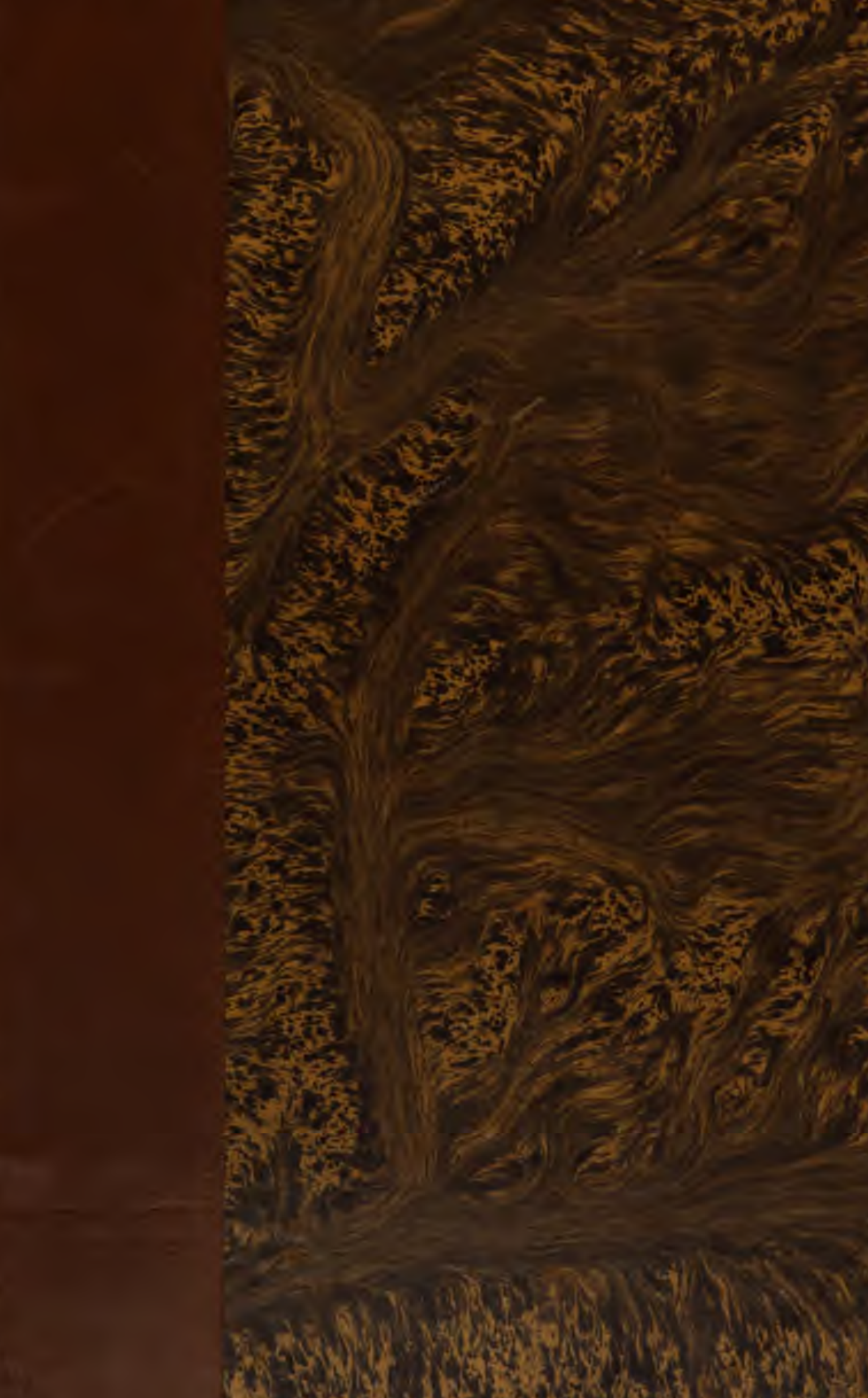


ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD

ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD

RÉDIGÉ

Par

M. H. LECOCQ,

CHEF DE DIVISION A LA PRÉFECTURE DU NORD.



A LILLE,

CHEZ L. QUARRÉ, LIBRAIRE, Grand'Place. | CHEZ L. DANEL, IMPRIMEUR, rue Nationale.

54e ANNÉE. — 1882.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Présidence de la République.

M. Jules GRÉVY, G. ✱, Président de la République.

MM. F. Pittié, (C. ✱), général de brigade, *Chef de la Maison militaire*, *Secrétaire général*; Fournerret *Secrétaire particulier.*

MAISON MILITAIRE.

MM. Bruyère, (O. ✱), *Lieutenant-colonel d'artillerie*; Lichtenstein (O. ✱), *Chef d'escadron de cavalerie*; Fayet, (O. ✱), *Chef d'escadron d'artillerie*, *hors cadre*; Weïs, *Lieutenant au 19e régiment d'infanterie*; Cance (O. ✱), *Chef d'escadron de gendarmerie*, *Commandant militaire du palais de l'Elysée*

MINISTRES SECRÉTAIRES D'ETAT.

M. Gambetta, député, *Ministre des Affaires étrangères*, Président du Conseil.

M. Cazot, sénateur, *Garde des Sceaux*, *Ministre de la Justice.*

M. Waldeck-Rousseau, député, *Ministre de l'Intérieur.*

M. Allain Targé, député, *Ministre des Finances.*

M. le général de division Campenon, *Ministre de la Guerre.*

M. Gougeard, conseiller d'État, *Ministre de la Marine.*

M. Paul Bert, député, *Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.*

M. Raynal, député, *Ministre des Travaux publics.*

M. Maurice Rouvier, député, *Ministre de Commerce et des Colonies.*

M. Cochery, député, *Ministre des Postes et des Télégraphes.*

M. Paul Devès, député, *Ministre de l'Agriculture.*

M, Antonin Proust, député, *Ministre des Arts.*

Sénat.

Le Sénat se compose de 300 membres, dont 75 élus par l'Assemblée nationale et 225 élus par les départements et les colonies.

Les membres du Sénat élus par l'Assemblée nationale sont inamovibles. En cas de vacance par décès, démission ou autre cause, il est pourvu au remplacement des membres sortants par le Sénat lui-même.

Bureau du Sénat.

Président : M. Léon Say.

Vice-Présidents : MM. le comte Rampon ; Le Royer ; Calmon ; baron de Larcy.

Secrétaires : MM. Labiche, baron Lafond-de-St-Mûr, C. Fournier, Lenoël, Barné. Clément.

Questeurs . MM. Toupet des Vignes, général Pélissier, Eugène Pelletan.

Liste alphabétique des Sénateurs élus par l'Assemblée nationale.

MM. le duc d'Audiffret-Pasquier, *Orne* ; Barthélemy St-Hilaire, *Oise :* Bérenger, *Drôme :* Bertauld, *Calvados ;* général Billot, *Corrèze :* Calmon, *Seine-et-Oise ;* Carnot père, *Seine-et-Oise ;* Cazot, *Gard ;* général de Chabron, *Haute-Loire ;* colonel de Chadois, *Dordogne ;* général Chanzy, *Ardennes ;* général de Cissey, *Ille-et-Vilaine ;* Corbon, *Seine ;* Cordier, *Seine-Inférieure ;* Corne, *Nord ;* comte de Cornulier-Lucinière , *Loire - Inférieure ;* Denormandie , *Seine* ; comte de Douhet , *Puy - de - Dôme* ; Duclerc , *Basses - Pyrénées* ; Dumon , *Gers* ; amiral Fourichon, *Dordogne* ; Foubert, *Manche* ; général Frébault , *Seine* ; Gauthier de Rumilly, *Mayenne* ; Gouin, *Indre-et-Loire*; Hervé de Saisy, *Côtes-du-Nord*; Humbert, *Haute-Garonne*; amiral Jaurès, *Tarn* ; Kolb-Bernard, *Nord* ; Krantz , *Seine ;* Laboulaye , *Seine* ; de Lasteyrie *Seine et-Marne* ; Laurent-Pichat, *Seine* ; Le Royer, *Rhône* ; Littré, *Seine*; vicomte de Lorgeril, *Côtes-du-Nord*; Luro , *Gers* ; Magnin , *Côtes - du - Nord* ; marquis de Maleville , *Dordogne* , Martel , *Pas - de - Calais* ; amiral de

Montaignac, *Allier*; Pajot, *Nord*; amiral Pothuau, *Seine*; Rampont, *Yonne*; Scherer, *Seine-et-Oise*; Scheurer-Kestner, *Seine*, Schœlcher, *Martinique*; J. Simon, *Marne*; Testelin, *Nord*; Théry, *Nord*; comte de Tréville, *Aude*; Tribert, *Deux-Sèvres*; Wallon, *Nord*.

Sénateurs élus par le Sénat.

MM. Baragnon; F. Barrot; Berthelot; Lucien Brun; Buffet; de Carayon Latour; Général de Chabaud-Latour; Chesnelong; Deschanel, Didier; Dupuy de Lôme; Général Farre; Grandperret; Général Gresley; Albert Grévy; amiral Jauréguiberry; d'Haussonville; de Larcy; Lefranc; John Lemoinne; de Vallée; de Voisins-Lavernière; Wurtz.

Liste alphabétique des Sénateurs élus par les départements.

MM. Adam, *Seine-et-Marne;* Adnet, *Hautes-Pyrénées;* baron d'Alexandry, *Savoie;* Ancel, *Seine-Inférieure;* général Marquis d'Andigné, *Maine-et-Loire*; général comte d'Andlau, *Oise;* Emmanuel Arago, *Pyrénées-Orientales;* Arbel, *Loire;* général Arnaudeau, *Vienne;* Audren de Kerdrel, *Morbihan*.

Barne, *Bouches-du-Rhône;* de Barante, *Puy-de-Dôme;* Batbie, *Gers;* Bazille, *Hérault;* Béraldi, *Aude;* Bernard, *Meurthe-et-Moselle*: Bertrand; *Cantal;* X. Blanc, *Hautes-Alpes;* Bocher, *Calvados;* Boffinton, *Charente-Inférieure;* Boisse, *Aveyron;* comte de Bondy; *Indre;* Bonnet, *Ain;* de Bosredon, *Dordogne*; Bozérian. *Loir-et-Cher;* général Bremond d'Ars, *Charente*; duc de Broglie, *Eure;* Ch. Brun, *Var;* Brunet, *Corrèze*.

Caillaux, *Sarthe;* Callen, *Gironde;* Camparan, *Haute-Garonne*; Canrobert, *Charente*; de Carné, *Côtes-du-Nord*; D[r] Cazalas, *Hautes-Pyrénées;* Challemel-Lacour. *Bouches-du-Rhône;* H. de Champagny, *Cotes-du-Nord;* de Chantemerle, *Allier;* Chardon, *Haute-Savoie;* Charton, *Yonne;* Chaumontel, *Haute-Savoie;* Chavassieu, *Loire;* Cherpin, *Loire*; Claude, *Vosges*; Clément, *Indre*, Combescure, *Hérault;* comte de Cornulier, *Vendée;* Cuvinot, *Oise*.

Daguenet, *Basses-Pyrénées*; Dauphin, *Somme;* Dauphinot, *Marne;* Daussel, *Dordogne;* Delacroix, *Eure-et-Loir;* Delbreil, *Tarn-et-Garonne;* Delord, *Lot;* Delsol, *Aveyron;* Demôle, *Saône-et-Loire;* Denis, *Mayenne*, C[te] Desbassayns de Richemont, *Inde-Française;* Desmazes, *Martinique;* Dieudé-Defly, *Alp-Maritimes;* de Dompierre-d'Hormoy, *Somme;* général Duboys-

Fresney, *Mayenne ;* Dubrulle, *P-de-Calais ;* Cte de Chaffaut, *Basse-Alpes ;* Dufay, *Loire-et-Cher ;* Dufournel, *Haute-Saône;* Dufresne, *Manche ;* Dumesnil, *Loiret ;* Dupouy, *Gironde* ; Dutilleul, *Nord*; Duval, *Cs-du-Nord.*

Espinasse, *Tarn ;* général Espivent de la Villeboisnet, *Loire-Inférieure* ; Eymard-Duvenay, *Isère.*

Faidherbe, *Nord ;* Faye, *Lot-et-Garonne* ; Fayolle, *Creuse ;* Feray, *Seine-et-Oise ;* comte Ferrouillat, *Var;* Cte de Flers, *Orne ;* vicomte de Forsanz, *Finistère ;* Foucher de Careil, *Seine-et Marne*; Fournier, *Cher* ; Casimir Fournier, *Nord;* Fournier, *Indre-et-Loire* ; de Fourtou, *Dordogne ;* de Freycinet, *Seine* ; Fresneau, *Morbihan.*

Gailly, *Ardennes* ; Galloni d'Istria, *Corse ;* Gaudineau, *Vendée* ; de Gavardie, *Landes ;* Gayot, *Aube ;* Cozagne, *Gard* ; George, *Vosges ;* Gilbert-Boucher, *Seine-et-Oise ;* vicomte de Gontaut-Biron, *Basses-Pyrénées ;* Granier, *Vaucluse ;* gén. Grévy, *Jura* ; Griffe, *Hérault* ; Guiffrey, *Hautes-Alpes* ; général Guillemaut, *Saône-et-Loire* ; Guinot, *Indre-et-Loire* ; Guyot-Lavaline, *Puy-de-Dôme.*

Halgan, *Vendée ;* Hébrard, *Haute-Garonne ;* Hérold, *Seine ;* Honnoré, *Meuse ;* Victor Hugo, *Seine ;* Huguet, *Pas-de-Calais.*

Issartier, *Gironde.*

Jobart, *Haute-Saône ;* Joubert, *Maine-et-Loire*, Jouin, *Ille-et-Vilaine ;*

Labiche, *Manche*, Labiche *Eure-et-Loir ;* Lacave-Laplagne, *Gers ;* Lacomme, *Côte-d'Or ;* général de Ladmirault, *Vienne ;* de La Fayette, *Haute-Loire ;* Lafond de Saint-Mur, *Corrèze ;* Lagache *Oise ;* Laget, *Gard ;* général vicomte de la Jaille, *Guadeloupe;* Lambert de Sainte-Croix, *Aude;* Lamorte, *Drôme ;* baron de Lareinty, *Loire-Inférieure ;* Laserve, *Réunion ;* de Lasicotière, *Orne* ; de Lavrignais, *Loire-Inférieure ;* Le Bastard, *Ille-et-Vilaine ;* Leblond, *Marne*; Bon Le Guay, *Maine-et-Loire;* Lelièvre, *Alger ;* de Lestapis, *Basses-Pyrénées ;* Lenoël, *Manche* ; Lucet, *Constantine* ; de Lur Saluces, *Gironde.*

Malens, *Drôme* ; Mangini, *Rhône ;* Martenot, *Allier* ; Martin, *Aisne* ; Massé, *Nièvre* ; Masson de Morfontaine, *Aube* ; Massiet-du-Biest, *Nord ;* Mathey, *Saône-et-Loire ;* Mayran, *Aveyron* ; Mazeau, *Côte-d'Or ;* colonel Meinadier, *Gard;* Merlin, *Nord;* de Mérode *Doubs* ; Michal Ladichère, *Isère*; Michel, *Basses-Alpes* ; Millaud, *Rhône* ; Monjaret de Kerjégu, *Finistère* ; Monnet, *Deux-Sèvres* ; comte de la Monneraye, *Morbihan.*

Ninard, *Haute-Vienne.*

Oudet, *Doubs.*

Palotte, *Creuse* ; Parent, *Savoie*; de Parieu, *Cantal ;* Paris, *Pas-de-Calais* ; Paulmier, *Calvados* ; gén. Pélissier, *Hte-Marne* ; E. Pelletan, *Bouches-du-Rhône* ; Perret, *Rhône*; Peyrat, *Seine* ; Piétri,

Corse; Pin, *Vaucluse*: Pomel, *Oran*; Pons, *Lot-et-Garonne*; Poriquet, *Orne*; Pouyer-Quertier, *Seine-Inférieure*; Cte de Preissac, *Tarn-et-Garonne*.

Victe de Rainneville, *Somme*; de Raismes, *Finistère*; Cte Rampon, *Ardèche*; Bon de Ravignan, *Landes*; P. de Rémusat, *Haute-Garonne*; Ribière, *Yonne*; duc de Rivière, *Cher*; Robert de Massy, *Loiret*; général Robert, *Seine-Inf.*; Robin, *Ain*; Roger Marvaise, *Ille-et-Vilaine*; Ronjat, *Isère*; Roques, *Lot*; de Rosamel, *Pas-de-Calais*; Roussel, *Lozère*; de Rozière, *Lozère*; Roy de Loulay, *Charente-Inférieure*.

Vicomte de Saint-Pierre, *Calvados*; comte de Saint-Vallier, *Aisne*; Salneuve, *Puy-de-Dôme*; Léon Say, *Seine-et-Oise*; Soubigou, *Finistère*.

Tailhand, *Ardèche*; Taillefert, *Deux-Sèvres*; Mis de Talhouet, *Sarthe*; Tenaille-Saligny, *Nièvre*; Teisserenc de Bort, *Hte-Vienne*; Thurel, *Jura*; Tolain, *Seine*; Toupet des Vignes, *Ardennes*; Cte de Tréveneuc, *Côtes-du-Nord*.

Vallier, *Rhône*; Varroy, *Meurthe-et-Moselle*; baron Vast-Vimeux, *Charente-Inférieure*; baron de Veauce, *Allier*; Vétillart, *Sarthe*; Viellard-Migeon, *Belfort*; Vigarosy, *Ariège*; Vissaguet, *Hte-Loire*; Vivenot, *Meuse*.

Waddington, *Aisne*

Nous croyons devoir indiquer, en outre, par département, les noms de MM. les Sénateurs élus par les collèges départementaux :

Ain. MM. Bonnet, Robin.

Aisne. H. Martin, Waddington, comte de Saint-Vallier.

Allier. De Chantemerle, baron de Veauce, Martenot.

Alpes (*Basses*). Michel, comte du Chaffaut.

Alpes (*Hautes*). Guiffrey; Xavier Blanc.

Alpes-Maritimes. Dieudé-Defly, N...

Ardèche. Comte Rampon, Tailhand.

Ardennes. Gailly, Toupet-des-Vignes.

Ariège. Vigarosy, N...

Aube. Masson de Morfontaine, E. Gayot.

Aude. Beraldi, Lambert de Sainte-Croix.

Aveyron. Boisse, Delsol, Mayran.

Bouches-du-Rhône. Barne, Challemel-Lacour, Pelletan.

Calvados. Bocher, Paulmier, vicomte de Saint-Pierre.

Cantal. Bertrand, De Parieu.

Charente. Général Brémont d'Ars, Canrobert (maréchal).

Charente-Inférieure. Boffinton, Roy de Loulay, Baron Vast-Vimeux,

Cher. H. Fournier, duc de Rivière.

Corrèze. Brunet, Baron Lafond de St-Mur.

Corse. Galloni d'Istria, Piétri.
Côte-d'Or. Lacomme, Mazeau.,
Côtes du Nord. Vicomte de Champagny, comte de Treveneuc, de Carné, Sylvain Duval.
Creuse. Fayolle, Palotte.
Dordogne. Daussel, de Fourtou, de Bosredon.
Doubs. de Mérode, Oudet.
Drôme. Lamorte, Malens.
Eure. duc de Broglie, N...
Eure-et-Loir. Delacroix, Labiche.
Finistère. V[te] de Forsanz, Montjaret de Kerjégu, de Raismes, Soubigou.
Gard. Gazagne, Laget, colonel Meinadier.
Garonne (Haute). Camparan, Hébrard, Paul de Rémusat.
Gers. Batbie, Lacave-Laplagne.
Gironde. Callen, Dupouy, de Lur-Saluces, Issartier.
Hérault. G. Bazile, D[r] Combescure, Griffe.
Ille-et-Vilaine. Le Bastard, Jouin, Roger-Marvaise.
Indre. comte de Bondy, Clément.
Indre-et-Loire. Fournier, Guinot.
Isère. Michal-Ladichère, Eymard-Duvernay, Ronjat.
Jura. Général Grévy, Thurel.
Landes. Baron de Ravignan, de Gavardie.
Loir-et-Cher. Bozérian, Dufay.
Loire. Arbel, Chavassieu, Cherpin.
Loire (Haute). E. de Lafayette, Vissaguet.
Loire-Inférieure. Baron de Lareinty, général Espivent de la Ville-Boisnet, de Lavrignais.
Loiret. Dumesnil, Robert de Massy.
Lot. Delord, Roques.
Lot-et-Garonne. L. Faye, Pons
Lozère. T. Roussel, de Rozière.
Maine-et-Loire. Général d'Andigné, baron Le Guay, A. Joubert.
Manche. Dufresne, Labiche, Lenoel.
Marne. Dauphinot, Leblond.
Marne (Haute). Général Pélissier, N...
Mayenne. Général Duboys-Fresney, G. Denis.
Meurthe-et-Moselle. Bernard, Varroy.
Meuse. Honnoré, Vivenot.
Morbihan. Audren de Kerdrel, comte de la Monneraye, Fresneau.
Nièvre. Massé, Tenaille-Saligny.
Nord[1]. Dutilleul, général Faidherbe, C. Fournier, Massiet du Biest, Merlin.
Oise. Colonel comte d'Andlau, Cuvinot, Célestin Lagache.
Orne. De Flers, Poriquet, de la Sicotière.
Pas-de-Calais. Dubrulle, Huguet, Paris, de Rosamel.
Puy-de-Dôme. Baron de Barante, Guyot-Lavaline, Salneuve.
Pyrénées (Basses). De Lestapis, Daguenet, vicomte de Gontaut-Biron.
Pyrénées (Hautes). Adnet, docteur Cazalas.

---

(1) Adresses des sénateurs du Nord, à Paris, page 7.

Pyrénées - Orientales. Em. Arago, N...
Rhin (***Haut***). ***Belfort***, Viellard-Migeon.
Rhône. Mangini, Perret, Vallier, Millaud.
Saône (***Haute***). Dufournel, Jobard.
Saône-et-Loire. Général Guillemaut, Demolle, Mathey.
Sarthe. Marquis de Talhouet, Cailleaux; Vetilart
Savoie. baron d'Alexandry, Parent.
Savoie (***Haute***). Chardon, Chaumontel.
Seine. De Freycinet, Hérold, V. Hugo, Peyrat, Tolain.
Seine - Inférieure. Ancel, Pouyer-Quertier, général Robert, N...
Seine-et-Marne. Adam, Fouché de Careil.
Seine-et-Oise. Léon Say, Feray, Gilbert-Boucher.
Sèvres (***Deux***). Monnet, Taillefert.
Somme. Dauphin, amiral de Dompierre d'Hornoy, vicomte de Rainneville.
Tarn. Espinasse, N...
Tarn-et-Garonne. Delbreil, Comte de Preissac.
Var. Ch. Brun, Ferrouillat.
Vaucluse. Granier, Pin.
Vendée. Gaudineau, comte de Cornulier, Halgan.
Vienne, général Arnaudeau, général de Ladmirault.
Vienne (***Haute***). Teisserenc de Bort, Ninard.
Vosges. Claude, George, N...
Yonne. Charton, Ribière.
ALGÉRIE. ***Alger***, Leliévre; ***Constantine***, Lucet; ***Oran***, Pomel.
MARTINIQUE. Desmazes.
GUADELOUPE. Général vicomte de la Jaille.
RÉUNION. Laserve.
INDE FRANÇAISE. Comte Desbassyns de Richemont.

SECRÉTARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENCE DU SÉNAT.

MM. Sorel (Albert), ✲, *secrétaire-général:* Didier, *sous-chef.*
CABINET DU PRÉSIDENT : M. le comte de Montebello, *chef du cabinet*; M. De la Laurentie, *chef-adjoint.*

DOMICILES DES SÉNATEURS DU NORD, A PARIS.

Sénateurs inamovibles.

M. CORNE, rue d'Assas, 76.
M. KOLB-BERNARD, rue de Tournon, 14.
M. PAJOT, rue de Rennes, 93.
M. TESTELIN, rue d'Amsterdam, 36.
M. THÉRY, rue de Rennes, 93.
M. WALLON, Quai Conti, 25.

Sénateurs élus par le Département.

M. DUFILLEUL, rue d'Amsterdam, 36.
M. le général FAIDHERBE, au Palais de la Légion d'Honneur.
M. C. FOURNIER, rue de l'Odéon, 20.
M. MASSIET DU BIEST, rue du Four-St-Germain, 53.
M. MERLIN, rue d'Assas, 15.

Chambre des Députés.

La Chambre des députés se compose de 633 membres élus conformément à la loi du 30 novembre 1875, par le suffrage universel.

BUREAU DE LA CHAMBRE.

Président : M. H. Brisson.

Vice-Présidents : MM. Philippoteaux, Paul Devès, Lepère, Spuller.

Questeurs : MM. de Mahy, Madier de Montjau, Margaine.

Secrétaires : MM. C[te] Le Gonidec de Tressan, Armez, Sarrien, Adrien Bastid, Marcellin Pellet, Hérault, Riotteau, Renault-Morlière.

Liste alphabétique de Messieurs les Députés.

Achard, *Gironde*; Alicot, *Hautes-Pyrénées*; Allain-Targé, *Seine*; Ancel, *Mayenne*; André, *Charente*; Andrieux, *Rhône*; Ansart, *Pas-de-Calais*, Arène, *Corse*; Armez, *Côtes-du-Nord*; Arnoult, *Finistère*; Arrazat, *Hérault*; Audiffred, *Loire*.

Bacquias, *Aube*; Baïhaut, *Haute-Saône*; Ballue, *Rhône*; Baltet, *Aube*; Bansard des Bois, *Orne*; Barbedette, *Charente-Inférieure*; Barodet, *Seine*; Barthe, *Basses-Pyrénées*; Bartoli, *Corse*; Bastid, *Cantal*, Baudry-d'Asson, (de) *Vendée*; Bavoux, *Jura*; Beauquier, *Doubs*; Bel, *Savoie*; Bélizal, (Vicomte de) *Côtes-du-Nord*; Belle, *Indre-et-Loire*; Bellot, *Cher*; Bélon, *Lozère*; Bénazet, *Indre*; Benoist, *Maine-et-Loire*; Bergerot, *Nord*; Berlet, *Meurthe-et-Moselle*; Bernard, *Doubs*; Bernard, *Nord*; Bernier, *Loiret*; Bernot, *Somme*; P. Bert, *Yonne*; Bertholon, *Loire*; Bethmont, *Charente-Inférieure*; Bienvenu, *Vendée*; Billiais (de la), *Loire-Inférieure*; Bischoffsheim, *Alpes Maritimes*; Bisseuil, *Charente-Inférieure*; Bizarelli, *Drôme*; Bizot de Fonteny, *Haute-Marne*; Blanc Pier, *Savoie*; Blanc Louis, Seine; Blandin, *Marne*; Blin de Bourdon (v[te]), *Somme*; Boissy d'Anglas (b[on]) *Ardèche*; Bonnet-Duverdier, *Rhône*; Bontoux, *Basses-Alpes*; Borriglione, *Alpes-Maritimes*; Bosc, *Gard*; Boucau, *Landes*; Bouchet, *Bouches-du-Rhône*; Boudeville, *Oise*; Bougues, *Haute-Garonne*; Boulliez-Bridou, *Pas-de-Calais*; Boulard, *Cher*; Bourgeois, *Vendée*; Bourgoing (baron de), *Nièvre*; Bourrillon, *Lozère*; Bousquet, *Gard*, Bouteille, *Basses-Alpes*, Bouthier de Rochefort, *Saône-et-Loire*; Bovier-Lapierre, *Isère*; Boyer, *Gard*; Boysset, *Saône-et-Loire*; Brame, *Nord*; Bravet, *Isère*; Brelay, *Seine*; Bresson, *Vosges*; Brice, *Ille-et-Vilaine*; Brierre, *Loiret*; Brisson, *Seine*;

Brossard, *Loire*; Brousse, *Pyrénées-Orientales*; Brugère, *Dordogne*; Brugnot, *Vosges*; Bruneau, *Mayenne*; Bury, *Maine-et Loire*; Buvignier, *Meuse*; Buyat, *Isère*.

Caduc, *Gironde*; Camescasse, *Finistère*; Cantagrel, *Seine*; Carnot (Sadi), *Côtes-d'Or*; Casimir-Perrier, *Aube*; Casimir-Perrier (Paul), *Seine-Inférieure*; Casse, *Seine;* Casseu, *Basses-Pyrénées*; Caurant *Finistère*; Cavalié, *Tarn*; Cayrade, *Aveyron*; Gazaurieilh, *Gironde*; Caze, *Haute-Garonne;* Cazeaux, *Hautes-Pyrénées*; Chabrié, *Tarn-et-Garonne*; Chaix, *Hautes-Alpes*; Chalamet, *Ardèche*; Chantemille, *Allier*; Charmes. *Cantal*; Chauveau, *Oise*; Chavanne (Marius), *Loire*; Chavanne, *Rhône*; Chavoix, *Dordogne*; Chenau, *Cher*; Chevallay, *Savoie;* Chevandier, *Drôme*; Chevreau (Léon). *Oise*; Chiris, *Alpes-Maritimes*; Choiseul, (Horace de), *Seine-et-Marne*; Christophle, *Orne*; Cibiel, *Aveyron*; Cirier, *Nord;* Clémenceau, *Seine*; Cochery, *Loiret*; Colbert-Laplace (c^te^ Jean de), *Calvados*; Compayré, *Tarn*; Constans, *Haute-Garonne*; Corentin Guyho, *Finistère*; Corneau, *Ardennes*; Cornil, *Allier*; Costes, *Puy-de-Dôme*; Courmeaux, *Marne*; Couturier, *Isère*.

Danelle-Bernardin, *Haute-Marne*; Daron, *Saône-et-Loire*, Datas, *Allier*; Daumas, *Var*; Dautresme, *Seine-Inférieure*; David Jean, *Gers*; David, *Indre*; Daynaud, *Gers*; Debuchy, *Nord*; Delafosse, *Calvados*; Delattre, *Seine*; Deluns-Montaud, *Lot-et-Garonne*; Demarçay (baron), *Vienne*; Deniau, *Loir-et-Cher*; Descamps, *Gers*; Desmons, *Gard*; Desmoutiers, *Nord*; Desprez, *Pas-de-Calais*; Desson de Saint-Aignan, (vic^te^), *Seine-Inférieure*; Dethomas, *Seine-et-Marne*; Dethou, *Yonne*; Devade, *Loiret*; Devaux, *Pas-de-Calais*; Develle, *Eure*; Develle, *Meuse*; Devès, *H^tes^-Pyrénées* Devic, *Aveyron*; Dieu, *Somme*; Donnet, *Haute-Vienne*, Douville-Maillefeu (Cte de) *Somme;* Dréo, *Var*; Dréolle, *Gironde*; Dreux, *Eure-et-Loir*; Dreyfus, *Seine-et-Oise*; Drumel, *Ardennes*; Du Bodan *Morbihan*; Dubois, *Côte-d'Or*; Dubost, *Isère*; Duchasseint, *Puy-de-Dôme*; Duchesné-Fournet, *Calvados*; Duclaud, *Charente*; Ducroz, *H^te^-Savoie*; Dufour (baron), *Lot*; Dupont, *Haute-Savoie*; Duportal, *Haute-Garonne*; Durand, *Ille-et-Vilaine*; Dureau de Vaulcomte, *la Réunion*; Durfort de Civrac (comte de), *Maine-et-Loire*; Durieu, *Cantal*; Dusolier, *Dordogne*; Dutailly, *Haute-Marne*; Duvaux, *Meurthe-et-Moselle;* Duvivier, *Seine-Inférieure.*

Escande, *Dordogne*; Escanyé, *Pyrénées-Orientales*; Escarguel, *Pyrénées-Orientales;* Eschasseriaux, (baron,) *Charente-Inférieure;* Esnault, *Calvados*; Espeuilles, (comte d') *Nièvre*; Etienne, *Oran*; Even, *Côtes-du-Nord.*

Fabre, *Aveyron*; Fallières,

Lot-et-Garonne; Fanien, *Pas-de-Calais* ; Farcy, *Seine ;* Farre Hippolyte, *Marne;* Faure Félix, *Seine-Inférieure*; Fauré, *Gers* ; Féau, *Seine-et-Oise*; Feltre (Duc de), *Côtes-du-Nord*; Ferrary, *Hautes-Alpes.* Ferry Albert *Vosges* ; Ferry Charles, *Vosges* ; Ferry Jules, *Vosges* ; Fleury , *Orne* ; Floquet, *Seine*; Florent-Lefebvre. *Pas-de-Calais*; Folliet, *Haute-Savoie*; Forné, *Pyrénées-Orientales*; Fouquet, *Aisne*; Fourcaud, *Gironde* ; Fourot , *Creuse*; Fousset, *Loiret*; Frébault, *Seine* ; Freppel, *Finistère*; Fréry. *Belfort* ;

Gagneur , *Jura* ; Galpin, *Sarthe* ; Gambetta, *Seine* ; Ganault, *Aisne* ; Ganne, *Deux-Sèvres* ; Garrigat, *Dordogne*; Gasconi, *Sénégal* ; Gassier, *Basses-Alpes* ; Gatineau, *Eure-et-Loir* ; Gaudin, *Loire-Inf.* ; Gaudy, *Doubs*; Gautier, *Charente* ; Gavini , *Corse*; Gent, *Vaucluse*; Gérard (baron), *Calvados* ; Germain , Henri, *Ain*; Germain, *Haute-Garonne* ; Gerville-Réache, *la Guadeloupe* ; Gevelot , *Orne* ; Gilliot, *Saône-et-Loire*; Ginoux de Fermon (comte), *Loire-Inférieure* ; Girard, *Nord* ; Giraud, *Deux-Sèvres* ; Girault , *Cher*; Girodet, *Loire*; Girot-Pouzol, *Puy-de-Dôme*; Giroud, *Nord* ; Goblet, *Somme*; Gornot, *Puy-de-Dome* ; Gonidec de Traissan (comte Le), *Ille-et-Vilaine*; Granier de Casagnac (P.), *Gers*; Granet, *Bouches-du-Rhône* ; Graux , *Pas-de-Calais* ; Graziani, *Corse* ; Greppo, *Seine* ; Grollier, *Orne*; Gueguen; *Finistère*; Guichard, *Yonne* ; Guillemin, *Nord* ; Guillot, *Isère* ; Guilloutet (de), *Landes* ; Guyot (Paul), *Marne* ; Guyot, *Rhône* ;

Hamille, *Pas-de-Calais*; Hémon, *Finistère*; Henry, *Calvados*; Herault, *Vienne*; Hérédia, (de) *Seine* ; Hérisson, *Nièvre* ; Hérisson, *Seine*; Horteur, *Savoie*; Hovius, *Ille-et-Vilaine*; Hugot, *Côte-d'Or* ; Hugues, *Bouches-du-Rhône*; Hurard, *la Martinique.*

Jacques, *Oran*; Jametel , *Somme*; Janvier de la Motte, *Eure*; Joigneaux, *Côte-d'Or* ; Jolibois, *Charente-Inférieure*; Joubert , *Indre-et-Loire* ; Journault, *Seine-et-Oise* , Jouve , *Haute-Loire*; Juigné (Comte de), *Loire-Inférieure*; Jullien. *Loir-et-Cher*

Kergorlay (comte de) *Haute-Loire* ; Kermenguy (vicomte de), *Finistère*;

La Bassetière (de) *Vendée* ; Labat, *Basses-Pyrénées*; Labitte, *Somme*; Labussière, *Allier* ; Labuze, *Haute-Vienne*; La Caze, (Louis), *Basses-Pyrénées*; Lacôte *Creuse*; Lacretelle (de), *Saône-et-Loire*; Ladoucette (Etienne de), *Ardennes* ; Laffitte Lajoannenque (de), *Lot-et-Garonne*; Lafont, *Seine*; La Forge (Anatole de) *Seine*; Lagrange, *Rhône;* Laisant, *Loire-Inférieure* ; Lalande, *Gironde*; Lalanne, *Gironde* ; Lanel, *Seine-Inférieure*; Lannessan (de) *Seine*; Langlois, *Seine-et-Oise* ; Lanjuinais, (comte de) *Mobihan*; Laporte , *Nièvre*; Laporte (de), *Deux-Sèvres*; Largentaye (de), *Côtes-du-Nord*; La Rochefoucault duc de Bisaccia, *Sarthe*; La Rochejaquelein marquis (de)

Deux-Sèvres ; Laroche-Joubert, *Charente* ; La Rochette , (Ernest de), *Loire-Inférieure*; Laroze *Gironde* ; Lesbaysses, *Ariège* ; Lasserre, *Tarn-et-Garonne* ; Latour, *Haute-Garonne;* Latrade, *Corrèze*; Laurençon , *Hautes-Alpes* ; Lavergne , *Tarn* ; La vieille, *Manche* ; Laville, *Puy-de-Dôme*; Lebaudy, *Seine - et - Oise* ; Le Cherbonnier, *Corrèze*; Lechevallier, *Seine-Inférieure* : Le Comte, *Mayenne*; Leconte *Indre*; Lefebvre, *Seine-et-Marne*; Lefevre, *Seine :* Leglise , *Landes* ; Legrand (Arthur), *Manche*; Legrand (Louis), (de Valenciennes), *Nord*; Legrand (Pierre), *Nord*; Lelièvre, *Jura*, Le Monnier, *Sarthe* ; Léon (Prince de), *Morbihan* ; Lepère, *Yonne*; Lepouzé, *Eure*; Le Provost de Launay, *Côtes-du-Nord* ; Leroux *Vendée* ; Leroy , *Côte - d'Or* ; Lesguillier, *Aisne* ; Letellier, *Alger*; Levavasseur, *Oise*; Lévêque *Côte-d'Or* ; Levert , *Pas-de-Calais*; Levet, *Loire*; Leydet, *Bouches-du-Rhône* ; Liouville , *Meuse*: Lockroy, *Seine*; Logerotte, *Saône-et-Loire* ; Lombard, *Jura* ; Lorois , *Morbihan* ; Loubet, *Drôme*; Loustalot, *Landes*;

Mackau (Bon de), *Orne* ;Madier de Montjau , *Drôme* ; Magniez , *Somme* ;Mahy(de), *La Réunion* ; Maigne , *Haute - Loire*; Maillé (d'Angers), *Maine-et-Loire* ; Malartre , *Haute-Loire* Malézieux , *Aisne*; Mallevialle, *Aveyron* Malric, *Aude*; Mangon (Hervé), *Manche*; Marcère (de), *Nord*; Marcou, *Aude* ; Maret, *Seine* ; Magaine , *Marne*; Margue, *Saône-et-Loire*; Marion, *Isère*; Marmottan, *Seine*; Marquiset, *Haute-Saône*; Marrot, *Charente* ; Martin (d'Auray) , *Morbihan*; Martin-Feuillée , *Ille-et-Vilaine* ; Mas, *Aveyron* ; Massip, *Ariège* ; Masure, *Nord* ; Mathé, *Yonne*; Mathieu, *Morbihan ;* Mauger; *Calvados*; Manguin, *Alger* ; Maunoury, *Eure-et-Loir* ; Maurel, *Var* ; Mayet , *Savoie* ; Maynard de la Claye, *Vendée* ; Maze , *Seine-et-Oise* ; Méline, *Vosges* ; Ménard-Dorian, *Hérault*; Mercier, *Ain* ; Mestreau, *Charente - Inférieure*; Mézières , *Meurthe-et-Moselle* ; Michou, *Aube* ; Mingasson , *Cher*; Mir , *Aude* ; Montané, *Haute-Garonne*; Morel, *Manche*; Mun, (comte Albert de) *Morbihan*, Murat (Comte Joachim), *Lot*.

Nadaud , (Martin), *Creuse* ; Naquet, *Vaucluse* ; Neveux, *Ardennes*; Noël-Parfait, *Eure-et-Loire ;* Noirot, *Haute-Saône*.

Ollivier , *Côtes- du - Nord* ; Ordinaire, *Doubs* ; Ornano (Cunéo d'), *Charente* ; Osmoy , (comte d') *Eure* ; Outters; *Nord*;

Pagés, *Tarn - et - Garonne* ; Paillard-Ducléré *Sarthe* ; Pain, *Vienne*, Papon, *Eure ;* Parry , *Creuse :* Passy (Frédéric), *Neuilly-sur-Seine*; Passy (Louis) *Eure;* Pelisse, *Lozère*; Pellet, *Gard* ; Pelletan, *Bouches - du - Rhône ;* Pénicaud , *Haute-Vienne ;* Pénières, *Corrèze* ; Péraldi. *Corse* ; Périgois, *Indre* ; Périn , *Haute-Vienne;* Perras , *Rhône ;* Perrochel (comte de), *Sarthe* ; Petitbien , *Meurthe - et - Moselle* ; Peulevey , *Seine - Inférieure* ; Peytral, *Bouches-du-Rhône ;* Philippe (Jules) *Haute-Savoie ;* Phi-

lippoteaux, *Ardennes;* Picard, (Arthur); *Basses-Alpes*; (Pierre), Alype, *Inde-française*; Pinault, *Ille-et-Vilaine;* Plantié, *Basses-Pyrénées* ; Plessier , *Seine-et-Marne ;* Plichon , *Nord ;* Ponlevoy (Frogier de), *Vosges ;* Poujade, *Vaucluse* ; Pradal, *Ardèche* ; Pradet-Balade, *Basses-Pyrénées* ; Pradon, *Ain* ; Prax-Paris, *Tarn-et-Garonne;* Antonin Proust, *Deux-Sèvres.*

Rameau, *Seine-et-Oise;* Ranc, *Seine;* Raspail, *Seine ;* Rathier, *Yonne;* Rauline , *Manche ;* Rayual , *Gironde*; Récipon, *Alpes-Maritimes* ; Regnault, *Manche* ; Reille,(baron) *Tarn ;* Remoiville, *Seine-et-Oise*; Renault-Morlière *Mayenne* ; Révillon, (Tony) , *Seine*; Reymond, *Loire* ; Reyneau, *Saône-et-Loire ;* Ribot , *Pas-de-Calais*; Richard, *Drôme*; Ringuier, *Aisne*; Riotteau, *Manche ;* Rivière, *Indre-et-Loire* ; Robert, *Oise* ; Roche, *Var* ; Rodat, *Aveyron* ; Roger, *Dordogne;* Roque (de Fillol), *Seine*; Roselli-Mollet, *Ain*; Rotours (des) *Nord* ; Roudier, *Gironde*; Rougé, *Aude*; Rousseau , *Finistère* ; Rouvier , *Bouches-du-Rhône;* Roy de Loulay, *Charente-Inférieure ;* Royer, *Meuse*; Roys (Comte de), *Aube;*, Rubillard, *Sarthe.*

Saint - Martin (de) *Indre ;* Saint-Martin, *Vaucluse*; Saint-Prix, *Ardèche* Saint - Romme, *Isère ;* Salis, *Hérault*; Sallard, *Seine-et-Marne* ; Salomon, *Vienne;* Sarlat, *La Guadeloupe* ; Sarrette, *Lot-et-Garonne ;* Sarrien, *Saône-et-Loire ;* Savary, *Manche* ; Screpel , *Nord ;* Sentenac, *Ariège* ; Serph , *Vienne :* Silhol, *Gard* ; Simon, *Loire-Inférieure ;* Simonnet, *Allier ;* Soland (de) *Maine-et-Loire ;* Sonnier (de) *Loir-et-Cher* ; Soubeyran (baron de), *Vienne;* Souchu-Servinière , *Mayenne ;* Sourigues ; *Landes* ; Soustre, *Basses-Alpes* ; Soye , *Aisne* ; Spuller *Seine;* Steeg, *Gironde* ;

Talandier , *Seine* ; Tallon (Alfred), *Puy-de Dôme* ; Tarbouriech, *Hérault*, Tassin, *Loir-et-Cher* ; Teilhard, *Lot;* Ténot, *Hautes-Pyrénées* ; Terves (de) *Maine-et-Loire* ; Tézenas, *Aube;* Theulier , *Dordogne* ; Thiessé, *Seine-Inférieure ;* Thirion-Montauban, *Dordogne;* Thoinet de la Turmelière, *Loire-Inférieure*; Thomas , *Marne ;* Thomas (Frédéric), *Tarn*; Thompson, *Constantine*; Tiersot, *Ain ;* Tirard , *Seine*; Tisserand, *Puy-de-Dôme* ; Tondu, *Ain*; Treille, *Algérie*; Trouard-Riolle, *Seine-Inférieure*; Truelle, *Eure-et-Loir*; Trystram, *Nord*; Turigny, *Nièvre*; Turquet, *Aisne.*

Vachal, *Corrèze* ; Vacher, *Corrèze*; Valon (de) *Lot*; Varambon, *Rhône* ; Vaschalde , *Ardèche* ; Vermond, *Seine-et-Oise;* Vernhes, *Hérault* ; Versigny, *Haute-Saône*; Vielfaure, *Ardèche* ; Viette, *Doubs* ; Vignancour , *Basses-Pyrénées*. Villain, *Aisne*; Villeneuve. *Seine*; Villiers, *Finistère*; Vinatier, *Allier*, Viox, *Meurthe-et-Moselle*;

Waddington, *Seine-Inférieure*; Waldeck-Rousseau, *Ille-et-Vilaine* ; Wilson, *Indre-et-Loir*

Nous donnons ci-après les noms de MM. les membres de la Chambre des députés par département.

Ain. MM. Tiersot, Tondu, Roselli-Mollet, Pradon, Mercier, Germain.

Aisne. Ganault, Fouquet, Lesguiller, Villain, Malézieux, Ringuier, Soye, Turquet.

Allier. Datas, Vinatier, Labussière, Cornil, Chantemille, Simonnet.

Alpes (*Basses*). Soustre, Gassier, Arthur Picard, Bouteille, Bontoux.

Alpes (*Hautes*). Chaix, Laurençon, Ferrary.

Alpes-Maritimes. Borriglione, Bischoffsheim. Chiris, Recipon.

Ardèche. Chalamet, Pradal, Vieilfaure, Vaschalde, Saint-Prix, baron Boissy-d'Anglas.

Ardennes. Corneau, Drumel, Neveux, Philippoteaux, baron de Ladoucette.

Ariège. Massip, Lasbaysses, Sentenac.

Aube. Bacquias, Baltet, Tézenas, comte de Roys, Michou, Casimir Périer.

Aude. Marcou, Mir, Rougé, Malric.

Aveyron. Fabre, Rodat, Devic, Mas, Malleviaffe, Cibiel, Cayrade.

Bouches-du-Rhône. Peytral, Hugues, Rouvier, Bouchet, Pelletan, Clémenceau, Granet, Leydet.

Calvados. Henry, Mauger, baron Gérard, Esnault, comte de Colbert, Laplace (Jean), Duchesne, Delafosse.

Cantal. Bastid, Durieu, Charmes, N.,.

Charente. Laroche-Joubert, Marrot, André, Ornano (Cunéo d') Duclaud, Gautier.

Charente-Inférieure. Barbedette, baron Eschassériaux, Mestreau, Bethmont, Bisseuil, Jolibois, Roy de Loulay fils.

Cher. Cheneau, Boulard, Girault, Bellot, Mingasson.

Corrèze. Vachal, Vacher, Le Cherbonnier, Latrade, Pénières.

Corse. Péraldi, Gavini. Graziani, Bartoli.

Côte-d'Or. Dubois, Lévêque, Joigneaux, Sadi-Carnot, Leroy, Hugot, Arène.

Côtes-du-Nord. Armez, vicomte de Bélizal, de Largentaye, Ollivier, duc de Feltre, Even, Le Provost de Launay, N..., N......

Creuse. Lacôte, Fourot, Nadaud, Parry, N......

Dordogne. Theuller, Chavoix, Garrigat, Thirion-Montauban, Dusolier, Brugère, Roger, Escande.

Doubs. Beauquier, Gaudy, Bernard, Viette, Ordinaire.

Drôme. Madier de Montjau, Bizarelli, Chevandier, Loubet, Richard.

Eure. Lepouzé, Papon, Passy, Janvier de la Motte, Develle, comte d'Osmoy.

Eure-et-Loir. Noël Parfait, Maunoury, Dreux, Gatineau, Truelle.

Finistère. Hémon, Arnoult, Camescasse, Villiers, Freppel. Caurant, Gueguen, Rousseau, vicomte de Kermenguy, Corentin-Guybo.

Gard. Boyer, Bousquet, Desmons, Silhol. Rosc, Pellet.

Garonne (*Haute*). Constans, Duportal, Montané, Germain. Bougues, Latour, Caze.

Gers. David, Daynaud, Descamps, Fauré, Granier de Cassagnac (Paul).

Gironde. Achard, Fourcand, Steeg, Raynal, Cazauvieilh, Laroze, Dréolle, Caduc, Lalande, Roudier, Lalanne,

Hérault. Ménard - Dorian, Salis, Vernhes, Arrazat, Tarbouriech, N....

Ille-et-Vilaine. Waldeck-Rousseau, Martin-Feuillée, Pinault, Brice, Hovius, Durand, le comte de Gonidec de Traissan.

Indre. Périgois, David, Benazet, Leconte, De Saint-Martin.

Indre-et-Loire. Belle, Rivière, Joubert, Wilson.

Isère. Bravet, Rovier-Lapierre, Guillot, Dubost, Marion. Saint-Romme, Buyat, Couturier.

Jura. Lelièvre, Lombard, Gagneur, Bavoux.

Landes. De Guilloutet, Boucau, Loustalot, Léglise, Sourigues.

Loir et Cher. Deniau, Tassin, Julien, De Sonnier.

Loire. Bertholon, Girodet, Chavanne, Levet, Reymond. Audiffred, Brossard.

Loire (Haute), Jouve, comte de Kergorlay, Maigne, Malartre.

Loire-Inférieure. Laisant, Gaudin, Biliais (De La) Thoinnet de la Turmelière, Ginoux de Fermon (comte), Juigné, (Comte de), Simon, De La Rochette.

Loiret. Fousset, Bernier, Devade, Cochery, Brierre.

Lot. Murat (comte de), De Valon, Teilhard, Dufour (baron)

Lot et Garonne. De Laffite De La Joannenque. Deluns-Montaud, Faliières, Sarrette.

Lozère. Bourrillon, Belon, Pelisse.

Maine-et-Loire. De Soland, Maillé, Benoist, comte de Maillé, comte de Durfort de Civrac, Bury, de Terves.

Manche. Rauline, Morel, Riotteau, La Vieille, Savary, Regnault, Legrand, Mangon (Hervé).

Marne. Faure, Blandin, Courneaux, Thomas, Margaine, P. Guyot.

Marne (Haute) Dutailly, Bizot de Fonteny, Danelle-Bernardin.

Mayenne. Souchu-Servignière, Lecomte, Ancel, Renault-Morlière, Bruneau.

Meurthe-et-Moselle. Duvaux, Berlet, Mézières, Viox, Petitbien.

Meuse Develle, Liouville, Royer, Burignier.

Morbihan. Du Bodan, Lorois, Mathieu, Martin (d'Auray), Cte de Lanjuinais, comte de Mun, Prince de Léon.

Nièvre. Laporte, Turigny, comte d'Espeuilles, Hérisson, baron de Bourgoing.

Nord (1). P. Legrand, Masure, Screpel, Des Rotours, Brame, Debuchy, Guillemin, de Marcère, Bernard, Cirier, Giroud, Desmoutiers, Trystram, Bergerot Outters, Plichon, Legrand (Louis), Girard.

Oise. Boudeville, Chevreau, Le Vavasseur, Robert, Chauveau (Franck).

Orne. Grollier, baron de Mackau, Christophle, Gévelot, Bansard des Bois, Fleury.

Pas-de-Calais. — Bouilliez-Bridou, Florent-Lefebvre, Fa-

(1) Adresses des députés du Nord, à Paris, page 16.

nien, Desprez, Ansart, Ribot, Hamille,Devaux,Levert, Graux.

Puy-de-Dôme. Tisserand, Tallon, Costes, Girot-Pouzol, Gomot, Laville, Duchasseint.

Pyrénées (Basses), Barthe,Cassou,Plantié, Labat,Pradet-Balade, La Caze, Vignancour, Devès.

Pyrénées (Hautes). Cazeaux, Tenot, Alicot.

Pyrénées - Orientales. Escarguel, Brousse, Forné, Escanyé.

Rhin (Haut) Fréry.

Rhône. Ballue, Bonnet-Duverdier, Chavanne ,Andrieux, Varambon, Guyot, Perras, Lagrange,

Saône (Haute). Noirot, Versigny, Baïhaut, Marquiset.

Saône-et-Loire. Margue, de Lacretelle, Gilliot, Reyneau, Boysset, Daron, Bouthier de Rochefort, Sarrien, Logerotte.,

Sarthe. Rubillard, Paillard-Ducléré, Galpin, de la Rochefoucauld, duc de Bisaccia, comte de Perrochel, Le Monnier.

Savoie. Chevallay Bel, Blanc, Mayet, Horteur,

Savoie (Haute). Philippe, Ducroz, Dupont, Folliet.

Seine. Tirard, Brelay, Spuller, Barodet, Louis Blanc, de Lanessan, Hérisson, Frébault, Passy, De La Forge, Ranc. Lefebvre, Brisson, Floquet, Lockroy, Greppo, Cantagrel, Casse, Farcy, Marmottan, de Heredia, Maret, Allain-Targé, Gambetta, Révillon Tony, Delattre. Villeneuve, Roque (de Fillot), Raspail, Talandier, Lafont.

Seine - Inférieure. Duvivier, Dautresme, Waddington, Lanel, Trouard, Riolle, Peulevey, Casimir Périer, Faure, Thiessé, Lechevalier, Desson de Saint-Aignan (Ve).

Seine-et-Marne. De Choiseul Plessier, Lefebvre, Dethomas, Sallard.

Seine-et-Oise. Journault, Maze. Rameau, Remoiville, Féau, Lebaudy, Vermond, Langlois, Dreyfus.

Sèvres (Deux-). Proust, de La Porte, Marquis de la Rochejaquelin, Giraud, Ganne.

Somme. Goblet, Dieu, Labitte, comte de Douville, Maillefeu, vicomte Blin de Bourdon, Jametel, Bernot, Magniez.

Tarn. Cavalié Thomas, Baron Reille, Lavergne, Compayré.

Tarn-et-Garonne. Prax-Paris, Payes, Laserre, Chabrié.

Var. Roche, Dréo, Daumas, Maurel.

Vaucluse. Saint-Martin, Naquet, Poujade, Gent.

Vendée. Maynard de la Claye, Bourgeois, Bienvenu, Le Roux (Paul), de la Bassetière, Baudry-d'Asson (de).

Vienne. Salomon, Pain, Hérault, Serph (Gusman), baron de Soubeyran, baron Demarçay.

Vienne (Haute). G. Périn, Pénicaud, Labuze, Donnet, N....

Vosges. Brugnot, Ferry (Ch.), Bresson, Poulevoy (Frogier de), Méline, Ferry (Jules), Ferry (A.)

Yonne. Lepère, Bert (Paul), Germain Mathé, Dethou, Guichard, Rathier.

Algérie. Letellier, Mauguin, Thomson, Etienne, Jacques, Treille.

Colonie. Gerville-Réache, Sarlat, Pierre Alype, Dureau de Vaulcomte, De Mahy, Gasconi. Hurard.

SECRÉTARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENCE DE LA CHAMBRE.

MM. Poudra, O. ✻, *Secrétaire-Général*; — Garreaud, ✻, *Sous-Chef*; — Pierre, *Secrétaire-Rédacteur*; — Lefebvre, *Commis principal.*

DOMICILES DES DÉPUTÉS DU NORD, A PARIS.

AVESNES. — 1re circonscription. — *Cantons d'Avesnes Sud et Nord, Landrecies, Solre-le-Château, Trélon*: M. Guillemin, rue de l'Estrapade, 15. — 2e circonscription. — *Cantons de Bavai, Berlaimont, Maubeuge, Le Quesnoy Est et Ouest*: M. de Marcère, rue Montaigne, 23.

CAMBRAI. — 1re circonscription — *Cantons de Cambrai Est et Ouest, Carnières, Marcoing*: M. Bernard, Boulevard St-Germain, 215 bis. — 2e circonscription. — *Cantons du Câteau, Clary, Solesmes*: M. Cirier, rue Jean-Jacques-Rousseau, 5.

DOUAI. — 1re circonscription. — *Cantons de Douai Nord, Ouest et Sud*: M. Giroud, rue Jacob, 12. — 2e circonscription. — *Cantons d'Arleux, Marchiennes, Orchies*: M. Desmoutiers, rue des Saints-Pères, 65.

DUNKERQUE. — 1re circonscription. — *Cantons de Dunkerque Est et Ouest, Gravelines*: M. Trystram, rue de Rennes, 95. — 2e circonscription. — *Cantons de Bergues, Bourbourg, Hondschoote, Wormhoudt*: M. Bergerot, rue Richepanse, 5.

HAZEBROUCK. — *Cantons de Cassel, Hazebrouck Nord et Sud, Steenvoorde*: M. Outters, rue de la Perle, 5. — 2e circonscription. — *Cantons de Bailleul-Nord-Est et Sud-Ouest, Merville*: M. Plichon, rue de Lisbonne, 2.

LILLE. — 1re circonscription. — *Cantons de Lille Nord-Est et Ouest*: M. Pierre Legrand, rue Vignon, 9. — 2e circonscription. — *Cantons de Lille Sud-Est et Sud-Ouest*: M. Masure, Quai de Billy, 54 bis. — 3e circonscription. — *Cantons de Roubaix-Est et Ouest*: M. Scrépel, rue Montmartre, 132. — 4e circonscription. — *Cantons d'Armentières, La Bassée, Haubourdin, Quesnoy-sur-Deûle*: M. Des Rotours, rue de l'Université, 29. — 5e circonscription. — *Cantons de Gysoing, Lannoy, Pont-à-Marcq, Seclin*: M. G. Brame, rue Tronchet, 25. — 6e circonscription. — *Cantons de Tourcoing-Nord et Sud*: M. Debuchy, rue du Départ, 1.

VALENCIENNES. — 1re circonscription. — *Cantons de Valenciennes-Nord, Est et Sud*: M. Louis Legrand, rue du Rocher, 25. — 2e circonscription. — *Cantons de Bouchain, Condé, Saint-Amand* (rive droite et rive gauche): M. A. Girard, rue de Rome, 68.

Conseil d'Etat.

Constitué par la loi du 13 juillet 1879.

Conformément à l'article 4, paragraphe 4, de la loi précitée, un décret en date du 2 août 1879 a déterminé l'ordre intérieur des travaux du Conseil, la répartition des affaires entre les sections, la nature des affaires qui devront être portées à l'Assemblée générale, le mode de roulement des membres entre les sections et les mesures d'exécution non prévues par la loi.

Composition du Conseil d'État.

Section de législation, de la justice et des affaires étrangères. — M. Charles Ballot, *Président.* — *Conseillers d'État en service ordinaire* : MM. Courcelle-Seneuil, Victor Chauffour, Albert Delmas, Colonna Ceccaldi. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire* : MM. Chodron de Courcel, Vètelay. — *Maîtres des requêtes* : MM. Paul Boiteau, Léon Béquet, Dédebat. — *Auditeurs de 1re classe* : MM. Bize, Guéret Desnoyers; — *Auditeurs de 2e classe* : MM. Passion, Wolski. — *Secrétaire* : M. Patrice Salin.

Section du contentieux. — M. Lafferrière, *Président. Conseillers d'Etat* : MM. Lamé-Fleury, Paul Dupré, Bertout, Braun, Tirman, Georges Coulon. — *Maîtres des requêtes* : MM. Mayniel, Matheus, Gervais de Rouville, Gauwain, Camille Krantz, Georges Bousquet, Abel Flourens, Cavaignac. — *Maître des requêtes, commissaires du gouvernement* : MM. Gomel, Le Vavasseur de Précourt, Marguerie, Chante-Grellet. — *Auditeurs de 1re classe* : MM. Sauzey, Baudenet, Vandal, Saint-Paul. — *Auditeurs de 2e classe*: MM. Villetard de Prunières, de Moüy, Labiche, Bénac, Quennec, Guillemin, Romieu, Menant, Simon. — *Secrétaire* : M. Caille.

Section de l'intérieur, des cultes, de l'instruction publique et des beaux arts. — M. Collet, *président*. — *Conseillers d'Etat en service ordinaire*: MM. Castagnary, du Mesnil, Hippolyte Duboy, Flourens, Roussel. *Conseillers d'Etat en service extraordinaire* : MM. Camescasse, Gilbert Le Guay, Dumont. — *Maîtres des requêtes* : MM. Vacherot, de Salverte, Cotelle, Francisque Bonthoux, Hébrard de Villeneuve, Valabrègne. — *Auditeurs de 1re classe* : MM. Lyon, Sevène. — *Auditeurs de 2me classe*: MM. Blondot, Cottu, Mourier, Dubief. — *Secrétaire* : M. De Gislain.

Section des finances, des postes et télégraphes, de la guerre de la marine et des colonies. — M. l'intendant général Blondeau, *président*. — *Conseillers d'Etat en service ordinaire* : MM. le capitaine de vaisseau Gougeard, le vice-amiral Bourgeois, Hely

d'Oissel, le colonel Mojon, *Conseillers d'Etat en service extraordinaire* : MM. Dufrayer, de Roussy, Michaux, Lecler, Ambaud, Roucou. — *Maîtres des requêtes* : MM. de Richemont, Marques di Braga, Vergé, Paul Dislère, Bérard-Varagnac. — *Auditeurs de 1re classe* : MM. Jagerschmidt, Marcel. — *Auditeurs de 2me classe* : MM. Ducos, Turrel, Grenier. — *Secrétaire* : M. Jamet.

Section des travaux publics, de l'agriculture et du commerce. — M. Gendarme de Bévotte, *président*. — *Conseillers d'État en service ordinaire* : MM. Berger, Béral, Tétreau, Dunoyer, Chauchat. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire* : MM. Boyetet de Bagnaux. — *Maîtres des requêtes* : MM. Fabas, Chabrol, Cotelle, Roze. — *Auditeurs de 1re classe* : MM. Auburtin, Colson. — *Auditeurs de 2me classe* : MM. de Loménie, Manégat. — *secrétaire* : M. Delabarre.

BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE PRÈS LE CONSEIL D'ÉTAT.

MM. Rigaud, ✱, *président*; Collin, ✱, administrateurs de l'enregistrement et des domaines ; Géraud, ✱, directeur de l'enregistrement et du timbre du département de la Seine; Gonse, ✱, Griolet, ✱ ; Housset, ✱, Lehmanne ; Cailie, ✱, secrétaire du contentieux, *secrétaire-délégué*.

Tribunal des Conflits.

Le tribunal des conflits rétabli par la loi du 24 mai 1872 sur le Conseil d'État qui a remis en vigueur la loi du 4 février 1850, est chargé de régler les conflits d'attribution qui s'élèvent entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire.

Membres du Tribunal.

MM. le garde des sceaux, ministre de la justice, *président*; Collet, ✱, présid. de section au Conseil d'État, *vice-président*; Braun, Berger, Chauffour, conseillers d'État; Merville, Demangeat, Saint-Luc, Courborieu, conseillers à la Cour de cassation, Accarias, inspecteur général des études du droit; — *Membres suppléants* : MM. Mimerel et Hallays-Dabot, anciens avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

Commissaires du Gouvernement.

M. Gomel, maître des requêtes au Conseil d'État.
M. Ronjat, ✱, avocat général à la Cour de cassation.

Suppléants.

M. Chante-Grellet, maître des requêtes au Conseil d'État.
M. Tappie, avocat-général à la Cour de cassation.
Secrétaire : M. Boyeldieu d'Auvigny.

MINISTÈRES.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

M. Gambetta, député, *Ministre des Affaires Etrangères, Président du Conseil.*

M. Spuller, député, *sous-secrétaire d'Etat.*

CABINET DU MINISTRE. — M. Gérard, *chef*; M. Jusserand, *sous-chef.*

DIRECTION DU CABINET ET DU PERSONNEL DES FONDS ET DU CONTENTIEUX. — M. Pallain.

CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ETAT. — M. Deloncle, *chef.*

PROTOCOLE. — M. Mollard, *Ministre plénipotentiaire faisant fonctions de directeur.*

PERSONNEL — M. M. Blanchart, *sous-directeur.*

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES ET DES ARCHIVES. — M. le Bon de Courcel, conseiller d'État, ministre plénipotentiaire de 1re cl., *directeur.*— Sous-direction du Nord : M. Nisard *sous-directeur.* — Sous-direction du Midi : M. René Millet, *sous-directeur.* — Sous-direction des Archives : M. Girard de Rialle. *sous-directeur*

DIRECTION DES AFFAIRES COMMERCIALES. — M. Mariani, *directeur.* — Sous-direction du Nord : M. Clavery, *directeur-adjoint*, chargé de la sous-direction. — Sous-direction du Midi : M. Georges Louis, *sous-directeur.*— Sous-direction des chancelleries diplomatiques et consulaires : M. Belliard, *sous-directeur.*

DIRECTION DU CONTENTIEUX POLITIQUE ET COMMERCIAL. — M. Billot, ministre plénipotentiaire, *directeur.* — Sous-direction du Contentieux de droit public : M. Cogordan, *sous-directeur.* — Sous-direction du Contentieux de droit privé : M. Chevrey-Rameau *sous-directeur.*

DIVISION DES FONDS ET DE LA COMPTABILITÉ. — M. Brédif, *chef de division.*

COMMISSION DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES. — MM. Boissy d'Anglas, *député*; Edm. Turquet, *député*; Arnaud Baschet, *publiciste.*

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

M. Cazot, sénateur, *Garde des Sceaux, Ministre.*

M. Martin-Feuillée, député, *sous-secrétaire d'Etat.*

CABINET DU MINISTRE. M. Jacquin, ✲ *directeur*, — M. Mourrier, *chef.* — M. Gandez, *secrétaire particulier.* — M. Mola, ✲, *chef de bureau.*

Cabinet du sous-secrétaire d'Etat.—M. Blondot, *chef*. M. Ferré, *secrétaire particulier*.

Direction du personnel. — M. Jacquin, *directeur*. — 1er bureau. *Personnel des Cours, Tribunaux, etc.*, 2e bureau. *Personnel des justices de paix, etc.*; 3e bureau. *Algérie*.

Bureau de la comptabilité 1re section, *Comptabilité*. — 2e section, *Pension et secours*.

Division des affaires civiles. — M. Gonse, ✻ *chef de division*. — Bureau d'administration et de législation. — Bureau du notariat et des officiers ministériels.

Bureau du sceau.—M.A. d'Eyrand, *chef de bureau*.—1re section. Naturalisation. Admission des étrangers au domicile en France. Autorisation de servir à l'étranger. Dispenses d'âges et de parenté. — 2e section. Titres nobiliaires, majorats, dotations, changements et additions de noms, etc.

Direction des affaires criminelles et des graces. — M. Vételay, *directeur*. — 1er bureau. Affaires criminelles. — 2e bureau. Grâces. — 3e bureau. Statistique. — 4e bureau. Frais de justice.

Imprimerie nationale. — MM. Haureau, O. ✻, de l'Institut, *directeur*; de Picamilh, ✻, *sous-directeur*.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

M. Waldeck-Rousseau député, *Ministre*.

M. Margue député, *sous-secrétaire d'Etat*.

Cabinet du ministre.— M. Cazelles, ✻ *directeur du Cabinet et de la sûreté générale*; M. Foubert, ✻, *chef du secrétariat particulier*; M. Robert de Massy, *chef adjoint*.

Cabinet du sous-secrétaire d'état. — M. Lion, *chef du cabinet*; M. Brunot, *secrétaire particulier*:

Services placés sous les ordres immédiats du ministre. — Bureau de la correspondance générale : M. Fleury, O. ✻, *chef*. — Bureau du personnel : M. Farcinet, O. ✻ I, *chef*.—Bureau des secours généraux : M. Gallo, ✻, *chef*. — Service de la presse : M. Carles, O. ✻, *sous-directeur*.

Direction du secrétariat et de la comptabilité. —M. Rousseau, ✻, *directeur*.

Secrétariat. — 1er Bureau : *Secrétariat*; *Archives départementales, communales et hospitalières*; *bibliothèque*; *service intérieur de l'hôtel*. — 2e bureau : *Etablissements généraux de bienfaisance*. — 3e bureau : *Sociétés de secours mutuels*.

Comptabilité. — M. Borde, ✻, *sous-directeur.* — 1er bureau : *Opérations et écritures centrales.* — 2e bureau : *Ordonnancements.* — 3e bureau : *Comptabilité départementale.*

Direction de l'administration départementale et communale. — M. Gilbert-Le Guay, O. ✻, *directeur, Conseiller d'Etat en service extraordinaire.*

Administration générale et départementale. — 1er bureau : *Administration générale, élections, pensions.* — 2e bureau : *Administration départementale.* — 3e bureau : *Aliénés, enfants assistés, mendicité.*

Administration communale et hospitalière. — 1er bureau : *Administration financière des communes.* — 2e bureau : *Contentieux des communes.* — 3e bureau : *Voirie urbaine et vicinale.* — 4e bureau : *Construction et comptabilité des chemins vicinaux.* — 5e bureau : *Hospices communaux, bureaux de bienfaisance, monts-de-piété.*

Direction de l'administration pénitentiaire. — M. Michon, ✻, *directeur.* — 1er bureau : *Contrôle des dépenses et de la comptabilité; affaires diverses.* — 2e bureau : *Maisons centrales et pénitentiers agricoles.* — 3e bureau : *Maisons d'arrêt, de justice et de correction, établissements affectés aux individus condamnés pour faits insurrectionnels, etc.* — 4e bureau : *Jeunes détenus, patronage de libérés, personnel.* — 5e bureau : *Transfèrements.*

Direction de la sureté générale. (*Réunie au cabinet du ministre*). — M. Cazelles, ✻. *directeur.* — 1er bureau: *Correspondance politique et personnelle.* 2e bureau : *Police spéciale.* — 3e bureau : *Police administrative.* — 4e bureau : *Imprimerie et librairie.*

Service de l'Algérie. — M. Delabarre ✻, *chef du service.*

MINISTERE DES FINANCES.

M. Allain Targé, député, *Ministre.*

M. Lelièvre, député, *sous-secrétaire d'Etat.*

Direction du cabinet, du personnel et du matériel. — M. Boutin, ✻, *directeur.* — M. P. Laujalley, ✻, *chef du cabinet.*

Cabinet du sous-secrétaire d'état. — M. Rychmann, ✻, *chef du cabinet et du bureau central du personnel des administrations financières.*

Administration centrale du Ministère.

Inspection générale des finances. — M. Machart, ✻, *inspecteur des finances, chargé du bureau de l'inspection générale.*

Inspecteurs généraux des finances. — MM. de Maisonneuve, C ✻, Harmand, O ✻, Tronson du Coudray, O ✻, deColmont, ✻, Cavailhon, O ✻, marquis de Marguerie, O ✻, de Vergès, O ✻, Druilhet, O ✻, Rouget, ✻, Duparge, ✻, Jacquême, O ✻, Le Blant, ✻, Brodin, ✻, *inspecteurs généraux.*

Direction du contentieux, de l'inspection générale, de la statistique et de l'ordonnancement. — M. Pallain, ✻, *directeur, agent judiciaire du Trésor.* — 1er bureau : *inspection générale des Finances.* — 2e bureau : *agence judiciaire, affaires contentieuses, règlement des frais dûs aux officiers ministériels, recouvrement des débets des comptables, etc.* — 3e bureau : *actions judiciaires intentées ou défendues par le Trésor.* — 4e bureau : *examen et conservation des oppositions.* — 5e bureau : *bureau de statistique.* — 6e bureau : *ordonnancement et comptabilité des dépenses du Ministère.*

Direction du mouvement général des fonds. — M. Gay, O ✻, *directeur.* — M. Prevost, ✻, *sous-directeur.* — Section des opérations de trésorerie. — Bureau central. — Section, des ordonnances. — Bureau du service extérieur. — Bureau des écritures.

Direction de la dette inscrite. — M. Thiboust, O ✻, *directeur,* M. Grimprel, O ✻, *sous-directeur.* — Bureau central, 1re section, contentieux et correspondance; 2e section, contrôle administratif et comptabilité centrale. — Bureau du Grand-Livre. — Bureau du double du Grand-Livre. — Bureau des transferts et mutations. — Bureau des pensions. — Bureau des cautionnements.

Direction générale de la comptabilité publique. — M. de Roussy, G.O. ✻, conseiller d'État, *directeur-général.* — M. Couder, O ✻, *sous-directeur.* — Bureau central, écritures centrales du Trésor. — Budget général de l'État et affaires générales. — Bureau de la comptabilité des trésoriers payeurs généraux. — Bureau de la perception des contributions directes et de la comptabilité des percepteurs et receveurs des communes et établissements publics. — Bureau de la comptabilité des trésoriers-payeurs de l'Algérie, des colonies et des corps d'armée.

Bureau de la comptabilité des régies et administrations financières.

Caisse centrale du trésor public. — MM: Chazal, O, ✱ *caissier-payeur-central*. — Bureau central et de Comptabilité. — Contrôle des dépenses. — Opérations en numéraire. — Portefeuille du Trésor.

Service du payeur-central de la dette publique. — M. de Marcillac, O ✱, *payeur-central*. — Bureau central. — Bureau des paiements. — Bureau de la comptabilité.

Division du contrôle central. — M. de Boisdeffre, O ✱, *contrôleur central du Trésor, chef de la division*. — 1er bureau. contrôle des recettes et dépenses journalières de la caisse du Trésor. — 2e bureau : contrôle et visa des certificats d'inscription de rentes, des certificats de pensions et de secours, des cautionnements, etc.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

M. le général de division Campenon, C. ✱, *Ministre*.

M. Blandin, député, *sous-secrétaire d'Etat*.

Cabinet du ministre. — M. Prudhomme, O. ✱, *colonel d'infanterie; chef du cabinet*. — 1er bureau : *ouverture des dépêches, centralisation du travail pour le Président de la République, affaires réservées, etc.*, M. Ray, ✱, *chef*. — 2e bureau : *Correspondance générale, personnel des officiers généraux etc.*, M. Jeanson, O. ✱, *chef*.

État-Major général. — MM. de Miribel, O. ✱, *général de division, chef d'état-major général*; *colonel* Ferron, ✱, *colonel* de France, O. ✱, *sous-chefs d'état-major général* — *Dépôt de la guerre (en ce qui concerne les dépenses du dépôt)*; *Ecole supérieure de guerre (surveillance administrative et comptabilité) dépenses relatives à la télégraphie militaire et au service des chemins de fer de campagne*.

1re direction, (Infanterie). — M. le baron de Launay, C. ✱, *général de brigade, directeur*. *Matériel particulier de l'arme de l'infanterie*, *Prytanée militaire* ; *Ecole spéciale militaire* ; *Ecole militaire d'infanterie ; Ecoles de tir et de gymnastique* ; *Ecoles d'enfants de troupe*.

2e direction, (Cavalerie). — M. Augey-Dufresse, O. ✱, *colonel*, *directeur* ; M. Robert, *lieutenant-colonel, sous-directeur*. — *Remontes* ; *Ecole d'application de cavalerie*.

3e Direction, (Artillerie et équipages militaires), M. Tricoche O. ✱, *général de brigade, directeur*. — *Manufactures d'armes; Matériel de l'artillerie et des équipages militaires ; Ecole d'application de l'artillerie et du génie* ; *Ecoles d'artillerie*.

4e Direction, (Génie). — M. Gillon, O. ✻, *colonel, directeur.* — *Matériel du génie* ; *Ecole polytechnique* ; *Ecoles régimentaires du génie.*

5e Direction, (Services administratifs).— M. Perrier , O ✻, *intendant militaire directeur.—Personnels administratifs. Ecole d'administration de Vincennes*; *Ecole de médecine et de pharmacie militaire ; solde, revues. indemnités de route, transports généraux, habillement et campement* ; *vivres, fourrage et chauffages, hôpitaux, invalides, lits militaires.*

6e Direction, (Poudres et Salpêtres).— M. Maurouard O ✻. *inspecteur général des poudres et salpêtres, directeur. Matériel des poudres et salpêtres* ; *Ecole des poudres et salpêtres*

Direction du contrôle et de la comptabilité. — M. de Panafieu , O ✻, *directeur-général* ; MN. Fieffé de Liévreville, ✻, de Beaucourt , O ✻ , *sous-directeurs.* — *Budgets, contrôle et liquidation des dépenses, agence comptable* ; *fonds, ordonnances et comptes généraux* ; *comptes, matières, état des approvisionnements généraux* ; *Pensions et secours, archives, service intérieur du ministère.*

MINISTÈRE DE LA MARINE

M. Gougeard, Conseiller d'État, *Ministre.*

État-major du ministre. — MM. Peyron , C ✻ , contre-amiral, *chef d'état-major.* — Thierry, O ✻, capitaine de vaisseau, *aide de camp ;* Courrejolles, ✻, capitaine de frégate, *idem* ; Feumelan, ✻, lieut. de vaisseau, *officier d'ordonnance*; Bénier, ✻, idem, *idem* ; Kœnig, ✻, idem, *idem* ; Berand, capitaine en premier d'artillerie de marine, *idem* ; Berger, ✻, capitaine d'infanterie de marine, *idem.*

Cabinet du ministre. — M. Bernard, *capitaine de vaisseau, chef du cabinet.* — M. Ducos, *chef du cabinet particulier.* — 1er bureau ; *cabinet.* — M. Morel , ✻, *chef.* — 2e bureau : *Etat-major de la flotte*, M. Malcor, O ✻, *capitaine de vaisseau, sous-directeur, chargé du bureau.* — 3e bureau : *mouvements de la flotte et opérations militaires*, M Labrosse , ✻, *chef.*

1re direction. — personnel. — M. Motte, C. ✻, contre-amiral, *directeur.* — 1er bureau : *corps entretenus et agents divers.* — 2e bureau : *troupes de la marine.* — 3e bureau : *équipages de la flotte et justice maritime.* — 4e bureau : *Pêches et domanialité maritimes.* — 5e bureau : *Inscription maritime et police de la navigation.* — 6e bureau ; *solde, habillement et revues.*

2e DIRECTION. — MATÉRIEL. — M. de Fauque de Jonquières, C ✻, vice-amiral, *directeur*. — 1er bureau : *constructions navales et travaux hydrauliques*, M. de Bussy. — 2e bureau : *artillerie*. — 3e bureau : *approvisionnements généraux*. — 4e bureau : *Subsistance et hôpitaux*. 5e bureau : *Service technique de l'artillerie*, M. Bourdelles.

3e DIRECTION. — COMPTABILITÉ GÉNÉRALE. — M. Fournier, O. ✻ : *directeur*. — 1er bureau : *fonds et ordonnances*. — 2e bureau, *dépenses d'outre-mer*. — 3e bureau : *comptabilité centrale des fonds*. — 4e bureau : *comptabilité des matières*. — 5e bureau : *service intérieur, archives et bibliothèques*. — 6e bureau : *conservation des archives*.

INVALIDES DE LA MARINE. — M. Roubaud, *directeur*. — Bureau central des invalides. — Bureau des pensions et secours. — Bureau des prises, bris et naufrages, et du service des *gens de mer*.

CONTRÔLE CENTRAL. — MM. Vermot, C. ✻. *Inspecteur en chef*; Bideau, ✻, Gestin. ✻ Châtelain, ✻, *Inspecteurs*.

DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉPÔT DES CARTES ET PLANS. — M. le contre-amiral Duburqnois.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

M. Paul Bert, député, *Ministre*.

M. Chalamet, député, *sous-secrétaire d'Etat*.

CABINET DU MINISTRE. — M. N...., *chef*. *Affaires réservées et contentieuses*, M. Multier, *chef de bureau*.

DIVISION DU SECRÉTARIAT. — M. Charmes, *chef de division*.

1er Bureau : *Travaux historiques et sociétés savantes*. — 2e Bureau : *bibliothèques et souscriptions*.

DIRECTION DM L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. — M. Dumont, ✻, *directeur*. — 1er bureau : *inspection générale, facultés et écoles*. — 2e bureau : *administration académique, établissements scientifiques et littéraires, enseignement libre*. — 3e bureau : *matériel et comptabilité*.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. — M. Foncin C. ✻, *directeur*. — 1er bureau : *enseignement classique et enseignement spécial*. — 2e bureau : *personnel*. — 3e bureau : *matériel et comptabilité*.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. — M. Buisson, ✻, *directeur*. — 1er bureau : *personnel de l'enseignement primaire*. — 2e bureau : *contentieux et discipline de l'enseignement primaire*. — 3e bureau : *administration et matériel de l'enseignement primaire*. — 4e bureau : *comptabilité de l'enseignement primaire*. — 5e bureau : *bibliothèques scolaires*.

DIVISION DE COMPTABILITÉ. — M. Magnabal, ✻, *chef de division.* — 1er bureau : *comptabilité générale.* — 2e bureau : *pension de retraite.*

Service des Cultes.

1re DIVISION.—*Contentieux-fabriques ; pensions et secours ecclésiastiques ; personnel du clergé ; congrégations ; dons et legs ; contrôle administratif.* — M. Ch. Dumay, *chef de division.*

2e DIVISION. — *Secours aux édifices paroissiaux, administration temporelle des établissements diocésains, entretien des édifices concédés à ces établissements, comptabilité des cultes.* — M. Ch. Gillet, *chef de division.*

3e DIVISION. — *Cultes non catholiques.* M. Hepp, *chef de division.*

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

M. Raynal, député, *Ministre.*

M. Lesguillier, député, *sous-secrétaire d'Etat.*

CABINET DU MINISTRE. — M. Marcel, *chef.* — *Demandes d'audience.* — *Réceptions.* — *Rapports personnels avec les Chambres.* — *Communications avec la Presse.* — *Affaires réservées.*

CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ETAT. — M. Dubief, *chef.*

Direction du personnel et du secrétariat : M. Gonzay, ✻, *directeur.*

1re DIVISION. — M. Nobecourt, *chef de division,* — *Nominations, promotions et mouvements.*

2e DIVISION. — M. Bizé, ✻, *chef de division.* — *Frais et indemnités, pensions, secours, contrôle et statistique du personnel.*

Direction de la comptabilité : M. Boyer, ✻, *directeur.*

1re DIVISION. — M. Bouteiller, ✻, *chef de division* ; M. Traversa, *sous-chef faisant fonctions de chef de bureau* ; M. Debled, *caissier.*

2e DIVISION. — M. Génué, ✻, *chef de division* ; M. Maucourt, *chef de bureau.*

Direction des cartes, plans et archives et de la statistique graphique : M Cheyson, ✻, *ingénieur en chef directeur.*

DIVISION DES CARTES, PLANS ET ARCHIVES ET DE LA STATISTIQUE GRAPHIQUE. — M. Charle, ✻ *chef de division :* 1er bureau : *cartes et plans* ; 2e bureau : *archives* ; 3e bureau : *statistique graphique.*

Direction des routes, de la navigation et des mines. — M. Picard, O ✻, *ingénieur des ponts-et-chaussées, directeur.*

Division des routes et ports. — M. Grancoin, ✻, *chef de division.* — 1er bureau : *routes nationales,* — 2e bureau : *routes départementales ; police du roulage.* — *Service spécial de statistique.*

Division de la navigation. — M. Caulet de Longchamp, O. ✻, *chef de division.* — 1er bureau : *ports maritimes, phares et balises.* — 2e bureau : *rivières navigables et flottables.* — 3e bureau . *canaux de navigation.* — *Service spécial de statistique.*

Division du service hydraulique. — M. Chenou, ✻, *chef de division.* — 1er bureau : *irrigations et services divers.* — 2e bureau: *usines, desséchements, assainissements.*

Division des mines. — M. Dequet, ✻, *chef de division,* Mines et usines. — Statistique de l'industrie minérale.

Direction des chemins de fer de l'État M. Gauckler, Ingénieur en chef, *directeur.*

Direction générale des chemins de fer : M. Lesquillier, *sous-secrétaire d'Etat, directeur-général.*

Direction de la construction. — M. Leblanc, O. ✻, *inspecteur général des ponts-et-chaussées, directeur.*

1re Division.— *Etudes et travaux des chemins de fer non concédés :* M. N......, *chef de division.*

2e Division. — *Etudes et travaux des chemins de fer concédés :* M. de Muizon, ✻, *chef de division.*

3e Division. — *Contrôle des comptes des Compagnies et statistique des chemins de fer :* M. Systermans, ✻, *chef de division.* — 1er bureau : *contrôle des comptes des Compagnies des chemins de fer :* 2e bureau : *statistique des chemins de fer.*

Direction de l'exploitation.— M.N...

Division de l'exploitation. — M. Rougeot de Briel, ✻, *chef de division* — 1er bureau : *exploitation commerciale.* — 2e bureau : *exploitation technique.* — 3e bureau : *rapports avec les autres départements ministériels ; conventions internationales ; services extérieurs des Compagnies ; inventions.*

Direction des bâtiments civils et palais nationaux : M. Langlois de Neuville, O. ✻, *directeur.*

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DES COLONIES.

M. Maurice Rouvier, député, *Ministre.*

M. Félix Faure, député, *sous-secrétaire d'État.*

Cabinet du ministre. — M. Richaud, *chef du cabinet.*

Direction du secrétariat et de la comptabilité. — MM. Boyetet de Bagnauy, *conseiller d'Etat*, *directeur*. — Grison, ✻, *sous-directeur*.

1er bureau. — *Secrétariat et personnel*. — M, Edme, ✪ A. *chef*.
2e — — *Comptabilité*. — M. Gauthier, *chef*.
3e — — *Statistique générale*. — M. Loua, *chef*.

Direction du commerce intérieur. — MM. Girard, O. ✻, ✪ I, *directeur*; Rougeot, ✻, *sous-directeur*. — 1er bureau : *commerce*, M. Vannacque, *chef*. — 2e bureau : *industrie et brevets d'invention*, M. Dumoustier de Frédilly, ✪ A, *chef*. — 3e bureau : *police sanitaire et industrielle*, M. Nicolas, ✻, ✪ A. *chef*. — 4e bureau : *enseignement commercial et travail des enfants dans les manufactures*; M. Roux, ✻, ✪ A. *chef*.

Direction du commerce extérieur. — MM. Marie, C. ✻, *directeur*; Hédouin, O. ✻, *sous-directeur*. — 1er bureau : *législation commerciale et tarifs de douanes en France*, M. Fréauff-Ozenne, ✻, *chef*. — 2e bureau : *législation commerciale et tarifs de douanes à l'étranger*, M. Ris, ✻, *chef*. — 3e bureau : *mouvement général du commerce et de la navigation*, M. Thibault, ✻, *chef*.

Direction des colonies. — M. Michaux, O. ✻, ✪ I, *directeur*. — 1er bureau : *administration générale et municipale*. — 2e bureau : *cultes, instruction publique, travaux publics, colonisation, affaires militaires et maritimes*. — 3e bureau : *justice et régime pénitentiaire*. — 4e bureau : *fonds, hôpitaux, vivres*.

MINISTÈRE DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

M A. Cochery, député, *Ministre*.

Direction du cabinet et du service central. — M. G. Cochery, ✻, *directeur*. — Cabinet, contentieux, service intérieur, conventions internationales concernant les télégraphes, baux, copies de dépêches, mandats télégraphiques.

Personnel. — M. Fribourg, O. ✻, *sous-directeur*.

Direction du matériel et de la construction. — M. Bergon, O ✻, *directeur* — Construction et entretien des lignes aériennes, matériel des bureaux, construction et entretien des lignes spéciales, liquidation des dépenses et comptabilité, matières.

Direction des services sédentaires. — M. Baron O. ✻, *directeur*. — *Service sédentaire de bureaux*; *transmission télégraphique*; *distribution*.

Direction des correspondances postales. — M. Besnier. O ✻, *directeur*. — Correspondance intérieure, correspondance étrangère,

service maritime, service des colis postaux, franchises, contraventions, fabrication des timbres postes.

DIVISION DE LA STATISTIQUE, DES RENSEIGNEMENTS ET DES RÉCLAMATIONS. — M. Lefebvre de la Boulaye, ✲, administrateur. — Statistique et enseignement. — Réclamations.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ. — M. Chassinat, O, ✲, *directeur*. — Ordonnancement des dépenses. — Vérification des produits, Articles d'argent.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

M. Paul Devès, député, *ministre*.

M. Ed. Gaze, député, *sous-secrétaire* d'Etat.

CABINET DU MINISTRE. — M. Paupelyn, *chef*; M. Cabaret, *sous-chef*.

CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT. — M. Manégat, *chef*, M. Blanc, *chef-adjoint*.

DIVISION DU SECRÉTARIAT ET DE LA COMPTABILITÉ. — 1er bureau, *secrétariat*.

PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE. — 2e bureau.

COMPTABILITÉ CENTRALE, 3e bureau, *caisse et services intérieurs*.

DIRECTION DE L'AGRICULTURE. — 1re division. — 1er bureau : *Enseignement agricole*. — 2e bureau : *Écoles et services vétérinaires*.

2e DIVISION. — 1er bureau : *Encouragements à l'agriculture*. — 2e bureau : *Subsistances, législation rurale et secours pour pertes matérielles et événements malheureux*. — 3e bureau : *Statistique agricole et bibliothèque*.

DIVISION DE L'HYDRAULIQUE AGRICOLE. — 1er bureau : *Irrigation, drainage et services divers*; 2e bureau : *Desséchements et assainissements*,

DIRECTION DES HARAS. — 1er bureau : *Administration des dépôts d'étalons*; 2e bureau : *Remonte des haras et encouragements à l'industrie chevaline*.

ADMINISTRATION DES FORÊTS. — *Service du personnel et du contrôle*; *service de l'aménagement et de l'exploitation; service de reboisements et travaux*; *service du contentieux et de la comptabilité*.

MINISTÈRE DES ARTS.

M. Antonin Proust, député, *Ministre*.
M. Tétreau, conseiller d'Etat, *secrétaire-général*.
Cabinet du Ministre. — M. George Caute, *chef*
M. Armand Dayot, *sous-chef*.
M. Dutert, *directeur de l'enseignement*.
M. Mantz, *directeur de la conservation*.

TABLEAU DES PRÉFECTURES ET ÉVÊCHÉS DE FRANCE.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES.
		MM.	NN. SS.	
Ain	Bourg	Stéhélin, ✻	Soubirane	Belley.
Aisne	Laon	Sebline, ✻, ✪ A	Thibaudier, ✻	Soissons.
Allier	Moulins	Le Mallier	De Dreux-Brézé	Moulins.
Alpes (B.)	Digne	Danican-Philidor, ✻, ✪ A.	Vigne	Digne.
Alpes (H.)	Gap	Vernet, ✪ A	Jacquenet	Gap.
Alpes-Marit.	Nice	Cte de Brancion, C ✻	Balaïn	Nice.
Ardèche	Privas	Faure	Bonnet	Viviers.
Ardennes	Mézières	Blondin, ✻	Langénieux	Reims (Marne).
Ariége	Foix	Vimont, O ✻,	Rougerie	Pamiers.
Aube	Troyes	Rondineau, ✻	Cortet, ✻	Troyes.
Aude	Carcassonne	Bossu	Billard	Carcassonne.
Aveyron	Rhodez	André	Bourret	Rodez.
Bouches-du-Rhône	Marseille	Poubelle, ✻, ✪ I	FORCADE, O ✻	AIX, Arles et Embrun.
			Robert	Marseille.
Calvados	Caen	Monod, ✻	Hugonin, ✻	Bayeux.
Cantal	Aurillac	Deron, ✻,	Baduel	Saint-Flour.
Charente	Angoulême	Cleiftie	Sebaux	Angoulême.
Charente-Inf.	La Rochelle	Lagarde, ✻	Thomas, ✻	La Rochelle.
Cher	Bourges	Ribert, ✻, ✪ I	Marchal	BOURGES.
Corrèze	Tulle	Briens	Dénechaux	Tulle.
Corse	Ajaccio	Gragnon	De la Foata	Ajaccio.
Côte-d'Or	Dijon	Duval, ✻	Rivet, O ✻	Dijon.
Côtes-du-Nord	Saint-Brieuc	Bertereau, ✻	David, O ✻	Saint-Brieuc.
Creuse	Guéret	Javal	Lamarou	Limoges (Haute-Vienne).
Dordogne	Périgueux	Calusse, ✻	Dabert, ✻	Périgueux.
Doubs	Besançon	Galtié	Paulinier ✻	BESANÇON et Haute-Saône.
Drôme	Valence	Najean	Cotton	Valence.
Eure	Évreux	Barrême	Grolleau	Évreux.
Eure-et-Loir	Chartres	Floret	Regnault ✻	Chartres.
Finistère	Quimper	Lagrange de Langre, O ✻.	Nouvel	Quimper.
Gard	Nîmes	Dumarest	Besson	Nîmes.
Garonne (H.)	Toulouse	Saisset-Schneider, O ✻	DESPREZ, O ✻	TOULOUSE et Narbonne.
Gers	Auch	Delatte	GÉRAULT DE LANGALERIE, ✻	AUCH.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES.
		MM.	NN. SS.	
Gironde.....	Bordeaux ...	Doniol, C ✻.............	S. E. le Cardinal DONNET, G. C ✻.	BORDEAUX.
			Roullet de la Bouillerie, ✻. archev. de Perga *in partibus, coadjuteur*.	
Hérault	Montpellier..	Fresne, ✻	De Cabrières.......	Montpellier.
Ille-et-Vilaine	Rennes......	P. André, ✻	Place	RENNES.
Indre.	Châteauroux	Proudhon	Marchal	BOURGES (Cher)
Indre-et-Loire	Tours.......	Daunassans, O ✻, ✪ A...	COLET, O ✻	TOURS.
Isère	Grenoble....	Pointu, ✻	Fava	Grenoble.
Jura........	Lons-le-Sauln	Berniquet	Marpot	Saint-Claude.
Landes......	Mont-de-Mars	Maréchal Lebrun, ✻	Delannoy, ✻.......	Aire.
Loir-et-Cher.	Blois	Léon Cohn, ✻	Laborde..........	Blois.
Loire	St-Étienne...	Thompson, ✻, ✪ A	Caverot	Lyon (Rhône).
Loire (Haute)	Le Puy......	De Lamer, ✻	Lebreton, O ✻.....	Le Puy.
Loire-Infér ..	Nantes......	Herbette, ✻, ✪ A........	Le Coq...........	Nantes.
Loiret	Orléans.	Regnault, ✻............	Coullié	Orléans.
Lot	Cahors......	G. Graux..............	Grimardias, ✻	Cahors.
Lot-et-Garon.	Agen........	Henry, ✻	Fonteneau, ✻......	Agen.
Lozère	Mende	Lebœuf................	Costes............	Mende.
Maine-et-Loir	Angers......	Schnerb, O ✻	Freppel, ✻........	Angers.
Manche	St-Lô	Filippini, ✻, ✪ A	Germain..........	Coutances.
Marne	Châlons.	Delasalle, O ✻..........	LANGENIEUX, ✻...	REIMS (Arr. de Reims et Arden.
			Meignan, ✻	Châlons.
Marne (H) ...	Chaumont...	Dufresne..............	Bouange..........	Langres.
Mayenne	Laval.......	Genouille..............	Le Hardy du Marais	Laval.
Meurthe et Moselle	Nancy.......	Baile	Foulon, ✻	Nancy.
Meuse.......	Bar-le-Duc ..	Robert de Massy	Hacquart, O ✻	Verdun.
Morbihan ...	Vannes......	Val-Durand............	Bécel, ✻..........	Vannes.
Nièvre	Nevers......	Levaillant..............	Lelong...........	Nevers.
Nord........	Lille........	Paul Cambon, O ✻, ✪ I..	DUQUESNAY.....	CAMBRAI.
			Monnier, évêque *in partibus* de Lydda.	
Oise........	Beauvais....	Jabouille, ✻, ✪ A	Dennel...........	Beauvais.
Orne	Alençon	Reboul, ✻..............	N................	Séez.
Pas-de-Calais.	Arras.......	Bihourd, ✻.............	Lequette, ✻	Arras.
Puy-de-Dôme	Clermont-F..	P. Glaize, ✻, ✪ A	Boyer............	Clermont
Pyrénées (B).	Pau	Laurens, ✻, ✪ A........	Ducellier.........	Bayonne

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES.
		MM.	NN. SS.	
Pyrénées (H).	Tarbes......	Drouin..................	Jourdan, ✱........	Tarbes.
Pyrénées-Or.	Perpignan...	Rivaud, ✱.............	Caraguel..........	Perpignan.
Rhin (Haut)..	Belfort......	Gros......................	Foulon............	Nancy.
Rhône	Lyon.........	Oustry, O ✱	CAVEROT, O ✱....	LYON et Vienne.
Saône (H)....	Vesoul......	Michel..................	Paulinier, ✱.......	Besançon (Doubs)
Saône-et-Loire	Mâcon	Hendlé, O ✱, ✪ A.......	Perraud, ✱........	Autun.
Sarthe......	Le Mans.....	Chapron, ✱.............	D'Outremont.......	Le Mans.
Savoie	Chambéry...	Bargeton, O ✱..........	LEUILLIEUX....... Rossel........... Turinaz..........	CHAMBÉRY. St-Jean de Maurienne Tarentaise.
Savoie (H.) ..	Annecy	Lefebvre du Grosriez.....	Isoard............	Annecy.
Seine.......	PARIS	Hérold, ✱, sénateur......	S. E. le Cardinal GUIBERT, O ✱... Richard, év. *coadjut.*	PARIS.
Seine-Infér...	Rouen.......	Renaud, ✱............	DE BONNECHOSE, C ✱............	ROUEN.
Seine-et-Marn	Meaux	Patinot, O ✱............	Allou, O ✱......... de Briey, *coadj*r....	Meaux.
Seine-et-Oise	Versailles...	Bon Cottu, O ✱, ✪ I	Goux.............	Versailles.
Sèvres (Deux)	Niort........	Grimanelli.............	Bellot des Minières..	Poitiers (Vienne et Deux-Sèv.)
Somme	Amiens......	Spuller, ✱............	Guilbert, ✱.......	Amiens.
Tarn.......	Alby........	Galtié, ✱............	RAMADIÉ, ✱	ALBY.
Tarn-et-Gar..	Montauban ..	de Selves.............	Friard, ✱.........	Montauban.
Var.........	Draguignan..	Favalelle.............	Terris............	Fréjus et Toulon.
Vaucluse....	Avignon.....	Assiot..................	Hasley............	AVIGNON.
Vendée......	La Roche-s.-Yon.	De Girardin, ✱	Cateau...........	Luçon.
Vienne......	Poitiers.....	Obissier-St-Martin, ✱.....	Bellot des Minières.	Poitiers (Vienne et Deux-Sèv.)
Vienne (H.)..	Limoges.....	Massicault, O ✱, ✪ A....	Lamarou..........	Limoges.
Vosges......	Épinal......	Bœgner, ✱, ✪ A	De Briey..........	Saint-Dié.
Yonne.......	Auxerre.....	Laffon................	BERNADOU, O ✱...	SENS et Auxerre

Administration départementale de l'Algérie.

Département d'Alger, M. Firbach, O ✱, préfet; — Département d'Oran, M. Laugier, préfet; Département de Constantine, M. Doucin, préfet

Evêchés des Colonies, suffragants de l'archevêché de Bordeaux.

Saint-Denis (Ile de la Réunion, Afrique)........................ Mgr. Soulé
Basse-Terre (Guadeloupe, Antilles)........................ Blanger.
St-Pierre et Port-de-France (Martinique, Antilles)............... Carméné.
Sénégal.. Dubois.

Evêchés d'Algérie, suffragants de l'archevêché d'Alger.

Archevêque d'Alger, Mgr. Allemand-Lavigerie, O ✱; Duserre, *coadjuteur*
Evêque d'Oran, Mgr. Ardin. — Évêque de Constantine, Mgr. Combes

ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

DÉPARTEMENT DU NORD.

Le département du Nord, dont le chef-lieu est Lille, est divisé en sept arrondissements de sous-préfectures ayant pour chefs-lieux Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes, Douai et Valenciennes.

ANCIENS PRÉFETS.

Le département a eu successivement pour Préfets :

M. Joubert, ex-constituant, nommé à la création, puis, commissaire général des relations commerciales en Hollande.

M. Dieudonné, officier de la Légion d'Honneur, membre du tribunal, nommé le 3 pluviôse an IX, décédé à Saint-Saulve, le 27 vendémiaire an XIV.

M. de Pommereul, général de division, baron de l'Empire, membre de la Légion d'Honneur, auparavant préfet d'Indre-et-Loire, nommé le 16 frimaire an XIV, puis, Conseiller d'État, directeur-général de l'imprimerie et de la librairie.

M. Duplantier, baron de l'Empire, officier de la Légion d'Honneur, auparavant préfet des Landes, nommé le 30 novembre 1805, décédé à Paris, le 6 février 1814.

M. le comte Beugnot a administré le département pendant le premier trimestre de 1814, comme conseiller d'État en mission.

M. le baron Siméon, grand officier de la Légion d'Honneur, chevalier de l'ordre royal de Saint-Hubert de Bavière, nommé le 2 mai 1814, puis, pair de France et ministre d'État.

M. Dupont-Delporte, maître des requêtes au Conseil d'État, nommé le 22 mars 1815.

M. Dupleix de Mézy, commandeur de la Légion d'Honneur, nommé le 12 juillet 1815, puis, conseiller d'Etat, directeur-général des postes.

M. le comte de Rémusat, grand'croix de l'ordre de Saint-Hubert de Bavière, chevalier de la Légion d'Honneur, auparavant préfet de la Haute-Garonne, nommé le 5 février 1817.

M. le comte H. de Murat, conseiller d'État, commandeur de la Légion d'Honneur, nommé le 3 janvier 1822, puis pair de France.

M. le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont, conseiller d'État, officier de la Légion d'Honneur et chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, auparavant préfet de la Loire-Inférieure, nommé le 3 mars 1828, puis député du Nord.

M. le vicomte de Villers du Terrage, ancien préfet, officier de la Légion-d'Honneur, nommé le 19 août 1830; puis pair de France.

M. le baron Méchin, conseiller d'État, membre de la Chambre des députés, ancien préfet, grand officier de la Légion d'Honneur, officier de l'ordre de Léopold, nommé le 17 novembre 1830.

M. le vicomte de Saint-Aignan, conseiller d'État, officier de la Légion d'Honneur et de l'ordre de Léopold, nommé le 30 janvier 1839; puis, conseiller d'État en service ordinaire et député du Nord.

M. le baron Maurice Duval, pair de France, conseiller d'État, grand officier de la Légion d'Honneur, chevalier de l'ordre de la Couronne de Fer, nommé le 15 mai 1845.

M. Ém. Desmousseaux de Givré, officier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, auparavant préfet des départements de l'Aisne et du Pas-de-Calais, nommé le 4 janvier 1847.

M. Anthony-Thouret, commissaire du Gouvernement, préfet provisoire, arrivé à Lille le 26 février 1848.

MM. Ch. Delescluse et D. Pillette ont administré le département, le premier comme commissaire-général de la République, le second comme commissaire-adjoint, depuis le 10 mars 1848, jusqu'au 18 mai suivant.

M. Durand-St-Amand, auparavant maire du 7e arrondissement de Paris, nommé le 29 mai 1848, ensuite préfet de la Creuse, de l'Hérault et de Vaucluse, décédé en 1864.

M. David, ancien sous-préfet de Douai, nommé le 24 janvier 1849.

M. Vaïsse, commandeur de la Légion d'Honneur, auparavant préfet du Doubs, nommé le 20 novembre 1849; ensuite ministre de l'Intérieur, conseiller d'État et sénateur, décédé en 1864.

M. Besson, grand officier des ordres de la Légion d'Honneur et de Léopold de Belgique, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne, nommé le 17 mars 1851, auparavant préfet des départements du Jura, de Maine-et-Loire, et de la Haute-Garonne, puis préfet des Bouches-du-Rhône et conseiller d'Etat.

M. Collet-Meygret, commandeur des ordres de la Légion d'Honneur et de Léopold de Belgique, grand'croix de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, nommé le 30 juin 1857; auparavant préfet et directeur-général de la sûreté publique.

M. Vallon (Paul-Louis-Marie-Athanase-Léonard), grand officier de la Légion d'Honneur, commandeur de l'ordre de Léopold de Belgique, officier de l'Instruction publique ; auparavant préfet de Maine-et-Loire, nommé le 20 octobre 1857 ; décédé en fonctions le 5 novembre 1865.

M. Piétri, commandeur de la Légion d'Honneur, nommé le 12 novembre 1865 ; auparavant préfet de l'Hérault, puis, préfet de police.

M. L. Sencier, grand officier de la Légion d'Honneur, nommé le 19 février 1866 ; auparavant préfet de la Loire, puis conseiller d'État, directeur-général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur, puis, conseiller d'État chargé de l'Administration du département du Rhône.

M. de Saint-Paul, grand officier de la Légion d'Honneur, officier de l'Instruction publique, grand'croix de divers ordres, etc, nommé le 23 décembre 1868, sénateur, chargé de l'Administration du département du Nord, auparavant directeur-général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur.

M. Léon Masson, chevalier de la Légion d'Honneur, nommé le 30 janvier 1870.

M. A. Testelin, membre du Conseil général, nommé le 6 septembre 1870 ; puis, Commissaire de la Défense des départements de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

M. Pierre Legrand, avocat, nommé le 16 septembre 1870.

M. Paul Bert, nommé le 22 janvier 1871.

M. Ernon Hendlé, nommé le 7 février 1871.

M. Baron, avocat, *Préfet par intérim*, nommé le 7 février 1871.

M. Clebnewerck de Crayencour, vice-président du Conseil de Préfecture, nommé par décret du 6 mars 1871, *Préfet par intérim*.

M. Baron, réintégré dans les fonctions de *Préfet par intérim*, par décision ministérielle du 6 mars 1871.

M. le baron Séguier, officier de la Légion d'Honneur, nommé le 20 mars 1871.

M. Limbourg, nommé le 19 décembre 1873. N'a pas été installé.

M. le baron Le Guay, (O ✻), conseiller d'État, nommé le 21 décembre 1873 ; depuis sénateur.

M. Lizot (O ✻), nommé le 21 mars 1876, puis Préfet de la Seine-Inférieure.

M. Welche (C ✻), conseiller d'État, nommé le 19 mai 1877, puis ministre de l'Intérieur.

ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE.

PRÉFECTURE.

Le Préfet est le seul représentant légal de l'État et du Département ; il est le chef supérieur de tous les services publics généraux et départementaux.

Il fait exécuter les lois et actes du Gouvernement et, en vertu de ses pouvoirs de haute police, assure l'ordre et la liberté publics ; il administre le département ; enfin, il exerce un pouvoir de tutelle sur les communes et établissements publics du Département.

Préfet : M. Paul Cambon, O ✻, I ✿, G O ✠.

Cabinet du préfet. — Affaires politiques. — Mesures d'ordre public. — Ouverture et classement de la correspondance. — Audience du Préfet. — Personnel administratif, personnel des commissaires de police. — Légion d'Honneur. — Distinctions honorifiques et Ordres étrangers. — Belles actions. — Secours individuels. — Bureaux de tabac.

M. Delpech, ✿ A, Conseiller de Préfecture, ***délégué à la direction du cabinet***

MM. Contamine, *secrétaire particulier du Préfet* ; Révei, *employé de 1re classe.*

SECRÉTARIAT-GÉNÉRAL.

Le secrétaire-général signe les expéditions des actes de l'autorité publique et garde les papiers et archives. Il est le chef supérieur des bureaux de la Préfecture et le suppléant ordinaire du Préfet : Il est, à titre permanent, chargé d'une partie de l'administration départementale, par délégation et sous la direction du Préfet. — Il est commissaire du Gouvernement près le Conseil de préfecture.

Secrétaire-général : M. Gabriel Bouffet, A ✿.

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Le Conseil de préfecture prononce sur les demandes à fin de décharge et réduction de contributions directes et taxes assimilées; sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux publics et l'administration concernant le sens et l'exécution des clauses de leurs marchés ; sur les demandes d'indemnités pour dommages causés par l'exécution de travaux publics à raison d'extraction de matériaux dans les propriétés privées pour lesdits

travaux ; sur les difficultés en matière de grande voirie ; sur les réclamations contre les élections de maires, conseillers municipaux, conseillers d'arrondissement, prudhommes délégués sénatoriaux ; sur les réclamations contre les décisions des municipalités, en matière de logements insalubres ; sur la comptabilité des communes et établissements de bienfaisance dont le revenu ordinaire est inférieur à 30,000 francs ; sur les procès-verbaux pour contravention de grande voirie ; sur les demandes d'autorisation de plaider des communes et établissements de bienfaisance, etc. — Le Conseil de préfecture n'est pas *juge ordinaire* du contentieux administratif et un texte formel de loi est nécessaire pour lui attribuer compétence : Ses arrêtés peuvent toujours être attaqués suivant les cas, devant le Conseil d'Etat ou la cour des comptes.

Toutes les requêtes et mémoires, soit en demandant, soit en défendant, sauf en matière électorale et en matière de contributions quand il s'agit de cotes inférieures à 30 francs, doivent être rédigés sur papier timbré et adressés ou déposés au greffe du Conseil.

Les audiences du Conseil de préfecture, statuant en matières contentieuses, sont publiques, mais les parties ne sont prévenues du jour où les affaires sont appelées que si elles en ont exprimé préalablement le désir. — Après le rapport fait sur chaque affaire par un des conseillers, les parties peuvent présenter des observations orales, soit en personne, soit par mandataire, après quoi le commissaire du Gouvernement donne ses conclusions. — Les comptes des communes et établissements de bienfaisance ne sont pas jugés en séance publique, mais le président et le conseiller rapporteur peuvent ouïr en son cabinet les observations orales des intéressés. (Loi du 21 juin 1865 et décret du 12 juillet suivant).

La présence de trois conseillers est nécessaire à la validité des délibérations. Lorsque le Préfet assiste à la séance du Conseil, il le préside ; il a voix prépondérante en cas de partage.

Le Conseil de préfecture tient ses séances les lundi, mercredi et vendredi, à une heure : séances publiques ordinaires les mercredi, séances publiques extraordinaires suivant les besoins du service.

COMPOSITION DU CONSEIL.

MM. le Préfet, *président* ; Arnauld de Praneuf, I. ✪, *vice-président* ; Delpech, A. ✪, Delaporte et Joppé, *conseillers*.

En cas d'empêchement, les membres du Conseil de préfecture sont suppléés par des membres du Conseil général.

Commissaire du Gouvernement, M. le secrétaire-général et, à son défaut, un des conseillers.

GREFFE. — MM. Bury, *chef de bureau, secrétaire-greffier*, Leplus, *commis-greffier* ; Bouchez, *employé*.

CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT (1).

Le *Conseil général* a, chaque année, deux sessions ordinaires qui s'ouvrent, l'une le premier lundi qui suit le 15 août, l'autre le second lundi qui suit le jour de Pâques. La première ne peut durer plus d'un mois; la seconde plus de quinze jours.

Le Conseil général nomme, parmi ses membres, le président, les vice-présidents et les secrétaires.

Il exerce les attributions qui lui sont déférées par la loi du 10 août 1871.

Le nombre des membres du Conseil général est de 61, un par canton, et répartis comme suit entre les sept arrondissements, savoir: Dunkerque, 7; Hazebrouck, 7; Lille, 17; Cambrai, 7; Avesnes, 10; Douai, 6; Valenciennes, 7.

Conformément à la loi du 10 août 1871, il a été procédé, le 16 septembre suivant, le 8 novembre 1874, le 4 novembre 1877 et le 4 juillet 1880, à l'élection des membres du Conseil général et des Conseils d'arrondissement.

Le Conseil général est composé comme suit :

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes-Nord,	Ernest Legrand, avocat à Avesnes.
Avesnes-Sud,	Jules Hiroux, industriel, à Sains.
Bavai,	Darche Levent à Bavai.
Berlaimont,	Evrad Eliez, notaire et maire, à Berlaimont.
Landrecies,	Marie-Soufflet, A. ✿, propriétaire à Landrecies.
Le Quesnoy-Est,	Boulangé, A. ✿, agriculteur, maire de Salesches.
Le Quesnoy-O.,	Baron de l'Epine, propr. à Wargnies-le-Petit.
Maubeuge,	Sculfort, industriel à Maubeuge.
Solre-le-Château,	Duponchel, maître de verreries à Sars-Poteries.
Trélon,	Boussus, ✵, filateur à Wignehies.

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai-Est,	Cirier, député, avocat à Cambrai.
Cambrai-Ouest,	Bernard, député, fab. de sucre à Aubencheul-au-Bac
Carnières,	Telliez, ✵, propriétaire à Carnières.
Clary,	Dutemple, ancien notaire à Walincourt.
Le Câteau,	Ch. Seydoux, O. ✵, I. ✿, ✠, manuf. au Câteau.
Marcoing,	Crépin, ✵, propriétaire, cultivateur et maire à Noyelles-sur-l'Escaut.
Solesmes,	Macarez, ✵, industriel à Saint-Python.

(1) Voir à la 3e partie de l'Annuaire le tableau des présidents, vice-présidents et secrétaires depuis l'an VIII.

Arrondissement de Douai.

Arleux, Ch. Mention, propriétaire, à Douai.
Douai-Nord, Alain-Chartier, ✻, A ✪, industriel à Douai.
Douai-Ouest, Giroud, ✻, A. ✪, député à Douai
Douai-Sud, Ed. Fiévet, fabric. de sucre à Sin.
Marchiennes. Baron de Bouteville, propriétaire à Hornaing.
Orchies. Des Rotours, député, maire d'Avelin.

Arrondissement de Dunkerque.

Bergues, Claeys, maire de Bergues.
Bourbourg, Demeunynck, ✻, ancien maire de Bourbourg, docteur en médecine, à Bourbourg.
Dunkerque-Est, Gustave Lemaire, avoçat, à Dunkerque.
Dunkerque-O., Trystram, deputé, négociant et président de la Chambre de Commerce, à Dunkerque.
Gravelines, Goussard, O. ✻, ancien président de section au Conseil d'Etat (à Watten).
Hondschoote, Boudewel, notaire, à Hondschoote.
Wormhoudt, Bergerot, député, maire à Esquelbecq.

Arrondissement d'Hazebrouck.

Bailleul-N.-E., Biesval, propriétaire à Bailleul.
Bailleul-S.-O., Plichon, O. ✻ C ✠, député, à Bailleul.
Cassel, Desmyttère, ✻, propriétaire et maire à Cassel.
Hazebrouck-N., Jeets de Metershof, propriétaire à Hazebrouck.
Hazebrouck-S., Massiet du Biest, sénateur, maire à Hazebrouck
Merville, Duquenne, négociant à La Gorgue.
Steenvoorde, Outters, député, notaire à Steenvoorde.

Arrondissement de Lille.

Armentières. Aug. Mahieu, manufacturier, maire d'Armentières.
Cysoing, Georges Brame, ✻, député, propriétaire à Hem.
Haubourdin, Auguste Potié, agriculteur à Haubourdin.
La Bassée, Édouard Chombart, maire d'Herlies.
Lannoy, Bouchery, maire de Sailly.
Lille-Centre, P. Legrand, avocat, député, à Lille
Lille-Nord-Est, Jules Dutilleul, ✻, A. ✪. sénateur, propriétaire à Lille.

Lille-Ouest.	Albert Legrand, industriel, maire de St-André.
Lille-Sud-Est,	N......
Lille-Sud-Ouest,	Testelin, docteur en médecine, sénateur à Lille
Pont-à-Marcq,	Desmoutier, ✲, cult. et propr. à Mons-en-Pévèle
Quesnoy-sur-D.,	Meurillon, notaire à Comines.
Roubaix-Est,	Pierre Catteau, ✲, manufacturier à Roubaix.
Roubaix-Ouest,	Emile Moreau, ingénieur à Roubaix.
Seclin,	Desmazières, industriel, maire à Seclin.
Tourcoing-Nord,	Ch. Jonglez, à Tourcoing.
Tourcoing-Sud,	Desurmont, ✲, propriétaire à Tourcoing.

Arrondissement de Valenciennes.

Bouchain,	Caullet, fabricant de sucre, maire à Haspres.
Condé,	Dervaux, ✲, industriel à Condé.
St-Amand, r. d.,	Sirot; maître de forges à St-Amand.
St-Amand, r. g.,	L. Legrand (de Lecelles), avocat à Douai.
Valenciennes-E.,	Bultot, ✲, A ✿, maire de Valenciennes.
Valenciennes-N,	Jules Rousseau, propriétaire à Valenciennes.
Valenciennes-S.,	Louis Legrand (de Valenciennes), avocat, docteur en droit, docteur ès lettres et député, à Valenciennes.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

Instituée par la loi du 10 *août* 1871.

La Commission départementale exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par le titre VI de la loi du 10 août 1871. Les membres qui la composent, élus dans le sein du Conseil, sont au nombre de sept, savoir :

MM. Claeys, *président* ; Alain Chartier, *secrétaire* ; Joets de Metershof, Potié, Macarez, Eliez et Dervaux

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Aux termes de l'article 21 de la loi du 10 août 1871, les Conseils généraux doivent être renouvelés par moitié tous les trois ans.

Par délibération du 6 novembre 1871, le Conseil général a divisé les cantons du département représentés par ses membres, en deux séries, ainsi composées :

1re Série. 30 cantons. — Avesnes-Sud, Berlaimont, Maubeuge, Le Quesnoy-Ouest, Trélon, Cambrai-Ouest, Clary, Marcoing, Douai-Nord, Marchiennes, Orchies, Bourbourg, Dunkerque-Ouest, Hondschoote, Bailleul-Sud-Ouest, Hazebrouck-Sud, Merville, Steenwoorde, La Bassée, Haubourdin, Lille-Centre, Lille-Ouest, Lille-Sud-Ouest, Quesnoy-sur-Deûle, Roubaix-Ouest, Tourcoing-Nord, Saint-Amand (rive gauche), Condé, Valenciennes-Nord, Valenciennes-Sud.

2e Série. 31 cantons. — Avesnes-Nord, Bavai, Landrecies, Le Quesnoy-Est, Solre-le-Château, Cambrai-Est, Carnières, Le Câteau, Solesmes, Arleux, Douai-Ouest, Douai-Sud, Bergues, Dunkerque-Est, Gravelines, Wormhoudt, Bailleul-Nord-Est, Cassel, Hazebrouck-Nord, Armentières, Cysoing, Lannoy, Lille-Nord-Est, Lille-Sud-Est, Pont-à-Marcq, Roubaix-Est, Seclin, Tourcoing-Sud, Saint-Amand (rive droite), Bouchain, Valenciennes-Est.

Par suite d'un tirage au sort auquel il a été procédé dans la même séance du 6 novembre 1871, la 1re série a été désignée pour être renouvelée la première. — Cette opération a eu lieu le 8 novembre 1874 pour la 1re série et le 4 novembre 1877 pour la seconde.

Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 1re série, ont été renouvelés le 4 juillet 1880. Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 2e série expireront en 1883.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, de neuf heures à onze heures et demie du matin, et de une heure à cinq heures de l'après-midi.

Toutes les lettres ou pièces doivent être déposées sous bande ou sous enveloppe chez les concierges de l'hôtel ou des bureaux de la Préfecture. Sont exceptés de cette mesure les récépissés, visas, légalisations ou demandes de passe-ports qui peuvent être remis aux garçons de bureaux pour être portés aux bureaux respectifs.

Organisation des bureaux.

Chefs de division honoraires. : MM. A. Deblock ✻, A. Druez ✻, Ch. Vincent, ✻, A. ✪, Baillœuil.

Première division. — M. Charrier, *chef de division.*

1er BUREAU. — SECRÉTARIAT-GÉNÉRAL. — MM. Breton, père, *chef de bureau ;* Plouvier, *sous-chef* ; Delesalle fils, employé *de* 3e *classe.*

ATTRIBUTIONS. — Administrations municipales, maires, adjoints. conseils municipaux. — Agriculture, Affaires générales. — Chambres consultatives. — Associations agricoles. — Concours. — Fermes-écoles. — Pesée des grains. — Statistique des récoltes. — Bascules publiques. — Alsaciens-Lorrains. — Archives départementales, communales et hospitalières. — Art de guérir ; médecins, officiers de santé, sages-femmes, pharmaciens, inspection des pharmacies, drogueries et épiceries, remèdes secrets. — Beaux-arts : élèves artistes, musées, théâtres, monuments historiques, bibliothèques publiques, bibliothèques administratives. — Boulangerie, boucherie. — Brevets d'invention. — Bureaux de placements. — Bureaux de pesage, mesurage et jaugeage publics. — Bureaux de conditionnement publics. — Chancellerie : consulats et vice-consulats. — Colportage. — Commerce et industrie : Tribunaux et chambres de commerce, chambres consultatives des arts et manufactures, bourses de commerce, budgets des chambres et bourses de commerce, agents de change, courtiers, courtiers-interprètes et conducteurs de navires, Statistique industrielle, Affaires diverses. — Commission météorologique. — Commissions cantonales de statistique. — Conseils d'hygiène et de salubrité. — Commissions cantonales d'hygiène. — Conseil général et conseils d'arrondissement. — Commission départementale. — Conseil d'État, concours pour la nomination d'auditeurs. — Conseils de prud'hommes. — Cultes, personnel. — Congrégations religieuses, personnel. — Douanes. — Ecoles supérieure du commerce, d'arts et métiers, centrale des arts et manufactures, d'agriculture, des ouvriers mineurs de Douai, de St-Etienne et d'Alais, nationale des mines, forestières, d'horlogerie, des haras, vétérinaires. — Elections : Sénat et chambre des députés. — Conseil général et conseils d'arrondissement. — Enseignement professionnel. — Epidémies. — Epizooties : Ouverture des bureaux de douane à l'importation des bestiaux, inspection sanitaire. — Etablissement thermal de St-Amand : Admission des indigents. — Etrangers : admissions à domicile, naturalisations. — Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. — Grèves. — Hospice des quinze-vingts. — Imprimeries et librairies. — Institut industriel, agronomique et commercial du Nord de la France, à Lille. — Légalisations. — Listes électorales. — Listes du jury criminel, convocation des

jurés. — Logements insalubres. — Lycées et colléges, création, bourses. — Médecine vétérinaire.— Marchés aux bestiaux, grains, légumes, etc. — Orphelins de la guerre. — Préfecture, personnel des bureaux. — Population, mouvement et dénombrement. — Postes et télégraphes. — Ports maritimes, pêche à la morue, allocation de primes.—Presse, journaux et écrits périodiques.—Presses de petites dimensions. — Prix de vertu. — Publications officielles. Race chevaline : concours, courses de chevaux. — Réunions publiques. — Sapeurs-pompiers. — Sociétés de tir ; munitions. — Sociétés particulières. — Sociétés savantes. — Sociétés industrielles. — Sociétés d'agriculture. — Sociétés de secours mutuels. — Sociétés de charité maternelle ; crèches. — Sociétés subventionnées. — Sourds-muets et jeunes aveugles ; commission de surveillance, bourses. — Subsistances : mercuriales de quinzaine. — Tabac. — Travail des enfants dans les manufactures. — Travail des adultes. — Vaccine ; envoi de vaccin, statistique des vaccinations, récompenses.

Affaires militaires. — MM. Plumecocq, *chef de bureau adjoint*; Lesaffre, *employé de 2e classe*; Duhin, *employé de 3e classe.*

ATTRIBUTIONS. — Recrutement de l'armée. — Réserve de l'armée active. — Armée territoriale. — Contrôle des non disponibles. — Mariage des militaires. — Mouvements de troupes. — Casernement, logement. — Gîtes d'étapes. — Subsistances militaires. — Prytanée militaire. — Ecole spéciale militaire. — Ecole polytechnique. — Ecole navale. — Ecole de cavalerie de Saumur. — Recensement des chevaux et mulets et des voitures attelées. — Réquisitions militaires. — Etrangers : questions d'extranéité. — Secours aux anciens militaires. — Invalides de la marine : pensions. — Demandes d'admission à l'hôtel des Invalides. — Canonniers sédentaires de Lille et de Valenciennes.

2e BUREAU. — POLICE. MM. Breton fils, *chef de bureau*; Torck, *sous-chef;* Lefebvre, *employé de 2e classe*; Demade et Telliez, *employés de 3e classe.*

ATTRIBUTIONS. — Algérie. — Colonisation. — Asiles d'aliénés, personnel, admissions et sorties. — Armes et poudres, transport. — Chasse. — Colonies agricoles et pénitentiaires. — Condamnés libérés soumis à la surveillance. — Crimes. — Délits. — Evènements. — Incendies. — Débits de boissons. — Dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon. — Echenillage. — Etat-civil. — Transmission des actes. — Expulsions. — Extraditions.— Gardes-

champêtres, gardes messiers, gardes particuliers.— Gendarmerie. création de brigades. — Inhumations, transport de corps. — Loteries. — Louveterie — Maisons centrales de force et de correction. — Maisons de justice, d'arrêt, de correction et chambres de sûreté. — Maison de refuge du Bon-Pasteur. — Passeports à l'etranger. — Passeports gratuits, passeports avec secours de route et moyens de transport. — Police générale, municipale et rurale. — Recherches dans l'intérêt des familles. — Réfugiés. — Réhabilitations. — Secours de toute nature pour évènements malheureux. — Service sanitaire des ports de Gravelines et de Dunkerque. — Statistique des incendies, grêles, inondations, etc. — Voitures publiques.

Deuxième division. — M. H. Lecocq, *chef de division*

1er Bureau. — MM. Mallebrancq, *chef de bureau*; Pruvost, *sous-chef*; Guinois et Barbotin, *employés de 1re classe*; Bourelle, *employé de 2e classe*.

Attributions. — Chemins de fer. — Ports maritimes. — Navigation intérieure. — Routes nationales et départementales. — Chemins de grande communication. — Police de la grande voirie. — Service hydraulique : syndicats et travaux de dessèchement. — Moulins à eau, usines, police des cours d'eau non navigables ni flottables. — Industrie minérale : concessions de mines de houille, redevances fixes et proportionnelles, statistique, police et surveillance des exploitations, accidents. — Personnel des ingénieurs : pensions, secours, indemnités. — Liste annuelle du jury d'expropriation. — Etablissements insalubres, dangereux et incommodes. — Appareils à vapeur. — Carrières. — Travaux militaires : servitudes imposées à la propriété pour la défense des places de guerre. Limites de la frontière. — Construction et entretien des édifices départementaux. — Casernes de gendarmerie en location.

2e Bureau. — MM. Heidet, *chef de bureau*; Petit, *sous-chef*; Coquelle, *employé de 3e classe*.

Attributions. — Travaux communaux. — Examen des projets de travaux des communes et des établissements hospitaliers; surveillance, règlement et contentieux de ces travaux. — Architectes autorisés à présenter des projets pour le compte des communes et des établissements publics. Voirie urbaine. — Chemins d'intérêt commun et ordinaires. — Personnel des agents-voyers. — Police de la petite voirie. — Forêts domaniales. — Bois des communes et des établissements publics soumis au régime fores-

tier. — Construction à distance prohibée — Bois particuliers. — Défrichements. — Commission départementale des bâtiments civils.

Troisième division. — M. Féver, *chef de division.*

1er Bureau. — Administration communale et hospitalière. — MM. Vincent, *chef de bureau*; Crépin, *sous-chef*; Decourcelles, Guerlay, *employés de 3e classe*; Lefebvre, *surnuméraire.*

Attributions. — Communes : comptabilité et contentieux. — Examen et règlement des budgets communaux.—Emprunts.—Impositions extraordinaires. — Octrois. — Gestion des receveurs municipaux. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Monts-de-piété. — Caisses d'épargne. — Asiles d'aliénés : administration et comptabilité.—Taxe des chiens.—Cotisations municipales. — Registres de l'état-civil. — Marais communaux : Portions ménagères. — Secours aux établissements de bienfaisance. — Statistique annuelle des hospices, bureaux de bienfaisance, octrois et monts-de-piété. — Etats annuels de situation financière des communes et établissements de bienfaisance. — Relevés annuels des emprunts et dettes communales. — Relevé des impositions communales, non comprises dans les rôles de contributions directes. — Situation financière quinquennale des communes. — Contentieux des communes : acquisition, aliénation et échanges. — Baux de biens. — Règlement des tarifs pour la location des places dans les abattoirs, halles, foires et marchés. — Cimetières. — Cultes.

2e Bureau. Finances de l'Etat. — Comptabilité départementale et vicinale. — Service des enfants assistés et du 1er age. — MM. Coupey, *chef de bureau*; Ducro, *sous chef*; Broutin, *employé de 1re classe*; Romon et Delcambre, *employés de 2e classe*; Quenet et Brisy, *employés de 3e classe.*

Attributions. — Finances de l'Etat. — Contributions directes : réclamations, contentieux.— Comptes des contumax.— Contributions indirectes.— Service des aliénés, recouvrement des dépenses. — Poids et mesures.— Amendes de police.— Ordonnancement des sommes revenant aux communes, aux hospices, aux particuliers et au département. Comptes des dépenses de la maison centrale, de la colonie et des prisons.— Pécule des condamnés.— Caisse départementale des retraites. Visa et enregistrement des récépissés de versement au Trésor, des titres de rentes, des livrets de caisse d'épargne et de la vieillesse.— Caisse d'assurance en cas de décès. — Livre des visas et situations mensuelles — Rentes et valeurs mobilières co-

signées. — Magasins généraux. — Comptabilité départementale : compte annuel des recettes et dépenses départementales. — Etablissement du budget de chaque exercice. — Livre de comptabilité et comptes ouverts des dépenses ordonnancées et recouvrement effectués par ligne vicinale. — Création et recouvrement des produits éventuels vicinaux. — Ordonnancement et liquidation des dépenses. — Comptes annuels des ressources et dépenses à chaque exercice. —Produits éventuels du département.— Emprunt départemental de 15 millions : Tirages. — Service des enfants assistés. — Enfants du 1er âge. — Exécution de la loi sur les enfants du 1er âge.

Direction de l'enseignement primaire du département du Nord.

Directeur départemental : M. Carré, ✳, I. ✪, inspecteur d'académie ; M. Foucault, I. ✪, *chef de division, inspecteur primaire délégué, secrétaire* ; Robert, *commis de la direction départementale.*

1er BUREAU. — ADMINISTRATION ET PERSONNEL. — M. Rogeaux, *chef de bureau*, Berthelon, *employé.*

ATTRIBUTIONS.— INSTRUCTION SECONDAIRE.—Etablissements publics et libres d'instruction secondaire de la ville de Lille : correspondance avec le recteur. — Instruction primaire : écoles normales, administration et personnel. — Instituteurs, institutrices et directrices de salles d'asile. — Nominations, promotions, congés, récompenses, peines disciplinaires. — Inscription des candidats aux écoles normales et aux cours normaux, au brevet de capacité, au certificat de grammaire, aux bourses dans les lycées, collèges et au prytanée, à l'école de Cluny. — Expédition des diplômes. — Enquête sur les demandes de bourses dans les lycées et collèges. — Attribution des bourses départementales. — Propositions pour décorations et dictinctions honorifiques.— Délégations cantonales. — Comités de patronage des salles d'asile publiques. — Bibliothèques pédagogiques. — Bibliothèques scolaires. — Conférences. — Cours d'adultes : ouverture. — Ecoles et salles d'asile libres. — Pensionnats primaires. — Déclaration d'ouverture. — Statistiques diverses.— Etats de situation. — Certificats d'études. — Préparation des projets de règlements, programmes, etc. — Service militaire : engagement décennal. — Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices du Nord.— Bulletin de l'enseignement primaire.

2e Bureau. — Comptabilité et matériel. — MM. Bouchez, *chef de bureau* ; Ménétreau, Leleux, *employés*.

Attributions.— Conseil départemental de l'instruction publique. — Comptabilité des écoles normales. — Budget départemental de l'instruction publique. — Budget des écoles communales. — Rétributions scolaires. — Subventions aux communes.— Traitements du personnel de l'enseignement primaire. — Pensions de retraite du personnel scolaire.— Secours aux anciens instituteurs et institutrices, aux veuves des instituteurs, etc. — Création d'écoles et de postes d'instituteurs-adjoints et d'institutrices-adjointes. — Examen des projets et des demandes de secours pour construction ou appropriation des écoles et des salles d'asile, pour fourniture de mobiliers scolaires, de mobiliers personnels des instituteurs, institutrices et directrices de salles d'asile. — Cartes et globes. — propositions de concessions sur les fonds de l'Etat. — Répartition des fonds votés par le Conseil général pour encouragements aux instituteurs et institutrices, pour achat de livres destinés aux bibliothèques scolaires et aux élèves indigents, pour les cours d'adultes, pour les caisses d'épargne scolaires, etc. — Dons et legs en faveur d'établissements d'instruction. — Caisse des écoles : approbation des statuts.

ARCHIVES DU DÉPARTEMENT.

MM. l'abbé Dehaisnes, I ✪, *archiviste* ; Forret, *chef de bureau* ; Declene, Vermaere, *employés* ; M. Fournet, *dessinateur*.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Par arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 22 janvier 1849, la commission chargée de la régularisation et de la bonne tenue des archives des communes et des établissements de bienfaisance du département du Nord a été réorganisée.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

MM. le secrétaire-général, *président* ; Van Hende, propriétaire à Lille ; Houdoy, propriétaire, à Lille ; l'abbé Dehaisnes, I ✪, archiviste, *secrétaire*.

Imprimeur de la Préfecture, M. L. Danel, ✱, à Lille, rue Nationale.

Conservateur-régisseur, M. Plumecocq.

Huissier du cabinet du préfet, Delesalle. — *Huissier du cabinet du secrétaire-général*, Quille. — *Huissier du Conseil de Préfecture*, Delannoy. — *Concierge de l'hôtel*, place de la République, Godard. — *Concierge des bureaux*, rue Beauharnais, Delesalle.— *Concierge du Secrétaire-Général*, Garin.

Garçons de bureau, Delannoy, *brigadier* ; Delattre, George, Garin, Benazet.

SOUS-PRÉFECTURES ET CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

Les Conseils d'arrondissement s'assemblent deux fois par an aux époques fixées par le Gouvernement. Ils nomment chaque année leurs présidents et secrétaires; ces Conseils délibèrent sur les réclamations auxquelles donne lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, sur les demandes en réduction formées par les communes. Ils répartissent entre elles les contributions et donnent leur avis sur les divers objets d'intérêt local.

Les Conseils d'arrondissement ont été renouvelés par moitié le 4 juillet 1880.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Sous-préfet, M. René-Pichon.

Secrétaire, M. Deckmyn.

Conseil d'arrondissement.

Bergues,	MM.	de Meesemaecker, à Bergues.
Bourbourg,		Vercoustre, président des Waeteringues, à Bourbourg.
Dunkerque-Est,		Duriau, docteur en médecine, à Dunkerque.
—		Derode, maire de Rosendael.
Dunkerque-O.,		Gaspard, propriétaire, à Dunkerque.
—		Vancauwemberghe, industriel, maire de Saint-Pol.
Gravelines,		Demarle-Fetel, maire de Gravelines.
Hondschoote,		N.........
Wormhoudt,		Lernout, docteur en médecine à Wormhoudt.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

-préfet, M. Eric Isôard.

étaire, M. Quilliet.

Conseil d'arrondissement.

Bailleul-N.-E.,	MM.	Ignace de Coussemacker, à Bailleul.
—		Plouvier, notaire à Steenwerck.
Bailleul-Sud-O.,		H. de Coussemaker, propriétaire à Bailleul.
Cassel,		Bosquillon de Jenlis, propriétaire à Cassel.
Hazebrouck-N.,		Lespagnol, ✻, président du tribunal civil.
Hazebrouck-S.,		Deram, notaire, maire à Steenbecque.
Merville,		Hennion, notaire a Estaires.
—		Bouilliez, ✻, à Merville.
Steenvoorde,		Verrièle, maire de Winnezeele.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Conseil d'arrondissement.

Armentières,	MM.	Lescornez, Achille, Armentières.
Cysoing,		Dubreucq, Victor, Templeuve.
Haubourdin,		Billon, ✻, docteur en médecine à Loos.
La Bassée,		Leroy-Dubois, cultivateur et maire d'Illies.
Lannoy,		Le Hardy du Marais, propriétaire à Chéreng.
Lille-Centre,		Schneider-Bouchez, négociant à Lille.
Lille-Nord-Est,		Géry Legrand, maire de Lille.
Lille-Ouest,		Barbe, avocat à Lille.
Lille-Sud-Est,		G. Wattrelot, à Lille
Lille-Sud-O.,		Pérot, banquier à Lille.
Pont-à-Marcq,		Et. Vallois, maire de Wahagnies.
Quesnoy-sur-D.,		Bodé, Charles, à Quesnoy-sur-Deûle.
Roubaix-Est,		Lacquement, à Roubaix.
Roubaix-Ouest,		Morel, Augustin, ✻, manufact. à Roubaix.
Seclin,		Achille Leleu, à Annœullin.
Tourcoing-N.,		Dhalluin, notaire et maire de Linselles.
Tourcoing-S.,		Léon Ducrocq, à Marcq-en-Barœul.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Sous-préfet, M. Marc-Dufraisse, A. ✪.

Secrétaire, Alph. Colas.

Conseil d'arrondissement.

Cambrai-Est,	MM.	Fiévet, brasseur, à Iwuy.
Cambrai-Ouest,		Liefquint, Jean-Baptiste, cultivateur à Haynecourt.

Carnières,	Bisiaux, notaire à Avesnes-lez-Aubert.
Clary,	Bauchard, propriétaire à Ligny.
—	Poete-Taisne, ✻, manufacturier, maire de Maretz.
Le Câteau,	Hallette, Jules, ✻, fabricant de sucre, au Câteau.
—	Constant Lozé, maire du Câteau.
Marcoing,	Millet-Bricout, ✻, fabricant de sucre et maire de Bantouzelle
Solesmes,	Vallez, fabricant de sucre et maire de Briastre.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Sous-préfet, M. G. Pasques.
Secrétaire, M. Gravet, Albert.

Conseil d'arrondissement.

Avesnes-N.,	MM. Herbecq, père, à Avesnes.
Avesnes-Sud,	Pecqueriaux, père, à Avesnelles.
Bavai,	N.........
Berlaimont.	Eliez, ancien notaire à Berlaimont.
Landrecies,	Demoulin, à Landrecies.
Maubeuge,	Herbecq, à Maubeuge.
Le Quesnoy-Est,	Lenglez Nestor, à Englefontaine
Le Quesnoy-O.,	Carlier, Achille, au Quesnoy.
Solre-le-Château,	George, à Solre-le-Château.
Trélon,	Berteaux, à Fourmies.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Sous-Préfet, M. A. Demangeat, ✻.
Secrétaire, M. P. Collier, licencié en droit

Conseil d'arrondissement.

Arleux,	MM. Trannin, maire de Lambres.
Douai-Nord.	Morel, maire de Lallaing.
—	Béhague, agriculteur et maire de Waziers.
Douai-Ouest,	Bernard, maire de Roost-Warendin.
—	de Boisset, ✻, ancien directeur des mines de l'Escarpelle.
Douai-Sud,	Ducret, Charles, maire d'Aniches.
Marchiennes,	Couplet-Josson, à Marchiennes.
—	Mottez, à Wandignies.
Orchies,	Josson-Delange, à Douai.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Sous-Préfet, M. H. de Malherbe.
Secrétaire, M. Ségard.

Conseil d'arrondissement.

Bouchain,	MM.	Delcambre, vétérinaire à Denain.
—		Laderrière, brasseur à Escaudain.
Condé,		Wagret, maître de verreries à Escaupont.
Saint-Amand, r. d.		Le docteur Isnard.
— r. g.		Barbieux, ancien notaire à St-Amand.
Valenciennes-E.,		Dècle Julien, banquier à Valenciennes.
Valenciennes-N.,		Jénart, négociant à Anzin.
—		Debaralle, Paul, adjoint au maire de Valenciennes.
Valenciennes-S.,		Thellier, propriétaire à Hérin

SERVICES PUBLICS ET DÉPARTEMENTAUX.

CORPS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Personnel.

Le service des Ponts et Chaussées est divisé en 17 arrondissements d'inspection.

Le 3e arrondissement comprend le service ordinaire des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Aisne, et les services spéciaux de la navigation de la Belgique sur Paris, des voies navigables dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, des ports de Dunkerque, de Gravelines, de Calais et de Boulogne, et du contrôle (études et travaux) des chemins de fer de la région du Nord.

Inspecteur général du 3e arrondissement, M. Raillard, O. ✱, ✠. rue Fénelon, 7, Paris.

SERVICE ORDINAIRE, HYDRAULIQUE, DES CHEMINS VICINAUX DE GRANDE COMMUNICATION DU DÉPARTEMENT ET SERVICE HYDROMÉTRIQUE.

Routes nationales et départementales, irrigations, dessèchements, usines et curages sur les cours d'eau non navigables ni flottables, chemins vicinaux de grande communication et service hydrométrique pour l'annonce des crues.

M. Doniol, ✻, *Ingénieur en chef du département*, rue Nationale, nº 91, Lille.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Gérard, à Lille; Cosserat, à Dunkerque; Etienne, à Cambrai; Gruson. ✻, à Douai; Salle, à Avesnes; Berthet, à Valenciennes.

Conducteurs principaux. — MM. Bonneau, à Avesnes; Herment, ✻, à Lille; Legendre, J., à Lille.

Conducteurs de 1re classe. — MM. N......, à Avesnes; Petit, à Bourbourg; Passage, à Avesnes; Heughebart, à Lille; Caroulle, à Dunkerque; Drouets, à Avesnes; Weber, à Lille; Macaigne, à Cambrai.

Conducteurs de 2e classe. — MM. Godin, Coupey, à Lille; Vallez, Heunet, à Douai; Groniez, à Dunkerque; Roussel, à Valenciennes; Tortrad, à Avesnes; Annibert, à Dunkerque; Mallet, J.-B., à Cambrai; Robin, à Lille.

Conducteurs de 3e classe. — MM. Belin, Dargent, Dagalier, à Valenciennes; Baelen, à Bailleul; Delsaux, à Cambrai; Lecat, Léon, à Lille.

Conducteurs de 4e classe. — MM. Dayez, à Valenciennes; Caullery, à Avesnes; Thoury, à Lille; Magné à Dunkerque; Desmasures, à Avesnes; Muyelart, à Douai, Legendre, R., à Hazebrouck; Lecat (Louis), Gin, à Douai.

Sous-chef de section. — M. Loir (Erasme), *sous-chef de section de 1re classe*, à Cambrai.

Employés secondaires; 1re classe.—MM.V. Ingelrans, Pigache, Degouge, Piat, Legroux, à Lille; Désicy, à Cambrai; Denis, Berthelot, à Valenciennes; Martinès, à Avesnes; Canonne, à Cambrai.

Employés secondaires: 2e classe. — MM. Godfrind, Couvez, Billiau, à Lille; Wiart, Bouchard, à Douai; N...... Avesnes;

Troncquée, à Dunkerque ; Coquel, à Valenciennes ; Legendre (Gustave), à Lille ; Gendrop, à Douai ; Ravaux, à Dunkerque ; Risbourg, à Lille ; *Agents temporaires*, A. Ingelrans, Devos, Gombert, à Lille ; Damman, à Dunkerque ; Wattremet, à Valenciennes ; Delavalle, à Cambrai ; Delvaire, à Avesnes.

SERVICE DES PORTS MARITIMES DE COMMERCE.

M. Eyriaud des Vergnes, ✻, *ingénieur en chef*, à Dunkerque.

Ingénieurs ordinaires : MM. Crépin et Dardenne, à Dunkerque

Conducteurs de 1re classe : M. J. Haeuw, Gauthier, Leduc et Em. Debacker, à Dunkerque.

Conducteurs de 2e classe : MM. Ed. Debacker, Dieuset, E. Haeuw et Vitrant, à Dunkerque.

Conducteurs de 3e classe : MM. Verlinde, Delbouve, Breynaert et A. Balsen, à Dunkerque ; Decreus et Darnet, à Gravelines.

Conducteurs de 4e classe : MM. Cleenewerck, Mesnage, Denquin, Lecomte, Laverge, Vangrasfschepe, et G. Balsen, à Dunkerque.

Sous-chef de section de 2e classe du cadre auxiliaire : M. Lafra, à Dunkerque.

Employés secondaires de 1re classe : M. Butez, à Dunkerque.

Employés secondaires de 2e classe : MM. Dollet, Delahaye, Sipra, Lubin, Bourdon, à Dunkerque.

Officiers de port : MM. Guilleman, *capitaine de port de 1re classe, chef de service ;* Devriès, *lieutenant de 1re classe* ; Hamelin, *lieutenant de 2e classe* ; Couvreur, *maître de 1re classe* ; Damman, *maître de 2e classe* ; Claeyssen, Lathouwer, Trouchaud, Sion, N......, N......, *maîtres de 3e classe*, à Dunkerque ; Lavallée, *maître de 4e classe*, à Gravelines.

Officiers et équipages des feux flottants de la rade de Dunkerque : MM. Morice, *capitaine d'armements* ; Damman, Léglise Bateman, et N...... *capitaines en premier* ; Guillesser, Michelot et N...... *capitaines en second* ; Dumont, Dhondt, Darnet et Vanwaelfelghem, *maîtres d'équipage* ; plus 34 hommes d'équipage, dont un mécanicien et un chauffeur, 13 matelots de 1re classe et 19 de 2e classe.

NAVIGATION A VAPEUR.

La commission de surveillance des bateaux à vapeur qui naviguent sur les fleuves et rivières et sur mer, établie à Dunkerque, conformément aux ordonnances royales des 23 mai 1843 et 17 janvier 1846, est composée comme suit :

MM. Eyriaud des Vergnes, ✻, *ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, président*; Crepin, ✻ *ingénieur des Ponts et Chaussées, secrétaire*; Berteloot, ✻, *lieutenant de vaisseau, directeur du mouvement du port*; Dardenne, *ingénieur des Ponts et Chaussées*; Dardenne, *ingénieur civil*; Guilleman, *capitaine de port*; Cosserat, *ingénieur des Ponts et Chaussées*; Lemerle, *commissaire de l'inscription maritime*; Rouillé, *chef à terre des pilotes*; Terquem, ✻, *professeur d'hydrographie en retraite.*

SERVICE SPÉCIAL DES VOIES NAVIGABLES DES DÉPARTEMENTS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS.

M. Bertin, O. ✻, *ingénieur en chef de 1re classe*, à Douai.

Ingénieurs ordinaires de 1re classe : MM. Gruson, ✻, à Douai; Peslin, ✻, à Lille.

M. Cosserat, *ingénieur ordinaire de 2e classe*, à Dunkerque.

Conducteurs principaux : MM. Cuvelier, à Dunkerque; Macaigne, à Armentières; Pons, à Douai.

Conducteur de 1re classe : M. Diruit, à Roubaix.

Conducteurs de 2e classe : MM. Coyaux, Vanriscotte, Mallet, à Lille, Truck, à Douai; Dereuder, à Dunkerque.

De 3e classe : MM. Haeuw, à Douai; Wackernie, Dunkerque.

De 4e classe : M. Spilliaert, à Douai; Duriez, à Dunkerque; Longüeteau, à Douai.

Sous-chef de section des travaux de l'État : MM. Devrez, 1re *classe*, Douai; Roussel, *id.*; Pezard, 2e *classe*, Lille; Savagner, 1re *classe*, Dunkerque.

Employés secondaires de 1re classe : MM. Pingel Oscar et Pingel Charles, à Douai; May et Sıpra, à Dunkerque.

Employés secondaires de 2e classe : MM. Gheers, Moreau, Leferre et Brifaut, à Lille; Boulet, à Douai.

SERVICE SPÉCIAL DE LA NAVIGATION ENTRE LA BELGIQUE ET PARIS.

Direction du service. — M. Derôme, ✻, *ingénieur en chef*, à Compiègne; MM. Doldé, *conducteur de 2e classe*; Chevrier, *con-*

ducteur de 3e classe; Bastien, *conducteur de 4e classe*; Billa, *employé secondaire de 1re classe*, Pecqueux, Ruin, Réné, *employés secondaires de 2e classe.*

Première section du canal de Saint-Quentin, entre Cambrai et l'écluse de Lesdins, Escaut et canal de Mons à Condé : 1re partie, canal de Mons à Condé et Escaut, M. Berthet ✻, *ingénieur ordinaire*, à Valenciennes; 2e partie, Escaut et canal de Saint-Quentin, M. Etienne, *ingénieur ordinaire*, à Cambrai; MM. Huriez, *conducteur principal* à Valenciennes; Cavel, *conducteur de 2e classe*, à Condé; Brassart, *2e classe*, à Riqueval; N...., à Cambrai; Rose, *4e classe*, à Cambrai; Lerebours, idem, à Valenciennes — *Employés secondaires de 1re classe* MM. Carion, à Valenciennes; Paul Raux, Bruniaux, à Cambrai; Latreille, à Valenciennes; *de 2e classe :* MM. Plouchart, à Cambrai; Cuisset, à Valenciennes.

Sambre française canalisée et canal de jonction de la Sambre à l'Oise (*service du contrôle*) : MM. Salle, *ingénieur ordinaire*, à Avesnes; Dubreuque, *idem*, à Saint-Quentin; Drouets, *conducteur de 1re classe*, à Avesnes; Ganche, *conducteur de 2e classe* à Saint-Quentin; Goursault, *employé secondaire de 1re classe*, à Avesnes.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

SYNDICAT DE LA MARINE DU NORD A CONDÉ, autorisé par arrêté de M. le Préfet du Nord, du 20 septembre 1861. Il a pour objet de défendre et de soutenir l'industrie des transports par eau dans le nord de la France et en Belgique. — Aux termes des statuts de l'association, peuvent faire partie du syndicat les gérants ou délégués des sociétés d'assurances contre les risques de la navigation, les constructeurs de bateaux, les entrepreneurs de transports par eau et de traction de bateaux, les compagnies houillères et les principaux industriels intéressés à la prospérité de la navigation intérieure dans le nord de la France et en Belgique.

BUREAU : MM. Alfred Girard, député, *président d'honneur*; Raverdy, *président*; N...., constructeur de bateaux, à Condé, *secrétaire-trésorier*.

Chemins de Fer.

SERVICE DE CONTRÔLE DE L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER DU NORD.

M. Meissonnier, O. ✻, inspecteur général des mines, *chef du service*, à Paris, boulevard Magenta, 137.

Le service du contrôle des chemins de fer du Nord est divisé en

deux sections d'Ingénieur en chef. La presque totalité des lignes situées dans le département du Nord est comprise dans la 2ᵉ section : les lignes de Busigny à Erquelinnes, d'Hautmont à Quévy et d'Aulnoye à Anor, appartiennent seules à la 1ʳᵉ section.

Ingénieur en chef de la 1ʳᵉ *section :* M. Daniel, ✻, à Paris, rue de Navarin, 3.

Ingénieur en chef de la 2ᵉ *section :* M. Bonnet, ✻, à Amiens, boulevard Fontaine, 38.

Ingénieurs ordinaires des ponts et chaussées : M. Damery, à Laon : lignes d'Aulnoye à Hirson et d'Anor à Momignies. — M. Dubreuque, à Saint-Quentin : lignes de Busigny à Erquelines et d'Hautmont à Quévy.

M. Peslin, à Lille : lignes de Lille à Calais et Dunkerque, de Lille à la frontière par Tourcoing et par Baisieux ; de Lille à Douai ; de Douai à Valenciennes ; de Lille à Béthune ; de Dunkerque à Furnes ; d'Hazebrouck à Poperinghe et d'Armentières à Comines.

MM. Debray et Mallet, conducteurs à Lille.

M. Berthet, à Valenciennes ; lignes de Somain à Busigny ; de Cambrai au Quesnoy; de Somain à Valenciennes : de Valenciennes à Quiévrain ; de Valenciennes à Aulnoye ; de Cambrai à Dour ; de Cambrai à Douai.

Ingénieurs des mines : MM. Worms de Romilly, à Paris ; Olry, à Lille ; Peslin, à Valenciennes.

Ingénieurs des mines : MM. Worms de Romilly, à Paris ; Olry, à Lille. — MM. Lefevre, Devaux, Hublier, garde-mines, à Lille. Vaillant à Valenciennes et Poteau, à Douai.

Ligne d'Anzin à Somain et d'Anzin à Péruwelz.—MM. Peslin, ✻, ingénieur en chef des mines, à Douai ; N....., ingénieur ordinaire des mines, à Valenciennes; Berthet, ingénieur ordinaire des ponts-et-chaussées, idem ; Lafont, garde-mines, idem.

Inspecteurs de l'exploitation commerciale : MM. de Raux, inspecteur principal, à Paris ; Thévenin, inspecteur particulier, à Lille.

SURVEILLANCE ADMINISTRATIVE.

Commissaires de surveillance administrative près les chemins de fer dans la traversée du département du Nord.

CHEMINS DE FER DU NORD.— MM. Duméril, commissaire de 3ᵉ cl., à Lille ; Barré, O. ✻, idem de 2ᵉ classe, à Lille ; Samuel, ✻, idem

de 2ᵉ classe, à Valenciennes; à Douai; de la Perrotière ✻, idem de 2ᵉ classe, à Dunkerque, Delamare, idem de 4ᵉ classe, à Maubeuge; Germond, idem de 4ᵉ classe, à Hazebrouck; Soland, ✻, idem de 4ᵉ classe. à Cambrai.

CHEMIN DE FER D'ANZIN A SOMAIN. — M. Marula, commissaire de 3ᵉ classe, à Anzin.

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL DE CAMBRAI A ÉPÉHY, DE MARCOING A MASNIÈRES ET DE MARCOING A HAVRINCOURT. — M. Ducamin, commissaire de surveillance administrative, à Roye (Somme).

CHEMIN DE FER D'INTÉRÊT LOCAL DE VALENCIENNES A DOUZIES-MAUBEUGE.— M. Gagnebin, commissaire de surveillance administrative, à Valenciennes.

CHEMIN DE FER D'INTÉRÊT LOCAL DE DON A HÉNIN-LIÉTARD. — M. Barré, commissaire de surveillance administrative, à Lille.

SERVICE DU CONTRÔLE DES TRAVAUX DES CHEMINS DE FER DU NORD, DES LIGNES DE LA COMPAGNIE DU NORD-EST, DE LA COMPAGNIE DE PICARDIE ET FLANDRES ET DES EMBRANCHEMENTS DIVERS.

M. Cirodde (Ernest), ✻, ingénieur en chef à Paris, rue Vineuse, 10.

Lignes de Lille à Valenciennes. — MM. Berthet, ingénieur ordinaire à Valenciennes; Roussel, conducteur, idem.

Ligne de Maubeuge à Fourmies. — MM. Salle, ingénieur ordinaire à Avesnes; Bonneau, conducteur principal, idem; Passage, conducteur, idem.

De Gravelines à Watten, de Calais à Dunkerque. — MM. Cosserat, ingénieur ordinaire à Dunkerque; Cuvelier, conducteur, principal, idem.

Lignes de Lille à Valenciennes, de Somain à Roubaix et à Tourcoing, de Douai à Orchies et d'Orchies à la frontière. — MM. Gruson, ✻, ingénieur ordinaire à Douai; Vallez et Haeuw, conducteurs à Douai.

Ligne de Cambrai à Dour. — MM. Etienne, ingénieur ordinaire à Cambrai; Delsaux, conducteur, idem.

Lignes de Cambrai à Douai et d'Aubigny-au-bac à Somain. — MM. Gruson, ✻, ingénieur ordinaire à Douai; Haeuw, conducteur, idem.

Lignes de Saint-Omer à Berguette et embranchements houillers de Lens. — MM. Cadart, ingénieur ordinaire à Béthune ; Averlant, conducteur, idem.

SERVICE DU CONTRÔLE DES CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL.

M. Doniol, ✻, ingénieur en chef du service ordinaire du département à Lille. — MM. Etienne, ingénieur à Cambrai. — Gruson, ✻, idem, à Douai. — Berthet, idem, à Valenciennes. — M. Olry, ingénieur des mines, à Lille. (matériel et exploitation technique et commerciale.)

SERVICE DU CONTRÔLE DES RÉSEAUX DE TRAMWAYS DU DÉPARTEMENT.

MM. Doniol, ✻, ingénieur en chef du service ordinaire du département, à Lille. — Gérard, ingénieur, à Lille. — Cosserat, idem, à Dunkerque. — Berthet, idem, à Valenciennes. — Étienne, idem à Cambrai ; Gruson, idem, à Douai ; Salle; idem., à Avesnes ; Olry, ingénieur des mines, à Lille.

Service de M. Menche de Loisne, ✻, ingénieur en chef à Laon, 38, rue Saint-Martin.

Ligne de Valenciennes à Laon. 2e section du Câteau à Laon. — MM. Jongleux, conducteur principal, chef du bureau de l'ingénieur en chef. — Bourbier, faisant fonctions d'ingénieur, à Laon (provisoirement à Soissons). — M. Leprest, conducteur, à Guise. — Dufour, conducteur, à Marle. — Havart, conducteur à Laon. — Tordu, conducteur. à Laon. — Beldame chef de section à Crécy-sur-serre.

Ligne de Busigny à Hirson. — MM. Jongleux, conducteur principal, chef du bureau de l'ingénieur en chef. — Vergnol, ingénieur auxiliaire, à la Capelle. — Havart, conducteur à Laon. — Maroteaux, conducteur au Nouvion. — Julin, chef de section, à Etreux. — Richet, chef de section, à La Capelle. — Michaud, chef de section à La Capelle. — Grémillion, chef de section, à La Capelle. — Franckhauser, idem, à La Capelle. — Villenane, chef de section, au Nouvion. — Lecœur, sous-chefde section, à La Capelle.

SERVICE DES ÉTUDES ET TRAVAUX DES CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT GÉNÉRAL EXECUTÉS PAR L'ÉTAT.

Service de M. Doniol, ✻, ingénieur en chef à Lille rue Nationale, 91.

Bureaux du service général : *conducteur principal* : M. Legrand, chef-comptable ; *chef de section* : M. Sannier, chef de bureau ; *sous-chef de section* : M. Blancard ; *agents temporaires* : MM. Tramblay et Amant ; *Expéditionnaire* : M. Leuridant.

1er ARRONDISSEMENT. — *Lignes de Lens à Armentières et de Don à Templeuve.— Ingénieur ordinaire* : M. Cadart, à Béthune ; *conducteurs* : MM. Larivière à Lens et Chesnoy, à Béthune ; *chef de section* : M. Martin, à Armentières ; *agents secondaires* : MM. Danthoine, à Lens et Hoëlle, à Armentières; *agents temporaires*: MM. Peckre, àLens et Dupont, à Béthune ; *garde-magasin* : M. Douchet, à Lens.

2e ARRONDISSEMENT. — *Lignes d'Armentières à Tourcoing et Roubaix, de Roubaix à la frontière belge vers Audenarde, et de Lille-La Madeleine à Lannoy.— Ingénieur ordinaire* : M. Gérard, à Lille; *conducteur* : M. Bouchez, à Lille; *agent temporaire :* M. Bellegœuille, à Lille.

3e ARRONDISSEMENT. — *Lignes de Valenciennes au Cateau, de Valenciennes à Denain et Lourches, et de Denain à St-Amand. — Ingénieur ordinaire :* M. Etienne, à Cambrai ; *conducteurs* : MM. Géneau, à Solesmes et Barré, à Valenciennes; *sous-chefs de section* : MM. Bara, à Denain, Chamillard à Thiant, Schwartz, à Solesmes et Derez, à Neuvilly ; *agent secondaire :* M. Choquart, à Valenciennes ; *agents temporaires :* MM. Louvion, Lacroix et Ducorney, à Cambrai.

4e ARRONDISSEMENT. — *Ligne d'Avesnes à Solre-le-Château. — Ingénieur ordinaire* : M. Salle, à Avesnes.

SERVICES SPÉCIAUX D'ÉTUDES DES CANAUX DE NAVIGATION PROJETÉS DANS LE DÉPARTEMENT.

Canal du Nord sur Paris. — MM. Flamant, ✲, ingénieur en chef, à Amiens (provisre) — Mille, ingénieur ordinaire, à Arras.— Tavera, conducteur faisant fonctions d'ingénieur ordinaire à Péronne. — Debauve, ingénieur ordinaire à Clermont. — Nicou, ✲, idem, à Paris. — Lecourt, idem, à Beauvais.

Canal de la Meuse à l'Escaut. — MM. Quinette de Rochemont, ✲, ingénieur en chef, à Valenciennes. — Berthet, ingénieur ordinaire, à Valenciennes, Salle, idem, à Avesnes.

SERVICE SPÉCIAL D'OBSERVATIONS HYDROMÉTRIQUES ET D'ANNONCES DES CRUES DANS LES BASSINS DE LA SAMBRE, DE L'ESCAUT ET DE L'YSER.

M. Doniol, ✲, ingénieur en chef, à Lille.

1er arrondissement — *Bassin de la Sambre et ses affluents.* — M. Salle, ingénieur ordinaire, à Avesnes.

2e arrondissement. — *Bassin de l'Escaut et ses affluents, à l'exception de la Scarpe et de la Lys.* — M Berthet, ingénieur ordinaire à Valenciennes.

3e arrondissement. — *Bassin de la Scarpe.* — M. Gruson, ✱, ingénieur ordinaire à Douai.

4e arrondissement. — *Bassin de la Lys.* — M. Peslin, ✱, ingénieur ordinaire, à Lille.

5e arrondissement. — *Bassin de l'Yser.*—M. Cosserat, ingénieur ordinaire, à Dunkerque.

MINES.

Inspecteur général des mines chargé de la division minéralogique du Nord-Ouest, M. Jacquot, O ✱.

Ingénieur en chef chargé du service des mines dans les départements du Nord et de l'Aisne, M. Peslin, ✱, ingénieur en chef à Douai. — *Ingénieurs ordinaires des mines*, MM. Olry, à Lille; N....... à Valenciennes. — *Gardes-mines*, MM. Lafont, Vaillant, à Valenciennes; Lefèvre, Devaux, Hublier, à Lille; Poteau, à Douai.

ÉCOLE DES MAITRES-MINEURS DE DOUAI.

L'École des maîtres-mineurs de Douai, dont la création était réclamée depuis longtemps, a été instituée par décret du 27 mars 1878, et établie dans les bâtiments de l'ancienne école normale, au moyen des subventions fournies par le département du Nord, par celui du Pas-de-Calais, par la ville de Douai et par les Sociétés houillères.

Les élèves, tous ouvriers mineurs, sont reçus à la suite d'un examen. Ils sont internes et paient une pension annuelle de 500 fr. prélevée en partie sur les fonds départementaux.

L'instruction qui leur est donnée et qui a pour but d'en faire des maîtres-mineurs éclairés, comprend l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie, le lever des plans, l'exploitation des mines, des notions de physique et de chimie, le dessin de plans d'exploitations souterraines et de modèles de machines.

PERSONNEL.

Directeur, M. Peslin, ✱, Ingénieur en chef des Mines. — *Professeurs*, MM. Maris et Cambessédès, gardes-mines. — *Maître-surveillant*, M. Solon. — *Econome :* M. Poteau, garde-mines.

SERVICE DES POUDRES ET SALPÊTRES.

Le service des Poudres et Salpêtres est rattaché par la loi du 13 mars 1875 au Ministère de la guerre, où il forme la 6e Direction. Conformément à l'article 11 de cette loi, la direction de la fabrication des poudres et autres matières explosibles monopolisées par la loi du 13 fructidor an V, est confiée à un corps spécial d'Ingénieurs se recrutant directement de l'École Polytechnique sous le nom d'Ingénieurs des Poudres et Salpêtres.

Le service des Poudres et Salpêtres compte actuellement dix poudreries, une fabrique de dynamite, et une fabrique de Coton-poudre, trois Raffineries de Salpêtre et une Soufrerie.

Directeur du service, M. Maurouard, O. ✲, inspecteur général de 1re classe, rue d'Argenton, n° 1, Paris.

RAFFINERIE DE SALPÊTRE DE LILLE.

Inspecteur général, M. Arnould, ✲, inspecteur général de 2e classe, rue Herschell, n° 6, Paris; *Directeur*, M. Faucher (Léon), ✲, ✪ A. Ingénieur en chef de 1re classe, cour des Bourbons, n° 5, Lille; *Caissier-comptable*. M. Baratte, commis principal de 3e classe; *Chefs ouvriers*. MM Camelin, chef raffineur; Chevrette, chef tonnelier; Bouchard, adjoint au chef raffineur.

SERVICE VICINAL. — AGENTS-VOYERS.

Chargés des travaux des chemins d'intérêt commun et vicinaux ordinaires.

M. Doniol, ✲, *agent-voyer en chef*, à Lille.

M N...... *sous-agent voyer en chef* à Lille.

MM. Dubois, Romain ✲ et Leroy, *agents-voyers en chef honoraires*.

AGENTS-VOYERS D'ARRONDISSEMENT

MM. Ternant, agent-voyer principal de 1re classe, à Lille; Rolez, idem, de 3me classe, à Avesnes: Carbonel, idem, de 2e classe, à Cambrai; Baelde, idem, de 1re classe, à Douai: Vandevelde, idem, de 3e classe, à Dunkerque; Jeanjean, idem, de 3me classe, à Hazebrouck; Fourquez, idem, de 3e classe à Valenciennes.

AGENTS-VOYERS ET EMPLOYÉS ATTACHÉS AUX DIVERS BUREAUX.

Bureaux de l'agent-voyer en chef.

MM. Dubois, agent-voyer cantonal hors classe, chef de bureau; Leroy Jules, agent-voyer cantonal de 5e classe, chargé de la

comptabilité ; Quilliet, agent-voyer auxiliaire, Leroy Charles, commis de 1e classe ; N. idem, de 3me. classe

Bureaux des arrondissements. (Employés secondaires).

MM. Pruvot, agent-voyer auxiliaire, à Lille, Derieux, idem, à Avesnes ; Fiévet, idem, à Donai ; Riddez, idem, à Hazebrouck ; Pourrez, commis de 2e classe, à Lille ; Debadts, idem, de 3e classe, idem ; Catoire, idem, de 3e classe, à Avesnes ; Carbonel, (Alphonse) et Roch, idem, de 3e classe, à Cambrai ; Régent, idem de 3e classe, à Douai ; Degravin, (Auguste) et Blavoet, idem, de 3e classe, à Dunkerque ; Basier, idem, de 3me classe, à Hazebrouck ; Parent, idem, de 1e classe, à Valenciennes.

SERVICE DES CIRCONCRIPTIONS.

Arrondissement de Lille. — MM. Deschodt, agent-voyer cantonal, de 3e classe, à Haubourdin ; Bodvin, idem, de 2e classe, à Lille ; Collart, idem, de 2e classe, à Tourcoing ; Nory ; idem, de 5e classe, à Seclin ; Saguez, idem, de 4e classe, à Lannoy ; Renaux, idem, de 4e classe, à Quesnoy-sur-Deûle ; Maranjon, idem, de 4e classe, à Pont-à-Marcq ; Cloëz, idem, de 4e classe, à Cysoing.

Arrondissement d'Avesnes. — MM. Delasalle, agent-voyer cantonal, de 1re classe, au Quesnoy ; Siron, idem, de 2e classe, à Trélon ; Ansieaux, idem de 3e classe, à Maubeuge ; Devred, idem, de 4e classe, à Bavai ; Delille, idem, de 4e classe, à Berlaimont ; Bruyère, idem, de 5e classe, à Landrecies; Langelé, idem, de 3e classe, à Solre-le-Château ; Sénéchal, id., de 3e classe, à Avesnes.

Arrondissement de Cambrai. — MM. Delhaye, agent-voyer cantonal de 1re classe, au Câteau ; Bouvier, idem, de 1re classe, à Cambrai ; Vasseur, idem, de 2e classe, à Solesmes ; Codvelle, idem, de 4e classe, à Clary ; Lecoutre, idem, de 4e classe, à Carnières ; Quarré, idem, de 5e classe, à Cambrai ; Gillot, idem, de 3e classe, à Marcoing.

Arrondissement de Douai. — MM. Lefèvre-Mallet, agent-voyer, cantonal de 1re classe, à Douai ; Guilbert, idem, de 3e classe, à Marchiennes ; Pilate, idem, de 3e classe, à Douai ; Coplo, idem, de 4e classe, à Arleux.

Arrondissement de Dunkerque. — MM. Neckebaert, agent-voyer cantonal, de 2e classe, à Dunkerque ; Lemort, idem, de 2e classe, à Bergues ; Degravier, idem, de 1re classe, à Bourbourg ; Falempin, idem, de 5e classe, à Hondschoote ; Willaeys, idem, de 5e classe, à Wormhoudt.

Arrondissement d'Hazebrouck — MM. Meurant, agent-voyer cantonal de 1re classe, à Bailleul; Décoopman, idem, de 1e classe, à Hazebrouck; Petit,,, idem, de 2e classe, à Cassel; Clément, idem, de 5e classe, à Merville; Lotthé, idem, de 5e classe à Steenvoorde.

Arrondissement de Valenciennes. — MM. Garbe, agent-voyer cantonal de 2e classe, à Valenciennes; Délion, idem, de 3e classe, à Denain; Guillaume, idem, de 5e classe, à Condé; Guilmain, idem, de 3e classe, à Bouchain; Delerue, idem, de 5e classe, à Saint-Amand.

DIRECTION DES TRAVAUX MUNICIPAUX DE LILLE.

M. Mongy, A. ✪, conducteur des ponts et chaussées, *Directeur*

M. Midard, conducteur des ponts et chaussées, *inspecteur principal, chef du service de la 1re circonscription.*

M. Parsy, Achille, conducteur des ponts et chaussées, *inspecteur principal, chef du service de la 2me circonscription.*

COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Fonctionnaires et Agents de la Compagnie.

COMITÉ DE DIRECTION.— MM. le baron Alph. de Rothschild, C. ✲, *président*; le baron de St-Didier, O. ✲, *vice-président*; Léon Say; Griolet, ✲; de Waru, ✲; Vallon, ✲.

ADMINISTRATION CENTRALE. — MM. Castel, ✲, *secrétaire de la Compagnie*, de Ronseray, ✲, *chef du contentieux et du domaine*; Graffin, *chef de la Comptabilité générale*; Binay, *caissier central*: Gateau, *chef du bureau des titres.*

EXPLOITATION.—MM. Félix Mathias, O. ✲, *Ingénieur chef de l'exploitation*; Sartiaux, Albert, ✲, *Ingénieur des ponts et chaussées, sous-chef de l'exploitation*; Muel, ✲, *Inspecteur principal*, à Lille; Lechelle, *Inspecteur*, à Lille.

MATÉRIEL. — Delebecque, ✲, *Ingénieur chef du matériel et de la Traction*; Mathias, Ferdinand, ✲, *Ingénieur de la Traction*, à Lille; Dubousquet, *Sous-Ingénieur de la Traction*, à Fives.

TRAVAUX ET SURVEILLANCE. — MM. Mantion, O. ✲, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, chargé du service des travaux et de

la surveillance; Boucher, O ✻, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, inspecteur général des travaux neufs et d'entretien; Morice, ingénieur de la voie, à Hazebrouck; Piéron, ✻, idem, à Lille; Dablincourt, inspecteur de la voie, à Lille.

TRAVAUX NEUFS. — MM. Mantion, O. ✻, Ingénieur en chef; Salle, ✻, idem.

CHEMINS DE FER DU NORD-EST.

Siege de la Compagnie, à Paris, 7, rue Blanche.

MM. le comte Anatole de Melun, ✻✠, ancien député, *président*; Vulfran-Mollet ✻, manufacturier, à Amiens, *vice-président*; Cucheval-Clarigny, O. ✻, propriétaire à Paris; Wattinne, Gustave, propriétaire à Roubaix; le comte de Villermont, propriétaire à Paris; J. Brabant, ✻, manufacturier, à Cambrai; E. Brabant, industriel, à Paris; A. Delaherche, manufacturier, à Beauvais; Gontran Gonnet, O. ✻, ancien notaire, à Péronne; Wallerand, ✻, manufacturier, à Cambrai; Quenon, propriétaire à Mons; le comte de Fontaine de Resbecq, ✻, propriétaire à Paris, *administrateurs.*

Ingénieur en chef. — M. E. Cambier, O. ✻, à Paris.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LILLE A VALENCIENNES ET SES EXTENSIONS.

Syndic définitif de la faillite : M. Sauvalle, 23, rue Richer, Paris.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE PICARDIE ET FLANDRES.

Siège social : rue de Dunkerque, 48, Paris.

Conseil d'administration : MM. Level, ✻; *président*; Aubertin, ✻, Bertin, ✻, Lévi-Alvarès, ✻, de Loynes, Prévôt, de Saisset, O ✻, Tambour, ✻, Vion. M. Monjean, *Ingénieur attaché au Conseil.*

MM. de la Frémoire, ✻, *ingénieur en chef honoraire des ponts et chaussées, ingénieur en chef des travaux et de la voie*; Plocq, *Ingénieur de l'exploitation*, à Arras; Keromnès, *ingénieur du matériel et de la traction,* à Roye; Crotet-Parent, *Inspecteur de l'exploitation*, à Cambrai; Doux, idem, à Roye; de Coubertin, *Sous-Inspecteur de l'exploitation*, à Roye; Faidherbe, idem, à Cambrai.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU CAMBRÉSIS.

Siège social, 21 : rue Porte-Robert, à Cambrai.

Conseil d'administration : MM. le comte de Saint-Foix, *président* ; Nicolas, Georges et Rey.

Ingénieur, directeur de la Compagnie : M. Lambert.

Tramways de Dunkerque.

M. Spilliardt, banquier à Anvers, *rétrocessionnaire.*
M. Lessent, *sous-directeur,* à Dunkerque.

Tramways de la ville de Lille.

Administrateur délégué : M. le comte Delamarre, à Paris. — *Ingénieur-directeur de la construction* : M. Marsillon, ingénieur, 2, rue Vauban, à Lille. — *Directeur de l'exploitation* : M. Muller, rue Vauban, 2, à Lille.

Tramways de Roubaix-Tourcoing.

Administrateur délégué : M. Julien, à Roubaix; rue du Grand-Chemin, 21.

Tramways de Valenciennes à Anzin et extensions.

Président du Conseil d'administration : M. Terlinden, à Bruxelles. — *Administrateur délégué* : M. Empain, banquier, à Bruxelles. — *Directeur :* M. V. Mestreit, rue de la Cave, 56, à Anzin. — *Service des études et de la construction*, 16, place Vendôme, à Paris, et 6, rue des Anges, à Valenciennes. — *Constructeur :* M. T, Fresson. — *Ingénieur :* M. Tournier.

APPAREILS A VAPEUR.

Une association de propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France a été reconnue d'utilité publique, par décret du 11 décembre 1879. — M. Cornut, ✻, ✠, *ingénieur en chef de l'association.* — Bureaux : rue de la Gare, 2, à Lille.

ARCHITECTES DÉPARTEMENTAUX D'ARRONDISSEMENT

Arrondissement de Lille, M. Marteau ✻ ; — *de Dunkerque*, M. Van Moé ;— *d'Hazebrouck*, E. Vandenbulcke ; — *de Cambrai*, M. de Baralle ; — *d'Avesnes*, M. Fiévet ; — *de Douai*, M. Dubrulle ; - *de Valenciennes*, M. Bernard.

Commission départementale des bâtiments civils.

Par arrêté du 6 janvier 1853, M. le Préfet a organisé la Commission départementale des bâtiments civils. Cette commission est

chargée de l'examen des projets de travaux présentés dans l'intérêt du département, des communes ou des établissements publics, ainsi que des plans dressés pour l'alignement des rues des villes. Elle donne son avis sur la convenance des travaux au point de vue de la destination des édifices à construire ou à approprier, sur la composition des projets sous le double rapport de l'art et du goût et en ce qui concerne la solidité des constructions, le choix des matériaux, la bonne et exacte rédaction des devis et détails. Elle donne également son avis sur les plans d'alignement renvoyés à son examen.

Membres de la Commission. — MM. le Préfet, *président*, Masquelez, O ✻, ingénieur en chef, directeur de l'Institut industriel, *vice-président*; Marteau, ✻, architecte du département, *secrétaire*; A. de Praneuf, *vice-président du Conseil de préfecture*; Vandenberg, architecte, à Lille; Mourcou, idem; Druez, ✻, chef de division honoraire de la Préfecture; de Baralle, architecte départemental et diocésain, à Cambrai; Dubrulle, architecte du département et de la cour d'appel, à Douai; Leroy, agent-voyer en chef honoraire du département, à Lille; Contamine, architecte, à Lille; Sauvage, idem; Leblanc, architecte, à Tourcoing; Sproit, architecte, à Lille; Gérard, ingénieur des ponts et Chaussées, à Lille; Faucher, ✻, ingénieur en chef, directeur des poudres et salpêtres, et H. Lecocq, chef de la division des travaux publics à la Préfecture.

ARCHITECTES ADMIS, PAR ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX, A PRÉSENTER DES PROJETS ET A RÉDIGER DES TRAVAUX POUR LES COMMUNES, HOSPICES ET AUTRES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Argelliès, Alfred, *Roubaix*, 16 mars 1868 ; Argelliès, Gustave, *Roubaix*, 16 mars 1868 ; Barbier, *Hazebrouck*, 22 mai 1860 ; Barbotin, *Roubaix*, 31 mai 1859 ; Barbotin, *Lille*, 28 mars 1870 ; Barbotin, Louis, *Roubaix*, 21 décembre 1880 ; Batteur, *Lille*, 1er février 1872 ; Bernard, Jules, *Valenciennes*, 31 décembre 1872 ; Barré, *Valenciennes*, 8 avril 1833 ; Bernard, *Valenciennes*, 20 mai 1833 ; Boivin, *Lille*, 4 juin 1869 ; Boudin, *Haubourdin*, 17 mai 1878 ; Bruyerre, *Paris*, 10 décembre 1858 ; Cannissié, *Lille*, 5 octobre 1875 ; Canonne, *au Câteau*, 19 novembre 1866 ; Canu, *Valenciennes*, 19 septembre 1854 ; Caron, *Lille*, 25 février 1867 ; Cokempot, *Lille*, 12 juin 1868 ; Contamine, *Lille*, 23 janvier 1849 ; Contamine, Albert, *Lille*, 23 mars 1880 ; Cordonnier, *Haubourdin*, 17 août 1847, Coucke. Emile, 30 août 1871 ; Croin Louis, *Tourcoing*, 21 mai 1869 ; Dautel, *Valenciennes*, 11 novembre 1869 ; de Baralle, *Cambrai* ; Debayser, *Lille*, 4 décembre 1832 : Decroos,

Lille, 8 mai 1861 ; Dellemmes, *Lille*, 17 août 1864 ; Delvigne, *Cambrai*, 30 avril 1879 ; Delval, *Douai*, 10 mars 1832 ; Deperne, *Lille*, 16 mars 1868 ; Deperne, Jules *Lille*, 14 novembre 1870 ; Derégnaucourt, *Roubaix*, 21 mars 1856 ; Destombes, Paul, *Roubaix*, 5 avril 1879 ; Dosse, *Douai*, 8 juillet 1862 ; Dubrulle, *Douai*, 11 avril 1849 ; Dubuisson, *Lille*, 19 avril 1865; Dupire, *Lille*, 15 juin 1870 ; Duquenne, *Lille*, 12 juin 1843 ; Dussart, *Valenciennes*, 22 no- vembre 1851 ; Duthilleul, *Lille*, 5 avril 1862 ; Dutouquet, *Hasnon*, 4 août 1847 ; Duvivier, *Cambrai*, 24 janvier 1862 ; Duyck, *Lille*, 12 juin 1868 ; Faucon, Arthur, *Hondschoote*, 1er oct. 1869 ; Fiévet, Oscar, *Avesnes*, 10 décembre 1868 ; Flament, *Fourmies*, 24 avril 1846; Gilquin, *Lille*, 8 octobre 1856 ; Godey, *Roubaix*, 12 novembre 1863 ; Goris, Gustave, *Haubourdin*, 14 juin 1877 ; Gosson-Minne, *Hazebrouck*, 5 juin 18 60 ; Gourmez, *Hazebrouck*, 10 juillet 1874 ; Gruloy, *Lille*, 15 mars 1849 ; Guillemin, *Maubeuge*, 6 avril 1859 ; Guillot, *Lille*, 6 février 1868 ; Hannotin, *Lille*, 23 novembre 1875 ; Henri, *Dunkerque*, 4 juin 1833 ; Holaind, *Valenciennes*, 1835 ; Lajoie, *Anzin*, 29 mai 1869 ; Lallemand, *au Câteau*, 3 octodre 1868 ; Leblan, Louis, *Tourcoing*, 23 février 1876 ; Lecocq, *Hazebrouck*, juillet 1872; Leroux, *Tourcoing*, 2 mars 1880; Lestienne, *Lille*, 6 juillet 1868 ; Lobert, *Valenciennes*, 29 août 1857 ; Mahieu, Adolphe, *Lille*, 1er août 1866 ; Marteau, *Lille*, 12 juin 1839 ; Meurant, *Maubeuge*, 27 mars 1844 ; Meurillon, *Lille*, 9 décembre 1861 ; Millot, *Lille*, 16 juillet 1861 ; Mourcou, *Lille*, 11 mai 1852 ; Mouton, *Lille*, 12 juin 1868 ; Neveux, Louis, *Douai*, 2 décembre 1879 ; Neuilliès, fils, *Maubeuge*, 1er septembre 1869 ; Newnham, *Lille*, 28 mai 1862 ; Nicole, Désiré, *Haubourdin*, 6 août 1872 ; Normand, *Lille*, 31 mars 1854 ; Outters, *Bergues*, 13 septembre 1848 ; Pavot, Henri, *Bergues*, 22 juillet 1874 ; Pennel, *Lille*, 22 mai 1860 ; Peckre, *Lille*, 30 mars 1875 ; Pennequin, *Lille*, 6 juillet 1868 ; Pèpe, *Douai*, 24 novembre 1859 ; Pilette, Emile *Armentières*, 17 novembre 1880; Richez, *Valenciennes*, 8 août 1871 ; Roussel, *Lille*, août 1873 ; Sauvage, *Lille*, 26 juin 1851 ; Seiter, Emile, *Lille*, 27 juillet 1858 ; Sproit, Eugène, *Lille*, 16 décembre 1879 ; Tenière, *Cambrai*, 4 septembre 1867 ; Thibeau, Ernest, *Roubaix*, 1er mai 1879 ; Vandenberghe, Emile, *Lille*, 20 janvier 1854 ; Vandenbulcke, *Hazebrouck* ; Van Moë, *Dunkerque*, 27 septembre 1871 ; Vennin, *Cambrai*, 22 mars 1867 ; Vitrant, *Valenciennes*, 7 mars 1841 ; Wissocq, *Bourbourg*, 9 juillet 1859.

ARCHITECTES QUI DEMANDENT A ÊTRE ADMIS AU NOMBRE DES ARCHITECTES DES COMMUNES ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS. — EXAMENS A SUBIR.

Programme adopté par la Commission des bâtiments civils dans sa séance du 21 avril 1873.

Le postulant doit : 1° Produire des certificats des différents professeurs ou chefs d écoles qui ont dirigé les études du candidat ;— 2° Présenter tous les dessins qu'il possède et qu'il a exécutés, soit pour ses études, soit pour diriger des travaux ;— 3° Subir des examens sur les mathématiques, extraction des racines, proportions, progressions, emploi des tables de logarithmes, mesures de toutes les surfaces et volumes ; géométrie descriptive complète et ses applications en ce qui touche aux bâtiments et notamment la coupe des pierres ; statique, *(stabilité)*, etc., éléments de perspective.... Puis faire ses preuves sur la connaissance des matériaux et leur emploi et y ajouter les formules de résistance desdits matériaux ;— 4° Subir un examen sur les lois des bâtiments, mitoyenneté, vues, surcharges, responsabilité de l'architecte, etc. ; — 5° Rédiger un devis avec cahier des charges, règlement de compte et y joindre des éléments de sous-détails de prix ; — 6° Rédiger un mémoire ou rapport sur un sujet donné ; — 7° Démontrer qu'il connaît les éléments de chauffage, de ventilation et d'hygiène ; — 8° Composer un projet sur esquisse, d'après un programme donné par la Commission des bâtiments civils. (Cette esquisse sera faite en un jour dans une des salles de la Préfecture et le candidat pendant qu'il se livrera à cette étude n'aura de communication avec personne) ; — 9° Faire preuve de connaissances pratiques, savoir : 1° nivellement, arpentage, lever des plans, etc. ; 2° fondations sur des sols de différentes résistances, sables mouvants, tourbe, etc., assemblage de charpente en bois et fer, etc., etc. ; — 10° La question d'art sera jugée d'après les études et l'esquisse faite à la Préfecture. On pourra en outre demander l'éxécution d'un dessin de détail à une grande échelle.

DESSÉCHEMENTS. — ASSOCIATIONS SYNDICALES.

MOERES. — *Commission administrative.* — MM. Bosquillon de Jenlis, à Cassel, *président* ; Hovelt Em., Collette, Louis ; Christiaens, Louis ; Feron, Gustave. — *Conducteur*, M. Fornet, à Warhem ; *percepteur*, M. Mahieu, à Dunkerque.

WAETERINGUES. Les terres dites waeteringues sont divisées en quatre sections dont chacune est réglée par une administration particulière.

Première section. — Elle comprend toutes les terres bornées par les dunes, de Dunkerque à Gravelines, par la rivière de l'Aa et le canal de Bourbourg à Dunkerque. Sa superficie est de 9,729 hectares.

1re *section.* — *Commission administrative.* — MM. Vandenbavière, *président* ; Louf, *vice-président* ; Cocquillier, Hamerel, Geerssen. — *Conducteur-secrétaire* : M. Degravier ; *percepteur* : Barbier.

2e *section.* — Elle comprend toutes les terres situées entre le canal de Bourbourg, au Nord ; le canal de la Haute-Colme, au Sud ; — de Bergues à Dunkerque, à l'Est ; la rivière d'Aa (section de Watten au sas du Guindal), à l'Ouest. Sa superficie est de 10,135 hectares

Commission administrative. — MM. Vercoustre, *président* ; Meezemacker, Alexandre (Looberghe), *vice-président* ; Meezemacker, Isaïe (Bierne), Ghys, Charles, Demerseman. — *Conducteur :* M. Petit; *Secrétaire :* M. Petit. — *Receveur :* M. Flajollet.

Troisième section. — Elle comprend toutes les terres basses situées sur la rive droite du canal de la Colme jusqu'au wattergand de Houdergracht. Sa superficie est de 8,468 hectares.

3e *section.* — *Commission administrative.* — MM. A. Carlier, O. ✻, *président* ; Outters, *vice-président* ; M. Daniel Dantu *secrétaire* ; Bellanger ; Dehaese, *aide-secrétaire receveur ;* M. Hagron *conducteur.*

Quatrième section. — Cette section ne comprend pas le bassin des Moëres, situé à l'est de son territoire, et qui a son administration particulière. Son étendue, est de 10,953 hectares.

4e *section.* — *Commission administrative.* — MM. Delelis, Jules, *président* ; Lebecque, Auguste ; Demeezemaker, Stanislas ; NN. — *Conducteur*, M. A. Smagghe, à Dunkerque ; *percepteur*, M. L. de Baecque, à Bergues ; *secrétaire*, M. Mine, à Dunkerque.

MARAIS DE LA HAUTE-DEULE. — L'agence administrative des concessionnaires du desséchement des marais de la Haute-Deûle, est dissoute de fait, par suite de l'impossibilité de remplacer les membres décédés ou démissionnaires. Dans cette situation, plusieurs sociétaires sont en instance pour faire prononcer la dissolution de l'association syndicale, faire nommer un liquidateur et arriver à la liquidation de l'opération.

Syndicat d'entretien institué par décret du 17 février 1866.

MM. Ed. d'Hespel, *directeur* ; E. Schotsmans, *directeur-adjoint* ; le maire de Wavrin ; Ducourouble, propriétaire à Lille ; G. Bernard, propriétaire à Santes, *syndics* ; M. Parsy, propriétaire à Annœullin et M. le maire d'Emmerin, *syndics suppléants*.

Percepteur, M. Deman, à Haubourdin ; *secrétaire*, M. Godin ; conducteur des ponts et chaussées à Lille.

Les taxes d'entretien du desséchement sont assimilées aux contributions directes. La confection des rôles et le recouvrement des taxes ont été organisés par arrêté préfectoral du 24 août 1875.

PRÈS DUHEM. — *Syndicat d'entretien*. — Autorisé par décret du 9 avril 1856, constitué par arrêté préfectoral du 28 septembre 1880. — MM. Debondues, *directeur* ; Ramery, Alexandre, *directeur-adjoint* ; Delattre-Desplanque, Desplanques-Lemesre, Deleplanque, Charles, *syndics*.

VALLÉE DE LA SCARPE. — Cette association est administrée par une commission syndicale unique, composée de 7 membres et nommée par une assemblée composée des soixante propriétaires les plus imposés au rôle de desséchement. — *Commission administrative* (1). MM. le baron de Bouteville, *président-directeur* ; Lenclud, à Hasnon ; Sion, à Pecquencourt ; Barbieux, ancien notaire à St Amand ; André, à Nivelle ; Denisse, à Raches ; Renard, à Sin. — *Taxes et rôles*. Les mutations et la rédaction des rôles sont faites par la direction des contributions directes. — *Percepteurs*. Le service est confié à MM. les percepteurs des contributions directes des communes de la vallée ; *receveur-payeur*, M. Rennuit, percepteur à Somain. *Conducteurs*, M. Lefèvre, à Douai, Guilbert, à Marchiennes. — *Piqueur*, M. Baudry, ✠, à Hasnon. — *Garde auxiliaire*, Lesoin, à Marchiennes.

VALLÉE DE LA HAYNE ET DE L'ESCAUT. — *Commission administrative*. — MM. Renard, Léon, ✠ maire à Fresnes, *président* ; Pureur, propriétaire, à Condé ; Waternau, idem à Condé ; Clément-Defernez, fabricant de sucre à Hernies ; Joisse, maire à Saint-Aybert. — *Conducteur*, M. Brunclat ; *secrétaire-percepteur*, M. E. Guiot ; *garde des canaux*, Wuillaume.

---

(1) Parmi les syndics, les uns le sont en qualité de propriétaires, les autres en qualité de maires, les communes, en ce cas, étant propriétaires.

MARAIS DE L'ÉPAIX ET DE BRUAY. — *Commission administrative* MM. Miroux, Arthur, *président*; Hautcœur, Emile, *vice-président*; Dubois, Ernest; Lamotte Isidore; Dorchies, Gustave, *membres*; M. Hette, Théodore, *conducteur-percepteur*.

PRAIRIES DE CHATEAU-L'ABBAYE ET DE MORTAGNE. — La Société est administrée par une commission composée de cinq membres élus par les trente plus forts propriétaires de l'association. — *Commission administrative.* — MM. Joseph de Bretagne, *président*; Robart-Canipel, Pringal François, Dépret J.-B., Venthière, L. — *Percepteur-receveur,* M. Béhague, à St-Amand.

PRAIRIES DE FLINES-LEZ-MORTAGNE. — Le syndicat est composé de cinq membres élus par les intéressés. — *Syndicat*, MM. Defernez, *directeur*; Dufrénoy, *directeur-adjoint*; J.-B. Devaux, Hermart, *syndics*; Wibaut, Thuin, *syndics-suppléants*.

VALLÉE DE LA NAVILLE. — Un décret du 6 mai 1854 a concédé à une réunion de propriétaires le desséchement des terres marécageuses situées dans la vallée de Naville, entre Denain et Bouchain.

L'association est régie par un syndicat d'entretien institué par décret du 16 août 1850 et composée comme suit :

MM. Coquelle, Clément, *directeur*; Gidoin, secrétaire-général de la Cie d'Anzin, *directeur-adjoint*; Dombré, directeur des mines de Douchy; Pailly, directeur des verreries de Lourches; Delcambre-Bridoux, brasseur à Denain; *syndics*; le baron de Maingoval, à Douchy; Diverchy, négociant à Rœulx, *syndics-suppléants*. — *Receveur,* M. Baude, à Bouchain.

VALLÉE DE LA VERGNE. — L'association syndicale du dessèchement de cette vallée a été autorisée par décret du 7 juillet 1856, réorganisée pour l'entretien par décret du 4 janvier 1876.

Commission syndicale — MM. C. Defernez, *président-directeur*, Capillon, *directeur-adjoint*, Blicquy-Hocq, Lemer-Dupriey, Dupriez, Jules, *membres*; Lecœuvre-Laramez, Dupas Pierre, *suppléants*.

MARAIS DE BOURLAIN ET DE TRITH-SAINT-LÉGER. — Ce desséchement a été institué par arrêté de M. le Préfet du 3 février 1864. — *Syndicat :* MM. Fontaine, Henri, *président-directeur*; Theillier de Poncheville, *directeur-adjoint*; Maurice, Leduc, Jules Douchy, Peniaux, N..., *syndics*; M. Dupont, *receveur* à Trith-St-Léger.

VALLÉE DE LA HAUTE-SAMBRE. — Deux syndicats sont établis, l'un pour les territoires situés sur la rive droite de la Sambre, l'autre pour les terrains situés sur la rive gauche. Ils sont administrés chacun par une commission composée de sept membres élus par l'assemblée des propriétaires du syndicat.

Commission administrative du syndicat de la rive droite. — MM. Briatte, *directeur*; Mary, Alfred, *directeur-adjoint*; le baron Ferdinand de l'Epine, Cauderlier, Lamelin, Poulet, Paul Evrard, *syndics titulaires*; Evrard Achille, Balligand-Waignier, *syndics-adjoints.* — *Conducteur*, M. Hector Mary.

Commission administrative du syndicat de la rive gauche. — MM. Pierart, Sury, Macq, Buquet, Douillet, *membres.*

VALLÉE DE LA BASSE-SAMBRE. — Deux syndicats sont établis, l'un siègeant à Berlaimont, pour les terrains situés jusqu'à l'aval de l'écluse d'Hautmont, dans les communes de Sassegnies, Laval, Berlaimont, Aulnoye, Aymeries, Pont-sur-Sambre, Bachant, Boussières, Saint-Rémy-Mal-Bâti et Hautmont; l'autre, dont le siége est à Maubeuge, pour les terrains existants dans l'aval de l'écluse d'Hautmont jusqu'à la frontière, dans les communes de Louvroil, Neuf-Mesnil, Maubeuge, Rousies, Assevent, Boussois, Rocq, Marpent et Jeumont. Ces syndicats sont administrés chacun par une Commission composée de cinq membres et de trois suppléants élus par les propriétaires.

Syndicat de Berlaimont. — MM. Mary, Adrien, maire d'Aymeries, *directeur*; Baudez, Adolphe, propriétaire à Sassegnies, *directeur-adjoint*; Applincourt, Ulysse, propriétaire à Berlaimont à Wittrant, Jules, propriétaire à Aulnoye; Wuiot, Célestin, propriétaire à Pont-sur-Sambre, *syndics*; Demade, Pierre; propriétaire; Pont-sur-Sambre; Bayard, Eléonore, propriétaire à Bachant; Dequesne, Léon, propriétaire à Leval, *syndics-suppléants.*

Syndicat de Maubeuge — MM. Deharveng-Colson, propriétaire à Maubeuge, *directeur*; Meurisse, propriétaire à Recquignies, *directeur-adjoint*; Duchateau, fermier, à Assevent; Bultiaux, Constant, propriétaire à Rousies; Neuillies, Jules, propriétaire à Assevent. — *Syndics-suppléants :* MM. Wilmant, nég. à Maubeuge; Henri, Charles, propriétaire à Jeumont; Fissiau, propriétaire, à Assevent.

COURS D'EAU NON NAVIGABLES NI FLOTTABLES.

SOLRE ET CANAL DE BOURGOGNE. — Par arrêté du 19 février 1855, un syndicat a été organisé pour l'entretien et le curage de ces cours d'eau. Sont membres du syndicat :

MM. Lamelin, *directeur*; George Jules, Michaux Pierre-Joseph, Legrand Célestin, Sohier Suger, Preux André, *membres*; Bever Ignace, *membre suppléant.*

RIVIÈRE DES LAIES ET COURANT DES BREUX. — Syndicat mixte institué par décret du 12 juillet 1865 pour l'entretien et l'amélioration de la rivière des Laies mitoyenne entre les départements du Nord et du Pas-de Calais, et du courant des Breux, son affluent.

Syndics nommés par le département du Nord. — MM. Messéan, maire de Bois-Grenier ; Lemaire, propriétaire à Fromelles ; Capelle, cultivateur à Radinghem , Vigneron, maire de La Chapelle d'Armentières.

Syndics nommés dans le Pas-de-Calais. — MM. Pollet, maire de Fleurbaix ; Bavière, maire de La Ventie ; Lebleu, maire de Sailly ; Legillon, avocat à Béthune.

Suppléant du Nord. — M. Wattel, cultivateur à Bois-Grenier.

Suppléant du Pas-de-Calais. — M. Cuvelier, maire de Lorgies.

Bureau du syndicat. — MM. Pollet, maire de Fleurbaix, *président* ; Messéan, maire de Bois-Grenier, *secrétaire.*

RUISSEAUX DE L'ESPIERRE, DU TRICHON ET DU RIEZ SAINT-JOSEPH. — Un syndicat a été organisé pour le curage et l'entretien de ces ruisseaux, situés sur le territoire des villes de Roubaix et de Tourcoing.

Les membres de ce syndicat sont : MM. Albert Legrand , conseiller général, *président* ; Morel , Auguste , conseiller d'arrondissement *vice-président* ; les maires de Roubaix, Tourcoing, Mouveaux, Wattrelos (à défaut les adjoints ffons de maires), et Jules Leblanc, manufacturier, à Tourcoing, *secrétaire* ; M. Wéber, conducteur des ponts et chaussées à Lille, *régisseur comptable.*

RIVIÈRE DE L'HELPE MINEURE. — Par arrêté du 29 novembre, 1881, une association syndicale a été autorisée pour les travaux du curage de l'Helpe mineure dans les communes de Fourmies et Wignehies.

SERVICES DE SANTÉ.

Epidémies.

Les médecins nommés en cas de maladies épidémiques, sont :

MM. Lemaire, à Dunkerque ; Decool, à Hazebrouck ; Pilat, ✻, à Lille ; A. Delbarre, à Cambrai ; Contesse, à Etrœungt ; Bagneris fils, à Douai ; Manouvriez, fils, à Valenciennes.

Conseils d'hygiène publique et de salubrité.

Les conseils d'hygiène du département ont été organisés par un arrêté du Préfet du 13 juin 1849, conformément aux dispositions de l'arrêté du Président du Conseil des ministres, chargé du pouvoir exécutif, en date du 18 décembre1848. Ces comités remplacent les conseils de salubrité précédemment établis.

CONSEIL CENTRAL D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ DU DÉPARTEMENT.

MM. le Préfet, O ✻, *président* ; Meurein, ✻ ✠, pharmacien, *vice-président* ; Pilat, ✻, d^{r} en méd., *secrétaire-général* ; Garreau, ✻, professeur à la Faculté de médecine ; Charles, médecin-vétérinaire ; Joire, docteur en médecine ; Viollette, ✻, doyen de la Faculté des Sciences ; Delezenne, pharmacien ; L. Faucher, ✻, ingénieur en chef des poudres et salpêtres ; Pollet, médecin-vétérinaire ; Hallez, docteur en médecine ; Masquelez, O ✻, ingénieur en chef directeur de l'institut industriel du Nord ; Wannebroucq, ✻, doyen de la Faculté de médecine ; Thibaut, d^{r} en méd., pharmacien, chef des travaux chimiques de la Faculté ; Marteau, ✻, architecte du département ; Arnould, ✻, d^{r} en méd., professeur à la Faculté.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE DUNKERQUE.

MM. le Sous-Préfet, *président* ; Deswartes, docteur en médecine, Lemaire, docteur en médecine, *vice-président ;* Goube d'Anzin, pharmacien à Rosendaël ; Vaneste, pharmacien ; Duriau, docteur en médecine ; Blanckaert, docteur en médecine ; Dessurne, ancien élève de l'École polytechnique ; Coolen, médecin vétérinaire ; Dieu, directeur du service sanitaire ; Van Moé, architecte départemental ; Géry Dantu, maire de Steene.

CONSEIL D'HYGIÈNE D'HAZEBROUCK.

MM. le sous-préfet, *président* ; Decool, docteur en médecine,

secrétaire ; Fiévé, pharmacien, à Merville; Snyders, pharmacien, à Hazebrouck; Lesage, pharmacien à Bailleul; Vandenbulcke, architecte départemental; de Baccker, pharmacien, à Hazebrouck; Sénellart, médecin-vétérinaire, à Hazebrouck; de Capol, industriel, à Hazebrouck; Pascalin, docteur en médecine, à Estaires, Decouvelaere, docteur en médecine, à Hazebrouck; Tersin Gustave, industriel à Hazebronck.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE CAMBRAI.

MM. le sous-préfet, *président*; A. Boileux, pharmacien, *vice-président*; Genet, pharmacien, *secrétaire* ; Delbarre fils, docteur en médecine; Timal, idem; Brunelle, idem; de Baralle, architecte; Ronnelle, architecte; Alfred Bertrand, ingénieur civil à Cambrai; Bernard Auguste, député, à Aubencheul-au-Bac; Boucly, docteur en médecine, à Cambrai; Robert, docteur en médecine à Ligny et Depoutre, pharmacien à Cambrai.

CONSEIL D'HYGIÈNE D'AVESNES.

MM. le sous-préfet, *président*; Mouronval, doct[r] en médecine, à Avesnes; Herbecq, officier de santé, à Avesnes; Demazure, docteur, à Dourlers; Flament, filateur, à Avesnelles; Lemoine, pharmacien, à Avesnes; Mariscal, pharmacien, à Dourlers; Camille Raux, pharmacien, à Avesnes; Despagne, vétérinaire, à Avesnes; Lamelin, pharmacien, à Solre-le-Château; Pierre Lemaire, agriculteur à Gognies-Chaussée; Marquis, docteur en médecine, à Avesnes; Malard, docteur en médecine, à Bavai.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE DOUAI.

MM. le sous-préfet, *président*; Lemaire, propriétaire; *vice-président*; Vasse aîné, ✻, ancien professeur de sciences au lycée, *secrétaire*; Léonardi, docteur en médecine; Delplanque, vétérinaire; Frey, pharmacien; Gruson, ✻, ingénieur des ponts et chaussées; Paix, chimiste; Trannin, agronome, fabricant de sucre, maire de Lambres; Sockeel, docteur en médecine; Watelle, fils, idem; Laigniez, id.; Pollet, id.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE VALENCIENNES.

MM. le sous-préfet, *président*; Marbotin, ✻, docteur en médecine, *vice-président*; Boca, fabricant d'huiles; Dutemple, ancien fabricant de sucre; Lecerf et Devémy, docteurs en médecine; Honnis pharmacien; Canu, architecte; Huart, vétérinaire; Bara, docteur en médecine; Manouvriez, Anatole, docteur en médecine, N... N... — *Secrétaire*: M. Deven...

Commissions cantonales d'hygiène publique.

Un arrêté de M. le Préfet, du 15 novembre 1850, porte que les comités cantonaux de salubrité, institués par l'arrêté préfectoral du 23 décembre 1848, formeront à l'avenir les commissions cantonales d'hygiène publique.

Inspection de la salubrité.

Par arrêté du 6 juin 1859, M. le Préfet a établi un service spécial d'inspection de la salubrité publique dans le département. Ce service, créé comme moyen de conseil, de surveillance et de contrôle, a pour principal but d'assurer l'exécution des conditions imposées aux propriétaires des établissements industriels classés comme dangereux, incommodes ou insalubres, et soumis à l'autorisation de l'administration; de veiller au maintien des dispositions prises pour l'accomplissement de ces conditions et surtout d'éclairer les industriels sur la marche qu'ils ont à suivre pour l'exécution des mesures qui leur sont prescrites.

Inspecteur de la salubrité : M. Meurein, ✻ ✠, chimiste, membre du conseil central d'hygiène du département, à Lille.

Commission d'assainissement des logements insalubres de la ville de Lille.

MM. le maire de Lille, *Président* ; le comte de Melun, *Vice-Président honoraire.*

1re *Section* : MM. V. Meurein ✻ ✠, inspecteur de la salubrité, *Président* ; J. Dutilleul, architecte ; Carlier, César, ancien entrepreneur ; Deleplanque, propriétaire ; Caron, docteur en médecine, A. Charles, vétérinaire. — *Secrétaire*, M. Lestienne, architecte.

2e *Section* : MM. D. Sauvage, architecte, *Président*, Bécourt, médecin; Deperne-Meurisse, ancien entrepreneur; Ozenfant-Scrive; Thelliez, avocat ; Noé, ancien entrepreneur. — *Secrétaire,* M. Bouchée, conseiller municipal.

3e *Section* : MM. Mourcou, architecte, *Président* ; Patoir, docteur en médecine ; Alhant, conseiller municipal ; Langangne, conducteur des ponts et chaussées en retraite; Bazin, administrateur des hospites. — *Secrétaire*, M. Laurengé, entrepreneur.

Service : M. Nogier, inspecteur-secrétaire; MM. Sauvage et Alberty, employés.

Police de la pharmacie.

Un décret du 23 mars 1859 a réglé le mode à suivre à l'avenir pour l'inspection des officines des pharmaciens et des magasins des droguistes et épiciers, en exécution de la loi du 21 germinal an XI.

Les membres ci-après désignés des conseils d'hygiène et de salubrité, sont chargés de ce service.

Arrondissement de Lille. MM. Joire, docteur en médecine, professeur à la Faculté ; Garreau ✲, docteur en médecine, professeur de pharmacie et de toxicologie à la Faculté ; Meurein, ✲, pharmacien, à Lille.

Arrondissement de Dunkerque. MM. Duriau, docteur en médecine, à Dunkerque ; Vaneste, pharmacien, idem ; Goube d'Anzin, pharmacien à Rosendael.

Arrondissement d'Hazebrouck. MM. Decool, docteur en médecine, à Hazebrouck ; Pascalin, docteur en médecine à Estaires ; Debaccker, Gaston, pharmacien à Hazebrouck.

Arrondissement de Cambrai. MM. Timal, docteur en médecine, à Cambrai ; Boileux et Genet pharmaciens à Cambrai.

Arrondissement d'Avesnes. MM. Marquis, docteur en médecine à Avesnes ; Lemoyne, pharmacien, à Avesnes ; Lamelin, pharmacien à Solre-le-Château.

Arrondissement de Douai. MM. Vasse, ✲, chimiste à Douai ; Lemaire, ancien pharmacien, id. ; Frey, pharmacien à Douai.

Arrondissement de Valenciennes. MM. Honnis, pharmacien à Valenciennes ; Devemy et Bara, docteurs en médecine à Valenciennes.

Police sanitaire des ports.

Une décision ministérielle du 5 août 1872 a réglé sur de nouvelles bases les dispositions relatives à la police sanitaire des ports.

COMMISSION SANITAIRE DE DUNKERQUE.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire de Dunkerque, le directeur de la santé, le commandant d'armes, le commissaire chef du service maritime, l'ingénieur en chef, le directeur des douanes. Coquelle-Gourdin, conseiller municipal ; Lefebvre, Alexandre, idem ; Petyt, Alfred, membre de la Chambre de commerce ; Van cauwemberghe-Lemaire, idem ; Duriau, docteur en médecine, membre du Conseil d'hygiène ; Deswarte, idem ; Féron, délégué du corps consulaire.

Agents sanitaires institués en vertu de la décision ministérielle du 5 août 1872 *:* MM. Sauvage, capitaine des douanes, à Dunkerque ; Lenoir, Bulteel, Fichaux, lieutenants de douanes à Dunkerque ; Couture, idem, à Gravelines.

Agents sanitaires nommés par arrêté préfectoral du 22 *février* 1879 *approuvé par décision ministérielle :* MM. les officiers du port, les pilotes et les gardes maritimes.

Vaccine.

COMITÉ CENTRAL DU DÉPARTEMENT.

MM. le Préfet, *président* ; Delpech, membre du Conseil de Préfecture, *vice-président* ; le maire de Lille, les vice-présidents des commissions administratives des hospices et du bureau de bienfaisance de Lille ; le curé-doyen de Saint-Michel ; Ollier, pasteur protestant ; Pilat, ✲, docteur en médecine ; Wannebrouck, ✲, docteur en médecine ; Hallez, docteur en médecine ; Cazeneuve, O ✲, idem ; Rey, idem, *secrétaire et conservateur du dépôt de vaccin.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire de Dunkerque ; le vice-président du bureau de bienfaisance de Dunkerque, Lemaire, médecin des épidémies, *secrétaire du Comité.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

MM. le sous-préfet, *président* ; Lespagnol, membre du Conseil d'arrondissement ; le maire d'Hazebrouck ; Salomé, doyen-curé d'Hazebrouck ; Decouvelaere, docteur en médecine, à Hazebrouck ; Thellier, médecin, à Nieppe ; Decool, docteur en médecine, à Hazebrouck, *secrétaire du Comité.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire de Cambrai ; le plus ancien curé ; le vice-président du bureau de bienfaisance de Cambrai ; Bernard, Auguste, à Aubencheul-au-Bac ; Hannois, docteur en médecine ; Ronnaux, idem ; Delbarre, médecin des épidémies ; Timal, docteur en médecine, *secrétaire du Comité.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire d'Avesnes ; Hannoye, doyen-curé à Avesnes ; Marquis, docteur en médecine, *secrétaire du Comité*, à Avesnes.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

MM. le sous-préfet, *président*; Josson, conseiller d'arrondissement; le maire de Douai: le vice-président du bureau de bienfaisance de Douai; Faucheux, père, docteur en médecine; l'abbé Dayez, doyen de Saint-Pierre; Wattelle fils, docteur en médecine; Léonardi, médecin des épidémies, *secrétaire du Comité*.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

MM. le sous-préfet, *président*; le maire de Valenciennes; le plus ancien curé; le vice-président du bureau de bienfaisance; Marbotin, ✻, docteur en médecine à Valenciennes; Manouvriez, ✻, médecin des épidémies, *secrétaire du Comité*.

Eaux et Boues de Saint-Amand.

L'établissement des eaux et boues de Saint-Amand est situé à l'extrémité du hameau de la Croisette et à environ 3 kilomètres à l'est de la ville dont il porte le nom, 10 de Valenciennes et 16 de Tournai.

Cet établissement possède quatre sources: La Fontaine-Bouillon, le Pavillon-Ruiné, la Petite-Fontaine et la Fontaine de l'Évêque d'Arras. La température des eaux et des boues est de 20 à 24 degrés Réaumur.

Les thermes de Saint-Amand sont concédés à M. Prévost, et ont reçu des améliorations notables, tant au point de vue matériel que sous le rapport de l'application des moyens de traitement.

Inspecteur de l'établissement, M. Marbotin, ✻, docteur en médecine à Valenciennes.

Service médical. — M. le docteur Isnard, ✻, à Saint-Amand.

PRISONS.

Les prisons civiles existant dans le département du Nord sont au nombre de neuf, savoir : une maison de justice à Douai, près la Cour d'Assises : six maisons d'arrêt : à Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes et Valenciennes, près les tribunaux de police correctionnelle ; une maison centrale de détention à Loos (voyez ci-après) pour les individus condamnés à plus d'un an d'emprisonnement, et une maison correctionnelle départementale, aussi à Loos.

Par les soins de l'administration, un Frère de l'Institut de Saint-Joseph a été placé dans la prison de Lille comme instituteur des jeunes détenus.

Prisons départementales.

Directeur, M. Le Gouest, directeur de la maison centrale de Loos et des prisons du Nord ; *gardiens-chefs*, MM. Pouzet, à Lille; Nilis, à Douai ; Delvallée, à Avesnes ; Costa, à Cambrai ; Champaya, à Dunkerque ; Richard, à Hazebrouck ; Montacq, à Valenciennes.

Commission des Prisons.

Aux termes de l'ordonnance du 9 avril 1816, le premier président et le procureur-général dans les villes où siége une Cour d'appel, et, dans les autres villes, le président du tribunal et le procureur de la République sont de droit membres des commissions des prisons.

Nous donnons ci-après les noms des membres électifs de ces commissions.

DUNKERQUE. MM. le Sous-Préfet, *président* ; Dessurne, *vice-président* ; de Maindreville, président du tribunal ; Pelletreau, procureur de la République ; Lucas, juge ; Vézien, docteur en médecine ; Terquem ; Decoster; de Vienne, juge d'instruction ; Lefebvre, avocat, *secrétaire*.

HAZEBROUCK. MM. le Sous-Préfet, *président* ; Lespagnol, ✻, président du tribunal, le maire d'Hazebrouck ; Salomé, doyen-curé ; le Procureur de la République ; Dufresne, juge ; Delalé, juge de paix ; Taverne, avoué ; Deschodt, Louis.

LILLE. MM. le Préfet, *président* ; Scrive, *vice-président ;* Albert Legrand ; Werquin ; Bommart ; L. Rouzé, licencié en droit ; Coquelin, juge au Tribunal civil.

CAMBRAI. MM. le Sous-Préfet, *président* ; de Liénard, *vice-président ;* Renard, juge honoraire ; Vallée, vicaire-général ; Wallerand, ✻, manufacturier ; Tamboise, juge de paix ; Borel, juge d'instruction.

AVESNES. MM. le Sous-Préfet, *président*; Caplain; Guillemin, Pasqual; Legrand; Manesse; Pillion.

DOUAI. MM. le Sous-Préfet, *président*; Jorel, ✻, président de Chambre à la Cour d'appel, *vice-président*; Desmarets, propriétaire, *trésorier*; Waternau, propriétaire, *secrétaire*; le procureur général; le maire de Douai; Legentil, propriétaire Hanotte, ✻; Hattu, avocat; docteur Delannoy.

VALENCIENNES. MM. le Sous-Préfet, *président*; Bultot, juge, *vice-président*; Courtin, juge suppléant; Guillemart, juge; Sabès, juge de paix; Lécerf, docteur en médecine; Lemaître.

Médecins des prisons.

Douai (maison de justice). MM. Maugin et Watelle; Dunkerque, M. Lemaire; Hazebrouck, M. le d[r] Decool; Lille (maison d'arrêt et de correction), M. Folet; Cambrai, M. Dazin et M. Ronnaux (*adjoint*); Avesnes, M. Herbecq; Valenciennes, M. Manouvriez, fils.

Aumôniers des prisons.

Douai, M. Delegorge; Dunkerque, M Jourdin; Hazebrouck, M. Govaert; Lille, M. Sterskeman; Cambrai, M. Dolez; Avesnes, M. Schmitz; Valenciennes, M. Delassus.

Maison centrale de détention de Loos.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA MAISON CENTRALE.

Conformément aux dispositions d'une ordonnance en date du 5 novembre 1847, une commission de surveillance est établie près de la maison centrale. Elle est composée du Préfet, président, du premier président de la cour d'Appel, du procureur-général, du président du Tribunal civil de Lille, du procureur de la République, de deux membres du Conseil général, de deux membres du Conseil d'arrondissement et du maire de Loos.

Cette commission, qui s'assemble au moins une fois par mois, donne son avis sur l'instruction morale, religieuse et élémentaire des détenus, au nombre de 1,300; sur l'état sanitaire de la maison; sur l'exercice de la justice disciplinaire; sur les clauses des cahiers des charges des entreprises en cas de renouvellement; sur les tarifs de la main-d'œuvre; enfin, sur les améliorations dont le régime et la police de la maison paraissent susceptibles.

Les membres amovibles de la commission nommée par M. le Ministre de l'Intérieur, sont:

M. Billon, ✻, maire de Loos.

Administration. — MM. Le Gouest, *directeur*; Verdier, Mandre, *inspecteurs*; Gay, *greffier-comptable*; Billon, ✻, doc-

teur en médecine ; Larieu, médecin ; Dewailly, *pharmacien*, Dominicus, *aumonier* ; Lebrat, *Pasteur protestant* ; Schoumacher ; *instituteur* ; M Marteau, *architecte* ; Brandstetter, Chauvière, Chalvé, Martin, Herménégilde, *commis aux écritures* ; Roussel, *gardien-chef* ; cinq premiers gardiens et quarante-cinq gardiens.

Colonie agricole de Saint-Bernard, à Loos.

Cet établissement reçoit pour leur donner une éducation morale, primaire et professionnelle les jeunes détenus envoyés en correction. Il reçoit en outre tous les jeunes mineurs acquittés en vertu de l'art. 66 du code pénal, appartenant au culte israélite. Sa population moyenne est de 390.

Administration. MM. Richard, *directeur* ; Souriaux, *économe* ; Roussel, *greffier-comptable* ; Régrigny, *aumonier* ; Lipman, *rabbin* ; Orbain, *teneur de livres* ; Guilloux, *instituteur* ; le docteur Larieu, médecin ; Toulze, *gardien-chef* ; 2 premiers gardiens, un gardien commis-greffier, 10 gardiens contre-maîtres et 17 gardiens ordinaires.

Commission de surveillance. MM. A. de Praneuf ✿ A, vice-président du Conseil de préfecture, *vice-président* ; Albert Legrand, conseiller général ; Chombart, idem ; de Valroger, vice-président du Tribunal civil de Lille ; Duriez, curé de la paroisse de Sainte-Catherine, à Lille.

Monastère du Bon-Pasteur.

Établissement d'éducation correctionnelle pour les filles.

Cette œuvre, a pour but l'amélioration morale et religieuse des femmes et des filles qui veulent quitter le désordre et passer avec avantage les années de surveillance qu'elles ont à subir.

Le nombre des détenues est d'environ 200 par an.

Société de patronage des jeunes libérés.

Comité central de Lille. Mgr l'Archevêque de Cambrai *président-d'honneur* ; Aug. Scrive, *président* ; général du Guiny. *vice-président* ; M. Houdoy, *secrétaire* ; le premier président de la Cour d'appel de Douai, le Préfet du département, le Procureur général, le Président du Tribunal civil de Lille, le Procureur de la République, le maire de Lille, le président du Comité agricole, chanoine Lasne, curé-doyen de Saint-Maurice, Arnault de Praneuf (A. ✿), vice président du Conseil de Préfecture, de Valroger, vice-président du Tribunal civil, l'abbé Duriez, archiprêtre de Sainte-Catherine, à Lille ; Ghombart, conseiller général ; Albert Legrand, conseiller général ; Renard, ancien directeur des contributions directes ; Potié, conseiller-général ; directeur de la colonie agricole de St-Bernard ; Charrier, chef de division à la préfecture.

ORGANISATION MUNICIPALE.

Aux termes de l'article 6 de la loi du 5 mai 1855, le nombre des membres du Conseil municipal est déterminé par l'importance de la population. Il est de :

10 membres dans les communes de:		500 habitants,
12	—	501 à 1,500,
16	—	1,501 à 2,500,
21	—	2,501 à 3,500,
23	—	3,501 à 10,000,
27	—	10,001 à 30,000,
30	—	30,001 à 40,000,
32	—	40,001 à 50,000,
34	—	50,001 à 60,000,
36	—	60,001 et au-dessus.

Les Conseils municipaux se réunissent quatre fois par an au commencement des mois de février, mai, août et novembre. Chaque session peut durer 10 jours. Le Maire préside le Conseil municipal ; en cas d'absence ou d'empêchement, l'adjoint le remplace. Un Conseil municipal ne peut valablement délibérer, s'il n'y a au moins la moitié des membres présents.

Aux termes de la loi du 12 août 1876, les maires et adjoints sont nommés par le Président de la République dans les chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton; dans les autres communes ils sont nommés par le Conseil municipal.

Les maires et adjoints doivent être âgés de 25 ans accomplis, membres du Conseil municipal ou électeurs dans la commune.

Ci-après la composition des Conseils municipaux des principales villes du département.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE. — *Maire,* M. E. Lebleu, O. ✻ (✪ I).
Adjoints, MM. Terquem, ✻, ✪ A., Fichaux et Duriau.
Conseillers municipaux, MM. Woutermaertens, Vézien, Sergent, Montennis, Charpentier, Ricquer - Debadts, Daigremont, Meesmaecker, E. Marchand, Grysez, Montigny, Coquelle-Gourdin, Crujeot, Deloince, Detraux, Belle, Vancauwemberghe-Lemaire, Dutoit, d'Ortigue, Bossaert-Tresca, N... N... N... — *Secrétaire en chef de la mairie,* M. Chambelant ✻ ; *receveur municipal,* M. Gardet.

BERGUES. — *Maire,* M. Léon Claeys.
Adjoints, MM. A. Carpentier, Vermeulen.
Conseil municipal, MM. Claeys Léon, Cieren Jean, Dehaese, Carpentier, de Meezemaker, Goetgheluck, Vermullen, Dekyndt,

Magory, Daël, Dupuy, Vanderhaeghe, Caroulle, Charlemaigne, Fasseur, Beyaert Louis, Bekelynck, Bérenger, Verricle, Beck, Lips, Marcant. — *Secrétaire de la mairie,* M. Braets. — *Receveur municipal,* M Deconinck.

GRAVELINES. — *Maire,* M. Demarle-Fétel.
Adjoints, MM. Voituriez et Leurette.
Conseil municipal, MM. Demarle, Leurette, Voituriez, Trollé-Levert, Salomé, Buttez-Laudes, Gellé-Dezeustre, Declercq-Buttez, Torris, Hannequin-Darnet, Anquez, Daullé-Martel, Merlen, Demarthes, Legoulon, J. Lavallée, Carney Merlen, L. Corne, Gombert Lavalée, J. Merlen, E. Bonne, Jannin Cadron, C. Dumont.— *Secrétaire de la mairie,* M. Bellon. — *Receveur municipal,* M. Lecointe.

HONDSCHOOTE. — *Maire,* M. Charles Vanderheyde.
Adjoints, MM. Eugène De Bil et Alfred Outters.
Conseil municipal, MM. Vanderheyde, De Bil ; Outters, Coornaert, Vercamer, Deturck, Andries, Sapelier, Bollengier, Debril, Vansteenberghe, Delaroière, Hennegrave, Depoorter, Pickaert, Beyaert, Billiaert, Massélis, Boudeweel et Boulogne. — *Secrétaire de la mairie,* M. A. Cornette. — *Receveur municipal,* M. A. Bertrand.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

HAZEBROUCK. — *Maire,* M. Massiet du Biest, sénateur.
Adjoints, MM. Carlier et Deregnaucourt.
Conseil municipal, MM. Massiet du Biest, Plancke, Carlier, de Capòl, Cailliau, Deschots, Delbecq, Goidin, Laporte, Leleu, Huyghe, Bourel, Vandamme Victor, Debruyne, Barbier, François, Deregnaucourt, Verlynde, Demey, Villette, Tersen, Vandamme Alfred, N..., N... — *Secrétaire de la mairie,* M. Corsin. — *Receveur municipal,* M. Andries.

BAILLEUL. — *Maire,* M. Emile Hié.
Adjoints, MM. Ig. de Coussemaker, H. Flahault et Dufour.
Conseil municipal, MM. Hié ; H. Flahault, J. de Coussemaker, Delalleau, M. de Coussemaker, Devos, Vanuxem, P. Liefooghe ; Lesage, Leroy, Bieswal, Th. Liefooghe, Lebleu, Vaudewalle, Hopsomer, Herry, V. Flahaut, Venière, Becuwe, V. Behaghel, H. de Coussemaker, Dumez, Perrier, Pruvost, Gourmez, Dufour. — *Secrétaire de la mairie,* M. D. Declercq. — *Receveur municipal,* M. Hopsomer.

CASSEL. — *Maire,* M. Desmyttère, ✻.
Adjoints, MM. Dehandschœwercker et Vantroyen.
Conseil municipal, MM. Desmyttère, ✻, Vantroyen, Windrif, Dehandschœwercker, Vanbever, Becuwe, Martin, Bosquillon de Jenlis, Marant, Smagghe, Grondel, Delabaere, Chevalier,

Dequidt, Crinquette, Laporte, Balcop, Vernimmen, Depriec k, Ryckewaert, Clyté. — *Secrétaire de la mairie*, M. Pastoors. — *Receveur municipal*, M. Decousser.

ESTAIRES. — *Maire*, M. Degruson Edouard.

Adjoints, MM. Fénart, Salomé, et Singer.

Conseil municipal, MM. Deroullers, Dupont, Pascalin, Delbecq, Hernu, Blanquart, Dethoor, Duprez, Durez, Gruson, Degroote, Hennion, Watine, Duchateau, Hameau, Patinier, Logez, Rohart, Taffin. — *Secrétaire de la mairie*, M. Bertein. — *Receveur municipal*, M. Bossu.

MERVILLE. — *Maire*, N...

Adjoint : M. Duhamel Charles, ffons de maire.

Conseil municipal, MM. Duhamel Charles, Deroo, Roussel, Lefebvre, Bourel, Potié, Crinquette, Dambrine, Ducatez, Bouilliez, Degruson, Duhamel Léon, Traisnel, Cappon, Desnouler. Loridan, Verhaeghe, Halonchery, Senellart, Delcambre, Hennion, Legrand, Arnould. — *Secrétaire de la mairie*, M. Leroy. — *Receveur municipal*, M. Bacrot.

STEENVOORDE. — *Maire*, M. Dufour.

Adjoints, MM. Outters et Verbèke

Conseil municipal, MM. Lardeur, Samsoen, Mortier, Meaux, Serlooten, Dufour, Vasseur, Dejonghe, Outters, Verbèke, Snyders, Vanheegher, Bariseel, Neuwe, Becquaert, Dewitte, Fossaert, Gilloots Louis, Gilloots Alfred, Vanhove, Marant Désiré, Maerten, Goetgheluck. — *Secrétaire de la mairie*, M. Dejonghe. — *Receveur municipal*, M. Buns.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

LILLE. — *Maire*, M. Géry Legrand.

Adjoints, MM. Rigaut ✪ A, J.Delécaille, Mercier, , Meurein ✻, Violette ✻, Schneider-Bouchez.

Conseil municipal, MM. Alhant, Baggio, Basquin, Bonduel, Bouchée, Brame, Bucquet, Cannissié, Carton, Charles, Crépy, Debièvre, Delécaille, Ed. Desbonnets, J.-B. Desbonnet, Deschamps, Dodanthun, Faucher, Gavelle, Giard, Grandel, Legrand, Mariage, Marsillon, Martin, Mercier, Meurein, ✻, ✠ A ✪, Pamelard, Peert, Rigaut, Rochart, Roussel, Schneider-Bouchez, Viollette, ✻, Werquin.

— *Secrétaire général de la mairie*, M. Töffart A. ✪ — *Receveur municipal*, M. F. Leclercq.

ARMENTIÈRES. — *Maire*, M. Tahon-Fauvel.

Adjoints, MM. Decherf, Lebleu, N...

Conseil municipal, MM. Villard, Tahon-Fauvel, Decherf, Miellez, Becquart, Lacherez-Dewilde, Lebleu, Vermeulen, Chas, Wanin,

Hacot, Potel, Fontaine, Fremaux, Duriez, Dubar, Somon, Turpin, Hoet, Dautricourt, Briquet, Dumoulin, Rousseau, Dulac, Lescornez. — *Secrétaire de la mairie,* M. C. Fremaux. — *Receveur municipal*, M. J. Cerf.

Comines. — *Maire,* M. Lauwick Van Elslande.

Adjoints, MM. Meurillon et Hassebroucq.

Conseil municipal, MM. Lauwick-Van Elslande, Meurillon Augustin, Hassebroucq Liévin, Bourlet Charles, Capelle Louis, Carissimo Henri, Desprez Clément, Desprez Louis, Flayelle Léon, Goeman Louis, Gondrexon Louis, Grimonpont Désiré, Hassebroucq César, fils; Lambin Jules, Lecomte Charles, Lesaffre Florent, Montaigne Désiré, Pollet Augustin, Pollet Noël, Roussel Louis, Salembié Jean-Baptiste, de Wulf Eugène. — *Secrétaire de la mairie*, M. Paul Desprez. — *Receveur municipal,* M. Delobel.

Roubaix. — *Maire,* M. Léon Allart, ✠.

Adjoints, MM. P. Flipo, Roussel, Ryo, Lacquement.

Conseil municipal, MM. Morel, Renaux, Bourgois, Legrand, Briet, Dhalluin, Moreau, Lemaire, Vienne, Tiberghien, Godefroy, Destombes, Lepercq, Willem, Caudrelier, Spel, Bonne, Debuisne, Vaissier, Delctoile, Carette-Degremont, Trannoy-Bonne. — *Secrétaire en chef de la mairie*, M. Marseilhan. — *Chef du bureau du secrétariat*, N. Comerre, ✿ A. — *Receveur municipal*, M. Salembier. — *Service des travaux municipaux*, M. L. Bailly, chef du service de la voirie ; M. A. Richez, idem, des bâtiments.

Tourcoing. — *Maire,* M. V. Hassebroucq.

Adjoints, MM.L.Leloir, Fidèle-Lehoucq, Edouard Sasselange, ✵.

Conseil municipal, MM. Vandebeulque, Honoré-Dumortier, Lehoucq, Marafin, Leloir, Varrasse, Leduc-Wattel, Letuppe, Pollet-Hassebroucq, Fourlignie, Sasselange, ✵, Leroy-Meurice, Rasson, Glorieux, Didry-Bodin, Lefrançois, Dervaux, Doublemart, Hassebroucq, Dupont-Chopart, Dupont-Jevenois, Merlin, Jubaru, Fournier, Vienne, Dupire, Wattel, Darras, Apprédéris, Dehaene, Faveur, N... — *Secrétaire en chef de la mairie,* M. O. Devaux. — *Receveur municipal,* M. Bulté.

Seclin. - *Maire,* M. L. Desmazières.

Adjoints, MM. Pinte, Desurmont Edouard.

Conseil municipal, MM. Houzé, Dujardin Hippolyte, Chevalier, Desmazières, Desurmont, Lepoivre, Lauwick, Desmons, Duriez, Guillemaud, Pinte, Vasseur, Demeestère, Collette, Gruson, Dupire, Duvivier, Delaune, Dujardin-Bernard, Thuet, Roger-Caucheteux, Liénart, Delahaye, Dujardin Hippolite, Houzé, Chevalier. — *Secrétaire de la mairie*, M. Hue-Delacourt. — *Receveur municipal*, M. de Beauvais.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Cambrai. — *Maire,* M. Renard, Louis.

Adjoints, MM. Brunel-Pamart, et Debail.

Conseil municipal, MM. Dutemple, J. Danquigny, Cirier, Lancelle, Danquigny-Mallet, Ronnelle, Lallement, Bertrand, Maroniez, Doyen, Lantoine, Soland, Cornaille, Galland, Bautista, Timal, Brunelle-Pierson, Ramette, Bilbaut, Lallemant A., Boucly, Delalande, Bocquet et Simon. — *Secrétaire en chef de la mairie,* M. Dhaussy. — *Receveur municipal,* M. Delattre.

CATEAU. — *Maire,* M. Lozé.

Adjoints, MM. Ponsin et N.

Conseil municipal, MM. Basquin, Blangille, Fiévet, Hallette, Seydoux, O. ✱, I. ✪, ✠. Lozé, Collery-Colmant, Ponsin, Déjardin-Denise, Cottiau-Fiévet, Bauduin, Bracq-Blondeau, Robert-Ledieu, Garin, Regnaudin-Cousin, Lefebvre-Delvallée, Soufflet-Leblond, Maréchal-Fleuru, Picard, Lacourte-Dumont, Sartiaux, Jacqz-Cousin, Mouton. — *Secrétaire de la Mairie,* M. Dubois. — *Receveur municipal,* M. France.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES. — *Maire,* M. Herbecq.

Adjoints, MM. Aubry et Manesse.

Conseil municipal, MM. Liézard, Clavon, Aubry, Manesse, Marquis, Guillemin, Lecohier, Herbecq Casimir, Herbecq Isidore, Goursault, Pillion, Lemoine Ad., Baudoux, Lequime, Legrand, Dubois Ed., Drüart, Cromback, Neuillies, Stou, Bronchart, Lebeau, Ducarne. — *Secrétaire de la mairie,* M. Lemire. — *Receveur municipal,* M. Pinchart.

FOURMIES. — *Maire,* M. Flament.

Adjoints, MM. Detourpe, Bouret.

Conseil municipal, MM. Legrand, Bouret, Sizaire, Bernier, Piette, Hardy, Lefebvre, Taine, Belin, Hancart, Driguet, Masse, Mulat, Gobinet, Delval, Buissart, François, Jacquot, Staincq, Flament, Ravaux, Défontaine, Marchand, Goury, Detourpe, Berteaux, Legrand. — *Secrétaire de la mairie,* M. Rousseau. — *Receveur municipal,* M. Hettler.

MAUBEUGE. — *Maire,* M. Horrie,

Adjoints, MM. Pechmarty, N...

Conseil municipal, MM. Walrand, Dubois, Berteau, Laurent, Verdavaine, Monier, Delgorge, Givet, Dufranne, Warnotte, Evrard, Duvivier, Arnould, Neuilliès, Laloux, Autier, Colart, Deharveng, Pesant, Manfroy, Brasseur, Horrie, Michaux, Herbecq, Pechemarty, Riquaire, Julien. — *Secrétaire de la mairie,* M. Cobert. - *Receveur municipal,* M. Voeltzel.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

DOUAI. — *Maire,* M. Merlin, A. ✪, sénateur.

Adjoints, MM. Hanotte, ✱ et Maugin, A. ✪.

Conseil municipal, MM. Courtecuisse, Pochez, Hanotte, ✱,

Clavon, François-Bertelle, Haycz, Boulé, Farez ✪, Watelle, Picot, Evrard, Maugin ✪, Giroud ✲, Courdaveaux ✲, Merlin ✲ ✪, Demont, Bourrion ✲. Fabre ✪, Raison, Dubois-Estabel, Treuffet, Leconte, Corne, Cavroy, Saphore. — *Secrétaire général de la mairie*, M. Fonrobert. — *Receveur municipal*, M. Parsy.

MARCHIENNES-VILLE. — *Maire*, M. Maton.

Adjoints, MM. Hubert et Rocquet.

Conseil municipal, MM. Maton, Groulez, Laden, Lepeuple, Havez, Hubert, Finez, Rocquet, Théry, Piédanna, Descamps, Lesur, Poitau, Henniquaux, Carbonné, Cardon, Legros, Fromont, Meunier, Rombaut et Haze. — *Secrétaire de la mairie*, M. Foulon. — *Receveur municipal*, M. Havez.

ORCHIES. — *Maire*, M. Sturne.

Adjoints, MM. Dufossé et Coëz.

Conseil municipal, MM. Henno, Sturne, Herbo, Naveau, Delemer, Désespringalle, Couplet, Deletombe, Dhainaut, Chantraine, Rémy, Broutin, Coëz, Tréhout, Legris, Dufossé, Descarpentries, Carlier, Butez, Duraud, Broutin, Desmarescaux et Delkecq. — *Secrétaire de la mairie*, M. Bricquet. — *Receveur municipal* N..,

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

VALENCIENNES. — *Maire*, M. Bultot ✲.

Adjoints, MM. Debaralle et P. Sautteau.

Conseil municipal, MM. Doutriaux Auguste; Rousseau Jules; Sautteau Paul; Leduc Hyacinthe; Lestoille Edmond; Debaralle Paul; Cheval Charles; Boucher Charles; Debrabant Henri; Dêcle Julien; Damien François-Côme; Mineur Léon; Lecerf Iréné; Denis Louis; Renotte Adolphe; Lemaître Louis; Vincent Edmond; Desorbaix Victor; Canu Alexandre; Bultot Amédée; Babonaux Jean-Baptiste; Beauvois Louis; Trinquet Alfred; Robert Charles; Debiève Anatole; N.... N.... — *Secrétaire de la mairie*, M. Victor Patou. — *Receveur municipal*, M, Caffiaux.

CONDÉ. — *Maire*, M. Castiau; *adjoints*: MM. Cousin et Abrassart.

Conseil municipal: Lefèvre, Gostiaux, Martel, Fougnies, Pureur, Colbert, Mention, Amand, Deblaton, Heurteux, Fally, Housez, Raverdy, Sirez, Miroir, Dubruille, Beaumont. — *Secrétaire de la mairie*, M. Caille — *Receveur municipal*, M. N...

SAINT-AMAND. — *Maire*, M. Bruneau-Flour.

Adjoints, MM. Davaine et Biller.

Conseil municipal: MM. Bouillaux, Sirot, Deneux, Hassingue, Copin, Davaine, Haudegand, Raviart, Spelle, Remy, Baudet, Doutriaux, Debrabant, Corez, Basiez, Beauboutique, Coquériaux, Dorchies, Duflot, Herbert, Davaine, André, Coquériaux et Caroul. *Secrétaire de la mairie*, M. Blondeau. — *Receveur municipal*, Portet.

Les noms des maires et adjoints de toutes les communes du département sont inscrits dans le tableau ci-après :

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	NOMS DES ADJOINTS.	NOMS DES MINISTRES du culte.
Abancourt...	C	Cambrai-O ..	Cambrai	Lesne, V	Lesne, F..	Bourdon.
Abscon......	V	Bouchain....	Lourches.....	Scribe	Boulanger, Fiévet	Gobert......
Aibes........	A	Solre-le-Chât.	Cousolre	Petit, D.	Hersoy	Dorchies.
Aix	D	Orchies......	Orchies	Masquelier ..	Bouly	Mucherie.
Allennes-lez-Mar.	L	Seclin	Seclin.......	Marchand....	Lhomme	Dechy.
Alnes........	D	Marchiennes .	Marchiennes..	Monier.	Tison	Leroy.
Amfroipret ..	A	Bavai	Bavai	Carlier, A...	Carlier, Xavier..	Cailliez.
Anhiers......	D	Douai-Nord ..	Raches.	Caby........	Coulmont	*V. Raches.*
Aniche......	D	Douai-Sud...	Bureau	Ducret.......	Dubrulle, Bàstin.	Lecocq.
Annappes....	L	Lannoy	Ascq........	De Montalembert	Picavet.........	Delcroix.
Anneux	C	Marcoing....	Cambrai.....	Panien.	Crépin..........	Parent......
Annœulin...	L	Seclin	Bureau.....	Parsy.	Wattrelot, Leleu.	Laurent, Allard. Ridez.
Anor........	A	Trélon	Id..........	Legrand C..	Boulet, Hansenius..	Crouzet.
Anstaing.....	L	Lannoy	Ascq	Delaoutre ...	Dufay..........	Delassus.
Anzin.......	V	Valenciennes.	Bureau	Jenart	Villain, Senoult.	Delattre.
Arleux	D	Arleux	Id..........	Baz.........	Herbo	Vandepitte.
Armbouts-Cappel.	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Dewaele	Dupont.........	Leys.
Armentières..	L	Armentières..	Bureau	Tahon Fauvel	Decherf, Lebleu. ...	Huet........
Arnêke	H	Cassel	Id..........	Becquaert ...	Isaert..........	Beck.
Artres.......	V	Valenciennes	Id	D'Haussy....	Deswatenne	Poulet.
Ascq........	L	Lannoy	Id.........	Lamblin.....	Delerue.	Dillies.
Assevent	A	Maubeuge....	Maubeuge....	Fissiau	Mousain.	V. *Boussois*.
Attiches.....	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Deneulin	Lecomte	Desmarescaux.
Aubencheul-au-B.	C	Cambrai-O ..	Aubigny	Fontaine	Dhénin.........	*V Aubigny-au-Bac*
Auberchicourt....	D	Douai-Sud . .	Aniche	Buisson......	Buisset	Samain.
Aubers	L	La Bassée . .	Bureau......	Waymel......	Debaussart......	Caullier.
Aubigny-au-Bac .	D	Arleux	Bureau.....	Hannois.	Dumont.........	Dumont.
Aubry.......	V	Valenciennes.	Anzi	Mambré.....	Lebrun.........	Collet.
Auby	D	Douai-O.....	Flers	Courtecuisse.	Facomprez......	Marcotte.
Auchy	D.	Orchies	Orchies	Simon	Dupire.........	Melot.
Audencourt..	C	Clary........	Caudry	Nicolas, C ...	Marlin.	*V. Inchy.*
Audignies ...	A	Bavai	Bavai	Hennet d'Audignies.........	Jonart	*V. Bavai.*
Aulnoy......	V	Valenciennes.	Valenciennes.	Thiétart.....	Caniez.	Dervaux.
Aulnoye.....	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Carpentier...	Colmant, ...	N......
Avelin	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Des Rotours .	Lecouffe.. ...	Barbieux.
Avesnelles . .	A	Avesnes-S....	Avesnes.....	Pecqueriaux .	Hannoye	Deloffre.
Avesnes.....	A	Avesnes	Bureau	Herbecq.....	Aubry, Manesse.	Hannoye.
Avesnes-le-Sec ..	V	Bouchain....	Bouchain....	Bricout......	Lanthiez.	Linglin.
Avesnes-lez-Aub.	C	Carnières....	Bureau	Canonne	Couvez.........	Joly.
Awoingt.....	C	Cambrai-Est..	Cambrai	Lesage......	Tellier.	Pinet.
Aymeries .. .	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Mary........	Bertrand.	Samain.
Bachant.....	A	Id......	id........	Demade.....	Bayard.........	Portier.
Bachy	L	Cysoing......	Cysoing	Quique.	Devienne.......	Wastin.
Bailleul	H	Bailleul	•Bureau	Hié-Delemer .	de Coussemaker, Flahaut, Dufour......	Hamez, Coubronne, Dannoot, Revel,

(1) Ce tableau, dressé par ordre alphabétique des communes, peut servir de table pour les recherches dans le tableau statistique par cantons, inséré ci-après, dans la seconde partie de l'Annuaire

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	NOMS DES ADJOINTS.	NOMS DES MINISTRES du Culte.
Baisieux......	L	Lannoy......	Bureau.....	Carrez......	Dubar.........	Bombart.
Baives......	A	Trélon......	Trélon......	Pécheux.....	Bernard.........	Imbert.
Bambecque..	Dk	Hondschoote.	Wormhoudt.	Van Bockstaele.	Verschave......	Debeer.
Banteux.....	C	Marcoing....	Masnières....	Crépin......	Trocmet........	Mascaux.
Bantigny....	C	Cambrai-O..	Cambrai....	Foveau.....	Focquet........	Ployart.
Bantouzelle..	C	Marcoing....	Masnières....	Millet-Bricout	Sombrin.......	Gallens.
Bas-Lieu....	A	Avesnes-N...	Avesnes.....	Goerges.....	Pépin..........	*V. Avesnes.*
Baudegnies..	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Cafflau.....	Frémaut........	Trannois.
Bauvin......	L	Seclin......	Bureau.....	Delecourt....	Lefort..........	Decottignies.
Bavai.......	A	Bavai.......	Id.........	Hennet de Courtefoy.......	Moutier R.......	Libert.
Bavinckhove.	H	Cassel......	Cassel......	Pierrens.....	Maes...........	Vandromme.
Basuel......	C	Le Câteau...	Le Câteau...	Besse........	Lemaire........	Desilve.
Beaucamps..	L	Haubourdin..	Fournes.....	Prémecque..	Caignet.........	Mortreux.
Beaufort.....	A	Maubeuge...	Hautmont....	Courtin......	Duveau.........	Marchand.
Beaumont...	C	Le Câteau...	Le Câteau....	Dejardin.....	Priot...........	*V. Inchy.*
Beaurain....	C	Solesmes....	Solesmes...	Drecq.......	Pruvot.........	Noisette.
Beaurepaire..	A	Avesnes-S...	Landrecies...	Melot........	Duchesne......	Mutte
Beaurieux...	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	De Robaulx..	Carpentier......	Dauchy
Beauvois....	C	Carnières...	Caudry......	Wattremez..	Bastien.........	Remy.
Bellaing.....	V	Valencien.-N.	Valenciennes	Horin.......	Dupont........	Delannoy.
Bellignies...	A	Bavai.......	Bav a.	Lequipart...	Lemaire........	Jourdain
Berelles.....	A	Solre-le-Chât	Solre-le-Chât	Hanze.......	Duverbecq......	Germe.
Bergues.....	Dk	Bergues.....	Bureau.....	Claeys......	Carpentier, Vermeulen	Delautre.
Berlaimont..	A	Berlaimont..	Id.........	Eliez Evrard.	Savoye, Bailly..	Dubois.
Bermerain...	C	Solesmes....	Solesmes....	Crépin......	Lefebvre........	Delrue.
Bermeries...	A	Bavai.......	Bavai.......	Carlier......	Richard........	*V Amfroipret*
Bersée......	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Hovine.......	Dubus.........	Tilmant.
Bersillies....	A	Maubeuge...	Maubeuge....	Moreau......	Molle..........	*V Villers-sire-N.*
Berthen.....	H	Bailleul-S-O.	Bailleul.....	Vandewalle..	Chirouter......	Thibaut.
Bertry......	C	Clary.......	Bureau.....	Fontaine Herbet..	Poulain, Delhaye	Druenne.
Béthencourt..	C	Carnières...	Caudry.....	Dubois......	Bracq..........	Pollet.
Bettignies....	A	Maubeuge...	Maubeuge...	N..........	Moreau.........	*V. Mairieux.*
Bettrechies..	A	Bavai.......	Bavai.......	Fiévet.......	Jupin..........	Facon.
Beugnies....	A	Avesnes-N...	Sars-Poteries	Dubois......	Jounieaux......	Brassart.
Beuvrages...	V	Valencien.-N.	Anzin.......	Cromback...	Zabiaux........	Ghyselinck.
Beuvry.....	D	Orchies......	Orchies......	Dupont.....	Dupret........	Wallez.
Bevillers....	C	Carnières...	Carnières....	Prevôt......	Pertriaux.......	Vandermeersch.
Bierne......	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Bastaert.....	Meesemaecker..	Deblonde.
Bissezeele....	Dk	Id........	Id.......	Vanhoucke..	Vanbaecke.....	Lebbe.
Blaringhem..	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Dacquin.....	Dezoomer......	Declerck.
Blécourt.....	C	Cambrai-O..	Cambrai....	Normand....	Richard........	Démarest.
Boeschèpe...	H	Godewaersvelde.	Steenvoorde..	Godewaersvelde.	Houvenaghel...	Caulier.
Boeseghem..	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Foine........	Cattoir.........	Reuben.
Bois-Grenier.	L	Armentières.	Armentières.	Messéan.....	Bouchery......	Mouque.
Bollezeele...	Dk	Wormhoudt..	Bureau....	Bellynck....	Isaert..........	Leturgie.
Bondues.....	L	Tourcoing-S..	Bureau......	Dhespel....	Pollet, Desbonnets...	Lecœuvre.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Borre	H	Hazebr.-Sud	Hazebrouck	Soots	Staes	Cappelaere.
Bouchain	V	Bouchain	Bureau	Canonne	Tetar	Bourgois
Boulogne	A	Avesnes-Sud	Avesnes	Lemoine	Savareux	Momal.
Bourbourg-Camp.	Dk	Bourbourg	Bourbourg	Belle	Fonteyne	*V. Bourbourg-V.*
Bourbourg-Ville.	Dk	Id	Bureau	Vandenbroucque	Cronier	Hoof t.
Bourghelles	L	Cysoing	Cysoing	Foutry	Lemaire	Lotthé.
Boursies	C	Marcoing	Hermies (P-d-C)	Baclet	Hombert	Roget.
Bousbecques	L	Tourcoing-N.	Halluin	Dalle	Delannoy	Duez.
Bousies	A	Landrecies	Bureau	Legrand	Cloche, Leblont	Lubrez.
Bousignies	A	Solre-le-Chât	Cousolre	Mathon	Farineau	Lerche.
Bousignies	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon	Hennocq	Lecœuvre	*V. Brillon.*
Boussières	A	Berlaimont	Hautmont	Forest	Fauveau	Ducatteau
Boussières	C	Carnières	Carnières	Senez	Ledieu	Léveillé.
Boussois	A	Maubeuge	Jeumont	Moulin	Badard	Fiévet.
Bouvignies	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Fontenier	Cathelain	Leconte.
Bouvines	L	Cysoing	Cysoing	Dehau	Deffontaine	Desbarbieux.
Briastre	C	Solesmes	Niesly	Valez	Laforge	Boutrouille.
Brillon	V	St-Amand (r. g.).	Hasnon	Remy	Martin	Dumon
Brouckerque.	Dk	Bourbourg	Bourbourg	Debavelaere	Devey	Capèle.
Broxeele	Dk	Wormhoudt	Bollezeele	Dehaene	Permandj	Snyders.
Bruay	V	Valencien.-N	Anzin	Hautcœur	Deltombe, Dassonville.	Dauchy.
Bruille-lez-March.	D	Marchiennes.	Somain	Brabant	Dulieux	Quéva.
Bruille-St-Amand.	V	St-Amand (r. d.).	St-Amand	Wargny	Evrard	Valet
Brunémont	D	Arleux	Arleux	Duhen, Louis	Duhen C	Talbroux.
Bry	A	Le Quesnoy-O	Jenlain	François J.	Moreaux	Joly.
Bugnicourt	D	Arleux	Arleux	Mailliet	Dénizart	Viseur.
Busigny	C	Clary	Bureau	Lépousez	Vilette, Debail	Moine.
Buysscheure.	H	Cassel	Cassel	Drieux	Devinck	Christiaen.
Caestre	H	Hazebr.-N.	Hazebrouck	Baclen	Degroote	Bailleul.
Cagnoncles	C	Cambrai-Est.	Cambrai	Lefebvre	Lemaire	Dassonville.
Cambrai	C	Cambrai	Bureau	Renard, ✲.	Debail, Brunel-Pamart	Bouchart, Lecocq Demaret.
Camphin-en-Car.	L	Seclin	Carvin	Gravelaine	Hennart	Lobet.
Camphin-en-Pév.	L	Cysoing	Baisieux	C. de Brigode	Crétin	Lecuppre.
Cantaing	C	Marcoing	Cambrai	Raux	Billoir	Rousseaux.
Cantin	D	Arleux	Bureau	Miroux	Bauvois	Cattelain
Capelle	C	Solesmes	Solesmes	Macarez	Mériau	*V. Escarmain*
Capinghem	L	Armentières.	Lomme	Delepierre	Lermite	*V. Lomme.*
Cappelle	Dk	Dunkerque-O	Bergues	DeMerssemau	Leconte	*V. ArmboutsC*
Cappelle	L	Cysoing	Templeuve	Poutrain	Ballet	Feucheroles.
Cappellebrouck	Dk	Bourbourg	Bourbourg	Wissocq	Delepouve	Vanneufville
Carnières	C	Carnières	Bureau	Lemahieu	Lecerf	Brunet.
Carnin	L	Seclin	Carvin	Demay	Berte	Cauliez.
Cartignies	A	Avesnes-Sud.	Bureau	Huet	Vittrant	Duhem.
Cassel	H	Cassel	Id.	Desmyttère ✲	Dehandschœwercker, Vantroyen.	Lov ny.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	NOMS DES ADJOINTS.	NOMS DES MINISTRES du Culte
Catillon.....	C	Le Câteau...	Bureau ...	Lombois	Clément Cordier.	Lesnes.
Cattenières..	C	Carnières....	Carnières....	Leduc.....	Lefebvre	Vassart.
Caudry......	C	Clary.......	Bureau	Fontaine	Debail, Lemaire	Vandenbroucque,
Caullery	C	Id........	Ligny. ...	Dolez	Vitou	Dayez.
Cauroir	C	Cambrai-Est.	Carnières....	Bricout, P...	Bricout, H......	Delannoy.
Cerfontaine..	A	Maubeuge...	Ferrière la Gde	Mabille.......	Maricaux.......	*V. Rousies.*
Chapelle-d'Arm	L	Armentières.	Armentières.	Vigneron....	Béhagle, Coustenoble,	Serleys
Château-l'Abbaye	V	St-Amand (r. d.	St-Amand. ..	Camberlin ..	Jouveneaux.....	Vaillant.
Chemy......	L	Seclin	Phalempin...	Cordonnier ..	Winglet	Becuwe.
Chéreng	L	Lannoy......	Baisieux.....	Duquennoy ..	Castel.........	Leroy.
Choisies.....	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Suin.........	Huvenoit.......	*V. Obrechies.*
Clary.	C	Clary.	Bureau	Sauvez	N	Semneville.
Clerfayts....	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Leroy	Payen.........	Pruvost.
Cobrieux....	L	Cysoing.....	Cysoing.	Grulois	Wartel.........	Boulogne.
Colleret.....	A	Maubeuge...	Cousolre	Bugnin......	Demanez.......	Lécuyer.
Comines	L	Quesnoy-s-D.	Bureau	Lauwick-Van Eslande	MeurillonHassebroucq	Duburcq.
Condé	V	Condé	Id........	Castiau	Cousin, Abrassart	Béréaud ....
Coudekerque	Dk	Dunkerque-E.	Bergues.....	Gossaert	Janssen	Labey.
Coudekerque-Br.	Dk	Id........	Dunkerque ..	Clère	Piéters Mabe...	*V. Dunkerque*
Courchelettes	D	Douai-O.....	Douai.......	Jacquart	Bayart	*V. Lambres.*
Cousolre	A	Solre-le-Chât.	Bureau	Wallerand ..	Lecat et Wastiaux	Genain.
Coutiches ...	D	Orchies.	Orchies.	Deregnaucourt .	Drumez	de Calmayrac
Craywick....	Dk	Gravelines ..	Gravelines ..	Duriez	Desmidt	Dekervel.
Crespin	V	Condé	Bureau	Tassin	Laurent........	Margerin.
Crèvecœur ..	C	Marcoing....	Masnières ...	Leroy-Dolez..	Dhouailly	Cailliez, Fiévez.
Crochte.....	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Cockenpot ..	Thibouw.... .	Declerck.
Croix.	A	Landrecies ..	Bousies	Lacomblez...	Dehen	Bottiaux.
Croix.	L	Roubaix	Bureau	Pluquet	Selosse, Ségard..	Deram
Cuincy......	D	Douai-O.....	Douai.......	Marq. d'Aoust ✱.	Lemaire	Lamorisse.
Curgies	V	Valenciennes-E.	Bureau	Rigaut......	Hermain	Taquet.
Cuvillers	C	Cambrai-O ..	Cambrai	Germe......	Théry	*V. Bantigny.*
Cysoing.....	L	Cysoing.....	Bureau	Olivier......	Oudart........	Herrengt.
Damousies ..	A	Maubeuge...	Maubeuge...	Moustier	Daniel	Dupire.
Dechy	D	Douai-S.....	Douai.......	Ducatillon ...	Lalot	Debuchy.
Dehéries	C	Clary.	Walincourt..	Taisne	Leveau........	*V. Malincourt*
Denain......	V	Bouchain....	Bureau	Douay.......	Cambay........	Vaast.
Deulémont ..	L	Quesnoy-s-D.	Quesnoy-s-D	Philippo.....	Chuffart	Lavechin
Dimechaux ..	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Châ.	Bultieaux....	Dubray	*V. Dimont.*
Dimont	A	Id.......	Sars-Poterie.	Gibon	Déquesnes.....	Dardenne.
Doignies	C	Marcoing....	Hermies (P-d-C	Boulanger...	Caudriller.. .	Duvillier.
Dompierre...	A	Avesnes-N...	Avesnes.....	Harramant...	Pecqueur.......	Bertrand.
Douai.......	D	Douai.......	Bureau	Merlin	Hanotte, Maugin.	Voir au chapitre des Cultes.
Douchy	V	Bouchain...	Bouchain....	Soriaux	Dutemple......	Toupet
Dourlers	A	Avesnes-N...	Bureau	Desmazures..	Desquennes.....	Denis.
Drincham ..	Dk	Bourbourg ..	Bourbourg ..	Declercq	Bertram........	Impe.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Dunkerque ..	Dk	Dunkerque ..	Bureau	Lebleu......	Terquem, Fichaux Duriau.......	Vitse, Lootgieter et Scalbert.
Ebblinghem..	H	Hazebrouck-N. .	Hazebrouck..	N...........	Dumont	Gantois.
Ecaillon.....	D	Douai-Sud...	Montigny....	Lecouffe....	Proust	Hébert.
Eccles.......	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Gobled......	Desort	V. Solrinne.
Eclaibes.....	A	Maubeuge...	Hautmont ...	Cuisset......	François	Lenclut.
Ecuelin	A	Berlaimont. .	Berlaimont ..	Fiévet	Masure.........	V. St-Remi-Ch
Eecke.......	H	Steenvoorde .	Steenvoorde .	Desmarescaux ..	Houvenaghel ...	Despicht.
Elincourt....	C	Clary.......	Walincourt..	Delhay......	Decaudin.......	Carpentier.
Elesmes	A	Maubeuge...	Maubeuge...	Bayart	Gillot J.........	Lenain.
Emerchicourt	V	Bouchain....	Aniche......	Rémy, Ph. ..	Loquet..........	V. Aniche.
Emmerin....	L	Haubourdin .	Haubourdin .	Castel.......	Delepierre......	Oblin.
Englefontaine	A	Le Quesnoy-E	Bureau	Lenglet	Morraux........	Pollet.
Englos	L	Haubourdin .	Haubourdin .	Delangre. ...	Lesieu	Laumondays.
Ennetières-en-W.	L	Id.........	Id.........	Lefebvre	Descamps	Roch.
Ennevelin ...	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Favier	Mouveaux.	Phalempin.
Eppe Sauvage	A	Trélon	Trélon	Culhiat-Du Fresne	Wattiez.	Berteaux.
Erchin	D	Arleux......	Cantin......	Verrier......	Locquet	Castier.
Eringhem ...	Dk	Bergues.....	Esquelbecq ..	Andian......	Meneboo	Léturgie.
Erquinghem-le-S	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Six	Caignet	V. Hallennes.
Erquinghem-Lys	L	Armentières.	Armentières.	Morel.	Wattelle	Bèle.
Erre........	D	Marchiennes.	Somain	Lotte	Delcambre......	Locquet.
Escarmain ..	C	Solesmes....	Solesmes....	Macarez.	Henry..........	Fauqueux.
Escaudain...	V	Bouchain. ...	Denain......	Cartigny	Copin, Jonas. ...	Poupart.
Escaudœuvres ..	C	Cambrai-Est.	Cambrai	Chowin.	Brabant	Fauvert.
Escaupont. ..	V	Condé	Fresnes	Wagret	Alglave.........	Noclercq.
Escobecques .	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Delefortrie...	Fortrie.........	V. Radinghem
Esnes.	C	Clary.	Walincourt..	Laslins, Jules	Laslins, H.	Fournet.
Esquelbecq ..	Dk	Wormhoudt .	Bureau	Bergerot	Champeaux.....	Paëile.
Esquerchin ..	D	Douai-Ouest..	Flers	Tarlier......	Sébert	Wicart.
Estaires.....	H	Merville.....	Bureau	Degruson....	Singer Fenart, Salomé.......	Ducroquet, Carpentier.
Estourmel. ..	C	Carnières....	Carnières....	Fleury	Roland.........	Poulet.
Estrées	D	Arleux	Arleux......	Lefranc.	Jacquart	Montaigne.
Eth.	A	Le Quesnoy-O	Jenlain......	Gravelle.....	Guilbert	Dhainaut.
Etrœungt ...	A	Avesnes-S. ..	Bureau	Obled	Cuisset, Godbille	Laurent.
Etrœux......	V	Valenciennes-E.	Valenciennes	Hunet.......	Becquériaux	Broyart.
Estrun......	C	Cambrai-E..	Iwuy	Stiévenard...	Boulet..........	Gralle.
Eswars	C	Id........	Cambrai	Salez	Lelong.	Talbroux.
Faches......	L	Lille-Sud-Est.	Lille........	N...........	Dehainault, Grattepanche	Lecomte, Gabide.
Famars......	V	Valenciennes-S.	Valenciennes	Harpignies ..	Lottiaux........	Dekerchieter.
Faumont	D	Orchies.	Raches......	Desmoutiers .	Hornez.........	Daubresse.
Favril	A	Landrecies ..	Landrecies...	Manesse	Dupont.........	Leclercq.
Féchain	D	Arleux......	Aubigny	Villette	Delille..	Boudailliez.
Feignies.....	A	Bavai.......	Bureau......	Derkenne ...	Meurant, Durseat....	Delannoy.
Fellerics.....	A	Avesnes-N...	Bureau......	Crucis	Wallerand......	Dupain.
Fenain.	D	Marchiennes.	Somain......	Boulangé....	Bourlet	Gombert.

NOMS des COMMUNES.	NOMS de l'arrondt.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	NOMS DES ADJOINTS.	NOMS DES MINISTRES du Culte.
Férin	D	Douai-Sud. ..	Cantin	Couppé......	Watel	Delannoy.
Féron........	A	Trélon	Wignehies...	Lion	Bosquet.........	Denis.
Ferrière-la-Gr. .	A	Maubeuge. ..	Bureau	Wuillame ..	Herbecq, Lemaire	Bourlet.
Ferrière-la-Petite	A	Id........	Ferrière-la-Gr. ..	Huftier A....	Huftier, Camille.	Heirffelinck.
Flaumont et Waud	A	Avesnes-N...	Avesnes.....	Carnoy, M...	Renoirt..	Hénin.
Flers	L	Lannoy	Croix	Masqueliez...	Wattel, Leclercq.	Lefebvre.
Flers	D	Douai.......	Bureau	Carlier......	Nutly-Desmoutier	Cailliez.
Flesquières ..	C	Marcoing....	Cambrai	Solau	Coupez	Dervaux.
Flêtre.......	H	Bailleul-S-O .	Bailleul.	Ricour	Huyghe	Vancostenoble.
Flines-l-Mortagne	V	St-Amand (r. d.)	Mortagne ...	Defernez.....	Colin	Dherin.
Flines-l-Raches.	D	Douai-N	Bureau	Lespagnol ...	Copin, Coulmont.	Decorne.
Floursies	A	Avesnes-N...	Dourlers	Stordreau. ..	Thiroux.........	*V. Semousies*.
Floyon	A	Avesnes-S...	Etrœungt....	Hédon.......	Dussart	Fosset.
Fontaine-au-Bois	A	Landrecies...	Landrecies...	Gille	Leblond	Faidherbe
Fontaine-au-Pire	C	Carnières ...	Caudry	Demaël......	Lenotte	Laisney.
Fontaine-N.-D. .	C	Cambrai-O ..	Cambrai	Lavalard, Jh.	Bocquet.	Turpin.
Forenville. ..	C	Cambrai-E ..	Id........	Banse, L.....	Banse, Dominique	*V Seranvillers*
Forest	L	Lannoy	Ascq........	Pruvost	Castel..........	Vandebeuque
Forest	A	Landrecies...	Bousies	Payen.......	Druesne........	Cattelin.
Fort-Mardyck	Dk	Dunkerque-O	Dunkerque ..	A. Benard. ..	Turbot.........	Lemière.
Fourmies....	A	Trélon	Bureau	Flament.....	Détourpe, Bouret, V.	Soufflet, Basquin.
Fournes.	L	La Bassée....	Id.	Béhague ..	Selosse.........	Dufour.
Frasnoy.	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	De l'Epine...	Duquesnoy	Ployart.
Frelinghien..	L	Armentières.	Armentières.	Destombes...	Delannoy.......	Cochet.
Fresnes	V	Condé	Bureau	Renard, L. ✲	Guiot, Ville.....	Decalonne.
Fressies.	C	Cambrai-O...	Cambrai.....	Rémy.	Haine..........	Dernoncourt.
Fressain.....	D	Arleux......	Aniche......	Lanvin......	Pollart.........	Martinache.
Fretin	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Wastelier du Parc, ✲...	Chuffart... ...	Cerisier.
Fromelles....	L	La Bassée ...	Aubers......	Descamps ...	Gruson	Catteau.
Genech......	L	Cysoing.....	Templeuve ..	Delezenne ...	N..............	D'halluin.
Ghissignies..	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Douay.......	Deparis	Hannoire.
Ghyvelde ...	Dk	Hondschoote.	Dunkerque ..	Mormentyn ..	Deswarte.......	Devulder.
Glageon.....	A	Trélon	Bureau......	Rousseau ...	Walbert	Lacomblez.
Godewaersvelde.	H	Steenvoorde.	Bureau......	Staes	Vermersch	Legrain.
Gœulzin	D	Arleux......	Cantin	D'Heursel....	Branque........	Laurette.
Gognies-Chaussée	A	Maubeuge....	Maubeuge. ..	Lemaire.....	Flamand........	Baert.
Gommegnies.	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Lanselle.	Basilaire, Payen.	Proye, Baillet.
Gondecourt..	L	Seclin	Seclin	Duprez.....	Grard	Helle
Gonnelieu...	C	Marcoing....	Gouzeaucourt	Delabre	Dubois.........	Seulin.
Gouzeaucourt	C	Id.......	Bureau	Tordeux.....	Desjardin	Selosse.
Grande-Synthe. .	Dk	Dunkerque-O	Dunkerque ..	Macgherman.	Lefebvre.	Deduytsche.
Grand-Fayt..	A	Avesnes-S....	Cartignies...	Berlaym nt .	Denis..........	Bertrand.
Gravelines...	Dk	Gravelines...	Bureau	Demarle-Fétel	Voituriez, Leurette	Brousse, Harrau
Gruson	L	Lannoy	Cysoing.....	Libert, A....	Decalonne......	Honorez.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend	NOMS DES MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Guesnain....	D	Douai-Sud...	Douai.......	Leleu.......	Poulet.........	Reytier.
Gussignies...	A	Bavai.......	Bavai.......	Colot.......	Godry..........	Defroyenne.
Hallennes-l-Haub	L	Haubourdin .	Haubourdin..	Platel.......	Choquet.........	Pennequin.
Halluin......	L	Tourcoing-N .	Bureau	Lemaitre....	Lemaire, Phalempin.	Deyne.
Hamel	D	Arleux......	Arleux......	Vallez	Varlet.........	Rigaut.
Hantay......	L	La Bassée ...	La Bassée ...	Parent......	Pollet..........	Bauduin.
Hardifort....	H	Cassel	Cassel.......	Debuyser ...	Campel	Savage.
Hargnies	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Haplencour..	Cailleaux.......	Pouille.
Hasnon......	V	St-Amand (r. d)	Bureau	Lenclud.....	Cochin, Monnier.	Duquesne.
Haspres.	V	Bouchain....	Bouchain....	Caullet	Cossiaux,Mercier	Deswel.
Haubourdin..	L	Haubourdin..	Bureau	Potié........	Pélicier-Serret...	Cateau.
Haucourt....	C	Clary.......	Ligny.......	Happe, D....	Happe, A.......	Dailliez.
Haulchain...	V	Valenciennes-S .	Denain......	Macarez.....	Lefebvre.	Bécar.
Haussy......	C	Solesmes....	Solesmes. ...	Bera........	MarchantSorriau	Fatrez.
Haut-Lieu...	A	Avesnes-Sud.	Avesnes.....	Fostier......	Evrard	*V. Avesnes.*
Hautmont ...	A	Maubeuge...	Bureau	Collet.......	Gillet L[s], Lejuste.	Clarisse.
Haveluy.....	V	Bouchain....	Denain......	Sorreau.....	Oliviez	Pierchon.
Haverskerque	H	Merville.....	Hazebrouck..	Delassus.....	Colson	Verbecque.
Haynecourt..	C	Cambrai-O ..	Cambrai	Herbet......	Herlin	Devred.
Hazebrouck..	H	Hazebrouck..	Bureau	Massiet du Biest	Carlier,Derégnaucourt	Salomé.
Hecq	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Cariier......	Lauda	Criffon.
Hélesmes....	V	Bouchain....	Denain......	Brassart ...	Boisseau........	Lemay.
Hellemmes...	L	Lille-N.-E ...	Lille........	Castel.......	Decalonne,Raquet	Vanacker.
Hem.	L	Lannoy	Lannoy	Leuridan.	Franchomme, Braquaval....	Deltour.
Hem-Lenglet.	C	Cambrai-O ..	Cambrai	Tribou......	Berlant.........	Tartulier.
Hergnies	V	Condé.......	Vieux-Condé.	Dupas	France, Dubruille	Demars.
Herlies......	L	La Bassée....	Fournes.....	Chombart ...	De Beaulincourt.	Canyn.
Hérin.	V	Valencienn.-S	Valenciennes	Sauvage.....	Breucq.........	Briffaut.
Herrin	L	Seclin	Seclin	Queva	Durot..........	Dubois.
Herzeele.....	Dk	Wormhoudt..	Wormhoudt..	Outters-Hilst	Declunder	Hemelsdael.
Hestrud.	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Charlet, Cyp.	Boisart.........	Claise.
Holque......	Dk	Bourbourg...	Watten......	Ghys	Lardeur........	Deruywe.
Hondeghem..	H	Hazebrouck N	Hazebrouck..	Declerck	Plancke........	Blaevoet
Hondschoote.	Dk	Hondschoote.	Bureau	Vanderheyde	Debil, Outters ..	Wyckaert.
Hon-Hergies .	A	Bavai.......	Bavai.	Hongue.....	Joli............	Danel.
Honnechy....	C	Le Câteau...	Bureau	Sautier......	Lévêque........	Jaclin
Honnecourt..	C	Marcoing....	Gouzeaucourt	Templin.....	Francomme.. ..	Manel, Blas.
Hordain.	V	Bouchain....	Bouchain....	Olivier......	François	Delebecque
Hornaing....	D	Marchiennes.	Somain	Brassart.....	Bridoux........	Dessauvage.
Houdain.....	A	Bavai.	Bavai.......	Bourlart.....	Carlot..........	Dennetières.
Houplin.	L	Seclin.......	Seclin.......	Durot.......	Marchand	Pélabon.
Houplines ...	L	Armentières.	Armentières.	Lutun.......	Sion, Mouret...	Houcke.
Houtkerque..	H	Steenvoorde .	Steenvoorde.	Castelyn	Vanlichtervelde .	Depecker..
Hoymille	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Vernaelde...	Beyaert	*V. Bergues*

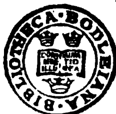
NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Illies	L	La Bassée	La Bassée	Leroy	Rigaut	Testelin.
Inchy	C	Le Câteau	Le Câteau	Gabet	Delwarde	Mériaux.
Iwuy	C	Cambrai-E.	Bureau	Queulain	Fiévet, Derieux	Dehaisnes.
Jenlain	A	Le Quesnoy-O	Bureau	Bassez	Couvreur	Dupont.
Jeumont	A	Maubeuge	Bureau	Hannequart	Ronflette	Montay.
Jolimetz	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy	Poirette	Rousseau	Lancelle.
Killem	Dk	Hondschoote	Hondschoote	Debreeuw	Cornette	Martin.
La Bassée	L	La Bassée	Bureau	Pollet	Lenglin	Leblon.
La Flamengrie	A	Bavai	Bavai	Philipp	Duhot	Danel.
La Gorgue	H	Merville	Bureau	Cattoir	Lefer, Ridez	Ruyssen.
La Groise	C	Le Câteau	Catillon	Denise	Béthune	Menet.
Lallaing	D	Douai-N.	Raches	Morel	Caron	Lefebvre.
La Longueville	A	Bavai	Bavai	Prévot	Jean Victor	Delvallée.
Lambersart	L	Lille-O	Lille	Bailly	Wambre	Cazier.
La Madeleine	L	Lille-C	Bureau	Crépelle	Ricoart, Galley	Blanquart,
Lambres	D	Douai-O	Douai	Trannin	Mazet	Heughebart.
Landas	D	Orchies	Orchies	Dupire	Duhem	Batteur.
Landrecies	A	Landrecies	Bureau	Hbert Quénot.	Scurfort, Droisy	Blondel.
La Neuville	L	Pont-à-Marcq.	Thumeries	Bernard	Denneulin	Carlier.
Lannoy	L	Lannoy	Bureau	Mulliez de Wailly	Bétremieux	Destombes.
La Rouillies	A	Avesnes-S.	Etrœungt	Contesse	Courbet	Dransart
La Sentinelle	V	Valencienn.-S	Trith-St-Léger	Laurette	Martin, Dumont	Wattel.
Lauwin-Planque	D	Douai-O	Flers	Cauchy	Cresson	Réquillart.
Le Câteau	C	Le Câteau	Bureau	Lozé	Ponsin.	Wallez, Gravelaine
Lecelles	V	St-Amand (r. g.)	St Amand	Bouchart	Legrand	Hanne.
Lécluse	D	Arleux	Arleux	Branque	Dubois	Richez.
Lederzeele	Dk	Wormhoudt	Watten	Debroucker	Devynck	Franchois.
Ledringhem	Dk	Id	Esquelbecq	Cailliau	Castier	Gryson.
Leers	L	Lannoy	Lannoy	Salembier	Ducatillon, Hespel	Drubay.
Leffrinckhoucbke	Dk	Dunkerque-E	Dunkerque	Baeckeroot	Lenoir	Monsterlet.
Le Maisnil	L	Haubourdin	Fournes	Bartier	Carlier	Cornille.
Le Quesnoy	A	Le Quesnoy	Bureau	Dubois	Hautcœur, Carlier	Lotte.
Lesdain	C	Marcoing	Masnières	Leroy	Dorchin	Gonthier.
Les Moëres	Dk	Hondschoote	Hondschoote	Mallengier	Regodt	Decherf.
Lesquin	L	Seclin	Lille	Descat	Taffin	Crépin.
Leval	A	Berlaimont	Berlaimont	Bois	Druet	Vandeville.
Lewarde	D	Douai-S.	Douai	Béharelle	Simon	Mascret.
Lezennes	L	Lille-S.-E.	Lille	Lainé	Deflandre	Legrand.
Lez Fontaines	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Biérent	Virgo	Lamour.
Liessies	A	Id	Id	Lhomme, Ch.	Largillière	Vallez.
Lieu-St-Amand	V	Bouchain	Bouchain	Margerin	Gossez.	Lécuyer.
Ligny	C	Clary	Bureau	Leduc	Maubec.	Claise.
Ligny	L	Haubourdin	Fournes	De Garsignies	Foucart	*V. Beaucamps*

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	NOMS DES ADJOINTS.	NOMS DES MINISTRES du Culte.
Lille	L	Lille	Bureau	Géry Legrand	Rigaut, Mercier, Meurein, Delecaille, Violette et Schneider-Bouchez.	Voir au chapitre des Cultes
Limont-Fontaine	A	Maubeuge	Hautmont	Vandermarcq	François	Telliez.
Linselles	L	Tourcoing-N.	Bureau	Dhalluin	Ducatteau, Demarcq	Leroux.
Locquignol	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy	Renard	Douyet	Wallez.
Loffre	D	Douai-Sud	Montigny	Blanchart	Debève	*V. Montigny.*
Lomme	L	Haubourdin	Bureau	Becquart	DeflandreBecquet	Loquet.
Lompret	L	Quesnoy-s.-D	Lille	Destombes	Lesage	Meurillon.
Looberghe	Dk	Bourbourg	Bourbourg	Hocquette	Cockenpot	Maes.
Loon	Dk	Gravelines	Bureau	Fetel	Matrenghem	Leynaert.
Loos	L	Haubourdin	Id	Billon, ✲	Delplanque, Denoyelle	Bodin.
Lourches	V	Bouchain	Id.	Dertelle	Bruyneau, Dias D	Wallard.
Louvignies-Bavai	A	Bavai	Bavai	Mary	Lobry	*V. Bavai.*
Louvignies-Quesn	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy	Bruneau	Wattremez	Dewez.
Louvil	L	Cysoing	Cysoing	Damide	Dehau	Ducarin.
Louvroil	A	Maubeuge	Maubeuge	Flamet	Laurent, Prevot	Laurent.
Lynde	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck	Wambergue.	Baey	Vangrevelinghe.
Lys-lez-Lannoy	L	Lannoy	Lannoy	Boutemy	Hespel, Constant.	Lécuyer.
Maing	V	Valencienn.-S	Trith-S-Léger	Plichon André.	Dupont	Rouez.
Mairieux	A	Maubeuge	Maubeuge	Blavier	Veillez	Manauvrier.
Malincourt	C	Clary	Walincourt	Lecarnelle	Laude	Caude.
Marbaix	A	Avesnes-S	Avesnes	Wéry	Bertaux	Clavier.
Marchiennes-C.	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Dussart	Lesens	*V. Rieulay.*
Marchiennes-V.	D	Id.	Bureau	Maton	Hubert, Rocquet.	Lefebvre.
Marcoing	C	Marcoing	Id.	Dron	Bidaux	Leriche
Marcq	D	Arleux	Aniche	Fournet	Wiart	Degruson
Marcq-en-Barœul	L	Tourcoing-S.	Bureau	Aug. Delesalle	Debuchy, Gouillard	Guillemot, Houwen.
Mardyck	Dk	Dunkerque-O	Dunkerque	Cocquillier	Mormentyn	Aernout.
Maresches	A	Le Quesnoy-O	Artres	Frémaut	Sueur	Cambreleng.
Maretz	C	Clary	Bureau	Poete-Taisne.	Louis, Lantoine	Bordoduc.
Marly	V	Valencienn.-E	Valenciennes.	Weil	Druesne	Dabus.
Maroilles	A	Landrecies	Bureau	Briatte	Wery	Desruelles.
Marpent	A	Maubeuge	Jeumont	Moulin	Desombiaux	Mortreux.
Marquette	L	Lille-Ouest	Lille	Desprets	Desrumaux, Goeman.	Dethoor.
Marquette	V	Bouchain	Bouchain	Cachera, J.	Cachera, J.-B.	Comère.
Marquillies	L	La Bassée	Fournes	Coget	Brunel	Millescamps.
Masnières	C	Marcoing	Bureau	Charlet	Crépin	Pollet.
Masny	D	Douai-Sud	Montigny	Fiévet, O ✲	Herbage	Labitte.
Mastaing	V	Bouchain	Lourches	Coquelle	Miens	Detourmignies.
Maubeuge	A	Maubeuge	Bureau	Horrie	Pechmerty	Lasselin, Sinsoillier.
Maulde	V	St-Amand (r. g.)	Mortagne	Dutrieux	Chautin	Baligand.
Maurois	C	Le Câteau	Honnechy	Taine	Lemaire	Charles.
Mazinghien	C	Id.	Le Câteau	Warin	Richard	Wyart.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Mecquignies.	A	Bavai.	Bavai.	Gérin	Prévost	Loyez.
Mérignies	L	Pont à Marcq	Pont-à-Marcq	Leboucq	Henne	Goeman
Merkeghem	Dk	Wormhoudt.	Bollezeele	Desmidt	Clément	Larnel.
Merris	H	Bailleul-S-O.	Bailleul.	Dubaële	Savaete	Bécuwe.
Merville	H	Merville	Bureau	N.	Duhamel, ffons	Becquart
Meteren.	H	Bailleul-S-O.	Bailleul	Bécuwe P	de maire. Deswarte, B. Becuwe	Ruckebusch,
Millam	Dk	Bourbourg	Watten	Vandenbavière	Delgrange	Meesemacker
Millonfosse	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon	Mouy	Larivière	*V. Hasnon.*
Mœuvres	C	Marcoing	Cambrai	Foulon, Ph.	Pagniez	Fremaux.
Monceau-St-W.	A	Berlaimont	Berlaimont	Bosseau	Vitrant	Leignel.
Monchaux	V	Valencienn.-S	Valenciennes	Léquipar	Dhaussy	Richard.
Monchaux	L	Pont-à-Marcq	Thumeries	Mathis	Carlier	Panien.
Monchecourt.	D	Arleux	Aniche	Dujardin	Hocquet	Dewitte.
Mons-en-Bar.	L	Lille-N.-E.	Lille	Delemar	Dewas	Derode
Mons en-Pév.	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Lefebvre.	Carpentier	Deregnaucourt,
Montay	C	Le Câteau	Le Câteau	Wanaique.	Dupont	Deben.
Montigny	C	Clary.	Bertry	Millot	Rousseaux	Leveaux.
Montigny	D	Douai-Sud	Bureau	Dovillers	Legrand	Masquelier.
Montrécourt	C	Solesmes.	Saulzoir	Thomas.	Tétart	Delfosse.
Morbecque	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck	Deblonde	Vermelle Béquart	Staelen, Facon.
Morenchies	C	Cambrai-O.	Cambrai	Bonnel	Gamez	*V. Tilloy.*
Mortagne	V	St-Amand (r. d.)	Bureau	de Bretagne.	Decourrières	Margerin,
Mouchin	L	Cysoing	Orchies	Varlet	Dumouin	Hennino.
Moustiers	A	Trélon	Trélon	Hancart	Docquier	Imbert.
Mouveaux	L	Tourcoing-S.	Tourcoing.	Varasse	Lepers, Lecroart	Deleruyelle.
Naves	C	Cambrai-Est.	Cambrai	Lemaire	Locquet	Mutel.
Neuf-Berquin.	H	Merville	Estaires.	Papegaey	Pruvost	Coevoet.
Neuf-Mesnil	A	Bavai.	Maubeuge.	Boez	Chony	Lelong.
Neuville	A	Le Quesnoy-E	Poix	Jacquemart	Lacomblez	Sockeel.
Neuville en-Ferr	L	Tourcoing-N.	Tourcoing.	Dawitte	Cau-Carette, D'halluin	Prince.
Neuville-St-Remi	C	Cambrai-O.	Cambrai	Ledoux	Derly	Felmy.
Neuville-s.-l'Esc.	V	Bouchain	Bouchain	Fauville	Félix	Sapelier.
Neuvilly	C	Le Câteau	Bureau	Toillez	Watremez. Facon	Dapvril.
Nieppe	H	Bailleul-N-E.	Armentières.	Loridan.	Delcour, Deschildre	Schacht.
Niergnies	C	Cambrai-E.	Cambrai	Masclet	Courbet	Sénéchal.
Nivelle	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand.	Monnier	Tréhout	Ficheux.
Nomain	D	Orchies	Orchies	Lemaire	Dorchies	Cloche.
Noordpeene	H	Cassel	Cassel	Hecle	Marquis	Devos.
Noyelles	A	Berlaimont	Maroilles	Mary	Lécaillez	Costenoble.
Noyelles	C	Marcoing	Cambrai	Crépin, ✻	Dherbécourt	Masingue.
Noyelles	L	Seclin	Seclin	Debuchy	Chivoret	Decrocq.
Noyelles-s.-Selle	V	Bouchain	Bouchain	Oudart	Flament	Dubus.
Obies	A	Bavai	Bavai	Duhot	Deghaye	Carlier.
	A	Maubeuge	Maubeuge	Butin-Martial.	Legrand Victor.	Denis.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend	NOMS DES MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Ochtezeele...	H	Cassel.......	Arnêke	Outerleys....	Cardon.........	Delautre.
Odomez.	V	Condé.......	Fresnes......	Bocquet.....	Tricart	Delahousse.
Ohain	A	Trélon	Trélon	Bastien......	Hanoteau	Desilve.
Oisy.	V	Valencienn.-S	Valenciennes.	Pluchart	Pillion.	*V. Hérin*.
Onnaing.....	V	Valencienn.-E	Bureau.....	Brabant.....	Fréville, Leblanc	Cailliez.
Oost-Cappel .	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Vermersch...	Rabat..........	Drieux.
Orchies	C	Orchies	Bureau.....	Sturne	Dufossé, Coëz...	Flament.
Ors.........	A	Le Câteau ...	Le Câteau. ..	Wuillot	Manesse........	Mouque.
Orsinval.....	D	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Carpentier...	Croix.	Pruvost.
Ostricourt. ..	L	Pont-à-Marcq.	Garvin	Dubois......	Lefebvre.	Dubus.
Oudezeele. ..	H	Steenvoorde .	Cassel	Blaevoet.	Bossuwe.	Spanneut.
Oxelaëre	H	Cassel.......	Id.	Joos	Faes...........	Vandenabeele
Paillencourt..	C	Cambrai-O ..	Iwuy	Gamez.......	Delmotte.	Wirth.
Pecquencourt	D	Marchiennes.	Montigny	Sion	Gumez..........	Caron.
Pérenchies...	L	Quesnoy-s.-D.	Lille.	Decottignies .	Lamblin.........	Durant.
Péronne.....	L	Cysoing.	Cysoing.	Deffontaine...	Delval..........	Segon.
Petite-Forêt .	V	Valencienn.-N	Anzin.	Douchy	Lobert	*V. Aubry*.
Petite-Synthe	Dk	Dunkerque-O	Dunkerque ..	Deschamps ..	Cardock........	Delaeter.
Petit-Fayt ...	A	Avesnes-S ...	Cartignies...	Rousseaux. ..	Lebon..........	Metsu.
Phalempin ..	L	Pont-à-Marcq.	Bureau	Coget.	Thérin.........	Duriez.
Pitgam......	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Decroocq. ...	Stevenoot	Maes.
Poix	A	Le Quesnoy-E	Bureau.....	Williot......	Fignier....... .	Leman.
Pommereuil..	C	Le Câteau. ..	Le Câteau. ..	Seillier	Manesse...... .	Doby.
Pont-à-Marcq	L	Pont-à-Marcq	Bureau.....	Bulteau.	Six............	Lefebvre.
Pont-sur-Sambre	A	Berlaimont ..	Berlaimont..	Delmarle. ...	Brissy	Wallez.
Potelles.	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Cacheux	Lecomte.	*V. Villereau*.
Pradelles....	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Didier	Debrock........	Billiau
Prémesques..	L	Armentières.	Lomme......	D'Hespel de Flencques.........	N	Boone.
Préseau.	V	Valenciennes.	Curgies	Dassonville. .	Chuffart........	Bonduelle.
Preux-au-Bois	A	Landrecies...	Landrecies...	Boulmont ...	Ternant........	Humez.
Preux-au-Sart	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Monchicourt .	Dehove.........	Malaquin.
Prisches.....	A	Landrecies...	Landrecies...	Godfrin-Huguet.	Béthune-Maréchal....	Carpentier
Prouvy......	V	Valenciennes.	Denain......	Hermant	Mallet	Flesch.
Proville	C	Cambrai-O ..	Cambrai.....	Crépin, Ch.-P	Dinoir........ .	Brunet.
Provin	L	Seclin.......	Carvin	Mortelecque .	Menu-Mortelecque....	Delgorge.
Quaëdypre...	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Delater.	Dewaele.	Debavelaere.
Quarouble ..	V	Valencienn.-E	Onnaing.....	Alglave	Joly, Maizière...	Lambelin.
Querenaing..	V	Valencienn.-S	Artres.	Tamboise ...	Huloux.........	Saffroy.
Quesnoy-s.-Deûle	L	Quesnoy-s.-D.	Bureau.....	Cogez.	Delebecque, Pouillier-Couvreur	Plouy.
Quiévelon ...	A	Maubeuge. ..	Cousolre.....	Hannequart..	Suin.	*V. Aibes*.
Quiévrechain	V	Valencienn.-E	Crespin	Cartry	Lecocq.........	Semoulin.
Quiévy	C	Carnières....	Bureau.....	Delcroix	Deladœulle, Davaine	Dauverchain.
Raches......	D	Douai-O.....	Id.	Denisse	Delclève	Gadenne.
Radinghem..	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Lernould	Barbery........	Quentin.
Raillencourt .	C	Cambrai-O...	Cambrai.....	Dépret-Bury .	Chauwin.......	De Lécu.
Raimbeaucourt. .	D	Douai-O.....	Raches......	Dupuis... ..	Derouhaix......	Delplanque.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Rainsars	A	Trélon	Sains	Peronne	Fauconnier	Anselot.
Raismes	V	St-Amand (r. d.)	Bureau	Raux	Prudhomme, Wuibaux	Rogie, Gillet.
Ramillies	C	Cambrai-Est	Cambrai	Vasseur	Germe	Delcourt.
Ramousies	A	Avesnes-N	Sains	Rousseau	Michel	Deschamps.
Raucourt	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Lozé	Caudrelier	*V. Englefontaine*
Recquignies	A	Maubeuge	Jeumont	Delforge	Meurisse	Dubuisset.
Rènescure	H	Hazebrouck	Bureau	Sockeel	Cafler	Kerckhove, Dehenne.
Reumont	C	Le Câteau	Le Câteau	Passet	Gibot	Delassus.
Rexpoëde	Dk	Hondschoote	Hondschoote	Dewaele	Cornette	Baert.
Ribécourt	C	Marcoing	Marcoing	Duhen	Ribaux	Ledoux.
Rieulay	D	Marchiennes	Marchiennes	Villain	Williatte	Lallemant.
Rieux	C	Carnières	Bureau	Ed. Wilmot	Bassez	Bresson.
Robersart	A	Landrecies	Landrecies	Pauplaire	Collet	Baligand.
Rœulx	V	Bouchain	Lourches	Robert	Diverchy	Delattre
Rombies et March	V	Valencien.-E.	Valenciennes	Debiève	Roger	Manouvrier.
Romeries	C	Solesmes	Solesmes	Bourson	Moine	Porez.
Ronchin	L	Lille-Sud-Est.	Lille	Dubuisset	Descarpentries	Delsart.
Roncq	L	Tourcoing-N.	Bureau	Bonduel	Catteau, Lepoutre	Delehaye, Villain
Roost-Warendin	D	Douai-Ouest	Raches	Bernard	Pinquet	Delnatte.
Rosendaël (le)	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque	Derode	Goube, N	Bouden.
Rosult	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand	Detourmignies	Legrand	Castelain.
Roubaix	L	Roubaix	Bureau	Allart	Ryo, Lacquement, Roussel, Flipo	Berteaux, Evrard, Gontier, Thomas Plancke Lesage. Beck.
Roucourt	D	Douai-Sud	Douai	Becquet de Mégile	Berlant	
Rousies	A	Maubeuge	Maubeuge	Hensell	Olivier Grégoire.	Delcambre.
Rouvignies	V	Valencien.-S.	Denain	Delille	Lecerf	*V. Prouvy.*
Rubrouck	H	Cassel	Arnèke	Leurs.	Martau	Legrain
Ruesnes	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy	Camaret	Bruyère	Demont.
Rumegies	V	St-Amand (r.g.)	St-Amand	Robert	Lejeune	Delporte
Rumilly	C	Marcoing	Masnières	Leriche	Lempereur	Esquive.
Sailly	C	Cambrai-O	Cambrai	Richard	Brunelle	Barbet.
Sailly	L	Lannoy	Lannoy	Bouchery	Deleplanque	Delvallée.
Sainghin-en-Mél	L	Cysoing	Ascq	Pollet	Delebarre	Deleporte.
Sainghin-en-W	L	La Bassée	Wavrin	Binauld	Pierreuse	Brassart.
Sains	A	Avesnes-Sud	Bureau	Revelart	Dubois, Fosset	Lobry.
St-Amand	V	St-Amand	Id	Bruneau Flour	Biller, Davaine	Duriez.
St-André-l-L.	L	Lille-Ouest	Lille	Legrand	Bailly	Dezitter.
St-Aubert	C	Carnières	Iwuy	Canonne	Duez, Leriche	Villain.
St-Aubin	A	Avesnes-Nord	Dourlers	Willot	Lermusieau	Wallez.
St-Aybert	V	Condé	Condé	Joisse	Thomas	Viviers.
St-Benin	C	Le Câteau	Le Câteau	Caillot	Lacourt	Loubert.
St-Georges	Dk	Gravelines	Gravelines	Tettart	Isaert	Fockenberghe
St-Hilaire	A	Avesnes-Nord	Avesnes	Lécuyer	Siron	Coquelet.
St-Hilaire	C	Carnières	Carnières	Dépommier	Leducq	Bécar.
St-Jans-Cappel	H	Bailleul-N.-E.	Bailleul	Becue	Weexsteen	Plaetevoet.
Ste-Marie-Cappel	H	Cassel	Cassel	Dequidt	Werkeyn	Despicht.



NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
St-Martin....	C	Solesmes ...	Solesmes....	Lecerf.......	Hégot	Lecuppre.
St-Momelin...	Dk	Bourbourg...	Watten......	Castier......	Du Teil	Desmis.
St.Pierrebrouck..	Dk	Id.	Bourbourg ..	Dereudre....	Bollart.........	Plouvier.
St-Pol.......	Dk	Dunkerque-O.	Dunkerque ..	Vancauwembergh	Vanvynck, Liagre	Desodt.
St-Python....	C	Solesmes....	Solesmes....	Douay	Cardon.........	Lefebvre.
St-Rémy-Chauss·	A	Berlaimont ..	Avesnes.....	Martin	Lapostolle	Corneil.
St-Rémy-mal-B..	A	Maubeuge ...	Hautmont ..	Bois........	Juste	Brognet.
St-Saulve....	V	Valencien.-N.	Valenciennes	Jacqmarcq...	Algrave........	Graveline.
St-Souplet ...	C	Le Câteau ...	Bureau......	Delay.......	Bricout, Fontaine	Barbier.
St-Sylvestre-Cap.	H	Steenvoorde..	Steenvoorde..	Gantois	Deboudt	Vanheegher.
St-Vaast.....	C	Solesmes....	Solesmes....	Langrand....	Signal	Veys.
St-Waast	A	Bavai	Bavai	Dellosse.....	Cauchie........	Defontaine.
Salesches ...	A	Le Quesnoy-E	P ix........	Boulangé....	Monier.........	Malaquin.
Salomé	L	La Bassée	La Bassée....	Dubrulle....	Fourmault......	Lambert.
Saméon......	D	Orchies	Orchies......	Herbomez ...	Duhem.........	Ducornetz.
Sancourt	C	Cambrai-O...	Cambrai	Rodriguez....	Delsaux	Dufour.
Santes	L	Haubourdin..	Haubourdin..	G. Bernard ..	Coustenoble	Reumaux.
Sars-et-Rosières..	V	St-Amand (r. g.).	St-Amand ...	Doby........	Couteau........	Cauderlier.
Sars-Poteries.	A	Solre-le-Chât	Bureau....	Manfrold. ...	Contesse...........	Bottiaux.
Sassegnies...	A	Berlaimont ..	Berlaimont...	Flament......	Stoclet.........	Lepers.
Saultain.....	V	Valencien.-E.	Valenciennes	Hamoir, ✠ ..	Martin	Quintin de Kercadio.
Saulzoir	C	Solesmes....	Bureau.....	Gouvion.....	Mériaux........	Marécaux.
Sebourg	V	Valencien.-E.	Valenciennes	Lengrand ...	Baudry	Plouvier.
Seclin	L	Seclin	Bureau.....	Desmazières .	Pinte, Desurmont	Hutin.
Selvignies ...	C	Clary	Walincourt ..	Delhay......	Givry	Delecambre.
Semeries....	A	Avesnes-N. ..	Avesnes.....	Hazard.	Boulanger......	Duquesne.
Semousies...	A	Id.	Id.	Vandermarcq	Henau..........	Delannoy.
Sepmeries...	A	Le Quesnoy-O	Artres	Wallerand ..	Lefebvre	Delebarre.
Sequedin....	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Philippo	Sis.............	Muys.
Séranvillers..	C	Carnières....	Cambrai.....	Lenoir	Parent.........	Harbonnier.
Sercus	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck. .	Justice	Cousyn.........	Cornette.
Sin	D	Douai-Nord ..	Douai.......	Renard	Anache-Théry et Sauvage	Deleflie.
Socx........	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Poublanc	Dehaene........	Lotten.
Solesmes	C	Solesmes....	Bureau.....	Carliez......	Menard, Petit...	Rousselle.
Solre-le-Chat	A	Solre-le-Chât	Id	Legrand-Bever .	Lamelin, Pourpoint..	Echevin.
Solrinnes ...	A	Id.	Solre-le-Chât.	Leporcq......	Lebrun.........	Gilleron.
Somain......	D	Marchiennes.	Bureau.....	Morelle	Helbecque, Pagniez..	Buzin.
Sommaing ...	C	Solesmes....	Solesmes....	Bruyère.....	Vinoix	Coutelle.
Spycker.....	Dk	Bourbourg...	Bourbourg...	Depoers.....	Charlemagne ...	Devos.
Staple	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck ..	Fovez E.....	Fovez M........	Braets.
Steenbecque .	H	Hazebrouck-S	Id	Deram	Deroo	Delattre
Steene	Dk	Bergues	Bergues	Dantu Géry..	Demey	Cockempot.
Steenvoorde..	H	Steenvoorde..	Bureau.....	Dufour	Outters. Verbeke	Pauwels.
Steenwerck ..	H	Bailleul N.-E.	Id	Plouvier.....	Hennion, Charlet....	Lefrançois, Leleu
Strazeele....	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck ..	Deswarte....	Ruckebusch.....	Pillyser.
Taisnières-en-T..	A	Avesnes-N. ..	Maroilles	Witrant, Isid.	Nécaille	Caillez.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte
Taisnières-sur-H.	A	Bavai	Bavai	Brasseur	Auquier	Scoyer.
Templemars.	L	Seclin	Seclin.	Gossart	Caby	Bernard.
Templeuve.	L	Cysoing	Bureau	Baratte	Dubreucq	Carlier.
Terdeghem.	H	Steenvoorde.	Steenvoorde	Boone	Colpaert	Yden
Téteghem	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque	Kyndt	Fouble	Delanghe
Thiant	V	Valenciennes-S.	Denain	Mariage	Bertout	Dutriez.
Thiennes	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck	Dequiedt	Apourcheau	Pruvot.
Thivencelles.	V	Condé	Condé	Plaquet	Plaquet A.	Gravelaine.
Thumeries	L	Pont-à-Marcq.	Bureau	Coget	Duquesne	Hébert.
Thun	V	St-Amand (r.-g.).	Mortagne	Robart	Broquet	Dumoulin.
Thun-l'Evêq.	C	Cambrai-Est.	Iwuy	Charlet	Lerouge	Desmons.
Thun-St-Martin.	C	Id.	Iwuy	Miroux	Chevalier	Delannoy.
Tilloy	C	Cambrai-O.	Cambrai	Leleu	Beauvais	V. Neuville-sur-E
Tilloy	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Bricquet	Debrabant	V. Brillon
Toufflers.	L	Lannoy	Lannoy	Cimetière	Fin	Dehuy.
Tourcoing	L	Tourcoing	Bureau	Hassebroucq.	Leloir, Lehouc, Sasselange	Debrabant, Vanbockstael Marchant, Vaillant.
Tourmignies.	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Cambier	Coget	Rigaux.
Trélon	A	Trélon	Bureau	Ansieau	Rossette, Van Rossein.	Larsonneur, D. Henry.
Tressin	L	Lannoy	Ascq	Fourmestraux	Marchand	Catteau.
Trith-St-Léger	V	Valenciennes-S.	Bureau	Sirot	Cacheux	Renard.
Troisvilles	C	Le Câteau	Bertry	Rigaut	Bourgeois	Bruaux.
Uxem	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque	Davrou	Sappen	Massiet.
Valenciennes	V	Valenciennes	Bureau	Bultot	Sautteau, Debaralle.	Voir au chapitre des cultes.
Vendegies-au-B.	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Gabet	Hulin	Corbier.
Vendegies-s.-Éc.	C	Solesmes	Solesmes	Bracq	Lecompt	Bégain.
Vendeville	L	Seclin	Lille	N.	Delattre	Pionnié.
Verchain et Maug	V	Valenciennes-S.	Valenciennes	Dupont	Quarez	Dedoncker.
Verlinghem.	L	Quesnoy-s.-D.	Quesnoy-s.-D.	Ghestem	Mélisse	Gourdin.
Vertain	C	Solesmes	Solesmes	Dubois	Drecq	Martin.
Vicq	V	Condé	Fresnes	Sizaire	Couteau	Coillot
Viesly	C	Solesmes	Bureau	Depreux	Richez, Vilette.	Fontaine.
Vieux-Berquin	H	Bailleul-S-O.	Bureau	Biebuyck	Podvin, Potié	Dekeister.
Vieux-Condé.	V	Condé	Bureau	Dupas	Scohier, Rousseau	Paris.
Vieux-Mesnil.	A	Berlaimont	Berlaimont	Minaire	Stoclet	V. Boussières
Vieux-Rengt.	A	Maubeuge	Villers-sir-Nicole	Andre	Bosquet	Dorlencourt.
Villereau	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy	Déparis	Dutrieux	Gruson
Villers-au-Tertre.	D	Arleux	Cantin	Bazin	Vincq	Huart.
Villers-Campeau.	D	Marchiennes.	Somain	Chevaillier	Sourd	V. Somain.
Villers-en-Cauch.	C	Carnières	Iwuy	Cardon	Cachera	Plet.
Villers-Guislain.	C	Marcoing	Gouzeaucourt	Villé	Catherine	Cornil.
Villers-Outreau.	C	Clary	Walincourt	Leduc	Cailliez, Caillez.	Lecœuvre.
Villers-Plouich.	C	Marcoing	Gouzeaucourt	Lobry	Capon	Rogie.
Villers-Pol	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy	N.	Lefebvre	Barbet.
Villers-sir-Nicole	A	Maubeuge	Bureau	Tellier	Pronier	Dubrulle.
Volkerinckhove.	Dk	Wormhoudt.	Bollezeele	Marquis	Cockenpot	Werkeyn.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	NOMS DES ADJOINTS.	NOMS DES MINISTRES du Culte.
Vred	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Baillliez	Thuilliez	Vanreust.
Wahagnies ..	L	Pont-à-Marcq.	Thumeries...	Vallois......	Marquant	Dupire.
Walincourt ..	C	Clary	Bureau.....	Proy........	Blondiaux, Gallègue.	Morelle
Wallers	A	Trélon	Trélon	Paul........	Boudry	Descamps.
Wallers	V	Valencien-N..	Bureau.....	Lavéchin....	Mériaux-Wallez..	Dubus.
Wallon-Cappel .	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Descure.....	Dormion.........	Salomé
Wambaix ...	C	Carnières ...	Cambrai	Delacourt....	Lefebvre........	Bulteau.
Wambrechies	L	Lille-Ouest ..	Bureau.....	Sénélar......	Salembiér, Delos.	Destombes.
Wandignies et H.	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Cauvez.......	Racher.........	Vallez.
Wannehain ..	L	Cysoing.	Cysoing.....	Heddebault..	Descamps	Durieux.
Wargnies-le-Gr..	A	Le Quesnoy-O	Jenlain......	Dervaux	Picry	Carlier.
Wargnies-le-Petit	A	Id........	Le Quesnoy..	Colmant, F..	Dremaux.	Dernoncourt.
Warhem	Dk	Hondschoote.	Bergues.....	Galle........	Didier	Baudens
Warnêton-B .	L	Quesnoy-s. D.	Comines.....	Vermès	Delannoy.......	*V. Deslémont*
Warnêton-S..	L	Id........	Id........	Ghestem	Spillart	*Id.*
Wasnes-au-Bac ..	V	Bouchain....	Bouchain....	Rohart......	Bétrencourt	Mullier.
Wasquehal ..	L	Roubaix.....	Croix	Droulers	Brulois, Tyberghien.	Boedt
Watten	Dk	Bourbourg...	Bureau.....	Pannier	Casella.	Boedt.
Wattignies ..	A	Maubeuge ...	Maubeuge. ..	Cyrille, Carnoye	Carnoye F......	*V. Damousies*
Wattignies ..	L	Seclin	Seclin........	Dehau	Crépin.........	Vanalderwerelt.
Wattrelos ...	L	Roubaix	Bureau.....	Pollet.......	Delmarre, Dhalluin..	Lejeune.
Wavrechain-s-D.	V	Bouchain....	Denain	Leduc.	Cheminais......	*V. Denain.*
Wavrechain-s-F..	V	Id........	Bouchain....	Caplier......	Dolet	Huart.
Wavrin	L	Haubourdin..	Bureau	C[te] O. d'Hespel	Conia Liénard .	Dhinaut.
Waziers.....	D	Douai-Nord ..	Douai.......	Béhague	Duforêt	Leroy.
Wemaers-Cappel.	H	Cassel	Cassel	Looten, Henri	Hidden.........	Barbry.
Wervicq-Sud.	L	Quesnoy-s.-D.	Comines.....	Flipo........	Dumortier, Seruus...	Roussel.
West-Cappel.	Dk	Bergues.....	Bergues.....	N...........	Macke	Corion
Wicres	L	La Bassée. ..	Fournes.....	Brasme	Lézie	Bonduel.
Wignehies...	A	Trélon	Bureau.....	Poulet	Sterbecq, Dupont....	Bernaux.
Willems.....	L	Lannoy	Baisieux	Delattre.....	Pottier.........	Feuillet.
Willies.	A	Trélon	Solre-le-Chât.	Cuisset, F...	Bouttée	*V. Liessies.*
Winnezeele..	H	Steenvoorde .	Steenvoorde .	Verriele.....	Goussen........	Huyser.
Wormhout ..	Dk	Wormhout ..	Bureau.....	Dehaene	Haelewyn, Bécuwe.	Herreman
Wulverdinghe ..	Dk	Bourbourg ..	Watten.	Drieux......	Beyaert	Porreye.
Wylder	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Bauden	Schipman	Cortyl.
Zeggers-Cappel..	Dk	Wormhoudt .	Esquelbecq ..	Franchois....	Arnouts........	Serlooten.
Zermezeele ..	H	Cassel	Cassel	Vandaele....	Decuyper	Vandermeersch..
Zuytcoote....	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque ..	Blanquart...	Vambelle.......	Acke.
Zuytpeene...	H	Cassel	Cassel	Hémart.	Desmoudt	Wallaert.

OCTROIS.

État des communes où des octrois sont établis et du personnel des employés (1).

Bergues, M. Vancalis, p. ch.; Bourbourg-Ville, M. Cocquillier, r. c.; Bourbourg-Campagne, M. Cocquillier, r. c.; Coudekerque-Branche, M. Noël, r. c.; Dunkerque, MM. Dufau, p. ch., Dalinval, c.; Dannoot, r. c.; Gravelines, M. Deblaecker, r. c.; Hondschoote, M. Debril, r. c.; Brangers, surveillant; Saint-Pol, M. Metsu, r. c.; Bailleul, MM. Freson, p. ch.; Baey, r. c.; Cassel, M. Ballet, r. c., Estaires, MM. N......, p. ch.; Fénart, Aug., r. c.; Hazebrouck, MM. Legrand, p. ch.; Lamote, r. c.; La Gorgue, M. Marsy, r. c.; Merville, MM. Caudron, p. ch.; Leleu, r. c.; Morbecque, M. Castrique, r. c.; Nieppe, Olivet, r. c.; Steenvoorde, M. Deneuville, r. c.; Vieux-Berquin; M. Ingelrans, r.c.; Annœullin, M. Lecieux, r. c.; Armentières, MM. Vanoye, p. ch., Joye, r.c.; La Bassée, M. Graffigne, r. c., Bois-Grenier, M. Larose, r. c.; Chapelle d'Armentières, M. Bonte, r. c.; Comines, M. Plamont, r. c.; Erquinghem-Lys, M. Dezitter, r. c.; Halluin, M. Noyelle, r. c.; Haubourdin, M. Nieuviarts, r. c.; Houplines, M. Zuinghedau, r. c.; La Madeleine, M. Ségard, r. c.; Lannoy, M. Boury, r. c.; Lille, MM. Desrousseaux, p. ch.; Fonteyne, r. c.; Loos, M. Bodou, r.; Lomme, M Poncaux, r. c.; Quesnoy-sur-Deûle, M. Dutoit, r. c.; Roncq, M. Pladice, r.; Roubaix, M. Roche, p. ch.; Seclin, M. Olivier, r. c.; Tourcoing, MM. de Geslin, p. ch.; Meunier, r. c.; Wambrechies, M. Ployart, r.; Cambrai, MM. Bourrigeaud, p. ch., Carmelle, r. c.; Le Câteau, MM. Carpentier, p. ch.; Remburre, r. c.; Solesmes, M. Canonne, r. c.; Avesnes, MM. N..., p. ch., Barbier, r. c.; Bavai, MM. Lemaire, p. ch.; Boutteau, r. c.; Consolre, M. Pringarbe, r. e.; Fourmies, M. Serouge, r. c.; Hautmont, M. Maîtrepierre, r. c.; Landrecies, M. Cogniot, r. c.; Lonvroil, M. Alvin, r. c.; Maubeuge, MM. Biérent, p. ch.; Choinet, Hardy et Pronier, r. c.; Le Quesnoy, M. Lefort, p. ch.; Solre-le-Château, M. Lafuite, r.c.; Sars-Poteries, M. Carnoye, r. c.; Wignehies, M. Pieton, r. c.; Aniche, M. Leteneur, r.c.; Douai, MM. Daullé, p ch.; Bachelet, r. c; Orchies, M. Bricquet, r. c.; Flines-lez-Raches, M. Panelle, r.: Anzin; MM. Codelrier, p. ch.; Dusart, r. c.; Saint-Amand, MM. Lesage, p. ch.; Roquet, r. c.; Condé, MM. Sturne, p. ch.; Verchain, r. c.; Fresnes, MM. Haye, p. ch., Thibault, r c.; Lourches, M. Jouglet, r. c.; Denain, MM. Delhaye, p. ch.; Boilly, r. c.; Valenciennes, MM. Losset, p. ch.; Payen, c.; Leclercq, r.c.; Vieux-Condé, M. Trotin, r. c.

(1) Explication des abréviations contenues dans le présent article : p. ch. (préposé chef); c. (contrôleur) · r. c. (receveur central).

SAPEURS-POMPIERS.

Aux termes du décret du 29 décembre 1875, les corps de sapeurs-pompiers relèvent du ministère de l'Intérieur.

La ville de Lille possède un bataillon de sapeurs-pompiers municipaux soldés. — *Commandant*, M. Constant, ✻.

Beaucoup de communes possèdent des compagnies ou des subdivisions de sapeurs-pompiers municipaux.

Nous donnons dans la seconde partie de l'annuaire, un sommaire de l'effectif actuel des compagnies et subdivisions existantes.

COMMISSARIATS DE POLICE.

LISTE DU PERSONNEL DES COMMISSARIATS DE POLICE.

Arrondissement de Dunkerque.

Bergues, MM. Guargualé; Bourbourg, Bellanger; Dunkerque, Calvet-Abet, *commissaire central;* Leroy, Lecurre; Gravelines, Vanhaecke.

Arrondissement d'Hazebrouck.

Bailleul, MM. Guillemenot; Hazebrouck, Cureau; Merville, Staes; Estaires, Bollier.

Arrondissement de Lille.

VILLE DE LILLE.—M. Mornave, *commissaire central;* 1er arrond.; M. Simon; 2e arrondiss., M. Correaux; 3e arrondiss., M. Jagot, 4e arrondiss., M. Gasser; 5e arrondiss., M. Desbaut; 6e arrondiss. M. Guilluy; 7e arrondiss., M. Dumarchay; 8e arrondiss., M. Maguero; — Armentières, M. Perlet; — Comines, M. Gavrel; — Halluin, M. Guilbert: — La Madeleine, M. Henry; — Loos, M. Bocquet; — Roubaix, M. Broyer, *commissaire central*; MM. Denis, Navaux, Barroyer, *commissaires d'arrondissement*, — Tourcoing, MM. Rembeauville, *commissaire central*; Dona, Vasseur; Wattrelos, M. Letoucq; Seclin, M. Robert.

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai, MM. Mouroux, *commissaire central*; Bailly, Le-Câteau, M. Lemaire; Solesmes, M. Roger.

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes, MM. Bontemps; Maubeuge, Ducastel; Le Quesnoy, Vasseur; Fourmies, Braibant; Hautmont, Guénin.

Arrondissement de Douai.

Douai, M. Henriot, *commissaire central.*

Arrondissement de Valenciennes.

Valenciennes, MM. Hénauld, *commissaire central*; Condé, MM. Parlebas; Denain, Petit; Saint-Amand, Piercy; Anzin, M. Guyot.

Commissaires et Inspecteurs spéciaux aux stations de chemin de fer et à la frontière.

Commissaires spéciaux : MM. Guilhen, à Feignies; Perfetti, à Tourcoing; Pain, à Jeumont; Sainton, à Anor; Hauw, à Blanc-Misseron (Valenciennes); Lanctin, à Baisieux; Van Costenoble, à Lannoy; Brault, à Somain; Desbonnet à Caudry; Garrein, à Halluin; Audebez, à Vieux-Condé; Salomé, à Godewaersvelde; Rodière, à Montagne; Hauw, à Ghyvelde.

Inspecteurs spéciaux : MM. Duchenaud, à Dunkerque; Pelte, à Tourcoing; Leibrand, à Jeumont: Horber, à Feignies; Houzelles, à Blanc-Misseron; N..., à Valenciennes; Pector, à Baisieux.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

La France est divisée en dix-huit circonscriptions académiques.

ACADÉMIE DE DOUAI.

L'Académie de Douai comprend cinq départements, qui sont : l'Aisne, les Ardennes, le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme.

ADMINISTRATION ACADÉMIQUE.

Recteur : M. Nolen, ✻, ✪ I; *Inspecteurs :* MM. Carré, ✻, ✪ I, à Lille; Cune, ✪ I, à Douai; Brunel, ✻, ✪ I, à Laon; Bailliart, ✪ I, à Amiens; Beurier, A. ✪, à Arras; Brétignière, ✻ ✪ I, à Mézières; *secrétaire de l'Académie*, M. Bébin, ✪ A; *commis* : MM. Leblanc, Gilles, Roger et Rozier.

CONSEIL ACADÉMIQUE.

Membres de droit : Le Recteur, *président;* les inspecteurs d'Académie de la circonscription, les doyens des Facultés, les directeurs des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie du ressort.

Membres nommés : MM. Testelin, sénateur; Giroud, député : Carette, ancien maire d'Abbeville; Tiéfaine, Conseiller général, (Aisne); Gossin, proviseur du Lycée de Lille; Rigaux, principal du Collège de Cambrai.

Membres élus : MM. Bossert, professeur à la Faculté des lettres de Douai; Féder, professeur à la Faculté de droit de Douai; Gosselet, professeur à la Faculté des sciences de Lille; Lescœur, professeur à la faculté de médecine de Lille; Lenoël, professeur à l'Ecole de médecine d'Amiens; Hubert, professeur de mathématiques spéciales au Lycée de Douai; Humbert, professeur de physique au Lycée de Lille; Pacaud, professeur de philosophie au Lycée de Douai; Choquet, professeur de mathématiques au collège de Dunkerque; N..., N...

INSPECTION ACADÉMIQUE.

Le service de l'inspection Académique dans le département du Nord est réparti de la manière suivante :

1° M. Carré, ✻, ✪ I, *Inspecteur d'Académie à Lille*, conserve dans l'enseignement secondaire la surveillance et l'inspection des établissements publics et libres de la ville de Lille, en centralisant tout l'enseignement primaire du Département.

2° M. Cune, ✪ I, *Inspecteur d'Académie à Douai*, a dans ses attributions tout l'enseignement secondaire du Nord, moins l'enseignement de la ville de Lille.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

FACULTÉ DE DROIT DE DOUAI.

La Faculté de droit de Douai a été créée par décret du 28 avril 1865. Cet établissement d'enseignement supérieur a été inauguré à Douai, le 16 novembre 1865, sous la présidence de M. Giraud, inspecteur général de l'ordre du droit.

M. de Folleville, A. ✪, *doyen de la Faculté; secrétaire*, M. Morel; *bibliothécaire*, M. Cousin.

1re année. — Droit romain : M. Piébourg, *professeur* ; histoire génerale du droit français public et privé : M. Michel, *agrégé chargé du cours* ; code civil : M. de Folleville, *professeur doyen* ; législation criminelle : M Garçon, *agrégé*, *chargé du cours*.

2e année. — Droit romain : M. Drumel, *professeur* ; M. Poisnel-Lantillière, *agrégé*, *chargé du cours* ; code civil : M. Vallas, *agrégé*, *chargé du cours* ; procédure civile : M. Lepoitterin, *agrégé*, *chargé du cours*. M. Chevallier, *chargé du cours* ; cours complémentaire de code civil : M. Kremp, *chargé du cours*.

3e année. — Code civil : M. Féder, *professeur* ; droit commercial : M. Lacour, *agrégé*, *chargé du cours*; droit administratif : M. Bourguin, *agrégé*, *chargé du cours* ; droit international privé : M. de Folleville, *professeur*, *doyen* ; droit maritime : M. Lacour, *agrégé*, *chargé du cours*.

4e année. — Conférences sur les Pandectes : M. Piébourg, *professeur* ; histoire du droit romain et du droit français : M. Garçon, *agrégé*, *chargé du cours* ; droit des gens public et législations comparées de l'Angleterre, de la Belgique et de la France : M. Lepoittevin, *agrégé*, *chargé du cours* ; cours sur une matière approfondie du droit français : M. Féder, *professeur* ; cours sur l'enregistrement dans ses rapports avec le droit civil : M. Bourguin, *agrégé*, *chargé du cours* ; législation industrielle : M. Vallas, *agrégé*, *chargé du cours*.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LILLE.

Doyen : M. Wannebroucq, ✻, ✪ I ; *secrétaire* : M. de Valon (A. ✪)

Anatomie : MM. Puel ; pathologie médicale : Bergeron, (✻, ✪ I.) anatomie pathologique et pathologie générale : Kelsch, ✻ ; clinique médicale : Hallez (A. ✪); histologie : Tourneux ; clinique chirurgicale : Parise, O. ✻, ✪ I., Houzé de l'Aulnoit, ✻, ✪ I ; clinique obstétricale : Pilat, ✻, ✪ I.; médecine légale : Castiaux ; hygiène : Arnould, (✻, ✪ I.); histoire naturelle médicale : Giard (A. ✪); chimie minérale et toxicologie : Garreau (✻, ✪, I.); chimie médicale organique : Lescœur, (✪ A.); physique médicale : Terquem, (✻, ✪ I.); pharmacie et pharmacologie : Lotar, (✪ A.); physiologie : Morat ; thérapeutique et matière médicale : Joire, (✪ I.); médecine opératoire Paquet ✪ A.; accouchements, maladies des femmes, Pilat, ✻, (✪ I.) ; Agrégé : Gaulard.

Chargés des fonctions d'agrégés : MM. Demon, Castelain, Thibaut, N..., N....

Doyen et professeur honoraire : M. Cazeneuve, (O. ✻, ✪ I.)

COURS COMPLÉMENTAIRES.

Maladies nerveuses et mentales: MM. le docteur Dubiau, ophthalmologie: Cuignet, (✻, O. ✠.); maladies cutanées et vénériennes: Castelain; maladies des enfants: Looten.

Chef des travaux anatomiques: M. Demon; chef des travaux chimiques: M. Thibaut; chef de clinique: MM. Gorez, Lober, Leroy, Raynal, Legroux, maîtres de conférences: MM. Morelle, Moniez, Looten et Wertheimer; prosecteur d'anatomie: M. le docteur Wertheimer; bibliothécaire: M. S. Ozil; préparateurs de chimie: MM. Machelart, et Godron; Sioen, suppléant; préparateur de physiologie: docteur Robillard; préparateur d'anatomie pathologique: docteur Leroy; commis de secrétariat: M. Maguin; aides d'anatomie: MM. N.... N..; aides préparateurs: MM. de Guerne, Emmanuel, Legay, Duquesne, Berquet, Pyotte; appariteur: Duval.

FACULTÉ DES SCIENCES DE LILLE.
rue des Fleurs

Doyen: M. C. Viollette, ✻, ✪ I, rue Patou, 43; *Secrétaire* Roullier, rue Charles-de-Muyssart, 11.

L'enseignement de la Faculté comprend des cours publics, des conférences et des manipulations. Les cours publics sont gratuits; mais les auditeurs qui désirent prendre part aux manipulations, faites dans les laboratoires sous la direction des professeurs, doivent se faire inscrire. Par arrêté du 5 novembre 1876, des bourses d'études ont été créées près les Facultés; ces bourses, données au concours, sont destinées à faciliter aux jeunes gens qui se vouent à l'enseignement, l'obtention des grades supérieurs. L'État alloue aux boursiers une indemnité annuelle de 1200 fr. La durée de la bourse est d'une année; elle peut être renouvelée. Le concours pour les bourses a lieu généralement dans les premiers jours du mois d'août; les candidats qui désirent y prendre part, doivent envoyer leurdemande au secrétariat de l'Académie, à Douai, accompagnée de l'engagement décennal.

A la Faculté des sciences se rattache l'Institut Zoologique installé rue des Fleurs, 18 bis. En outre la Faculté possède un laboratoire maritime de recherches, à Wimereux (Pas-de-Calais). Un certain nombre d'élèves sont admis à y travailler sous la direction du professeur de zoologie.

Le laboratoire de botanique est installé dans les bâtiments de la halle aux sucres; les élèves qui désirent y être admis, doivent adresser leur demande au secrétariat de la Faculté, rue des Fleurs.

Dans le second semestre ont lieu les excursions géologiques zoologiques et botaniques; il suffit, pour y prendre part, de se faire inscrire à l'avance.

Mathématiques pures et appliquées, professeur: M. Boussinesq, quai Basse-Deûle, 58; *Mécanique et astronomie, professeur*: M. Souillart, rue Fontaine-del-Saulx, 20 ; *Physique, professeur* : M. Terquem, ✻, rue Nationale, 116 ; *Chimie industrielle* : M. Viollette, ✻, doyen ; *Géologie et minéralogie, professeur*: M. Gosselet, ✻, rue d'Antin, 18; *Chimie générale* : M. Wilm, à la Faculté ; *Zoologie, professeur* : M. Giard, rue Colbert, 37; *Botanique, professeur* : M. Bertrand, Grande rue de Béthune, 17, à Loos ; *Conférences* ; *Géologie et minéralogie*: M. Charles Barrois, docteur es-sciences, maître de conférences, rue Solférino, 220; *physique*, M M, Damien, docteur es-sciences, rue Brûle-Maison, 45 ; Paul Hallez, docteur es-sciences, rue de Gand, 45 ; Saltel, rue des Arts, 60. *Préparateurs :* MM. Buisine, Emmanuel, Six, Lignier, Duflo, Dutilleul.

COURS ANNEXÉS A LA FACULTÉ.

Géographie : M. Mamet, professeur d'histoire au Lycée de Lille ; *Littérature française* : M. Moy, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Douai ; *Littérature ancienne* : M. Courdavaux, professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Douai ; *Littérature étrangère* : M. Bossert, professeur del ittérature étrangère, à la Faculté des lettres de Douai; *Histoire* : M. Desjardins, professeur d'histoire et doyen de la Faculté des lettres de Douai.

FACULTÉ DES LETTRES DE DOUAI.

MM. Abel Desjardins, O ✻, ✪ I, membre correspondant de l'Institut, *professeur d'histoire;* Pengeon, ✪ I, *professeur de philosophie;* Courdavaux, ✻, ✪ I, *professeur de littérature grecque* ; Moy, A. ✪ *professeur de littérature française ;* Bossert, *professeur, de littérature étrangère ;* Thomas, chargé de cours, *professeur de littérature latine;* N......., maître de conférences de philosophie ; Lamy, maître de conférences de géographie ; Dupont, maître de conférences de littérature latine ; Cousin, *secrétaire de la Faculté.*

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Lycée de Lille.

Bureau d'administration. MM. Carré, ✻, ✪ I, inspecteur d'académie, *président* ; le Préfet du département du Nord, O. ✻, ✪ I ; le maire de Lille ; Gossin, ✪ I, proviseur du Lycée ; Viollette, ✻, ✪ I, doyen de la Faculté des sciences ; Corenwinder, O ✻ ; Rigaut, ✻ ✪ A, adjoint au maire ; Wannebrouck, ✻ ✪ I, doyen de la faculté de médecine ; Faucher, ✻, ingénieur en chef des poudres et salpêtres ; Ovigneur ✻.

Administration. MM. Gossin, ✪ I, proviseur du lycée; Jacob, ✪ I, censeur des études; Legrand, aumônier; Gaillard, ✪ I, économe; Lefèvre et Lepan, surveillants généraux; Petitjean, Roux, N..., commis d'économat.

Professeurs. Professeur de mathématiques spéciales, M. Noguès, ✪ A; philosophie, M. Debon; rhétorique, M. Lafont; physique et chimie, MM. Humbert, ✻ ✪ I, Gay et Boissart; histoire naturelle, M. Duponchelle; histoire, MM. Mamet, suppléé par MM. Epinay, ✪ A, Guillot et Rompteaux; mathématiques pures et appliquées, MM. Bouvart C. ✪ I, Lefebvre ✪ A, Millot et Darchez ✪ A; *Seconde*, M. Lhomme, ✪ I; *troisième*, M. Rosman; professeur de lettres pour les classes de sciences, M. Berlemont; *quatrième*, MM. Doisy ✪ I et Froissart; *cinquième*, MM. Bouvart G. ✪ A et Profillet de Mussy ✪ A; *sixième* MM. Renard, ✪ I et Dongny ✪ A; *septième*, MM. Buridant, ✪ A et Lemoine; *huitième*, MM. Locquette et Hebert, ; *classe préparatoire*, MM. Swynghedauw et Dupret.

Cours préparatoires aux professions commerciales et industrielles. Littérature, M. Meunier; histoire et géographie, M. Michaux; mathématiques, MM. Basselart ✪ A et Frœlich; chimie, manipulations chimiques, M. Boissart; histoire naturelle, M. Duponchelle; — *Français:* MM. Dubois. Antoine Céleste, et Bedts; *professeurs de langue allemande*, MM. Meyer, Wéber et Muller; *professeurs de langue anglaise*, MM. Guesnon, ✪ A, Aigre et de Rocquigny. — *Classes primaires*, MM. Cœugnet et Antoine Charles. — *Dessin d'imitation*, M. Sératzki.

Lycée de Douai.

Bureau d'administration. MM. Cune, ✪, I, inspecteur d'Académie, *président*; le Sous-Préfet; le Maire de Douai; Serres, O. ✻, ✪, I, procureur général; A. Chartier, ✻, ✪ A, conseiller général; Bertin, O. ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Farez, industriel; Maugin, propriétaire; Bottin, président de chambre; Charles, ✻, proviseur.

Administration. MM. Charles, ✻, ✪ I, *proviseur*; Bédorez, *censeur*; Fournet, ✻, ✪ I, *aumônier*; Villeneuve, *économe*; Barbelet, Vaché, *commis d'économat.*

Professeurs : *Philosophie*, M. Pacaux; *rhétorique*, M. Betoux, *mathématiques spéciales*, M. Hubert, ✪ A; *physique*, M. Offret, ✪ I; *histoire*, MM. Quesvin et Cardon; *mathématiques pures et appliquées*, MM. Mantrand; Théry ✻, Amoureux; *professeur de physique*, M. Fiévet; *conférences et interrogations aux élèves de l'école préparatoire*, M. Hilaire; *seconde*, M. Nicolas, *troisième*, M. Giroux; *quatrième*, M. Petit; *cinquième*, M. Jaumart; *sixième*,

M. Théliez, A. ✪; *septième*, M. Bercq, ✪ I; *huitième*, M. Cousin; *langue anglaise*, MM. Thumerel, de Lauwereyns ; *langue allemande*, MM. Kotzustski, ✪ I, Koscherperge ; — *Surveillants généraux*, MM. Petain et Blaizot.

Maîtres élémentaires pour l'enseignement primaire, MM. Leleu et Delmer ; directrice de la classe enfantine, Melle Bonjour.

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL : *Professeurs : Sciences mathématiques*, M. Lamy ; *sciences physiques et naturelles*, M. Lirondelle ; *histoire et géographie*, M. Boblin ; *morale, littérature et grammaire*, MM. Nicolas, Leleu, Boblin ; *comptabilité*, M. Riémain ; *législation*, M. Paquier.

Maître des travaux graphiques, M. Guillet ; *Maître de chant*, M. Detrain, *Maître de dessin*, M. Crépin ; *Maître d'écriture*, M Flament ; *Médecin*, M. Maugin ; *Chirurgien*, M. Watelle fils ; *Maître de gymnastique*, M. Deleplace.

Lycée de Valenciennes.

Bureau d'administration. MM. Cune, ✪ I, Inspecteur d'Académie, *président;* de Malherbe, sous-préfet ; Bultot, ✪ A, maire ; Marcet, , ✪ A, proviseur ; Bultot V., juge d'instruction; Beauvois, avocat ; Dupont ✻, ✪ I; Berthet, ingénieur des Ponts et Chaussées ; Doutriaux, avocat, juge suppléant ; Rousseau, conseiller général.

Administration. — MM. Marcet, ✪ A, *proviseur*, Le Goff, A, ✪, *censeur* ; l'abbé Lehoucq, ✪ A, *aumônier* ; Lepeut, *économe* ; Belloir, *commis d'économat*.

Enseignement classique. — *Professeurs*. MM. Gossart, Git et Vosgien, *de physique;* Magnien, Cannac, *de mathématiques;* Dumesnil, *de philosophie;* de Cornillon, *d'histoire* ; Fortin, *de rhétorique;* Cointe, *de seconde ;* Pottier, *de troisième;* Dauthuile, *de quatrième ;* Carton, *de cinquième ;* Duburcq, ✪ A, *de sixième;* Lebeau, *de septième;* Buridant, *de huitième ;* Darras, Landa, M^el^ Wilfert, *de neuvième* ; Szumowski, *de langue anglaise;* Labaere, *de langue allemande*.

Enseignement spécial. — *Professeurs* : MM. Dumasnil, *de morale ;* Carton, *d'histoire littéraire* ; Chanal, de Math ; Mascart, *de mathématique* ; Farez, ✪ A, *d'histoire naturelle;* Simonet, *d'histoire* ; Bouve, *de mathématiques;* Duchêne, *de français* ; Delbore, *de français* ; St-Quentin, *de législation*.

Dessin d'imitation, M. Gilliot. — *Dessin graphique*, MM. Chanal et Massart. — *Chant*, M. Billoir. — *Gymnastique*, N...

Collège communal d'Armentières.

Bureau d'administration. MM. le maire, *président*; Wanin, ✿ A; Pouchain-Boutry; Rémant, ✿ A; Frémaux, L. — Bailliez, ✿ A, *principal.*

Professeurs. MM. Barthelemy, *physique et chimie*; Manier, *mathématiques*; Bailliez, *histoire*; Bréard, *rhétorique et seconde*; Graux, *troisième et quatrième*; Pinon, *cinquième et sixième*; Bertemont, *septième et huitième*; de Lauwereyns, *professeur de langues vivantes*; Moral, *maître de dessin.* — Hieulle, A., *surveillant général*; Fontaine, *professeur de l'enseignement spécial*; Duformencelle, *professeur de la classe préparatoire*; Edouard; Dupont et Thiébaut, *maîtres primaires*; Bleuzet, Thomas et Douillé, *maîtres d'études;* Bachelet, *professeur de gymnastique*, Christmann, *professeur de musique.*

Collège communal d'Avesnes.

Bureau d'administration. MM. le Maire, *président;* Mutiaux, Pasqual, Manesse. — M. Tirlemont, *principal.*

Professeurs. MM. Legrand, *de physique;* Baudet, *de mathématiques;* Marquet, *de troisième et de quatrième;* Demangeot, *de cinquième et de sixième;* Hervotte, *de septième et de huitième;* Fontaine, *d'allemand.*

MM. Véron, *professeur de l'enseignement secondaire spécial, chargé de l'anglais*, Tricot, Ruffin, *maîtres d'études, chargés de cours de francais. Dessin :* MM. Baudet, Tricot.

Maîtres d'études : MM. Delcourt, Mellier.

Collège communal de Bailleul.

Bureau d'administration. MM. le maire, *président*; Plichon, O✱ député, l'abbé Conbronne, archi-prêtre, Liefooghe, P. Behaghel, De Coussemaker, conseiller municipal et conseiller d'arrondissement. — l'abbé Pruvost, *principal.*

Professeurs. MM. le principal, *de rhétorique et de seconde*; Bellot, *de mathématiques*; Fromentin, *de troisième et de quatrième*; Lefebvre, *de cinquième et de sixième*; Chatilliez, *cours spéciaux* (partie scientifique); Gouyet, *cours spéciaux* (partie littéraire). Declercq, *cours élémentaires.*

Collège communal de Cambrai.

Administration. MM. Rigaux, ✿ I, *principal;* M. l'abbé Courtois, *aumônier*; Jarlot, *sous-principal.*

Professeurs de l'enseignement classique. MM. Fournaud, ✪ A; Laurens; *mathématiques*; Watteau, *physique, chimie, histoire naturelle;* Capelle, ✪ I; *philosophie*; Bauer, *histoire et géographie*; Liennart, *rhétorique*; Chauvin, *seconde*; Le Palud, *troisième;* Lemaire, *quatrième;* Buridant, *cinquième;* Déjardin, *sixième;* Raison, *septième;* Delaby, *huitième.* — *Langues vivantes* : MM. Dhiély, *allemand*; Le Breton, *anglais.* — *Professeurs de l'enseignement spécial :* MM. Blanchard, *mathématiques et comptabilité;* Lespilette, *physique, chimie, histoire naturelle;* Capelle, *littérature*; Dhiely, *allemand;* Le Breton, *anglais*; Waslet et Camart, *grammaire franaise, histoire, géographie, écriture.* — *Enseignement primaire*; MM. Lecuppre, Mauriaucourt, Cateluin. — *Dessin d'imitation:* MM. Berges, Dureux; *dessin géométrique,* MM. Christian et Decisy; *gymnastique:* M. Soum; *solfège :* M. Lourdault.

Maîtres d'études. MM. Provensal, Lassaux, Lavallée, Lignier, Fiévet, Cochart, Hugghe, Lefebvre.

Collège communal de Cassel.

Bureau d'administration. MM. Desmyttère, ✻, maire, *président;* Dehandschoewerker, Aimé; Vantroyen, Chevalier, Marant.

M. Pruvost, ✪ A, *principal.*

Professeurs : MM. le principal, *de quatrième, de cinquième et du cours supérieur de français;* Fourgault, *professeur de mathématiques*; Delahaye, *de sixième et de septième;* Cornel, *maître primaire,*

Collège communal du Câteau.

BUREAU D'ADMINISTRATION : MM. le maire, *président*; Ch. Seydoux, conseiller général, *vice-président;* Wallez, doyen-curé; Ponsin, manufacturier; Lempereur, propriétaire; Francq, principal,

Principal et professeur d'enseignement spécial (lettres), M. Francq, ✪. A.

Professeurs de latin, M. Bricout; *de mathématique*, M. Delory; *de physique*, M. Willox; *d'enseignement spécial*, M. Lhomme; *de langues vivantes*, M. Hartmann; *de français*, MM. Lozé et Burlion; *de dessin*, M. N...; *de musique*, M. Ferret.

Moniteur de gymnastique et d'exercices militaires, M. Carlin.

Collège communal de Condé.

Bureau d'administration, MM. Castiaux, maire, *président*; Martel, notaire; Petit, ancien receveur municipal; Fougnies, Jules, directeur d'usine, conseiller municipal; Cavel, conducteur des ponts et chaussées. — M. Bouchendomme, *principal.*

Professeurs, MM. Thiéry, *de physique et de chimie* ; Braillon, *de mathématiques* ; Renauld, *de littérature et d'histoire*; Pourchez, *de l'année préparatoire* ; le principal, *chargé de la quatrième*, *de la cinquième et de la sixième*; Bruyère, *de septième et de huitième* ; Canonne, *de la classe primaire;* Venet, *maître d'études* ; Dufételle, *de langues vivantes* ; Rossy, *de dessin* ; Jambin, *de musique vocale et instrumentale*; Giraud, *de gymnastique.*

Collège communal de Dunkerque.

Bureau d'administration. MM. le sous-préfet, *président* ; le maire de Dunkerque ; Terquem, adjoint au maire ; Collet, armateur ; Coquelle-Gourdin, négociant ; Pelletreau, procureur de la République ; L. Bouvart. *principal*

Professeurs : MM. Boone, *philosophie* ; Défossé, *histoire* ; Fouinat, *rhétorique* ; Choquet, *mathématiques* 1re *chaire* ; Schmitt, *mathématiques* 2e *chaire* ; Cagnard, *mathématiques* 3e *chaire ;* Bouchon, *physique* ; Collombel, *seconde* ; Bonnemayre, *troisième* ; Armand, *quatrième* ; Dubus, *cinquième* ; Bertemont, *sixième* ; Gabel, *septième* ; Caziez, *huitième* ; N......., *anglais* 1re *chaire* ; Huot, *anglais* 2e *chaire ;* N......., *allemand* ; Morel, *littérature française* ; Dubuc *histoire naturelle ;* Lefranc, *dessin*, *comptabilité* ; Richard, *année préparatoire* : Bataille, *neuvième ;* Hocquette, *premier cours primaire* ; Foudrinoy, *deuxième cours*, *idem.*

Collège communal d'Estaires.

Bureau d'administration MM. le Maire, *président*, Gamelin, fabricant ; Hennion, notaire honoraire ; Delbecq, docteur en médecine ; Roche-Vanamandel, manufacturier ; Blanquart, négociant ; l'abbé Delplanque, *principal.*

Professeurs. MM. N.., de *troisième et quatrième* ; N., *de cinquième*, Poulet, *de sixième*; Delgrange, *de septième ;* Wattiez, *de huitième ;* N..., *de mathématiques* et *du cours de Français ;* Boddaert, du cours préparatoire ; Leblond, *chargé de la classe des commençants.*

Collège communal d'Hazebrouck.

Bureau d'administration. MM. le sous-préfet, *président* ; le maire, Carlier, *adjoint*, Bogaert, *notaire*, Thibaut, propriétaire, Monnier, *principal et professeur de mathématiques.*

Professeur de mathématiques, M. Monnier ; *aumônier*, M. l'abbé Reumaux ; *chaire latine*, M. Arnoux ; *enseignement spécial*, *littérature*, M. Debierre ; *première année*, M. Théry ; *année préparatoire*, M. Hugoo ; *maîtres élémentaires*, MM. Dumez, Delaygue, et Jacquemart ; *langue allemande*, M. Hugoo ; *langue anglaise*, M. Arnoux ; *dessin*, M. Hugoo.

Collège communal de Landrecies.

Bureau d'administration : MM. Hubert Quénot, maire, *président* ; Manesse, Emile, propriétaire ; Démoulin, docteur en médecine ; Lefrancq, propriétaire : — Lemaire, ✪ A, *principal.*

MM. Lemaire, ✪ A, *principal et professeur de physique ;* Robinet, *professeur de mathématiques ;* Hallynck, *professeur de latin* : Lemaire, *professeur d'anglais.*

Enseignement spécial. MM. Chopin et Cagneaux ; Giffroy, *professeur de la classe primaire.*

Maîtres d'études : MM. Collin et Dongny.

Collége communal de Maubeuge.

Bureau d'administration. MM. le maire, *président* ; Culot, médecin ; Sculfort, industriel ; Michaux, pharmacien ; Walrand, notaire ; M. Dubois, *ingénieur civil.* — M. Parget, *principal.*

Professeurs. M. Stordeur, *mathématiques ;* Vivot, *physique ;* Tournoux, *rhétorique et seconde ;* Thuillier, *troisième et quatrième ;* Manier, *cinquième et sixième ;* Berriot, *histoire* ; Marissiaux, *maître de langues vivantes Enseignement spécial*, MM. Drucbert, Levaux, Cotreaux, *classe primaire* ; Baillet, *maître d'études*, MM. Drucbert et Lévêque.

Professeurs de dessin: MM. Laurain et Levaux.

Collège communal du Quesnoy.

Bureau d'administration. MM. le maire, *président;* Piette, juge de paix ; Beauvais, ancien banquier ; Canquelain, licencié en droit ; Gorisse, notaire ; — Brepsant, *principal.*

Professeurs. MM. Laude, *de rhétorique et de seconde ;* Galampoix, *de troisième et de quatrième ;* Lays, *de cinquième et de sixième ;* Meunier, *professeur de septième et de huitième ;* Regnault, *de mathématiques ;* Leclercq, *de physique* ; Lesnes *d'enseignement spécial* ; Duval, chargé de la *classe préparatoire* ; Delbreuve, chargé de la *classe primaire*; Galampoix, *de langue anglaise* ; Leclercq, *de dessin* ; Despagne, *de musique* ; X. *de gymnastique*,

Collège communal de Saint-Amand.

Bureau d'administration, MM. le maire, *président* ; Davaine, Jules Sirot, Barbieux, Waché, Doutriaux et Herbert — M. Cosserat, *principal.*

Professeurs, MM. le principal, *sciences physiques et agriculture*; Croix, *sciences, mathématiques;* Toulet, *latinité*; Desmarchelier, *français, histoire et géographie*; Hennequin, *enseignement primaire;* Barlot et Bigot, *maîtres d'étude.*

Langues vivantes : M. Nizart. — *Dessin de tête et d'ornement*, M. Hennequin. — *Travaux graphiques*, M. Croix. = *Gymnastique*, M. Hennequin.

Collège de Tourcoing.

Bureau d'administration. MM. le maire, *président*; Leroux-Bériot; Flipo-Van-Oost; Fichaux, médecin; Leurent, ancien député.—M. l'abbé Leblanc, *principal.*

Professeurs : MM. l'abbé Fichaux; *philosophie* ; l'abbé Looten, *rhétorique*; l'abbé Bonnet, *seconde*; Playoust, 🙰 A, *troisième*; l'abbé Balois, *quatrième*; Loviny, *cinquième*; l'abbé Leblanc, *sixième*; Demeure, *septième*; l'abbé Flipo, *huitième*; *physique et chimie*, Jaudeau, 🙰 A; Fontaine, *mathématiques supérieures* ; Tellier, *mathématiques élémentaires*; Herrewyn, *professeur d'allemand*; Fiévet, *professeur d'anglais* ; Saint-Quentin, *professeur de dessin* ; l'abbé Dervaux, *professeur de quatrième et troisième année, enseignement spécial*; l'abbé Florin, *deuxième année, idem*; l'abbé Salembié, *première année*, *idem;* l'abbé Taffin, *année préparatoire*, *idem*; l'abbé Picavet, *chargé de la classe élémentaire.*

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les attributions de ce Conseil s'appliquent aux établissements publics et libres d'enseignement primaire.

MM. le Préfet, O. ✻ 🙰 I, *président*; Carré, ✻ 🙰 I, inspecteur d'académie, directeur départemantal de l'enseignement primaire, *vice-président*; Telliez, ✻, 🙰 A, juge au tribunal civil, *secrétaire*; l'abbé Hollebecque, supérieur de l'institution de Marcq-en-Barœul, délégué de monseigneur l'archevêque de Cambrai; Lasne, curé de St-Maurice; Lipman 🙰 A, grand rabbin; Ollier 🙰 A, pasteur protestant; Maulion, procureur de la République; Le Roy, ✻, 🙰, A président du tribunal civil de Lille; Seydoux, O. ✻, 🙰, I, membre du Conseil général; Giroud, ✻, 🙰 A, député, membre du conseil général; Géry Legrand, maire de Lille; Toussaint, 🙰 I, inspecteur de l'instruction primaire.

COMMISSION D'EXAMEN DES CANDIDATS AUX BOURSES DANS LES LYCÉES ET COLLÉGES.

MM. Carré, ✻, 🙰 I, inspecteur d'académie, *président*; Gossin,

Doisy, Froissart, Renart, Rompteaux, Darchez, Meunier, Basselart, Weber, Guesnon, professeurs au lycée. — Tilmant, directeur de l'école primaire supérieure. — Bertrand, inspecteur primaire.

COMMISSION D'EXAMEN DES ASPIRANTS AUX BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR.

MM. l'Inspecteur d'Académie, *président*; Doisy et Darchez, professeurs au lycée de Lille; Toussaint, Aubert et Bertrand, inspecteurs primaires; Tilmant, directeur de l'école primaire supérieure,

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Inspecteurs de l'enseignement primaire.

MM. Mordacq, ✪. I., pour l'arrondissement de Dunkerque; Dupont, ✪ A., pour l'arrond. d'Hazebrouck; Toussaint, ✪ I., pour l'arrondissement de Lille, 1re circonscription; Aubert, ✪ I., pour la 2e circonscription; Bertrand, pour la 3e circonscription de l'arrondissement de Lille; Delsart, ✪ A., pour la circonscription de Cambrai; Moriez, ✪ A, pour la circonscription d'Avesnes; Richez, ✪. A, pour l'arrondissement de Douai; Lambert, ✪. I, pour l'a'arrondissement de Valenciennes; Lancelin, ✪. A., pour la circonscription du Quesnoy, formée d'une partie des arrondissements de Cambrai et d'Avesnes.

Commission d'examen des aspirants et des aspirantes au brevet de capacité pour l'enseignement primaire.

LILLE. — MM. Humbert, Lefebvre, Doisy, Weber, Rompteau et Aigre, professeurs au lycée; l'abbé Hélin, curé de St-Michel; le pasteur Ollier; Aubert et Bertrand, inspecteurs primaires; Toussaint, inspecteur primaire, secrétaire.

DOUAI. — MM. Duhem, conseiller à la Cour d'appel; Fournet, aumônier du lycée; Lamy; Offret; Koszutski et Thumerel, professeur- au lycée; Delsart, inspecteur primaire à Cambrai; Richez, inspecteur primaire à Douai, secrétaire.

VALENCIENNES, = MM. Marcet, proviseur au lycée; Damien, conseillier municipal; l'abbé Lehoucq, aumônier du lycée et le pasteur Funck; Dauthuille, N...... et N...... professeurs au lycée; Lancelin, inspecteur primaire au Quesnoy; Lambert, inspecteur primaire, à Valenciennes, secrétaire.

Commission d'examen chargée d'examiner les aspirants à la direction des écoles maternelles.

MM. Carré, directeur de l'enseignement primaire, *président*;

MM. Aubert et Bertrand, inspecteurs primaires, Mademoiselle Descamps, inspectrice départementale et Mademoiselle Deghilage, directrice de l'école supérieure de filles ; M. Toussaint, inspecteur primaire, *secrétaire*.

Ecole normale primaire du département

Établie à Douai.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

M. Carré, ✲ ✪ I, inspecteur d'académie, directeur de l'enseignement primaire du Nord, *président ;* M. Merlin, sénateur, A. ✪, Lemaire, conseiller à la cour d'appel de Douai ; l'abbé Fournet, ✲, aumônier du Lycée de Douai; Gruson, ✲, ingénieur des Ponts et Chaussées ; Maugin, ✪ A, adjoint au maire de Douai ; Giroud, député, ✲ ✪ A., conseiller général ; Alain-Chartier, ✲ ✪ A.

MM. Hilaire, ✲, ✪ I, *directeur ;* l'abbé Toupet *aumônier ;* Monier, ✪ A, *économe,* Pamard, ✪ A, Lesourd, Leduc, Lemaire et Cœuil, *maîtres-adjoints* ; Herlin, ✪ A, *directeur de l'école primaire annexe* ; Douchez et Barbenson, *surveillants* ; Leprette, *instituteur-adjoint à l'école annexe* ; de Folleville, doyen de la faculté de droit, *professeur de législation et institution civique* ; Moy, *professeur à la faculté des lettres* : *littérature* ; Lamy, *professeur à la faculté de lettres* : *psychologie et morale ;* Offret, *professeur de physique ;* Hilaire fils, *professeur de mathématiques* ; Crépin, *professeur de dessin ;* Flament, *professeur d'écriture ;* Gabriel, *maître de* chant ; Delahaye, *professeur d'orgue ;* Fournier, *maître d'horticulture* ; Faucheux, *médecin.*

Le nombre des élèves-maîtres est de 160, tous entretenus par l'Etat.

Ecole primaire supérieure de garçons à Lille.

MM. Tilmant, ✪ A, *directeur*, Mathieu, Herlemont, Helluy, Lefèvre, Daniel, *professeurs*; Cochez, *professeur de dessin* ; Bar, *professeur de chant.*

INSTITUT FÉNELON.

Collège municipal de jeunes filles.

Directrice, Mlle Lambret, ✪ A ; *économe,* Mlle Bazin ; *professeur de la 4e année* : *morale,* M. Debon ; *littérature,* M. Lhomme ; *histoire et géographie,* M. Guillot ; *mathémathiques et dessin linéaire*, M Bouvart ; *physique et chimie,* M Damien ; *histoire naturelle et hygiène*, M. Menier ; *allemand,* M. Weber ; *anglais,* M. Aigre. *Professeurs de 2e et de 3e année :* Mlle Lempereur, *pour les lettres* ; Mlle Rousseau, *pour les sciences. Professeur de* 1re

année : pour les lettres et les sciences, Mlle Flamand. *Professeurs de langues vivantes pour les trois premières années : allemand,* Mlle Lamorlette ; *anglais*, Mlle Abrey. *Economie domestique et pédagogie,* Mlle Lambret ; *comptabilité et tenue des livres,* M. Van Hende ; *dessin et peinture sur porcelaine,* M. Pluchart ; *musique et chant,* M. Boulanger ; *coupe de couture,* Mme Pochez ; *gymnastique,* M. Masurel *danse et maintien,* M. Vughs.

École primaire supérieure de filles gratuite, à Lille.

Mlle Deghilage, ✪ A, *directrice ;* mesdames Vrambout et Dupont ; Mlles Marsy, Leconte, Petit et Debay, *maîtresses adjointes.*

Des professeurs du lycée sont attachés à cet établissement pour les cours de 4e année, ainsi que des professeurs de l'Institut Fénelon.

FACULTÉS LIBRES.

FACULTÉ DE DROIT.

Droit naturel, M. Rothe. — *Droit canon,* M. l'abbé Pillet. — *Droit romain,* MM. Arthaud et Ory. — *Droit civil,* MM. de Vareilles-Sommières, *doyen* ; Delachenal et Lamache. — *Procédure civile,* M. Vanlaer. — *Droit criminel,* M. Béchaux. — *Droit administratif,* M. Groussau. — *Droit commercial,* M. Trolley de Prévaux. — *Droit international privé*, M. Selosse. — *Economie politique*, M. de Gérard.

COURS DE DOCTORAT. — *Pandectes*, M. Ory. — *Droit des gens*, M. Selosse. — *Histoire du droit,* M. Rothe. — *Droit constitutionnel*, M. Groussau. — — *Droit civil approfondi*, M. Delachenal.

COURS COMPLÉMENTAIRES. — *Droit maritime*, M. Trolley de Prévaux. — *Enregistrement et notariat,* M. Vanlaer. — *Conférences pour la licence,* MM. Roland et Dubrulle.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE.

Professeurs, MM. A. Béchamp, *doyen* ; Desplats et Schmitt, *assesseurs*, Jeannel, Bouchaud, Wintrebert, Papillon, Eustache, J. Béchamp, Baltus, Faucon, Domec, Redier, Augier, Guermonprez, Lienhardt, Rogie, Dujardin, Witz, Monnet, Baelde.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

Professeurs, MM. de Margerie, *doyen* ; l'abbé Baunard, l'abbé Variot, R. P. Orhand, Charaux, Canet, l'abbé Soulié, Hyver.

FACULTÉ DES SCIENCES.

Professeurs, MM. Chautard, *doyen*; A. Béchamp, Villié, de Salvert, Schmitt, l'abbé Boulay, Witz, Lacor, l'abbé Bourgeat.

COLLÈGE THÉOLOGIQUE.

MM. l'abbé Didiot, *doyen*; l'abbé Baunard, l'abbé Florence, l'abbé Pillet, l'abbé Moureau, l'abbé Delatte.

ÉTABLISSEMENTS LIBRES D'INSTRUCTION SECONDAIRE

Arrondissement de Lille. MM. Preys, à Lille; Pilate, id.; l'abbé Baunard, id.; Lacquement, à Roubaix; l'abbé Chabé, id.; l'abbé Lassé, à Marcq-en-Barœul; Duchâteau, à La Bassée; Couvreur, à Gondecourt.

Arrondissement de Dunkerque. MM l'abbé Durant, à Dunkerque; l'abbé Lamant, à Bergues; l'abbé Denis, à Gravelines.

Arrondissement de Cambrai. MM. Debuyser et Honoré, au Câteau; l'abbé Debusschère, à Cambrai; Jacqmart, à Cambrai; Bachelet, à Bantigny.

Arrondissement d'Avesnes. M. l'abbé Fournier, à Bavai. = *Avesnes*; Cours municipal secondaire pour les jeunes filles.

Arrondissement de Douai. M. Faure, ✪ A, à Douai; l'abbé Loridan, idem.

Arrondissement de Valenciennes. MM. Bachy, à Valenciennes; l'abbé Joleaud, id.; l'abbé Sinsolliez, à Saint-Amand.

INSTITUT INDUSTRIEL ET AGRONOMIQUE.

L'institut industriel et agronomique a été fondé par délibérations du Conseil général du département en date du 20 août 1872 et du Conseil municipal du 5 octobre suivant.

Il comprend deux écoles distinctes: Ecole industrielle, Ecole agronomique. La durée des études est de trois années.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Le Conseil d'administration de l'institut a été institué par un arrêté préfectoral en date du 8 mars 1875.

Il se compose de:

MM. le Préfet du Nord, *président;* Bergerot, *conseiller général*; Dutilleul, id.; A. Legrand, id.; Rigaut, *adjoiut au maire de Lille*; E. Delesalle, *président de la chambre de commerce de Lille*; Wannebroucq, *doyen de la faculté de médecine*; Masquelez, *directeur de l'institut*, *secrétaire*; Olry, *sous-directeur*, *secrétaire adjoint*.

Ce conseil tient ses services à la préfecture, sur la convocation du préfet, président.

ADMINISTRATION.

M. Masquelez, (O ✻, I. ✪), ingénieur en chef des ponts et chaussées, Conseil des travaux municipaux de Lille, *directeur*; Olry, (A ✪, ✠), ingénieur des mines, *sous-directeur et directeur des études*; Lavigne, (✻), capitaine en retraite, *inspecteur principal des études*, *trésorier*; Lorthioir, ✻, capitaine en retraite, *inspecteur des études*, Pasquier, ✻, capitaine en retraite, *idem.*

ENSEIGNEMENT.

Mathématiques pures et appliquées. MM. Boussinesq (I. ✪), professeur à la Faculté des sciences; Souillart (I. ✪), idem; Bouvart, (I, ✪). professeur au Lycée de Lille. — *Mécanique générale*: Olry, (A, ✪, ✠), ingénieur des mines. — *Mécanique appliquée et construction des machines*, Du Bousquet, ancien élève de l'Ecole centrale, sous-ingénieur de la traction du chemin de fer du Nord; Kéromnès, ancien élève de l'Ecole centrale, ingénieur du matériel et de la traction au chemin de fer de Picardie et Flandres; — *Architecture*, *constructions civiles et chemins de fer*, M. Faucher, (✻, A. ✪), ingénieur en chef des poudres et salpêtres; — *Physique générale*, M. Terquem (✻. I. ✪), professeur à la faculté des sciences; Damien (A. ✪), docteur ès-sciencse, maître de conférences à la faculté des sciences; — *Physique industrielle*, M. Hermant, ancien élève de l'Ecole des mines de Paris; — *Chimie générale*, Damien,(A, ✪),docteur ès-sciences, maître de conférences à la faculté des sciences, *Chimie analytique*, M. Lacombe, ancie n élève de l'École centrale des arts et manufctures; — *Chimie industrielle*; M. Dubernard, industriel à St-André; — *Teinture et apprêts*, M. Viollette (✻, I. ✪), doyen de la Faculté des sciences; — *Filature et tissage*, M. Goguel, élève-lauréat de l'École de Mulhouse; — *Histoire naturelle. Minéralogie et géologie*, M. Hallez, docteur ès-sciences, maître de conférences à la Faculté de Médecine et à la Faculté des Sciences; — *Exploitation des mines et métallurgie*, M. Hermant, ancien élève de l'Ecole des mines de Paris; — *Sucrerie et distillerie*, M. Viollette (✻, I. ✪), doyen de la Faculté des Sciences; — *Économie rurale*, M. Ladureau, directeur de la station agronomique du Nord et du laboratoire de l'Etat. *Machines agricoles*, M. Hermant, ancien élève de l'École des mines de Paris; — *Zootechnie*, M. Charles, ancien élève de l'École vétérinaire d'Alfort; — *Dro it, sciences économiques et commerciales*, M. Henry, docteur en droit.

Le personnel de l'enseignement comprend en outre des professeurs de langues vivantes et de dessin, des chefs d'atelier et des contre-maîtres d'ajustage, de menuiserie, de filature et de tissages

Institution de Sourds-Muets et de jeunes Aveugles, à Lille.

Cet établissement forme deux maisons : l'une pour les garçons, à Ronchin ; l'autre pour les filles, à Lille. Des classes spéciales y sont ouvertes pour les jeunes aveugles.

Comité de surveillance: MM. Dutilleul, sénateur, *président;* Théodore Aronio, propriétaire ; docteur Billon, conseiller d'arrondissement ; docteur Wannebroucq; N...

Directeurs des Sourds-Muets, les Frères de Saint-Gabriel.

Directrices des Sourdes-Muettes, les Sœurs de la Sagesse.

Le Conseil général, dans sa session d'août 1880, a voté en faveur de ces écoles une somme de 59,000 fr. pour l'entretien de bourses et demi-bourses de sourds-muets et de bourses et demi-bourses de jeunes aveugles.

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE BIENFAISANCE.

Hospices et Hôpitaux.

Le nombre des établissements hospitaliers existant dans cinquante-six villes du département du Nord, est de quatre-vingt-un, savoir : cinq hospices généraux, douze hôpitaux de malades, dix-sept hospices pour les malades, les vieillards et les orphelins, six hospices pour les malades et les vieillards ; neuf hospices pour les vieillards et les orphelins, vingt-neuf hospices destinés spécialement aux vieillards, et trois hospices pour les orphelins.

Bureaux de bienfaisance.

Il existe dans presque toutes les communes du département des bureaux de bienfaisance chargés de distribuer des secours à domicile aux indigents. La plupart de ces établissements possèdent des biens provenant d'anciennes fondations; les revenus sont employés en distributions d'argent, d'aliments, de vêtements et d'effets de couchage, et en honoraires des officiers de santé chargés de visiter les malades pauvres.

Aux termes des articles 1er et 5 de la loi du 5 août 1879, chaque commission administrative des hospices et bureaux de

bienfaisance est composée du Maire, de deux élus par le Conseil municipal, et de quatre autres membres nommés par le Préfet, ou, en cas de renouvellement total ou de création nouvelle, par le ministre de l'Intérieur sur la proposition du Préfet.

En exécution de l'art. 2 de ladite loi, le nombre des membres renouvelables peut, en raison de l'importance des établissements et des circonstances locales, être augmenté par un décret spécial rendu sur l'avis du Conseil d'État.

La présidence appartient au maire ou à l'adjoint ou au conseiller municipal remplissant dans leur plénitude les fonctions de maire. Le président a voix prépondérante en cas de partage.

PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES HOSPICES ET DES BUREAUX DE BIENFAISANCE. (1)

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Dunkerque. — *Hospices.* MM. Daigremont, Alexandre; Féron, Gustave; Vézien, Ernest; Duriau, François; Deloince, Alfred. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Coolen, François; Delval, Alexandre; Lefebvre, Benoit; Tresca, Gustave; Charpentier, Jean; Crujeot, Jacques. MM. Vanthielt, *receveur-économe-comptable*; J. Mine, *secrétaire.*

Bergues. — *Hospices.* MM. Guilbert, Louis; Leceuche, Louis; de Meesemacker, Stanislas; Dupuy; Delautre; N.... — *Bureau de bienfaisance.* MM. Carpentier, Arthur; Cieren, Jean; Delautre; Swynghedaur; J. Leceuche, Louis; de Meesemacker, Stanislas. MM. Vercnocke, *receveur-économe-comptable*; Braets, *secrétaire de l'hospice*; A Guilbert, *secrétaire du bureau de bienfaisance.*

Bollezeele. — *Hospice.* MM. Bailleul, Bruno; Geesen, Aimé; Vanbalinghem, François; Vandenkerckhove, Louis; Isaert, Auguste; Léturgie, curé. — *Bureau de bienfaisance*, MM. Bonduaeux, Edmond; Pharaildis; Cattoor, Delater, Charles; Mackereell, Ch.-Louis; Paccou, aimé; Vanlerberghe, Édouard.

Bourbourg.—*Hospice.* MM. Delepouve; Bondu; Hooft; Lesage; Tettart Adonis; — *Bureau de bienfaisance.* — Les mêmes. — MM. Courdain, *receveur;* Dammarez, *secrétaire-économe.*

Esquelbecq. — *Hospice.* MM. Dejonghe, Pierre; Hamez, Martin; Cazem, Isidore; Belle, Ernest; Lootvoet, Désiré; Iserby, Fidèle. — *Bureau de bienfaisance*, MM. Devey, Albert; Boddaert, Désiré; Vandamme, Émile; Schocmaecker, Amand; Lootvoet; Désiré; Iserby, Fidèle.

(1) Nous ne pouvons donner ici toutes les administrations des bureaux de bienfaisance, dont le nombre s'élève à 639; nous n'indiquons que celles des lieux où il existe en même temps des hospices.

Ghyvelde. — *Hospice*. MM. Daullé ; Decock ; Duquenne, Louis; Popieul, Charles ; Lagatie, Edouard et Rubbens, Gaspard. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Coolen ; Bockeelée ; Mormentyn ; Derancy , Séraphin; Noorenberghe, Pierre ; Vanbatten, Constant.

Gravelines. — *Hospice*. MM. Daullé ; Brousse , Voituriez. J.-B.; Flajollet, Elie ; Torris , Adolphe ; Salomé , Victor. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Lecointe, père ; Legoulon ; Butez ; Merlin , Joseph; Wasca, Constantin.

Hondschoote. — *Hospice*. MM. Coulier , Benoit ; Andries, Charles ; Debreus , Ferdinand ; Libbrecht, Jacques ; — *Bureau de bienfaisance* , les mêmes. — *Receveur des deux administrations* : M. Bertrand.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Hazebrouck. — *Hospice*. M. le Maire, *Président* , MM. Duvet Louis , Leleu Charles , Lespagnol Alp., Salomé Fidèle, curé-doyen, Tersen, Gustave, Halinck , *receveur* ; Wenes , *économe-secrétaire*. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Duvet Henri, Deschodt Louis, Delbecq Alex., Salomé, curé-doyen, Taverne Charles, Deschodt Henri, Halinck, *receveur ;* Deswarte, *secrétaire*.

Bailleul.—*Hospice*.MM.Baelde Ed., deCoussemacker Maximilien, Houriez, Gourmez Ed., Hamez, curé-doyen, de Coussemaker Henri.— *Bureau de bienfaisance*. MM. Behaghel Pierre, Coubronne, curé-doyen, Liefooghe Prosper, Perrier Léon, Petit-Hendrick, Verbaere Théophile.—Hopsomer Ch.,*receveur et secrétaire;* Declercq,*économe-comptable*.

Cassel. — *Hospices*. MM. Bafcop Louis , Bonnière Achille , Dehandschoewerker, Haeu Jules, Verhaege Edmond. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Laporte Aimé, Martin Joseph, Vanbever Ambroise, Devrière Ildephonse. — MM. Decousser, *receveur et secrétaire ;* Pastors, *économe-cpmptable*.

Estaires.—*Hospice*. MM. Hennion Edouard, Duchateau, Pascalin, Fénart-Permanne , Singer, Donze et Lecomte Paul. — M. Bossu *receveur*, M. Bertin, *secrétaire-économe* — *Bureau de bienfaisance*. MM. Blanquart , Guesquière , Watine , Salomé Georges , Singer Omer et Kieken, *receveur* M. Bossu.

Haverskerque. —*Hospice*. MM. Pruvost-Lotte, l'abbé Verbèque, Vandevelde Zéphirin, Colson-D'hem, Sénéchal-Delbecque, et Calonne Florimond. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Delbecque Jean-Baptiste, Danel Albert , Foubert Aimé, Delansay-Danel, Colson-Davroutt et Suel Jean-Baptiste.

La Gorgue. — *Hospice*. MM. Duquenne Adolphe, Joye Jules, Lefer Louis, Leroy Louis, Marsy Louis, Pasquesoone Gustave. —

Bureau de Bienfaisance. MM. Courtois Achille, Ducrocquet Jean-Baptiste , Dupont Antoine, Gailly Amédée, Ridez César, Vienne Eugène. — MM. Marsy, *secrétaire-économe*, Verhaeghe, *receveur.*

Merville. — *Hospice.* MM. Delassus Charles, Duhamel Charles, Ernout Gisquière, Lefebvre-Deroide, Potié Henri et Degruson Paul. *Bureau de bienfaisance* : MM. Becquard, curé-doyen, Beeseau Alphonse, Dambrine Edouard, Bouilliez Emile, Variscote Orphée, Verhaeghe Jules. — MM. Bacrot, *receveur*, Duhamel, *secrétaire de l'Hospice;* Beeseau, *secrétaire du Bureau de bienfaisance.*

Morbecque. — *Hospice.* MM. Asseman Lambert, Boddaert Benjamin, Degroote Henri, Vandenabeele Charles, Baron de La Grange Alexis, Staelen, curé-doyen. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Costenoble Henri, Lerouge Jean-Baptiste, Degroote Henri, Salomé Louis, Lyoen Emile, Vermelle Hippolyte. — *receveur*, M. Barbier, *secrétaire*, M. Sergheraert.

Nieppe. — *Hospice.* MM. Delbecque-Béghin, Gokelaere, Omer, Rattez Jules, Scbœht Louis, *curé*, Vancostenoble-Deschildre, Watelet de Messange, Théobald. *Bureau de bienfaisance.* — MM. Delangue - Barbry, Demeulenard - Lamerand, Demulier François, Loridan Henri, Poissonnier Henri, Chieus-Ernout Henri.

Steenbecque. — *Hospice.* MM. Deram, *président*, Naeye Henri, Deblonde Charles, Delattre, curé, Looten Célestin, Sockef, *économe.* — *Bureau de bienfaisance* : — MM. Deram, *président*, Lesage Jules, Cadet Edouard, Degrave Charles, Deblonde Henri. Delattre, curé. — *Receveur-percepteur :* M. Barbier.

Steenvoorde. — *Hospice.* MM. Bariseel Louis, Fossaert Louis, Outters Alphonse, Rouseré Pierre, Vandamme Désiré. — Verbèke Louis. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Degrave Henri, Vanpeene Pierre, Carton Benoit, Dejonghe Amand, Demey Désiré, Debeyer Benjamin. — M. Buns, *receveur-économe-comptable* et *secrétaire.*

Steenwerck. — *Hospice.* MM. Charlet Jean-Baptiste, Charlet Jean, Chieus François, Decherf Charles, Lefrançois, curé, Vanuxeem Pierre. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Bourel Louis, Delaval Thomas, Dutilleul Auguste, Lefrançois curé, Peucelle Fleury, Theeten Auguste. Chieus, *secrétaire-économe*, Carré, *Receveur.*

Vieux-Berquin. — *Hospice.* MM. Bouquet Pierre, Dekeister curé, Lemière Charles, Loridan Albert, Senellart Florent, Deken Louis. — *Bureau de Bienfaisance* : MM. Acquart Auguste, Hernu François, Podvin Emile, Delassus Pierre, Roussel Henri, Lesaffre Abel. — MM. Vanhoucke, *receveur*, Blondeau, *secrétaire.*

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Lille. — *Hospices*. MM. J-B. Desbonnet, *vice-président*, Bazin, Milson, Viseur, Warin, Charles Thévenin, Ozenfant, Scrive-Bertin. — *Bureau de bienfaisance*, les mêmes

MM. J. Dumoutiez, *receveur;* Breunin, *secrétaire de la commission des hospices;* Bon, *économe de l'Hôpital Sainte-Eugénie;* Rollero, *économe de l'hôpital Saint-Sauveur;* Lecomte, *économe de l'Hospice- Général;* Delrue, *économe des hospices Comtesse, Ganthois et Stappaert;* Mallet, *secrétaire du Bureau dc Bienfaisance.*

Armentières. — *Hospices*. MM. Lebleu Jules, *vice-président*; Briquet, Loridan Charles, Dautricourt, Miellez Édouard, Wanin Gustave, — *Bureau de bienfaisance.* — Les mêmes. MM. Marcotte, *receveur honoraire;* Leroy, *receveur-économe-comptable.*

Bondues. — *Hospices*. MM. Lecœuvre, curé, Delefortrie, Delecourt, Crepel,, Leroux, Despature. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Delefortrie, Dupire, Despature, Bonte, Ghesquière, Lecœuvre, curé, Tacquet, *receveur*, M. H. Hellin, *secrétaire de l'hospice et du bureau de bienfaisance.*

Bousbecques. — *Hospice*. MM. Delannoy-Vanrullen, Duez, *curé*, Dumortier Louis, Van de BeulqueLouis. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Castelain-Deneuville, Dalle-Leroux, Duez, *curé*, Dumortier, Hazebroucq, Van de Beulque..

Chappelle-d'Armentières. — *Hospice* MM. Nory André; Delannoy, Hippolyte; Behagle Émile; Deron, Henri; Ramery, Alexandre; Sevin, Louis. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Desrousseaux, Florimond; Allard, Augustin; Nory, Ch.; Olivier, Pierre; Lemesre, Alexandre — M. Delerue, *receveur.*

Comines. — *Hospice.* MM. Carissimo Henri, Dehaene François, Hassebroucq César père, Lecomte Ch., Logie Louis, Roussel Louis. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Bourlet-Vermès, Cuvelier Paul, Flayelle, Hassebroucq-Pollet, Salembié J.-B., Gaudron Emile, P. Desprez, *receveur de l'hospice et du bureau de bienfaisance;* Capelle, *économe de l'hospice et secrétaire de l'hospice,* Dumont, *secrétaire du bureau de bienfaisance.*

Cysoing. *Hospice.* MM. Delecourt-Desmons, Desmons Arthur, Masquelier Alexandre, Montagne Edmond. Montois-Mouque, Parent-Delinselle. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Ballenghien Charles, Bataille-Fabien, Descatoire Augustin, Bradefer Xavier, Dupont-Ledez, Ledez J.-B.

Erquinghem-Lys. *Hospice.* MM. Bèle, *curé*; Fauquenoy, Martin, Mullié, Wattelle, Augustin; Lys. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Bèle, *curé*; Fauquenoy, Martin, Mullié, Wattelle Augustin, Lys.

Halluin. *Hospice.* MM. Catteau - Hespel; Dumortier, Pierre-François; Lemaire, Jules; Loridan Jules; Odoux Pierre, Phalempin Louis. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Beuque François, Deyne, *curé*, Dewyn J.-B., Leduc-Dubois, Mahieu Alfred, Wouters-Delporte.

Haubourdin. *Hospice.* MM. Fichaux Alexandre, Butin Auguste, Cuvelier Henri, Delefortrie Henri, d'Hespel Edmond, Pélicier Auguste, Rose Ernest, Bigo Pierre. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Butin Auguste, Loridan Jules, Mazingarbe J.-B., Serret Ernest. — M. Blanchart, *receveur*.

Herlies. *Hospice.* MM. Buisine, Edouard; Canyn, *curé*; Cousin, François; Dubar, Fidèle; Dutilleul, Henri; Halluin, Désiré. — *Bureau de bienfaisance.* MM. de Beaulaincourt, Louis; Bolet, Louis; Buisine, Édouard; Duquesue, Cyrille; Dutilleul, Albéric; Gadenne, Auguste.

Houplines. *Hospice.* MM. Delerue Louis, Duthoit Jules-César, Hellin Charles, Leroy Augustin, Petit Édouard, Roussel. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Chombart Auguste, Delefortrie Amédée, Houcke, Leduc J.-B., Bonduel Carlos.

La Bassée. *Hospice.* MM. Béghin-Dilly, Buisine Désiré, Cousin Louis-Fidèle, Guénez Eloi, Goudin Benjamin, Vittu Honoré. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Caron Toussaint, Denis Henri, Duchâtel Christian, Lefebvre Etienne, Lesage François, Dubuisson Augustin, Leleux Florimond, *receveur*, Clarisse Edouard, *secrétaire*.

Lannoy. *Hospice.* MM. Jules Mulliez-Dewailly, *maire*; Florimond Bétremieux-Quint; Deffrennes-Derache; l'abbé Destombes, *curé-doyen*; Parent Edouard et Despretz-Delerue. — *Bureau de bienfaisance.* MM. J. Mulliez-Dewailly; Bétremieux-Quint; Parent Edouard; Deffrennes-Derache; Desprets-Delerue, Joseph Herbaux et Émile Séverin.

Linselles. *Hospice.* MM. Leroux, Ducatteau, Lefebvre, Bouillet, Delannoy, Destombes. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Leroux, Bouillet, Six, Destombes, Ghesquière-Dillies. Delobel—M. Barbare, *receveur*.

Loos. *Hospice.* MM. Célarier, Henri; Wacquez-Lalo; Delebassée, Amédée; Deschodt; Platel, Gustave; Schlachter. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Célarier, Henri; Cormorant; Delebassée, Amédée; Vanderaa; Monpays, Wacquez-Lalo.

Marcq-en-Barœul. *Hospice.* MM. Debailleul, Emile; Delos-Forge; Ducrocq, Léon; Goulliard, Félix; Liénart-Binauld; Moreau. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Couvreur, Louis; Debailleul, Emile; Duhem; Ducrocq, Léon; Edouard, Failbet; Louis, Delbecq.

Quesnoy-sur-Deûle. *Hospice.* MM. Coget, maire ; Dubuisset, Ghesquier-Poullier, Poullier Charles, Pasquesoone, Plouy, *curé.*— *Bureau de bienfaisance* MM. Plouy, *curé.*, Leigniel Henri, Delannoy Isidore, Dupont Jules, Béreaud Jules, Cardon Jules.

Roncq. *Hospice.* MM. Couvreur Ch., Delahousse-Vienne, Manessier Henri, Delehaye, Haquette. *Bureau de bienfaisance.* MM. Couvreur Ch., Haquette J.-B., Manessier Henri, Piat Pierre-Louis, Delahousse-Vienne et Catteau-Destombes, Jean-Baptiste.

Roubaix. *Hospices.* MM. L. Watine-Wattinne, ✱, *vice-président,* Grimonprez-Cavrois, E. Jourdeuil, Richard-Desrousseaux, Henri Briet et Emile Moreau.—Vincre, *secrétaire*, A. Tiberghien, *économe*, Paul Foveau, *receveur.* —*Bureau de bienfaisance.* MM. Martel-Delespierre, *vice-président*, Ch. Dhalluin, Henri Caudrelier, A. Renaux, A. Florin et H. Dhalluin. Paul Foveau, *receveur* ; L. Crombé, *secrétaire.*

Seclin. *Hospice.* MM. Desurmont, Pinte, J.-B., Duriez Pierre-François, Flinois J.-B., Guillemaud Claude, Lauwick, Fernand.— Delacourt, *receveur-économe-secrétaire.* — *Bureau de bienfaisance.* MM. Caby Henri, Monchy Victor, Olivier Auguste, Conté Louis. — M. Hue-Delacourt, *secrétaire du bureau de bienfaisance,* Delacourt, *receveur.*

Tourcoing. *Hospices.* MM. Debuchy Félix, Delepoulle Joseph, Hassebroucq-Pollet, Herbaux-Sion, Jonglez, Leloir Louis. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Dervaux François, Masurel François. H. Vienne, A. Fourlignie, A. Duhamel, J. Ducoulombier. — Bulté, *receveur et secrétaire* ; Ch. Duhamel, *économe-comptable des hospices.*

Templeuve. *Hospice.* MM. Constant Hippolyte, Degand Louis, Montois Victor, Pottier Louis, Wauquier-Wartel, Mortreux Jean, — *Bureau de bienfaisance* MM. Bernard Henri, Pottier Aimé, Demesmay Charles, Doignies Jules, Pottier Louis, Mortreux Jean.

Wambrechies. *Hospice.* MM. Destombes, curé, Clayessens, Ledoux, Villers, Delebecque, Duthoit. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Mulié-Butin, Destombes, curé, Dubar, Duthoit, Ghestem, — M. Villemant, *receveur de l'hospice;* M. Cardon, *secrétaire de l'hospice et du bureau de bienfaisance.*

Wattrelos. *Hospice.* MM. Delmarre-Dupont Bayart-Florentin, Dhalluin-Delanglez, Dhalluin-Pollet, Lejeune Louis, curé, Meurisse Louis.—*Bureau de bienfaisance.* MM. Delberghe Louis, Delmarre-Dupont, Dhalluin-Pollet, Lejeune, curé, Lemay Louis, Liagre Etienne.—MM. Lezaire, *économe-secrétaire*; Foutry, *receveur*

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Cambrai. — *Hospices*. MM. Dutemple-Delphin, fils, Lallement Joseph, Parent Alfred, Tabary Théophile, Wallerand Louis, et Galand-Ruskoné. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Bertrand Alfred, Brunel-Pamart , Cornaille Alfred, Milcent, Adolphe. — Jacquemart, *receveur;* Béal, *économe-comptable*; Delattre, *secrétaire.*

Le Câteau. *Hôpital-Paturle.* MM. Ponsin-Bonnaire, Flament-Gabet, Basquin, Sartiaux Jules, Seydoux Charles, Regnaudin Adolphe.— *Bureau de bienfaisance.* MM. Danjou Emile, Dubrulle François , Decaudin François Gard-Verin, Jacqz-Cousin, Cottiau-Fiévet. — M. France, *receveur et secrétaire.*

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Avesnes. *Hospices.* MM. Caffieri, Chevreux, Corduant, Manesse, Pasqual, Thierry. — *receveur*, M. Pinchart, *économe-comptable et secrétaire.* M. Menu — *Bureau de bienfaisance.* MM. Caplair , Collinet-Azambre, Druart, Pécard, Lequime, Lebeau. — MM: Pinchart, *receveur* ; N..., *secrétaire.*

Bavai. *Hospices.* MM. Balicq, Bernard Henri, fils, Colmant, Levent Louis, Libert, *doyen*, Wattiez. — *Bureau de Bienfaisance* MM. Balicq, Colmant, Fournier, Lecat, Levent Ernest, Wauters.

Landrecies. *Hospices.* MM. Demoulin, Hubert-Quenot, Bonnaire Leblond, Lefrancq, Vendois. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Blondel, curé-doyen, Duchateau, Neunez Sculfort-Renard, Sculfort-Abdon ; Manesse E., MM. Leveaux, *receveur;* Martin, *économe -comptable et secrétaire.*

Maubeuge. *Hospices.* MM. Deharveng, Dubois, Halgrin, Herbecq, Mazel, Walrand. — Gir, *receveur.* Delarroqua, *secrétaire et économe.* — *Bureau de bienfaisance.* MM. Brasseur, Delgorge, Hennebert, Lasselin, curé-doyen, Rousseau, Sculfort Gustave. — M. Delarroqua, *secrétaire et économe;* M. Fabre, *secrétaire.*

Le Quesnoy. *Hospices.* MM. Chouleur, Avis ; Lustremant , Mésange Piette; Salvan. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Beautsreuil, Cardon, Dutrieux, Lamelin, Largillière, Lotte, doyen-curé. — MM. Vallet *receveur;*— Feron, *secrétaire* ; Collet, *économe.*

Solre-le-Château. *Hospice.* MM. Lion; Fiévet; Delcambre, Michaux, Pourpoint, Prissette. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Bernard, Delcambre, Pourpoint, Declemy, Leroy, Michaux; — M. Coppens, *receveur.*

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Douai. *Hospices*. MM. Dubois-Estabel, Duhem, ✻, comte d'Esclaibes, Legentil, Watelle père, Picot. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Deloffre Léon, Goube-Piérarche, Hayez Charles, Honoré, Charles, ✻. Bottin Michel et Bourrion. — MM. Vasse, *receveur*; Dubois, *économe-comptable*; Vasse, Berfin, *secrétaire*.

Orchies. *Hospice*. MM. Broutin J. B., Butez Joseph, Chantraine, Desespringralle J.-B., Herbo François, Broutin Justin. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Blanc Eugène, Coez Louis, Henno J.-B., Lecœuvre, Warocquier Ives, Maigret Alfred.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Valenciennes. *Hospices*, MM. Rousseau, *vice-président*; Deladerrière, Doutriaux, Pesier, Damien, Sabès, Dupont, *membre honoraire* — *Bureau de bienfaisance*. MM. Sabès, *vice-president*; Baudrain, Courtin, Wattiaux. Damien, Dupont, *membre honoraire*. — MM. Bouton, *receveur*; Fromentin, *secrétaire des hospices*; Crespel, *secrétaire du bureau de bienfaisance*; Vassart, *économe des hospices*.

Bouchain. *Hospice*. Canonne, André, *maire*, président; Bouchez Victor, vice président; Tétar Valéry; Brillet, Jules; Margerin, Ange; Lefebvre, Gustave. — *Bureau de bienfaisance*. Canonne, André, *maire*, président; Fontaine, Émile, vice-président; Duvivier, Victor; Ghienne, Charles; Istas, Joseph; Tétar Valère.

Condé. *Hospice*. MM. le Maire, président; Amand, Crunelle; Dubreucq, Pureur, Verchain, Waternau. — *Bureau de bienfaisance*. Les mêmes. — MM. N... *receveur*; Wettge, *économe*.

St-Amand. *Hospice*. MM. Raviart Edouard, Dorchies, Herbert, Lacquement François, Vasseur Marcellin, Raviart-Gardin. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Biller, Duflot Joseph, Carlier, de Visme, pasteur, Duriez, doyen et Vérez. — MM. Dambrin, *secrétaire et économe des hospices*; Lorthioir, *receveur des hospices et du bureau de bienfaisance*, Lorthioir, *secrétaire du bureau de bienfaisance*.

ENFANTS ASSISTÉS.

M. J. Bernard, *inspecteur du service dans le département*, rue Barthélémy-Delespaul, 24, à Lille.

MM. Lagarde et Baré *sous-inspecteurs*, à Lille.

PROTECTION DES ENFANTS DU PREMIER AGE

Le service organisé en exécution de la loi du 23 décembre 1874 a pour organes principaux :

1° Le Comité départemental qui a pour mission d'étudier et de proposer les mesures à prendre dans l'intérêt du service;

2° Les Commissions locales qui sont appelées à concourir dans chaque commune à l'application des mesures de protection des enfants et de surveillance des nourrices et gardeuses d'enfants;

3° L'inspection médicale qui a pour devoir de visiter les enfants placés en nourrice, en sevrage ou en garde dans sa circonscription. Cette inspection, organisée en vertu de la décision ministérielle du 20 janvier 1880, comprend 207 circonscriptions, desservies chacune par un docteur en médecine ou un officier de santé, et qui se répartissent par arrondissement, de la manière suivante : Dunkerque, 19, — Hazebrouck, 8, — Lille, 53, — Douai, 28, — Valenciennes, 23, — Cambrai, 32, — Avesnes, 44.

Comité départemental. — MM. A. de Praneuf, A. ✪, vice-président du Conseil de préfecture. *président*; Demeunync, conseiller général; Albert Legrand, conseiller général; Milson, membre de la commission administrative des hospices et du bureau de bienfaisance de Lille; Desbonnets, idem; l'abbé Frémaux, curé-doyen de la Madeleine; docteur Hallez; Bernard, inspecteur du service des enfants assistés; Coupey, chef de bureau a la préfecture, *secrétaire rédacteur*.

Asiles publics d'Aliénés.

Ces établissements sont régis par la loi du 30 juin 1838 et l'ordonnance réglementaire du 18 décembre 1839.

ARMENTIÈRES.

L'asile d'Armentières est destiné au traitement des hommes en démence.

Commission de surveillance. MM. Victor Pouchain, Cary, propriétaire, Coisne, Jeanson père, Cerf, Jules. — *Directeur-médecin,* M. le docteur Dubiau; *aumônier*, M. Coulon; *receveur-économe*, M. Laleu.

BAILLEUL.

L'asile de Bailleul est affecté au service des femmes atteintes de folie.

Commission de surveillance. MM. Plichon, Député et Conseiller général; Bieswal, conseiller général; Henri de Coussemaker, conseiller d'arrondissement; Combronne, doyen-archiprêtre. — *Directeur,* M. Leblond, *médecin en chef*, M. le docteur Bayle; *médecin adjoint*, M. Adam, *aumônier*, M. Debusschère; *receveur*, M. Flahault; *économe*, M. Charpy.

LOMMELET.

Indépendamment des deux asiles publics d'Armentières et de Bailleul, il existe au hameau de Lommelet, commune de Marquette, près Lille, un asile privé destiné aux aliénés-hommes, desservi par les Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu.

Commission de surveillance. MM. Houzé de l'Aulnoit, ✻, docteur en médecine; Dethoor, curé de Marquette; G. Delesalle, propriétaire à Lille; Dubrulle, propriétaire, conseiller général du Pas-de-Calais, à Rouvroy; Chombart, conseiller général du Nord.

Directeur, M. Suzange; *médecin en chef*, M. le docteur Bouchaud; *médecin-adjoint*, M. Ellart; *médecins consultants*, MM. Pilat, ✻, Wintrebert, Desplats et Castelain, docteurs en médecine; *aumônier*, M. Sabouret.

Monts-de-Piété.

Il existe dans le département six monts-de-piété placés à Lille, Dunkerque, Cambrai, Douai, Valenciennes et Roubaix.

Le droit perçu pour les intérêts et frais est de 9 % à Lille, 12 à Dunkerque, et Cambrai; 12 1/2 à Roubaix, 10 à Douai et 7 1/2 % à Valenciennes.

PERSONNEL.

LILLE. *Commission administrative*, MM. Meurein, Jean-Baptiste Desbonnet, Jules Lefebvre, Ed. Desbonnets, Frédéric Milson, D. Deblock. — *Directeur*, M. Mille,

Le mont-de-piété de Lille a remis en exercice la fondation Masurel, anciennement instituée pour le prêt gratuit. Tous les prêts, jusqu'à concurrence de 200 fr., sont faits sans intérêt, lorsque les emprunteurs, habitant Lille ou sa banlieue, s'adressent directement au mont-de-piété.

DUNKERQUE. *Commission administrative*, MM. le maire, *président*; Woutermaertens, *vice-président*: Charpentier, Delval, Feron, Delavaivre, B. Lefebvre. — *Directeur*, M. Hovelt, *sous-caissier*, M. Démaret.

ROUBAIX. *Commission administrative*, MM. le maire, *président*; L. Watine-Wattinne, ✻, *vice-président*; François Ernoult, Grimonprez-Cavrois, Charles d'Halluin, Réquillart-Scrépel, J. Lagache, *secrétaire*. — *Directeur*: M. Dutilleul-Lorthiois.

Les autres monts-de-piété sont régis par les commissions des hospices.

CAMBRAI. *Directeur*, M. Marche; *contrôleur*, M. Delattre.

DOUAI. *Agent responsable*, M. Houssin.

VALENCIENNES. MM. Rousseau, *vice président*; Doutriaux; Pesier; Salés; Damien; Deladerrière, administrateurs.— *Directeur-caissier*; M. Caudron; *contrôleur*, M. Crespel; *Secrétaire*, M. Fromentin.

COMITÉS CONSULTATIFS.

Ces comités, dont les membres sont choisis parmi les jurisconsultes les plus éclairés de chaque arrondissement, sont établis en vertu du règlement du 7 messidor an IX, pour donner leur avis sur toutes les affaires contentieuses qui intéressent les administrations de bienfaisance.

Liste nominative des membres des Comités consultatifs.

A Dunkerque, MM. Willems fils, N...... N....... — A. Hazebrouck, MM. Ruyssen, Bloeme, Taverne. — A Lille, MM. Théry, Ovigneur, Bayart. — A Cambrai, MM. Cirier, Delattre, Dutemple fils. — A Avesnes, MM. Guillemin, Manesse, Pillion. — A Douai, MM. Dupont père, Merlin, de Beaulieu Charles, *membres titulaires* MM. Louis Legrand et Jules Dubois, *suppléants*. — A Valenciennes, MM. Doutriaux, Deladerrière, Paul Sautteau.

Caisses d'épargne.

Il existe dans le département du Nord vingt-sept caisses d'épargne. Leur nomenclature et les détails de leur service sont insérés dans la seconde partie de l'annuaire.

Les succursales des caisses d'épargne sont au nombre de trente-trois.

NOMS DES MEMBRES DES CONSEILS DE DIRECTION DES CAISSES D'ÉPARGNE.

DUNKERQUE. MM. Dessurne, *président*; E. d'Arras, *vice-président*; N........., *secrétaire*; N........., *secrétaire-adjoint*; C Collet, A. Delval, Bonpain, E. Hamoir, A. Leroy, L. Carlier, H. Lebleu, W. Leroy, Alf. Dumont, H. Lemaitre, G. Cavrois, J. Deman, A. Gérard, Alb. Ingelet, Ch. Bernard, M. Choquet, G. Lemercier, G. Dumont, G. Lefebvre, G. d'Arras, Antoine Ingelet, F. Dewulf, Gaston Dufour, René Hovelt, Thomas Deman. *Caissier central* : M. Ch. Lefebure.

BERGUES. MM. le maire, *président*; L. Guilbert, *vice-président*; Dehaese, Meneboo, Hagron, Dekester, J. Guilbert, Goetgheluck, Margory, Vercnocke, Chocqueel, Vandenbroucke, Goutier, Lefebvre, Bailleul; *trésorier*, M. Gilent.

BOURBOURG. MM. le maire, *président*; Bondu, *vice-président*; U. Milliez; O. Belle, Ch. Lesage, Courdain ✱, Schallier, A. Waguet, Cromer, F. Vercoustre, Delepouve, A. Saison, G. Milliez, Hannecamp, E. Waguet, V. Vercoustre· *trésorier*, M. Joos.

GRAVELINES. MM. Demarle-Fétel, maire, *président*; Salomé, père, *vice-président*; Torris, *secrétaire*. — Demarle-Puplus, Gellé-Dezeustre, Legoulon Jules, Merlen-Salomé, Carru-Butez, Danteuille, Hautefeuille, Legoulon-Butez, Merlen Joseph, Voituriez, Salomé fils, Anquez Auguste, Danchel-Sergent, *membres*; *trésorier*, Reverend, Joseph.

HAZEBROUCK. MM. Massiet du Biest, sénateur, maire, *président*; Morice, ✻, *vice-président*; Tralage, *secrétaire*; Leleu, avoué-suppléant du juge de paix; Ruyssen, Alexandre, avoué; Bogaert, Fortuné, notaire; Smagghe, Charles, banquier; Houvenaghel, Ferdinand, propriétaire; Vandamme, Alfred; Leleu, Charles, propriétaire; Verlynde, sous-directeur des contributions indirectes; François, Valentin, banquier; Huyghe, Emile, négociant; Carlier, Jean-Baptiste, notaire et adjoint; Duvet, Louis, juge-de-paix; Tersen, Oustave, négociant, *membres*; M. Deroo, propriétaire, *caissier*.

BAILLEUL. MM. le maire, *président*; Behaghel, de Coussemaker, Elie, Leroy, Liefooghe, V. Flahault, Pruvost, Heusele, Dewynter, Dumez, Baelde, *caissier*.

CASSEL. MM. Desmyttère, maire, ✻, *président;* DehandschoeJ wercker, *vice-président*; Windrif, *secrétaire*, Vantroyen, Delabaere, Martin, Vanbever, Bosquillon de Jenlis, Becuwe, Smagghe; Chevalier, Marant, Laporte, Decousser, Wyts et Grondel, *trésorier*, M. Pastoors.

ESTAIRES. MM. le maire, *président;* Bossu-Revel, Roche, Werquin-Notelle, Hennion-Delbecque, Gamelin, Delbecq, Ledieu, Fénart, Courdent-Salomé, Pascalin, Degroote, Deroullers, Salomé Georges, Salomé Paul; *trésorier*, Bertein

MERVILLE. MM. le maire, *président;* E. Delassus, A. Delassus, brasseur; Verhaeghe-Duquenne, notaire; Arnould, Pruvost-Delos, Dambrine, Deroo-Lustre, Lancelle-Decourchelle, Traisnel-Salomé, Fatou, Halouchery-Bécue, Legrand, Lefebvre-Deroide, Ducatez, Auguste, Potiez; *trésorier*, Leroy.

STEENVOORDE. MM. le maire, *président*; Outters, député et conseiller général, *vice-président*; Verbèke, *secrétaire*; Snyders-Boone, brasseur; Dejonghe, fabricant de laines, Legrand, rentier; Vanheegher, pharmacien; Fossaert, propriétaire; Samsoen, rentier; Folcke, tanneur; Vasseur, brasseur; Muylle, propriétaire; Serlooten, propriétaire: Snyders-Serlooten, brasseur; Vandamne, tanneur; *trésorier*, M. Dejonghe.

LILLE. MM. le maire de Lille, *président*; Remy-Meurice, *vice-président*; A. Samin, *secrétaire;* Tripier-Durieux, E. Desrousseaux, A. Quecq, Herlin, Devemy, ✻, A. Ledieu, *membres*; M. Dartois, *caissier*.

ARMENTIÈRES. MM. le maire d'Armentières, *président;* Cerf Jules, *vice-président*; Guilbert Laurent, Leroy Emile, Debondues Désiré, Debosque-Bonte, Fontaine Emile, Decherf Louis, Becquart Henri; Mahutte Gustave, Debaene Henri, Duhot Fernand. Ryckewaert Gustave, Dumoulin Albert, Somon Léon, Hacot Gustave; *trésorier*, A. Willebois.

COMINES. MM. le maire *président*; Vandewynkele, Auguste, *vice-président ;* Hassebroucq-Liévin, J. Lambin, Schoutteten Charles, fils, J. Parent, Gondrexon, Salembié, Vincent Cousin, E. Gaudron, L. Goeman, Bourlet, Hassebroucq, César fils, Froidure; Catteau Charles fils; Lecomte, *secrétaire ;* Plamont, *trésorier.*

LA BASSÉE. MM. le maire, *président;* Wallart Léopold, Adolphe Dilly, Louis Béghin, Honoré Vittu, Victor Quatremère, Duchâtel-Christian, Houssin, Goudin-Laignel, Deleplancque Martial, Cordier Philippe, Leleux Romain, Masure Louis; *trésorier*, Dubus Vincent.

ROUBAIX. MM. le maire, *président*; Delfosse, ✻, *vice-président*; Etienne Motte, *secrétaire*; Desrousseaux-Defrenne; Louis Watine-Wattinne, ✻, Ach. Wibaux, Ach. Delattre, Eloi Toulemonde, E. Réquillart, J. Lagache fils, Victor Defrenne, Louis Mulliez-Delattre, Edouard Watine-Prouvost, Charles Dubar; E. Lecomte-Scrépel, Louis Lefebvre, Jean Frémont, *trésorier*.

TOURCOING. MM. le maire, *président*; Delepoulle *vice-président*; J. Mathon, Leroux; Desurmont-Motte, D. Debuchy, Antoine Dewavrin, J. Lemaire, P. Wattel, Em. Destombes, J. Ducoulombier, F. Masurel-Jonglez Leduc-Wattel, Merlin, A. Fournier, A Lefrançois, Em. Leprince, *trésorier*, Paillart.

CAMBRAI. MM. le maire, *président;* Hattu Adolphe, *vice-président;* Brunel-Pamart, *adjoint*; Bautista, conseiller municipal, Lantoine, id., Lallement, id., Delalande, id., Maroniez Ernest, id., Simon, id., Brunelle, docteur en médecin-, Delannoy, négociant. Bélami, propriétaire, Dubois-Ancelin, bijoutier; Delattre Victor, *receveur municipal*, *trésorier central.*

LE CATEAU. MM. le maire, *président*; Ch. Seydoux, Basquin, Ponsin, Déjardin-Denise, Collery, Lefebvre-Delvallée, Maréchal, Bracq, Gorin, Robert, Cottiau, Regnaudin, Jacqz, Sartiaux, Soufflet, Picard, Blangille, Fiévet, Hallette, Bauduin, Lacourte, Mouton; *trésorier*, France.

AVESNES. MM. le maire, *président*; George, juge de paix, *vice-président ;* Lefebvre, rentier; Neuilles, bijoutier; Lecohier, propriétaire; Lequime, rentier; Collinet, propriétaire; Druart, rentier; Mutiaux, propriétaire; Beaumont, banquier; Fosset,

propriétaire; Goursault, propriétaire; Crombrack, filateur, Marquis, docteur en médecine; Ducarne, Brasseur; Menu Léon, propriétaire. — *trésorier*, Leloup; *trésorier-adjoint*, Kœlner.

LANDRECIES. MM. le maire, *président*; Vendois, Antoine Clavelle, Sculfort Abdon, Flament, Crapez Paul, Chaillou Antoine, Druez-Manesse, Druez-Bénit, Pichard-Deconchy, Briatte-Lécuyer, Hubert Paul, Martin Eugène.

MAUBEUGE. MM. le maire, *président;* Houdart, Neullès, Féret, Jules Walrand, Rousseau, Sculfort, Labbé, Dubois, Brasseur, Blanc-Guilain, Jean, Huart, Wautier fils, Dubut-Halgrin; *trésorier*, M. Couture.

DOUAI. MM. Danniaux, ✻, conseiller honoraire, *président;* de Bailliencourt, notaire honoraire, *vice-président;* Bommart, juge au tribunal de première instance, *secrétaire*; Cartier, ✻, *secrétaire-adjoint*; Allard, propriétaire; André, marchand brasseur; Bavière, avocat; Boutet, avocat; de Ternas, propriétaire; Dincq, banquier; de Guerne, propriétaire; de Guemy, propriétaire; Dewinck, ✻, conseiller honoraire; Dupont, avocat; Grimbert, avocat; Landry, propriétaire; Legentil, propriétaire; Lelièvre, propriétaire; Legrand, avocat; Rousséau, propriétaire, Tailliard, propriétaire; Waterneau, propriétaire; Durutte, ✻ lieutenant-colonel, commandant le 1er régiment territorial *trésorier*, M. Rattez. — *Administrateurs honoraires*: MM. Lagarde, ✻, conseiller honoraire; Émile Leroy, propriétaire.

VALENCIENNES. MM. Bultot Valère, juge au Tribunal civil, *président;* Didiez, Raymond, *président honoraire;* Devillers, Auguste, avoué honoraire, *vice-président;* Ch. Thellier de Poncheville, avocat, *secrétaire;* Viel Ed., négociant, Boulan Ernest, négociant, Wargny Isidore, propriétaire, Rousseau Jules, conseiller général, Dubois Henri, négociant, Dutemple Adolphe, propriétaire, Lecat Julien, négociant, Deladerrière Emile, avocat, Deltombe Eugène, négociant, Guillemart Jules, juge d'instruction, Fromont Jules, propriétaire, *trésorier central*, M. Verchain.

Caisses de retraites pour la vieillesse.

La loi du 18 juin 1850 a ordonné qu'il serait créé, sous la garantie de l'Etat, une caisse de retraites pour la vieillesse. Elle a été ouverte dans le département le 31 juin 1851. Les versements sont reçus par le Trésorier général à Lille, et par les receveurs particuliers des finances dans les arrondissements.

Sociétés de secours mutuels.

Les sociétés de secours mutuels *approuvées*, sont régies par le décret organique du 26 mars 1852, aux termes duquel le président était nommé par le chef de l'Etat.

Un autre décret du 27 octobre 1870, a abrogé cette disposition et a décidé que les présidents seraient élus par les Sociétaires. — Cette élection est valable pour cinq ans, aux termes d'un décret du 18 juin 1864, encore en vigueur.

La deuxième partie de l'Annuaire contient quelques renseignements statistiques sur la situation des *Sociétés approuvées* du département.

ASSOCIATIONS CHARITABLES.

Société française de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer, siégeant à Paris.

Cette association instituée par décret du 2 mars 1878, a pour but de concourir au soulagement des militaires blessés ou malades sur les champs de bataille, dans les ambulances ou dans les hôpitaux. Elle est représentée en province par des délégués, accrédités par le ministre de la guerre auprès de chacun des commandants des corps d'armée.

Des comités correspondants sont établis dans les principales villes de France.

Délégué auprès du commandant du 1er corps d'armée : M. le docteur Alfred Houzé de l'Aulnoit ✡.

COMITÉ DE LILLE.

MM. le docteur Houzé de l'Aulnoit, ✡, *président ;* Léonard Danel, ✡, Ed. Longhaye, *vice-présidents*; Milson O, ✡, ex-sous intendant militaire et P. Reuflet, avocat, *secrétaires* ; Pl. Le Blan, *trésorier.*

Conseillers : MM L. Allègre, notaire à Lille ; Paul Bernard, Butin, ex-commandant des mobiles ; P. Crépy, juge au tribunal de commerce ; J. Decroix, avocat ; P. Druez, président des prudhommes : Gauche, négociant ; Houzé de l'Aulnoit, avocat, L'abbé Lasne, doyen-curé de St-Maurice ; Levezier, ex-commandant des mobilisés ; de la Serre, propriétaire.

COMITÉ DE DAMES. Mlle Lefebvre, *présidente*, Mmes Gaume, Léonard Danel, Auguste Longhaye, Henri Loyer, *vices-présidentes.* — Mme Félix Le Roy, *secrétaire*, Mme Souriau, *secrétaire-adjointe.* Mme Alf. Houzé de l'Aulnoit, *trésorière.*

Dames du Conseil. — Mmes Ed. Longhaye, Méry, Birouste, Henri Scrive, Toussaint, Descamps-Crespel, Sauvaige, Arthur Gentil, Becquet, Delaporte-Decroix, Mlles de Montigny et Rosalie Trannin.

Œuvre nationale des orphelins de la guerre.

Cette œuvre a été organisée à Lille en septembre 1871; elle est administrée par un comité central ainsi composé :

Mme la baronne Séguier, *présidente*; Mmes Claeyessen et Aug. Scrive, *vice-présidentes*; Mlle Elisabeth de Montigny, *secrétaire*; M. Edouard Longhaye, *trésorier*.

Les dames patronesses se sont imposées des cotisations annuelles. et des quêtes ont été organisées dans les divers quartiers de la ville par les dames charitables.

Les dames patronesses sont : Mesdames Billon, Adolphe Casse, Catoire-Richebé, Victor Courmont, E. Crépy-Pouillier, A. de Montigny, C. de Montigny, Floris Descat, la comtesse d'Hespel-Mahy, Jules Dutilleul, Gustave Lammens, Lepercq-Mourmant, E. Lonck, Edouard Longhaye, Mathon, Rouzé-Huet, C. Stéverlynck, E. Van de Weghe.

Le Comité central de Lille s'étant engagé à secourir les orphelins adoptés jusqu'à l'âge de leur majorité, au nombre de 183, l'œuvre ne pourra terminer sa mission qu'en 1890.

Œuvre des invalides du travail, instituée dans la ville de Lille par décret du 24 juin 1870.

Cette œuvre a pour but :

1° De servir des secours viagers aux ouvriers de tout âge et des deux sexes qui, par suite de blessures reçues dans l'exercice de leur profession et comme conséquence directe de cette profession, ou qui, en s'exposant pour secourir d'autres travailleurs en danger, ont perdu l'usage d'un membre ou d'un organe.

2° De donner des secours temporaires aux veufs et aux veuves des ouvriers qui auront succombé aux suites directes de leurs blessures

Sont admis aux bénéfices de l'œuvre :

1° Ceux qui, résidant dans Lille depuis au moins un an, auront été blessés dans la ville de Lille, dans une des communes de la circonscription cantonale, ou même au dehors, mais dans ce dernier cas, à l'occasion d'un travail commandé par un patron ayant son établissement dans Lille ou la banlieue.

2° Ceux qui, résidant depuis le même laps de temps dans l'une des communes de la circonscription cantonale, auront été blessés dans l'enceinte de la ville ou dans sa banlieue.

Président, M. le Maire de Lille, *Vice-Président*, M. E. Bommart, *trésorier*, M. P. Le Blan ; *secrétaire*, M. Maurice Descamps.

Œuvre des vieillards indigents, à Lille.

Cette association s'est donnée pour mission de secourir par des aumônes en nature et des visites à domicile les indigents des deux sexes âgés de plus de 70 ans.

Le Comité est ainsi constitué :

Président, M. Auguste Bonte ; — *vice-président*, M. Louis Bigo, *trésorier*, M. Jules Desrousseaux. — *secrétaires*, MM. Léon Desrousseaux et Fiévet ; — *Rapporteurs généraux*, MM. Albert Ladureau et Fromont. — *Commissaires d'arrondissements* : MM. Jules Descamps, Gaston Scrive, Fauchille, Léon Rouzé, Maurice Barrois, Malapert, Rigal, Sauvaige, Bacquet, Chevallay. — *Conservateurs du vestiaire*, MM. Charles Bonte, Emile Van Remoortère, Playoust, Flourens.

Orphelinat de garçons de St-Gabriel, à Lille.

Cet établissement peut occuper cent lits. La pension est de 300 fr. par an, on admet gratuitement un orphelin de père et de mère sur cinq orphelins payants.

Sociétés de Charité maternelle.

LILLE.

La société de charité maternelle, instituée à Lille, en 1817, a pour but de soulager les mères pauvres. Sont admises aux secours les femmes qui, ayant perdu leur mari pendant leur grossesse, ont au moins un enfant vivant, celles qui, ayant au moins un enfant, ont un mari tout à fait estropié ou affecté d'une maladie chronique ; celles qui, étant infirmes elles-mêmes, ont deux enfants vivants, toutes les grandes familles au moins de trois enfants vivants dont l'aîné est en bas âge.

Les secours administrés par les dames de la charité maternelle sont le produit de souscriptions volontaires.

Voici le tableau des dames de l'association :

Présidente, Mme H. Scrive-Briansiaux.

Vice-présidente honoraire, Mme Ch. Verley.

Vice-présidentes, Mmes Blondeau-Herlin, De Norguet, Auguste Longhaye.

Dames pour la confection des vêtements, la supérieure de la Miséricorde, rue de la Barre, 14.

Trésorier, M. Dujardin, notaire.

Dames administrantes.

Pour l'ancien Lille. Mmes J. Mathon. Paul Crépy, Charles Huet, A. Longhaye, H. Barrois, Rogez, Valdelièvre, Ve Hourie, de Gennevières, Brabant ,Franchomme, Rouzé-Duthoit, Dehau-Deleruyelle, Théry-Leclercq, Bommart, Courmont, Paul Delemer, Bailleu-d'Avrincourt, Fauchille-Blondeau, Em. Scrive, Houzé de l'Aulnoit, J. Verstraete, Fontaine, Leroy-Crépaux, Caliné-Mulle: Virnot, G. Desrousseaux, Bigo-Vanderhâgen, Georges Scrive, Vanverts, C. Mas, Rollez de Boë, E. Remy, Hallez, Babled, Ve Reumaux, Ovigneur, H. Pajot, Fauchille-Prévost, Plaideau-Delecroix, P. Decroix, Ed. Agache, Druez, Devilder, Dujardin-Scrive. A. Desrousseaux, Albert-Fauchille, Roussel, L. Danel, Descamps-Crespel, Ledieu, Des Parcs, de Norguet, d'Halluin, Pouillier-Robillon, A. Wallaert, Ad. Bonte, Boisse, Behaghel, Trannin, Desmedt-Faucheur, J. Dutilleul, Mouquet, Ch. Delesalle, Reuflet.

Pour la section de Wazemmes. — DAME DÉLÉGUÉE : Mme C. Faucheur.—DAMES ADMINISTRANTES : Mmes Ed. Faucheur, H. Loyer, Lepercq-Mourmant, C. Sarrazin, Dubreucq, Lefort, Le Blan, Boisse, Fontaine, E. Loyer, H. Faure. Crépy-Scrive E. Delcourt, Menessier, de Caumont, E. Crépy, Sonck, Braquaval, Hedde, Villette, Carême.

Pour la section de Moulins-Lille. — DAME DÉLÉGUÉE : Mme H. Boone. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes V. Olivier, Debailleux, Mlle Cliquennois.

Pour la section d'Esquermes.— DAMES DÉLÉGUÉES : Mmes de Genevières, Bigo-Tilloy. —DAMES ADMINISTRANTES : Mmes Julien Thiriez, Chartier, Versmesch.

Pour la section de Fives. — DAME DÉLÉGUÉE : Mme A. Casse. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes Th. Barrois, Boutry-Droulers, Pérus-Bériot, Bouchery-Desquiens, Rose-Demerler, Mathelin, E. Barrois, G. Barrois, Debièvre, Léon Boutry.

Pour la section de Saint-Maurice. — DAME DÉLÉGUÉE : Mme Lenglart-Barrois. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes H. Barrois, Decoster-Droulers et Bernot.

VALENCIENNES.

Un arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 15 novembre 1848, a autorisé l'établissement d'une société de charité maternelle à Valenciennes.

Présidente, Mme Ve Mabille · *secrétaire*, Mme Ve Desse; *conseillères*, Mmes. Roguin, Miot; *trésorière*, Mme Dubois.

DOUAI.

L'œuvre de l'*Association de bienfaisance*, à Douai, reconnue pa'

l'État, date de 1850, et comprend celle de la *Société de charité maternelle* dont elle s'est, en fait, chargée depuis la création de celle-ci, autorisée par l'arrêté de M. le Ministre de l'intérieur, du 6 octobre 1853.

A ce double titre, elle délivre des layettes et berceaux, prête des draps, des chemises, ainsi que des gilets de laine pour les malades, procure des bains et vient en aide au bureau de bienfaisance.

La Commission administrative de l'*Association de bienfaisance*, se compose de M. le maire de la ville, président, et MM. Ch. Waternau, H. Allard, Treca-Legentil et Dauphin, fils, membres.

La *Société de charité maternelle*, a particulièrement pour présidente, Mme Merlin. Mme la supérieure des sœurs de charité, maison de la miséricorde, prête son concours à ces deux œuvres.

Société du prêt du linge à domicile aux indigents malades. (*Fondée en* 1870.)

Cette œuvre a pour but de prêter des draps, chemises et autres objets de lingerie aux indigents malades ou infirmes, pendant la durée de leur maladie.

Le blanchissage du linge est à la charge de la Société.

Le linge tenu à la disposition des malades est déposé dans les bureaux de charité désignés ci-après :

Au Stappaert, rue de la Vignette, pour les paroisses *Saint-Maurice* et *Saint-Sauveur* ;

Au couvent de la Miséricorde, rue de la Barre, 14, pour les paroisses *Saint-Etienne*, *Sainte-Catherine*, *la Madeleine* et *Saint-André ;*

Au bureau de charité, rue Gantois, 132, pour la paroisse *Saint Pierre-et-Saint-Paul* (Wazemmes).

Au bureau de charité, boulevard Montebello, 6, pour les paroisses *Saint-Martin* (Esquermes), et *Notre-Dame-de-Consolation* (Vauban).

Au bureau de charité, rue Fénelon, 26, pour la paroisse *Saint-Vincent-de-Paul* (Moulins).

Au bureau de charité de la rue Saint-Gabriel, 22, pour les paroisses de *Fives* et de *Saint-Maurice-lez-Lille.*

Cette œuvre est placée sous la surveillance des Dames désignées dont les noms suivent :

Présidente : Mme Henry Scrive. — Dames déléguées : Pour *St-Sauveur*, Mme Auguste Wallaert ; pour *St-Maurice*, Mme Lemaitre, pour *Saint-Etienne*, Mme Sauvaige ; pour *Sainte-Catherine*, Mmes Ovigneur et Ménessier ; pour *Saint-André*, Mme Descamps-

Crespel ; pour *La Madeleine*, Mme Prosper Derode ; pour *St Pierre-Saint-Paul*, Mme Charles Faucheur ; pour *Saint-Vincent-de-Paul*, Mme Pouillier-Longhaye; pour *Saint-Martin*, Mme Alfred Crépy; pour *Notre-Dame-de-Consolation*, Mme Auguste Catoire; pour *Saint-Maurice-lez-Lille*, Mme E. Barrois; pour *Fives*, Mme Théodore Barrois; pour *Saint-Michel*, Mmes Ed. Longhaye et Legavrian.

Les ressources de l'œuvre consistent dans les cotisations de 10 et 20 fr. par an des membres honoraires, et d'une somme de 500 francs de la ville de Lille.

Œuvre des Crèches, à Lille.

Les crèches sont des établissements fondés par une société de bienfaisance, pour recevoir des enfants âgés de moins de trois ans, et dont les mères travaillent hors leur domicile, ou qui sont occupées chez elles par un travail salarié et continu.

Quatre crèches fonctionnent à Lille: l'une nommée crèche Saint-Sauveur, rue du curé Saint-Sauveur; une autre, la crèche Saint Vincent-de-Paul, à Moulins-Lille; une troisième, la crèche Saint-Joseph, rue Saint-Sébastien, et la quatrième crèche Sainte-Marie, rue d'Iéna, section de Wazemmes.

Comité. Mmes Emile Wallaert, *présidente*; Emile Humbert, *trésorière* ; Pouillier , *secrétaire*; Agache, Descamps-Crespel, Ad. Bonte, Paul Le Blan, de Montigny, Féron-Vrau, Sauvaige-Gentil, Loyer, Gustave Barrois, Charles Huet, Edouard Fauchille, Louis Delcourt, Albert Crespel.

Œuvre de la Crèche, à Dunkerque.

Présidente, Mme Delelis; *vice-présidente*, Mme Rolland; *secrétaire*, Mme Emile d'Arras; *vice-secrétaire*, Mme Edouard de Clebsattel; *trésorière*: Mme Carlos-Bernard; *vice-trésorière*: Hip. Bourdon.

Conseil d'administration. MM. G. Lemaire, *président*; le Doyen le St-Jean-Baptiste, docteur Blanckaert.

Caisse de secours à Dunkerque en faveur des familles des marins morts ou présumés péris à la pêche à la morue.

Statuts approuvés par M. le Préfet du Nord, le 3 octobre 1870.

Sont admises au bénéfice de cette institution, les familles de tous les hommes embarqués sur les navires pêcheurs du port de Dunkerque, sans distinction de qualité, de domicile ou de nationalité, si les dits hommes ont payé, pour la saison dans laquelle ils sont morts ou présumés péris, la cotisation fixée par les statuts.

Conseil d'administration : MM. G. Beck, *président*. E. Didier, *vice-président* et *trésorier*, Ogez, *secrétaire*, Dewulf-Cailleret, *secrétaire-adjoint*. Le commissaire de l'inscription maritime, Ricquer-Debats, A. Bellais, armateur, membres. Benard Pierre-Joseph, Pollefort Désiré, capitaines participants.

Société charitable de la Miséricorde, à Bergues.

Cette association a pour but de venir au secours des femmes en couches et des pauvres honteux. Elle est administrée par un Conseil de direction composé de la manière suivante, savoir :

Mme de Staplande, *présidente et trésorière* ; Mme Ve Chocqueel-Sapelier, *vice-présidente* ; Mlle Galloo, *secrétaire et lingère.*

Société charitable de St-François Régis, à Lille.

Cette société, autorisée par un arrêté du Préfet, du 18 octobre 1849, a pour but de faciliter le mariage des indigents de Lille et des environs, et la légitimation des enfants naturels, en leur procurant gratuitement les pièces qui leur sont nécessaires.

Le siège de la Société est établi rue des Urbanistes, n° 15.

Le bureau est ouvert pour les inscriptions, les dimanches seulement, de midi à une heure.

Les futurs conjoints doiveut avoir soin d'apporter, en se présentant, les pièces qu'ils possèdent déjà, et les autres papiers contenant les indications sur les noms propres et sur la date des actes à lever.

N.-B. Il existe des Sociétés semblables dans le département, à Dunkerque, Armentières, Tourcoing, Roubaix, Douai, Cambrai et Valenciennes.

Association pour la construction de maisons d'ouvriers, à Douai.

Cette société a pour but de construire des maisons et de les louer aux ouvriers au plus bas prix possible.

Elle est administrée par un comité ainsi composé : Comte de Guerne, *président*; Théry, *juge de paix*; Hanotte, ✻, *adjoint au maire*.

Fourneaux économiques Valenciennois
(*Société de Bienfaisance*).

Cette société fut fondée en 1870. Ses nouveaux statuts ont été approuvés par arrêté préfectoral du 6 décembre 1878.

Son but est de fournir, pendant l'hiver, aux personnes nécessiteuses, la nourriture à un prix de beaucoup inférieur au prix de revient (5 cent. la portion).

Elle distribue, chaque hiver, 600 portions, par jour, environ. Ses heureux résultats ont été signalés à l'Exposition universelle de 1878.

Président : A. Bultot, maire; *Vice-président* : J. Sabès; *Secrétaire-Trésorier* : E Clément.

CULTES.

La population du département du Nord est presque exclusivement catholique. Il existe dans quelques communes des arrondissements de Lille, Cambrai, Douai et Valenciennes, un certain nombre de familles de la communion protestante, et quelques israélites dans les grandes villes.

RELIGION CATHOLIQUE. — DIOCÈSE DE CAMBRAI.

Les provinces qui forment le département du Nord étaient autrefois partagées entre l'archevêché de Cambrai et les évêchés d'Arras, de Tournai, de Saint-Omer, d'Ypres et de Liége.

Le département du Nord forme aujourd'hui, avec cinq communes belges qui en faisaient partie en 1802, un diocèse dont le siége est à Cambrai.

Le siége de Cambrai, établi au commencement du VIe siècle, fut érigé en archevêché en 1559.

En 1802, lors du Concordat, le siége de Cambrai fut rétabli, mais comme évêché seulement.

L'église de Cambrai a été rendue à son ancienne dignité de métropole par bulle apostolique du pape Grégoire XVI, avec l'évêché d'Arras pour suffragant.

Archevêque, S. G. Mgr Alfred Duquesnay, ✻, né à Rouen, le 23 septembre 1814, précédemment évêque de Limoges, sacré le 10 février 1872, institué archevêque de Cambrai le 13 mai 1881.

Vicaires-généraux, Mgr. Henri Monnier, évêque de Lydda; MM. Destombes, Cyrille, J.-B., Mortier, Henri-Abel, *agréés par le*

gouvernement; SUDRE, Augustin, et CAILLIAU, Pierre-Benoît, *vicaires-généraux honoraires.*

SECRÉTARIAT DE L'ARCHEVÊCHÉ.

Le secrétariat de l'archevêché est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes et les trois derniers jours de la semaine-sainte, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis trois heures jusqu'à six heures.

MM. Massart, Augustin, *secrétaire-général*; Tersin, Louis, *secrétaire.*

OFFICINALITÉ DIOCÉSAINE.

Mgr MONNIER, vicaire-général, *official*; MM. Bury, chanoine, *promoteur*; Tersin, *greffier.*

CHAPITRE MÉTROPOLITAIN.

Chanoines d'honneur, S. E. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen; S. E. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, ancien doyen-curé de Notre-Dame, à Roubaix; Mgr Delannoy, évêque d'Aire, ancien doyen-curé de Saint-André, à Lille, Mgr Dennel, évêque de Beauvais, ancien archiprêtre de Saint-André, à Lille.

Chanoines titulaires, MM. Piquet, Bury, Cailliau, Marchaisse, Musin, Ravaux, Lecocq, Massart, Meurisse et Bertein.

Chanoines honoraires, MM. Delautre, ✲, ancien vicaire-général; Giraud, id., Bernard, id., Vallée, id. Larsonneur, Lotte, Dehaene, Dayez, Hautcœur, Prouvost, Crombé, Berteaux, Leblanc, Hellebecque, Dehaisne, Bouchart, Pruvost, Ducroquet, Lasnes, Lecocq Augustin, Duriez, Coubronne, Vitse, Lecocq Jules et Chevalier.

SEMINAIRE DIOCÉSAIN. — BUREAU ADMINISTRATIF.

Président, Mgr l'archevêque.

Vice-président, l'un de MM. les vicaires-généraux.

Membres, MM. Sudre, supérieur du grand séminaire, Massart, chanoine, *trésorier*; Marion, économe du grand séminaire; *Secrétaire*: M. Tersin, secrétaire de l'archevéché.

GRAND SÉMINAIRE.

Supérieur, M. Sudre.

Professeurs, MM. Dautzenberg, *Ecriture-Sainte*; Mott, *Dogme*, Antier, *Morale*; Andrieux, *Histoire*; Préau, *Philosophie.*

Économe, M. Marion.

PETIT SÉMINAIRE A CAMBRAI.

Supérieur, M. Meurisse, chanoine.

Économe et directeur de la petite division, M. Desmons.

Professeurs, MM. Cliquennois, *philosophie*, Parent, G. *rhétorique*; Parent P., *seconde*; Delpierre, *troisième*; Hécart, *histoire*; Davoine, *sciences*; Martin, *anglais.*

Carlier et Gavelle, *surveillants* (*grande division*); Couvreur et Ravenez, *quatrième*; Goris et Colpin, *cinquième*; Colpin et Baudoux, *surveillants* (*petite division*).

PETIT SÉMINAIRE A HAZEBROUCK.

Supérieur, M. Baron.
Économe, M. Lagatie.

ÉDIFICES DIOCÉSAINS.

M. de Baralle, *Architecte diocésain et départemental*, *à Cambrai.*

DIVISION DU DIOCÈSE.

Le diocèse est partagé en quatre archidiaconés qui sont :

L'Archidiaconé de Cambrai, divisé en deux archiprêtrés, dont l'un comprend l'arrondissement de Cambrai, l'autre celui de Douai.

L'archidiaconé de Lille, divisé en deux archiprêtrés, comprenant chacun une section de l'arrondissement de Lille.

L'archidiaconé de Dunkerque, divisé en deux archiprêtrés, dont un pour l'arrondissement de Dunkerque et l'autre pour l'arrondissement d'Hazebrouck.

L'archidiaconé de Valenciennes, qui comprend trois archiprêtrés, un pour l'arrondissement de Valenciennes et deux pour l'arrondissement d'Avesnes.

Les archiprêtrés sont subdivisés en autant de décanats qu'il y a de cantons ou de justices de paix, à l'exception des cantons de Dunkerque-Est, de Lille-Ouest et de Quesnoy-sur-Deûle, qui ont chacun deux décanats.

Les décanats ont pour chefs-lieux ceux des cantons, excepté les six suivants :

Canton d'Hazebrouck-Sud, chef-lieu de cure, à Morbecque.
» de Cysoing, » Templeuve.
» de Pont-à-Marcq, » Mons-en-Pévèle.
» de Saint-Amand, rive gauche, » Lecelles.
» d'Avesnes-Sud, » Etrœungt.
» de Quesnoy-Ouest, » Gommegnies.

Ces soixante-quatre décanats sont eux-mêmes divisés en six cent-trois succursales dont cinq sont situées en Belgique.

ARCHIDIACONÉ DE CAMBRAI.

Mgr Monnier, vicaire-général, *archidiacre.*

Archiprêtré de l'arrondissement de Cambrai.

M. Lecocq, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Cambrai-Est (Notre-Dame), M. Lecocq, *doyen*; Debaisnes, curé d'Iwuy, *vice-doyen.* Cambrai-Ouest (St-Géry); MM. Bouchart, *doyen*; N...., *vice-doyen.* — Le Câteau, MM. Wallez, *doyen*; Gravelaine, *pro-doyen*; Dapvril, curé de Neuvilly, *vice-doyen.* — Carnières, MM. Brunet, *doyen*; Bresson, curé de Rieux, *doyen honoraire*; Bécar, curé de Saint-Hilaire, *vice-doyen.* — Clary, MM. Senneville, *doyen*; Vandenbroucque, curé de Caudry, *vice-doyen.* — Marcoing, MM. Leriche, *doyen*; Selosse, curé de Gouzeaucourt, *vice-doyen.* — Solesmes, MM. Rousselle, *doyen*; Lecuppre, curé de Saint-Martin, *vice-doyen.*

Archiprêtré de l'arrondissement de Douai.

M. Dayez, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Douai-Sud (Notre-Dame), MM. Deroubaix, *doyen*; Lecocq, curé d'Aniche, *vice-doyen.* — Douai-Nord (St-Pierre), MM. Dayez, *doyen*; Lefebvre, curé de Lallaing, *vice-doyen.* — Douai-Ouest (Saint-Jacques), MM. Jaspar, *doyen*; Lamorisse, curé de Cuincy, *vice-doyen.* — Arleux, MM. Vandepitte, *doyen*; N..., *vice-doyen.* — Orchies, MM. Flament, *doyen*; N..., *vice-doyen.* — Marchiennes, MM. Lefebvre, *doyen*; N..., *vice-doyen.*

ARCHIDIACONÉ DE LILLE.

M. Destombes, vicaire-général, *archidiacre.*

Archiprêtré de la 1re section de l'arrondissement de Lille.

M. Duriez, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Armentières, MM. Berteloot, *doyen*; Serleys, curé d'Armentières-Campagne, *vice-doyen.* — La Bassée, MM. Leblon, *doyen*; Millescamps, curé de Marquillies, *vice-doyen.* — Haubourdin, MM. Cateau, *doyen*, N..., *vice-doyen.* — Lille-Ouest, (Sainte-Catherine), Duriez, *doyen.* — Lille-Ouest (Saint-André), M. Richard, *doyen.* — Lille-Sud-Ouest (Saint-Étienne), M. Dereu, *doyen.* — Pont-à-Marcq (Mons-en-Pévèle), MM. Deregnaucourt, *doyen*; N...., *vice-doyen.* — Seclin, MM. Hutin, *doyen*; Vanalderwerelt, curé de Wattignies, *vice-doyen.* — Cysoing (Templeuve), MM. Carlier, *doyen*; Herrengt, curé de Cysoing, *vice-doyen.*

Archiprêtré de la 2e section de l'arrondissement de Lille.

M. Lasnes, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Comines, M. Duburcq, *doyen.* — Lannoy, MM. Destombes, *doyen*; Deltour, curé d'Hem, *vice-doyen.* — Lille-Nord-Est, Saint-Maurice, M. Lasnes, *doyen.* Lille-Centre. La Madeleine, M. Fremaux, *doyen.* — Lille-Sud-Est, Saint-Sauveur, M. Lecocq, *doyen.* — Quesnoy-sur-Deûle, M. Plouy, *doyen.* — Roubaix, Saint-Martin, MM. Berteaux, *doyen*; — Roubaix, Notre-Dame, M. Evrard, *doyen.* — Tourcoing-Sud, Saint-Christophe, MM. Vanbockstael, *doyen*; Guillemot, curé de Marcq, *vice-doyen.* — Tourcoing-Nord, Notre-Dame, MM. Debrabant, *doyen*; N..., *vice-doyen.*

ARCHIDIACONÉ DE DUNKERQUE.

M. Cailliau, vicaire-général honoraire, *archidiacre.*

Archiprêtré de l'arrondissement de Dunkerque.

M. Delautre, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Dunkerque-Est, Saint-Eloi, M.M Vitse, *doyen.* — Bouden, curé du Rosendael, *vice-doyen.* Dunkerque-Ouest, Saint-Jean-Baptiste, M. Scalbert, *doyen.* — Dunkerque, Saint-Martin, M. Lootgieter, *doyen.* — Bergues, MM. Delautre, ✻, *doyen*; Cockempot, curé de Steene, *vice-doyen.* — Gravelines, M. Brousse, *doyen.* — Hondschoote, MM. Wyckaert, *doyen*; Baudens, curé de

Warhem, *vice-doyen.* — Wormhout, MM. Herreman, *doyen*, Léturgie, curé de Bollezeele, *vice-doyen.*—Bourbourg, MM. Hooft *doyen*; Boedt, curé de Watten, *vice-doyen.*

Archiprêtré de l'arrondissement d'Hazebrouck.

M. Coubronne, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Hazebrouck-Nord, Hazebrouck, MM. Salomé, *doyen*; Kerckove, curé de Renescure, *vice-doyen.*—Hazebrouck-Sud, Morbecque, MM. Staelen, *doyen*; Delattre, curé de Steenbecque, *vice-doyen.* — Bailleul-Nord-Est, Saint-Vaast, MM. Coubronne, *doyen*; Plaetevoet, curé de Saint-Jans-Cappel, *vice-doyen.*— Bailleul-Sud-Ouest, Saint-Amand. MM. Hamez, *doyen*; Dekeister, curé de Vieux-Berquin, *vice-doyen.* — Cassel, MM. Loviny, *doyen*; Devos, curé de Nordpeene, *vice-doyen.* — Steenvoorde, MM. Pauwels, *doyen*; N...., *vice-doyen.* — Merville, MM. Becquart, *doyen*; Ducroquet, curé d'Estaires, *vice-doyen.*

ARCHIDIACONÉ DE VALENCIENNES.

M. Mortier, vicaire-général, *archidiacre.*

Archiprêtré de l'arrondissement de Valenciennes

M. Prouvost, Gaspard-Aimé, *archiprêtre.*

DÉCANATS. Bouchain, MM. Bourgois, *doyen*; Vaast, curé de Denain, *vice-doyen.* Valenciennes-Sud, Saint-Nicolas, MM Cappliez, *doyen*; Dervaux, curé d'Aulnoye, *vice-doyen.* — Valenciennes-Est (Notre-Dame), MM. Prouvost, *doyen*; Lambelin, curé de Quarouble, *vice-doyen.* — Valenciennes-Nord, Saint-Géry, MM. Mangé, *doyen*; Delattre, curé d'Anzin, *vice-doyen.* — Condé, MM. Béreaud; *doyen*; N..., *vice-doyen.* — Saint-Amand, rive droite, Saint-Amand, MM. Duriez, *doyen*; Rogie, curé de Raismes, *vice-doyen.* — Saint-Amand, rive gauche (Lecelles), MM. Hanne, *doyen*; N..., *vice-doyen.*

Archiprêtré de la 1re section de l'arrondissement d'Avesnes.

M. Hannoye, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Avesnes-Nord. Avesnes, MM. Hannoye *doyen*; Denis, curé de Dourlers, *vice-doyen.* — Avesnes-Sud, Etrœungt, MM. Laurent, *doyen*; N...., *vice-doyen.* — Landrecies, MM. Blondel, *doyen*; Desruelles, curé de Maroilles, *vice-doyen.* — Solre-le Château, MM. E. Echevin, *doyen*; Genain, curé de Cousolre, *vice-doyen..*— Trélon, MM. Larsonneur *doyen*; Dhenry, *pro-doyen*; Soufflet, curé de Fourmies, *vice-doyen.*

Archiprêtré de la 2e section de l'arrondissement d'Avesnes.

M. Lotte, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Bavai, MM. Libert, *doyen;* Delannoy, curé de Feignies, *vice-doyen.* — Berlaimont, MM. Dubois, *doyen;* Wallez, curé de Pont-sur-Sambre, *vice-doyen.* — Maubeuge, MM. Lasselin, *doyen;* Sinsöillier, curé de N.-D. Sous-le-Bois; *vice-doyen.* — Le Quesnoy-Est, Le Quesnoy, MM. Lotte, *doyen ;* Trannois curé de Beaudegnies, *vice-doyen.* — Le Quesnoy-Ouest, Gommegnies, MM. Proye, *doyen;* Barbet, curé de Villers-Pol, *vice-doyen.*

CONGRÉGATIONS ET COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DE FEMMES.

1re SECTION. — *Communautés à supérieure locale non dépendantes d'une supérieure générale.*

COMMUNES où sont situées les COMMUNAUTÉS.	NOM de CHAQUE COMMUNAUTÉ.	OBJET de L'INSTITUTION.
Bourbourg	Pénitentes capucines......	Instruction des jeunes filles.
Gravelines	Sœurs ursulines..........	Idem.
Bailleul	Sœurs noires	Soins des malades à domicile.
Estaires........	Sœurs bénédictines.......	Instr. des jeunes filles pauvr.
Lille...........	Filles de l'Enfant-Jésus	Idem.
Id	Religieuses franciscaines ..	Idem.
Id	Sœurs de N.-D. de la Treille	Soins à domicile des malades de la classe ouvrière.
Id............	Carmélites...............	Instruction des jeunes filles.
Lille (Esquermes)	Dames Bernardines	Pensionnat de demoiselles.
Roubaix	Carmélites...............	Instruction des jeunes filles.
Id............	Visitandines	Idem.
Tourcoing......	Sœurs de N.-D. des Anges.	Idem.
Cambrai	Sœurs de l'ordre de St-Aug.	Soins des malades.—Noviciat et maison-mère.
Cambrai	Sœurs de Sainte-Claire ...	Instr. grat. des jeunes filles.
Le Câteau	Sœurs de la congr. de N.-D.	Enseignem des jeunes filles.
Avesnes........	Sœurs de la Pr. de Ste.-Th.	Soins des malades et instruct. des jeunes filles.
Douai..........	Sœurs de la Pr. du Bon-Past.	Idem.
Id............	Dames de Flines..........	Idem.
Id............	Dames de la Sainte-Union .	Idem.
Id............	Sœurs carmélites.........	Idem.
Id............	Sœurs de Sainte-Marie....	Soins des malades en ville.
St-Saulve	Sœurs ursulines..........	Instruction des jeunes filles.
Valenciennes . ..	Sœurs de St-Joseph......	Instruction des jeunes filles, soins des malades.

2e SECTION. — *Communautés dépendantes d'un chef-lieu et d'une supérieure générale.*

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Cambrai	Cambrai, hôp. St-Julien	Sœursde l'O. de S-Aug	Soins des malades.
Paris	Id. Hospice Gén..	Filles de la Charité...	Soins des vieill. et enf.
Id........	Id. h.Vanderburch	Id................	Soins, inst. des j.filles.
St-Laurent(V)	Id................	Filles de la Sagesse...	Salle d'asile et classes
Esquermes ..	Id................	Dames Bernardines...	Pensionnat de demois.
Angers......	Id................	Dames du Bon-Pasteur	Pens. de filles repent.
Angers......	Id. (St-Druon etSt-Roc)	S.de la Char. de Ste-M.	Instr. des jeunes filles
St-Sauv.-le-V.	Abancourt...........	Sœurs des Ecoles chr.	Id.
Ribeauvillé..	Aubencheul...........	Sœurs de la D.-Provid	Id.
Douai.......	Avesnes-lez-Aubert....	Dames de la Ste-Union	Id.
St-Sauveur..	Banteux.............	Sœurs des Ecoles chr.	Id.
Id........	Bantouzeille...........	Id...............	Id
Amiens	Beauvois	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Id.	Boursies	Id...............	Id.
Id.	Boussières...........	Id...............	Id.
Paris	Briastre.............	Filles de la Charité ...	Id.
St-Sauveur..	Cagnoncles..........	Sœurs des Ecoles chr.	Id.
Amiens	Cantaing	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Id.	Carnières	Id...............	Id.
St-Sauv.-le-V.	Caudry	Sœurs des Ecoles chr.	Id.
Id.	Caullery	Id	Id.
Cambrai	Crèvecœur	Sœurs de St-Augustin	Id.
Amiens	Doignies.............	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Id.	Escaudœuvres	Id...............	Id.
Rennes	Id................	Pet.-Sœurs des pauvr.	Soins des vieillards.
Douai.......	Estrun	Dames de la Ste-Union	Instr des jeunes filles
Saumur	Flesquières	Sœurs de Ste-Anne. .	Id.
Amiens	Fontaine-Notre-Dame...	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
St-Sauveur..	Fontaine-au-Pire	Sœurs de l'Educ. chr.	Id.
Amiens	Gouzeaucourt.........	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Douai.......	Haussy...............	Dames de la Ste-Union	Id.
Angers......	Hem-Lenglet..........	S de la Char. de Ste-M.	Id.
Amiens	Honnecourt...........	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Douai.......	Iwuy................	Dames de la Ste-Union	Id.
St-Laurent ..	Le Câteau	Filles de la Sagesse ..	Salles d'asile.
Cambrai	Id.	Augustines	Soins des malades.
Amiens.	Marcoing.............	Sœurs de la Ste-Fam..	Instr.des jeunes filles
Paris	Maretz	Filles de la Charité ...	Id.
Amiens	Masnières	Sœurs de la Ste-Fam .	Id.
Douai.......	Maurois	Dames de la Ste-Union	Id
Portieux	Mazinghien...........	Sœurs de la Providenc	Id.
Amiens	Mœuvres	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
St-Laurent ..	Neuville-St-Remy	Filles de la Sagesse...	Id.
Amiens......	Novelles.............	Sœurs de la Ste-Fam.	Id.
Angiet	Ors................	Servantes de Marie...	Id.
St-Laurent ..	Paillencourt	Filles de la Sagesse...	Id.
Amiens	Quiévy	Sœurs de la Ste-Famil.	Id.
Coutance....	Romeries............	Sœurs des Ecoles chr.	Id.
Amiens	Rumilly.	S. de la Ste.-Famille.	Id.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Amiens	St-Aubert	Sœurs de la Ste-Famil	Instr. des jeunes filles
St-Sauveur ..	St-Hilaire	Sœurs des Ecoles chr.	Id.
Avesnes.....	St-Souplet............	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.......	St-Vaast.............	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Saulzoir.............	Id...............	Id.
St-Sauveur..	Séranvillers	Sœurs de la Miséricord	Id.
Le Câteau ...	Solesmes.............	Congrégation de N.-D.	Id.
Angers......	Thun-l'Evêque	Sœurs de Ste-Marie...	Id.
Amiens	Troisvilles............	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Douai.......	Vendegies............	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Viesly	Id...............	Id.
Angers......	Villers-Outreaux	S.de la Char. de Ste-M.	Id.
Paris	Douai (Hospice-Général)	Filles de la Charité ...	Soins des vieill. et enf.
Id.	Douai...............	Id...............	Secours à domicile.
Lille........	Aix..................	Religieuses Francisc..	Id.
Paris	Aniche...............	Filles de la Charité...	Pens.,asil.soins des m.
Paris........	Auberchicourt.........	Id...............	Id.
Amiens	Auby	Sœurs de la Ste-Fam..	Instr. des jeunes filles
Id.	Auchy	Id...............	Id.
Douai.......	Bouvignies	Dames de la Ste-Union	Id.
Ribeauville. .	Brunemont	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.......	Cuincy...............	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Dechy	Id...............	Id.
Id.	Ecaillon..............	Id...............	Id.
Angers	Erchin	S.de la Char.de Ste-M.	Id.
Amiens	Erre.................	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Paris	Esquerchin	Filles de la Charité...	Id.
Cambrai	Fenain...............	Augustines	Id.
Douai.......	Flers	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Flines-lez-Raches......	Dames de Flines.....	Id.
Anglet	Fressain	Servantes de Marie...	Id.
Paris	Gœulzin	Filles de la Charité...	Id.
Poitiers	Hornaing.............	Sœurs de St-André...	Id.
Angers......	Lallaing..............	S.de la Char. de Ste-M.	Id.
Portieux	Landas...............	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.......	Lambres	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Lauwin-Planque.......	Id...............	Id.
Amiens	Lécluse	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Douai.......	Marchiennes..........	Dames de la Ste-Union	Id.
Portieux	Nomain	Sœurs de la Providenc	Id.
Id.	Orchies	Id...............	Id.
Lille	Orchies (hospice)......	Filles de l'Enfant-Jésus	Soins des mal.et vieill.
Portieux.....	Pecquencourt.........	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles.
Arras.	Raches...............	Sœurs Augustines....	Id.
Id.	Raimbeaucourt	Id...............	Id.
Portieux	Rieulay	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.......	Roost-Warendin.......	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Sin..................	Id...............	Id.
Paris	Sin..................	Filles de la Charité.	Id.
Paris	Somain	Filles de la Charité ...	Inst. de j. fil. soin de m.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Portieux	Somain	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles.
Saint-Laurent (Véndée)	Warlaing	Filles de la Sagesse...	Instr. des jeunes filles et soins des malades.
Douai.......	Waziers..............	Dames de la Ste-Union	Id.
Paris	Lille (h. des V.-H. et Bl.)	Filles de la Charité ...	Soins des vieill. et enf.
Id.	Id. (h. de Stappaert)..	Id...............	Soins des enfants.
Id.	Id. (secours à domicile)	Id...............	Secours aux ind. mal.
Id.	Id.	Sœurs de Bon-Secours	Soins des malades en v.
Lille........	Id. (Hospice-Général) .	Filles de l'Enfant-Jésus	Soins des vieill. et enf.
Cambrai	Id. (hôp. St-Sauveur) .	Augustines	Soins des malades.
Id.	Id. (hosp. Ganthois) ..	Id...............	Soins des vieill. femm.
Angers	Id.	Dames du Bon-Pasteur	Pens. de filles repenties
St-Laurent ..	Id.	Filles de la Sagesse...	Inst. de sourdes-muett.
Id.	Id.	Id...............	Salles d'asiles.
Id.	Id. (Hôpital-Militaire) .	Id...............	Soins des malades.
Paris	Id.	Dames de St-Maur ...	Instr. des jeunes filles
Id.	Id	Dames du Sacré-Cœur.	Id.
Portiaux.....	Id.	Sœurs de la Providenc	Instruction.
Id.	Id	Dames de la Ste-Union	Id.
Sens........	Lille.	S. de la Ste-Enfance.	Inst. et soins des mal.
Rennes	Id.	Petit.-Sœurs des pauv.	Soins des vieillards.
Paris	Annappes	Filles de la Charité...	Id.
Id.	Armentières	Id...............	Soins des vieillards et inst. des jeunes filles
Paris	Id.	Dames de St-Maur....	Instr. des jeunes filles
Rennes.	Id.	Petites sœurs des pau.	Id.
Lille........	Armentières-Campagne	Filles de l'Enfant-Jésus	Id.
Amiens	Aubers	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Douai.......	Avelin	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Baisieux	Id...............	Id.
Lille........	Beaucamps	Filles de l'Enfant Jésus	Id.
Douai.......	Bersée	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Bondues..............	Id...............	Id.
Lille........	Id. (hospice)......	Filles de l Enfant-Jésus	Soins des vieillards.
Douai.......	Bousbecques..........	Dames de la Ste Union	Instr. des jeunes filles
St-Laurent...	Bouvines	Filles de la Sagesse ..	Soins des vieillards ..
Douai.......	Camphin	Dames de la Ste-Union	Id.
Portieux	Canteleu	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.......	Capelle	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille........	Comines	Filles de l'Enfant-Jésus	Id.
Cambrai	Id. (hôpital)......	Augustines	Soins des malades.
Douai.......	Croix	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
Id.	Cysoing	Id...............	Id.
Lille.	Deûlémont	Filles de l'Enfant-Jésus	Id.
Douai.......	Ennetières...........	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Erquinghem	Id...............	Id.
Id.	Id	S. Ste-Marie d'Angers .	Hôpital.
Id.	Faches.	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Id.	Flers................	Id...............	Id.
Argentan ...	Fournes.	Dames de l'éduc. chr.	Id.
Lille........	Frelinghien..........	Filles de l'Enfant-Jésus	Id.
Douai.......	Fretin...............	Dames de la Ste-Union	Id.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Lille........	Genech	Dames Franciscaines.	Instr. des jeunes filles
St-Laurent ..	Halluin	Filles de la Sagesse ..	Id.
Id.	Haubourdin...........	Filles de la Sagesse..	Id.
Amiens	Hellemmes	Sœurs de la Ste-Fam.	Id.
Douai.......	Hem.................	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille.........	Herlies...............	Filles de l'Enfant-Jésus	Id.
Angers......	Houplines	S. de la Ch. de Ste-M.	Id.
Douai.......	La Bassée	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille.........	Id. (hospice)	Filles de l'Enfant-Jésus	Soins des vieillards.
Poitiers	La Madeleine	Sœurs de St-André...	Instr. des jeunes filles
St-Laurent...	Lambersart...........	Sœurs de la Sagesse..	Id.
Paris	Id.	Congr.de la Mère de D.	Id.
Douai.......	Lannoy..............	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Leers	Id.............	Id.
Lille.........	Lesquin	Dames Franciscaines.	Id.
Id.	Linselles	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Id.	Lomme...............	S. de N.-D.de la Treille	Soins des vieillards.
Amiens	Lompret..............	Sœurs de la Ste-Fam.	Instr. des jeunes filles
Argentan....	Loos.................	Dames de l'éduc. chr.	Soins des vieillards.
Angers......	Id.	Dames du Bon-Pasteur	Soins des orphelins.
Paris	Id.	Filles de la Charité ..	Soins des malades.
Lille.........	Lys..................	Dames Franciscaines.	Id.
Douai.......	Marcq-en-Barœul	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
Lille.........	Id.	Filles de l'Enf.-Jésus..	Soins des vieillards.
Amiens	Marquette	Sœurs de la Ste-Fam..	Instr. des jeunes filles
Angers......	Mérignies	S.de la Char. de Ste-M.	Id.
Douai.......	Mons-en-Pévèle	Dames de la Ste-Union	Id.
Anglet	Mouchin..............	Servantes de Marie...	Id.
Douai.......	Mouveaux	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Neuville-en-Ferrain....	Id...............	Id.
Angers......	Pérenchies	S.de la Char. de Ste-M.	Id.
St-Laurent...	Phalempin............	Filles de la Sagesse..	Id.
Douai.......	Pont-à-Marcq	Dames de la Ste-Union	Id.
Angers......	Prémesques	S.de la Char. de Ste-M.	Id.
Lille	Provin	Franciscaines........	Id.
Paris	Quesnoy-sur-Deûle	Filles de la Charité...	Id.
Cluny.......	Id.	Sœurs de St-Joseph ..	Id.
Avesnes.....	Roncq...............	Sœurs de la Providenc	Id.
Poitiers	Id. (St-Roch)........	Filles de la Croix.....	Id.
Lille.........	Roubaix (hospice)	Filles de l'Enf.-Jésus..	Soins des vieillards.
Id.	Id. (hôpital)	Id...............	Soins des malades.
Douai.......	Id.	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
St-Laurent ..	Id.	Filles de la Sagesse...	Salles d'asile.
Paris	Id.	Sœurs de Bon-Secours	Soins des malades.
Id.	Id.	Filles de la Charité...	Maison de secours.
Rennes	Id.	Petit.-Sœurs des pauv.	Soins des vieillards.
Lille.........	Sailly...............	Filles de l'Enf.-Jésus..	Instr. des jeunes filles
Douai.......	Sainghin-en-Mélantois..	Dames de la Ste-Union	Id.
Portieux	St-Andre	Sœurs de la Providenc	Id.
Poitiers......	St-Vital (Berkem)	Fillles de la Croix....	Id.
St-Laurent...	Santes	Filles de la Sagesse ..	Salles d'asile.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Cambrai	Seclin (hospice).......	Augustines..........	Soins des malades.
Rouen	Id.	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles
Douai.......	Toufflers	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille........	Templeuve	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Paris	Tourcoing	Filles de la Charité...	Secours à domicile.
Avesnes.....	Tourcoing	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles et soins des vieillards
Douai.......	Id.	Dames de la Ste-Union	Soins des vieillards.
Lille.........	Id. (hospice)	Filles de l'Enf.-Jésus..	Instr. des jeunes filles
Rennes	Id.	Petit.-Sœurs des pauv.	Soins des vieillards.
Douai.......	Tourmignies..........	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
Ribeauville..	Tressin...............	Sœurs de la Div.-Prov	Id.
Lille........	Verlinghem	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Id.	Wambrechies.........	Id...............	Id.
Rouen	Id.	Sœurs de la Providenc	Soins des vieillards.
Lille........	Wasquehal	Filles de l'Enf.-Jésus..	Instr. des jeunes filles.
Ribeauvil'é..	Wattignies	Sœurs de la Div.-Prov	Id.
Lille	Wattrelos	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
St-Laurent ..	Wavrin	Filles de la Sagesse ..	Id.
Lille........	Wervicq	Filles de l'Enf.-Jésus..	Soins des malades.
Id.	Dunkerque (hospice)...	Id...............	Instr. et visite des m.
Id.	Id. (mais. de ch.)	Id...............	Soins des vieill.et enf.
Amiens	Id.	Dames de Louvencourt	Secours à domicile.
Rouen	Id.	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles
Douai.......	Id.	Dames de la Ste-Union	Soins des malades.
Rennes	Id.	Petit.-Sœurs des pauv.	Soins des vieillards.
Gand	id	Augustines..........	Gardes-Malades.
Paris	Bergues (hospice)......	Filles de la Charité...	Soins des malades.
Douai.......	Id.	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Paris........	id	Augustines de Ste-.M.	Id.
Lille........	Bollezeele	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Id.	Bourbourg (hospice)...	Id.	Soins desvieillards,etc
Douai.......	Id.	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Id.	Esquelbecq	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille........	Ghyvelde	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Lille........	Gravelines	Filles de l'Enf.-Jésus..	id.
Ribeauville..	id.	Sœurs de la Div.-Prov.	Id.
Lille	Herzeele.............	Filles de l'Enf.-Jésus..	Hospice et Asile.
Lille........	Hondschoote..........	Filles de l'Enf.-Jésus..	Instr. des jeunes filles.
Douai.......	Lederzeele............	Dames de la Ste-Union	Id.
Paris	Le Rosendaël	Augustines..........	Id.
Id.	Looberghe............	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Petite-Synthe	Id...............	Id.
Cambrai	Rexpoede............	Augustines..........	Id.
Id.........	St-Pol...............	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Socx................	Filles de la Charité ..	Id.
Douai.......	Teteghem	Sainte-Union	Id.
Amiens	Watten	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Paris	West-Cappel..........	Aug. de Ste-Marie....	Id.
Cambrai	Wormhout	Augustines..........	Id.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Paris........	Hazebrouck...........	Sœurs de St-Vinc.-de-P	Id.
Douai.......	id.................	Dames de la Ste-Union	Id.
Douai.......	Arnêke.............	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Lille........	Bailleul (hospice)......	Filles de l'Enf.-Jésus..	Soins des vieillards.
Id........	Id.	Id................	Instr. des jeunes filles.
Paris.......	Id.	Enfant Jésus.........	Id.
Paris.......	Id................	Dames de St-Maur....	Id.
Id........	Boeschêpe............	Filles de la Charité...	Orphelinat.
Id.	Id.	Enfant Jésus........	Instr. de jeunes filles.
Douai.......	Caëstre	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille........	Cassel	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Id........	Id. (hospice).	Id.	Soins des vieill.et enf.
Paris.......	Id.	Dames de St-Maur ...	Instr. des jeunes filles.
Douai.......	Doulieu..............	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Paris.......	Estaires.............	Filles de la Charité...	Soins des orphelins.
Douai.......	Id.	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Lille........	Godewaersvelde.......	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
id........	Haverskerque.........	Id................	Id.
Douai.......	Hondeghem...........	Dames de la Ste-Union	Id.
Id........	Houtkerque...........	Id................	Id.
Lille........	La Croix-du Bac.......	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Id........	La Gorgue............	Id................	Id.
Cambrai.....	Id................	Sœurs-Augustines....	Hospice.
Portieux.....	Merris	S. de la Providence...	Instr. de jeunes filles.
Lille........	Merville.............	Filles de l'Enf.-Jésus..	Soins des vieillards.
Id........	Id.	Id................	Instr. des jeunes filles.
Id........	Morbecque............	Id................	Id.
Amiens	Morbecque (la-Motte-au-Bois)	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Douai.......	Neuf-Berquin	Dames de la Ste-Union	Id.
Id........	Nieppe..............	Id................	Id.
Lille	Id................	Filles de l'Enf.-Jésus..	Hospice.
Douai.......	Oudezeele	Dames de la Ste-Union	Instr. de jeunes filles
Paris.......	Oxelaëre..............	Augustines de Ste.-M.	Id.
Douai.......	Renescure	Dames de la Ste-Union	Id.
Paris	Rubrouck	Augustines de Ste-M.	Hospice.
Paris	St-Jans-Cappel........	Filles de la Charité ..	Instr. de jeunes filles.
Douai......	Ste-Marie-Cappel	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille........	Steenbecque	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id....
Id........	Steenvoorde (hospice)..	Id................	Soins des vieill.et mal.
Id........	Id.	Id................	Instr. des jeunes filles.
Id........	Steenwerck...........	Id................	Id.
Id........	Id.	Id................	Soins des vieillards.
Angers	Thiennes	S. de la Char. de Ste-M.	Instr. des jeunes filles.
Amiens	Vieux-Berquin.........	Sœurs de la Ste-Fam..	Soins des vieillards.
Lille........	Id.	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Paris........	Winnezeele...........	Aug. de Ste-Marie...	Id.
Id.	Zuytpeene............	Id.	Id.
Avesnes.....	Valenciennes..........	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles.
Paris	Id.	Filles de la Charité...	Sec. à dom. Id.
St-Laurent ..	Id.	Filles de la Sagesse ..	Salles d'asile.
Lille........	Id.	S. N.-D. de la Treille..	Soins des malades.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Rennes	Id.	Petit.-Sœurs des pauv.	Soins des vieillards.
Douai	Id.	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Paris	Abscon.	Filles e la Charité...	Instr. des jeunes filles
Douai.......	Anzin.	Dames de la Ste-Union	Id.
Paris	Id.	Filles de la Charité...	Soins des malades.
Id.	Aubry	Id.	Instr. des jeunes filles
Amiens.	Aulnoy...............	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Amiens	Avesnes-le-Sec	Sœurs de la Ste-Fam..	Instr. des jeunes filles.
Id.	Bellaing.............	Id.	Id.
Id.	Beuvrages...........	Id.	Id.
Paris	Bouchain............	Filles de la Charité..	Hospice.............
Douai.......	Id.	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
Id.	Bruay...............	Id.	Id.
Lille.	Condé...............	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Douai.......	Denain..............	Dames de la Ste-Union	Id.
Paris	Id.	Filles de la Charité...	Soins des malades.
Douai.......	Douchy	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Id.	Famars	Id.	Id.
Id.	Flines..............	Id.	Id.
Lille.	Fresnes	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Amiens	Haveluy.............	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Douai.......	Hergnies	Dames de la Ste-Union	Id.
Portieux.....	Hordain.............	Sœurs de la Providenc	Id.
Paris	La Sentinelle.........	Sœurs de la Charité..	Id.
Douai.......	Lecelles	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Mastaing	Id.	Id.
Id.	Maing...............	Id.	Id.
Valenciennes.	Marquette	Sœurs de St-Joseph...	Id.
Portieux	Maulde..............	Sœurs de la Providenc	Id.
Ribeauvillé...	Moncheaux	Id.	Id.
Portieux	Mortagne............	Id.	Id.
Id.	Neuville-sur-l'Escaut...	Id.	Id.
Amiens	Nivelles	Sœurs de la Ste-Fam.	Id.
Lille.	N.-D.-au-Bois.........	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Douai.......	Noyelles-sur-Selles.....	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Lille	Quarouble...........	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Paris	Quiévrechain.........	Filles de la Charité..	Hospice ....
Amiens	Raismes.............	Sœurs de la Ste-Fam.	Instr. des jeunes filles
Paris	Id.	Filles de la Charité ..	Id.
Poitiers	Rumegies	Filles de la Croix	Id.
Avesnes.....	St-Amand	Sœurs de la Providenc	Id.
Paris	Id.	Filles de la Charité ..	Soins des malades.
Id.	Saint-Saulve	Id.	Id.
Amiens	Saultain.............	Sœurs de la Ste-Fam.	Instr. des jeunes filles.
Douai.......	Sebourg.............	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Thiant	Id.	Id.
Portieux.....	Trith-St-Léger........	Sœurs de la Providenc	Id.
Lille.	Vieux-Condé..........	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Anglet	Wavrechain	Servantes de Marie...	Id.
Id.	Wallers.............	Servantes de Marie ..	Instr. des jeu es filles

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Avesnes.....	Anor..................	Sœurs de la Providenc	Hospice.
Id........	Avesnelles............	Id................	Id.
Id........	Bavai................	Id................	Id.
Lille........	Id.	Sœurs de N.-D. de la T.	Soins des vieillards.
Douai.......	Baudegnies...........	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
Avesnes.....	Bellignies	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles
Angers......	Berlaimont............	S. de la Char. de Ste-M.	Id.
Lille........	Bousies..............	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Douai.......	Cousoire..............	Dames de la Ste-Union	Id.
Id........	Engle-Fontaine........	Id................	Id.
Id........	Eppe-Sauvage.........	Id................	Id.
Avesnes.....	Etrœungt.............	Sœurs de la Providenc	Id.
Id........	Floyon...............	Sœurs de la Providenc	Id.
Lille........	Forest...............	Filles de l'Enfant-Jés.	Id
Avesnes.....	Fourmies	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.......	Frasnoy	Dames de la Ste-Union	Id.
Avesnes.....	Glageon	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.......	Gommegnies	Dames de la Ste-Union	Id.
Id........	Hargnies	Id................	Id.
Avesnes.....	Hautmont	Sœurs de la Providenc	Id.
Ribeauvillé..	Hecq................	Id................	Id
Angers......	Jeumont	S. de la Char. de Ste-M.	Id
Amiens......	Jolimetz.............	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Avesnes.....	Landrecies	Sœurs de la Providenc	Id.
Ribeauville..	Id	Id....... (ouvroir).	Id.
Lille........	Id	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id. (hospice)
Id........	Le Quesnoy..........	Sœurs de la Providenc	Inst. des Jeunes filles
Paris	Id.	Filles de la Charité...	Soins des malades.
Lille........	Id. (hospice)....	Filles de l'Enf.-Jésus..	Soins des vieill. et orph.
Lille........	Maresches............	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Avesnes.....	Maubeuge	Sœurs de la Providenc	Id.
Rennes	Id.	Petit.-Sœurs des pauv.	S. des vieill. et instr.
Gd-Fontaine..	Id.	Sœurs Gardes-malade	Visite des malades.
Angers......	Id.	S. de la Char. de Ste-M.	Inst. et soin des malad.
St-Sauveur..	Moustiers	Sœurs des Ecoles chr.	Instr. des jeunes filles.
Avesnes.....	Ohain	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.......	Pont-sur-Sambre......	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille.......	Preux-aux-Bois........	Filles de l'Enf.-Jésus .	Id.
Angers	Recquignies	S. de la Ch. de Ste-M.	Id.
Ribeauville..	Robersart	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.......	Ruesnes..............	Dames de la Ste-Union	Id.
Douai.......	Solre-le-Château	Dames de la Ste-Union	Id.
Avesnes.....	Trélon	Sœurs de la Providenc	Id.
Lille........	Vendegies-au-Bois.....	S. de la Char. de Ste-M.	Id.
Douai.......	Wargnies-le-Petit	Dames de la Ste-Union	Id.
Paris	Wargnies-le-Grand	Filles de la Charité ..	Id.
Avesnes.....	Wignehies............	Sœurs de la Providenc	Id.
Metz......	Id.	Sœurs de Ste-Chrét...	Hospice.

CULTE PROTESTANT.

CONSISTORIALE DE LILLE.

La Consistoriale de Lille comprend tous les protestants du département du Nord, moins ceux des cantons d'Avesnes et de Trélon. Elle a été créée par ordonnance du 24 avril 1824. Cette ordonnance lui avait alors annexé les Eglises protestantes du Pas-de-Calais, mais celles-ci en furent distraites par décret du 10 novembre 1852 pour former avec le département de la Somme la nouvelle Consistoriale d'Amiens.

La population protestante de la Consistoriale de Lille dépasse de beaucoup aujourd'hui le chiffre ancien de 7134. Elle est subdivisée en neuf groupes de communes ou paroisses ayant pour chefs-lieux : Lille, Roubaix, Saint-Amand, Valenciennes, Quiévy, Walincourt, Inchy-Beaumont, le Câteau, Dunkerque.

La direction administrative et ecclésiastique de la Consistoriale est confiée à un Consistoire général, siégeant à Lille, et ayant pour président *électif,* M. F. Ollier, ✪ A, pasteur à Lille, et pour secrétaire, M. Guillemont.

Il existe en outre dans chaque paroisse un conseil électif de cinq membres laïques qui, avec le pasteur officiel de la paroisse, forment le *conseil presbytéral* de cette paroisse et en surveillent la vie religieuse et les besoins, sous le contrôle du Consistoire général. Les pasteurs sont nommés par le Consistoire général, sur la présentation du *conseil presbytéral* intéressé, et confirmés par le gouvernement.

La Consistoriale de Lille possède 25 temples et 6 oratoires, desservis par 9 pasteurs officiels, 4 pasteurs suffragants, 4 pasteurs anglais ou allemands et un évangéliste. Elle a de plus 17 écoles primaires protestantes dont 12 communales.

Les pasteurs titulaires de la Consistoriale, sont : MM. de Visme, à St-Amand, ✱, *Président honoraire du consistoire*, F. Ollier, à Lille, ✪ A, *Président*, V. Lebrat, à Roubaix, A. Funck, à Valenciennes, N. H. Hardant, à Quiévy, J. Bisseux, à Walincourt, P. F. Marre, à Inchy-Beaumont, E. P. Quiévreux, au Câteau, et A. Vesson, à Dunkerque. Les pasteurs suffragants sont MM. Villeger à Lille, P Poulain, à Maubeuge, Maulvault, à Cambrai. L. Schmidt à Roubaix. Les pasteurs anglais ou allemands sont MM. Faulkner, à Croix, Hacksteen, à Roubaix, Inkeldom et son collègue, Lille.

ORATOIRE ANGLICAN.

Pasteur, M. Stanley, rue Jeanne d'Arc, 16. — *Eglise anglaise*, rue Lydéric.

CULTE ISRAÉLITE.

Les Israélites existant dans le département sont peu nombreux. La plupart résident à Lille, à Roubaix, à Dunkerque et à Valenciennes. Leur culte est célébré publiquement à Lille, à Roubaix à Valenciennes et à Dunkerque.

Grand rabbin du consistoire à Lille, M. Lipman, ✻. *Rabbin de Valenciennes*, M. Herrmann. *Ministre officiant à Lille*, M. Ab. Lévy. *Président du consistoire*, M. Lipman, grand rabbin.

ORGANISATION JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE DOUAI.

Les audiences ordinaires de la Cour s'ouvrent à onze heures du matin et sont de trois heures au moins.

La première chambre civile tient ses audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, et la deuxième chambre civile, les jeudi, vendredi et samedi.

La chambre des mises en accusation siége ordinairement le jeudi de chaque semaine, et, en outre, sur la convocation de son président, toutes les fois que les affaires sont en état.

La chambre des appels de police correctiônnelle tient ses audiences les lundis et jours suivants, tant pour le jugement des affaires dont elle a l'attribution que pour celui des affaires civiles qui lui sont renvoyées par le premier président.

La cour d'assises siége au moins une fois par trimestre; pendant les mois de février, mai, août et novembre.

Le greffe est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, sans interruption.

COMPOSITION DE LA COUR D'APPEL.

Premier président, M. Bardon, O. ✻, I. ✪. — *Présidents*, MM. Bottin, ✻, Duhem, ✻. Jorel, ✻. — *Présidents honoraires*, MM. de Caudaveine, ✻, Deschodt, ✻, comte De Guerne, ✻.

Conseillers. MM. Hazard, Bottieau, Honoré, ✻, Lefebvre du Prey, Hibon, Dubrulle, ✠, Desticker, Daunoy, ✻, Martinet, Behaghel, Poulmaire, Lemaire, Leroy, Maurice, Vandelet, Quinion-Hubert, Mauflastre, Delaby, Espinas, Clément, des Etangs, d'Arcambal, Poulle, Pierre de Borville, Aubry. — *Conseillers honoraires*, MM. Lagarde, ✻, Vanderwallen, ✻, Tournier, Devinck, Danniaux, ✻, Gautier, ✻, E. Déshayes, de Marcère, David, Hardouin, ✻.

PARQUET. — *Procureur général*, M. Serre, O. ✻, ✪, I *avocats généraux*, MM. Chaloupin ✻, De Vaulx d'Achy, Delegorgue. — *Substituts pour le service du parquet*, MM. Vibert et Berton. — *Secrétaire du parquet*, M. A. Lenoir.

GREFFE. — *Greffier en chef*, M. Briquet, — *commis-greffiers assermentés*, MM. Broutin, Bourriot, Boniface et Parmentier.

COMPOSITION DES CHAMBRES PENDANT L'ANNÉE JUDICIAIRE.

PREMIÈRE CHAMBRE CIVILE.

Premier président, M. Bardon. *Président*, M. Jorel. *Conseillers* : MM. Hazard, Honoré, Dubrulle, Behaghel, Poulmaire, Lemaire, Leroy, Des Etangs.

DEUXIÈME CHAMBRE CIVILE.

Président, M. Duhem. *Conseillers*: MM. Bottieau, Desticker, Daunoy, Martinet, Mauflastre, Delaby, Clément, d'Arcambal, Aubry.

CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION.

Président, M. Jorel. *Conseillers*, MM. Honoré, Quinion-Hubert, Poulle, Pierre de Borville.

CHAMBRE DES APPELS DE POLICE CORRECTIONNELLE.

Président, M. Bottin. *Conseillers*: MM. Lefebvre du Prey, Hibon, Vandelet, Maurice, Quinion-Hubert, Espinas, Poulle, Pierre de Borville.

CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS.

MM. de Beaulieu, *bâtonnier* ; Alf. Dupont père, d'Esclaibes ✻, Clavon, *secrétaire*, Merlin, Louis Legrand, Jules Dubois.

Avocats inscrits au tableau. MM., Dupont père, d'Esclaibes, Clavon, Merlin, L. Legrand, de Beaulieu, J. Dubois, Hattu, Dupont fils, de Folleville, Théry, Dauphin, Allaert, Taisne, Vincent, Delloye, Druelle, Grimbert, Ed. Legrand, d'Hooghe, Maillard, Boutet, Escoffier, Vitrant, Lesur, Josson, Vanwormhoudt, Monteuis, Grévin, de la Gorce, Mascaux, Desespringalle, Boissonnet, Malotau de Guerne, Petit, Bottieau, Devimeux, Dubron, Maurice, Garçon, de Warenghien, Boucher, Kremp, Lefebvre du Prey, Bogard.

Avocats admis au stage. MM. Lavoix, Théry Arthur, Leconte, Scouteten, Deschodt, Renault du Motey, Lemaire, Legrand, Duhem, Coppin, Lesens, Lebleu, Testart, Rambourg, Poncelet, Henry, Bellanger, Zylof de Wynde, Poulle, Wagon,. Gobert, Allard, Herbert, Plouvier, Cavroy, Gambart.

Avoués près la cour. MM. Dussalian, Gennevoise, Jude, Druelle, Picquet, Lavoix, Tréca, Barbedienne, Fardel.

Huissiers audienciers. MM. Pinsart, Lecq, Parent, Jaspart.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

DE L'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à onze heures. Les jeudis et les vendredis sont consacrés aux affaires civiles et aux criées, et les samedis aux affaires correctionnelles. Les référés ont lieu devant le président, les mercredis à midi.

Président, M. Doë de Maindreville. — *Juges*, M. Devienne, juge d'instruction; MM. Dufresne et Cottez. — *Juges suppléants*, MM. Duvet N...., N.... — *Procureur de la République*, M. Pelletreau, — *Substitut*, M. Lespagnol. — *Greffier*, M. Spriet. — *Commis-greffier*, M. Gemberge.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

Avocats, MM. Lefebvre, *bâtonnier*; Alex. Bouly de Lesdain, Willems, G. Lemaire, Alf. Dumont, Lebleu, G. Cavrois, *Stagiaires*, MM. Georges Lefebvre, Gaston Dufour, Réné Hovelt, Gabriel Beck, Paulmier.

Avoués, MM. Liem, Monteuuis, Verley, Ladureau, Pacaud, Georges Dumont.

Huissiers, MM. Vollaeys, Vianne, Lion, Suywens, Cieren, à Dunkerque: Zeghers, Vaesken, à Bergues; Ryngaert, à Bourbourg; Macquet, à Gravelines; Deturck, à Hondschoote; Casella, à Watten, Dehorter, à Wormhoudt.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — DUNKERQUE-EST. — Il est composé de six communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Olivier, *suppléants*, MM. Lefebvre et Montenuis. *Greffier*, M. Rooryck. *Huissier-audiencier*, M. Cieren.

Les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

2e CANTON. — DUNKERQUE-OUEST. — Il réunit quatre communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. de Villers. *Suppléants*, MM. de Clebsattel O ✻, et Willems. *Greffier*, M. Ducrocq. *Huissier-audiencier*, M. Vianne.

Les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

Notaires des deux cantons de Dunkerque, MM. Montigny, Deman, Lebleu, Huret, De Baecque, Caboche.

Commissaires-priseurs, MM. Braquaval et Billuart.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences les mardis, à dix heures; il est présidé alternativement par MM. les juges de paix. Le commissaire central de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Cortois.

3e CANTON. — BERGUES. — Il est composé de 13 communes.

Juge de paix, M. Vandeper *Suppléants* : MM. Leceuche et Demeunynck. *Greffier*, M. Isoré. *Huissier-audiencier*, M. Zeghers.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et vendredis à dix heures.

Notaires du canton, MM. Dupuy, Chocqueel et Hennegraeve, à Bergues.

Commissaire-priseur, M. Kieken.

4e CANTON. — BOURBOURG. — Il réunit treize communes. *Juge de paix*, M. Decarpentry. *Suppléants :* MM. Verschave et Milliez. *Greffier*, M. Boin. *Huissier-audiencier*, M. Ryngaert.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et jeudis, à dix heures.

Notaires du canton, MM. Beirnaert, Schallier, à Bourbourg.

5e CANTON. — GRAVELINES. — Il réunit quatre communes. *Juge de paix*, M. Flajollet. *Suppléants* : MM. Waguet et Salomé. *Greffier*, M. Vermeersch. *Huissier-audiencier*, M. Macquet.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

Notaires du canton, MM. Salomé et Voituriez, à Gravelines.

6e CANTON. — HONDSCHOOTE. — Il est composé de huit communes.

Juge de paix, M. Vannuxem. *Suppléants* : MM. Vercamer et Deprez. *Greffier*, M. Zoëte. *Huissier-audiencier*, M. Deturck.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et mercredis, à dix heures.

Notaires du canton, MM. Boudewel, Vanderheyde, à Hondschoote; Deprez, à Rexpoëde.

7e CANTON. — WORMHOUDT. — Il est composé de dix communes

Juge de paix, M. Vernimmen. *Suppléants :* MM. Dehaëne et Debreyne. *Greffier*. M. de Lylle. *Huissier-audiencier*, M. Dehorter.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

Notaires du canton, MM. Debreyne, à Wormhoudt; Blanckaert, à Bollezeele; Dejonghe, à Esquelbecq.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement d'Hazebrouck.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à neuf heures et finissent à une heure. Les vendredis sont destinés aux affaires civiles ; le

samedis aux affaires civiles et commerciales. Les jeudis sont consacrés aux affaires correctionnelles, des douanes, des contributions indirectes et forestières. Les lundis sont réservés pour les criées, et les mercredis pour les délibérés en la chambre du Conseil.

Président, M. Lespagnol, ✻. — ***Juges***, MM. Demazière, juge d'instruction, Dufresne.— ***Juges suppléants***, MM. N..., N...— ***Procureur de la République***, M. Tellier. — ***Substitut***, M. Dubois. — ***Greffier***, M. Olivier. ***Commis-greffier***, M. Vanderputte.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir.

Avocats, MM. Oscar Grévin, Degroote, de Coussemaker, Deschodt.

Avoués, MM. Leleu, Taverne, Didry.

Huissiers, MM. Tersen, Fryson, Debert, à Hazebrouck; Crunel, à Bailleul; Baudry, à Cassel; Lassure, à Steenvoorde; Cailliez, à Merville.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — HAZEBROUCK-NORD. — Il est composé de neuf communes, outre une partie du chef-lieu. ***Juge de paix***, M. Delalée. ***Suppléant***, N... ***Greffier***, M. Legrand. ***Huissier-audiencier***, M. Tersen.

Jours d'audiences ; les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

2 CANTON — HAZEBROUCK-SUD. — Il réunit sept communes, outre une partie du chef-lieu. ***Juge de paix***, M. Duvet, ***Suppléant***, M. Deram. ***Greffier***, M. Waryn. ***Huissier-audiencier***, M. Deberdt.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

Notaires des deux cantons d'Hazebrouck, MM. Bogaert, Carlier, Warin, à Hazebrouck; Goutier, à Renescure; Dormion à Wallon-Cappel; Demol, à Caestre; Deram, à Steenbecque.

Commissaire-priseur, M. Rollier.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal, tenu alternativement par l'un des juges de paix, donne ses audiences les mercredis à neuf heures du matin. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Gobrecht.

3ᵉ CANTON.— BAILLEUL-NORD-EST. — Il est composé de trois communes, plus d'une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M Lorthioir, *Suppléant*, M. Herry. *Greffier*, M. Sename. *Huissier-audiencier*, M. Crunel.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures.

4ᵉ CANTON. — BAILLEUL SUD-OUEST. — Il réunit cinq communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Pelé. *Suppléants*: MM. H. de Coussemaker et Biebuyck. *Greffier*, M. Lovigny. *Huissier-audiencier*, M. Crunel.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à dix heures.

Notaires des deux cantons de Bailleul, MM. Leroy, Declercq, Verbaere, à Bailleul; Pollet, à Nieppe; Plouvier, à Steenwerck ; Helbecque, à Vieux-Berquin.

Commissaire priseur, M. Robeaux.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal donne ses audiences les mardis, à dix heures; il est présidé alternativement par MM. les juges de paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Loviny Victor.

5ᵉ CANTON. — CASSEL. — Il est composé de treize communes. *Juge de paix*, M. Waeles. *Suppléants* : MM. Dehandschoewerke et Desmyttère. *Greffier*, M. Paresys. *Huissier-audiencier*, M. Baudry.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures; celles de simple police ont lieu les vendredis, à dix heures.

Notaires du canton de Cassel, MM. Moeneclaey, Deprieck et Singer, à Cassel ; Bogaert, à Rubrouck.

6ᵉ CANTON. — MERVILLE. — Il est composé de cinq communes. *Juge-de-paix*, M. Thouret, , à Merville. *Suppléants* : MM. Verhaeghe, N ...... *Greffier*, M. Derenty. *Huissier-audiencier*, M. Cailliez.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Notaires du canton de Merville, MM. Verhaeghe, Legrand, à Merville ; Hennion et Domarles, à Estaires.

Commissaires priseurs, MM. Chassing, à Merville ; Sion, à Estaires.

7e CANTON. — STEENVOORDE. — Il réunit cinq communes. *Juge de-paix*, M. Saudo. *Suppléants*, MM. Mortier, Verbecke. *Greffier*, M. Wydeauw. *Huissier-audiencier*, M. Lassure.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

Notaires du canton de Steenvoorde, MM. Outters et Baillieul, à Steenvoorde ; Vansteenberghe, à Winnezeele.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondisement de Lille.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à midi tous les jours de la semaine, pour les affaires civiles ; les jeudis, vendredis et samedis pour les affaires correctionnelles ; à onze heures, les 1er et 3e mercredis de chaque mois pour les criées, licitations, ventes de biens de mineurs, et tous les mercredis à midi pour les saisies, surenchères et folles enchères. Les testaments olographes ou mystiques sont présentés à M. le Président, *au Palais de Justice*, tous les jours non-fériés, à onze heures et demie.

Président, M. Le Roy ✻. — *Vice-présidents* : MM. Parenty, de Valroger.—*Juges*: MM. Telliez (✿ A), Marion, Coquelin, Gand, Enlard de Guesmy. Cousin. *Juges d'instruction*: MM. de Brix, Hedde, — *Juges suppléants* : MM. Remy, Bieswal, Desjardin, Babled, de Salleles. Plaisant. *Procureur de la République* : M. Maulion. — *Substituts* : MM. Herbaux, Duhamel, Cottignies, Bastid, — *Attaché au parquet*. M. Brackero d'Hugo. — *Juges honoraires* : MM. Bourdon, Desrousseaux, ✻, Théry.— *Secrétaires du parquet*, MM. Jaussone et Bailleul. — *Greffier*, M. A. Legrand. — *Commis-greffiers*, MM. Fiévet, Oyer, Duflot, Delplanque, Deconinck, Bernard. — *Interprête judiciaire*, M. Vintaer.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin, jusqu'à cinq heures ; les dimanches et fêtes exceptés.

Avocats, MM. Théry, Houzé de l'Aulnoit, Labbe, Ovigneur, Bayard, Legrand (Pierre), Théry (Gustave), Werquin, Philippe, Coquelle, Vanlaer, Delemer, Testelin, Reuflet, Decroix, Dalbertenson, Basquin, Fichaux, Verstaen, Baggio, Dubrulle, Barbe, Defontaine, Chon, Houdoy, Selosse, Dollez, Villaret, Ory, Grous-

seau, Thellier, Chesnelong, Delecroix, Thévenin, Boitel, Guichard, Danchin, Trolleyde, Prevaux, Cuvelier, Gonnet, Boyer-Chammard, Mertian; Roche, Dubus, Destombes, Godron, Chombart, Kien, Béchamp, Parenty, Bernard.

Avocats stagiaires, MM. Boniface, Lefebvre, Crouan, Théry, Desrousseaux, Vallois, Carpentier, Bommart, Béchamp, Parenty, Boitel, Labbe, Van Remoortère, Bernard, Lardemer, Hovelacque, Legrand, de St-Just d'Autingues, de la Bronche de Laborderie, Jaspar, Binet, Desmazières, Sautai, Parmentier, Bidart, Delbecque, Renard, Brackers d'Hugo, Contamine, d'Herbigny, Stoven, Godefroy, Faucompré, Legrand, Werquin fils, Laleman, de Caumont, Mathias, Roquette.

Avoués, MM. Desrousseaux, Lefrancq, Gennevoise, Blondeau, Paquet, Pajot, Houzé, Derenty.

Huissier, MM. Leboucq, Crapet, Flipo, Lallouette, Rattel. Payen, Lescarbotte, Pruvost, Lis, Desains, Pollet, à Lille; Douvrin, à Lannoy; Devevre, à Armentières; Lis, à Haubourdin; Létendart, à Pont-à-Marcq; Lemar, à Quesnoy; Lemaître, à La Bassée, Fontaine, Legrain, Jourdain, à Roubaix, Gille, à Seclin; Coupin, à Cysoing; Coddeville et Leclercq, à Tourcoing.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — LILLE-NORD-EST. — Il est composé de deux communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de Paix*, M. Desaute *Suppléants :* MM. Pajot, Blondeau. *Greffier :* M. Prouvost. — *Huissier-audiencier*, M. Moity.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis à dix heures du matin.

2e CANTON. — LILLE-CENTRE. — Une seule commune rurale est réunie à une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Caplet. *Suppléants* : MM. Desrousseaux et Gennevoise, avoués. *Greffier*, M. Dugard, *Huissier-audiencier*, M. Leboucq.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures du matin et mardis, à onze heures..

3e CANTON. — LILLE-SUD-EST. — Il se compose de trois communes et d'une partie de celle du chef-lieu. *Juge de Paix*, M. Liechtenberger. *Suppléants*, MM. Deledicque et Coquelle. *Greffier*, M. Becquart. *Huissier-audiencier*, M. Lefebvre.

Jours d'audiences : les aúdiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures du matin.

4e CANTON. — LILLE-SUD-OUEST. — Il comprend trois communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de Paix*, M. Mertian. *Suppléants* : MM. J. Lefebvre, Labbe. *Greffier*, M. Lassime. *Huissier-audiencier*, M. Rattel..

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux lundis, à 8 heures, audience publique; lundi, à 3 heures, conseils de famille; mercredi, à 9 heures, rue Jean-Sans-Peur, conciliations; vendredi, à 3 heures, audience.

5e CANTON. — LILLE-OUEST. — Il réunit quatre communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Pélissié, *Suppléants* : MM. Courmont et Ferdinand Lefèbvre. *Greffier*, M. Devriendt. *Huissier-audiencier*, M. Crapet.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, au domicile du juge, rue de la Préfecture, No 15, à dix heures du matin pour les conciliations et mercredis, à dix heures pour les audiences sur citation à la mairie, salle du Tribunal de simple police.

Notaires des cinq cantons de Lille. MM. J. Danel, Courmont, Lebigre, Herlin, Deledicque, Dujardin, J. Lefebvre, Piat, Em. Lefebvre, Herbout, Gennevoise, Pajot, Ducrocq, Mas, Roussel, Lemay, Desrousseaux, Allègre, à Lille; Théry, à Ronchin; Vallois, à Wambrechies.

Commissaires priseurs. MM. Pajot, Serpette, Genet, Lesage, Wicart, à Lille.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police, alternativement présidé par MM. les juges de paix, tient ses audiences les samedis, à dix heures. Un commissaire de police remplit auprès de ce tribunal les fonctions de ministère public.

Greffier, M. Spriet.

6e CANTON. — ARMENTIÈRES. — Il est composé de sept communes, *Juge de paix*, M. Clément. *Suppléants* : MM. Desmazières; Pouchain, *Greffier*, M. Mabutte, *Huissier-audiencier*, M. Dewerve.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à neuf heures du matin.

Notaires du canton d'Armentières, MM. Desmazières, Debruyn, à Armentières ; Desuet, à Frelinghien.

Commissaire-Priseur, M. Quintrel, à Armentières.

7e CANTON. — CYSOING. — Il réunit quatorze communes. *Juge de paix*, M. Delansorne, *Suppléants* : MM. Desmous, Pottier à Cysoing *Greffier*, M. Lefebvre. *Huissier-audiencier*, M. Coupin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à neuf heures du matin ; mardi, affaires civiles ; vendredi, simple police.

Notaires du canton de Cysoing, MM. Brunel, à Cysoing, Dorchies, à Templeuve.

8e CANTON. — HAUBOURDIN. — Il est composé de seize communes. *Juge de paix*, M. Dewette. *Suppléants* : MM. Duverdyn et Platel. *Greffier*, M. Leclercq, *Huissier-audiencier*, M. Lis.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures du matin.

Notaires du canton d'Haubourdin, MM. Delehelle, à Haubourdin, Desmotte, à Lomme, Galloo, à Radinghem, Chamonin, à Wavrin.

9e CANTON. — LA BASSÉE. — Il réunit onze communes. *Juge de paix*, M. D'Herbomez. *Suppléants*, MM. Leroy-Dubois, maire d'Illies *Greffier*, M. Béghin, *Huissier-audiencier*, M. Lemaitre.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à dix heures.

Notaires du canton de La Bassée, MM. Buisine, Callens, à La Bassée, Deron, à Aubers, Cauchie à Fournes.

10e CANTON. — LANNOY. — Il est composé de seize communes. *Juge de paix*, M. Jonville, à Lannoy. *Suppléants*, MM. Deffrennes et Delerue. *Greffier*, M. Trempont, *Huissier-audiencier*, M. Douvrin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et jeudis, à dix heures précises du matin.

Notaires du canton de Lannoy, MM, Valenducq, à Lannoy; Vanhaecq, à Ascq.

11[e] CANTON. — PONT-A-MARCQ. — Il est composé de quinze communes. *Juge de paix*, M. N.., *Suppléants* : N... et N..., *Greffier*, M. Desmazières. *Huissier-audiencier*, M. Létendart.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton de Pont-à-Marcq, MM. Theys, à Pont-à-Marcq ; Cousin, à Phalempin.

12[e] CANTON. — QUESNOY-SUR-DEULE. — Il se compose de neuf communes. *Juge de paix*, M. Samyn. *Suppléants*, MM. St-Léger, et Pouillier. *Greffier*, M. Dhalluin. *Huissier-audiencier*, M. Lemar.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton de Quesnoy-sur-Deûle., MM. Vandenbussche, à Quesnoy; Meurillon, Flayelle, à Comines.

13[e] CANTON. — ROUBAIX-EST. — Il se compose de deux communes. *Juge de paix*: M. Claustre (✠ A). *Suppléants:* MM. A. Delaoutre et A. Motte. *Greffier*, M. Balza. *Huissiers-audienciers*, MM. Fontaine et Legrain.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis et mercredis de chaque semaine.

14[e] CANTON. — ROUBAIX-OUEST. — Il est composé de trois communes. *Juge de paix*, M. Pannier (✠ I). *Suppléants*: MM. Tournier, et Watine-Wattinne. *Greffier*, M. Legay. *Huissiers-audienciers*, MM. Fontaine et Legrain.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux vendredis et samedis, à dix heures.

Notaires des deux cantons de Roubaix. MM. Duchange, Duthoit, Poissonnier, Vahé, à Roubaix.

Commissaire-priseur, M. Fiquet.

15[e] CANTON. — SECLIN. — Il réunit seize communes. *Juge-de-paix*, M. Deltombe. *Suppléants*, MM. Louis Collette et Louis Desmazières. *Greffier*, M. Dupont, *Huissier-audiencier*, M. Gilles.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures, pour la simple police et les vendredis, à neuf heures, pour les affaires civiles.

Notaires du canton de Seclin, MM. Collette, Fontaine, à Seclin.

16e CANTON. — TOURCOING-NORD. — Il est composé de cinq communes, plus une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Legrand. *Suppléants*, M. Deroubaix, *Greffier*, M Vanaverbeck.. *Huissier-audiencier*, M. Coddeville.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

17e CANTON. — TOURCOING-SUD. — Il réunit trois communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Goubet, *Suppléants*, MM. Duquesnoy, ✻ et J. Delepoulle. *Greffier*. M. Farvacque. *Huissier-audiencier*, M. Leclercq.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à neuf heures.

Notaires des deux cantons de Tourcoing, MM. Debœuf, Bigo, Ghesquière, à Tourcoing; D'Halluin, à Linselles; Verhaeghe, à Roncq; Ducrocq, à Marcq-en-Barœul.

Commissaire-priseur, M. Huart.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences les premier et troisième jeudis de chaque mois, à neuf heures; il est présidé alternativement par MM. les juges de paix. Le commissaire central de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Dujardin.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Cambrai.

Les audiences civiles de ce tribunal ont lieu le mercredi, le jeudi et le vendredi de chaque semaine, à dix heures.

Les audiences correctionnelles se tiennent le samedi, à dix heures.

Juges honoraires, MM. Quecq, Renard.

Président, M. Tabary. *Juge d'instruction*, M. Borel *Juges*, MM. Barbier, Guisse. *Juges suppléants*, MM. Dutemple, Prioux, Delame. *Procureur de la République*, M. Laisné. *Substitut* M. Le Carpentier *Greffier*, M. Hulot. *Commis-greffier*, MM. Petit et Limos.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de huit heures du matin jusqu'à une heure, et depuis trois heures jusqu'à six heures du soir.

Avocats, MM. Dutemple, Cirier, Lefranc, Delattre, Lancelle, Dutemple fils, Tribou, Flinaux, Doise, G. Delattre, La Rivière.

Avoués, MM. Glinel, Doyen, Lecat, Duez, Christian, Truy, Chappeau.

Huissiers, MM. Doucedame, Hutin, Bernard, Cousin, Hecquet, Muguet, Simon, Gressier, à Cambrai; Dumont, à Carnières; Hautecœur, Danjou, au Câteau; Lesne et Béra, à Clary; Pislet, à Marcoing; Blanchard, à Solesmes.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — CAMBRAI-EST. — Il réunit treize communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Tamboise. *Suppléants*, MM. Cirier et Dutemple fils, *Greffier*, M. Goy. *Huissier-audiencier*, M. Muguet.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à deux heures.

2e CANTON. — CAMBRAI-OUEST. — Il comprend dix-sept communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Boudry. *Suppléant*, MM. Delattre, Bédorez. *Greffier*, M. Bouchez. *Huissier-audiencier*, M. Cousin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à neuf heures, à l'Hôtel-de-Ville, salle du Prétoire.

Notaires des deux cantons de Cambrai, MM. Taisne, Crépin, Renaux, Chenu, Crauët, Ledoux, Cattelin, Moraux, Millot, à Cambrai.

Commissaires priseurs, MM. Jardin, Ronsin à Cambrai.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal alternativement présidé par MM. les ges depaix,

tient ses audiences tous les mercredis, à dix heures du matin. Le commissaire de police remplit auprès de ce tribunal les fonctions de ministère public.

Greffier, M. Thiéry.

3ᵉ CANTON. — CARNIÈRES. — Il comprend seize communes. *Juge de paix*, M. Plouvier. *Suppléants*, MM. Salez, Bisiaux, *Greffier*. M. Lansiaux. *Huissier-audiencier*, M. Dumont, à Carnières.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées au jeudi de chaque semaine, à neuf heures : elles ont lieu à Carnières.

Notaires du canton de Carnières, MM. Bisiaux, à Avesnes-lez-Aubert ; Delcroix, à Quiévy.

4ᵉ CANTON. — LE CATEAU. — Il comprend la ville du Câteau, le bourg de Catillon et quinze communes. *Juge de paix*, M. N...... *Suppléants*, MM. Sartiaux et Basquin *Greffier*, M. Godard. *Huissiers-audienciers*, MM. Hautecœur et Danjou,

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis à 10 heures. — Les conseils de familles, les samedis à onze heures.

Notaires du canton du Câteau, MM. Garin, Basquin, Contesse, Bauduin, au Câteau ; Basquin, à Catillon.

5ᵉ CANTON.— CLARY.— Il comprend dix-sept communes. *Juge de paix*, M. Lahache. *Suppléants*, MM. Maronniez et Vatin, *Greffier* M. Bricout. *Huissiers-audienciers*, MM. Lesne et Béra.

Jours d'audiences : les audiences se tiennent tous les mardis, à dix heures du matin

Notaires du canton de Clary, MM. Dutemple, à Walincourt : Dupont, Gérin, à Clary ; Taisne, à Caudry.

6ᵉ CANTON. — MARCOING. — Il comprend vingt communes. *Juge de paix*, M. N.... *Suppléant*, M. Leroy. *Greffier*, M. Delobel, *Huissier-audiencier*, M. Pislet.

Jours d'audiences : tous les mardis à neuf heures.

Notaires du canton de Marcoing, MM. Bommier, à Flesquières ; Boulanger, à Gouzeaucoourt.

7e CANTON.— SOLESMES.— Il comprend la ville de ce nom et seize communes. *Juge de paix*, M. Nugues. *Suppléants*. MM. Ratte et Mallet. *Greffier*, M. Decaux. *Huissier-audiencier*, M Blanchard.

Jours d'audiences : les audiences se tiennent tous les lundis, à neuf heures.

Notaires du canton de Solesmes, MM. Brisset et Mallet, à Solesmes.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'Arrondissement d'Avesnes.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à neuf heures et finissent à cinq heures. Les mercredis, aux affaires correctionnelles ; les jeudis, aux affaires commerciales, expropriations et adjudications à la barre, les vendredis et samedis, aux affaires civiles.

Président, M. Hannotin. — *Juge d'instruction*, M. Lancien. — *Juges*, MM. Beaugrand, Champeaux.—*Suppléants*, MM. Gauchet et N ... — *Procureur de la République*, M. Blondel. — *Substitut*, M. Guiral.— *Greffier*, M. Roques. — *Commis-greffiers*, MM. Dubois, Wersinger, Brion. — *Commis-expéditionnaires*, MM. Biston et Pissaro.

Le greffe est ouvert, pendant toute l'année, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir. Hormi les dimanches et jours fériés.

Avocats, MM. Delaville, Pillion, Manesse, Guillemin, Pasqual, Legrand, Mutiaux, Fosset.

Avoués, MM. Caffiery, Couronne, Gauchet, Pecard, C. Paul. Couppez, Bascourt.

Huissiers, MM. Boulanger, Finet, Bernard, Boquet et Taquet, à Avesnes ; Marchant, à Berlaimont ; Mansy, Leclercq, à Landrecies : Ansiaux, Chevalier, Bailly, à Maubeuge ; Bocquet, Marchand, Brébant, au Quesnoy ; Baudson, à Solre-le-Château, Castin, à Trélon ; Marchand et Sohier, à Bavai, Demode à Fourmies.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — AVESNES-NORD. — Il est composé de treize communes et d'une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Lamelin, *Suppléants*, MM. Pasqual et Colinet. *Greffier*, M. Koelner.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis à dix heures.

2e CANTON. — AVESNES-SUD. — Il est composé de onze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*; M. Piérard. *Suppléants*, MM. Couronne, Manesse. *Greffier*, M. Normant.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à dix heures.

Notaires des deux cantons d'Avesnes, MM. Julien, Caplain, Laurent, de Clerfayt et Corduant, à Avesnes; Mariscal, à Dourlers, Leclercq, à Etrœungt ; Boutrouille, à Cartignies.

Commissaire-priseur, M Herbecq.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal, alternativement présidé par MM. les Juges de paix, tient ses audiences les samedis, à deux heures.

Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier, M. Daniel.

3e CANTON. — BAVAI — Il est composé de vingt communes. *Juge de paix*. M. Gaudonnet. *Suppléants* MM. Richard et Coulmont. *Greffier*, M. Erouart fils. *Huissiers-audienciers*, MM. Marchand et Sohier.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures.

Notaires du canton MM. Tréca, Payen, Richard.

4e CANTON. — BERLAIMONT. — Il est composé de quatorze communes. *Juge de paix*, M Emond, Ernest. *Suppléants*, MM. Emond et Eliet. *Greffier*, M. Leporcq. *Huissier-audiencier*, M. Marchant.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Eliez et Legentil à Berlaimont.

5e CANTON. — LANDRECIES. — Il est composé de dix communes. *Juge de paix*, M. Massaroli, *Suppléants*, MM. Desquesnes, Manesse. *Greffier*, M. Lenain. *Huissiers-audienciers*, MM. Leclercq et Mansy.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et aux vendredis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Stiévez, Legrain, Caniot, à Landrecies; Azambre, à Maroilles.

6e CANTON. — LE QUESNOY-EST. — Il est composé de quatorze communes et d'une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Petit. *Suppléants*, MM. Lustremant et N....., *Greffier*, M. Douvrin, *Huissiers-audienciers*, MM. Bocquet, Marchand,

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à dix heures.

7e CANTON. — LE QUESNOY-OUEST. — Ce canton réunit treize communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Mésange. *Suppléants*, MM. Lefranc et Lustremant. *Greffier*, M. Michel. *Huissiers-audienciers*, MM. Bocquet, Marchand,

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures.

Notaires des deux cantons du Quesnoy, MM. Gorisse, Lustremant et Legrain, au Quesnoy; Luzardy, à Jenlain; Desenfant, à Gommegnies.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal tient ses audiences tous les samedis, à dix heures; il est présidé alternativement pendant un trimestre par l'un des juges de paix.

Greffier, M. Brassart.

8e CANTON. — MAUBEUGE. — Il est composé de vingt-huit communes. *Juge de paix*, M. Dutilleul. *Suppléants*, MM. Deharveng, et Despret. *Greffier*, M. Favre. *Huissiers-audienciers*, MM. Ansiaux, Chevallier et Bailly.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Walrand, Durant, Herbecq et Gillet, à Maubeuge.

Commissaire-priseur, M. Bréda.

9[e] CANTON. — SOLRE-LE-CHATEAU. — Il est composé de seize communes. *Juge de paix*, M. Declemy. *Suppléants*, MM. Vallerand et N... *Greffier*, M. Jouniaux. *Huissier-audiencier*, M. Baudson.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures du matin.

Notaires du canton, MM. Cornu, Lecomte, à Solre-le-Château.

10[e] CANTON. — TRÉLON. — Il est composé de treize communes. *Juge de Paix*, M. Bourgeois. *Suppléants*, MM. Mehaut et Azambre. *Greffier*, M. Buchet, *Huissiers-audienciers*, MM. Castin et Demode.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Azambre à Fourmies; Bastien, à Wignehies; Lemaire à Trélon.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Douai.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à onze heures du matin. Les mercredis, jeudis et vendredis sont consacrés aux affaires civiles et commerciales ; les samedis aux affaires de police correctionnelle.

Président, M. Paul. — *juge d'instruction*. M. Choque, — *Juges*, MM. Bommart, Bottin. — *Juges suppléants*, MM. Ed. Legrand, Victor Théry et Dauphin. — *Procureur de la République*, M. Bosquet. — *Substitut*, M. Dassonville. — *Greffier*, M. Coppin. — *Commis-greffiers*, MM. Vallée, Blondeaux.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

Avocats, les mêmes que ceux de la Cour d'appel.

Avoués, MM. Desreumaux, Boniface, Deltombe et Fabre.

Huissiers, MM. Campion, Pinsart, Colart, Leureele, Saillard, Lecq, Parent, Avis et Jaspard, à Douai; Vasseur, à Arleux, Meunier, Behin, à Marchiennes; Lemaire, à Orchies.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — DOUAI-NORD. — Ce canton est composé de cinq communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Théry. *Suppléants*, MM. Waché, Druelle. *Greffier*, M. Duhen. *Huissier-audiencier*, M. Campion.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à onze heures.

2e CANTON. — DOUAI SUD. — Il est composé de onze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de Paix*, M. Rousseau, *Suppléants*, MM. Dubois. Regnault *Greffier*, M. Dehem. *Huissier-audiencier*, M. Saillard.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à dix heures.

3e CANTON. — DOUAI-OUEST. — Il réunit dix communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de Paix*, M. Bottin. *Suppléants*, MM. Desplanque et Boutet. *Greffier*, M. Jovenet. *Huissier-audiencier*, M. Lecq.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Notaires des trois cantons de Douai, MM. Cardon, Trinquet, Regnault, Dubus, Daix, Druon, Proyart, Wable, de Baillieucourt dit Courcol, Waymel, Pouchain.

Commissaires-priseurs, MM. Parenty, Delcambre, Mortreux, à Douai.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences, tous les jeudis, à dix heures; il est présidé alternativement par MM. les juges de paix.

Greffier du tribunal, M. Coutelier.

4e CANTON. — ARLEUX. — Il est composé de quinze communes. *Juge de Paix*, M. Potiez. *Suppléants*, MM. Pennequin et Bar. *Greffier*, M. Moreau. *Huissier-audiencier*, M. Vasseur.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Dransart, Bar, à Arleux.

5e CANTON. — MARCHIENNES. — Il est composé de seize communes. *Juge de Paix*, M. Savary, *Suppléants*, MM. Théry et Deprez. *Greffier*, M. Dubus Jules. *Huissier-audiencier*, M. Meunier.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Théry et Spriet, à Marchiennes.

6e CANTON. — ORCHIES. — Il réunit neuf communes. *Juge de Paix*, M. Vandrival, *Suppléants*, MM. Pierart, Henno. *Greffier*, M. Dépret. *Huissier-audiencier*, M. Lemaire.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Warocquier, Delaroière, Dubus, à Orchies.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE VALENCIENNES.

Les audiences du tribunal s'ouvrent à dix heures. Les mercredis et jeudis sont destinés aux affaires civiles, et après celles-ci le tribunal s'occupe des affaires de nature à être jugées à bureaux ouverts et des ventes judiciaires, les vendredis et samedis aux affaires correctionnelles ; néanmoins, l'audience des vendredis est plus spécialement affectée aux affaires des douanes, des contributions indirectes et des forêts.

Les affaires civiles de nature à être jugées sur requêtes sont vidées au commencement ou à la fin de toutes les audiences indifféremment.

Président, M. Deberdt. — *Juges*, MM. Bultot, Danniaux, Guillemart (juge d'instruction). — *Juges suppléants*, MM. Courtin, Verdavaine, Doutriaux. — *Procureur de la République*, M. Gheerbrant (médaille milit.), — *Substitut*, M. Honoré. — *Greffier*, M. Malicorne. — *Commis-greffiers*, MM. Lejay, Guillaume, Ernoult.

Juge honoraire, M. Dupont, ✻, (✠, I).

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, sans interruption.

Avocats, MM. Deladerrière, *bâtonnier*; Regnard, Foucart, Girard, Doutriaux, Thellier de Poncheville, Bossaut, Sauteau, Saint-Quentin, Armand, Désorbaix, Dubiez, Dellecourt, Foucart Paul, Boca, Boucly, Blocaille, Rombaut. — *Stagiaire*, M. Ewbank.

Avoués, MM. Lestoille, *président de la Chambre*; Delhaye, Devillers, Boutry, Meurs.

Huissiers, MM. Chartier, (syndic); Dreyfus, Gardin; Lambert, Tabary, Coulon, Ghienne. Delgrange, Chaussez, Gibault, à Valenciennes; Bouland, Ghienne, à Bouchain; Marchand, à Condé; Watteau, Haussy, à Saint-Amand.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — VALENCIENNES-NORD. — Il est composé de huit communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Lavoix.

Suppléants, M. Deltombe. *Greffier*, M. Baboma, *Huissier-audiencier*, M. Delgrange.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à neuf heures du matin.

2e CANTON. — VALENCIENNES-EST. — Il comprend dix communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Sabès. *Suppléants*, MM. Deromby et Podevin. *Greffier*, M. Godon. *Huissier-audiencier*, M. Tabary.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis à neuf heures et demie du matin.

3e CANTON. — VALENCIENNES-SUD. — Il réunit quatorze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Vandermersch. *Suppléants*, M. Saint-Quentin. *Greffier*, M. Trelcat. *Huissier-audiencier*, M. Gardin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures du matin.

Notaires des trois cantons de Valenciennes, MM. Beaupère, Lefebvre (Auguste), Bultot, Baudrain, Deltombe, Delcourt, Mabille, Namur, Julien, Fally, Lecointe-Desilles, à Valenciennes.

Commissaires-priseurs, MM. Pillion (Jules), Hannoire, Gostieau, à Valenciennes.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police de Valenciennes tient ses audiences tous les jeudis, à neuf heures du matin. Il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Lemoine.

4ᵉ CANTON. — BOUCHAIN. — Il est composé de vingt-et-une communes. *Juge de paix*, M. Canonne, à Bouchain. *Suppléants*, MM. Canonne et Lefebvre. *Greffier*, M. Ghienne (Augustin), à Bouchain. *Huissiers-audienciers*, MM. Bouland et Ghienne (Augustin).

Notaires du canton, MM. Bouchez fils, Canonne, G. Lefebvre, à Bouchain.

5ᵉ CANTON. — CONDÉ. — Il réunit neuf communes. *Juge de paix*, M. E. Berly. *Suppléants*, MM. Waterneau, Martel, à Condé. *Greffier*, M. Wettge. *Huissier-audiencier*, M. Marchand.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures du matin.

Notaires du canton, MM. Mention, Longatte, Carlier fils, à Condé.

Commissaire-priseur, M. Charles, à Condé.

6ᵉ CANTON. — SAINT-AMAND (rive droite de la Scarpe). — Il est composé de six communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Bigot. *Suppléants*, MM. Barbieux Hippolyte, N..., *Greffier*, M. Copin. *Huissiers-audienciers*, MM Watteau et Haussy.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

7ᵉ CANTON. — SAINT-AMAND (rive gauche de la Scarpe). — Il réunit dix communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Waché. *Suppléants*, MM. Davaine et Barbieux, Louis. *Greffier*, M. Lenne. *Huissiers-audienciers*, MM. Watteau et Haussy.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Notaires des deux cantons de Saint-Amand, MM. Mascaux, à Mortagne ; Herbert, Démanest, Biller, Barbieux, Vérez, à Saint-Amand.

Commissaire-priseur. M. Desuette, à Saint-Amand.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police de Saint-Amand tient ses audiences tous les vendredis, à deux heures, pendant les premier et troisième trimestres, et tous les mardis, à deux heures, pendant les deuxième et quatrième trimestres.

Il est alternativement présidé par MM. les juges de paix ; le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Lemaire. *Commis-greffier*, M. Dupire

ASSISTANCE JUDICIAIRE.

Aux termes de la loi du 22 janvier 1851, l'admission à l'assistance judiciaire est prononcée par un bureau spécial établi au chef-lieu judiciaire de chaque arrondissement.

Les bureaux d'assistance judiciaire sont composés comme suit :

COUR D'APPEL DE DOUAI.

MM. Danniaux, ✻, président, conseiller honoraire à la cour d'appel, Deschodt ✻, président de chambre honoraire ; Louis Legrand, avocat ; Dupont père, avocat ; Lambert de Beaulieu, avocat ; Desmarets, conservateur des hypothèques, Jude, avoué.

TRIBUNAL DE DOUAI.

MM. Dubois, avocat, *président ;* Allard, ancien notaire ; Demont, propriétaire ; Desmarets, conservateur des hypothèques ; Fabre, avoué ; Coppin, *greffier-secrétaire.*

TRIBUNAL DE DUNKERQUE.

MM. De Lesdain, avocat, *président ;* Favière, vérificateur de l'enregistrement ; Deman, notaire ; Dumont, ancien avoué ; Lefebvre, avocat.

TRIBUNAL CIVIL D'HAZEBROUCK.

MM. Bloeme, notaire ; Bogaert, notaire ; Olivier, secrétaire ; Toursel, ancien notaire, Degroote, avocat.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE.

MM. Blondeau, avoué, *président;* Delaporte, conseiller de préfecture; Labbe, avocat; Philippe; idem; Declerck, sous-inspecteur d'enregistrement; Legrand, *secrétaire.*

TRIBUNAL CIVIL DE CAMBRAI.

MM. Renard, *président;* Ledoux, notaire; Dutemple, avocat; Delattre, secrétaire des hospices; Hulot, *secrétaire.*

TRIBUNAL CIVIL D'AVESNES.

MM. Caffieri, avoué; *président;* Pillion, avocat; Mutiaux, avocat; Beghin, conservateur des hypothèques; Corduant notaire; Roques, *Greffier-secrétaire.*

TRIBUNAL CIVIL DE VALENCIENNES.

MM. Thellier de Poncheville, *président;* Boca, ancien magistrat; Lestoille, avoué; Doutriaux, avocat; Lacoste, vérificateur de l'enregistrement; Malicorne, greffier, *secrétaire.*

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Conformément aux articles 618, 619, 620, 621 et 629 du Code de commerce, au décret du 6 octobre 1809 et à la loi du 3 mars 1840, les membres de ces tribunaux sont élus par une assemblée composée de citoyens français, commerçants patentés, depuis cinq ans, des capitaines au long cours et des maîtres au cabotage ayant commandé des bâtiments depuis cinq ans et domiciliés depuis deux ans dans le ressort du tribunal.

Les tribunaux de commerce existant dans le département sont placés dans les villes de Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing, Cambrai et Valenciennes: ils sont composés ainsi qu'il suit :

TRIBUNAL DE DUNKERQUE.

Président, M. Feron. — *Juges*, MM. Coquelle, Decoster, Collet, Deloince. — *Juges suppléants*, MM. Vanhoutte-Flamant, Lefébure, J. Marchand, Woutermaertens. — *Greffier*, M. Michel — *Commis-Greffiers*, MM. Dodanthun, Guillain.

TRIBUNAL DE LILLE.

Président, M. Charles Mas.— *Juges*, MM. J. Schoutteten, J. Ovigneur, Fontaine-Flament, Aug. Wallaert, Descamps-Crespel, Ozenfant-Scrive, Paul Crépy, J. Le Blan.—*Juges-suppléants* : MM. G. Lemaître, Giraud, Ch. Bocquet, Wargny. — *Greffier*, M. Brouutin, rue Colbert, 39. — *Commis-greffier*, M. L. Capon, rue Hantes-Voies, à La Madeleine.

TRIBUNAL DE ROUBAIX.

Président, M. Edouard Ferrier. — *Juges*, MM. Cateau-Leplat, Desrousseaux-Defrenne et Achille Defrenne. — *Juges suppléants*, MM. Droulers-Prouvost, Henry Ternynck fils, Léon Motte, — *Greffier en chef*, M. Lequenne. — *Commis-greffier*, M. L. Trillon.

TRIBUNAL DE TOURCOING.

Président, M. D. Leurent. — *Juges*, MM. Leroux-Bériot, François Masurel, E. Jourdain. — *Juges suppléants*, MM. Lesaffre-Lemaître, P. Flipo-Van-Oost, A. Dewavrin, C. Mahieu-Lorthioit. — *Greffier*, M. Delerue.

TRIBUNAL DE CAMBRAI.

Président, M. Antoine Bautista. — *Juges*, MM. Edouard Moraux, Paul Mallez, V. Mazinghien, Th. Risbourg. —*Juges suppléants*, MM. Charles Bracq, Léon Coupé, Messian-Langrand, Brunelle Pierson.— *Greffier*, M. Louis Piettre.— *Commis-Greffier*, M. Pluchart.

TRIBUNAL DE VALENCIENNES.

Président, M. Delame. — *Juges*, MM. Dècle. Fontaine, Leduc, Vincent. — *Juges suppléants*. MM. L. Déprez, Pecqueur, Haillot et Debièvre. — *Greffier*, M. Leroy.

CONSEILS DE PRUDHOMMES.

Lille. — *Président*, M. Prosper Druez ; *vice-président*, Paul Le Blan.— *Patrons*, MM. Le Blan, Er. Crépy, Dautremer, Eug. Crépy, Mas-Faucheur, Meurisse, Baudon, Laurenge. — *Ouvriers*, MM. Lemaire, Leclair, A. Deflandre, J. Deflandre, Tirlimont, Lecreux, Marescaux. *Secrétaire*, M. Pipelart. *Huissier*, Spriet.

Roubaix. — *Président*, M. N... — *Vice-président*, M. Charles Dervaux. — *Secrétaire*, M. Legay. — *Patrons*, MM. François Deletoile, Auguste Leloire, Georges Motte, Louis Watine-Wattinne ✻, Charles Dhalluin, Carlos Cordonnier, Paul Derville, Bonami-Picavet — *Ouvriers*, MM. Ferdinand Mesplomb, Charles Bonne, Jules Chevalier, Adolphe Mathon, Henri Leveugle, Charles Dervaux, Monnier.

Tourcoing. — *Président*, M. Bernard, Louis ; *vice-président*, M. A. Rigonnier. — *Patrons*, MM. L. Honoré, L. Bernard, Scalabre-Delcour, Pollet-Duriez, Lemaître-Seynave, Lorthioit-Peenaert, Masure-Lorthiois, Duhamel-Dujardin. *Ouvriers*, MM. A. Rigonnier, H. Jouvenel, A. Bolin, G. Corman, A. Corvoisier, J.-B. Nol et, A. Vanzuydt, J. Christory. — *Secrétaire*, M. F. Caron.

Armentières. — *Président*, M. Henri Becquart, *vice-président*, Jules Lalau. — *Patrons*, MM. Hacot, Louis Beun, Bernard Charles, Deren Félix, Gille Léopold, Gruson Charles, Wanin Gustave. — *Ouvriers*, MM. Bourcke, Wable Léon, Chauffoureaux Léopold, Delettré Charles-Henri, Delmotte Léon, Dupont Louis, Fretin Pierre, Mahutte Gustave, *secrétaire*.

Halluin. — *Président*, M. Dumortier-Leconte ; *vice-président*, M. Désiré Castelain. — *Patrons*, MM. Gustave Dassonville, Desreumaux-Castelain, Hubert-Leduc. — *Ouvriers*, MM. Ed. Drouart, Joachim Desailleurs. Debaisier Emile. — *Secrétaire*, M. Bailly-Carette.

Douai. — *Président*, M. Cavroy ; *vice-président*, M. Cousart; *secrétaire*, M. Richart. — *Patrons*, MM. de Bailliencourt Hanotte ✲, Jupin, Chartier, Cavroy, Desfontaines, Tesse, Lesurque, Leborgne et Abel Moreau. — *Ouvriers*, MM. Berton, Barre, Cochon, Dassonville, Dargaut, Gouy, Lucas, Phlièger, Cousart.

Valenciennes. — *Président*, M. Vernus Émile, *Vice-président*, M. Capon, François.

1re *catégorie*, *patrons*, MM. Babonaux J.-B., Renotte Adolphe, Vernus Emile; *ouvriers* MM. Coutelier Aususte, Capon, Ratel Séraphin. — 2e *catégorie*, *patrons*, MM. Motte Louis, Canqueteau, *ouvriers*, MM. Villars, Cambray Jules. — 3e *catégorie*, *patrons*, M. Mineur ; *ouvriers*, MM. Lemoine, Bataille. — 4e *catégorie*, *patrons*, MM. Verdonck, N..., N...; *ouvriers*, MM. Binet, Gaisse. — *Secrétaire greffier*, M. Léon Clément.

Cambrai. — *Président*, M. Henninot ; *vice-président*, M. Belamy. — *Patrons*. MM. Gransart, Carlier, Bugnicourt, Paris, Tilmant. — *Ouvriers*, MM. Dubois, Legrand, Vallet, Bourgeois, N...

Le Cateau. — *Président*, M. Robert Ledieu ; *vice-président*, M. Bara. — *Patrons*, MM. Picard, Lebègue, Pecqueux, Ferret, Robert, Deloffre Édouard. — *Ouvriers*, MM. Bara, Lostria-Blangille, Deloffre-Marcelin, Demaret Hippolyte, Vitaux, — *Secrétaire*, M. Maquaire.

Des conseils de prud'hommes ont été créés à Maubeuge et à Fourmies. Les élections auront lieu en 1882.

ORGANISATION MILITAIRE.

L'article 1er de la loi du 24 juillet 1873 porte que le territoire de la France sera, pour toutes les parties de son organisation militaire, divisé en 18 régions : celles-ci sont partagées en subdivisions de régions.

Un décret du 28 septembre suivant a créé 18 corps d'armée destinés à occuper les 18 régions entre lesquelles le territoire français est divisé, conformément à la loi précitée.

Lille est le chef-lieu du 1er corps d'armée, qui comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

1er CORPS D'ARMÉE.

M. Lefebvre, G. O, ✱, général de division, *commandant le 1er corps d'armée.*

MM. de Cléric, capitaine de cavalerie hors cadre, *aide-de-camp ;* Mayran, lieutenant au 43e de ligne, *officier d'ordonnance.*

État-major général du 1er corps d'armée.

MM. Lonclas, O. ✱, colonel d'artillerie hors cadre, *chef d'état-major général;* Riff, O. ✱, colonel du Génie hors cadre, *sous-chef d'état-major général;* Le Bègue de Germiny, ✱, chef d'escadron d'artillerie, hors cadre; Noiret, ✱, chef d'escadron d'artillerie hors cadre; Emmery, capitaine d'infanterie hors cadre; Voirin, ✱, capitaine d'infanterie bors cadre ; Marsaud, capitaine d'infanterie hors cadre ; Charpentier du Moriez, ✱, capitaine d'infanterie, hors cadre ; Hocq, archiviste de 3e classe ; Arnould, archiviste de 3e classe ; Perruche, archiviste de 3e classe.

1re DIVISION D'INFANTERIE, A LILLE.

M. Hartung, C. ✱, général de division, *commandant.*

MM. Meyer, lieutenant au 43e de ligne, *officier d'ordonnance;* Leplus, O. ✱, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, *chef d'état-major;* Hallo, capitaine au 33e de ligne, détaché ; Jacquot, capitaine du génie hors cadre.

1re brigade d'infanterie, à Lille.

MM. du Guiny, O. ✲, général de brigade, *commandant;* Peslin, lieutenant au 127e de ligne, *officier d'ordonnance*; Ducorbier, archiviste de 3e classe.

2e brigade d'infanterie à Cambrai.

MM. Hubert de la Hayrie, O. ✲, général de brigade, *commandant ;* Salle, lieutenant au 1er de ligne, *officier d'ordonnance*, Tanguy, archiviste de 3e classe,

2e DIVISION D'INFANTERIE, A ARRAS.

MM. Vilmette, C. ✲, général de division, *commandant ;* Huin, lieutenant au 33e de ligne, *officier d'ordonnance*; Poulain, ✲, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, *chef d'état major*; Dion, capitaine d'infanterie hors cadre.

3e brigade d'infanterie, à Arras.

MM. Barrachin, O. ✲, général de brigade, *commandant;* Barret, capitaine breveté au 73e de ligne, *officier d'ordonnance*: Démont, archiviste de 3e classe.

4e brigade d'infanterie, à Saint-Omer.

MM. Philebert O. ✲, général de brigade, *commandant;* Gariel, capitaine au 110e de ligne, *officier d'ordonnance*; Labarrière, archiviste de 3e classe.

1re brigade de cavalerie, à Lille.

MM. Gaume, C. ✲, général de brigade, *commandant;* Jacquelin-Duval, lieutenant au 19e chasseurs *officier d'ordonnance.*

3e brigade de dragons, à Valenciennes.

M. de Clermont-Tonnerre, O. ✲, général de brigade, commandant; Eblé, lieutenant au 16e dragons; officier d'ordonnance.

1re *brigade d'artillerie, à Douai.*

MM. Moulin, C. ✻, général, *commandant*; Bombard, ✻, chef d'escadron au 15e d'artillerie, *chef d'état-major*; Boca, ✻; *capitaine*, *aide-de-camp*.

DIRECTION SUPERIEURE DU GENIE, A LILLE.

MM. Hallier, O. ✻, général de brigade, *directeur supérieur*; Glineur, capitaine, *aide-de-camp*; Paysant, ✻, adjoint de 2e classe.

COMMANDANTS D'ARMES ET MAJORS DE GARNISON

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

LILLE. — M. Bernard, ✻, major du 19e regiment de chasseurs, *major de la garnison*.

DOUAI. — M. Deschamps, O. ✻, lieutenant-colonel du 15e d'artillerie, *major de la garnison*.

CAMBRAI. — M. Crotel, ✻, lieutenant-colonel du 16e dragons, *major de la garnison*.

DUNKERQUE. — M. Lemoine, O ✻, colonel au 110e de ligne, *commandant d'armes*.

VALENCIENNES. — M. Tadieu, O. ✻, lieutenant-colonel du 127e de ligne, *major de la garnison*.

MAUBEUGE. — M. Dufaud, C. ✻, colonel du 8e cuirassiers, *commandant d'armes*.

BOUCHAIN. — M. Passerieux, ✻, capitaine au 1er de ligne, *commandant d'armes*.

CONDÉ. — M. Daguet, ✻, chef d'escadron au 14e dragons, *commandant d'armes*.

LANDRECIES. — M. Bourdeau, ✻, chef de bataillon au 84e de ligne, *commandant d'armes*.

BERGUES. — M. Deckherr, chef de bataillon au 110e de ligne, *commandant d'armes*.

Gravelines. — M. Carré, ✻, capitaine au 110e de ligne, *commandant d'armes.*

Avesnes. — M. Besson, O ✻, colonel du 84e de ligne, *commandant d'armes.*

Le Quesnoy. — M. Corbin, ✻, capitaine du génie, *commandant d'armes.*

BUREAUX DE RECRUTEMENT.

Lille. — MM. Lévy ✻, chef de bataillon, hors cadre; Waidmann ✻, capitaine, hors cadre; Daman, lieutenant adjoint; Dufour, ✻, capitaine en retraite, capitaine-major régional de l'armée territoriale; Moreau, lieutenant-adjoint; Habert, ✻, capitaine en retraite, capitaine major du 1er régiment de l'armée territoriale; Badois, lieutenant-adjoint.

Valenciennes. — MM. Cravis, O. ✻, chef de bataillon, hors cadre; Fontaine, ✻, capitaine hors cadre; Blureau, lieutenant adjoint; Mulot, ✻, capitaine en retraite, capitaine-major du 2e régiment de l'armée territoriale; N... lieutenant adjoint.

Cambrai. — MM. Haffner, ✻, chef de bataillon, hors cadre; Marion, ✻, capitaine en retraite, Lefebvre, lieutenant adjoint, Viaux, ✻, capitaine en retraite, capitaine-major du 3e régiment de l'armée territoriale; Legrand, lieutenant adjoint.

Avesnes. MM. Legendre, O ✻, chef de bataillon en retraite; Cacan, ✻, capitaine hors cadre; Galoteau, lieutenant adjoint; Lhotellerie, ✻, capitaine en retraite, capitaine-major du 4e régiment de l'armée territoriale; Bossy, lieutenant-adjoint.

Dunkerque. MM. Duchesne, ✻, lieutenant-colonel d'infanterie, hors cadre; Orain, ✻, capitaine hors cadre; Domergue, lieutenant, adjoint; Assonion, ✻, capitaine en retraite, capitaine-major du 8e régiment de l'armée territoriale; Ferry, lieutenant-adjoint.

GÉNIE.

Direction de Lille.

Service de la direction. — M. Leleu, O ✻, colonel, *directeur du génie*; M. Ferron, adjoint de 2e classe.

Place de lille. — MM. Souriau, lieutenant-colonel, *chef du génie*; Vinclaire, ✻, chef de bataillon, Dubois, ✻, Favarcq, ✻, capitaines de 1re classe; Augier, Leblanc, Pasquier-Vauvillier, capitaines de 2e classe; Schlouppe, Boudaille, adjoints de 1re classe; Mathis, Girard, adjoints de 2e classe; Martin, Maurice, méd. mre, Boulangé, méd. mre, Besson, adjoints de 3e classe.

Place de Douai. — MM. Mahieu, ✻, chef de bataillon, *chef du génie*; Demeunynck, capitaine; Levin, méd. mre, Flambert, méd. mre, adjoints principaux de 2e classe; Aubert, sous-officier stagiaire du génie.

Place de Cambrai. — MM. Bourgeot, ✻, chef de bataillon, *chef du génie*; Normand, Pasquier, adjoints de 1re classe; Merveille, sous-officier stagiaire.

Place de Bouchain. — M. N . . .

Place de Valenciennes.— MM. Glises, O ✻, lieutenant-colonel, *chef du génie*; Castelin, Lefebvre, Loustalot, Laclette, capitaines de 2e classe, Vahé, adjoint principal de 1re classe; A. Loiseau, adjoint de 1re classe; J. Loiseau, méd. mre, adjoints de 2e classe, Boquin, adjoint de 3e classe; Guyard, sous-officier stagiaire du génie.

Place de Condé. — M. Stenne, adjoint de 2e classe.

Place du Quesnoy. — MM. Corbin, ✻, capitaine de 1re classe, *chef du génie*; Cayatte, capitaine de 2e classe; Bermont, ✻, adjoint de 2e classe; Martin, adjoint de 3e classe.

Place de Maubeuge.—MM. de la Taille, O ✻, chef de bataillon, *chef du génie;* Petit, Petitbon, ✻, Mogino, capitaines de 1re classe; Cordier, capitaine de 2e classe; Tavernier, méd. mre, adjoint de 2e classe, Keller, Faber, adjoints de 3e classe; Lamboley, sous-officier stagiaire du génie.

Place de Landrecies. — M. Giroux, ✻, adjoint de 2e classe

Place d'Avesnes. — M. Gaigne, ✻, adjoint principal de 1re classe.

Brigade topographique. place de lille. — MM. Pothier, adjoint de 3e classe, Peycam; sous-officier stagiaire du génie.

Place de Maubeuge. — MM. Launey méd. mre, adjoint de 2e classe; Gancel, adjoint de 3e classe.

Direction d'Arras.

SERVICE DE LA DIRECTION.—MM. Castel, O. ✻, colonel, *directeur du génie.* ; Dupont, méd^{e}. m^{re}, adjoint de 3e classe, attaché à la direction.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. Corda, chef de bataillon, *chef du génie;* Multrier; capitaine de 2e classe; Clergerie, capitaine de 2e classe; Berlemont, méd^{e}. m^{re}, Volboudt, méd^{e}. m^{re}, adjoints principaux de 2e classe; Bailly, adjoint de 1re classe; Bachmann, adjoint de 2e classe: Reverdy, adjoint de 3e classe.

PLACE DE BERGUES, — M. Carton, adjoint de 2e classe.

PLACE DE GRAVELINES. — M. N...

ARTILLERIE.

MM. Moulin Stéphen, C. ✻, général de brigade commandant l'artillerie; Bombard, ✻, chef d'escadron, chef d'état-major de l'artillerie; Boca, ✻, capitaine aide de camp du général Moulin.

ECOLE D'ARTILLERIE DE DOUAI.—MM. Pépin, ✻, lieutenant-colonel, *directeur;* Parisot, chef d'escadron du train d'artillerie, adjoint au directeur; Lachaume, lieutenant au 27e d'artillerie, *adjoint* au professeur; Rodet, chef de musique; N..., garde principal, agent spécial, Simon, garde de 3e classe; Barthelet, garde de 3e classe, chef artificier.

Direction d'artillerie de Douai.

MM. Wartelle O ✻, colonel, *directeur;* Ravaut, ✻, chef d'escadron, *sous-directeur.*

DOUAI. — MM. Roulin, capitaine, en 2e au 36e régiment d'artillerie; Maisse, capitaine en 2e au 8e régiment d'artillerie; Gallian, capitaine en 2e au 31e d'artillerie; Larcher, capitaine en 2e au 22e, régiment d'artillerie; Demeusy, capitaine en 2e au 2e régiment de pontonniers; Sallerin, capitaine en 2e du train d'artillerie; Charbonnel, ✻, garde principal de 1re classe; Pennetot, méd. m^{re}, Raymond, gardes principaux de 2e classe; Colson, Marnet, ✻ agent spécial, Noviant, méd^{e} m^{re}, chef artificier, Capelier, garde de 2e classe; Coste, chef ouvrier, Thomas, garde de 3e classe; Steck, méd. m^{re}, contrôleur d'armes de 3e classe.

ARRAS. — MM. Benoist, capitaine en 2e, au 29e régiment d'artillerie; Méeus, garde de 2e classe; Germain, méd. m^{re}, ✻ contrôleur d'armes de 2e classe.

CAMBRAI. — M Marhem, méd^{e}. m^{re}, garde de 3e classe.

Direction d'artillerie de Lille

LILLE. — MM. Debourgues, O ✻, colonel, *directeur*, Dumousseau, ✻, chef d'escadron, *sous-directeur*, Lombard, ✻ capitaine d'artillerie, *adjoint à la direction*; Chauvin. ✻, idem, Olivier, ✻, idem, Lorentz, méd. m^re, capitaine du train d'artillerie, *adjoint à la direction*; Pierrart, méd. m^re garde d'artillerie; Friant, garde d'artillerie; Bey, méd. m^re garde d'artillerie; Rôle, garde d'artillerie; N..., contrôleur d'armes; Brun, ouvrier d'état; Laurent, idem.; Courtot, gardien de batterie.

MAUBEUGE. — MM. Bessière, ✻, chef d'escadron, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Maubeuge, Mutin, méd. m^re, garde d'artillerie; Veuillequez, gardien de batterie.

LANDRECIES. — M. Tourencq, ✻, garde d'artillerie.

VALENCIENNES. — MM. Nicolas, ✻, chef d'escadron; Commandant l'artillerie de l'arrondissement de Valenciennes; Pillière, capitaine d'artillerie, adjoint au commandant de l'artillerie à Valenciennes, Delporte, ✻, garde d'artillerie; Heckmann, méd. m^re, contrôleur d'armes; Courtin, gardien de batterie.

BOUCHAIN. — Fabaron, garde d'artillerie.

CONDÉ. — Coulon, garde d'artillerie.

LE QUESNOY. — M. Bresson, méd. m^re, garde d'artillerie.

Direction d'artillerie de Saint-Omer.

PLACE DE SAINT-OMER. — MM. Archambault de Montfort, O ✻, colonel, *directeur*; Le Gressier comte de Bellannoy, ✻, chef d'escadron, *sous-directeur*; Lemonnier, ✻, capitaine d'artillerie, *adjoint*; Verdale, ✻, capitaine du train d'artillerie, *adjoint*; Chamton, garde principal de 2e classe; Weber, garde de 1re classe; Monvoisin, garde de 3e classe; Fuchs, garde de 3e classe; Kind, contrôleur d'armes de 3e classe.

CALAIS. — MM. Jourdanet, O ✻, chef d'escadron; commandant l'arrondissement; Pourtier, ✻, capitaine et 1er adjoint; Michel, méd. m^re, garde d'artillerie de 2e classe.

BOULOGNE, — M. Dechers, garde de 3e classe.

AIRE. — M. Mérey, garde de 3e classe.

DUNKERQUE. — MM. Arnould, ✻, lieutenant-colonel commandant l'arrondissement; Favre, capitaine adjoint; N..., garde d'artillerie.

GRAVELINES. — M. Dewailly, méd. m^re, garde de 1re classe.

BERGUES. — M. Guyot, garde de 2e classe.

CONSEILS DE GUERRE DE LA PREMIÈRE RÉGION.

MM. Ch. Vigneron, ✱, chef de bataillon en retraite, *commissaire du gouvernement;* Lebon, ✱, capitaine en retraite, *rapporteur;* Lemoy, ✱, capitaine au 33e de ligne, *substitut du commissaire du gouvernement;* Jacquet, lieutenant au 1er de ligne, *substitut du rapporteur*; Raymond, méde· mre, officier d'administration, *greffier de 3e classe*; Deschamps, officier d'administration de 4e classe, *greffier*; Valecalle, adjudant, *commis-greffier de 1re classe*; Lotz, adjudant, *commis-greffier de 2me classe*,

ADMINISTRATION MILITAIRE.

Intendance. — MM. Méry, O. ✱, *intendant militaire de la 1re région*, à Lille; Birouste, O. ✱, *intendant militaire du 1er corps d'armée*, à Lille; Saunier, O. ✱, *sous-intendant militaire de 1re cl.*, à Lille; Ligneau, O ✱, *idem*, à Lille; Cardin, ✱ *sous-intendant militaire de 2me classe*, à Lille; Gatineau, ✱, *idem*, à Douai; Gardien, *adjoint de 1re classe*, à Dunkerque; Berger, *idem*, à Cambrai; Bauchond, ✱, *idem*, à Valenciennes; Comert, *idem*, à Maubeuge.

Officiers d'administration des bureaux de l'intendance. — MM. Doffe, *officier d'administration principal*, *à Lille*; *chef des bureaux de l'intendance militaire de la 1re région*; Sauton, *officier d'administration de 1re classe*, *à Lille*; Michelon, *idem*, à Lille; Loth, *officier d'administration de 2e classe*, à Lille; Mèfre, *idem*, à Lille; Sarraute, *adjudant d'administration en 1er*, à Lille; Burette, *idem*, à Lille; Fillieux, *idem*, à Dunkerque; Demailly, *idem*, à Lille; Bertrand, *idem*, à Valenciennes; Maury, *idem*, à Douai, Féron, *adjudant d'administration en second*, à Lille; Bédoas, *idem*, à Lille; Raffaitin, *idem*, à Lille; Monnin, *idem*, à Maubeuge; Noël, *idem*, à Lille; Tenière, *idem*, à Cambrai; Hébert, *idem*, à Lille; Flogny, *idem*, à Lille; Taquet, *idem*, à Lille.

Place de Lille. — Hôpital militaire.

MM. Cuignet, ✱, *médecin principal de 1re classe*; Arnould, ✱, *médecin principal de 1re classe*; Malboux, *médecin-major de 1re classe*; de Merssman, *médecin aide-major de 1re classe*; Richard, *médecin aide-major de 2e classe*; Fournot, *idem*; Chuffart, *idem*; Evesque, *idem*; Benac, *idem*; Arrufat, *pharmacien major de 1re classe*; Garêne, *pharmacien aide-major de 2e classe*; Gilbert, *officier d'administration principal*, *comptable*; Remy, *adjudant d'administration en second*; Adam, *idem*; Lacoste, *idem*.

Place de Valenciennes. — Hôpital militaire.

MM. Breton, *médecin major de* 1re *classe*; Camus, *médecin aide-major de* 2e *classe*; Brenac, *pharmacien major de* 2e *classe*; Mercier, *officier d'administration, comptable de* 2e *classe*; de Bigault de Casanove, *adjudant d'administration en premier*.

Place de Cambrai. — Hôpital militaire.

MM. Malaval, ✻, *médecin major de* 1re *classe*; Eon. *médecin aide-major de* 2e *classe*; Bouillard, *pharmacien principal de* 2e *classe*; Cretin, *officier d'administration, comptable de* 1re *classe*; Capelle, *adjudant d'administration en second*.

Place de Dunkerque. — Hôpital militaire.

MM. Vanmerris, ✻, *médecin major de* 1re *classe*; Raby, *pharmacien major de* 2e *classe*; Schryve, *officier d'administration, comptable de* 2e classe; Delaporte, *adjudant d'administration en second*.

Place de Maubeuge. — Hôpital militaire.

MM. Rouflay, *médecin major de* 1re *classe*; Brault de Bournonville, *médecin aide-major de* 2e *classe*; Bocquet, *pharmacien aide-major de* 1re *classe*; Austant, *officier d'administration, comptable de* 2e *classe*; Maubecq, *adjudant d'administration en second*.

Place de Condé. — Hôpital Militaire.

M. Petitmengin, *adjudant d'administration en premier*.

Subsistances militaires.

MM. Bréard, ✻, *officier d'administration, comptable de* 1re *classe*, à Lille; Bouffard, *idem*, à Douai; Duvignal, *idem*, à Dunkerque; Vendois, *idem*, à Valenciennes; Richet, *officier d'administration, comptable de* 2e *classe*, à Maubeuge; Patez, *idem*, à Cambrai; Decalonne, *adjudant d'administration en premier*, à Lille; Barbot, *idem*, à Lille; Martin, *idem*, à Douai; Godet, *adjudant d'administration en second*, à Lille; Dilhan, *idem*, à Lille; Billon, *idem*, à Lille; Douvry, *idem*, à Valenciennes.

Habillement et Campement.

MM. Richard, ✻, *officier d'administration principal, comptable*, à Lille; Bunoult, *adjudant d'administration en second*, à Lille.

SERVICE DES LITS MILITAIRES.

MM. Pierron, *agent régional du service du 1er corps*, à Lille; Legros, *préposé*, à Lille, Morlens, *idem*, à Cambrai et Bouchain; Contart, *idem*, à Douai; Duflot, *idem*, à Dunkerque; Laffillé, *idem*, à Maubeuge; Meurant, *idem*, à Valenciennes; Fétré, *idem*, à Avesnes; Delarroqua, *idem*, à Bergues; Chalamel, *idem*, à Condé; Lainé, *idem*, à Gravelines; Coudray, *idem*, à Landrecies; Vermez, *idem*, au Quesnoy.

GENDARMERIE.

La compagnie de gendarmerie du Nord fait partie de la 1re légion, dont le chef-lieu a été transféré à Lille le 1er janvier 1870.

M. Pothé, ✻, lieutenant-colonel, chef de légion, à Lille.

M. Langlois, *brigadier, secrétaire du colonel.*

Les officiers de gendarmerie employés dans le département sont :

M. Guillaut, ✻, *chef d'escadron commandant la compagnie*, à Lille; M. Martin, *capitaine trésorier*, à Lille; MM. Rossignol, ✻, *capitaine, commandant la 1re section de l'arrondissement de Lille*; Letourneur, *lieutenant, commandant la 2e section du même arrondissement*, à Roubaix; Orange, *capitaine*, à Dunkerque; Chrétien, *capitaine*, à Valenciennes; Dellys, *capitaine*, à Cambrai; Coutin, ✻, *capitaine*, à Douai; Dubois, *lieutenant*, à Avesnes; Dupré, *sous-lieutenant*, à Hazebrouck; Delaunay, ✻, méd. mre, *maréchal-des-logis, adjoint au trésorier*, à Lille; Bride, méd. mre, *adjudant-sous-officier*, commandant les brigades de Lille.

La compagnie du département du Nord est composée de 75 brigades, dont 34 à cheval et 41 à pied. Ces brigades, fortes de cinq hommes, sont placées dans les localités ci-après désignées :

COMMANDANTS :

	MM.
Une à cheval à Dunkerque. .	Bugnard, *maréchal-des-logis*.
Une à pied, id..	Leclercq, *brigadier*.

	MM.
Une à cheval à Bergues. . . .	Lestienne, *brigadier.*
Une à pied à Bourbourg . . .	Brunel, *idem.*
Une à pied à Gravelines . . .	Malère, *maréchal-des-logis.*
Une à pied à Watten.	Despretz, *brigadier.*
Une à pied à Hondschoote . .	Delplanque, *brigadier.*
Une à pied à Wormhoudt . .	Wauquier, *idem.*
Une à cheval à Hazebrouck.. .	Moulis, *maréchal-des-logis*, méd.
Une id. à Cassel	Deramont, *brigadier.*
Une id. à Bailleul. . . .	Blanckaert, *idem.*
Une à pied à Merville	Poiriez, *maréchal-des-logis*, méd.
Une id. à Steenvoorde. . .	Petit, *brigadier.*
Trois à cheval à Lille	Bride, *adjudant-sous-officier.*
	Gernez, *brigadier.*
	Fiquet, *idem.*
Quatre à pied à Lille..	Aubry, *maréchal-des-logis*, méd.
	Bach, méd. m^re^, *brigadier.*
	Leporcq, *idem.*
	Boutin, *idem.*
Une id. à Halluin . . .	Lefeuvre, *idem.*
Une à cheval à Lannoy. . . .	Lefebvre, *idem.*
Une id. à Seclin	Dartevert, *idem.*
Une id. à Roubaix. . . .	Seguin, *maréchal-des-logis.*
Deux à pied id.	Hisette, *brigadier.*
	Fried, m. m^re^, *idem.*
Une à cheval à Pont-à-Marcq .	Monet, *idem.*
Une id. à Armentières. .	Joyen, *idem.*
Une à pied à Houplines . . .	Blondé, *brigadier.*
Une à cheval à La Bassée. . .	Robbe, *idem.*
Une à pied à Haubourdin. . .	Morbois, *idem.*
Une id. à Cysoing	Topin, *maréchal-des-logis.*
Une à cheval à Tourcoing. . .	Taxil, *idem.* médaillé.
Une à pied à Quesnoy-s.-D . .	Libert, *idem.*
Deux à cheval à Cambrai. . .	Richez, *idem.*
	Wintzinger, *brigadier.*
Une à pied à Carnières. . . .	Pomme, *maréchal-des-logis.*
Une à cheval au Câteau . . .	Ocquemant, *idem.* médaillé.
Une id. à Clary.	Deprey, *brigadier.*
Une id. à Solesmes . . .	Danel, *idem.*
Une id. à Masnières. . .	Viart, *idem.*
Une id. à Busigny. . . .	Lecat, *idem.*
Une id. à Avesnes. . . .	David, *maréchal-des-logis.*
Une à pied id.	Taranne, *brigadier.*
Une id. à Berlaimont . .	Blondeaux, *idem.*
Une id. à Tourcoing. . .	Colliot, *idem.*
Une id. à Hazebrouck.. .	Wambecque, *idem.*

	MM.
Une à cheval à Maubeuge. . .	Delattre, *maréchal-des-logis*
Une à pied à Trélon	Cocquelet, *maréchal-des-logis.*
Une à cheval à Landrecies . .	Deblock , *brigadier.*
Une id. au Quesnoy. . .	Grognot , *brigadier.*
Une id. à Bavai	Géhéniaux, *idem.*
Une à pied à Solre-le-Château .	Baudry, *maréchal-des-logis*
Une id. à Hautmont. . . .	Wuilbert, méd. m^re^, *idem.*
Une id. à Fourmies . . .	Crépelle, *maréchal des logis.*
Une id. à Jeumont	Delache, *idem.*
Deux à cheval à Douai	Delplanque, *m.-d-.log.* ✻ et m.m^re^.
	Corette, *brigadier.*
Une à pied à Douai	Lesaffre, *idem.*
Une à cheval à Orchies. . . .	Decamp , *idem.*
Une à pied à Marchiennes. . .	Kempf, *idem.*
Une à cheval à Aubigny-au-B	Houlliez, *idem.*
Une id. à Valenciennes .	Hus , *mar.-des-logis* médaille.
Une à pied à Valenciennes . .	Ryckebusch, *brigadier.*
Deux id. à Denain	Roussel, *brigadier.*
	Fraillon , m. m^re^, *mar.-des-logis.*
Une à cheval à Bouchain . . .	Gérard, *brigadier.*
Une id. à Condé	Maghermann, *idem.*
Une id. à St-Amand . . .	Chocreaux, m. m^re^, *mar.-d.-l.*
Une à pied à Anzin	Bally, *maréchal des logis.*
Une à pied à Blanc-Misseron. .	Gressier, *idem.*
Une à pied à Hérin	Moirez, *idem.*
Une à pied à Aniches.	Grapoulet, *brigadier.*
Une à pied à Somain	Delcroix, *idem.*
Une à pied à Dorignies	Nachin *idem.*

CANONNIERS SÉDENTAIRES.

Des corps de cette arme existent dans les villes de Lille et de Valenciennes.

LILLE. *Chef de bataillon*, M. Ovigneur ✻.

VALENCIENNES. *Chef de bataillon*, M. Michel, O ✻ *lieutenant-colonel en retraite.*

Aux termes de la loi du 27 juillet 1872 , ces corps sont placés sous les ordres de l'autorité militaire. Les officiers sont nommés par le Ministre de la Guerre et les sous-officiers par le général de division.

Le bataillon de Lille peut avoir un effectif de 1000 hommes ; celui de Valenciennes de 500.

MARINE ET COLONIES.

PREMIER ARRONDISSEMENT MARITIME.

(*Chef lieu : Cherbourg*).

M. Allemand (C. ✵), vice-amiral, commandant en chef, *préfet maritime.*

Sous-arrondissement de Dunkerque.

Le littoral du sous arrondissement de Dunkerque est limité au Nord par la frontière belge, et au Sud, par la ligne de Haut-But (Somme). Il se compose des quartiers maritimes de : Dunkerque, Calais, Boulogne et Saint-Valery-sur-Somme.

Il renferme dix syndicats.

MM. Mancel (O. ✵), commissaire, *chef du service de la marine.* Ballès, sous-commissaire, *chargé des détails administratifs ;* Berteloot, ✵, lieutenant de vaisseau, *directeur des mouvements du port ;* Kerespert, sous-agent du commissariat, *chargé du Bureau central ;* Allemès, écrivain du commissariat au secrétariat; Copillet, commis de 1re classe du commissariat, *au secrétariat du chef de service ;* Langlet, sous-agent du commissariat, *attaché aux détails administratifs ;* Denis, commis de 2e classe, id., idem. ; Cottoen, agent de 2e classe du commissariat, idem; Gourliau, agent-comptable, garde-magasin ; N......, magasinier du corps des comptables, *transbordements des charbons de la marine ;* Martin, distributeur de 1re classe, idem, idem.



INSCRIPTION MARITIME.

Quartier de Dunkerque.

Le littoral du quartier de Dunkerque est limité au Nord par la frontière belge et au Sud par l'extrémité Ouest de la commune d'Oye (Pas-de-Calais).

MM. Lemerle, ✻, commissaire-adjoint, *commissaire de l'inscription maritime;* Ribreu, ✻, sous-agent du commissariat; Hémery, commis de 1re classe, idem.; Vantomme, idem., idem.; Guernier, commis de 2e classe idem.; Duponchel, commis de 3e classe du commissariat; Vanhoutte, idem., écrivain du commissariat.

Syndicat de Dunkerque.

MM. Aubril, syndic de 1re classe; Constans, garde maritime de 1re classe à Dunkerque; Agneray, idem, commune de Rosendael; Vanhille, idem, commune de Zuydcoote; Gens, commune de fort Mardyck.

École d'hydrographie.

M. Vallerey, professeur de 3e classe.

Trésorerie des invalides de la marine.

M. Le Marant de Kerdaniel, trésorier de 1re classe.

Sous-quartier de Gravelines.

MM. Boyn, *sous-commissaire*, *administrateur du sous-quartier*; Bouvier, commis de 3e classe du commissariat.

Syndicat de Gravelines.

MM. Gossart, syndic de 2e classe au Petit fort Philippe; Agniéray, garde maritime de 1re classe au Petit fort Philippe; Coppin, garde maritime de 2e classe, au Grand fort Philippe.

GENDARMERIE MARITIME.

M. Levavasseur, *maréchal-des-logis*, commandant le détachement à Dunkerque.

ORGANISATION FINANCIÈRE.

TRÉSOR PUBLIC.

Trésorier-Payeur-Général du département du Nord, M. le marquis d'Audiffret, O. ✻, à Lille.

Fondé de pouvoirs de M. le Trésorier-Général, M. V. Crouan, ✻,

Caissier principal, M. Robin.

Chef de la comptabilité, M. Clochez.

Chef du service de la recette particulière du chef-lieu M. Trausch.

Chef du service de la dépense, M. Delattre.

Receveurs particuliers des finances dans les arrondissements.

Avesnes. M. Vincens, *receveur des finances* ; M. Lempereur, *caissier, fondé de pouvoirs.*

Cambrai, M. Pontallié, *receveur des finances ;* M. Collardeau, *caissier*, *fondé de pouvoirs*.

Douai, M. Fischer ✻, *receveur des finances ;* M. Fouque, *caissier, fondé de pouvoirs.*

Dunkerque, M. Jacob, O ✻, *receveur des finances ;* M. N....., *fondé de pouvoirs, caissier.*

Hazebrouck, M. Paulmier, *receveur des finances* ; M. Beaulavon., *caissier*, *fondé de pouvoirs*.

Valenciennes, M. Auger ✻ , *receveur des fignances*, M. Iager , *fondé de pouvoirs ;* M. N...., *caissier*.

PERCEPTEURS.

Tableau des circonscriptions de perception

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Constituées conformément à la décision ministérielle du 23 *mai* 1850.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNES composant chaque réunion. Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. NOMS. (1)	NOMS DES TITULAIRES.
4	BERGUES. (2) Armbouts-Cappel Bierne Hoymille	Baude Eugène, en résidence à Bergues.
5	BOLLEZEELE Broxeele Lederzeele Merckeghem Volckerinckhove	Majoux, en résidence à Bergues.
5	BOURBOURG-VILLE Bourbourg-camp. Brouckerque Spycker	Ch. Courdain, en résidence à Bourbourg.
1	DUNKERQUE	Bris,
4	GRAVELINES Craywick St-Georges Loon	Barbier Ernest, en résidence à Gravelines.
3	HONDSCHOOTE Killem Moëres (les)	Bertrand, en résidence à Hondschoote.
4	LOOBERGHE Capellebroucq Dringham St-Pierrebroucq	Flajollet, en résidence à Bourbourg.
5	PETITE-SYNTHE Armbouts-Cappel-Cappel ou seulement Cappel. Mardyck Grande-Synthe St-Pol.	Amiot, en résidence à Dunkerque
5	PITGAM Bissezeele Crochte Eringham Steene	Rahou, en résidence à Pitgam.
4	QUAEDYPRE Socx West-Cappel Wylder	Decroocq. en résidence à Bergues.
4	REXPOEDE Bambecque Oost-Cappel Warhem	Marminia, en résidence Rexpoede.
8	TETEGHEM Coudekerque-Br Coudekerque-Vil. Ghyvelde Leffrinckouke Uxem Rosendaël Zuydcoote	Coffinier, en résidence à Dunkerque.

(1) Le montant des contributions de chaque commune est porté au tableau statistique qui se ouve dans la deuxième partie de l'Annuaire.

(2) La commune qui se trouve en tête de chaque groupe est celle du chef-lieu de perception.

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. — NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.	Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. — NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
5	Watten Holque Millam St-Momelin Wulverdinghe	Breton, en résidence à Watten.	5	Wormhoudt Esquelbecq Herzeele Ledringhem Zeggers-Cappel	Gérard, en résidence à Wormhoudt.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Nombre.	NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.	Nombre.	NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
6	Arnèke Buysscheure Noodpeene Ochtezeele Rubrouck Zermezeele	Artzet, en résidence à Arnèke.	6	Hazebrouck Borre Caëstre Hondeghem Pradelles Strazeele	F. Béhagle, en résidence à Hazebrouck.
2	Bailleul St Jans-Cappel	Poyé, en résidence à Bailleul.	5	Méteren Berthen Flêtre Merris Vieux-Berquin	Vanhoucke, en résidence à Bailleul.
7	Cassel Bavinchove Hardifort Ste-Marie-Cappel Oxelaëre Wemaers-Cappel Zuytpeene	A. Wyts, en résidence à Cassel.	3	Merville Haverskerque Neuf-Berquin	Émile Béhaghel, en résidence à Merville.
7	Ebblinghem Blaringhem Lynde Renescure Sercus Staple Wallon-Cappel	Looten, en résidence à Hazebrouck.	4	Morbecque Boeseghem Steenbecque Thiennes	Barbier, en résidence à Hazebrouck.
2	Estaires La Gorgue	Verhaeghe, en résidence à Estaires.	2	Steenwerck Nieppe	Carré, en résidence à Steenwerck.
5	Eecke Boeschêpe Godewaersvelde Saint-Sylvestre-Cappel Terdeghem	Decool, en résidence à Hazebrouck.	4	Steenvoorde Houtkerque Oudezeele Winnezeele	Bué, en résidence à Steenwoorde.

COMMUNES composant chaque réunion. Nombre.	NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Nombre	Communes composant chaque réunion (noms)	Noms des titulaires
4	Annappes, Ascq, Flers, Forest	Boucher, en résidence à Annappes.
8	Annœullin, Allennes-lez-Marais, Bauvin, Camphin-en-Carembault, Carnin, Chemy, Herrin, Provin	Berton, en résidence à Annœullin.
4	Armentières, Chapelle d'A (la), Erquinghem-Lys, Bois-Grenier	Delerue, en résidence à Armentières.
6	Baisieux, Anstaing, Chéreng, Gruson, Tressin, Willems	Dacquet, en résidence à Baisieux.
5	Bassée (la), Hantay, Illies, Marquillies, Salomé	Rondeau, en résidence à La Bassée.
5	Comines, Deûlémont, Warnêton-Bas, Warnêton-Sud, Wervick-Sud	Pillot, en résidence à Comines.
3	Croix, Wasquehal, Wattrelos	Foutry (O. ✱) en résidence à Roubaix.
7	Cysoing, Bourghelles, Bouvines, Camphin-en-Pévèle, Péronne, Sainghin-en-Mélantois, Wannehain	Dunoyer de Segonzac, en résidence à Cysoing.
6	Ennetières-en-Weppes, Englos, Erquinghem-le-Sec, Escobecques, Maisnil (le), Radinghem	Millon, en résidence à Haubourdin.
6	Fournes, Aubers, Fromelles, Herlies, Sainghin-en-Weppes, Wicres	Gaudo-Paquet, en résidence à Fournes.
5	Halluin, Bousbecques, Roncq, Linselles, Neuville-en-Ferrain	H. Barbare, en résidence à Halluin.
5	Haubourdin, Hallennes-lez-Haubourdin, Lomme, Loos, Sequedin	Blanchard, en résidence à Haubourdin.
4	Houplines, Capinghem, Frelinghien, Prémesque	Theillier, en résidence à Houplines.

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
6	LANNOY Hem Leers Lys Sailly Toufflers	Lélu, en résidence à Lannoy.
	LILLE 1re division	Babeau, r. J.-S.-Peur, 4
	LILLE 2e division	Bommart, r. de Gand, 72
	LILLE 3e division	Chevalier, rue Saint-André, 8.
	LILLE 4e division	Eymard O ✻, d'Antin, 45
1	*Lille extra-muros:*	
7	LILLE (fgrs de Fives et de St-Maurice) Faches Hellemmes Lezennes Madeleine (la) Mons-en-Barœul Ronchin	Renon, en résidence à Lille, rue Inkermann 17.
3	MARCQ-en-BARŒUL Bondues Mouveaux	H. Tacquet, en résidence à Lille, b. de la Liberté 14.
8	MONS-EN-PÉVÈLE Bersée La Neuville Moncheaux Ostricourt Phalempin Thumeries Wahagnies	Dubois, en résidence à Mons-en-Pévèle.
7	PONT-A-MARCQ Attiches Avelin Ennevelin Fretin Mérignies Tourmignies	Hip. Mantoulet, en résidence à Pont-à-Marcq.
4	QUESNOY-SUR-D. Lompret Pérenchies Verlinghem	Charras, ✻, en résidence à Quesnoy.
1	ROUBAIX-EST	Bonnet, rue de la Promenade.
1	ROUBAIX-OUEST	Rigodit. O. ✻ rue Nationale.
4	SAINT-ANDRÉ Lambersart Marquette Wambrechies	Villemant, ✻ en résidence à Lille, r. Nationale 223
5	SANTES Beaucamps Emmerin Ligny Wavrin	Deman, en résidence à Haubourdin.
3	SECLIN Gondecourt Houplin	Lecointre de Beauvais, en résidence à Seclin.
7	TEMPLEUVE Bachy Cappelle Cobrieux Genech Louvil Mouchin	Bécard. en résidence à Templeuve.
1	TOURCOING	Dissard à Tourcoing.
5	WATTIGNIES Lesquin Noyelles Templemars Vendeville	Ricard. en résidence à Wattignies.

COMMUNES composant chaque réunion. Nombre.	NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.	COMMUNES composant chaque réunion. Nombre.	NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Nombre.	Communes	Noms des titulaires
9	ABANCOURT, Blécourt, Aubencheul-au-Bac, Cuvillers, Bantigny, Fressies, Hem-Lenglet, Paillencourt, Sancourt	Sandubray, en résidence à Cambrai.
6	AVESNES-LEZ-AUB., Quiévy, Rieux, Saint-Aubert, Saint-Hilaire, Villers-en-Cauchies	Courcier, en résidence à Avesnes-lez-Aubert.
5	BEAUVOIS, Béthencourt, Bévillers, Boussières, Fontaine-au-Pire	Cornez, en résidence à Beauvois.
1	CAMBRAI	Delabrousse.
5	ESTOURMEL, Catteniéres, Carnières, Séranvillers, Wambaix	Vanackère, en résidence à Cambrai.
5	CATEAU (LE), Montay, Saint-Benin, Saint-Souplet, Pommereuil	Ch. Chenin, en résidence au Cateau.
5	CATILLON, Basuel, La Groise, Mazinghien, Ors	Derquenne, en résidence à Catillon.
6	CAUROIR, Awoingt, Cagnoncles, Forenville, Naves, Niergnies	Bildstein, en résidence à Cambrai.
5	CLARY, Bertry, Busigny, Marest, Montigny	Cornuau, en résidence à Clary.
7	GOUZEAUCOURT, Banteux, Bantouzelle, Gonnelieu, Honnecourt, Villers-Guislain, Villers-Plouich	Lopin, en résidence à Gouzeaucourt.
5	HAUSSY, Montrecourt, Saulzoir, Saint-Waast, Vertain	Planchenault, en résidence à Haussy.
7	IWUY, Escaudœuvres, Estrun, Eswars, Ramillies, Thun-Lévêque, Thun-St-Martin	Mallet de Chauny en résidence à Cambrai.
6	LIGNY, Audencourt, Caudry, Caullery, Esnes, Haucourt	Reignier, en résidence à Ligny.

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
7	MASNIÈRES Crèvecœur Flesquières Lesdain Marcoing Ribecourt Rumilly	Bécart, en résidence à Masnières.
6	MŒUVRES Anneux Boursies Cantaing Doignies Noyelles-sur-l'Escaut	Hermand, en résidence à Fontaine N.-D.
8	NEUVILLE-St-REMY Fontaine-N.-D. Haynecourt Morenchies Proville Raillencourt Sailly Tilloy	Demeyer, en résidence à Cambrai.
6	SOLESMES Beaurain Briastre Saint-Python Romeries Viesly	Lespine, en résidence à Solesmes.
7	INCHY Beaumont Honnechy Troisvilles Maurois Neuvilly Reumont	V. Delannoy. en résidence à Inchy.
6	Vendegies-sur-Ecaillon Bermerain Capelle Escarmain Saint-Martin Sommaing.	Dewalle. en résidence à Vendegies-sur-Ecaillon
6	WALINCOURT Dehéries Elincourt Malincourt Selvigny Villers-Outréaux	Frilet de Chateauneuf. en résidence à Walincourt.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
7	AVESNES AVESNELLES Bas-Lieu Dompierre Flanmont-Waudrechies Haut-Lieu Saint-Hilaire	Vanamandel, en résidence à Avesnes.
7	BAVAI Audignies Houdain Honhergies Louvignies-Bavai Mecquignies Obies	H. Alavoine. en résidence à Bavai.

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.	Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
8	BEAUFORT Damousies Eclaibes Ferrière-la-Petite Limont-Fontaine Obrechies Saint-Remy-Mal-Bâti Wattignies	Giovanelli, en résidence à Beaufort.	8	ENGLEFONTAINE Hecq Locquignol Neuville Poix Raucourt Salesches Vendegies-au-Bois	Royaux. en résidence à Englefontaine.
8	BERLAIMONT Aulnoye Aymeries Leval Monceau-St-Waast Noyelles Saint-Remy-Chaussée Sassegnies	F. Domas, en résidence à Berlaimont.	6	EPPE-SAUVAGE Baives Liessies Moustier Wallers Willies	Choquet, en résidence à Eppe-Sauvage.
			3	ETRŒUNGT Floyon Larouillies	Marchant, en résidence à Etrœungt.
6	CARTIGNIES Beaurepaire Boulogne Fayt-le-Grand Fayt-le-Petit Marbaix	Jeanjean. en résidence à Cartignies.	4	FOURMIES Anor Féron Wignehies	Cadou, en résidence à Fourmies.
5	COUSOLRE Aibes Berelles Bousignies Estrud	Bacquet, en résidence à Cousolre.	7	GOMMEGNIES Bry Eth Frasnoy Preux-au-Sart Wargnies-le-G. Wargnies-le-Pet.	Herbecq, en résidence à Gommegnies.
5	DOURLERS Beugnies Floursies Saint-Aubin Semousies	Vandevoir, en résidence à Dourlers.	7	JEUMONT Cerfontaine Colleret Marpent Quiévelon Recquignies Rousies	Varlet. en résidence à Jeumont.

COMMUNES composant chaque réunion. — Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. — NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
4	LA LONGUEVILLE Feignies Neuf-Mesnil Taisnières-s.-Hon	Vasse Joseph, en résidence à La Longueville
7	LANDRECIES Bousies Croix Fontaine-au-Bois Forest Preux-au-Bois Robersart	Cugnon d'Alincourt, en résidence à Landrecies.
7	LE QUESNOY Baudegnies Ghissignies Jolimetz Louvignies-Quesnoy Potelle Villereau	Stocquelet en résidence à Le Quesnoy.
4	MAROILLES Favril Prisches Taisnières-en-Thiérache	Ch.-H. Passage. en résidence à Maroilles.
6	MAUBEUGE Assevent Boussois Ferrière-la-Grande Hautmont Louvroil	Meunier, en résidence à Maubeuge.
6	PONT-SUR-SAMBRE Bachant Boussières Ecuelin Hargnies Vieux-Mesnil	Armand Demasur en résidence à Pont-s.-Sambre
5	SAINS Felleries Ramousies Semeries Rainsars	P. Prestat, en résidence à Sains.
7	SAINT-VAAST Amfroipret Bellignies Bermeries Bettrechies Flamengrie (la) Gussignies	Huet de Guerville en résidence à Bavay.
10	SOLRE-LE-CHATEAU Beaurieux Choisies Clerfayts Dimechaux Dimont Eccles Lez-Fontaines Sars-Poteries Solrinnes	Coppens, en résidence à Solre-le-Chateau.
3	TRÉLON Glageon Ohain	Ségard en résidence à Trélon.
6	VILLERS-POL Jenlain Maresches Orsinval Ruesnes Sepmeries	Druart, en résidence à Le Quesnoy.
7	VILLERS-SIRE-NIC. Bersillies Bettignies Elesmes Gognies-Chauss. Mairieux Vieux-Rengt	Louchet, en résidence à Maubeuge.

COMMUNES composant chaque réunion. Nombre.	NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.	COMMUNES composant chaque réunion. Nombre.	NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Nombre	Noms	Titulaires	Nombre	Noms	Titulaires
7	ARLEUX Gœulzin Cantin Estrées Lécluse Hamel Brunémont	Barbarin en résidence à Arleux.	5	MARCHIENNES-V. Alnes Bouvignies Tilloy Wandignies	Mouy en résidence à Marchiennes
8	BUGNICOURT Erchin Villers-au-Tertre Monchecourt Fressin Marcq Aubigny-au-Bac Féchain	Deroubaix, en résidence à Bugnicourt.	4	ORCHIES. Auchy Coutiches Faumont	Fourmentin, en résidence à Orchies.
7	CUINCY Auby Flers Lauwin-Planque Esquerchin Courchelettes. Lambres	Dehorter, en résidence à Douai.	5	PECQUENCOURT Bruille Marchiennes-Campagne Rieulay Vred	Mantoulet en résidence à Pecquencourt.
	DOUAI	N.......	6	RACHES Anhiers Flines Lallaing Raimbeaucourt Roost-Warendin	Bourgois en résidence à Douai.
5	LANDAS Aix Beuvry Nomain Saméon	Lacoste, en résidence à Orchies.	6	SIN Dechy Férin Guesnain Roucourt Waziers	Delclève, en résidence à Douai.
7	ANICHE Auberchicourt Ecaillon Lewarde Loffre Masny Montigny	Juneau en résidence à Aniche.	5	SOMAIN Erre Fenain Hornaing Villers-Campeau	Ch. Rennuit, en résidence à Somain.

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
	ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.	
7	ANZIN Aubry Bellaing Beuvrages Bruay Saint-Saulve Wallers,	Perrot en résidence à Anzin.
7	BOUCHAIN Emerchicourt Hordain Marquette Mastaing Wasnes-au-Bac Wavrechain-sous-Faulx	Baude, en résidence à Bouchain.
5	CONDÉ Hergnies Saint Aybert Thivencelles Vieux-Condé	Rennuit, en résidence à Condé.
7	DENAIN Abscon Escaudain Haveluy Hélesmes Rœulx Wavrechain-sous-Denain	Pinot, en résidence à Denain.
7	DOUCHY Avesnes-le-Sec Haspres Lieu-St-Amand Lourches Neuville Noyelles	Ch. Morel, en résidence à Bouchain.
7	FAMARS Artres Aulnoy Maing Monchaux Querenaing Verchain-Maugré	Erhard, en résidence à Famars.
5	FRESNES Crespin Escaupont Odomez Vicq	Fouquet, en résidence à Condé.
6	LECELLES Maulde Nivelles Rumegies Rosult Thun	Demarcy, en résidence à Saint-Amand.
5	MARLY Curgies Préseau Saultain Sebourg	Bouguier, en résidence à Valenciennes
5	ONNAING Etrœux Quaroube Quiévrechain Rombies	Loze, en résidence à Valenciennes.
7	RAISMES Bruille-Saint-Amand Château-l'Abbaye Flines-lez-Mortagne Hasnon Mortagne Petite forêt de Raismes	Béhague, en résidence à Saint-Amand.
7	ROUVIGNIES Haulchin Hérin Oisy Prouvy Thiant Trith-Saint-Léger	Muller, en résidence à Valenciennes.
5	SAINT-AMAND Bousignies Brillon Millonfosse Sars-et-Rosières	Vasseur, en résidence à Saint-Amand.
1	VALENCIENNES	Struch, rue St-Géry, 87

PERCEPTEURS SURNUMÉRAIRES. — MM. Coillet, Bronsart, Vermersch, Lefèvre, Dordin et Suret.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

La direction des contributions directes est chargée de la conservation des plans cadastraux et des matrices cadastrales de toutes les communes du département, dont les minutes sont déposées dans ses bureaux. — Sur la demande qui en est faite au Directeur par les intéressés, elle délivre des copies ou extraits certifiés de ces plans et matrices aux propriétaires, officiers ministériels et chefs de service ou d'administration qui en ont besoin. Son personnel est composé ainsi qu'il suit :

Directeur général, M. Coppens d'Honschoote, à Paris.

Directeur, M. Boulart, ✻, 28, rue du Pont-Neuf, à Lille.

Inspecteur-premier commis, M. Baylet, à Lille.

Inspecteurs, MM. Renard, rue André, 31, et Mote, rue Masséna, 25, à Lille.

Contrôleurs : (1).

M. Vignon, à Dunkerque, perceptions de Dunkerque, Teteghem et Petite-Synthe

M. Ruelle, à Dunkerque, perceptions de Gravelines, Bergues, Pitgam, Quaedypres, Hondschoote, Rexpoede, Bourbourg, Looberghe, Watten et Bollezeele.

M. Cadart, à Hazebrouck, perceptions de Wormhoudt, Hazebrouck, Borre, Ebblinghem, Arnèke, Cassel, Steenvoorde et Eecke.

M. Hermant, à Hazebrouck, perceptions de Bailleul, Estaires, Merville, Méteren et Morbecque.

M. Vermersch, à Armentières, perceptions d'Armentières, Houplines, Comines et Quesnoy-sur-Deûle.

M. Gayet, à Tourcoing, ville de Tourcoing, communes de Roncq Neuville-en-Ferrain.

M. Painblan, à Roubaix, perceptions de Roubaix.-Ouest et de Croix

M. Bertrand, à Roubaix, perceptions de Roubaix-Est et de Lannoy.

(1) Nous indiquons à la suite du nom des contrôleurs la circonscription du contrôle.

M. Desté, à Lille, perceptions de Marcq-en-Barœul, Wattignies et Lille extrà muros moins Fives, communes d'Halluin, Bousbecques et Linselles.

M. Touzard, à Lille, 2e perception de Lille, sections de Fives et de Moulins-Lille.

M. Leib, à Lille, 1re et 3e perceptions de Lille.

M. Lessens, à Lille, sections de Wazemmes et d'Esquermes.

M. de Magnienville, à Lille, perceptions de Saint-André Haubourdin, Santes, Ennetières-en-Weppes, La Bassée et Fournes.

M. Catteau, à Lille, perceptions de Seclin, Annœullin, Cysoing, Templeuve, Annappes, Baisieux et Pont-à-Marcq.

M. Nollet, , à Douai, perceptions de Mons-en-Pévèle, Orchies, Landas. Marchiennes, Lewarde, Pecquencourt et Somain.

M. Leleu, à Douai, perceptions de Douai, Cuincy, Sin-le-Noble, et Raches.

M. Compas, à Cambrai, perceptions de Bugnicourt, Arleux, Carnières, Beauvois, Abancourt, Iwuy, Cauroir et Ligny.

M. Jacquemin, à Cambrai, perceptions de Cambrai, Neuville-St-Rémy, Gouzeaucourt, Masnières et Mœuvres.

M. Virally, au Câteau, perceptions de Le Câteau, Câtillon, Troisvilles, Clary et Walincourt.

M. Leclercq, à Cambrai, perceptions de Solesmes, Haussy, Avesnes-lez-Aubert, Vendegies sur-Ecaillon et Douchy.

M. Dhé, à Valenciennes, perceptions de Denain, Rouvignies, Bouchain et Onnaing.

M. Capet, à Valenciennes, perceptions de Valenciennes et d'Anzin.

M. André, à Valenciennes, perceptions de St-Amand, Lecelles, Raismes, Condé et Fresnes.

M. Cloquet, au Quesnoy, perceptions de Le Quesnoy, Famars, Marly, Englefontaine, Gommegnies, Villerspol, St-Waast et Bavai.

M. d'Hôtel, à Maubeuge, perceptions de Maubeuge, Jeumont, Villers-sire-Nicole, Cousolre et La Longueville.

M. Patoureaux, à Avesnes, perceptions de Landrecies, Maroilles, Berlaimont, Pont-sur-Sambre, Dourlers, Solre-le-Château, Beaufort, Cartignies et Etrœungt.

M. Blanchot, à Avesnes, perceptions de Sains, Avesnes, Avesnelles, Trélon, Eppe-Sauvage et Fourmies.

CADASTRE.

M. Imbert, *géomètre en chef*, rue Colbert, 150, à Lille.

Géomètres de 1re. classe. MM. Durand, Raviard, Guillon, Lefebvre, Couteaux G., Couteaux Florimond, Harlez, Dégeorges.

ENREGISTREMENT, DOMAINES ET TIMBRE.

L'administration de l'enregistrement et des domaines est la plus ancienne des régies financières. Son origine remonte à plusieurs siècles. Elle est importante, non pas seulement par l'abondance de ses produits, mais encore par les nombreux services qu'elle rend à la société. Elle fut reconstituée sur de nouvelles bases par la loi du 27 mai 1791.

Directeur général, M. Leclerc, rue de Rivoli, 192. à Paris.

La direction du Nord est la première après celle de Paris ; elle produit annuellement plus de 25 millions ; son personnel est composé ainsi qu'il suit :

Directeur, M. Presseq, ✻, à Lille. — *Rédacteur de la direction* : MM. Taché, *vérificateur*, Delacourt, *contrôleur*. — *Inspecteurs*, MM. Maleprade et Lambert, à Lille. — *Sous-inspecteurs*, MM. Declercq, Jombart et Malignon, à Lille ; M. Favière à Dunkerque. — *Vérificateurs*, MM. Fravaton, à Avesnes ; Lacoste, à Valenciennes ; Hémery, à Douai ; N..., à Cambrai ; Frère à Hazebrouck. = *Receveurs-contrôleurs*, MM. Dubut, Rolland, Delpire, à Lille. — *Receveur du timbre extraordinaire*, M. de Clément du Mez, à la direction. — *Garde-magasin*, *contrôleur du timbre*, M. Servière.

Nota. Chaque receveur est chargé de toutes les parties dans les bureaux où la division du service n'est pas indiquée.

Il existe à Lille, indépendamment des six bureaux d'enregistrement et de successions chargés de vendre du papier timbré, dix-huit débits spéciaux de timbres, ouverts à toute heure, savoir : Grand'Place, N° 58 : Grand'Place, N° 14 ; rue de Paris, 89; rue des Tanneurs, N° 1 ; rue Royale, N° 45 ; rue de la Barre, N° 108 ; rue Notre-Dame, N° 198 ; boulevard Montebello ; place des Reigneaux, N° 18 ; place des Quatre-Chemins, N° 1 ; rue des Chats-Bossus, N° 19 ; rue Esquermoise, N° 28 ; rue d'Arras, N° 56 ; rue Nationale, N° 153 ; rue de Douai, N° 47, rue du Metz, 7 ; rue des Prêtres, 40 ; boulevard de la Liberté, 117.

Nota. Il y a en outre dans le département 90 débitants de tabacs chargés de la vente du papier timbré.

BUREAUX DES RECEVEURS DU DÉPARTEMENT.

Arrondissement de Dunkerque.—Bergues, M. Simon; Bourbourg, M. Nottelet; Dunkerque, enregistrement, M. Pitet; domaines et actes judiciaires, M. Moizan ; hypothèque s, M. Gissalhac; Gravelines, M. Valmier ; Hondschoote, M. Vieux-Vincent; Wormhoudt, M. Bissonnet.

Arrondissement d'Hazebrouck.—Bailleul, M. Montbrun; Cassel, M. Bonnière; Hazebrouck, enregistrement et domaines, M. Ackein; hypothèques, M. Guillaumin; Merville, M. Blotin ; Steenvoorde, M. Latrasss.

Arrondissement de Lille. — Armentières, M. Lelièvre ; Cysoing, M. Blanc; Haubourdin, M. Tantelier; La Bassée, M. Stoffaes, Lannoy, M. Mathellon ; Lille, enregistrement et timbre, M. Mahieu ; successions, baux et locations verbales ; 1er bureau, M. Deschamps, 2e bureau, M. Brasseur; 3e bureau, M. Bertrand; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Rovel; actes d'huissiers et timbre, M. Sugier; hypothèques, M. Taché, Pont-à-Marcq, M. Leullier; Quesnoy-sur-Deûle, M. Poirson ; Roubaix, actes civils, M. Caumartin ; successions, M. Barbier; actes judiciaires, M. Grimpret; Seclin, M. Meline; Tourcoing, MM. Basuyau, Ravisé.

Arrondissement de Cambrai. — Cambrai, enregistrement et timbre, M. Théry; actes judiciaires, domaines et timbre, M. Deloffre; hypothèques, M. Froussard; Carnières, M. Wallart, Clary, M. Picard; Le Câteau, M. Pottier; Marcoing, M. Arsac; Solesmes, M. Désir.

Arrondissement d'Avesnes.—Avesnes, enregistrement, M. Lenglet; domaines et timbre, M. Rouyer; hypothèques, M. Beghin; Bavai, M. Pasquet; Berlaimont, M. Piérard ; Landrecies, M. Colinet ; Le Quesnoy, M. Gauthier ; Maubeuge, M. Hermary; Solre-le-Château, M. Wavrin; Trélon, M. Perrin.

Arrondissement de Douai. — Arleux, M. Henry ; Douai, enregistrement et timbre, M. Théry ; successions, baux et locations verbales, M. Capuron; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Lallement ; hypothèques, M. Desmarets ; Marchiennes, M. Prolhiac ; Orchies, M. Potel.

Arrondissement de Valenciennes. — Bouchain, M. Ribault; Condé, M. Lecompte; Saint-Amand (pour les deux cantons), M. Chamvoux; Valenciennes, enregistrement et timbre, M. Gaudard; successions, baux et locations verbales, M. Heurteux; domaine, timbre et actes judiciaires, M. Macrez; hypothèques, M. Willaume.

DOUANES.

DIRECTION GÉNÉRALE.

E. Ambaud, C. ✻, Conseiller d'État, *Directeur général, au Ministère des Finances.*

DIRECTION DE LILLE

Directeur : M. Duserech, 24, rue Marais.

Bureaux de la direction, 24 *bis*, rue Marais. — *Pemier commis*, M. Vautier ; 2e *commis*. M. Raverdy ; 3e *commis*, M. Herbecq ; *commis attachés*, MM. Largé, Lenglet et Vermersch, *commis expéditionaire*, M. Derveaux.

Inspecteurs : MM. Brajeux, *Inspecteur principal à Lille, commandant le* 2e *bataillon des douanes* ; Petit, *Inspecteur sédentaire à Lille* ; Paulinier, *Inspecteur à Armentières* ; de Fenardent, *à Orchies.*

Sous-inspecteurs : MM. N... *à Lille* ; Deligny *à Tourcoing* ; Vautier, *à Baisieux.*

SERVICE SEDENTAIRE.

PRINCIPALITÉ DE LILLE. — *Receveur principal*, M. Danican Philidor ; *contrôleur*, M. Deman ; *vérificateurs*, MM. Sinsoilliez, Dru, Gorsas, Lecomte, Netter, Desmazières, Minon, Cousso, et Vercoutre, *commis-principaux*, MM. Dugard, Basset, Platelle, Champagne, Demasur, et Pagard ; *commis*, MM. Gréterin, Lemattre, Wacougne et Lobé ; *garde-magasin*, M. Defives. *Entrepôt réel* : M. Duhem, *contrôleur* ; M. Cordier, *garde-magasin.*

HALLUIN, *receveur*, M. Leleu ; *vérificateurs*, MM. Framezelle et Bouvier ; *commis*, Delahaye et Laurent. — RISCONTOUT, *receveur*, M. Choffat. — LA MARLIÈRE, *receveur*, M. Courtois. — LE TOUQUET, *receveur*, M. Pharisien. — TOURCOING, *receveur*. M. Blanc ; *vérificateurs*, MM. Delemotte, Charreyron et Colas ; *commis*, Henrion et Réveillon. — ROUBAIX, *receveur*, M. Le François ; *vérificateurs*, MM. Sailly et Laplace ; *commis principaux* M. Cousin et N.......

— WATTRELOS, *receveur*, M. Capelier ; *commis*, N.... — LEERS, *receveur*, M. Dallenne ; *commis*, M. Caruel. — TOUFFLERS, *receveur* M. N.... ; *commis*, M. Hubrecht. — BAISIEUX, *station*, *receveur*, M. Chellonneix ; *vérificateurs*, MM. Tancrez et Arnouts ; *commis*, M. Jutelet. — BAISIEUX, *route*, *receveur*, M. Thomas. — MARCQ-EN-BARŒUL, *receveur*, M. Paillard. — MONS-EN-BARŒUL, *receveur*, M. N.... — FIVES, *receveur*, M. Dernaucourt. — SAINT-ANDRÉ, *receveur*, M. Roussel. — ENTREPÔT RÉEL DE DOUAI, *contrôleur-receveur*, M. Dorigny; *vérificateurs*, MM. Briez et Hibou; *garde-magasin*, M. Quéva. — LOOS, (*fabrique de soude*), *commis principal*, M. Philippe ; *commis*, MM. Anciaux, Riquier et Werquin. — LA MADELEINE, (*fabrique de soude*), *commis-principal*, M. Verny ; *commis*, MM. Derégnaucourt, Gauthier et Lebreton. — *Entrepôt réel de Wattrelos*, *annexe de l'entrepôt de Lille pour les pétroles*), *vérificateur*, M. Evrard.

PRINCIPALITÉ D'ARMENTIÈRES. — *Receveur principal*, M. Sapin, *vérificateur*, M. André ; *commis*, MM. Glénisson et Belgueule. — SEAU, *receveur*, M. N...... — PONT-DE-NIEPPE, *receveur*, M. N... — HOUPLINES, M. Vieillard. — HOUPLINES (gare), M. Ruel. — BIZET, M. Ogée. — PONT-ROUGE, M. Dequeker. — DEULÉMONT, M. Blondel ; *commis*, M. Castel. — PONT-DE-WARNETON M. N.... — COMINES, M. Lelong ; *vérificateur*, M. Maljean ; *commis*, M. N...... — WERWICQ, M. Billiet ; *commis*, M. Guilain. — STEENWERCK, M. Hennebelle. — RUE DE LA LYS, M. Magnier. — WEZ-MACQUART, M. Dupagny. — QUESNOY-SUR-DEÛLE, M. Couty.

PRINCIPALITÉ D'ORCHIES. — *Receveur principal*, M. Dalverny ; *commis principaux de 2e classe*, MM. Vernez et Mortier. — WANNEHAIN, *receveur*, M. Chiriaux. — MONCHIN, *receveur*, M. N... ; *commis*, M. Gosselin. — PONT-A-MARCQ, M. N.... — CYSOING, M. Lefebvre. — ANICHE, (*Fabrique de soude*), *commis principal*, M. Jourdan ; *commis*, MM. Emal, Derambure et Bacquart.

SERVICE ACTIF.

CAPITAINERIE D'ARMENTIÈRES ; MM. Guéricy, *capitaine*, à Armentières; Drouart, *lieutenant*, à Nieppe; Leprêtre, *id*, à Houplines.

Cette capitainerie comprend les brigades de Seau, Nieppe, Pont-de-Nieppe, Steenwerck, Armentières, Houplines, Chapelle-d'Armentières, Frelinghien.

CAPITAINERIE DE COMINES. — MM. Fontaine, capitaine, à Comines ; Huot, *lieutenant*, à Werwicq ; Louvet, *idem*, à Deûlémont.

Cette capitainerie comprend les brigades de Pont-Rouge, Deûlémont, Pont-de-Warneton, Comines, Werwicq, Bousbecques, Linselles et Quesnoy-sur-Deûle.

CAPITAINERIE DE RUE DE LA LYS. — MM. Tap, *capitaine*, à Rue de la Lys ; Béjannin, *lieutenant*, à Wez-Macquart; Darras, *idem*, à Sailly.

Cette capitainerie comprend les brigades de Verriers, Croix-de-Boc, Rue de la Lys, Estaires, Sailly, Chapelle-Grenier, l'Armée, Wez-Macquart et Pérenchies.

CAPITAINERIE DE TOURCOING. MM. Dardenne, *capitaine* à Tourcoing ; Lemaire, *lieutenant*, à Tourcoing (ville) ; Keilling, *lieutenant*, à Tourcoing (station); Humbert, *lieutenant*, à Roncq ; Gilotin, *lieutenant*, à Roubaix.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Halluin, Neuville, Roncq, Riscontout, La Marlière, Le Touquet, Tourcoing (ville), Tourcoing (station), Lamartinoire, Wattrelos, Grimonpont, Roubaix (ville) et Roubaix (station).

CAPITAINERIE DE CHÉRENG. — MM. Joly, *capitaine*, à Chéreng; D'Estrée, *lieutenant*, à Lannoy, Eissendeck, *lieutenant*, à Baisieux (route).

Cette capitainerie comprend les brigades de Leers Toufflers Lannoy, Sailly, Chéreng, Willems, Camphin, Baisieux-route, Baisieux-Station.

CAPITAINERIE DE LILLE. MM. Duval, *capitaine*, à Lille ; Lannoy, *lieutenant*, à Marcq-en-Barœul ; Maguiès, *lieutenant*, à Fives.

Cette capitainerie comprend les brigades de Lambersart, de Marcq-en-Barœul, Saint-André, Lille, Mons-en-Barœul, Fives et Lezennes.

CAPITAINERIE DE GENECH. — MM. Delemotte, *capitaine*, Genech ; Carpentier, *lieutenant*, à Cysoing; Coquelet, *lieutenant*, à Mouchin.

Cette capitainerie comprend les brigades de Wannehain, Bachy, Cysoing, Genech, Mouchin, et Nomain.

CAPITAINERIE DE FRETIN. — MM. Davesnes, *capitaine*, à Fretin ; Maret, *lieutenant*, à Péronne.

Cette capitainerie comprend les brigades de Sainghin, Péronne Lesquin, Templeuve, Pont-à-Marcq et Fretin

CAPITAINERIE D'ORCHIES. — MM. Sant, *capitaine*, à Orchies; Rolin, *lieutenant*, à Auchy; Maillet, *lieutenant*, à Beuvry,

Cette capitainerie comprend la brigade d'Auchy, Le Bar, Capelle, Orchies, Beuvry, Coutiches et rue Jacques Varlet.

DIRECTION DES DOUANES DE DUNKERQUE.

M. Cornille ✻, *directeur*.

Bureau de la direction. — MM. Piérens, *premier commis*, Rincheval, *second idem*; Flament, 3e *commis*; Duval et Florent; *commis attachés*; Colombier, *commis expéditionnaire*.

INSPECTION DE DUNKERQUE.

MM. Déborde, *inspecteur divisionnaire*; Docteur, *inspecteur sédentaire*.

Service des bureaux. — PRINCIPALITÉ DE DUNKERQUE. — M. Astier, ✻, *receveur principal*.

MM. Chardot, *sous-inspecteur*; Godart, *idem*.

Contrôleurs, MM. Évrard, Leclercq, Courtois et Tortel (Henri).

Vérificateurs, MM. Maillard, Quelin, Angois, Tortel (Édouard), Cardock, Sauguet, de Cairon, Herbart, Salemon, Fauvel et Vanheeger.

Commis principaux, MM. Doué, Caron, De Baecque, Collet, Bossaert, Degraeve, Jumel et Winnaert Louis.

Commis, MM. Lemattre, Jannin, Duterte, Tillier, Le Pendu, Letourneur et Sauvage.

Surnuméraires, MM. Bacqueroot et Millon.

Gardes magasins, MM. Hyver et Demersseman.

Receveurs particuliers de la principalité de Dunkerque.

Gravelines, MM. Malingre (François), *receveur*; Le Pivain, *commis principal*.

Ghyvelde, (route), M. Danctoville, *receveur*.

Ghyvelde, (station), MM. Muchery, *receveur*; Leroy, *commis.*
Labrouskstraete, M. Watbled, *receveur.*
Oost-Cappel, M. Choquet, *receveur.*
Hondschoote, M. Longueval, *receveur.*
Bergues, M. Tesmoingt, *receveur.*
Wormhoudt, M. Pruvot, *receveur.*

Service actif. — CAPITAINERIE DE DUNKERQUE. — MM. Sauvage, *capitaine*, à Dunkerque; Fichaux, Lenoir et Bulteel, *lieutenants*, à Dunkerque; M. Couture, *lieutenant*, à Loon.

Cette capitainerie comprend les brigades de Fort-Philippe, Gravelines, Loon, le Clipon, Mardyck, Dunkerque et Tente-Verte.

CAPITAINERIE D'HONDSCHOOTE. — MM. Morin, *capitaine*, à Hondschoote; Bimon, *lieutenant*, à Ghyvelde; Bordret, *idem*, à l'Étoile; Letorey, *idem*, à Rexpoëde.

Cette capitainerie comprend les brigades de Ghyvelde, Moerkerque, Labroukstrate, l'Étoile, Killemlinde, Oost-Cappel, Locrustraete et Rexpoëde.

CAPITAINERIE DE BERGUES. — MM. Réveillon, *capitaine*, à Bergues, Lecerclé, *lieutenant*, à Warhem, Coulombel, *lieutenant*, à Wormhout.

Cette capitainerie comprend les brigades de Téteghem, Warhem, Bergues, Bissaert, Wormhout, Rosendael et Esquelbecq.

INSPECTION D'HAZEBROUCK.

M. de Saint-Quentin, *inspecteur.*

Service des bureaux. — PRINCIPALITÉ D'HAZEBROUCK. — MM. Pichôir, *receveur principal*; Winnaert (Henri), et Hecquet *commis.*

Bureaux particuliers.

Houtkerque, M. Winckel, *receveur.*
Steenvoorde, M. Dessinguez, *receveur.*
Godewaersvelde, MM. Maniez, *idem*; Salé, *commis.*

Boëschepe, M. Banckaert, *receveur.*

Bailleul, MM. Sindley, *idem* ; Darcourt, *commis.*

La Cornette, M. Damatte, *receveur.*

L'Hazewinde, M. Dehaeck, *receveur.*

Outtersteene, M. Pétel, *idem.*

Schaexhen, M. Vermeulen, *idem.*

Service actif. — CAPITAINERIE DE STEENVOORDE. — MM. Leys, *capitaine*, à Steenvoorde; Mazier, *lieutenant*, à Houtkerque; Delaval, *lieutenant*, à Godewaersvelde.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Houtkerque, Winnezeele, Steenvoorde et Godewaersvelde.

CAPITAINERIE DE BAILLEUL.—MM. Liebaert, *capitaine*, à Bailleul, Lemoine; *lieutenant*, à Berthen; Barbier, *lieutenant*, à Bailleul.

Cette capitainerie comprend les brigades du Mont-des-Cats Berthen, Schaexhen, Outtersteene, Bailleul et Nouveau-Monde.

CAPITAINERIE D'HAZEBROUCK. — MM. Pocholle, *capitaine*, à Hazebrouck; Lemaitre, *lieutenant*, à Strazèele; Bailly, *lieutenant*, à Lacornette.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Hardifort, Lacornette, L'Hazewinde, Bavinchove, Hazebrouck, Caestre, Strazèele et Vieux-Berquin.

DIRECTION DES DOUANES DE VALENCIENNES.

M. Favry, ✻, *directeur.*

Bureaux de la direction. — MM. Strub, premier commis de direction; Lécuyer, deuxième commis de direction; Moucheront, troisième commis de direction; MM. Petit, Gaillard, Lernould et Guilbart, *commis attachés*; M. Froissard, *commis expéditionnaire.*

Service administratif.

INSPECTION DE VALENCIENNES.

Cette inspection comprend deux principalités dont le chef lieu est à Condé et à Valenciennes.

Inspecteur, M. Planet.

PRINCIPALITÉ DE CONDÉ. — MM. Ponchau *receveur principal*, à Condé; N...., *sous-inspecteur*, idem; Lebrun, Ruffin et Jeanssen, *vérificateurs de 1re classe*; Danne et Roulin, *commis principaux de 2e classe*; Mathieu, *commis*.

Mortagne, M. Bocquillet, *receveur*; Huart, *vérificateur de 2e classe*; Marchand, *commis*. — Hergnies. M. Audin, *receveur*. — Vieux-Condé (route), M. Deschamps, *receveur*. — Vieux-Condé (gare), MM. Lefebvre, *receveur*; Maillard, *vérificateur de 1re classe*; Beuzard, *commis principal de 1re classe*. — Le Coq, MM. Paravicini, *receveur*; Daresne, *commis*.

Rumegies, M. Grandjean, *receveur* — Maulde-Mortagne (gare), MM. Dremaux, *receveur*; Godfrin, *commis principal de 2e classe*; Maulde (route). M. Gérard ✻, *receveur*.

Saint-Amand, M. Salomé, *receveur*. — Nouveau-Jeu, M. Dubois, *receveur*. — Raismes, M. N...., *receveur*.

PRINCIPALITÉ DE VALENCIENNES. — MM. Aliamet, *receveur principal*, Nortier, *contrôleur*; de Varènes, Schillinger et Pirolle, *vérificateurs de 1re classe*; Pochon, *commis principal de 2e classe*; Roch, Goutier, Thiry et Laracine, *commis de 1re classe*.
MM. Godin et Legat, *gardes-magasins*.

Blanc-Misseron, MM. Lemerle, *sous-inspecteur*; Genin, ✻, *receveur*; Demarbaix et Malavoy, *vérificateurs de 1re classe*; Ballet et Bourdon, *vérificateurs de 2e classe*; Meurant, *commis principal de 1re classe*, Augustin et Roquebert, *commis*.

M. Delcourt, *garde-magasin*.

Marchipont, M. Bailly, *receveur*. — Sebourg, M. Aubert, *receveur*. — Crespin, M. Bruniaux, *receveur*.

Bruay, (route), M. Dubar, *receveur*. — Saint-Saulve, M. Philippot, *receveur*. — Marly, M. Desbordes, *receveur*.

Fabrique de soude de Trith-St-Léger, M. Lécuyer, *commis principal, chef de service*; Parmentier et Lamy, *commis de 2e classe*.

INSPECTION DE MAUBEUGE.

Cette inspection comprend deux principalités dont les chefs-lieux sont à Feignies et à Jeumont.

M. Féval, *inspecteur*, à Maubeuge.

PRINCIPALITÉ DE FEIGNIES. MM. Martin, *receveur principal*, à Feignies; Parisot, *sous-inspecteur*; Sbarbaro, Gripon et Blondin, *vérificateurs de 1re classe*; Lemoigne, *commis principal de 2e classe;* Honoré-Désiré Docquier et Bertrand, *commis de 1e classe*; Rombouts, *garde magasin*.

St-Waast, M. Drapier, *receveur*. — Bry, M. Valin, *receveur*. — Eth, M. Hainaut, *receveur*.

Bellignies, M. Lépée, *receveur* — Hergies, M. Lavallard, *receveur*. — Hon, M. Bouillon, *receveur*.—Malplaquet, M. Lengrand, *receveur*. — Gognies-Chaussée. M. Venet, *receveur*.

Le Quesnoy, M. Avis, *receveur*. — Pont-sur-Sambre, M. Grandais, *receveur*. — Bavaï, M. Margerin, *receveur*.

PRINCIPALITÉ DE JEUMONT. MM. Perret, *receveur principal*; Chable de la Héronnière, *sous-inspecteur*; Doste *contrôleur*; Desmidt, Derycke, Jaugeon et Collart, *vérificateurs de 1re classe*; Galitien et Canoville, *vérificateurs de 2e classe*; Choffez, *commis principal de 1re classe*; Docquier Jules-Léon et Doué, *commis principaux de 2e classe*; Fossur et Leclercq, *commis de 1re classe*; Ridon et Cousin, *commis de 2e classe*; Leleu, *garde-magasin*.

Bettignies, M. Perriot, *receveur*. — Villers-sire-Nicole, M. Lemoine, *receveur*. — Vieux-Rengt, M. Vingt-deux, *receveur*. — Fabrique de soude d'Hautmont, MM. Mineur, *commis principal de 1re classe*; Ledoux, Audin et Champagne, *commis de 2e classe*.

Maubeuge, MM. Gérard, *receveur*. — Hautmont, M. N..., *receveur*.

INSPECTION D'AVESNES.

Cette inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est à Avesnes.

M. Chenot, *inspecteur*.

PRINCIPALITÉ D'AVESNES. MM. Lécuyer, *receveur principal*; Lefebvre, *vérificateur de 1re classe;* Thiry, *commis de 1re classe*.

Cousolre, M. Deltour, *receveur*. — Hestrud, M. Despouy, *receveur*. — Beaurieux, M. Rognion, *receveur*. — Eppe-Sauvage,

M. Vagogne, *receveur.* — Trélon, M. Baudet, *receveur.* — Ohain, MM. Fosset, *receveur* ; Lacour, *commis de 2e classe.*

Etrœungt, M. Coderlier, *receveur.* — Beugnies, M. Dumesnil, *receveur.*

SERVICE ACTIF.

INSPECTION DE VALENCIENNES.

CAPITAINERIE DE LECELLES. MM. Landon, *capitaine*, à Lecelles ; Tonnel, *lieutenant*, à Saméon ; Mouy, *lieutenant*, à Saint-Amand.

Cette capitainerie comprend les brigades de Planard, Rumegies, Saméon, Lecelles, Maulde, Maulde-Mortagne, Saint-Amand, Landas et Rue-de-Chorette.

CAPITAINERIE D'HASNON. MM. Germain, *capitaine*, à Hasnon ; Flamant, *lieutenant*, à Brillon ; Guilbart, *lieutenant*, à Vicoigne.

Cette capitainerie comprend les brigades de Brillon, Hasnon, Tilloy, Grand-Bray, Vicoigne et Raismes.

CAPITAINERIE DE NOTRE-DAME-AU-BOIS. MM. Mathieu, *capitaine*, à Notre-Dame-au-Bois, Dominé, *lieutenant*, à Bruille : Mercier, *lieutenant*, à Condé.

Cette capitainerie comprend les brigades de Mortagne, Bruille, Hergnies, Notre-Dame-au-Bois, Condé, Fresnes, Château-l'Abbaye, Vieux-Condé (ligne) et Vieux-Condé (gare).

CAPITAINERIE D'ONNAING. MM. Crépin, *capitaine*, à Onnaing ; Lernould, *lieutenant*, à Blanc-Misseron ; Bourdon, *lieutenant*, à Curgies.

Cette capitainerie comprend les brigades de Crespin, Blanc-Misseron (gare), Blanc-Misseron (ligne), Onnaing, Sebourquiaux, Sebourg, Curgies, Thivencelles et Marchipont.

CAPITAINERIE DE VALENCIENNES. MM. Gréterin, *capitaine*, à Valenciennes ; Chassaing, *lieutenant*, à Valenciennes ; Jean-Baptiste, *lieutenant*, à Vendegies-sur-Ecaillon.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bruay, Saint Saulve, Anzin (mobile), Marly, Sepmeries, Vendegies-sur-Ecaillon, Valenciennes (gare), Famars.

INSPECTION DE MAUBEUGE.

CAPITAINERIE DE WARGNIES-LE-PETIT. MM. Jacquart, *capitaine*, à Wargnies-le-Petit, Lalou, *lieutenant*, à St-Waast, Delvallée, *lieutenant*, à Wargnies-le-Petit.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bry, la Bocrette, Jenlain, Saint-Vaast, Bettrechies, Amfroipret et Wargnies-le-Petit.

CAPITAINERIE DE LA LONGUEVILLE. MM. Dineur, *capitaine*, à La Longueville; Richard, *lieutenant*, à Bavai; Lenquette, *lieutenant*, à Feignies.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bellignies, Hon-Hergies, Bavai, Malplaquet, Gognies-Chaussée, Feignies (gare), Feignies (village) et La Longueville.

CAPITAINERIE DE JOLIMETZ. MM. Glin, *capitaine*, à Jolimetz, Landon, *lieutenant*, à Berlaimont; Brimont, *lieutenant*, au Quesnoy.

Cette capitainerie comprend les brigades de Ruesnes, le Quesnoy, Baudegnies, Jolimetz, Locquignol, Berlaimont et Pont-sur-Sambre.

CAPITAINERIE DE MAUBEUGE. MM. Blutel, *capitaine*, à Maubeuge; Hapiot, *lieutenant*, à Elesmes; Leveau, *lieutenant*, à Jeumont (station).

Cette capitainerie comprend les brigades de Bettignies, Elesmes, Vieux-Rengt, Jeumont (ligne), Jeumont (gare), Hautmont (station), Maubeuge (ville), Maubeuge (mobile).

INSPECTION D'AVESNES.

CAPITAINERIE DE SOLRE-LE-CHATEAU. — MM. Pécheux, *capitaine*, à Solre-le-Château; Rile, *lieutenant*, à Solre-le-Câteau; Laine, *lieutenant*, à Dimechaux, N... *lieutenant*, à Colleret.

Cette capitainerie comprend les brigades de Colleret, Cerfontaine, Hestrud, Beaurieux, Clerfayts, Dimechaux, Solre-le-Château, Cousolre, Damousies et Beugnies.

CAPITAINERIE DE GLAGEON. MM. Gillard, *capitaine*, à Glageon; Brosse, *lieutenant*, à Trélon; Berteau, *lieutenant*, à Liessies.

Cette capitainerie comprend les brigades de Felleries, Ohain, Trélon, Liessies, Sains, Glageon, Beaumont et Ramousies.

CAPITAINERIE D'AVESNELLES. MM. Lecouvey, *capitaine*, à Avesnelles; Fossier, *lieutenant*, à Dompierre; Défossé, *lieutenant*, à Etrœungt.

Cette capitainerie comprend les brigades de Féron, Saint-Remy-Chaussée, Dompierre, Avesnelles, Haut-Lieu, Etrœungt et Saint-Hilaire.

DIRECTION DES DOUANES DE CHARLEVILLE.

M. Bontemps-Dubarry, ✻ *Directeur*.

Ce service comprend dans le département du Nord les brigades d'Anor, de Par-de-là-l'Étang et des Noires-Terres, communes d'Anor et de Fourmies.

BUREAU PRINCIPAL D'ANOR (gare). — MM. Lachaise, *receveur principal* (station); Dupont et Mille, *vérificateurs*; Deman, Sacré et N...., *commis*.

Le bureau principal d'Anor est ouvert aux opérations suivantes:

Importation des marchandises taxées à plus de 20 fr. par 100 kilog. ou nommément désignées par l'article 8 de la loi du 27 mars 1817.

Importation et exportation des marchandises d'admission temporaire.

Importation du bétail (la visite du vétérinaire-inspecteur a lieu les jeudi et samedi de chaque semaine de 9 à 11 heures du matin à l'exception des jours fériés; dans ce dernier cas, la visite est remise au lendemain.

Sortie des boissons.

Transit international.

Importation des fils de laine d'origine belge.

BUREAU SUBORDONNÉ D'ANOR (route). — M. Georges, *receveur*

Le bureau d'Anor (route) est ouvert à l'importation du bétail, le jeudi de chaque semaine de 1 h. 1/2 à 4 h. 1/2 du soir, et le samedi, de 2 h. à 4 h. du soir.

Bureau subordonné de Fourmies. — M. Maquin, *receveur.*

Lieutenance d'Anor. — M. Petitjean, *lieutenant.*

Cette lieutenance comprend :

Anor, deux brigades composées de 22 hommes; Par-de-là-l'Étang (commune d'Anor), une brigade de 10 hommes ; les Noires-Terres (commune de Fourmies), une brigade de 9 hommes.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Directeur général, M. Roucou, *conseiller d'État.*

M. Camet, ✻, *Directeur*, rue des Fossés, 30, à Lille

Sous-directeur : M. Fine, rue Saint-Firmin, 28.

BUREAUX DE LA DIRECTION :

Contrôleur, 1er Commis : M. Delebecque.

Contrôleurs : MM. Deplanque et Peltier. — *Commis principaux de 1re classe* : MM. Gadebois, Forel et Chocqueel. — *Commis principaux de 2e classe :* MM. Charbonnet et Delbecque.— *Commis principaux de 3e classe* : MM. Vadurel, Wallez, Lehut et Boulanger. — *Commis*: MM. Dautin, Le Feuvrier, Bochent, Seigne, Rousselot, Gasnier. — *Surnuméraires* : MM. Nacry et N..... — *Préposés :* MM. Marie, Marrescau et Suzzoni.

Inspecteurs départementaux : MM. Maton, rue de Thionville, 39 ; Querrion, rue des Tours, 12 ; Cormon, rue Nationale, 110; Haumé, rue Dujardin, 10; Boudin, rue Nationale, 119

Inspecteur sédentaire . M. Artigaud, rue Solférino, 222,

Receveur principal: M. Cantaloube de Camboulit, rue Joséphine 5.

Entreposeur des tabacs et des poudres à feu : M. Chevanne, rue Solférino, 173.

Contrôleurs : MM. Sucher, rue Barthélemy-Delespaul, 238 *bis* ; David, rue Charles de Muyssaert, 12 ; Ransquins, rue Palikao, 15.

Receveurs particuliers sédentaires : MM. Büchel, rue des Urbanistes, 9 ; Dausse, rue Barthélémy-Delespaul, 238 *bis* ; Tabary, rue Valmy, 7, Lesne, rue d'Antin, 16.

Receveurs buralistes : MM. Martin, rue du Metz; Van Bambecke, rue des Sarrazins; Salmon, rue Notre-Dame ; Devaux, rue de l'Hôpital Militaire, 16; Périer, gare Saint-Sauveur.

Service spécial de la garantie : Contrôleur : M. Ferrey, rue Puébla, 44.

Service spécial des sucres et distilleries, Inspecteur ; M. Jacquin, rue de la Care, 4 ; *Contrôleur* : M. Nacry, rue Colbert, 222 ; Como, (*entrepôt des sucres*).

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Contrôleur : MM. Verry à Armentières; Cauchard et Chouvin, à Roubaix; Collin, à Tourcoing.

Receveurs particuliers sédentaires : MM. Croizet à Armentières; Dalinval et Lefebvre, à Roubaix; Larivière, à La Bassée; Lasnet, à Seclin ; Dethoor, à Tourcoing.

Service spécial des sucres-distilleries, Contrôleurs : MM. Durand, à Fournes; Gouëlin, à La Bassée; Masuit, à Marcq-en-Barœul; Appourchaux, à Pont-à-Marcq; Joly, à Quesnoy-sur-Deûle; Delepierre, à Seclin.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Sous-directeur : M. Dallard, à Avesnes.
Receveur principal : M. Seigne, à Avesnes.
Contrôleur : M. Lucas, à Maubeuge.
Service des sucres, Contrôleurs : MM. Gouret, à Jenlain ; Taviaux, au Quesnoy.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Sous-directeur : M. Meunier, à Cambrai.
Receveur principal : M. Lenglet, à Cambrai.
Entreposeur spécial des tabacs : M. Guillaume.
Contrôleur : M. Renault, à Cambrai.
Service spécial des sucres-distilleries, Inspecteur : M. Deny, à Cambrai ; *Contrôleurs* : MM. Sutils, à Cambrai ; Ollier, à Solesmes; Étienne, à Masnières; Vouriot, à Bouchain.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Sous-directeur : M. Raïssac, à Douai.
Receveur principal : M. Démasur, à Douai.
Contrôleur : M. Rossignol, à Douai.
Service spécial des sucres-distilleries, Contrôleurs : MM. Joubin, à Douai; Estagerie, à Cantin; Gernez, à Marchiennes.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Sous-directeur : M. Pomaret, à Dunkerque.
Receveur principal : M. Caudrelier, idem.
Contrôleurs : MM. Rooryck, à Dunkerque; Baré, à Bergues; *service de la garantie*) : (*service des sucres*) : Wallon, à Bergues.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Sous-directeur : M. Verlynde, à Hazebrouck.
Receveur principal : M. Hellein, à Hazebrouck.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Sous-directeur : M. Mangin, à Valenciennes.
Receveur principal : M. Troupeau, à Valenciennes.
Entreposeur spécial des Tabacs, M. Herbeaux.
Contrôleurs : MM. Leclerc et Michel, à Valenciennes; Collesolle, à Anzin; Werner, à Condé; Lagniez, à Denain; Duval, à Saint-Amand; *service des sucres-distilleries, Inspecteur* : M. Ravet, *Contrôleurs :* MM. Clauzel, à Valenciennes; Dalliez, idem; Alléguède, idem; Delalé, à Onnaing; Peltier, à Denain; Legrand, à Saint-Amand.

TABACS.

Un décret du 12 mars 1860 a séparé l'administration des tabacs qu'un arrêté du Gouvernement, en 1848, avait réunie à celle des contributions indirectes et a institué une direction générale des tabacs et des directeurs départementaux.

DIRECTION DES TABACS DU NORD.

La direction dont Lille est le chef-lieu comprend la manufacture des tabacs de Lille, le magasin de transit de Dunkerque, la culture et les magasins de tabacs en feuilles du Nord.

Le département du Nord est autorisé, pour 1880, à planter en tabac, pour l'approvisionnement des manufactures nationales, 900 hectares de terre, non compris le cinquième en excédant toléré par l'article 193 de la loi du 28 avril 1816.

Ces 900 hectares devront procurer une quantité de 2,500,000 kilogrammes de tabac.

Directeur-général, M. Rolland, rue de Rivoli, Paris.

Directeur des tabacs, M. Gerbet, ✻, à la manufacture.

MANUFACTURE DES TABACS DE LILLE.

Ingénieur, M. Morel. — *Contrôleur*, M. Kling. — *Sous-Ingénieur*, M. Bancourt. — *Garde-magasin*, M. Petin. — *Premier commis*, M. Houzé. — *Second commis*, M. N.... — *Commis principal*, M. Eudes. — *Commis aux écritures*, M. Placet.

MAGASINS DE TRANSIT DE DUNKERQUE.

Entreposeur, M. Dequen. — *Contrôleur de magasin*, M. Didier.

CULTURE ET MAGASINS DE TABACS EN FEUILLES DU NORD.

Inspecteur, M. Andlauer, à Lille. — *Commis de l'inspection*, M. Taffin. — *Contrôleurs de culture*, M. Armand, à Lille, et M. Blot, à Merville. — *Vérificateurs de culture*, MM. Durigneux, David, Louarne, Pelte, Hamant et Changeux. — *Commis de culture*, M. Marc — *Surnuméraire*, M. N.... — *Commis de surveillance*, MM. Lefrancq, Duvette, Maigrot, Godin et Coudriet. — *Commis de surveillance stagiaire*, M. N.....

MAGASINS DE LILLE.

Entreposeur, M. Scohyers. — *Contrôleur de magasin*, M. Meyer.

MAGASIN DE MERVILLE.

Entreposeur, M. Fessenmayer. — *Contrôleur de magasin*, M. Decourchelle.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département du Nord contient **49,019** hectares **68** ares **70** centiares de bois et forêts, dont **28,442** hectares dans l'arrondissement d'Avesnes seulement, et **8,430** dans celui de Valenciennes. L'arrondissement de Dunkerque est celui qui en possède le moins, il n'en a que **901** hectares.

Sur ces **49,019** hectares de bois, **19,524** hectares appartiennent à l'Etat, **2,000** hectares aux communes et aux établissements publics, le reste aux particuliers.

Les forêts les plus considérables par leurs masses sont : la belle forêt de Mormal, de la contenance de **9,103** hectares ; la forêt de Nieppe, de **2,500** hectares ; la forêt de Saint-Amand, de **3,263**

hectares; la forêt de Phalempin, de 900 hectares; le grand bois l'Évêque de 900 hectares; la forêt de Fourmies, de 900 hectares; la forêt du bois l'Abbé, de 1,100 hectares; la forêt de Marchiennes, de 725 hectares; la forêt de Trélon, propriété particulière, de 3,300 hectares; la forêt de Raismes, aussi propriété particulière, de 1,300 hectares.

ORGANISATION ET PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES FORÊTS.

La France est divisée en trente-cinq conservations forestières.

La septième conservation est celle d'Amiens, composée des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme.

Conservateur, M. Delageneste, à Amiens.

MM. Chouffe, *sous-inspecteur sédentaire*; Crouy, *brigadier* Courtin et Philippe, *gardes sédentaires.*

Il existe dans le département deux inspections forestières qui ont pour chefs-lieux, Lille et le Quesnoy.

INSPECTION DE LILLE.

Cette inspection comprend les arrondissements de Lille, Valenciennes, Douai, Hazebrouck et Dunkerque, dans le département du Nord, et les arrondissements de Saint-Omer et de Béthune, dans le département du Pas-de-Calais.

MM. Cayet, *inspecteur, chef de service*, rue Colbert, n° 23, à Lille; Ouzelle, *brigadier-sédentaire*, *attaché à l'inspection;* Walmé, *sous-inspecteur*, à Valenciennes; Froissart, *garde général*, à Saint-Omer.

INSPECTION DU QUESNOY.

Cette inspection comprend les arrondissements d'Avesnes et de Cambrai.

MM. Buffault, *inspecteur*, *chef de service*, au Quesnoy; Taquet, *commis*, *attaché à l'inspection;* Bécourt, *sous-inspecteur*, au Quesnoy; Gottigniaux, *garde général*, à Avesnes.

ADMINISTRATION DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Direction du service départemental: M. Blerzy ✻, directeur des postes et télégraphes du département, rue de Roubaix, 30 à Lille.

Bureaux administratifs de la direction : — MM. Minot et Berteloot, inspecteurs, M. Crépin, sous-inspecteur ; M. Wacheux, commis principal, MM. Savary, Bourdonnais, Carré, Lesage et Trémeau, commis de direction.

Exploitation — Il y a dans le département du Nord 187 bureaux de poste et de télégraphe dont 78 bureaux mixtes, 58 bureaux n'effectuant que les opérations postales, 48 bureaux chargés exclusivement du service télégraphique et 3 établissements de facteur-boîtier. Le tableau suivant indique, par arrondissement, les communes où sont placés ces bureaux ainsi que le nom du titulaire de chacun d'eux.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. *Lille* (recette principale), boulevard de la Liberté, (Poste). MM. Dussourt, receveur principal ; Mansion. Ponsinet, Alavoine, *commis principaux* ; LILLE (central), place de la République, (Télégraphe, MM. Boutmy, *receveur*, *chef de dépôt* Greslé, Miélet, F. Beaugrand, Ansart, Cailleret, Lehut, Lavielle, *commis principaux* ; Lille (place St-Martin), (poste et télégraphe), M. Houde, receveur ; Lille-Moulins, id. M. Chapiron, idem ; Lille-Wazemmes, idem, M. Degond, idem; Lille (rue de Tournay), (télégraphe), M. Louchez, idem; Lille-Fives, (poste et télégraphe), M. Husson, idem; Annœullin, idem, Mlle Leroy, receveuse ; Armentières, idem, M. Leblanc, receveur ; Ascq, (poste et télégraphe), Mme Wallart, receveuse; Aubers, (poste), Mlle Binaut, receveuse ; Baisieux, (Poste) Mme Pollet, receveuse ; Bassée (La), (poste, Mlle Tancrez, idem; Bassée (La) (télégraphe), M. Delattre, receveur ; Bauvin, (poste), Mlle Ducanchez, receveuse ; Bondues, (poste), Mlle Deschamps, receveuse ; Bousbecques, (télégraphe), M. Devris, receveur ; Comines, (poste et télégraphe) Mlle Dubuisson, receveuse ; Croix, (poste), Mme Brach, id; Croix, (télégraphe), M. Gaberel, receveur ; Cysoing, (poste et télégraphe), Mlle Fourment, receveuse ; Fournes-en-Weppes, (idem), Melle Lesage, idem; Halluin, (Poste), Mme Wallard, idem ; Halluin, (télégraphe), M. Noyelles, receveur ; Haubourdin, (Poste), Mme Rebour, receveuse ; Haubourdin, (télégraphe), M. Nieuviarts, receveur ; Houplines, (télégraphe), M. Lefebvre, receveur ; Lannoy, (poste), Mlle Cartier, receveuse, Lannoy, (télégraphe), M. Delcroix, receveur; Linselles, (poste et télégraphe), Mme Deltête, receveuse, Lomme, (idem), Mlle Petitberghien, idem; Loos, (poste), Mme Estagerie, idem; Loos, (télégraphie, M. Bodou, receveur; Madeleine (La), (poste et télégraphe), Mlle Annoot, receveuse ; Marcq-en-Barœul, (poste et télégraphe, Mme Vasseur, idem; Marquette, télégraphe, M. Meertens, receveur ; Phalempin, (poste et télegra-

phe); Mme Beauprez, receveuse; Pont-à-Marcq, (poste et télégraphe); Mlle Huguier, idem; Quesnoy-sur-Deûle, (poste et télégraphe), Mlle Guillaume, idem; Roncq, idem; Mme Delangre, (idem), Roubaix, (idem), MM. Bosquet, receveur, Crespin commis principal, Seclin, (poste), Mme Poillot, receveuse; Seclin, (télégraphe), M. Hue, receveur; St-André, (télégraphe), M. Blanc, idem; Templeuve, (poste), Mlle Caplet, receveuse; Templeuve, (télégraphe), Mlle Vaitte, idem; Thumeries, (poste et télégraphe), Mme Mortier, idem; Tourcoing, (poste et télégraphe), MM. Berteloot, receveur, Jacquet commis principal; Wambrechies, (poste et télégraphe), Mme Sabourault, receveuse; Wattrelos, (poste), Mme Canonne, receveuse; Wavrin, (poste et télégraphe), Mlle Pottier, receveuse.

Arrondissement d'Avesnes. — Avesnes, (poste et télégraphe), M. Hocquet, receveur; Anor, (idem), M Gomel, receveur; Bavay, (idem), Mme Dumay, receveuse; Berlaimont, (idem). Mme Galland, idem; Bousies, (poste), Mme Glorieux, idem; Cartignies, (poste et télégraphe), Mlle Lebourlier, idem; Cousolre, (idem), Mlle Lemoisne, (idem); Dompierre, (télégraphe), M. Dehove, receveur; Dourlers, (poste), Mlle Robache, receveuse; Englefontaine (poste), Mlle Blary, receveuse; Etrœungt (poste), Mlle Godbille, idem; Etrœungt, (télégraphe), M. Lefebvre, receveur; Feignies, (poste), Mlle Théry, receveuse; Felleries, (poste), Mlle Serrier, receveuse; Ferrière-la-Grande (télégraphe); M. Rozelle, idem; Fourmies, (poste et télégraphe), M. Rousseau, idem; Glageon, (poste), M. Gilles, facteur-boîtier municipal; Glageon, (télégraphe), M. Laporte, receveur; Hautmont (poste), M. Thiébault, idem; Hautmont, (télégraphe), M. Poulet, idem; Jenlain, (poste), Mlle Serrier, receveuse; Jeumont, (poste), M. Disneur, ✳, receveur; Landrecies, (poste et télégraphe), M. Blanchard, idem; Louvroil, (télegraphe), M. Pauquet, idem; Maroilles (poste et télégraphe), Mlle Rigaut, receveuse; Maubeuge, (idem), MM. Dhoudain, receveur, Lechêne, commis principal; Poix, (poste), Mlle Lécuyer, receveuse; Quesnoy (Le), (poste et télégraphe), M. Marcot, receveur, Sains, (poste et télégraphe), Mlle Lebrun, receveuse; Sars-Poteries, (idem), M. Lelong, receveur; Solre-le-Château, (poste et télégraphe), Mme Goudeau, receveuse; Trélon, (poste), Melle Cowez, receveuse; Trélon, (télégraphe), Melle Contesse, idem; Villers-sire-Nicole; (poste), Melle de Morgny, idem; Wignehies, (poste et télégraphe), Mme Mathieu, idem.

Arrondissement de cambrai. Cambrai, (poste et télégraphe), M. Lorentz, receveur; Avesnes-les-Aubert, (idem), Melle Furgeros,

receveuse ; Bertry, (idem), M. Poizot, receveur; Busigny, (poste), Mme Belin, receveuse ; Carnières, (poste et télégraphe), Mme Soyez, idem ; Cateau (Le), (poste), M. Godard, receveur ; Cateau (Le), (télégraphe), M. Bisiaux, idem; Catillon, (poste et télégraphe), Melle Maréchal, receveuse ; Caudry, idem, M. Mayot, receveur ; Clary, (idem), Mme Gérard, receveuse, Gouzeaucourt, (idem). Melle Devaux, idem ; Honnechy, (poste), Melle Naudin, idem ; Iwuy, (idem), Melle Taillefer, idem, Ligny, (poste et télégraphe) ; Melle Vercamer, idem ; Marcoing, (poste), Mme Guilbert, idem ; Marcoing, (télégraphe), M. Regnault, receveur ; Maretz, (poste et télégraphe), Mme Hugot, receveuse ; Masnières, (poste), Mlle Harvich, idem ; Masnières, (télégraphe), M. Isbled, receveur ; Neuvilly, (poste), Mlle Noury, receveuse ; Noyelles-sur-Escaut, (idem), M. Capont, idem ; Quiévy, (poste et télégraphe), Melle Petitdemange receveuse ; Rieux en Cambrésis, (poste), M. Betrema, facteur-boîter-municipal ; Saulzoir, (poste), Mlle Burlet, receveuse; Solesmes, (poste), Mme Vivien, idem ; Solesmes, (télégraphe), M. Robache, receveur ; Walincourt, (poste et télégraphe), Mme Leclercq receveuse ; St-Souplet, (poste), Mlle Cochard, receveuse Viesly, (poste), Mlle Dubois, receveuse.

Arrondissement de douai. Douai, (poste et télégraphe), MM. Vandesmet receveur, Aniche, (idem), Mme Eloy, receveuse; Arleux, (poste), Mme Tison, idem ; Aubigny-au-bac. (idem), Mlle Tellier, idem ; Flers-en-Escrebieux, (poste et télégraphe), Mlle Dieu, idem ; Flines-les-Râches, (poste), Mlle Leclercq, idem ; Marchiennes, (posté et télégraphe), Mme Boubay, idem ; Montigny, Mme Felbacq, receveuse; Orchies, (idem), Mme Favreux, idem ; Râches, (poste), Mme Selle, idem: Somain, (poste), Mlle Mio, idem.

Arrondissement de dunkerque. Dunkerque, (poste et télégraphe) MM. De Biré, receveur ; Bouclet, idem ; Dunkerque, (gare télégraphe), M. Devisch, receveur ; Bergues, (poste et télégraphe), Mme Helle, receveuse; Bollezeele, (poste), Melle Fossé, receveuse ; Bourbourg, (poste et télégraphe), Mlle Chassaing, idem ; Esquelbecq, (poste), Mlle Vadurel, idem ; Gravelines, (poste et télégraphe, M. Buleux, receveur ; Hondschoote, (poste), Mlle Dubrulle, receveuse; Hondschoote, (télégraphe, M. Dekayser, receveur ; Moëres (les) (télegraphe), M. Colette, idem; Rosendael, (télégraphe), M. N..., idem ; Steene, (télégraphe), M. Courtecuisse, idem ; Watten, (poste) Mlle Quaintenne, receveuse; Wormhoudt, (poste et télégraphe), Mme Cabotse, idem.

Arrondissement d'hazebrouck. Hazebrouck, (poste et télégraphe),

M. Corbeau, receveur; Arnèke, (poste), Mme Longepierre, receveuse; Bailleul, (idem), M. Dehaisne, receveur; Bailleul, (télégraphe, M. Delefortrie. idem; Cassel, (poste et télégraphe), Mlle Felhoen, receveuse ; Estaires, (poste), Mlle Cornillot, idem ; Estaires, (télégraphe), M. Streck, receveur; Gorgue (La), (télégraphe), M. Marsy, receveur; Merville, (poste), Mme Fourie, receveuse; Merville, (télégraphe, M. Leleux, receveur; Renescure, (poste), M. Cohet, facteur-boîtier ; Renescure, (télégraphe), M. Liébart, receveur; Steenvoorde, (poste et télégraphe), Mlle Darles , receveuse ; Steenwerck, (idem), Mme Cloet, idem; Vieux-Berquin, (poste), Mlle Grancier, idem ; Godewaersvelde, (poste), Mlle Lecœuvre, receveuse.

Arrondissement de valenciennes Valenciennes, (poste et télégraphe, MM. Blazart, receveur, Allés, commis principal, Halluin, idem; Anzin, (poste et télégraphe), M. Thiébaut, receveur; Artres, (idem), Mlle Lefebvre, receveuse; Bouchain, (idem), M. Mougin, receveur; Condé, (idem), M. Lobbé, idem; Crespin, (idem), Mlle Barbéconty, receveuse ; Curgies, (poste), Mlle Titremann. receveuse ; Denain, (idem), Mlle Sévené, idem ; Fresnes, (idem), Mlle François, idem ; Hasnon, (poste), Mlle Butor, idem ; Lourches, (idem), Mlle Nicolet, idem ; Mortagne, idem, Mme Dupriez, idem ; Onnaing, (poste et télégraphe), M. Laude, receveur ; Raismes, (poste et télégraphe), Mme Legrand, receveuse; Saint-Amand-les-Eaux, (idem), Mlle Suin-Duvoyaux, idem ; Trith, (poste et télégraphe), Mlle Caplet, idem; Vieux-Condé (poste-et-télégraphe), Mlle Jossé, receveuse ; Wallers, (idem), Mme Dudant, idem.

Entreposeurs dans les gares de chemin de fer. — MM. Maurel, à Lille ; N...., à Cambrai ; Cendro, à Douai ; Ruyssens, à Hazebrouck; Moreau, à Somain; Lejeune, à Valenciennes ; Alliot, à Busigny.

Bureaux sémaphoriques.—Dunkerque, Gravelines et Zuydcoote.

Bureaux d'écluse. Le Guindal, Lynck, Wattendam, Fort-de Scarpe, Lallaing, Marchiennes, St-Amand, Thun et Warlaing.

Bureaux d'intérêt privé. Anzin, (forges d') Beauvois, Cauroir, Denain (forges de), Escaudœuvres, Famars, Frais-Marais, Hauts-Fourneaux de Maubeuge ; Madeleine (la), Marly ; Pecquencourt, Prouvy, Roubaix (bourse de), Saulzoir, Villers-sire-Nicole, Wargnies-le-Grand.

Gares de chemin de fer ouvertes à la télégraphie privée. — Armentières, Arnèke, Aulnoye, Baisieux, Bergues, Bouchain,

Busigny, Cambrai, Cateau (le), Caudry, Douai, Dunkerque, Feignies, Hautmont, Hazebrouk, Iwuy, Jeumont, Landrecies, Lille, Lourches, Maubeuge, Roubaix, Somain, Strazeele, Tourcoing et Valenciennes.

TÉLÉGRAPHIE.

SERVICE TECHNIQUE. — CONSTRUCTION ET ENTRETIEN.

Ce service est chargé de la construction et de l'entretien des lignes, de l'installation et de l'entretien des bureaux.

L'inspection de Lille comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Inspecteur-ingénieur du Nord et du Pas-de-Calais.—M. Berthot, ✻, rue St-Jacques, 21-23.

Bureau de l'inspection, rue St-Jacques, 21-23 : M. L'heureux, *contrôleur*; MM. Lalisse et Carrey, *employés*; M. Guilleminot, *chef surveillant du Nord*; M. Sintier, *chef-surveillant du Pas-de-Calais*.

POIDS ET MESURES. — VÉRIFICATION.

Vérificateur en chef de la 3e circonscription régionale : M. Girod, à Bar-le-Duc.

Lille, MM. Boone, *vérificateur*; Gaude, Bouverat, *vérificateurs-adjoints*. — Roubaix, M. Bertin, *vérificateur*. — Dunkerque, M. Sire, *vérificateur*. — Hazebrouck, M. Chaudron, *vérificateur*. — Cambrai, M. Delavenne, *vérificateur*. — Avesnes, MM. Loiseleur, *vérificateur*; Debruyne, *vérificateur-adjoint*. — Douai, M. Pinchart, *vérificateur*. — Valenciennes, MM. Loriaux, *vérificateur*; Guillemot, *vérificateur-adjoint*.

SCIENCES ET ARTS.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Commission historique du département du Nord.

Cette Commission, instituée par arrêté du Préfet, du 14 novembre 1839, est chargée de veiller à la conservation des monuments

et edifices historiques du département, et de se livrer à toutes les recherches qui peuvent intéresser les diverses branches de l'archéologie nationale.

Le nombre des membres est fixé à 30 pour l'arrondissement de Lille, et à 15 pour chacun des autres arrondissements.

La Commission se réunit à la Préfecture, le premier mardi de chaque mois, à 2 heures.

Membres honoraires.

MM. De Saint-Aignan, ✲, ancien préfet du Nord, fondateur de la Commission ; Robert (Charles), ✲, membre de l'Institut, à Paris ; de Saulcy, idem ; Paillard, ✲, ancien préfet du Pas-de-Calais ; Vincent (Charles), A. ✿, ancien secrétaire-général de la Commission, à Paris.

Bureau : MM. Dehaisnes, I. ✿, chanoine honoraire, archiviste du département, *président* ; Van Hende (Edouard), A. ✿, numismatiste, ancien chef d'institution, *vice-président* ; Rigaux (Henri), archiviste de la ville de Lille, *secrétaire-archiviste* ; Ozenfant-Scrive, propriétaire, *trésorier*.

Membres titulaires résidants.

MM. Aubert, inspecteur de l'instruction primaire ; Bergerot, député ; Carnel, aumônier de l'hôpital militaire ; le comte de Caulaincourt, ✠, propriétaire ; Cnautard, ✠, numismatiste, doyen de la Faculté libre des Sciences ; Chon, ✲, ancien professeur d'histoire ; Colas, directeur de l'école de peinture ; Dalle à Bousbecque ; Danchin, bibliophile ; l'abbé Dancoisne, licencié ès-lettres ; David, ancien magistrat ; Debray (Henri), A. ✿, conducteur des ponts et chaussées ; Deligne (Jules), professeur ; Demeunynck, ✲, conseiller général ; Fremaux (Henri), propriétaire ; Gosselet (Jules), I. ✿, professeur de géologie à la Faculté des Sciences ; Humbert, bibliophile ; l'abbé Hyveran, archéologue ; Houdoy (Jules) A. ✿, archéologue ; Legrand (Géry), maire de Lille ; Leuridan (Théodore), ✠, bibliothécaire et archiviste de la ville de Roubaix ; Marteau (Charles), ✲, architecte du département ; De Norguet, propriétaire ; De la Phalecque, propriétaire ; Quarré, bibliophile ; Scrive-Bertin, archéologue ; De Smyttere, I. ✿, propriétaire ; Ternant, agent-voyer principal à Lille ; Verly, archéologue, Vernier, numismatiste.

Membres titulaires non résidants.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — MM. Caverne, Eliacin, à Avesnes ; Desilve, curé à Ohain ; Dewez, curé à Louvignies-Quesnoy ; Jennepin, maître de pension à Cousolre ; Lhomme, maire à

Liessies ; Mortreux, curé à Marpent ; Pierret, archéologue à Etrœungt ; Sculfort, archiviste-paléographe, à Maubeuge.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — MM. De Baralle fils, architecte diocésain à Cambrai ; Berger, directeur de l'école de dessin, à Cambrai ; Bulteau, curé à Wambaix ; Delattre, receveur municipal à Cambrai ; Desilve, curé à Basuel ; Durieux, A. ✪, archiviste de la ville de Cambrai ; Véret, architecte-voyer municipal à Cambrai.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — MM. le baron de Bouteville, à Hornaing ; Brassart (Félix), avocat à Douai ; Bréan, ingénieur à Douai ; Dechristé, imprimeur à Douai ; Delplanque, conservateur du musée archéologique ; Deschodt, conseiller à la Cour de Douai ; Favier, propriétaire à Douai ; Hazard, conseiller à la Cour de Douai ; Heuguebart, curé à Lambres ; Lahaussois, à Orchies ; Laloy (Roger), à Flines ; Lepreux, archiviste de la ville de Douai ; De Sars (William), propriétaire à Douai ; Le Chevalier de Ternas, propriétaire à Douai.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — MM. Bazy, propriétaire à Watten ; Bonvarlet (Alexandre), à Dunkerque ; Lecocq, architecte à Dunkerque ; Mordacq, inspecteur de l'instruction primaire à Dunkerque ; Outters, architecte à Bergues ; Paeile (Julien), curé à Esquelbecq ; Vercoustre, conducteur des Waeteringues, à Bourbourg.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — MM. Arnould-Detournai, à Merville ; De Baecker, propriétaire à Noorpeene ; Bourdon (Hercule), ancien magistrat à Bailleul ; Cortyl (Eugène), docteur en droit à Bailleul ; De Coussemaker (Ignace), conseiller municipal à Bailleul ; l'abbé Pruvost, principal du collège de Bailleul ; De Smyttère, ✻, conseiller général à Cassel ; Van Costenoble, curé à Flètre.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — MM. Caffiaux, A. ✪, docteur-ès-lettres, receveur municipal, à Valenciennes ; Caille, secrétaire de la mairie de Condé ; Dekeerschieter, curé à Famars ; Desailly (Benjamin), à Saint-Amand ; Grar (Edouard), ✻, à Valenciennes ; Legrand (Louis), député à Valenciennes ; Martin (Adolphe), ✻, à Valenciennes.

Membres correspondants.

MM. Beaussire, député, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, ancien membre résidant ; Boca, Louis, archiviste du département, à Amiens ; Bollaert, ✻, ingénieur des mines, à Lens

(Pas-de-Calais), ancien membre résidant ; Bouly de Lesdain, (Eug.), homme de lettres, à Beauvais ; de Boyer de Sainte-Suzanne, ✻, à Monaco ; Dancoisne, notaire honoraire, à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais); Fleury (Edouard), secrétaire-général de la Société académique de Laon ; de Fontenay, à Autun ; de la Frémoire, ✻, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Saint-Quentin ; le baron de Girardot, ✻, à Nantes ; Grimon, ✻, à Paris, ancien membre résidant ; Guthlin (Philippe), professeur au lycée d'Evreux ; Le Glay (Edward), ✻, ancien sous-préfet, à Paris ; de Linas, ✻, propriétaire à Arras ; l'abbé Loth, docteur en théologie, professeur d'éloquence sacrée à la Faculté de théologie de Rouen ; Lhôte (Edouard), inspecteur principal des Douanes, à Cette ; le comte de Melun ; Moreau (Frédéric), ancien membre du Conseil général de l'Aisne, à Paris ; le comte de Resbecq, ✻, I. ✪, ancien sous-directeur au ministère de l'instruction publique, à Paris ; Terninck, archéologue, à Bois-Bernard (Pas-de-Calais) ; Van Drival, ✠, A. ✪, chanoine-titulaire, président de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais, à Arras ; Don Castellanos de Losada, président de l'Institut historique de Madrid (Espagne) ; Devillers (Léopold), président du Cercle archéologique de Mons (Belgique).

Commission météorologique du Nord.

Le service météorologique a été organisé par décrets des 13 février 1873 et 14 mai 1878. Une circulaire ministérielle du 30 novembre 1874 contient des instructions relatives à l'exécution du décret du 13 février 1873.

La Commission météorologique du département du Nord se réunit à la Préfecture, le 1er jeudi de chaque mois, à deux heures.

Membres honoraires : MM le Préfet du Nord, *président d'honneur*; V. Meurein, inspecteur de la salubrité, *président honoraire*.

Bureau : MM. Terquem, professeur à la Faculté des Sciences de Lille, *président*; Doniol, ingénieur des ponts et chaussées à Lille, *vice-président ;* Berthot, inspecteur, ingénieur des lignes télégraphiques à Lille, *archiviste*; Damien, professeur à la Faculté des Sciences de Lille, *secrétaire*; Schmeltz, ancien professeur au lycée de Lille, *secrétaire-adjoint*.

Membres titulaires : MM. Carré, inspecteur d'académie à Lille ; Blerzy, directeur des postes et télégraphes à Lille ; Bertin, ingénieur en chef à Douai ; Eyriaud des Vergnes, ingénieur en chef à Dunkerque ; Quinette de Rochemont, ingénieur en chef à

Valenciennes; Peslin, ingénieur en chef des mines à Douai; Gruson, Olry, Gérard, Peslin, Cosserat, Crépin, Berthet, Etienne, Salles, ingénieurs des ponts et chaussées; Faucher, ingénieur en chef, directeur des poudres et salpêtres; Desmarets, directeur de l'Observatoire météorologique à Douai; Guary, ancien directeur des mines d'Anzin; Gosselet, professeur à la Faculté des Sciences de Lille; Corenwinder, chimiste à Lille; Cayet, inspecteur des forêts à Lille; Humbert et Gay, professeurs au lycée de Lille; Offret, professeur au lycée de Douai; Mongy, directeur des travaux municipaux de la ville de Lille.

Société centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, établie à Douai.

La Société d'agriculture a été formée le 27 avril 1799; le 22 mars 1805, elle s'est réunie à celle des sciences et des arts, établie le 12 février 1800; elle a été maintenue dans ses droits et prérogatives par arrêté du 1er octobre 1819 et reconnue par le Gouvernement le 11 juillet 1829; les séances ordinaires de la Société se tiennent les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois; son bureau est renouvelé tous les ans, dans la seconde séance de décembre.

Membres honoraires de droit.

Mgr l'archevêque de Cambrai; MM. le premier président de la Cour d'appel; le procureur-général; le Préfet du département du Nord; le sous-préfet de l'arrondissement de Douai; le Maire de la ville de Douai; le général commandant l'artillerie; le président du tribunal de 1re instance; le procureur de la République; le recteur de l'Académie de Douai; les doyens des Facultés.

Membres honoraires nommés par la Société.

MM. Lagarde, ✻, conseiller honoraire à la cour d'appel; Corne, sénateur; Vasse, ✻, ancien maire; Bagneris, ✻, docteur en médecine; E. Leroy, propriétaire; Delplanque, vétérinaire; Paix, négociant; le comte de Guerne, ✻, président honoraire à la Cour; Delannoy, docteur en médecine; Fleury, O ✻, recteur honoraire; Hardouin, ✻, conseiller honoraire.

Membres résidants.

MM. Dupont, avocat; Frédéric de Guerne, propriétaire; Offret

professeur de physique au lycée; Tarlier, propriétaire; Luce, propriétaire; Maurice, conseiller; A. Maugin, docteur en médecine; Brassart, avocat; Frey, pharmacien; Favier, propriétaire; Farez, ingénieur civil; de Ternas, propriétaire; Vuillemin, ✻, directeur des mines d'Aniche; B. Cambier, fabricant de sucre; Picot, fabricant de sucre; Boulanger, ingénieur civil; De Mot, fabricant de sucre; Dubrulle, architecte; Barbier, propriétaire; Grimbert, avocat; Gosselin, ingénieur civil; Waternau, propriétaire; Alfred Dupont fils, avocat; Dutilleul, propriétaire; H. Leroy, conseiller; Maillard, avocat; Bernard, propriétaire; Laloy, fabricant de sucre; Dauphin, avocat; Deschodt, ✻, président honoraire à la Cour; Morel, propriétaire; Poncelet, propriétaire; L. Cambier, propriétaire; Faucheux, docteur en médecine; Taisne, avocat; H. Fiévet, professeur au lycée; Lebon, avocat; Bréan, ingénieur; Ed. Fiévet, fabricant de sucre; D. Dubois, économe des hospices; Calot, propriétaire; Dechristé, imprimeur; G. Maugin, propriétaire; Quinion-Hubert, conseiller; Béharelle, propriétaire; le baron de Bouteville; Dovillers, agriculteur; Vitrant, avocat; Hilaire, directeur de l'École normale; Hazard, conseiller; le colonel de Bailliencourt, C ✻; de La Gorge, avocat; Champenois, ✻, médecin-major; le baron E. Boissonnet, avocat; Groult, fabricant de sucre.

Fonctionnaires de la Société.

MM. Deschodt, *président*; Maurice, 1er *vice-président*; Fleury, 2e *vice-président*; H. Leroy, *secrétaire général*; Favier, *premier secrétaire-adjoint*; Dr Faucheux, *deuxième secrétaire-adjoint*; Paix, *trésorier*; Brassart, *archiviste-bibliothécaire.*

Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille.

Cette société a été organisée en l'an XI (1803) et a tenu sa première séance publique le 30 novembre 1811.

BUREAU. MM. J. Deligne, *président*; N...., *vice-président*, de Norguet, *secrétaire-général*; Henry, *secrétaire de correspondance*; Bachy A ✪, *trésorier*; Rigaux, *bibliothécaire archiviste.*

Membres honoraires.

MM. le général commandant le 1er corps d'armée; le Préfet du département du Nord; le Maire de Lille; Cannissié, homme de lettres.

Membres de droit.

MM. le Recteur de l'Académie ; l'Inspecteur d'Académie à Lille

Membres résidants.

MM. Testelin, sénateur, docteur en médecine; Cazeneuve, O. ✻, docteur en médecine ; Bachy, A. ⚘, propriétaire ; Chon , ✻, I. ⚘, ancien professeur d'histoire; Corenwinder, O. ✻, chimiste-agronome; Lavainne, ✻, ✠, professeur de musique; Parise, ✻, professeur à la Faculté de médecine ; Deligne, homme de lettres; Colas, I. ⚘, peintre ; Garreau, ✻, professeur à la Faculté de médecine; Meurein, ✻ ✠, inspecteur de la salubrité, professeur à l'Institut industriel du Nord; Viollette, Ch. , ✻, A. ⚘, doyen de la Faculté; Mathias, O ✻, ✠, ingénieur de la traction au chemin de fer de Nord ; Houzé de l'Aulnoit, ✻, A. ⚘, docteur en médecine; Van Hende A. ⚘, ancien chef d'institution ; Houzé de l'Aulnoit, avocat, A. ⚘; De Norguet, propriétaire ; Lethierry, propriétaire; Vandenbergh , architecte; Leuridan, ✠, bibliothécaire à Roubaix ; Gosselet, ✻, A. ⚘, professeur à la Faculté; Telliez, A. ⚘, juge ; Dutilleul, Jules, ✻, ⚘ A, propriétaire; Scrive, A., propriétaire; Houdoy, J., ✻, littérateur ; l'abbé Dehaisnes, I. ⚘, archiviste du département; Dépret, ⚘ A, homme de lettres; Kolb, Jules, chimiste ; Terquem, ✻, professeur de physique ; Boussinesq, professeur de mathématiques; Giard, professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences ; Hallez, A. ⚘, docteur en médecine ; Rigaux, archéologue ; Souillart, A. ⚘, professeur à la Faculté des sciences; Verly, ✻, littérateur ; Marteau, ✻, architecte du département; Henry, docteur en droit, conservateur de la bibliothèque municipale, Charles Barrois , A. ⚘, géologue ; Faucher, ✻, ingénieur en chef des poudres et salpêtres ; Renouard Alfred, industriel ; Flamant, ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, Masquelez, O ✻, ⚘ I, ingénieur, Paul Hallez, chimiste; Darcq Albert, ⚘ A, professeur aux écoles académiques ; Barrois Jules, naturaliste.

Société d'agriculture, des sciences et des arts de l'arrondissement de Valenciennes.

Cette société, organisée au commencement de 1831, a été installée le 3 mars de la même année ; son règlement actuel

a été approuvé par M. le Préfet, le 27 décembre 1851, conformément au décret qui la reconnaît comme établissement d'utilité publique.

Depuis, une addition au règlement a compris dans la section centrale les bureaux des comices et des sections spéciales annexées à la Société.

Bureau : MM. Martin, Adolphe, ✻, *président* ; Bultot, Valère, 1er *vice-président* ; Cromback, Pierre, ✻, 2e *vice-président* ; Lecat, Julien, *secrétaire-général* ; Dessain, Emile, *conservateur du musée et du médaillier* ; N...., *trésorier et bibliothécaire* ; Damien, *conservateur du matériel des concours*.

SECTION CENTRALE.

Membres titulaires élus.

MM. Martin, Adolphe, ✻, homme de lettres, à Saint-Saulve ; Bouton, Ernest, receveur des hospices à Valenciennes ; Cromback, ✻, principal honoraire du collège, maire à Beuvrages ; Hamoir, Gustave, ✻, agriculteur à Saultain ; Bultot, Valère, juge au tribunal civil, à Valenciennes ; Mariage, Jean-Baptiste, ✻, fabricant de sucre, maire à Thiant ; Lecat, Julien, négociant à Valenciennes ; De Clercq, ✻, ingénieur en chef des mines, en retraite à Valenciennes ; de Quillacq, ✻, industriel à Anzin ; Hunet, fabricant de sucre, maire à Estreux ; Dassonville-Guyot, agriculteur, à Préseau ; Dessain, Emile, artiste-peintre à Valenciennes, conservateur du musée et du médaillier de la Société, Damien, conservateur du matériel des Concours.

Membres de droit.

MM. le sous-préfet de l'arrondissement, le maire de Valenciennes

Membres honoraires résidants.

MM. Boudousquié, ✻, ingénieur en chef des mines, en retraite à Valenciennes ; Pesier, Edmond, ✻, chimiste, à Valenciennes ; Huart père, médecin-vétérinaire, à Valenciennes, Cafliaux, Henri, receveur municipal à Valenciennes ; Cromback, ✻, maire à Beuvrages.

Bureaux des Sections.

SECTION DES SCIENCES ET MANUFACTURES.

MM. Pesier, Edmond, ✻, chimiste à Valenciennes, *président*, N...., *vice-président* ; Lajoie, ingénieur aux forges, à Anzin, *secrétaire* ; Pesier, Paul, industriel à Valenciennes, *secrétaire adjoint*.

SECTION D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE.

MM. Cromback, ✻, principal honoraire du collège à Beuvrages, *président* ; Ch. Thellier de Poncheville, avocat, docteur en droit à Valenciennes, *secrétaire*.

SECTION DES BEAUX-ARTS.

MM. Martin, Adolphe, ✻, *président* ; Dessain, Emile, artiste peintre, à Valenciennes, *vice-président* ; Fromentin, E., *secrétaire* ; N.... *secrétaire-adjoint*.

SECTION DE MORALITÉ.

MM. Boca-Gellé, négociant à Valenciennes, *président* ; Féty-Louis, *vice-président* ; Lehoucq, aumônier du lycée, *secrétaire* ; N...., *secrétaire-adjoint*.

Société Dunkerquoise

Fondée en 1851 pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

BUREAU : MM. Vézien, *président* ; Terquem, *vice-président* ; Mordacq, *secrétaire-général* ; Minne, *secrétaire-adjoint* ; Daigremont *trésorier* ; Devos, *archiviste*.

Membres titulaires résidants : MM. Bernaert, ancien négociant ; Coorens, secrétaire du Conseil des prud'hommes ; Desmit, professeur de peinture ; Habar, journaliste ; Mordacq, inspecteur des écoles primaires ; Terquem, ✻, professeur d'hydrographie en retraite ; Vandercolme Alex., ✻, propriétaire ; Minne et Delbeke, rédacteurs de l'Almanach du commerce ; Choquet, professeur ; Vaneste, pharmacien ; Daigremont, conducteur principal des ponts et chaussées ; Bouvart, principal du collège communal ; Duriau, docteur en médecine ; Gardet, receveur municipal ; Vezien, ✻, docteur en médecine ; D'Ortigue, ingénieur civil ; Vanmoé, architecte départemental ; Devos, bibliothécaire ; Vandevelde, agent-voyer principal ; Thiéry, instituteur ; Monnot, expert chimiste de l'administration des douanes, Bouchon, professeur ; Schmidt, professeur ; Tronchet, professeur ; Debacker, conducteur des ponts et chaussées ; Lecocq, architecte ; Dutoit chimiste ; Liénard, libraire ; Valleray, professeur d'hydrographie ; Grépin, ingénieur des ponts et chaussées, Défossé, professeur au collège communal ; Poiret, professeur au collège communal ; Rau, négociant.

Membres titulaires non-résidants : MM. Galloo, propriétaire à Bergues ; Outters, architecte à Bergues, Victor Derode, propriétaire et maire de Rosendael ; Goube, propriétaire, adjoint au maire de Rosendaël ; Ryckelynck, officier de santé à Rosendaël ; Vandercolme, docteur en médecine, à Bourbourg ; Edmond About, homme de lettres à Paris.

UNION GÉOGRAPHIQUE DU NORD DE LA FRANCE.

L'Union géographique du Nord de la France est une Société de géographie régionale comprenant des Sociétés locales autonomes rattachées entre elles par un lien fédératif. Elle se propose de travailler par tous les moyens qui seront en son pouvoir au développement et à la vulgarisation des connaissances géographiques. Elle étudiera spécialement les questions qui intéressent l'industrie, le commerce et l'agriculture de la région du Nord. Son siège social est à Douai. Chaque groupe de cent adhérents, au moins, peut se constituer en société locale. Des sociétés locales ont été constituées à Lille, Douai, Dunkerque, Valenciennes et Cambrai.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE.

MM. le général Faidherbe, sénateur du Nord, grand chancelier de la Légion d'honneur, *president d'honneur* ; Paul Crepy, juge au Tribunal de commerce, *président* ; Henri Bossut, président du Tribunal de commerce de Roubaix, Dejardin, avocat, Telliez juge au Tribunal civil, Verly, publiciste, *vice-présidents* ; Suérus, professeur d'histoire et géographie au Lycée, *secrétaire-général* ; Chon, avocat, Guillot, professeur d'histoire et géographie au Lycée; Van Hende, ancien chef d'institution, président de la commission de numismatique, *secrétaires* ; Fromont fils, homme de lettres, *trésorier* ; Duchemin, directeur d'école communale, à Roubaix, *trésorier-adjoint* ; Renouard, négociant, vice-consul d'Italie, *bibliothécaire-archiviste* ; Carré, inspecteur d'académie ; Damien, maître de conférences à la Faculté des sciences ; Dassonville-Leroux, négociant à Tourcoing ; Delamarre, chef de bataillon au 43e de ligne ; Ange Descamps, filateur de lin ; Evrard, ingénieur, directeur des mines de Ferfay ; Frémaux, adjoint au maire d'Armentières ; Funck père, négociant à Roubaix ; Gosselet, professeur à la Faculté des sciences ; Lacroix, pharmacien ; Masquelez, directeur de l'institut industriel du Nord ; Toussaint, inspecteur primaire ; Toussin, filateur de coton ; Vassar (abbé), professeur libre à Roubaix ; Warin, propriétaire, *Comité d'études* ; Docteur Harmand, conservateur des collections de la marine, à Paris, *membre d'honneur*.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DOUAI.

M. Abel Desjardins, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres, *président* ; M. Bottin, président de la Chambre, 1er *vice-président* ; M. Lamour, 2e *vice-président* ; M. Gustave Maugin, *secrétaire-général* ; M. Cornet, commandant d'artillerie, 1er *secrétaire* ; M. Lachaume, lieutenant d'artillerie, 2e *secrétaire* ; M. Mille, *bibliothécaire-archiviste* ; M. Cardon, notaire, *trésorier* ; M Courtecuisse, banquier, *trésorier-adjoint*.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DUNKERQUE.

MM. Trystram, député, conseiller général et président de la Chambre de commerce, *président d'honneur*; Terquem, ✻, ✪, A., ancien professeur d'hydrographie, adjoint au Maire, *président*; Berteloot, ✻, lieutenant de vaisseau, directeur des mouvements du port; Bouvart, principal du Collège, agrégé, Mordacq, ✪ I., inspecteur de l'instruction primaire, *vice-présidents*; Albert Mine, assureur maritime, *secrétaire-général*; de Cornillon, professeur d'histoire au collège communal; Liénard, secrétaire de la Chambre de commerce; Thiery, instituteur communal; Defossé, professeur d'histoire au collège, *secrétaires*; Jacob, O. ✻, receveur des finances, *trésorier*; Le Marant de Kadaniel, trésorier des Invalides de la marine, *trésorier-adjoint*; Emile Debacker, conducteur des ponts et chaussées, *bibliothécaire-archiviste*.

Commission administrative : MM. Bourdon, négociant, vice-président de la Chambre de commerce; J.-M. Delbecque, capitaine au long cours; Delval, notaire; Guillain, ✻ ingénieur des ponts et chaussées; Honoré, ✻, commissaire de l'inscription maritime; Hutter, ingénieur; Pyotte-Beyaert, constructeur de navires.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE VALENCIENNES.

MM Doutriaux, bâtonnier de l'Ordre des avocats, *président*; Delame, président de la Chambre de commerce; Lambert, inspecteur primaire, Jules Sirot, conseiller général, Wagret, conseiller d'arrondissement, *vice-présidents*; Cardon, professeur d'histoire au Lycée, *secrétaire-général*; Damien, instituteur communal; Giard Pierre, libraire, *secrétaires*; Binet, chef du contentieux au Comptoir d'escompte, *trésorier*; M. Mariage, *bibliothécaire*.

Commission administrative : MM. Boucher; Bultot, maire de Valenciennes; De Berny, négociant; Desailly, négociant à Saint-Amand; Dambre, directeur des mines de Lourches; Lefebvre, chef de gare; Sommier, proviseur du Lycée.

ASSOCIATION PHILOTECHNIQUE DU NORD.

Une association philotechnique a été fondée à Lille pour l'instruction gratuite des adultes dans le département du Nord. Cette association a pour objet principal de donner aux adultes, hommes et femmes, par un enseignement approprié, les moyens de compléter leur éducation, de développer leurs facultés et de se rendre plus aptes à leurs diverses professions.

La séance d'inauguration de l'association philotechnique a eu lieu au Grand Théâtre de Lille, le 28 novembre 1880. M. Frédéric

Passy, Membre de l'Institut, a fait, dans cette séance, une conférence sur la *véritable égalité.*

Président de l'association : M. Comdaveaux de Douai.

Société centrale de Médecine du département, à Lille.

Cette société a été établie en vertu d'une autorisation du Ministre de l'intérieur, en date du 24 mai 1846.

Elle a pour but : 1° de favoriser l'étude des sciences médicales et de concourir à leurs progrès ; 2° de veiller au maintien de la dignité de la profession ; 3° de faciliter la formation et le développement d'associations médicales dans le département, et de leur servir de lien commun. — Elle pourvoit à ses dépenses à l'aide d'une cotisation que s'imposent ses membres. — Elle publie un bulletin, à la collaboration duquel sont appelés tous les praticiens du Nord. — Elle donne des consultations gratuites en faveur de la classe ouvrière de la ville et des campagnes, le mercredi de chaque semaine, de quatre à cinq heures de l'après-midi.

Bureau. MM. Paquet, *président* ; Olivier, *vice-président* ; Castiaux, *secrétaire-général* ; Noquet, *secrétaire-adjoint* ; Thibaut, *bibliothécaire* ; Lotar, *trésorier.*

Membres honoraires.

MM. Despinoy, pharmacien ; Feron, docteur en médecine ; Gueury (O. ✻), docteur en médecine.

Membres titulaires résidants.

MM. Arnould, Castelain, Castiaux, Cazeneuve O ✻, Cuignet, ✻, Daubresse, Delage, Demon, Eolet, Hallez, Houzé de l'Aulnoit, ✻, Joire, Lescoeur, Lober, Looten, Lotar, Masurel, Meurein ✻ ✠, Noquet, Olivier, Paquet, Parise, ✻, Patoir, Pilat, ✻, Pucelle, ✻, Testelin, Thibaut, Van Peteghem, Wannebroucq, ✻, Wertheimer, Wintrebert.

Membres titulaires non résidants.

MM. Windriff, à Cassel ; Couvreur, à Seclin ; Vincent, à Armentières ; Van Merris, à Dunkerque ; Manouvriez fils, à Valenciennes Dransart, à Somain.

Société Industrielle du Nord de la France.

Déclarée d'utilité publique par décret du 12 *août* 1874.

La Société Industrielle a pour but d'encourager et de faire progresser l'industrie et le commerce.

Elle se propose de créer un lien puissant et utile entre les industriels et les commerçants de la région par la réunion sur un point central d'un grand nombre d'éléments d'instruction, par la communication des découvertes et des faits remarquables, ainsi que des observations que ceux-ci auront fait naître, et par tous les moyens que pourra suggérer le zèle des membres de l'Association.

Elle a institué dans ce but des conférences, des concours, des prix et récompenses, et elle publie ses travaux.

Elle s'occupe aussi de tout ce qui peut aider à propager et à consolider, dans la classe ouvrière, l'amour du travail, de l'économie et de l'instruction.

CONSTITUTION DU BUREAU. MM. Mathias, ✻, *président*; Adrien Bonte, Auguste Wallaert, Edouard Agache ✻, Corenwinder, O ✻, *vice-présidents*; Renouard, *secrétaire-général*; Paul Crépy, *secrétaire du Conseil d'administration*; Em. Bigo, *trésorier*; Hartung, ✻, *bibliothécaire*. — Membres délégués de *Roubaix*, M. Vinchon; de *Tourcoing*, M. J. Leblan, ✻; d'*Armentières*, M. V. Pouchain.

COMPOSITION DES COMITÉS :

Génie civil. *Président*, M. Du Bousquet; *vice-président*, M. Newnham; *secrétaire*, M. Dubreucq.

Filature. *Président*, M. Faucheur; *vice-président*, M. Duplay; *secrétaire*, M. E. Loyer.

Chimie. *Président*, M. Corenwinder, O ✻; *vice-président*, M. l'abbé Vassart; *secrétaire*, M. Gaillet.

Utilité publique. *Président*, M. Léon Gauche; *vice-président*, M. le Dr Arnould; *secrétaire*, M. Prouvost.

Commerce et banque. *Président*, M. E. Neut; *vice-président*, M. Dubar; *secrétaire*, M. Delecroix.

Le siège de la Société est à Lille, rue des Jardins, 29.

Société médicale de Douai.

Cette association, fondée en 1804, est régie par un règlement approuvé le 18 septembre 1820. Elle est composée de médecins, chirurgiens et pharmaciens. Elle tient ses séances le premier lundi de chaque mois.

CONSTITUTION DU BUREAU : MM. Sockeel, docteur en médecine, *président*; Faucheux, fils, docteur en médecine, *secrétaire*; Frey, pharmacien, *trésorier-archiviste*.

Membres: MM. Watelle fils, docteur en médecine; Léonardi, idem; Maugin, ✪ idem; Sockeel, idem; Delplanque, vétérinaire; Bagnéris ✻, docteur en médecine; Dransart, idem; Monnier, Lambilliotte, idem.; *membres honoraires*, MM. Watelle père, docteur et Faucheux père, docteur.

Société d'émulation de Cambrai.

Cette société, formée le 16 octobre 1804, et autorisée par décision de M. le Ministre de l'Intérieur, transmise par M. le Préfet, le 8 nivôse an XIII, a pour objet la culture des lettres, des sciences et des arts, considérés dans l'intérêt de la ville et de l'arrondissement.

BUREAU : MM. Renard, ✻, *président*; C. de Vendegies, *vice-président*; Durieux, *secrétaire-général*; Blin, *bibliothécaire-archiviste*; Roth, Ch., *trésorier*.

Membres honoraires.

Mgr l'archevêque de Cambrai, MM. le préfet, le sous-préfet de Cambrai; le recteur de l'Académie; le maire de Cambrai; Petit-Courtin, ✻, Jules Brabant, ✻, Wiart-Pinquet, anciens maires.

Membres résidants.

MM. Berger, directeur de l'école de dessin; Blin, père, conservateur de la bibliothèque; Ed. Boulanger, agriculteur; l'abbé Bulteau, curé de Wambaix; Charlier, industriel; L. Coupé, industriel; Crépin, ✻, agriculteur; V. Delattre, receveur municipal; Durieux, professeur de dessin; Dutemple, avocat; A. Jacqmart, médecin-vétérinaire; l'abbé Lemaire; Leleu, ✻, agriculteur; C. Petit, ingénieur civil; Renard; Richard, géomètre; Roth, Charles, banquier; comte Charles de Vendegies, propriétaire, et Blin, fils, négociant.

Société des Amis des Arts, à Douai.

Cette société, fondée en 1821, a pour but d'exciter l'émulation, d'encourager les talents et de répandre plus généralement le goût des arts.

MM. Léon Maurice, *président*; Pierre Billet et Gustave Meurant, *vice-présidents*; Albert Dutilleul, *secrétaire*; Arthur Maroniez, *secrétaire-adjoint*; Édouard Crépin, *trésorier*; Edmond Demont, *conservateur*. — MM. Adrien Demont, Haudouart, Favier, Delétrez, Ponceler, et Desreumaux, *administrateurs*.

Comité flamand de France.

Le Comité flamand de France, fondé à Dunkerque le 10 avril 1853, a pour but principal la recherche, la conservation et l'étude des documents en langue flamande relatifs à l'histoire et à la littérature des Flamands de France. Par arrêté en date du 24 août 1853, M. le Ministre de l'instruction publique a autorisé le Comité à se constituer définitivement et a approuvé ses statuts.

BUREAU : MM. Bonvarlet *président ;* I. de Coussemaker, *vice président* ; l'abbé Becuwe et J. Landron, *secrétaires ;* l'abbé R. Flahault, *trésorier ;* H. Rigaux , *trésorier-adjoint ;* E. Vandercolme, *archiviste.*

Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.

BUREAU : MM Caverne, *président* ; Mortier, *vice-président;* Tordeux *secrétaire* ; Pauquet, *trésorier ;* Gossart, *bibliothécaire-archiviste.*

Membres résidants, MM. Caverne, pharmacien ; Champeau, juge, Chevalier, ancien inspecteur primaire ; Colinet (E) ; de Colnet ; propriétaire ; Fosset, professeur au collège ; Gossart, négociant ; Guillemin, architecte ; le comte de Mérode, propriétaire ; Mutiaux, ancien notaire ; Pauquet, propriétaire ; Tordeux, filateur ; Hannoye, doyen-curé ; Dupont, propriétaire.

Société des architectes du département du Nord, à Lille.

Cette société, dont le siège est à Lille, rue d'Angleterre, N° 67, a été constituée par suite d'un arrêté préfectoral du 3 novembre 1868.

Son but est ainsi défini par ses statuts :

« La profession d'architecte, honorablement exercée, a tou-
» jours été entourée d'une juste considération ; différentes causes
» tendent aujourd'hui à l'amoindrir. La mission que la société
» s'impose est de chercher, avec sollicitude et persévérance, à
» augmenter la dignité de la profession et à donner des garanties
« à la confiance du public. »

BUREAU POUR L'EXERCICE 1879-1880. —MM. Contamine, *président* ; Vandenbergh, *vice-président,* Leblan, *secrétaire-général* ; Cockenpot, *trésorier ;* Mourcou, *archiviste.*

Membres, MM. Cannissié fils, à Lille ; Cockenpot, à Lille ; Contamine, idem, Cordonnier, à Haubourdin ; De Baralle, à Cambrai ; Dubrulle, à Douai ; J. Duthilleul, à Lille ; Dutouquet, à Valenciennes ; Gilquin, à Lille ; Hannotin, à Lille ; Leblan, à Tourcoing ; Mahieu, à Lille ; Marteau, à Lille ; Meurant, à Douai ; Meurillon, à Lille; Mourcou, à Lille ; Newnham, à Lille ; Outters, à Bergues ; Pennel, à Lille ; Sauvage, à Lille ; Sproit, à Lille ; Vandenbergh, à Lille.

Cercle horticole du Nord.

Cette société, fondée en 1868, a pour but l'encouragement de la culture des plantes indigènes les plus remarquables par leur utilité ou leur agrément, de favoriser l'introduction et la naturalisation des plantes exotiques, et de répandre le goût de la botanique.

La société est administrée par un bureau et un Conseil d'administration, qui tient ses séances le premier lundi de chaque mois.

MM. le Préfet et le Maire de Lille, *présidents d'honneur*; Schlachter, horticulteur, à Loos-lez-Lille, *président;* L. Peucelle et Bocquet père, *vice-présidents*; Van den Heede, horticulteur à Saint-Maurice, Lille, *secrétaire-général*; Cuvelier, *secrétaire -adjoint*; Mouquet, *trésorier*; Delobel-Dupont, *trésorier-adjoint*; Vallin, *bibliothécaire.*

Conseil d'administration, MM. Casimir Berton, horticulteur, rue des Roses, à Lille; A. Delezenne, jardinier à Saint-Maurice; Leriche, maraîcher, à Canteleu; Ch. Devos, propriétaire à Saint-Maurice-Lille; Grolez-Vallet, horticult.-pépiniériste à Marcq-en-Barœul; Thys, jardinier, à Verlinghem; Cornil-Donat, jardinier, à Loos; Brou, jardinier, à Loos; L. Mesplomb, jardinier, à la Madeleine-lez-Lille; Lorthiois, horticulteur, à Canteleu; L. Demay, jardinier-maraîcher, à Mouveaux; E. Pénin, horticulteur, à Saint-Maurice Lille.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

Leur nombre est de seize dans le département.

BIBLIOTHÈQUE DE LILLE.

Cette bibliothèque riche d'environ 75,000 volumes imprimés et de 800 manuscrits est placée dans de belles et vastes salles à l'Hôtel-de-Ville. Elle a été formée peu de temps après la Révolution, des livres provenant de diverses maisons religieuses de l'arrondissement de Lille et tout spécialement de ceux ayant appartenu à la collégialle de Saint-Pierre.

Cette bibliothèque est ouverte tous les jours de 9 h. à midi 1/2, de 2 h. à 5 h. et de 7 h. à 9 h. du soir. Les dimanches et fêtes, elle n'est ouverte que jusqu'à midi 1/2.

C'est la bibliothèque la plus fréquentée du département. Elle comprend deux services, un service de lecture donnant une moyenne de plus de 50 personnes qui viennent journellement en compulser les ouvrages, et un service de prêt qui se fait le jeudi soir de 6 h. 1/2 à 9 h. etqui donne aux emprunteurs la faculté d'étudier chez eux les ouvrages faisant partie de la bibliothèque du prêt. Ces ouvrages peuvent être emportés pour une quinzaine au plus.

Service de la bibliothèque: MM. Henry, licencié ès-lettres, docteur en droit, *bibliothécaire*, Vandermersch, *sous-bibliothécaire*; Touvenot, Viart, *employés.*

Commission de surveillance, MM. Schneider-Bouchez, adjoint au maire, *président*; Contamine, *vice-président;* de Prins, *secré-*

taire ; Corenwinder, Marteau, Debray, Lebigre, Rigaut, Danchin, Quarré, Debièvre, de Renty.

BIBLIOTHÈQUE D'ARMENTIÈRES.

Cette bibliothèque a été fondée en 1872. Elle a été formée à l'aide d'un fonds de livres déposés au collège et aux moyens de subventions annuelles accordées par le Conseil municipal. Elle est ouverte le lundi de 6 à 8 heures et le jeudi de 5 à 7 heures. Le nombre des volumes est de 4,500.

M. Adolphe Rémant, *bibliothécaire*.

BIBLIOTHÈQUE DE ROUBAIX.

Cette bibliothèque, instituée le 1er février 1856, est ouverte au public tous les jours, excepté le vendredi, de neuf heures à midi et de trois à six heures et de 7 à 10 heures du soir; les dimanches et fêtes, de onze heures à une heure.

Elle contient environ 8,000 volumes imprimés et 34 manuscrits, dont 3 livres d'heures du XVe siècle, d'une richesse remarquable. Le nombre quotidien des lecteurs est de 30.

Bibliothécaire. M. Th. Leuridan, ✠.

BIBLIOTHÈQUE DE DOUAI.

Établi dans un magnifique local, dépendant du Musée, ce dépôt renferme environ 80,000 volumes, dont 1,500 manuscrits; parmi ces derniers il en est de fort précieux; au nombre des imprimés on remarque des incunables de grande valeur, d'importantes collections historiques, littéraires et artistiques. La bibliothèque de Douai s'est enrichie pendant ces dernières années, des dons et legs de MM. Robaut, baron du Chambge, Foucques de Wagnonville et Tailliar, ce qui lui assure le premier rang entre les dépôts littéraires du Nord de la France. Elle est ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de onze heures à cinq heures en été, et de onze heures à quatre heures en hiver, dix lecteurs environ la fréquentent par jour.

COMITÉ D'INSPECTION ET D'ACHAT DE LIVRES.

(nommé par le Ministre).

MM. E. Fabre ✪, *vice-président;* Désespringalle, *secrétaire ;* Courdaveaux, G. Maugin, Dupont, Boulenger, Poulle ✪, A, Grimbert.

Bibliothécaire, M. Benjamin Rivière : *bibliothécaire-adjoint*, M. N..... ; *surveillant*, M. Dumarquez.

BIBLIOTHÈQUE DE CAMBRAI.

C'est aujourd'hui, après celles de Douai et de Lille, la plus riche du département. Le nombre des volumes imprimés est de 33,840; les manuscrits forment un total de 1,236 volumes. Le

bâtiment dans lequel elle est placée a été restauré ou plutôt réédifié par M. l'architecte de Baralle. — Cette bibliothèque a été formée, à l'époque de la révolution, au moyen des collections des couvents supprimés, et s'est enrichie depuis des dons du gouvernement et des acquisitions faites par la ville.

Commission d'inspection et d'achat de livres, M. Renard, maire, *président;* de Liénard., *vice-président* ; de Vendegies, Cirier, Barbier, A. Bertrand et Léon Coupé.

Conservateur,, M. Blin.

Ouverture : tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de deux à quatre heures et de six à huit heures du soir. Ce dépôt est peu fréquenté ; cinq à huit lecteurs, non compris les emprunteurs, s'y rendent journellement. Elle a prêté en 1880, 815 volumes.

Une bibliothèque populaire, annexée à l'établissement et dirigée également par M. Blin, a prêté en 1880, 937 volumes, ce qui, joint aux lecteurs habituels, porte le nombre annuel des lecteurs à environ 3,000 pour l'année précitée.

BIBLIOTHÈQUE DU CATEAU.

La bibliothèque du Cateau existe depuis 1835. Elle a été formée à l'aide d'un petit fonds de livres qui étaient abandonnés dans les greniers du collège, et au moyen d'acquisitions, de dons du Gouvernement et d'offrandes de particuliers. Le nombre actuel des volumes est de 2,121.

Commission de surveillance: MM. Lozé, maire, *président,* Camus, docteur en médecine, Garin, Regnaudin et Sartiaux, membres du conseil municipal.

Bibliothécaire : M. Lacourte.

La bibliothèque, transférée à l'hôtel de ville, dans une salle préparée à cet effet, est ouverte au public depuis le 4 octobre 1881, savoir : les dimanches et mardis, de 9 h. à midi et de 2 à 4 h. du soir ; les jeudis, de 2 à 4 et de 7 à 9 h. du soir.

BIBLIOTHÈQUE DE VALENCIENNES.

La fermeture du collège des Jésuites en 1762, explique l'origine de cette bibliothèque établie dans le même local que celle de ces religieux. La suppression des abbayes de la région, celle des communautés de la ville, les dons du gouvernement, des particuliers, le legs de M. Bénézech, en 1852, l'ont successivement enrichie. Elle renferme environ 24,000 volumes et 772 manuscrits formant 1,000 volumes.

La bibliothèque est ouverte tous les jours, le matin, de dix heures à une heure et, le soir, de cinq à huit heures, les dimanches et fêtes exceptés. Elle est fréquentée journellement, en moyenne, par 15 lecteurs.

Pour que cette bibliothèque, déjà si riche en ouvrages précieux,

ne reste pas au-dessous des connaissances actuelles, la ville vote chaque année, une somme fixe pour achat de livres.

Conservateur, M. Cromback, ✻ ; *sous-bibliothécaire*, M. Wattecamps.

Bibliothèque et Musée Benezech annexés à la bibliothèque communale.

Cette collection qui contient 4021 volumes, dont plusieurs d'une grande valeur, plus de 100 tableaux et un certain nombre de bronzes et de poteries antiques, est à la disposition du public, selon les intentions du donateur.

Les jours d'ouverture sont les mêmes que ceux fixés pour la bibliothèque publique.

BIBLIOTHÈQUE DE CONDÉ.

1,200 volumes environ. Cette bibliothèque est établie à la mairie.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-AMAND.

2,042 volumes imprimés et 10 manuscrits, provenant, pour la plupart, de l'ancienne abbaye de Saint-Amand, forment le fonds actuel de cette petite bibliothèque, qui ne peut manquer de s'accroître. Elle est ouverte tous les jours non fériés, de neuf heures à midi et de deux à quatre heures en hiver, et à cinq heures en été.

Bibliothécaire : M. Portet.

BIBLIOTHÈQUE D'AVESNES.

Le zèle éclairé de l'autorité municipale a créé, en 1832, ce dépôt, qui s'élève, à 5,000 volumes. La bibliothèque d'Avesnes est ouverte les mardi et samedi de six à neuf heures et le jeudi de trois à six heures du soir ; elle est fréquentée en moyenne par 18 lecteurs.

Bibliothécaire, M. Hervotte.

BIBLIOTHÈQUE DE MAUBEUGE.

Une petite bibliothèque, composée de 1,199 volumes, a été établie dans cette ville en 1843, par les soins de l'autorité municipale. Elle est ouverte les mardi et jeudi, de deux à cinq heures du soir.

Conservateur, M. Cobert, secrétaire de la mairie.

BIBLIOTHÈQUE DE DUNKERQUE.

La bibliothèque, placée dans le local du nouveau musée, rue Benjamin Morel, contient environ 14,000 volumes et 34 manuscrits. Elle a été fondée en 1740, par l'historien Faulconnier, qui légua à la ville sa bibliothèque, comprenant 3,000 volumes.

Elle est ouverte tous les jours de la semaine, le samedi excepté, de 10 h. 3/4 du matin à 1 h. 1/2 et le soir de 6 h. à 8 h. 1/2. Le dimanche de 10 heures à midi.

Le catalogue, par ordre de matières de la bibliothèque, établi le 1er mars 1828, a toujours été maintenu au courant des acquisitions.

Commission de surveillance, MM. le maire, *président ;* Gaspard, docteur en droit, Bouly de Lesdain, et Duriau, docteur en médecine.

Bibliothécaire, M. Devos.

BIBLIOTHÈQUE DE BERGUES.

Il existe en cette ville un dépôt de 5,293 volumes, dont 36 manuscrits, provenant de l'ancienne abbaye de St-Winoc.

Il est ouvert tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

BIBLIOTHÈQUE DE BOURBOURG.

Cette bibliothèque, établie dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, a été créée en 1845. Elle contient 5,071 volumes, dont 2 manuscrits. Elle est ouverte tous les jours, de dix heures à midi et de deux à quatre heures (les dimanches et fêtes exceptés) ; des ouvrages sont donnés en ville, pour un temps déterminé, aux personnes qui offrent des garanties suffisantes. Un médailler a été ajouté, en 1859, à cette bibliothèque.

Conservateur, M. Parfait Joos.

BIBLIOTHÈQUE DE GRAVELINES.

En 1871, quelques jeunes gens, dans le but philanthropique de venir aux secours des indigents, et celui de fonder une bibliothèque populaire formèrent une Société : *La Concorde.*

Ils donnèrent des représentations théâtrales dont les produits furent en partie distribués aux malheureux et l'autre servit à l'achat de volumes destinés à la bibliothèque populaire.

Cette société, après une durée de 7 années, fut obligée de se dissoudre, faute d'éléments, et les volumes de la bibliothèque populaire, au nombre de 800 environ, furent transportés dans un local de la mairie.

Il importait de ne pas laisser tomber une œuvre si utile aux intérêts intellectuels de la localité, l'administration municipale ne le voulut pas et la bibliothèque, de populaire qu'elle était, devint communale et fut dirigée par d'anciens membres de la *Concorde*, sous la présidence de MM. Demarle-Fétel, maire; *président honoraire* : V. Salomé ; *membres*: MM. Hautefeuille, Levent, Decreus, J. Cirot, L.-A. Leurette, L. Vosselle ; *bibliothécaire*, L. Dubois.

BIBLIOTHÈQUE DE BAILLEUL.

Un très-petit nombre d'ouvrages modernes existe à l'Hôtel-de

Ville de Bailleul et forme le noyau d'une bibliothèque que l'autorité pourra établir plus tard.

BIBLIOTHÈQUES DE PRÊT.

Indépendamment de ces bibliothèques publiques, il existe, à Lille, à Cambrai, à Valenciennes et dans d'autres localités du département, des bibliothèques formées au moyen de souscriptions particulières et ayant pour but d'offrir gratuitement des lectures instructives, amusantes et surtout morales, aux personnes de la classe moyenne et ouvrière. Les ouvrages dont se composent ces dépôts sont des romans religieux, des voyages, des histoires générales et particulières, des biographies, des livres de science telles que physique, chimie, etc., mises à la portée des ouvriers, littérature classique, etc., etc. Les livres sont prêtés à domicile sous la garantie de personnes connues ; on en prête aussi aux hospices, aux hôpitaux, aux prisons, aux curés et aux maires des communes voisines. Ces institutions rendent d'éminents services à la société en occupant utilement les loisirs d'un grand nombre de personnes et en inspirant à celles-ci, par de bonnes lectures, des idées d'ordre et de moralité.

MUSÉES.

Il en existe dans les villes de Lille, Roubaix, Dunkerque, Bergues, Douai, Bailleul et Valenciennes.

LILLE.

MUSÉE DE PEINTURE.

Ce musée, établi en l'année 1795, contient de nombreuses toiles d'un grand prix. Il a été formé des tableaux que la ville possédait et de ceux qu'elle a reçus, à plusieurs époques, de la munificence du Gouvernement.

Les tableaux que renferme ce musée sont soigneusement classés par école, dans huit grandes salles, à la Mairie, et forment une collection digne de tout l'intérêt des connaisseurs.

Commission de surveillance, MM. Aug^te^ Herlin, *vice-président ;* Sauvaige, A. Agache, Colas, professeur de peinture ; Lenglart, Pluchart, Denneulin, artiste peintre ; Ozenfant-Scrive ; Louis Schoutteten ; Darcq, sculpteur ; Verly Hippolyte, Coquidé et Faure.

MUSÉE LELEUX.

M. Alexandre Leleux, décédé en 1873, a légué à la ville de Lille la nombreuse et riche collection de tableaux qu'il possédait. Cette collection est placée dans une salle spéciale de l'Hôtel-de-Ville.

MUSÉE WICAR.

Une riche collection de dessins originaux et d'objets d'art a été léguée à la ville de Lille par le chevalier Wicar, peintre, natif de Lille, décédé à Rome.

Commission de surveillance : MM. Pluchart, *vice-président;* Colas, professeur de peinture; Houzé de l'Aulnoit; L. Sauvaige; Em. Delecroix; Auguste Herlin, Darcq, Marteau.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Le musée d'histoire naturelle de Lille est un établissement qui date de l'année 1822. Il s'est formé et continue de s'accroître par les dons des amateurs. Les collections qui le composent comprennent toutes les parties de l'histoire naturelle. Les plus importantes sont celles des oiseaux, des poissons, des insectes et des minéraux. On y remarque trois momies humaines provenant des ruines de Thèbes.

Ce musée est placé dans les vastes locaux de la Faculté des sciences.

Commission de surveillance, MM G. Meurein ✻, ✠, *vice-président;* le président de la Société des sciences; de Norguet, propriétaire; Gosselet, Giard, Viollette, ✻, Lethierry, Hallez, Corenwinder et Barrois Charles.

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE ET CÉRAMIQUE.

Ce musée s'est formé de dons successifs. Il possède une belle suite de monnaies romaines.

A cette collection sont annexées des copies de camées, des armes antiques et divers débris des monuments anciens.

MUSÉE DES ANTIQUES.

MM. Gosselet, *vice-président;* Vanhende, Debray, Rigaux, Chon, Dehaisnes, Giard, Faucher.

MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE.

MM. Ozenfant, *vice-président*; Verly, Fontaine, Schoutteten, Marteau, Planquart, l'abbé Carnel, Roussel.

MUSÉE DE NUMISMATIQUE.

MM. Van Hende, *vice-président*; Vernier, Rigaux, Fromont, Demeunynck.

MUSÉE DE CÉRAMIQUE.

MM. Cussac, *vice-président*; Sauvaige, Henri Labbe, Baudet.

MUSÉE MOILLET.

Ce musée se compose d'armes, de costumes, de meubles et d'ustensiles recueillis par M. Moillet, dans ses voyages, et légués

à la ville de Lille. Il est surveillé par une Commission spéciale, composée comme suit :

MM. Ch. Bachy, *vice-président ;* Van Hende, membre de la Société des sciences ; de Norguet, propriétaire ; N . . .

MUSÉE TECHNOLOGIQUE.

Ce musée, dont on doit rapporter la première idée à M. le docteur Gosselet, a été organisé par la Société des sciences qui en a fait l'ouverture le 3 août 1856. Il présente de précieux et nombreux spécimens à l'aide desquels on peut suivre les différentes phases par lesquelles doivent passer, avant d'être livrés à la consommation, les produits des diverses industries qu'il renferme. Il est actuellement installé à l'ancienne halle aux sucres.

Commission chargée de la surveillance et du classement, MM. Ch. Bachy, *vice-président ;* Ed. Bernot, propriétaire ; Ch. Viollette, doyen de la Faculté des sciences ; Cornut, ingénieur, Gauche.

DUNKERQUE.

Le musée de Dunkerque renferme des objets d'art et d'histoire naturelle. Les efforts tentés pour le créer remontent à l'administration de M. Gaspard, en 1829 ; mais sa formation a surtout été déterminée en 1835, par un don considérable de M. Benoît Gernart, consul de France à Canton, auquel sont venus s'ajouter les dons du gouvernement, les offrandes des habitants et les acquisitions de la commission du musée. Les galeries de tableaux élevées conformément à la délibération du Conseil municipal du 8 août 1873, occupent un espace considérable à l'angle de la rue Benjamin-Morel et de la place du Théâtre. On remarque dans cet établissement un grand nombre d'œuvres remarquables, la plupart de l'école flamande, dont quelques-unes ont une grande valeur. Les nouvelles galeries du musée ont été inaugurées le 23 juin 1877. Elles sont ouvertes tous les jours de la semaine, le vendredi excepté, du 1er juin au 30 septembre, de midi à cinq heures de relevée et les dimanches et jeudis, du 1er octobre au 1er mai, de midi à quatre heures.

A la collection de 248 tableaux indiquée dans la dernière édition du catalogue établi, en 1880, par le secrétaire de la commission, il faut ajouter un grand nombre d'œuvres remarquables données en 1881.

Commission du musée : MM. le Maire, *président de droit ;* Terquem, adjoint, *vice-président ;* Gaspard, *secrétaire.*

Section des beaux arts. MM. Dagneau, Desmit, délégués ; Coffyn, Detraux, Schadet, E. Verleye.

Section d'histoire naturelle : MM. Prevost, Terquem, délégués. Ponchez, Duriau, Vaneste.

Section d'archéologie : MM. Bonvarlet, Ch. Collet, délégués, Alibert.

BERGUES.

Le musée de Bergues est formé d'une belle collection de peintures, échappées à la révolution et provenant en grande partie des anciens couvents et abbayes de la châtellenie. Il est placé à l'Hôtel-de-Ville, dans une salle bien appropriée à sa destination. Beaucoup de tableaux appartiennent à l'école flamande ; un petit nombre à l'école italienne, quelques-uns ont une assez grande valeur. On remarque surtout *le Mendiant*, par Ribeira, de l'école espagnole, le portrait de *Ferdinand Ier*, par Van Dyck, la *Sainte Famille*, par Bockorts, etc, etc.

La galerie s'est enrichie récemment de trois tableaux de valeur et d'une collection de 1,400 dessins anciens et modernes dont plusieurs des grands maîtres, tous légués par M. P. A. Verlinde, peintre d'histoire, natif de Bergues, et décédé à Anvers le 29 mars 1877.

Quelques dessins sont exposés dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, les autres conservés en cartons.

En 1876, M. Verlinde, sur les instances de M. Léonce Guilbert, alors Maire, s'est occupé de dresser un catalogue méthodique des tableaux du Musée ; il y a réuni tous les renseignements possibles sur l'origine de ces toiles et les biographies de leurs auteurs. C'est un volume de 121 pages renfermant des *fac-simile* de tous les monogrammes et signatures relevés sur les tableaux de la galerie.

Comme témoignage de reconnaissance, la ville de Bergues a offert à M. Verlinde une coupe en argent ciselée.

Le musée est ouvert au public le premier dimanche de chaque mois, ainsi que les jours de fête communale, de onze heures à midi et de deux heures à quatre heures.

Commission de surveillance, MM. Léon Claeys. maire, *président* ; Bailleul, Bollaert, Vandenbroucke. — *Secrétaire*, M. Braets. — *Conservateur*, M. N....

BAILLEUL.

Il existe à Bailleul une intéressante collection due à M. Benoît-Armand de Puydt, qui a légué à sa ville natale, outre sa fortune, un nombre assez notable d'objets d'art, tableaux et antiquités, à la condition de fonder un musée et une académie de dessin, de peinture et d'architecture.

Cette collection est confiée aux soins d'une commission de surveillance ainsi composée :

MM. le Maire, *président*; B. Van Merris; Allo; Croes; P. Behaghel; Leroy; de Coussemaker et Vandewalle.
Conservateur, M. Swynghedauw.
Conservateur honoraire. M. Ch. Allo.

CAMBRAI.

Cette ville possède un musée, inauguré le 14 octobre 1846. Il a été formé alors des tableaux et autres objets trouvés dans les divers établissements publics de bienfaisance et autres. Depuis cette époque ce dépôt s'enrichit de quelques statues, de quelques tableaux dus à la munificence du gouvernement, et d'une jolie collection d'objets d'histoire naturelle due à la générosité d'un ancien conseiller municipal. Il renferme aujourd'hui environ cent cinquante tableaux de diverses écoles, de beaux bustes en marbre ainsi que des statues et des bas-reliefs, des médailles anciennes et modernes, des fragments d'objets d'antiquités, des vases étrusques et des collections d'oiseaux et des coquillages.
Le musée est ouvert au public tous les dimanches de dix heures à quatre heures en été, et de dix heures à trois heures en hiver.
Commission de surveillance. MM. Peinte, *vice-président*: Berger, le comte de Vendegies, Ronnelle et A. Durieux, *secrétaire*

DOUAI.

Le musée de Douai est un des plus riches établissements de ce genre.
On y remarque de très-belles collections de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, de poissons, d'insectes, de minéraux, de fossiles, de végétaux, etc. etc., toutes classées méthodiquement. Il y existe, en outre, de nombreuses et riches séries d'objets d'antiquité et de curiosité, une très-importante collection ethnographique donnée par M. S.-H. Berthoud, et des galeries de tableaux et de sculpture qui se sont enrichies d'un legs très-considérable de M. Foucques de Wagnonville.
Le musée est administré par une Commission générale nommée et présidée par le maire. Cette Commission se divise en quatre sections ainsi composées.
Section d'archéologie. MM. Bréan, ingénieur, *président*; Favier, propriétaire; *secrétaire*; Hazard, conseiller; Brassart, avocat, Delannoy, propriétaire; le chevalier Amédée de Ternas, propriéaire; Dubrulle, architecte; Faucheux père, docteur en médecine; Groult; fabricant de sucre.
Section des beaux arts. MM. Ed. Paix, *président*; Albert Dutilleul, propriétaire, *secrétaire*; Alphonse André, brasseur; Adrien

Demont, artiste peintre; P. Billet, propriétaire; Edmond Demont, propriétaire; Achille Poncelet, avoué, Edmond Locoge, propriétaire, *président honoraire.*

Section d'ethnographie. MM. Farez, A, ✪, industriel, *président;* Alphonse André, brasseur, *secrétaire;* Anicet Boulanger, industriel; de Sars, propriétaire; Faucheux fils, docteur en médecine; A.-P. Maugin, docteur en médecine; C. Mille-Corbit, négociant.

Section d'histoire naturelle. MM. le baron Frédéric de Guerne, *président*; E. Gosselin, ingénieur civil, *secrétaire*; Edmond Demont, propriétaire; Edmond Delplanque, vétérinaire; Emile Desmarets, propriétaire; Jules de Guerne, propriétaire; Léon Maurice, conseiller; Aimé Vasse, chimiste; Watelle, père, docteur en médecine.

Bureau de la Commission générale. MM. le maire de Douai, *président*; Paix, *1er vice-président*; Bréan, *2e vice-président*; Albert Dutilleul, *secrétaire-général*; Alphonse André, *secrétaire-adjoint.*

Conservateur (pour toutes les sections), M. Ed. Delplanque.

VALENCIENNES. — MUSÉE DE PEINTURE.

Ce musée renferme plus de 400 tableaux, parmi lesquels plusieurs fort remarquables, entre autres un tryptique représentant la lapidation de saint Etienne, par Rubens, une descente de croix du même auteur; des Vélasquez, Périda, Martin Pepin, Van Dyck, Jordaens, Crayer, Porbus, Fouquières, etc., et une tapisserie d'Arras; 35 miniatures ou dessins, et des salles de sculptures renfermant un grand nombre d'œuvres de Carpeaux.

Cet établissement est placé sous la direction d'une commission. Les membres de cette commission sont les mêmes que pour l'académie de peinture.

MM. Bultot, maire, *président*; Robert, Dècle et Canu.

Conservateur, M. Nicolle, François.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Il y existe de nombreuses collections de minéralogie, de conchyliologie et d'ornithologie.

Commission administrative. MM. Pesier, ✻, *vice-président*; De Clercq, ✻, ingénieur en chef des mines en retraite; Delgrange, naturaliste; A. Lelièvre, idem.

Conservateur, M. Farez, ✪ A.

ROUBAIX. — MUSÉE INDUSTRIEL.

Cet établissement, commencé en 1857, est destiné à conserver tout ce qui intéresse l'industrie locale.

Il contient actuellement, entr'autres curiosités spéciales :

1° quatorze carnets où sont placés chronologiquement les échantillons de tissus déposés, depuis 1835, aux archives du conseil des prud'hommes, par les fabricants de Roubaix, pour se réserver la propriété exclusive des dessins de leur invention; 2° quatorze carnets d'échantillons de tissus de la fabrique de Roubaix, de toute nature, de tout âge et de toute provenance; 3° seize carnets d'échantillons de tissus de diverses fabriques de France, de 1820 à 1844; 4° quatre-vingt-huit carnets d'échantillons de nouveautés pour robes, pantalons et gilets provenant de diverses fabriques de France, que le musée se procure par abonnement; 5° trois carnets d'échantillons de tissus étrangers.

Conservateur, M. Th. Leuridan, ✠.

MUSÉE ARTISTIQUE (ouvert en 1865).

Ce musée comprend des peintures, des dessins, des gravures, des lithographies, des photographies et des sculptures dont le catalogue a été imprimé en 1875.

On y compte actuellement :

66	tableaux,
16	dessins,
30	gravures, lithographies et photographies,
17	sculptures;
129	numéros

Conservateur, M. Th. Leuridan, ✠.

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE ET ETHNOGRAPHIQUE.

Ce musée renferme : 1° des restes d'anciens établissements, soit de Roubaix, soit des environs, et des objets d'intérêt local; 2° des objets d'antiquité ou de curiosité, offerts au musée ou acquis par la ville; 3° des suites très-importantes de monnaies, médailles, jetons, méreaux et sceaux au nombre de 4,053 pièces; 4° des collections ethnographiques composées d'objets provenant de la Chine, des Indes, du Maroc, de l'Ile Bourbon, de Madagascar, des îles Seychelles, de la Côte orientale et de l'intérieur de l'Afrique : armes, instruments de musique, ustensiles divers, vêtements, étoffes, etc.

Conservateur, M. Th. Leuridan, ✠.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

On distingue surtout dans ce musée, organisé en 1875, une

magnifique collection d'oiseaux exotiques et d'Europe, composée de 600 sujets remarquables de conservation et de fraîcheur. — Il contient aussi des mammifères, des reptiles, des poissons, des coléoptères et papillons du pays, une belle collection de coquillages, des zoophytes, etc.; des végétaux et des minéraux.

Conservateur, M. Th. Leuridan, ✠.

JARDINS BOTANIQUES ET ZOOLOGIQUE.

LILLE.

La ville de Lille possède un jardin botanique et des serres assez importantes où sont abritées un grand nombre de plantes rares parmi lesquelles on rencontre plusieurs palmiers remarquables par leur développement.

La ville de Lille est en outre dotée de jardins et de nombreux squares parfaitement tracés et entretenus, qui comprennent une superficie totale de 45 hectares.

Le parc Vauban a des corbeilles de fleurs artistement agencées qui font l'admiration des habitants et des étrangers.

A côté du parc Vauban, il existe un jardin fruitier où un professeur instruit et intelligent donne, le dimanche, des leçons d'arboriculture qui sont suivies par un grand nombre d'auditeurs.

Enfin, Lille possède un vaste et magnifique jardin zoologique d'acclimatation dont l'organisation est due à l'initiative d'une société particulière. Ce jardin, avec ses plantations séculaires, ses pelouses sillonnées de nombreux cours d'eau et ses collections d'animaux, est un séjour des plus agréables et des plus intéressants. Il complète très heureusement le vaste et bel ensemble des promenades de la grande cité transformée.

Commission de surveillance : MM. Meurein, ✻, ✠, *vice-président* ; Van den Hende, Adolphe (fils aîné), horticulteur, Giard, professeur à la Faculté des Sciences; Lotar, Henri, professeur à la Faculté de Médecine; Corenwinder, O ✻, agronome Ed. Desbonnets, conseiller municipal; Bouchée, conseiller municipal; Charles, conseiller municipal; Bertrand.

Directeur des jardins, M. Jadoul.

DOUAI.

Le jardin botanique de cette ville est administré par la société d'agriculture, sciences et arts, qui y fait des essais d'agronomie. Ce jardin renferme des pépinières, une collection de plantes et d'arbres, une vaste orangerie, deux serres tempérées, une serre à

multiplications, et une serre chaude contenant plus de 1,500 plantes exotiques.

Jardinier en chef, M. Duriau.

THÉATRES.

Il en existe dans six grandes villes du département et dans quelques villes secondaires.

Lille a un théâtre desservi par une troupe sédentaire qui joue l'opéra, l'opéra-comique, le vaudeville, la comédie et le drame.

Depuis le mois de juillet 1864, il n'y a plus de directeurs privilégiés, un décret de 1863 faisant de la direction des théâtres une industrie libre.

Douai et Roubaix ont leurs théâtres desservis par des troupes sédentaires.

Les théâtres secondaires de Dunkerque, Cambrai, Valenciennes, Avesnes et Maubeuge donnent des représentations à l'aide de troupes ambulantes.

ÉCOLES SPÉCIALES COMMMUNALES.

LILLE.

ACADÉMIE DE MUSIQUE, SUCCURSALE DE L'ÉCOLE DE CHANT ET DE DÉCLAMATION DE PARIS.

Origine de l'école. En 1733, un cercle d'amateurs de musique s'établit à Lille et prit le titre de *Société du grand Concert*, sous les auspices du maréchal de Boufflers. Quarante-quatre ans après, en 1777, une réorganisation fut reconnue nécessaire et une réunion d'abonnés plaça la société sous le patronage du prince de Soubise. C'est à cette époque qu'il fût arrêté que douze demoiselles recevraient gratuitement l'instruction musicale donnée par des professeurs rétribués au compte de la société. Les succès obtenus à diverses époques firent naître, en 1801, la pensée d'annexer une école académique à la société du Concert. Le nombre des élèves fut fixé à douze ; ils reçurent un uniforme et durent s'engager à chanter dans les réunions de l'association. Une gratification de 24 francs était décernée à l'élève qui avait chanté le mieux et fait le plus de progrès pendant l'année. En 1802 et en 1810, l'école fit de pressantes instances auprès du gouvernement pour obtenir l'autorisation de prendre le titre de *Conservatoire secondaire de Paris*. Ce vœu ne fut pas exaucé alors, mais, en 1816, l'école fut organisée comme établissement communal, en vertu

d'une autorisation du Ministre de l'Intérieur, et, en **1820**, elle obtint de faire porter la livrée du Roi aux gens attachés à son service; enfin, en **1827**, une ordonnance royale nomma l'école de Lille succursale du Conservatoire de Paris. En **1852**, l'administration de l'établissement, qui avait été exercée depuis **1816** par une Commission formée sous la présidence du maire, fut confiée, par décision ministérielle, à un directeur spécial, et la commission administrative de l'école fut convertie en commission de patronage et de surveillance.

L'Académie nationale de Lille donne l'instruction gratuite de la musique à deux cent soixante-dix élèves des deux sexes et a produit un grand nombre de sujets distingués.

Tous les ans la distribution solennelle des prix est précédée d'un concert dans lequel les élèves exécutent des morceaux de musique vocale et instrumentale.

Commission de patronage et de surveillance. MM. le maire, ***président*** ; Ed. Desrousseaux, ***vice-président***; Émile Bigo, ***secrétaire***; Th. Herlin, Schneider-Bouchez, Ch. de Prins, Baggio, Ed. Français, E. Vandeweghe, Pannier.

ADMINISTRATION. ***Directeur***, M. F. Lavainne ✻ ; ***secrétaire-archiviste***, M. Babler-Winter.

ENSEIGNEMENT. ***Professeurs.*** — ***Harmonie*** : demoiselles, hommes, M. F. Lecocq, — ***Solfège*** : Classes supérieures de demoiselles, M. Bar et Mlle Verbrugghe; classes élémentaires de demoiselles; Mme Bulteau ; classes supérieures de garçons, MM. Delannoy et Dienne; classe élémentaire de garçons, M. F, Lecocq, classe pour adultes (hommes), M. Schillio. — ***Chant*** : demoiselles, Mme Fonrobert-Beauclair; (hommes), M. Boulanger. — ***Piano*** : Classe supérieure de demoiselles, M. Delarroqua et Mme Monneret; classe préparatoire de demoiselles, Mlles Pannequin, Magot, Ortille et Valtier; classe élémentaire de demoiselles, Mlle Valtier. — ***Piano et orgue.*** (garçons), M. Lefebvre. — ***Violon***, 1re et 2e classes M. Paul Martin. — ***Violoncelle***, M. Delannoy. — ***Contrebasse***, M. Darcq. — ***Flûte et hautbois*** : M. Herman. — ***Clarinette***, M. Gaubert. — ***Basson***, M. Bar. — ***Saxophone***, M. Gaubert. — ***Cor***, M. Wybo. — ***Cornet à pistons et trompette***, M. Sinsoilliez. — ***Trombone.***, M. Masurel. — ***Classe d'ensemble et instrumentale***, (garçons et demoiselles), M. V. Delannoy.

ÉCOLES ACADÉMIQUES.

Lille.

Commission administrative. MM. le Maire, ***président*** ; Marteau,

vice-président; Rochart, Gavelle, Faucher, Aug. Herlin, Sauvage, Mourcou, Huidiez père, Sproit, Desoblain, Cornut.

Peinture, M. Colas, *directeur.* — *Dessin de la figure.* MM. Colas, *professeur;* Darcq, *professeur en second.* — *Sculpture.* M. Darcq, *professeur.* — *Anatomie*, M. le docteur Houzé de l'Aulnoit, ✻, *professeur.* — *Architecture.* M. Vandenbergh, *professeur.* — *Cours d'ornement.* M. Dubuisson, *professeur.* — *Cours de perspective linéaire.* M. Dubuisson, *professeur.* — *Géométrie et mécanique appliquées.* M. Vanriscotte, *professeur.* — *Dessin linéaire.* M. Dubuisson, *professeur* — *Dessin élémentaire.* MM. Lecat, *professeur*; Degouge, *professeur-adjoint.* — *Histoire de l'art.* M. Mamet, *professeur.*

Roubaix.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — *Commission de surveillance.* MM. le Maire, *président;* Carlos Delattre, *vice-président;* Henri Verlais, Édouard Dupire, Harinkouck, Vinchon, Funck, E. Roussel, Cornut.

Directeur, M. Mils; ✪ A. *professeur de peinture et de bosse*; *Dessin de figure et académie*, M. Bouzin ; *dessin élémentaire, ornement, histoire de l'art*, M. Seratzki ; *Architecture*, M. Roussel ; *géométrie descriptive, géométrie et mécanique appliquées, dessin de machines*, M. Codron ; *dessin linéaire élémentaire et mathématiques*, M. A. Faidherbe, I. ✪ ; *professeur-adjoint*, M. Faidherbe.

Cours d'anglais, M. N... ; *allemand*, M. Wilhem-Rohn ; *espagnol*, M. Dorion ; *italien*, M. H. Hache. *Cours de langue anglaise pour jeunes filles*, Mlle Debuchy.

Physique, *chimie-manipulations-teinture*, M. l'abbé Vassart ; *école de tissage*, M. Sadon ✪ A ; *cours des chauffeurs*, M. Cornut.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Commission de surveillance.*—MM. N....., *président;* P. Parent, Barrez, Bulteau, Pierre Destombes, Bossut, Plichon.

Directeur. M. V. Delannoy, A. ✪.

Professeurs. Solfège, hommes, M. Victor Delannoy ✪ A.; solfège, demoiselles, Mme Seynave ; piano, Mlle Seynave ; solfège adultes M. Turbelin ; classe élémentaire, M. E. Hodum ; clarinette, MM. Lebacqz, C. Petit et E. Tesse ; flûte, hautbois, basson et saxophone, M. Knoor ; violon, M. V. Delannoy ✪ A.; violoncelle et contre-basse, M. Landouzy ; instruments de cuivre, MM. D. Catteau, Caudron, A. Mercier et Degrave ; petits instruments de cuivre, M. Montigny.

Tourcoing.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — *Commission administrative*. MM. le Maire *président;* J. Leblan, ✱, *vice-président;* V. Dervaux, adjoint J. Mathon; Cadeau, docteur en médecine; Sioen, ✠, docteur en médecine; Dupret, Grau-Libert, J. Roussel, O. Devaux, secrétaire en chef de la mairie, F. Dervaux, H. Chautry, A. Deletombe.

Architecture. M. Louis Leblan, *directeur*, J. Bourgeois, *professeur-adjoint*.

Dessin et peinture, M. Saint-Quentin, *professeur*.

Musique vocale et instrumentale. MM. L. Montagne, *professeur-directeur*; Nauwelaers, Mager, Stupuy, Stupuy fils, N... N... *professeurs*.

Dunkerque.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. *Commission de surveillance des écoles d'architecture et de dessin*. MM. Detraux, *président;* Verley, *secrétaire;* E Dubuisson, Schelley, Vianne, Ch. Collet..

École d'Architecture, M. J. Lecocq, architecte de la ville, *directeur-professeur*, M. Debacker, *professeur de géométrie*, Delannoy, *professeur-adjoint*.

Dessin et peinture, MM. Callot *directeur-professeur* M. N.... *professeur*.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Commission municipale de musique*. MM L. Crujeot, *président;* E. Pouleur, *secrétaire*; Demilleville, G. Dutoit, E. Petyt

Directeur. M. Neerman père.

Professeurs. MM. Tergriete; C. Théry; Victor Lest; A. Melsen et Neerman père.

Bailleul.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — Cet établissement a été fondé par M. de Puydt, en son vivant greffier de la justice de paix du canton de Bailleul-Nord-Est. L'enseignement comprend le dessin de la figure, de l'ornement, le dessin linéaire, la peinture et l'architecture.

Commission d'administration. MM. le Maire, *président;* Van Merris, Allo, Croes, P. Behaghel, Leroy, de Coussemaker Ignace et Vandewalle,

Directeur, M. Swynghedauw, *professeur*, M. Croes, fils.

Cambrai.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Administrateurs :* MM. Dutemple, conseiller municipal, *vice-président*, Ernest Maronniez, Léon Coupé, Eugène Delalande, Alfred Delannoy, Manière, *censeur*.

Professeurs, MM. Datte, *professeur de violon, de violoncelle et solfége supérieur*; Muguet, *professeur de clarinette et de saxophone* Mascret, *professeur de flûte, hautbois et basson;* Dienne et Etienne, *professeurs d'instruments de cuivre*; Caudriller, *professeur de solfège, cours secondaire;* Etienne, *idem*, *cours élémentaire.*

ACADÉMIE DE DESSIN, DE PEINTURE ET DE SCULPTURE. — *Commission de surveillance*, MM. le Maire, *président*; le comte de Vendegies, *vice-président*; Delannoy, Cornaille, de Baralle, Peinte, Bélamy; Ronnelle, *directeur*, M. Berger, fils; *professeur*, M. Durieux.

COURS DE DESSIN INDUSTRIEL. — *Commission de surveillance*, MM. Cornaille fils; de Baralle, Bertrand, Devilder, Carbonel, Boileau, Messian; *directeur*, M. Christian; *professeur*. M. Desicy.

Avesnes.

COURS DE DESSIN: M. Baudez, *directeur*.

Maubeuge.

COURS DE DESSIN. M. Neulliés, *directeur*.

Douai.

Commission des écoles académiques, M. le Maire, *président*.

SECTION DES BEAUX ARTS. — MM. Farez, A ✪, ingénieur civil, *vice-président*; Mahieu, commandant, *secrétaire*; Meurant, architecte; Moy, professeur à la Faculté des lettres; Gruson, ingénieur des ponts et chaussées; Abel Desjardins, doyen de la Faculté des lettres; Gosselin, ingénieur civil; Giroud, député: Watelle, docteur en médecine; *Surveillant général*, M. Dubus, ✻.

SECTION DE MUSIQUE. — MM. Clavon, *vice-président*; Boulé et Evrard.

Géométrie et mécanique appliquées aux arts, M. Guillet, *professeur*.

Architecture, M. Guillet, *professeur* M. Neveux, *professeur-adjoint*.

Dessin, figure, M. Petit, *professeur*; *ornement*, M. Delétrez, *id.*

Modelage et sculpture, M. Délétrez.

Cours de comptabilité et de tenue des livres, M. Riémain.

Cours de calligraphie, M. Flament.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. M. Cuelnaere, directeur; M. Delahaye, professeur de solfège (garçons); Mlle Dubus, professeur de solfège (filles); Mme Fonrobert-Beauclair, professeur de vocalisation et chant (hommes et demoiselles); Mlle Sarrazin, professeur de

piano (demoiselles), M. Petit, professeur de violon et d'alto ; M. E. Henry, professeur de violoncelle et de contrebrasse; M. Auguste Bernard, professeur de flûte, et saxophone; M. Alfred Bernard, professeur de clarinette; M. Démoulier, professeur de basson et d'ophicléide; M. Delahaye, professeur de piano et d'accompagnement (jeunes gens); M. A. Détrain, chargé du cours pour la classe de hautbois; M. Devred chargé du cours pour la classe de cor; M. Elie chargé du cours pour la classe de trombonne à pistons et à coulisse; N. Fromont chargé du cours pour la classe de cornet à pistons, trompette, et saxophone soprano et contralto.

Valenciennes.

ACADÉMIE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, AFFILIÉE A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS DE PARIS.

Membres administrateurs, MM. le Maire, *président*; de Saint-Ouen, *vice-président*; Léon Pesier, *secrétaire perpétuel*; Dutouquet, Dècle, Charles Collet, Batigny, Foucart, de Quillacq, Dessain, Nicolle.

L'académie est surveillée alternativement par tous les membres. Chaque mois l'administration tient une séance dans laquelle on délibère sur les besoins de l'école, d'après les rapports des membres surveillants.

Professeurs, MM. Henry-Eugène Delacroix, professeur de dessin et de peinture; Fache, professeur de sculpture, modelure et ornements; Dussart, professeur d'architecture; Petiaux, Auguste, professeur adjoint de peinture et sculpture.

COURS DE PEINTURE POUR LES JEUNES FILLES. — Mme Delacroix.

ÉCOLE DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE. — MM. Nicolet, ✪ A, *professeur de physique*; N . . . , *professeur de chimie.*

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — *Membres administrateurs*, MM. le maire, *président*, Devillers, *secrétaire*; Boucher, Charles, Labit, ✻, Dugardin, Nortier, Paul Sautteau, Alfred Trinquet, Emile Vernus.

Professeurs, MM. de Cornillon, violon et alto; Absalon, violoncelle et contre-basse; Gaubert, clarinette, saxophone et basson; Longuevalle, flûte et hautbois; Cantin, cor; Martin, instruments de cuivre à pistons; Biloir, solfège élémentaire et supérieur; Labit Henri, *délégué aux études.*

Imprimerie et Librairie.

L'article 68 de la loi du 29 juillet 1881, sur la liberté de la presse a abrogé les dispositions du décret du 10 septembre 1870. La déclaration d'imprimerie et de librairie, prescrite par l'article 2 dudit décret, est supprimée.

JOURNAUX ET ÉCRITS PÉRIODIQUES PUBLIÉS DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD.

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
	Journaux politiques.	
	ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.	
Dunkerque ..	Le Petit Dunkerquois	Quotidien.
Id.	L'Autorité	Id.
Id.	Le Journal de Dunkerque	Id.
Id.	Le Phare de Dunkerque	Id.
Bergues	Journal de Bergues	Hebdomadaire
Id.	Revue commerciale de Bergues	Id.
	ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.	
Hazebrouck..	L'Indicateur d'Hazebrouck	2 fois par sem.
Id.	L'Echo de la Flandre	Hebdomadaire
Id.	Journal d'Hazebrouck	b. hebdomad^re
Bailleul	La Bailleuloise	Hebdomadaire
	ARRONDISSEMENT DE LILLE.	
Lille	L'Echo du Nord	Quotidie
Id.	Le Mémorial de Lille et du Nord de la Franec.	Id.
Id.	Le Propagateur du Nord et du Pas-de-Calais.	Id.
Id.	Le Progrès du Nord	Id.
Id.	Le Courrier populaire	Id.
Id.	La Vraie France	Id.
Id	La Feuille des Campagnes	Hebdomadaire
Id	Les Affiches et Annonces	Quotidien.
Id.	Le Petit-Nord	Quotidien.
Id.	La Semaine religieuse de Cambrai	Hebdomadaire
Id.	Bulletin de l'Œuvre des facultés catholiques.	Mensuel.
Id.	La Gazette du Nord	Hebdomadaire
Id	Grains de Senevé	Mensuel.
Id.	Union de prières pour la ville de Lille	3 fois par sem.
Roubaix	Le Journal de Roubaix	Quotidien.
Id.	Le Courrier d'Armentières	Id.
Tourcoing ...	La Gazette de Tourcoing	Id.
Id.	L'Indicateur de Tourcoing et Roubaix	3 fois par sem.
Armentières .	Le Journal d'Armentières	Bi-hebdomad^re
	ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.	
Cambrai	L'Émancipateur de Cambrai	4 fois par sem.
Id.	La Gazette de Cambrai	3 fois par sem.
Id.	Le Libéral de Cambrai	Id.
Le Câteau. ..	Le Cambrésis	2 fois par sem.
	ARRONDISSEMENT D'AVESNES.	
Avesnes	L'Observateur de l'arrondissement d'Avesnes	3 fois par sem.
Id.	Le Patriote de l'arrondissement d'Avesnes..	Id.
Fourmies	Le Journal de Fourmies	Id.
Id.	Le Courrier de Fourmies	Hebdomadaire
Maubeuge ...	La Frontière Fle d'Annonces	Id.
Id.	L'Écho de la Sambre	Id.
Id.	La Sambre	Hebdomadaire
Hautmont	L'Avenir du Nord	3 fois par sem.
	ARRONDISSEMENT DE DOUAI.	
Douai	L'Indépendant de Douai	3 fois par sem.
Id.	L'Ami du peuple	Id.
Id.	La Gazette de Douai	Id.
Id.	La Petite Gazette de Douai et de l'arrondis.	Hebdomadaire
Id.	Gayant et sa Famille	Le dimanche.

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
	ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.	
Valenciennes	Le Courrier du Nord	3 fois par sem.
Id.	L'Echo de la frontière	Id.
Id.	L'Impartial du Nord	Id.
Condé	Le Courrier de l'Escaut	1 id.
Id.	L'Éclaireur	2 Id.
St-Amand	Écho Amandinois	Hebdomadaire
	Journaux non politiques.	
Paris (1)	Le Diable Rose	Mensuel.
Id.	Journal des marchands de modes	Id.
Id	Les Modes européennes	Id.
Id.	Le Génie de la Mode	Bi-mensuel.
Lille	La dernière semaine financière industrielle et commerciale	Hebdomadaire
Id.	Carillonneur du Nord	Hebdomadaire
Id.	Le Matériel industriel du Nord de la France et de la Belgique	Mensuel.
Id	Le Portefeuille d'un Conteur	Id
Id.	Le Journal circulaire dumarché linier de Lille.	Hebdomadaire
Id.	Journal des brasseurs du Nord	Id.
Id.	Le financier du Nord.	Id.
Id	La Feuille d'annonces du Nord	Id.
Id	La Région du Nord	Mensuel
Id	Bulletin de l'Adoration réparatrice	à diff. interv.
Id	Le Bonhomme Flamand	Hebdomadaire
Id	Annonces des arrondiss. de Lille et d'Arras.	2 fois par sem.
Id.	Le Nord-Artiste	Hebdomadaire
Id.	Gymnastic'Sport-Nord	Mensuel.
Id.	Circulaire périodique de la Banque lilloise.	Hebdomadaire
Id.	Journal général d'annonces, affiches et avis du département du Nord	3 fois par sem.
Id.	La Semaine musicale de Lille	Hebdomadaire
Id.	La Semaine agricole et financière du Nord.	Le jeudi.
Id.	L'Épargne du Nord	Hebdomadaire
Id.	Le Nord-Épargne	Id.
Roubaix	Le Bulletin musical	Mensuel
Tourcoing	Le Carabinier Français	Hebdomadaire
Id.	Revue Colombophile	Id.
Valenciennes.	Le Journal d'ann. de l'ar. et arr. voisins	Le jeudi.
Id	Feuilles d'annonces	Hebdomadaire
Douai	L'Echo commercial et industriel du Nord et du Pas-de-Calais	Hebdomadaire
Id.	L'Indicateur Financier	Le 1er de ch. m.
Id.	Indicateur théâtral et musical, moniteur des fêtes et divertissements des œuvres catholiques	Le 15 de ch. m.
Id.	Les Épreuves du baccalauréat	Session du bacca.
Id.	La Région du Nord	Hebdomadaire
Id.	Les Petites affiches et annonces	Id.
Maubeuge	Le Nord métallurgique	Hebdomadaire
Dunkerque	Le Trésorier du soldat	Mensuel.
Id	La Plage	Saison balnéa.
Id.	L'Écho de l'Union des bienfaiteurs du soldat malade ou blessé	Mensuel.

(1) Ces journaux paraissent à Paris, mais sont imprimés et déposés à Lille.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Un décret du 28 décembre 1870, porte que les annonces judiciaires et légales pourront être insérées dans l'un des journaux publiés en langue française dans le département et que néanmoins, toutes les annonces judiciaires relatives à une même procédure de vente seront insérées dans le même journal.

Le tarif du prix d'insertion est fixé à 15 centimes par ligne de 34 lettres, caractère gaillarde, l'*n* pris pour type de justification, conformément à l'arrêt du 5 janvier 1871.

Le coût d'un exemplaire légalisé est réglé, non compris le droit d'enregistrement à cinquante centimes.

AGRICULTURE.

CHAMBRES CONSULTATIVES.

La loi du 20 mars 1851 sur l'organisation des chambres d'agriculture a été modifiée par un décret du 25 mars 1852, portant qu'il sera établi, dans chaque arrondissement, une chambre consultative d'agriculture, dont les membres seront nommés par le Préfet, pour trois ans.

Les chambres consultatives d'agriculture sont composées d'un nombre de membres égal à celui des cantons de l'arrondissement. Elles sont présidées dans l'arrondissement chef-lieu du département par le Préfet, et dans les autres arrondissements par le sous-préfet. Elles nomment au scrutin un vice-président et un secrétaire.

Conformément aux dispositions du décret précité, M. le Préfet a, par un arrêté du 23 novembre 1878, procédé à la réorganisation des chambres consultatives du département.

Voici la composition de ces chambres :

Arrondissement de Dunkerque. MM. Dantu, maire à Steene :

Belle, agriculteur et maire à Bourbourg-Campagne; Lebecque, agriculteur à Coudekerque; Vandenbavière, agriculteur à Loon; Vandercolme, propriétaire et agriculteur à Dunkerque; Dehaene, agriculteur et maire à Wormhoudt; Maegherman, agriculteur et maire à Grande-Synthe.

Arrondissement d'Hazebrouck. MM. D. Claudorez, cultivateur, à Hazebrouck, *vice-président*; Margerin du Metz, propriétaire, à Hazebrouck, *secrétaire;* Plouvier, maire de Steenwerck; Vandewalle, maire de Berthen; Bouilliez, à Merville; Becquaert, maire d'Arnèke; Desmarescaux, maire d'Eecke.

Arrondissement de Lille. MM. V. Meurein, ✻ ✠, agronome, *vice-président*; Deleporte-Bayart, à Roubaix, *secrétaire;* E. Behagle, cultivateur et distillateur à La Chapelle d'Armentières; Despretz Florimond, père, cultivateur à Cappelle; Potié, conseiller général, cultivateur à Haubourdin; Leroy-Dubois, propriétaire et maire à Illies; Bouchery Charles, cultivateur, conseiller général et agriculteur à Sailly-lez-Lannoy; Bonte Adrien, négociant, industriel à Lille; Ed. Desbonnets, négociant en farines, à Lille; Catel-Beghin, ✻ propriétaire à Lille; Beghin Ferdinand, fabricant de sucre à Thumeries; Fauvarque, cultivateur à Quesnoy-sur-Deûle; Chieus, père, vétérinaire à Roubaix; L. Heddebault, cultivateur, fabricant d'engrais à Houplin; Vandebeulque, cultivateur à Tourcoing.

Arrondissement de Cambrai. MM. Danquigny-Mallet, conseiller municipal à Cambrai; Herbet, maire d'Haynecourt; Dejardin, propriétaire à Carnières; Carpentier à Caudry; Lombois, maire de Catillon; Boulanger, maire de Doignies; Vallez, maire de Briastre.

Arrondissement d'Avesnes. MM. le Sous-Préfet, *président*; Pierre Lemaire, propriétaire et maire à Gognies-Chaussée, *vice-président*; Darche-Levent, conseiller d'arrondissement à Bavay, *secrétaire*; Mariscal Louis, pharmacien à Dourlers; Cuisset Jules conseiller municipal, à Haut-Lieu; Carpentier, agriculteur et brasseur à Aulnoye; Azambre, propriétaire et maire à Maroilles; Boulangé, conseiller général à Salesches; Carlier-Rousseau, agriculteur à Villers-Pol; Bever, agriculteur, à Solre-le-Château; Réal-Boillot, filateur et conseiller d'arrondissement, à Wignehies.

Arrondissement de Douai. M. le Sous-Préfet, *président*; MM. Trannin, fabricant de sucre, maire, à Lambres; Vassc, ✻, chimiste, à Douai; Bernard, à Roost-Warendin; Couppé, maire et fa-

bricant de sucre à Férin; Benoit,Couplet, fabricant de sucre, à Marchiennes; Ch. Desmoutiers, fabricant de sucre, à Faumont.

Arrondissement de Valenciennes. MM. Caullet, agriculteur et maire, à Haspres, *vice-président;* Davaine Jonathan, à Saint-Amand; Bouchart, agriculteur et maire à Lecelles; A. Brabant, agriculteur, à Onnaing; Jouglet Théophile à Anzin; Macarez, agriculteur à Haulehin; M. Ségard, *secrétaire.*

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE. (1)

LILLE. — SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD.

Bureau: MM. Macarez, de Solesmes, *président*; Bernard, de Roost-Varendin; Florimond Desprez, de Capelle; Lemaire, de Maubeuge et Claudorez, d'Hazebrouck, *vice-présidents*; Gustave Dubar, de Lille, *secrétaire-général*; A. Renouard, de Lille, *secrétaire*; Roger Chieus, *secrétaire-adjoint*; Deleporte-Bayart, de Roubaix, *trésorier*; A. Renouard, *bibliothécaire-archiviste.*

DUNKERQUE.

La société d'agriculture de Dunkerque comprend les cinq cantons de Dunkerque-Est et Ouest, de Bergues, de Wormhoudt et d'Hondschoote. Elle se compose de 130 membres.

Bureau: MM. J. Delelis, ✻, *président;* De Bacque, *trésorier*, Coolen, *secrétaire;* Claeys, *secrétaire-archiviste.*

Canton de Dunkerque-Est. — *Vice-président.* M. Vandercolme, ✻, à Dunkerque.

Canton de Dunkerque-Ouest. M. Lebecque-Gomel, *vice-président*, à Teteghem.

Canton de Bergues. M. Vanherzeecke, *vice-président*, à Pitgam.

Canton de Wormhoudt. M. Dehaene, ✻, *vice-président*, à Wormhoudt.

Canton d'Hondschoote. M. Mallengier, *vice-président*, aux Moëres.

Bourbourg.

La société de Bourbourg comprend les cantons de Bourbourg et de Gravelines.

(1) Les sociétés savantes qui s'occupent en même temps d'agriculture sont inscrites au chapitre Sciences et Arts.

Bureau : MM. Ed. Hubert-Legaigneur, *président ;* Belle et Vandenbavière, cultivateurs, *vice-présidents ;* Vercoustre, conseiller d'arrondissement, *secrétaire ;* P, Joos, *secrétaire-adjoint ;* Louf, cultivateur, à St-Georges, *trésorier-bibliothécaire.*

M. Demeunynck, ✻, *président-honoraire*, à Bourbourg.

Membres titulaires de la société. — Ils sont au nombre de 82.

HAZEBROUCK.

Bureau. MM. le Sous-Préfet, Claudorez Dominique, *présidents-honoraires*; Margerin du Metz, *président ;* Bouilliez, *vice-président* ; Claudorez, Paul, *secrétaire ;* de St-Mart, *trésorier.*

Les autres membres de la Société sont au nombre de 169.

BAILLEUL.

Bailleul. MM. de Coussemaker, Ignace, adjoint au maire de Bailleul, *président ;* H. Bieswal et P. Becuwe, *vice-présidents ;* D. Depoorter, *secrétaire ;* C. Hopsomer, *trésorier.*

Les autres membres de la Société sont au nombre de 140.

LILLE. — COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT,

Créé par arrêté du Préfet du 22 *août* 1853.

Ce comice est composé de 4 membres honoraires et de 620 membres titulaires.

Membres honoraires. MM. le Préfet du Nord, *président d'honneur,* le secrétaire-général de la Préfecture ; le maire de Lille ; le général commandant la division.

Bureau. MM. Beaucarne-Leroux, ✻, *président* ; Hélin, Vallet-Roger, ✻, *vice-présidents* ; De Norguet, *secrétaire-général ;* Rousseaux, *secrétaire-adjoint ;* H. Butin, *bibliothécaire ;* Nicole, *bibliothécaire-adjoint ;* Tripier-Durieux, *trésorier.*

Le nombre des membres titulaires est de *six cents vingt*, choisis parmi les cultivateurs et les agronomes de l'arrondissement de Lille.

AVESNES.

MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement, *président honoraire* ; Ernest Legrand, *président* ; François Boulanger, *vice-président* ; Léon Haunoye, *secrétaire-général* ; Henri Pecard, *secrétaire-adjoint* ; Jules Hiroux, *trésorier* ; Deharvengt-Derkenne, *archiviste* ; Désiré Legrand, *bibliothécaire*

VALENCIENNES.

Comices agricoles de l'arrondissement.

VALENCIENNES. — *Agriculture*, MM. Bultot, *président ;* Hunet, 1er *vice-président* ; Mariage, ✻, 2e *vice-président* ; Damien, *secrétaire.*

DENAIN. — MM. Crépin-Deslinsel, ✻, *président;* N..., Elie, *vice-président;* Gouvion Jules, *secrétaire*, N..., *trésorier.*

SAINT-AMAND. — MM. Davaine-Nicole, *président;* Davaine, Jonathan, *vice-président;* Desailly, *secrétaire*, Waché, *trésorier.*

CAMBRAI.

Bureau. MM. Boulanger, propriétaire, à Doignies, *président* ; Tribou, à Hem-Lenglet; Dejardin, à Carnières; *vice-présidents*; E. Le Roy, à Crèvecœur, *secrétaire-général;* Blin, *bibliothécaire* à Cambrai, *secrétaire-rédacteur* ; Richard, *secrétaire-archiviste* ; Millot, notaire, *trésorier.*

Nombre des membres, 250.

Un Concours est organisé chaque année, et a lieu alternativement dans chacun des 6 chefs-lieux de Canton. Il a eu lieu à Solesmes en 1879. — Carnières a eu son tour en 1880, Marcoing a eu le sien en 1881, Le Câteau aura son tour en 1882, Cambrai en 1883 et Clary en 1884.

Haras.

Le département du Nord fait partie du 1er arrondissement des Haras.

Inspecteur général : M. de la Motte-Rouge, à Compiègne; *directeur* : M. de Cossigny, à Compiègne.

L'administration des Haras a placé en 1881, dans le Nord, 20 étalons répartis comme suit : Bourbourg, 3 dont 1 demi-sang, 2 trait ; Bergues, 2 dont 1 demi-sang, 1 trait ; St-Amand, 3 dont 2 demi-sang, 1 trait; Douai, 4 dont 3 demi-sang, 1 trait ; Maubeuge, 3 dont 2 demi-sang, 1 trait ; Avesnes, 3 dont 2 demi-sang, 1 trait; Landrecies, 2 dont 1 demi-sang, 1 trait.

L'Administration a en outre, approuvé 33 étalons qui ont touché 13,200 fr., et en a autorisé 6.

Art vétérinaire.

Le nombre des vétérinaires brevetés exerçant dans le département est de 87, qui se répartissent par arrondissement, savoir :

Dunkerque, 4; Lille, 21; Cambrai, 15; Avesnes, 18; Douai, 7; Valenciennes, 18; Hazebrouck, 4.

Vétérinaire du département du Nord, M. Pollet à Lille.

Association vétérinaire des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Autorisée par décision ministérielle du 14 *octobre* 1844.

Président, M. Delplanque, à Douai;

SERVICE SANITAIRE DES MALADIES CONTAGIEUSES ÉPIZOOTIQUES.

Ce service est institué dans le département du Nord, depuis le 8 mars 1877. Les vétérinaires, qui en font partie, au nombre de 51, sont désignés sous la dénomination de vétérinaires cantonaux des épizooties.

Inspecteur vétérinaire du service des épizooties; M. Pollet, *vétérinaire départemental, à Lille.*

INDUSTRIE. — COMMERCE.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Les Chambres de commerce existant dans le département sont au nombre de sept. Elles sont composées comme suit :

LILLE. M. le Préfet, *président d'honneur;* E. Delesalle, *président* ; Decroix, *vice-président ;* A. Masquelier; E. Agache ; A. Bonte ; Th. Barrois ; A. Delesalle ; Bonduelle ; H. Labbe ; A. Descamps ; P. Derode ; P. Le Gavrian ; J. Schoutteten; Vial ; Brunet ; J. Leblan ; J. Scrive.

Secrétaire de la chambre, M. Tournier.

DUNKERQUE. MM. Auguste Petyt, ✻, *président honoraire;* J.-B. Trystram, *président*, député du Nord; Alfred Petyt, *vice-président;* Th. Foort, *trésorier* ; Ad. Fichaux; E. Lavergne, P. Marchand, D. Spiers, J. Vancosten, J. Vancauwenberghe-Lemaire, D. Vancauwenberghe-Bellenger, L. Herbart. L. Dubuisson, Deregneaucourt, Demarle-Fétel.

ROUBAIX. MM. A. Delfosse, ✻, *président;* Scrépel-Roussel, *vice-président;* Th. Leuridan, ✠, *secrétaire;* H. Mathon, *trésorier;* G. Wattinne; F. Roussel; J. Lagache, fils; Eloy-Duvillier; Parent-Monfort; A. Vinchon, Motte-Bossut, ✻, Voldemar-Lestienne.

TOURCOING. MM. Desurmont-Desurmont, ✻, *président honoraire;* Jonglez-Desurmont, *président;* E. Jourdain, *vice-président;* Scalabre-Delcour, *trésorier-archiviste;* F. Masurel, Lorthiois-Desplanque, D. Leurent, Herbaut-Thibeauts, P. Lemaître, L. Bernard, J.-B. Desurmont, F. Debuchy, *secrétaire*, N...

DOUAI. MM. Charles de Baillencourt, *président;* V. Hanotte, ✻, *vice-président;* Alain-Charlier, ✻, *secrétaire-trésorier;* Cavroy; Paix; Wibault; Farez, ✠ A.; Giroud ✻; A. Trannin; Maronniez, Goube-Piérache et Delcroix.

Membres correspondants. MM. Lanvin, à Fressain. —*Sect taire-archiviste de la Chambre*, M. Richart.

CAMBRAI. MM. Wallerand, Louis. ✻, *président*; Seydoux, Jean-Etienne-Charles, O. ✻, *vice-président;* Petit, Charles, *secrétaire*; Bautista, Antoine-Louis, *trésorier*; Ménard, Antoine-Gérard, Hallette, Jules; Ledieu, René; Ménard, Henri; Delloye, Charles; Mallez, Paul-Marie; Brabant, Jules-Eugène-Amédée-François, ✻; Wiart, Henri-Joseph.

VALENCIENNES. MM. Charles Delame, *président;* Harpignies, père, *vice-président*; Leduc, *trésorier* A. Wagret, J. Durel, Dubois, Jeronnez, Lamour, Debrabant — M. Ernest Bouton, *Secrétaire.*

CHAMBRES CONSULTATIVES DES ARTS ET MANUFACTURES.

Deux Chambres consultatives sont établies dans ce département, à Armentières, et à Avesnes. Voici la monenclature des membres qui les composent :

ARMENTIÈRES.

Président : M. Miellez Edouard ; *Vice-président,* M. Leuridan Bouche ; *Membres,* MM. Vial ; H. Becquart ; L. Bouchez ; Lutun ; Gille ; Félix Deren ; Pierre Woussen ; Victor Pouchain ; Lacherez ; Léon Fremaux, *secrétaire.*

AVESNES. MM. N......, *président ;* Aubry, *vice-président ;* Horrie, *secrétaire ;* Boussus, Dubois, Georges, Pecqueriaux, Pigé, Carlier, Gillard, Clavon ; Sculfort ; Imbert.

BUREAUX DE CONDITIONNEMENT DES SOIES, DES LAINES ET DES COTONS, DE PESAGE DES MATIÈRES TEXTILES, DE DÉCREUSAGE OFFICIEUX, DE TITRAGE ET DE NUMÉROTAGE DES FILS.

ROUBAIX. Un décret du 31 août 1858 a autorisé la ville de Roubaix à ouvrir un bureau pour le conditionnement des soies et des laines.

Un autre décret du 15 janvier 1862 a autorisé le conditionnement des cotons et a institué un bureau de titrage pour les fils de tous genres.

Un arrêté préfectoral du 27 août 1858 a institué un bureau de pesage spécial pour les soies, les laines et autres matières textiles.

Commission de surveillance. MM. P. Flipo, Willem, Tiberghien, conseillers municipaux ; A. Delfosse, ✻ ; H. Mathon, membres de la Chambre de commerce.

Directeur, M. A. Musin, ✠ ; 1er *commis*, M. Simoëns ; *receveur,* M. A. Destrée ; plus 36 employés et agents divers.

Depuis le 20 octobre 1873, la Condition publique de Roubaix a organisé un service spécial pour le rinçage et le dégraissage ou décreusage des soies, des laines et des cotons.

Cette opération complémentaire n'a encore aucun caractère officiel ; entièrement facultative, elle est laissée à l'appréciation du commerce et de l'industrie.

Un service de factage spécial *restitue gratuitement* à Roubaix et à Tourcoing, les échantillons prélevés pour les opérations.

Les bureaux de Roubaix sous le rapport du mouvement sont les plus importants de tous ceux qui existent.

Un bel et vaste etablissement est en construction sur un autre point de la ville. Il sera relié, par une voie ferrée, au chemin de fer du Nord et aux magasins généraux qui se trouvent à proximité.

TOURCOING. Le bureau de Tourcoing a été autorisé par décret du 11 février 1863, et a été inauguré le 5 novembre de la même année.

Commission de surveillance. MM. Ch. Jonglez, président de la Chambre de Commerce, H. Deroubaix, Lorthiois-Desplanques, Fr. Masurel, L. Bernard.

Directeur. M. Desmettre.

SERVICE MUNICIPAL DES EAUX, COMMUN AUX DEUX VILLES DE TOURCOING ET DE ROUBAIX.

Une distribution d'eau commune aux deux villes de Tourcoing et de Roubaix, fonctionne depuis le 23 août 1863.

Les eaux distribuées, qui sont uniquement pour l'usage industriel, sont prises à la rivière de la Lys, en la commune de Bousbecques, où les deux cités précédemment indiquées ont élevé une usine contenant trois machines élévatoires.

La direction de cet important service a son siège à Tourcoing.

Directeur. M. A. Binet; *inspecteur,* M. Louchet (à Roubaix); *Régisseur-comptable,* M. Descamps; *piqueur,* M. Rifflard, ✻.

Inspection du travail des enfants dans les manufactures.

Les enfants et filles mineures ne peuvent être employés à un travail industriel, dans les manufactures, fabriques, usines, mines, chantiers et ateliers que sous les conditions déterminées par la loi du 19 mai 1874.

Un décret du 15 février 1875 a déterminé les circonscriptions territoriales des inspections instituées par la loi précitée.

La 6e circonscription comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais. La résidence est Lille.

Inspecteur divisionnaire, M. Nadeau ✻, rue Boileux, 26.

Inspecteurs départementaux. MM. Arnold ✠, rue d'Anvers, 30, à Lille; Pastour ✻, a Valenciennes, rue Abel-de-Pujol, 14.

Comité linier du Nord et Association pour l'extension de la culture du lin.

(*Fondé en* 1849).

MM. Julien Le Blan, à Lille, *président*; Georges Colombier, à Haubourdin, *vice-président*; Edouard Agache, à Lille, *secrétaire-général*, Gustave Dubar, à Lille *secrétaire*.

Membres : MM. Bayeux fils, à Lille; Boutemy, à Lannoy; G. Cannissié, A. Casse, à Fives-Lille; Ch. Catel fils, Eugène Crépy, Ange Descamps, J. Dequoy, à Lille; de Baillencourt, à Douai; Duplay, à Frévent, Faucheur-Desmedt, à Lille; Guillemaud aîné, à Seclin; Lemaître fils, à Halluin; Leroy-Crépaux, à Lille; Auguste Mahieu, à Armentières; Jules Ovigneur, à Halluin; Alfred Renouard fils, Georges Saint-Léger, Scrive-Loyer, à Lille; Van Cauwenberghe, à Dunkerque; Villard, à Armentières.

Syndicat des filateurs de coton du Nord.

MM. Alfred Thiriez, *président*; Alfred Delesalle, *vice-président*; Jules Schoutteten, *secrétaire-général*; Gustave Dubar, *secrétaire*.

Membres : MM. Théodore Barrois, Julien Le Blan, Auguste Wallaert, Lefebvre-Horrent, Ernest Loyer, Julien Thiriez, Motte-Bossut, Debuchy, Eloy-Duvillier.

BANQUE DE FRANCE. — SUCCURSALE DE LILLE.

Un décret du Gouvernement provisoire, en date du 27 avril 1848, a réuni la banque de Lille à la banque de France.

SUCCURSALE DE LILLE. *Directeur*, M. Hartung, ✻; *Administrateurs*, MM. Bernard Henri, ✻; J. Decroix; G. Delesalle; A. Descamps et Bonte; Scalbert; Ed. Longhaye; Aug. Masquelier, ✻; A. Wallaert; *censeurs*, MM. Scrive-Bigo, ✻; Descamps-Crespel; C. Mas; *contrôleur*, G. Verron; *caissier*, M. Bourriot.

SUCCURSALE DE VALENCIENNES. *Directeur*, M. Boutoëy; *Censeurs* : MM. Boca, B. Dupont, ✻, Guary. *Administrateurs*, MM. Dubois, Decle, Lecat, Pierard, de Quillacq ✻, P. Dupont, Delanne. — *Caissier*, M. Van Gelder. — *Chef de comptabilité*, M. Ruellé-Duchéné.

SUCCURSALE DE DUNKERQUE. *Etablie par décret du* 13 *juin* 1855. *Directeur*, M. Armand Girard. — *Administrateurs*, MM. Trystram Jean; Z. Choquet, G. Féron, Vancosten, A. Vendercolme, Coquelle Gourdin— *Censeurs*, MM. Carlier, A. ✻, de Cleebsattel, O. ✻, Carpentier; *caissier*, Bameule.

SUCCURSALE DE ROUBAIX-TOURCOING. *Autorisée par décret du* 31 *décembre* 1867 — M. L. Ronceray, *directeur*. — B. Trouslard, *caissier*.

SUCCURSALE DE CAMBRAI. — *Autorisée par décret du* 12 *août* 1880, *(promulgué Journal officiel du* 7 *septembre* 1880). — M. Teste, *di-*

recteur. — *Administrateurs* : MM. Éd. Bertrand, Jules Delaporte, Jules Brunel-Pamart, Camille Maîresse, Cornaille Georges Wiart Gustave. — *Censeurs :* MM Brabant Jules, Seydoux Charles, Wallerand Louis. — *Caissier* : M. Jacquemart. — *Teneur de livres* : M. Coquenpot.

SUCCURSALE DE DOUAI. — *Autorisée par décret du 7 janvier* **1881**. — M. Chevalier, *directeur*.

BOURSES DE COMMERCE.

Cinq bourses de commerce existent dans le département du Nord ; elles sont établies à Dunkerque, Lille, Douai, Valenciennes et Tourcoing.

BOURSE DE DUNKERQUE. *Agents de change*, *courtiers d'assurances*, *interprètes et conducteurs de navires*. — *Chambre syndicale*, M. D. Spiers *syndic* ; A. Plaideau , *premier adjoint* ; Debaecker, *deuxième adjoint* ; A. Sergent, *troisième adjoint* ; L. Toutain , *quatrième adjoint* ; Leroy, Alibert, L. Deman, Toutin, G. Ladureau, F. Codron.

Courtier honoraire ; M. A. Vandercolme , père.

BOURSE DE LILLE. *Agents de change*. MM. Verbiest, Liagre, Févez, Pajot, Paquin, Lemaire.

BOURSE DE DOUAI. *Courtiers de commerce*, MM. Pouille, Campion, Pochez , Camille Lefebvre, et Dupire.

BOURSE DE VALENCIENNES. Il doit y avoir six agents de change ; aucun n'est encore pourvu d'une nomination régulière.

BOURSE DE TOURCOING. *Courtiers de commerce*, M. Emile Destombes, Ferd. Lapersonne, Ant. Roussel.

Agents consulaires étrangers en résidence dans le département.

DUNKERQUE. — Allemagne, consul : M. A. Wagner ; Angleterre, vice-consul : M. Taylor ; Autriche-Hongrie, consul : M. Numa Plaideau ; Belgique , consul : M. L. Dewulf-Cailleret ; Brésil, Mexique et Grèce, consul : M. G. Féron ; Danemark, consul : M. Bonvarlet. Espagne, vice-consul : M. Th. Foort ; Etats-Unis, vice-consul ; M. Lemattre ; Italie, consul : M. Th. Foort ; Pays-Bas, consul : M. Ingelet, vice-consul : M. Ed. Petyt ; Pérou; consul : M. N..., Portugal , vice-consul : M. Jodocius ; Russie et Costa-Rica, consul : M. L. Debaecque : Suède et Norwège, consul : M. Ch . Collet : Turquie, consul : M. Ed. de Clebsattel.

GRAVELINES. M. Demarle-Fétel, vice-consul de Suède, Norwège et Danemarck.

LILLE. MM. Dansaert, consul de Belgique; Crépy, vice-consul; Dubois Grégoire, consul des États-Unis; Desrousseaux, vice-consul de Portugal; Bayart, vice-consul du Brésil; Venot, vice-consul d'Espagne; Renouard, vice-consul d'Italie.

ROUBAIX. MM. Allard, ✠ consul de Belgique; Lepoutre, consul des Pays-Bas; Piat, vice-consul des Etats-Unis; Truffaut, consul d'Espagne.

TOURCOING. M. le docteur Sioen, ✠, consul de Belgique.

CAMBRAI. M. Ch. Roth Le Gentil (✪ A) ✠, banquier, vice-consul d'Espagne.

VALENCIENNES. M. Nauts, consul de Belgique.

COMMISSIONS CANTONALES DE STATISTIQUE.

Un décret du 1er juillet 1855 a établi dans chaque canton, une commission de statistique chargée de remplir et de tenir à jour pour les communes de la circonscription cantonale, deux tableaux de renseignements sur les faits statistiques dont il importe que le Gouvernement ait la connaissance annuelle et sur ceux qui, par leur nature, ne peuvent être utilement recueillis que tous les cinq ans. Les membres des commissions sont nommés par le Préfet. Dans les villes, chefs-lieux de département ou d'arrondissement comprenant plusieurs cantons, il n'y a qu'une seule commission.

Les Préfets et Sous-Préfets sont présidents de droit des commissions établies dans les chefs-lieux de département et d'arrondissement. Les autres commissions ont un président nommé par le Préfet. Chaque commission peut élire un ou plusieurs secrétaires-archivistes.

Les Commissions cantonales de statistique ont été réorganisées par un arrêté préfectoral du 5 décembre 1873.

Deuxième partie.

DOCUMENTS STATISTIQUES.

NOTICE TOPOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE.

Topographie.

Le département du Nord, ainsi nommé à cause de sa position géographique, qui est la plus septentrionale de la France, est situé entre les 0° 13' à l'ouest, et 2° 3' à l'est du méridien de l'Observatoire de Paris, et entre les 49° 58' et 51° 5' de latitude.

Il est formé de la réunion des anciennes provinces ci-après, savoir : la Flandre française en entier ; le Cambrésis, sauf quatre communes, et le Hainaut français presque en totalité. Il comprend en outre quelques communes de l'Artois dans les arrondissements de Lille, Douai et Cambrai, et dans ce dernier, cinq communes du Vermandois.

Les limites du département sont : au nord-ouest, la Manche ; au nord-est la Belgique ; au sud-est, le département de l'Aisne ; et au-sud-ouest, les départements de la Somme et du Pas-de-Calais.

Il s'étend du nord-ouest au sud-est, et sa longueur, prise de Dunkerque jusqu'à Baives, commune située au delà du bourg de Trélon, à l'extrémité de l'arrondissement d'Avesnes, est d'environ 200 kilomètres. Sa largeur est très variable dans les diverses parties qui le composent ; prise à Gouzeaucourt jusqu'à Condé, elle est de 64 kilomètres, tandis que vers Armentières, où le territoire est très resserré, elle est de 5 kilomètres seulement. Sa surface totale est de 568,087 hectares.

Aspect.

Éminences. Le département du Nord est un pays de plaine. Il y existe cependant quelques éminences, dont les plus remarquables sont dans l'arrondissement de Dunkerque : celle de Watten,

coteau peu élevé, 73 mètres au-dessus du niveau de la mer, dont le noyau est composé de sable et de gravier mêlé de terres glaises; dans l'arrondissement d'Hazebrouck, le mont Cassel, 163 mètres, ceux des Récollets, 140 mètres, des Cattes, 137 mètres, et le Mont-Noir, 130 mètres, qui tous ont un noyau de sable jaune tirant sur le rouge, mêlé d'une partie de grès fort tendre; dans l'arrondissement de Lille, le Mons-en-Pévèle, 107 mètres, qui a pour noyau un sable mêlé de pierre meulière; dans les arrondissements de Douai et de Valenciennes, quelques coteaux peu élevés, renfermant des carrières de sable et de grès, qui s'étendent entre ces deux villes et pénètrent dans l'arrondissement de Cambrai; dans ce dernier, les coteaux de la Terrière, de Marcoing, du Bois-de-Bourlon, du Camp-de-César, de Bonavis, toutes éminences dont les pentes sont peu sensibles et qui ont cependant longtemps passé pour la partie la plus élevée du département. Bonavis, ancien relai de poste sur la route nationale de Lille à Paris, n'est qu'à 126 mètres, soit à 37 mètres moins haut que le Mont-Cassel, lequel n'est pas le point culminant du département; ce point est dans l'arrondissement d'Avesnes, où, à mesure qu'on avance vers le sud-est, on monte progressivement à 150, 200,250 et même 266 mètres, jusqu'à la haie du Bois-Saint-Hubert, sur le territoire de la commune d'Anor, et sur la frontière belge.

Vallées. Il existe plusieurs vallées dans l'arrondissement de Douai, Valenciennes, Cambrai et Avesnes, mais elles sont peu profondes et peu remarquables. Les principales sont:

La vallée de la Scarpe qui s'étend depuis Courchelettes jusqu'à Mortagne, ayant 15 mèt. 77 de pente sur une largeur inégale.

La vallée de la Sensée ayant 4 mètres 79 centimètres de pente sur une largeur moyenne de 400 mètres et un développement de 10,500.

La vallée de l'Escaut, depuis l'entrée de cette rivière dans le département jusqu'à sa sortie, d'une largeur qui s'accroît insensiblement de 200 à 400 et 500 mètres, avec 63 mètres de pente.

La vallée de l'Hogneau, d'une longueur de 26,000 mètres, sur une largeur de 1,200 et sur une pente de 55 mètres.

La vallée de la Selle, longueur de 37,000 mètres sur 300 à 800 mètres de largeur, sa pente est de 55 mètres.

La vallée de la Rhonelle, ayant 26,000 mètres de longueur, 400 à 1,000 mètres de largeur et 30 mètres de pente.

La principale vallée de l'Écaillon: longueur 25,000 mètres, largeur, 400 à 1,000 mètres; pente, 28 mètres.

La vallée de la Sambre, longue dans le département de 5 my-

riamètres, 5,176 mètres de largeur réduite, avec 30 mètres de pente.

La vallée de l'Helpe-Majeure, ayant 4 myriamètres environ de longueur, sur une largeur qui s'accroît de 400 à 2,000 mètres avec pente de 50 mètres.

La vallée de l'Helpe-Mineure, longue de 4 myriamètres sur 50 à 1,200 mètres de largeur, avec 70 mètres de pente.

Il existe dans le département quelques autres vallées de moindre importance; de ce nombre sont les trois petites vallées des sources de l'Hogneau, les trois vallées des sources de l'Ecaillon, etc.

RIVIÈRES. Les rivières qui arrosent le département sont au nombre de 27 (1).

L'Aa, qui prend sa source un peu au-dessus du village de Bourth, dans le département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à St-Momelin et se dirige en droite ligne sur Gravelines, où ses eaux vont se jeter dans la mer.

La Colme, branche de l'Aa, qui s'en sépare à Watten et se porte sur Bergues, où elle se jette dans le canal de Bergues.

L'Yser, petite rivière qui prend sa source au territoire de Rubrouck, arrondissement d'Hazebrouck, et va grossir les eaux de l'Hyperlé, dans la province belge de la Flandre-Orientale.

La Péene, très petite rivière qui naît dans les coteaux de Cassel et va se jeter dans l'Yser, près Wylder.

La Lys, dont la source est à Lysbourg (Pas-de-Calais), qui sépare les territoires des deux départements, depuis Thiennes jusqu'à Erquinghem, qui traverse une partie de l'arrondissement de Lille, aux confins de l'arrondissement d'Hazebrouck, et depuis Armentières jusqu'à près de Menin, sert de limite entre le département du Nord et la Belgique.

La Lawe, formée par trois petits ruisseaux dans le département du Pas-de-Calais, qui vont se jeter dans la Lys à La Gorgue.

La Bourre, petite rivière qui naît à Borre, arrondissement d'Hazebrouck, et se réunit au canal de Préavin, au Grand-Dam.

La Marque, petite rivière qui prend sa source dans la forêt de Phalempin, arrondissement de Lille, traverse plusieurs marais

(1) Parmi ces rivières, celles qui sont navigables sont indiquées, ainsi que les canaux, dans la section des travaux publics.

auxquels elle sert de décharge, et se jette dans la Deûle, à Marquette.

La Deûle, dont la source est à Carency (Pas-de-Calais), passe à Courrières, entre dans le département du Nord à Bauvin et se jette dans la Lys à Deulémont.

La Scarpe, qui naît de plusieurs sources dans le département du Pas-de-Calais, passe à 500 m. d'Arras, traverse Douai, Marchiennes, Saint-Amand, et se jette dans l'Escaut à Mortagne.

La Sensée, qui prend sa source à Eaucourt, département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à L'Écluse, parcourt les arrondissements de Douai, Cambrai et Valenciennes, et va se jeter dans l'Escaut, à Bouchain.

La Gache, petite rivière dont l'origine est à Norœuil (Pas-de-Calais), et qui vient se mêler à la Sensée au territoire d'Aubencheul-au-Bac.

L'Escaut, fleuve qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse Cambrai, Bouchain, Denain, Valenciennes, Condé, sort du département à Mortagne, parcourt plusieurs provinces de la Belgique et parvient à Anvers, où il se jette dans la mer.

La Hayne, qui naît à Binche (Hainaut), et se réunit à l'Escaut, à Condé.

La Trouille, qui a son origine dans l'arrondissement d'Avesnes, sort du département et va se jeter dans la Hayne, près de Mons.

L'Hogneau, dont la source est dans la forêt de Mormal, arrondissement d'Avesnes; cette rivière quitte le département du Nord à Sebourg, le rejoint à Crespin, et se jette dans la Hayne, près Condé.

La Selle, qui prend sa source à Moulin, département de l'Aisne, entre dans celui du Nord par Saint-Souplet, passe au Câteau, à Haspres, à Douchy, et va se jeter dans l'Escaut, à Denain.

La Rhonelle, qui naît dans la forêt de Mormal, et se jette dans l'Escaut, à Valenciennes.

L'Écaillon, qui sort d'un étang à l'entrée de la même forêt, et se jette aussi dans l'Escaut au-dessus de Valenciennes.

La Sambre, qui a sa source dans le bois de Cartignies, sur la limite des départements du Nord et de l'Aisne, passe à Landrecies et à Maubeuge, en longeant la forêt de Mormal, sort du département à Jeumont, et va jusqu'à Namur, où elle se réunit à la Meuse.

Le Bassuyau, petite rivière qui doit son origine à des sources

jaillissantes dans l'arrondissement de Cambrai, et qui se joint à la Selle, au-dessous du premier moulin de Montay.

L'Esdain, très-petite rivière venant de Lesdain, qui traverse le torrent d'Esnes dans une auge de bois et se précipite ensuite dans le torrent.

Le Bayart, petite rivière dont la naissance est au sud de Solesmes et qui se jette dans la Selle.

L'Herclain, petite rivière qui tire ses eaux de plusieurs petites sources à Iwuy, et se jette dans l'Escaut à la hauteur du Camp-de-César.

La Solre, dont la source est près d'Aibes, arrondissement d'Avesnes, et qui se jette dans la Sambre, à Assevent.

L'Helpe-Majeure, qui prend sa source près de la commune d'Eppe-Sauvage, arrondissement d'Avesnes, et se réunit à la Sambre, à Noyelles.

La Petite-Helpe, qui prend son origine dans les étangs de Trélon, et se jette aussi dans la Sambre, près de Maroilles.

Ruisseaux. On compte dans le département plusieurs ruisseaux dont les principaux sont :

La Becque de Vieux-Berquin, qui naît à Strazeele et se jette dans la Bourre, près Merville.

La Metterbeck, qui a sa source au Mont-des-Cattes et se jette dans la Lys, au-dessus du pont d'Estaires.

Le ruisseau de *Steenwerck*, becque dont les sources sont au mont de Boeschèpe et au Mont-Noir; il se jette dans la Lys au-dessous de Sailly, dans le département du Pas-de-Calais.

La becque de *Nieppe*, qui tire ses eaux du Mont-de-Lille, dans l'arrondissement d'Hazebrouck, et se réunit aussi à la Lys, au-dessus d'Erquinghem.

La Vieille-Rivière, qui naît dans les marais du Clair-Marais et se jette dans l'Aa, au-dessous de Saint-Omer

Des ruisseaux, des fontaines, des courants, coulants et becques se jettent en assez grand nombre dans ces rivières et dans les canaux. Dans les arrondissements d'Avesnes et de Cambrai particulièrement, où le sol est entrecoupé de ravins, des torrents plus ou moins considérables, selon la saison, y portent également leurs eaux.

Marais. Le territoire du département du Nord est, comme nous l'avons dit, plat et peu élevé au-dessus du niveau de la mer, ce qui fait que les eaux tendent à rester stationnaires; le nombre

considérable de rivières, ruisseaux et canaux dont il est partout entrecoupé contribuent, avec les pluies abondantes qui y tombent souvent en hiver, à en faire une région humide et à rendre marécageuses les terres les plus exposées à l'invasion des eaux. Il est à croire que les plaines de l'ancienne Flandre, aujourd'hui si bien cultivées et si productives, furent autrefois de vastes marais successivement soustraits à l'empire des eaux par les travaux les plus opiniâtres ; cette observation s'applique plus particulièrement à l'arrondissement de Dunkerque, dont le sol ne se conserve en état de culture que par d'immenses travaux de dessèchement, renouvelés et entretenus chaque année.

Les principaux marais existant dans le département sont :

Dans le grand bassin de l'arrondissement de Dunkerque, les Moëres, grande et petite, d'une contenance de 3,310 hectares et dont il a été parlé plus haut, à l'article des dessèchements, section des travaux publics.

Sur les bords des canaux de Bergues à Dunkerque, de Furnes et de la Colme, aux environs de Watten, les terres avoisinantes, en grande partie marécageuses ;

Entre Cassel, Hazebrouck et Saint-Omer, le Clair-Marais, de 58 hectares 33 ares d'étendue.

Les terres marécageuses des bords de la Lys et de la Nieppe;

Les marais des bords de la Marque, et dont une grande partie est en eaux ;

Les marais de la vallée de la Scarpe, de la rive gauche du vallon de la Sensée et de la rive droite de l'Escaut, depuis Cambrai jusqu'à Condé ;

Enfin, quelques parties marécageuses sur les points les plus bas de quelques vallées des arrondissements d'Avesnes et de Cambrai ;

On rencontre aussi des flaques dans le Clair-Marais et dans une partie des arrondissements de Lille, de Douai et de Cambrai, d'où on extrait la tourbe ;

Et un assez grand nombre d'étangs, dont la plupart sont dans l'arrondissement d'Avesnes, et le reste dans ceux de Lille et de Cambrai.

Météorologie.

CLIMAT. Le climat du département du Nord est froid, ce qui est un effet de sa situation vers les 49° et 51 degrés de latitude septentrionale.

Le voisinage de la mer qui en fait la limite au nord-ouest, le peu d'élévation du sol, les marais, les rivières, les canaux et les ruisseaux nombreux qui le parcourent, entretiennent dans l'atmosphère une grande humidité. Les hivers dont la durée est de plus de six mois, y sont souvent pluvieux, brumeux, et la neige y est moins abondante que dans les départements qui l'avoisinent au sud. Le printemps y est tardif, et par conséquent très-court; Mais aussitôt qu'il a fait sentir son influence, la terre commence à se couvrir des plus riches productions, et la végétation acquiert la plus grande vigueur. L'automne, dans ces contrées, est ordinairement beau et soutenu.

TEMPÉRATURE. D'après les observations faites dans le département, la moyenne annuelle des températures minima est de 6°,30; celle des maxima 13°,45. La moyenne des températures extrêmes 0°,95 pour les minima; 20°,54 pour les maxima.

Depuis l'année 1852 les températures extrêmes absolues ont été de 19°,0 le 3 décembre 1879 et de 35°,5 le 15 juin 1858.

L'époque du maximum du froid est en décembre et janvier, celle des plus grandes chaleurs en juillet, dont la température moyenne est de 17°,72.

MÉTÉORES. Les orages, sans être multipliés dans le département, y sont quelquefois assez fréquents au commencement de la belle saison et surtout en juillet. Les ouragans y sont rares. La moyenne annuelle du nombre de jours de pluie est d'environ 232.

VENTS DOMINANTS. Les vents dominants sont : ouest, sud-ouest, nord-ouest, et amènent ordinairement des pluies.

Division du Territoire.

Le département se compose de 663 communes, réparties en sept arrondissements, dont les chefs-lieux sont : Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes, Douai et Valenciennes.

Le tableau statistique de ces communes, par canton et par arrondissement, est ci-après :

Parmi les 663 communes du département, on compte 36 villes que nous désignons ci-après dans l'ordre de leur importance.

LILLE. Chef-lieu du département, du quartier-général du 1er corps d'armée, de la 1re division militaire et d'un tribunal de première instance; place forte, avec citadelle; facultés de l'État : médecine et pharmacie, sciences; facultés libres : droit, médecine, sciences, lettres; institut industriel; ville d'industrie et de commerce. —Population : 162,775 habitants.—Distance de Paris : 236 kilom.

ROUBAIX. Chef-lieu de deux cantons, à 11 kil. de Lille; ville de grande industrie. — Population, 85,661 âmes.

TOURCOING. Chef-lieu de deux cantons à 14 kil. de Lille; ville de grande industrie. — Population : 48,634 âmes.

DUNKERQUE. Chef lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance : place fortifiée et port de mer; ville de commerce. — Population : 35,071 habitants. — Distance de Lille 76 kil.

DOUAI. Chef-lieu de sous-préfecture, siége de la cour d'appel et d'une académie universitaire; faculté des lettres et faculté de droit, place fortifiée. — Population : 26,999 habitants. — Distance de Lille, 33 kilomètres.

VALENCIENNES. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; place fortifiée avec citadelle. — Distance de Lille, 50 kil. — Population : 26,083 habitants.

CAMBRAI. Chef-lieu d'archevêché, de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, place forte avec citadelle. — Distance de Lille : 59 kil. — Population : 22,079 habitants.

ARMENTIÈRES. Chef-lieu de canton, ville ouverte, industrielle, à 16 kil. de Lille. — Population 21,746 habitants.

MAUBEUGE. Chef-lieu de canton, place fortifiée, avec camp retranché à 97 kil. de Lille. — Population : 14,398 habitants.

DENAIN. A 49 kil. de Lille. — Population : 14,419 habitants.

BAILLEUL. Chef-lieu de deux cantons; ville ouverte, à 28 kil. de Lille. — Population : 12,968 habitants.

SAINT-AMAND. Chef-lieu de deux cantons, à 37 kil. de Lille, ville ouverte. — Population : 10,716 habitants.

HAZEBROUCK. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; ville ouverte, à 45 kil. de Lille. —Population : 9,857 habitants.

LE CATEAU. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 83 kil. de Lille. — Population : 9,597 habitants.

GRAVELINES. Chef-lieu de canton; place fortifiée et port de mer, à 97 kil. de Lille. — Population : 7,833 âmes.

ESTAIRES. Ville ouverte, à 30 kilomètres de Lille. — Population : 6,949 âmes.

MERVILLE. Ville ouverte; chef-lieu de canton, à 37 kil. de Lille. — Population : 6,912 habitants.

COMINES. Ville ouverte, à 18 kil. de Lille. — Population : 6,409 habitants.

BERGUES. Chef-lieu de canton, à 66 kil. de Lille; place fortiée. — Population : 5,368 habitants.

HAUBOURDIN. Chef-lieu de canton, à 7 kil. de Lille. — Population : 5,379 habitants.

SECLIN. Chef-lieu de canton, ville ouverte, de 5,022 habitants. — A 11 kil. de Lille.

CONDÉ. Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 51 kil. de Lille — Population : 4,346 habitants.

AVESNES. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, à 105 kil. de Lille. — Population : 4,636 habitants.

CASSEL. Chef-lieu de canton; ville ouverte, à 51 kil. de Lille. — Population : 4,291 habitants.

LANDRECIES. Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 82 kil. de Lille. — Population : 4,183 habitants.

LA GORGUE. Ville ouverte, à 32 kil. de Lille. — Population : 3,704 habitants.

LE QUESNOY. Chef-lieu de deux cantons, à 67 kil. de Lille. — Population : 3,692 habitants.

HONDSCHOOTE. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 82 kil. de Lille. — Population : 3,586 habitants.

ORCHIES. Chef-lieu de canton, à 26 kil. de Lille. — Population 3,575 habitants.

MARCHIENNES. Ville ouverte, chef-lieu de canton, 34 kil. de Lille. — Population : 3,432 habitants.

LA BASSÉE. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 24 kil. de Lille. — Population : 3,415 habitants.

BOURBOURG. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 74 kil. de Lille. — Population : 2,477 habitants.

LANNOY. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 13 kil. de Lille. — Population : 1,906 habitants.

BAVAI. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 73 kil. de Lille. — Population : 1,851 habitants.

BOUCHAIN. Place fortifiée, chef-lieu de canton, à 49 kil. de Lille. — Population : 1,685 habitants.

MORTAGNE. Ville ouverte, à 38 kil. de Lille. — Population : 1,181 habitants.

SUPERFICIE.

La superficie totale du département est de 568,086 hectares 88 ares et se divise par cantons et par arrondissement, de la manière suivante :

DÉSIGNATION des arrondissements.	DÉSIGNATION des cantons	Nombre de communes.	SUPERFICIE par canton. hect.	ares	SUPERFICIE par arrondissement hect.	ares
DUNKERQUE	Bergues	13	14953	»	72310	»
	Bourbourg	13	14075	»		
	Dunkerque-Est	8	6775	»		
	Dunkerque-Ouest	6	4648	»		
	Gravelines	4	6944	»		
	Hondschoote	8	13743	»		
	Wormhoudt	10	14205	»		
HAZEBROUCK	Bailleul-Nord-Est	4	9613	»	69458	»
	Bailleul-Sud-Ouest	5	6863	»		
	Cassel	13	11752	»		
	Hazebrouck-Nord	10	12526	»		
	Hazebrouck-Sud	7	8381	»		
	Merville	5	8271	»		
	Steenvoorde	9	12052	»		
LILLE	Armentières	8	6285	»	87561	»
	Bassée (La)	11	7007	»		
	Cysoing	14	9611	»		
	Haubourdin	16	8724	»		
	Lannoy	16	7872	»		
	Lille Nord-Est	2	2625	»		
	Lille Centre	2	285	»		
	Lille Sud-Est	3	1214	»		
	Lille Sud-Ouest	»	»	»		
	Lille Ouest	4	2965	»		
	Pont-à-Marcq	15	11680	»		
	Quesnoy-sur-Deûle	9	6575	»		
	Roubaix-Est	2	2636	»		
	Roubaix-Ouest	2	1160	»		
	Seclin	16	9592	»		
	Tourcoing-Nord	6	6234	»		
	Tourcoing-Sud	3	3096	»		
CAMBRAI	Cambrai-Est	14	8891	»	89334	»
	Cambrai-Ouest	17	7892	»		
	Carnières	16	10178	»		
	Câteau (Le)	17	15918	»		
	Clary	17	13731	»		
	Marcoing	20	19959	»		
	Solesmes	17	12765	»		

DÉSIGNATION des arrondissements.	DÉSIGNATION des cantons	Nombre de communes.	SUPERFICIE par canton. hect. ares	SUPERFICIE par arrondissement hect. ares
AVESNES	Avesnes-Nord	14	13046 »	140061 »
	Avesnes-Sud	12	15250 »	
	Bavai	18	12718 »	
	Berlaimont	14	8777 »	
	Landrecies	10	11463 »	
	Maubeuge	15	20963 »	
	Quesnoy-Est	14	18018 »	
	Quesnoy-Ouest	27	7978 »	
	Solre-le-Château	16	13483 »	
	Trélon	13	18365 »	
DOUAI	Arleux	15	8741 »	47581 »
	Douai Nord	6	5954 »	
	Douai Sud	10	5844 »	
	Douai Ouest	11	6341 »	
	Marchiennes	15	10345 »	
	Orchies	9	10356 »	
VALENCIENNES	Amand (Saint-), r. g.	10	5856 »	63084 »
	Amand (Saint-), r. d.	7	10788 »	
	Bouchain	21	14244 »	
	Condé	10	8468 »	
	Valenciennes Nord	9	5799 »	
	Valenciennes Est	10	9377 »	
	Valenciennes Sud	15	8552 »	
	Totaux	663	569389 »	569389 »

ÉTAT DES DIVERS SOLS DU DÉPARTEMENT.

Pays de montagnes	»
— de collines	158,087hect.
— de plaines et de vallons	411,302
	569,389

Sol riche de terreau	77,000hect.
Pays de bruyères ou de landes	7,800
Sol de craie ou calcaire	84,136
— de gravier	1,550
— pierreux	55,600
— sablonneux	28,600
— argileux	280,422
— limoneux ou marécageux	34,281
— de différentes sortes	»
	569,389

Le territoire du département se divise, par nature de propriété, comme suit :

Terres à labour	361,075hect.
Prés	95,833
Bois	35,827
Vergers, pépinières et jardins	16,355
Oseraies, aulnaies, saussaies	109
Étangs, abreuvoirs, mares et canaux d'irrigation	1,096
Landes, pâtis, bruyères	7,568
Canaux de navigation	361
Cultures diverses	3,731
Superficies des propriétés bâties	4,652
Routes, chemins, places publiques, rues, etc .	15,832
Rivières, lacs, ruisseaux	3,084
Forêts domaniales, terrains improductifs appartenant à l'État	23,257
Cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics	609
	569,389

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu — du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1881.	NOMBRE des centimes communaux en 1882. — annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE, 7 cantons, 62 communes.									
Canton de Bergues.									
Armbouts-Cappel	937hect.	7	48	71	1100	9088	71 1	3 »	74 1
Bergues........	151	»	9	66	5368	49446	9 »	8 »	17 »
Bierne.........	1089	2	10	68	489	8910	54 9	3 »	57 9
Bissezeele......	347	7	16	62	369	2759	79 8	» »	79 8
Crochte........	762	6	15	70	653	6217	50 »	3 »	53 »
Eringhem......	1139	12	19	66	636	6703	62 9	3 »	65 9
Hoymille........	551	2	11	68	489	5605	91 »	3 »	94 »
Pitgam........	2293	9	15	68	1575	16866	40 2	10 7	50 9
Quaëdypre.....	1821	5	14	65	1616	16528	69 »	3 »	72 »
Socx...........	793	4	13	64	740	7182	62 9	11 2	74 1
Steene.........	1076	6	13	100	1070	10442	88 »	4 5	62 5
West-Cappel....	745	8	16	62	882	6334	144 1	18 »	162 1
Wylder........	249	9	19	60	327	2310	119 5	» »	119 5
Totaux......	11953hect.				15344	148390			
Canton de Bourbourg.									
Bourbourg-Ville.	27hect.	»	19	74	2477	22641	9 »	20 »	29 »
Bourbourg-Camp	3784	»	19	74	2495	26736	37 1	8 5	45 6
Brouckerque....	1187	7	13	74	984	7407	70 9	3 »	73 9
Cappelle-Brouck.	1741	5	23	66	1226	11695	39 1	» »	39 1
Drincham......	336	10	19	64	248	2679	111 »	» »	111 »
Holque.........	377	11	28	67	524	3351	52 7	3 »	55 7
Looberghe.....	1922	7	18	67	1566	12764	60 3	3 »	63 3
Millam.........	1221	12	26	66	966	9421	79 4	14 »	83 4
Momelin (St-)...	596	20	33	66	444	3281	65 4	15 »	80 4
Pierre-Brouck (S)	881	7	25	74	645	6346	51 3	7 »	58 3
Spycker........	938	10	10	75	676	5855	54 2	14 »	68 2
Watten.........	774	14	29	67	1537	13063	57 6	10 »	67 6
Wulverdinghe..	291	18	29	70	327	2092	83 5	27 »	110 5
Totaux......	14075hect.				14115	127331			
Canton de Dunkerque-Est.									
Coudekerque....	173hect.	6	6	73	687	7884	59 3	3 »	62 3
Coudekerque-Br.	920	2	2	72	1947	15696	9 »	6 3	15 3
Dunkerque-Est..	377	»	»	76	15736	407273	5 »	24 »	29 »
Leffrinckoucke..	708	7	7	81	296	2782	57 2	» »	57 2
Rosendaël (Le)..	717	3	3	79	4391	24688	9 »	25 »	34 »
Téteghem......	1887	7	7	81	1455	15094	40 »	5 9	45 9
Uxem..........	730	10	10	73	460	4584	38 »	3 »	41 »
Zuytroote.....	263	10	10	81	346	1159	91 4	21 »	112 4
Totaux......	6775hect.				25318	479160			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton.	Distance en kilomètres au chef-lieu de la Sous-Préfecture.	Distance en kilomètres au chef-lieu de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1881.	NOMBRE des centimes communaux en 1882. annuels.	NOMBRE des centimes communaux en 1882. non annuels.	NOMBRE des centimes communaux en 1882. TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Canton de Dunkerque-Ouest.									
Cappelle	538hect.	6	6	77	537	6522	65 7	3 »	68 7
Dunkerque-Ouest	»	7	7	76	19335	Voir Dunkerque-Est.			
Fort-Mardyck ...	129	6	6	83	1225	1900	9 »	25 6	34 6
Mardyck	682	11	11	87	449	3280	49 6	6 5	56 1
Grande-Synthe..	1518	7	7	84	753	7704	61 5	3 »	64 5
Petite-Synthe ...	1139	4	4	82	4747	15422	63 »	14 6	77 4
Pol (Saint)......	642					11797	32 3	36 1	68 4
Totaux......	4648hect.				27046	46622			
Canton de Gravelines.									
Craywick.......	772hect.	10	13	83	456	5849	40 1	4 7	44 8
Georges (St-)....	812	4	2	95	356	3938	46 4	» »	46 4
Gravelines......	1927	»	20	97	7833	12073	9 »	» »	9 »
Loon............	3430	7	12	89	2316	18258	54 2	11 »	65 2
Totaux......	6941 hect.				10961	70118			
Canton d'Hondschoote.									
Bambecque.....	1180hect.	10	21	67	985	9438	80 9	» »	80 9
Ghyvelde.......	2503	10	12	84	2366	11358	29 2	23 »	52 2
Hondschoote....	2472	»	20	82	3586	29209	52 6	31 1	83 7
Killem.........	1199	4	20	81	1157	9362	68 3	» »	68 3
Moëres (Les)....	1945	6	17	75	862	9419	63 8	» »	63 8
Oost-Cappel.....	293	7	23	82	422	3489	63 4	3 »	66 4
Rexpoëde.......	1337	6	19	78	1887	14229	69 9	28 »	97 9
Warhem	2784	9	14	74	2429	20377	59 4	3 »	62 4
Totaux......	13713hect.				13694	106580			
Canton de Wormhoudt.									
Bollezeele	1754hect.	11	25	65	1815	15121	83 8	20 9	104 7
Broxeele	376	15	27	65	373	3071	97 6	23 »	120 6
Esquelbecq	1230	3	20	63	1913	12955	102 8	9 »	111 8
Herzeele	1717	5	24	64	1679	13299	64 »	3 »	67 »
Lederzeele......	1888	17	29	66	1664	11749	61 3	3 »	64 3
Ledringhem	701	4	24	57	649	5560	82 3	3 »	85 3
Merckeghem....	1073	14	27	68	867	5853	116 2	28 6	144 8
Volckerinckhove	987	15	27	66	906	8049	74 6	3 »	77 6
Wormhoudt	2740	»	20	58	3759	29727	62 8	18 8	81 6
Zeggers-Cappel.	1739	6	19	66	1771	13522	50 4	8 8	59 2
Totaux......	14205hect.				15396	118906			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1881.	NOMBRE des centimes communaux en 1882. annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK, 7 cantons, 53 communes.									
Canton de Bailleul-Nord-Est.									
Bailleul-Nord-Est	4342 hect	»	17	28	7442	77946	41 3	43 5	84 8
Jans-Cappel (St-)	795	30	17	31	1128	6063	99 4	» »	99 4
Nieppe....	1729	9	26	20	4871	26199	79 4	7 6	87 »
Steenwerck.....	2747	6	19	26	4309	27199	104 9	25 5	130 4
Totaux...	9613 hect.				17750	137407			
Canton de Bailleul-Sud-Ouest.									
Bailleul-Sud-O..	» hect.	»	17	28	5526	Voir Bailleul-Nord-Est.			
Berthen........	518	6	16	35	607	3761	90 8	3 »	93 8
Flêtre	897	7	10	35	1101	7416	83 9	3 »	86 9
Merris	1009	6	10	35	1249	7152	80 9	25 8	106 7
Meteren........	1844	3	14	32	2702	16724	75 5	3 »	78 5
Vieux-Berquin..	2595	8	12	37	3264	19384	70 7	6 3	77 »
Totaux....	6863 hect.				14419	54437			
Canton de Cassel.									
Arnêke.........	1341 hect.	7	20	58	1494	12083	69 »	3 »	72 »
Bavinckhove....	831	3	10	55	864	6546	68 3	18 5	86 8
Buysscheure....	615	12	19	63	794	5721	69 4	29 4	98 8
Cassel..........	1300	»	13	51	4294	29070	20 2	23 »	43 2
Hardifort.	644	3	13	54	564	4418	65 5	3 »	68 5
Marie-Cappel(ste)	756	3	7	50	673	6282	58 1	43 5	101 6
Noordpeene.....	1711	7	26	58	1484	10253	85 9	17 »	102 9
Ochtezeele......	557	7	20	57	488	4570	85 5	3 »	88 5
Oxelaére.	465	2	10	52	537	4187	57 8	3 »	60 8
Rubrouck	1487	12	21	63	1377	12866	69 6	17 5	87 1
Wemaers-Cappel	412	4	13	54	472	3216	79 2	3 »	82 2
Zermezeele.	483	4	14	55	372	3397	88 1	10 5	98 6
Zuydtpeene.....	1180	7	13	56	809	8045	75 3	13 5	88 8
Totaux.....	11752 hect.				14219	110654			
Canton d'Hazebrouck-Nord.									
Blaringhem	1819 hect.	12	12	56	1939	12636	86 »	3 8	89 8
Caëstre.......	1009	7	7	38	1572	11454	64 »	22 5	86 5
Ebblinghem	908	9	9	54	693	5805	85 »	7 7	92 7
Hazebrouck-Nord	2725	»	»	45	5230	76125	21 4	23 »	44 4
Hondeghem.....	1259	4	4	50	1388	10693	55 7	23 2	78 9
Lynde..........	896	9	9	55	788	6521	88 5	23 »	111 5
Renescure....	1881	12	12	57	2011	13601	73 6	5 »	78 6
Sercus.	495	7	7	51	515	3945	85 7	» »	85 7
Staple..........	995	8	8	53	975	8091	81 5	7 1	88 4
Wallon-Cappel..	539	5	5	50	746	4955	86 1	3 »	89 1
Totaux....	12526 hect.				15857	153826			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1881.	NOMBRE des centimes communaux en 1882. annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
			Canton d'Hazebrouck-Sud.						
Boeseghem	695 hect.	11	11	56	1039	6264	71 4	3 9	75 3
Borre	595	4	4	41	757	5166	91 5	3 »	94 5
Hazebrouck-Sud	»	»	»	55	4627	Voir Hazebrouck-Nord.			
Morbecque	4384	4	4	49	3768	30109	17 4	13 »	30 4
Pradelles	323	5	5	54	335	2599	108 2	3 »	111 2
Steenbecque	1175	7	7	52	1967	11802	81 3	22 9	104 2
Strazeele	466	8	8	38	615	4500	82 5	23 »	105 5
Thiennes	743	10	10	51	1061	6721	84 5	21 »	105 5
Totaux	8381 hect				14169	67161			
			Canton de Merville.						
Estaires	2523 hect	7	20	30	6949	44337	16 6	23 »	39 6
Haverskerque	924	7	10	45	1613	8030	95 6	6 5	102 1
La Gorgue	1488	5	17	32	3704	25231	46 4	13 6	60 »
Merville	2705	»	12	37	6912	44612	49 9	28 9	78 8
Neuf-Berquin	631	4	15	34	1396	6212	115 4	25 4	140 8
Totaux	8271 hect				20574	128422			
			Canton de Steenvoorde.						
Boëschepe	1358 hect	9	16	36	2241	10413	93 5	8 »	101 5
Eecke	1029	4	10	40	1222	9190	81 2	6 8	88 »
Godewaersvelde	1189	5	15	40	1760	9836	102 7	10 5	113 2
Houtkerque	1312	9	20	58	1323	9302	102 8	15 2	118 »
Oudezeele	935	6	16	54	991	6172	122 1	7 7	129 8
Steenvoorde	2981	»	11	48	4018	28856	64 8	32 7	97 5
Sylvestre-C. (St-)	813	5	7	46	1100	7348	93 6	39 9	133 5
Terdeghem	882	4	10	53	652	6285	99 »	3 »	102 »
Winnezeele	1553	4	15	52	1480	9804	84 5	19 5	104 »
Totaux	12052 hect.				14787	749112			

ARRONDISSEMENT DE LILLE, 17 cantons, 129 communes.

NOMS des Communes.	Superficie totale.	du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions	annuels.	non annuels.	TOTAL.
			Canton d'Armentières.						
Armentières	649 hect.	»	16	16	21746	179695	30 »	3 »	33 »
Bois-Grenier	749	5	16	16	1291	7820	54 9	3 »	57 9
Capinghem	185	8	8	8	298	2514	88 2	23 »	111 2
Chapelle-d'Arm.	1070	3	13	13	3463	19725	56 8	27 »	83 8
Erquinghem-Lys	879	3	19	19	2058	13224	53 2	33 »	86 2
Frelinghien	1119	5	13	13	2236	19805	62 1	9 3	71 4
Houplines	1129	3	16	16	4806	40486	65 8	26 1	92 9
Prémesques	505	7	9	9	1149	6345	83 1	3 »	86 1
Totaux	6285 hect.				37047	289614			

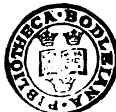


TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1881.	NOMBRE des centimes communaux en 1882. annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
				Canton de La Bassée.					
Aubers..........	1043 hect.	10	23	23	1945	9890	33 2	52 3	85 5
La Bassée	344	»	24	24	3415	27643	10 8	20	30 8
Fournes.........	822	9	16	16	1674	12481	62 3	33 5	95 8
Fromelles	854	10	23	23	1287	6744	133 6	33 6	167 2
Hantay	209	5	24	24	557	2782	149 5	30	179 5
Herlies.........	711	7	20	20	944	7204	100 5	34 2	134 7
Illies	791	4	24	24	1450	9846	91 4	32	123 4
Marquillies	691	8	21	21	1193	6788	40 3	31 2	71 2
Sainghin-en-W..	770	10	20	20	2461	11042	87 2	30	117 2
Salomé.........	525	3	24	24	1215	8398	46 4	31	77 4
Wicres.........	277	6	19	19	267	2390	144 3	20	164 3
Totaux......	7007 hect.				16408	105208			
				Canton de Cysoing.					
Bachy..........	635 hect.	4	18	18	1012	5272	99 2	23	122 2
Bourghelles	646	2	16	16	1295	6624	125 4	5	130 4
Bouvines	268	3	13	13	601	3815	65 1	3	68 1
Camphin-en-Pév.	639	5	16	16	1381	7471	78 3	16	94 3
Cappelle........	806	8	18	18	1308	8951	58	7 2	65 2
Cobrieux.	278	4	17	17	434	2092	97 7	3	100 7
Cysoing.	1351	»	14	14	3030	21328	52 6	20	72 6
Genech	740	5	16	16	1133	5730	94 4	36	130 4
Louvil..........	248	3	14	14	729	2969	79 5	36 2	115 7
Mouchin........	919	9	23	23	1475	9879	55 6	36	91 6
Péronne........	113	5	12	12	673	2550	95 4	24 3	119 7
Sainghin-en-Mél.	1036	5	10	10	1844	12340	42 1	9 6	51 7
Templeuve	1565	7	18	18	2949	23021	69 7	33	102 7
Wannehain.....	367	4	18	18	596	2990	106 7	8	109 7
Totaux......	9611 hect.				18460	115032			
				Canton d'Haubourdin.					
Beaucamps	421 hect.	6	13	13	1121	5233	67 2	»	67 2
Emmerin.	490	3	10	10	1561	7122	48 1	13 5	61 6
Englos	134	3	10	10	446	1866	83 3	»	83 3
Ennetières-en-W.	1044	4	10	10	1678	10974	103	12 8	115 8
Erquinghem-le-S	174	5	12	12	221	1619	130 8	»	130 8
Escobecques	185	5	12	12	258	1875	132 2	25 5	157 7
Hallennes-lez-H..	435	2	9	9	880	5653	81 2	3	84 2
Haubourdin.....	528	»	7	7	5379	51821	45 6	31 1	76 7
Le Maisnil......	350	10	17	17	472	2809	137 5	16 5	154
Ligny..........	81	6	13	13	111	921	20	»	20
Lomme.........	930	7	6		4099	28263	96	»	96
A reporter...	4772					118156			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu — du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1881.	NOMBRE des centimes communaux en 1882 — annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report....	4772 hect.					118156	»	»	»
Loos...........	754	3	5	5	6706	41138	27	3	30
Radinghem.....	682	8	15	15	1124	6918	130 9	»	103 9
Santes.........	756	3	10	10	1852	13709	62 1	10 5	72 6
Sequedin.......	405	3	10	10	681	4716	99 1	23	122 1
Wavrin.........	1355	7	14	14	3333	17743	47 8	»	47 8
Totaux......	8724 hect.				29922	202380			
Canton de Lannoy.									
Annappes......	1156 hect.	7	6	6	2357	15906	65 4	3	68 4
Anstaing.......	226	9	10	10	627	2994	129 7	3	132 7
Ascq...........	659	8	8	8	2336	13421	39 1	3	42 1
Baisieux.......	861	9	15	15	2009	13044	62	47 6	109 6
Chéreng.......	411	8	12	12	1461	7260	85 9	12	97 9
Flers..........	907	8	6	6	3180	19429	63 7	3	66 7
Forest.........	103	5	12	12	800	2563	75 6	23	98 6
Gruson........	311	10	12	12	396	2955	91 8	3	94 8
Hem...........	956	3	11	11	3061	18885	49 3	18	67 3
Lannoy........	14	»	13	13	1906	13871	50 7	20	70 7
Leers..........	525	4	16	16	3409	14135	73 1	4 6	77 7
Lys-lez-Lannoy .	320	1	14	14	3027	20599	32 4	23	55 4
Sailly..........	430	3	14	14	895	5667	67	3	70
Toufflers.......	237	2	14	14	1420	5162	72 4	23	95 4
Tressin........	186	7	10	10	508	2846	122 7	23	145 7
Willems.......	570	5	15	15	2116	11309	78 6	3	81 6
Totaux......	7872 hect.				29508	170046			
Canton de Lille-Nord-Est.									
Hellemmes-Lille.	329 hect.	4	4	4	2812	21417	66 8	24	90 8
Lille-Nord-Est...	2008	»	»	»	36086	2573451	6 5	17	23 5
Mons-en-Barœul.	288	3	3	3	2383	12949	47 7	17 2	64 9
Totaux	2625 hect.				41281	2607817			
Canton de Lille-Centre.									
Lille-Centre .	»	»	»	»	16900	Voir Lille-Nord-Est.			
Madeleine (La)..	285 hect.	2	2	2	7461	55732	26	»	26
Totaux......	285 hect				24361	55732			
Canton de Lille-Sud-Est.									
Faches	462 hect.	6	6	6	2928	14351	50 1	7	57 1
Lezennes.......	213	6	6	6	1522	4517	108	51 5	159 5
Lille-Sud-Est...	»	»	»	»	15942	Voir Lille-Nord-Est.			
Ronchin.......	539	5	5	5	2415	12485	34	38 2	72 2
Totaux......	1214 hect.				22807	31353			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1881.	NOMBRE des centimes communaux en 1882. annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
				Canton de Lille-Sud-Ouest.					
Lille-Sud-Ouest .	»	»	»	»	80712	Voir Lille-Nord-Est.			
				Canton de Lille-Ouest.					
André (St-)	313 hect.	3	3	3	1816	21832	69 3	14	83 3
Lambersart	625	3	3	3	2425	23550	66 8	16 6	83 4
Lille-Ouest	»	»	»	»	13135	Voir Lille-Nord-Est.			
Marquette	485	5	5	5	3250	23474	91 8	27	118 8
Wambrechies ...	1542	7	7	7	3833	30766	88 2	23	111 2
Totaux	2965 hect.				24459	99622			
				Canton de Pont-à-Marcq.					
Attiches	668 hect.	4	11	11	867	6990	52 7	8 9	61 6
Avelin	1376	3	12	12	1613	14531	77 3	3	80 3
Bersée	1093	5	19	19	1834	12209	74 5	22 6	97 1
Ennevelin	991	3	17	17	1626	11033	76 2	26	102 2
Fretin	1317	5	11	11	2109	14229	70 3	9	79 3
La Neuville	394	7	17	17	381	3186	58 9	42	100 9
Mérignies	861	2	16	16	919	7852	69 3	23	92 3
Moncheaux.	497	9	23	23	1025	5137	72 5	35 4	107 9
Mons-en-Pévèle ..	1236	5	19	19	2078	14640	66 2	20	86 2
Ostricourt	759	11	23	23	842	6045	48	17 1	65 1
Phalempin	792	8	15	15	1482	12599	68 2	23	91 2
Pont-à-Marcq ...	222	»	11	11	745	6511	72 6	3	75 6
Thumeries	702	8	19	19	1015	7339	52	26 2	78 2
Tourmignies	203	3	16	16	554	2950	76 9	7	83 9
Wahagnies	569	8	19	19	909	5645	65 8	23	88 8
Totaux	11680 hect.				17999	130896			
				Canton de Quesnoy-sur-Deûle.					
Comines	1602 hect	8	18	18	6409	48648	24 3	19 2	43 5
Deûlémont	994	5	16	16	1890	14178	84 3	3	87 3
Lompret	309	7	8	8	632	4299	88 3	8 5	96 8
Pérenchies	303	6	8	8	2098	12650	104 8	8 7	113 5
Quesnoy-sur-D ..	1436	»	11	11	5014	41423	79 9	23	102 9
Verlinghem	1007	4	7	7	1579	11488	102 9	3	105 9
Warnêton-Bas ..	279	6	16	16	261	2728	43 9	»	43 9
Warnêton-Sud ..	137	5	15	15	137	1502	54	»	54 »
Wervicq-Sud	508	10	18	18	2985	14122	62 1	35	97 1
Totaux	6575 hect				21005	151038			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1881.	NOMBRE des centimes communaux en 1882. annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
				Canton de Roubaix-Est.					
Roubaix	1275 hect.	»	11	11	49672	1099147	40 »	24 »	34 «
Wattrelos	1361	4	15	15	15325	51994	84 7	18 4	103 1
Totaux....	2636 hect.				64997	1151141			
				Canton de Roubaix-Ouest.					
Croix	474 hect.	3	8	8	5741	51725	96	»	96
Roubaix	»	»	11	11	33989	Voir Roubaix-Est.			
Wasquehal	686	4	7	7	3061	19446	60	28 8	88 8
Totaux....	1160 hect.				42794	71171			
				Canton de Seclin.					
Allennes-lez-Mar.	554 hect.	7	17	17	1047	6733	72 6	25	97 6
Annœullin......	1129	3	19	19	4448	24253	31 7	3	34 7
Bauvin.........	385	13	24	24	1907	9047	37	3	40
Camphin-en-Car	739	6	17	17	928	8336	63 2	7 5	70 7
Carnin.........	236	6	17	17	444	2945	91 4	16 6	108
Chemy.........	348	4	15	15	375	3556	82 1	11 1	93 2
Gondecourt.....	821	4	15	15	2157	11808	19 4	12	31 4
Herrin	217	6	16	16	452	2987	87 8	10	97 8
Houplin.......	647	3	14	14	1612	10597	46 7	3	49 7
Lesquin........	851	7	7	7	1364	10856	69 8	3	72 8
Noyelles	238	7	9	9	306	3236	42 8	13	55 8
Provin.........	339	11	20	20	1576	6783	49	17	66
Seclin	1742	»	11	11	5022	48817	29 9	21 1	51
Templemars....	460	4	8	8	972	5344	79 2	46	125 2
Vendeville	256	6	8	8	490	2569	118 4	3	121 4
Wattignies......	630	5	7	7	2413	12260	81 1	31 7	112 8
Totaux....	9592 hect.				25180	470097			
				Canton de Tourcoing-Nord.					
Bousbecque.....	638 hect.	8	16	16	2147	15145	74 7	19 5	94 2
Halluin	1248	9	17	17	13771	59593	77 1	31 1	108 2
Linselles	1169	7	13	13	4427	25847	108 7	3	111 7
Neuville-en-Ferr.	614	3	17	17	4324	14132	103 3	32	135 3
Roncq	1056	5	14	14	5825	27114	99 1	24 7	123 8
Tourcoing-Nord	1509	»	14	14	19131	524213	10 3	27	37 3
Totaux....	6234 hect.				49625	666044			
				Canton de Tourcoing-Sud.					
Bondues	1292 hect.	7	8	8	3289	20274	77 6	10 8	88 4
Marcq-en-Barœul	1390	8	5	8	8411	49435	66 4	17	83 4
Mouveaux	444	3	10	10	3369	16445	72 6	17 9	90 5
Tourcoing	»	»	14	14	29503	Voir Tourcoing-Nord.			
Totaux....	3096 hect.				44572	86124			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1881.	NOMBRE des centimes communaux en 1882. annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI, 7 cantons, 118 communes.									
Canton de Cambrai-Est.									
Awoingt	628 hect.	6	6	65	516	4835	124 1	32 4	156 5
Cagnoncles	623	7	7	66	862	6187	78 2	3	81 2
Cambrai-Est ...	1651	»	»	59	8931	258881	10 4	15	25 4
Cauroir	559	6	6	65	712	6543	58 9	23 2	82 1
Escaudœuvres ..	663	3	3	62	2198	18192	36 1	3	39 1
Etrun	268	11	11	58	612	2971	77	60	137
Eswars	274	7	7	63	479	2877	105 3	32	137 3
Forenville	335	7	7	63	101	2885	45 9	30	75 9
Iwuy	1269	9	9	62	3890	19977	49 5	30 7	80 2
Naves..........	513	7	7	66	901	5496	107 2	46 4	153 6
Niergnies	435	5	5	64	573	3499	112 5	14 8	127 7
Ramillies........	508	5	5	65	518	5364	67 4	18	85 4
Thun-Lévêque ..	562	8	8	63	832	5260	143 7	23	166 7
Thun-St-Martin.	603	8	8	66	850	7180	88 6	29	117 6
Totaux....	8891 hect.				22005	350147			
Canton de Cambrai-Ouest.									
Abancourt.......	561 hect.	7	7	54	610	5349	76 2	11 8	88
Aubencheul-au-B	346	11	11	48	476	4006	30	29	59
Bantigny.	315	7	7	62	512	3283	63 9	3	66 9
Blécourt	355	6	6	56	407	3464	70 5	20 5	91
Cambrai-Ouest..	»	»	»	59	13148	Voir Cambrai-Est.			
Cuvillers	283	6	6	56	370	2214	80 6	8 2	88 8
Fontaine-Notre-D	1038	6	6	66	1967	10079	64 2	9 6	73 8
Fressies	463	10	10	51	687	4061	32 3	21 6	53 9
Haynecourt.....	585	7	7	54	376	5409	65 8	3	68 8
Hem-Lenglet....	485	10	10	54	751	4119	33 4	»	33 4
Morenchies	150	3	3	59	409	1357	77 1	3	82 1
Neuville-St-Remy	234	2	2	57	1125	6610	69 9	»	69 9
Paillencourt	748	10	10	60	1227	6764	54 2	25 5	79 7
Proville	622	3	3	62	737	6616	55 4	7 6	63
Raillencourt	697	5	5	65	1067	8844	71 1	22 4	93 5
Sailly.	324	5	5	56	592	3472	103 4	50	153 4
Sancourt	387	6	6	53	445	3922	60	3	63
Tilloy..........	329	3	3	57	365	2925	72 4	3	75 4
Totaux....	7892 hect.				24971	82494			
Canton de Carnières.									
Aubert (St-).....	842 hect.	8	15	74	2505	10569	149 6	12 2	161 8
Avesnes-lez-Aub.	894	5	12	71	3972	11438	102 4	33 9	136 3
Beauvois.	352	5	12	71	2309	18011	56	35 6	91 6
A reporter.	2088 hect.					40018			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1881.	NOMBRE des centimes communaux en 1882. annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report.	2058 hect.					10048			
Béthencourt.....	514	9	16	74	1545	6722	95 3	25	120 3
Bévillers	478	4	14	73	1163	4898	112 9	32 3	145 2
Boussières.......	481	2	12	74	1078	5826	97 4	34 5	131 9
Carnières	823	»	11	70	1980	10802	98 1	41	139 1
Cattenières	539	5	10	69	1319	5992	104 8	36	140 8
Estourmel......	534	4	8	67	771	3862	106 4	4 7	111 1
Fontaine-au-Pire	757	6	13	72	1646	7770	96 2	42 5	138 7
Hilaire (St-).....	646	7	14	72	2386	8572	66 7	»	66 7
Quiévy..........	686	6	18	76	3517	11635	117 6	27	144 6
Rieux...........	764	5	11	69	2219	10248	54 1	19	73 4
Séranvillers.....	388	8	9	66	527	3272	93 6	30	123 6
Villers-en-Cauch.	894	10	14	77	1578	7227	83 6	28	111 6
Wambaix........	616	6	9	68	748	4552	70 2	20	90 2
Totaux....	10178 hect.				29263	131426			
Canton du Câteau.									
Basuel.........	1170 hect.	4	28	87	1153	8499	121 9	33	154 9
Beaumont.......	327	7	17	76	908	3427	152 1	37	189 1
Benin (St-)......	461	4	28	87	740	3790	88 9	74	162 9
Câteau (Le)	2697	»	24	83	9597	93726	10 9	39	49 9
Câtillon	1968	8	31	90	2604	20436	78 2	33	111 2
Honnechy	646	8	26	84	1531	5027	112 4	93 4	205 8
Inchy..........	384	6	18	77	1627	8245	99 3	16	115 3
La Groise	929	11	35	93	1014	8300	50 8	9	59 8
Maurois.........	208	8	25	83	866	4778	54 8	33	87 8
Mazinghien.....	896	9	33	80	1172	5506	154 4	32 5	186 9
Montay	546	2	26	85	529	5316	53 6	28	81 6
Neuvilly........	1245	5	25	84	2576	14278	92 9	37 3	130 2
Ors............	1797	7	31	90	939	10768	93 5	3	96 5
Pommereuil	587	4	28	87	1507	7370	111 3	3	114 3
Reumont	277	6	25	82	947	3261	121 8	25 5	146 7
Souplet (St-)....	947	6	30	89	2556	11681	80 1	46 2	126 3
Trois-Villes.....	833	6	22	81	1953	10195	87 3	23	110 3
Totaux....	15918 hect.				32219	224603			
Canton de Clary.									
Audencourt.....	223 hect.	6	17	76	312	1517	237 5	65	302 5
Bertry	854	3	23	82	3182	11237	131 4	29	160 4
Busigny........	1681	8	28	85	3221	18709	88 4	12 7	101 1
Caudry.........	1069	5	15	74	4752	30092	47 9	33 9	81 8
Caullery	249	2	17	77	930	4522	113	46 8	159 8
Clàry	992	»	20	77	2723	10215	147 9	20	167 9
Deheries.	186	6	17	77	99	751	185 2	»	185 2
Elincourt.......	840	5	20	78	1827	6169	110 7	29	139 7
A reporter.	6094 hect.					83212			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1881.	NOMBRE des centimes communaux en 1882. annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report.....	6094hect.					83212			
Esnes..........	1444	8	11	69	1760	10469	98 3	3 5	101 8
Haucourt.......	357	6	13	71	700	2692	172 6	63 5	236 1
Ligny..........	877	4	16	74	2230	9257	102 2	35	137 2
Malincourt	1030	8	18	75	1082	5047	125 9	33	158 9
Maretz.........	1128	4	24	82	3123	14516	94 1	51 1	145 2
Montigny.......	586	2	20	79	1223	4147	209 4	45	254 4
Selvigny	615	4	17	75	896	3588	115 2	37 7	152 9
Villers-Outreau.	709	10	21	78	3051	8994	119 1	3	122 1
Walincourt.....	891	5	15	74	2630	11072	89 2	3	92 2
Totaux......	13731 hect.				33741	152994			
Canton de Marcoing.									
Anneux........	538hect.	6	9	68	533	4348	78 6	3	81 6
Banteux........	607	9	14	82	1047	5067	114 2	15 5	129 7
Bantouzelle.....	754	10	14	83	1051	5218	101	21 6	122 6
Boursies........	757	12	15	74	808	6478	88 7	20 5	109 2
Cantaing.	639	4	8	67	672	5900	122 3	6 8	129 1
Crèvecœur	3691	6	10	79	2393	21113	113 9	13 8	127 7
Doignies........	733	13	17	76	798	7032	75	23	98
Flesquières.....	619	5	13	72	725	5467	94 5	24	118 5
Gonnelieu	496	8	16	75	986	4344	157 6	36	193 6
Gouzeaucourt...	1207	9	18	77	2439	13017	68 1	56	83 1
Honnecourt.....	1522	10	17	76	2056	10523	99 1	5 3	104 4
Lesdain	844	8	12	71	1181	5100	116 4	3	119 4
Marcoing.......	1497	»	8	66	1948	12673	62 9	6 1	69
Masnières	1089	3	7	66	1876	17038	69 5	23	92 5
Mœuvres.......	727	12	14	73	858	5692	78 9	3	81 9
Noyelles	488	2	6	64	710	6109	70 8	3	73 8
Ribécourt.......	876	3	12	68	682	5852	104 1	23	127 1
Rumilly........	665	4	6	64	2077	8082	111 8	38	149 8
Villers-Ghislain.	1112	10	18	77	2080	11072	93	7	100
Villers-Plouich..	1098	6	16	75	1004	6867	159 1	3	162 1
Totaux......	19959hect.				25924	166992			
Canton de Solesmes.									
Beaurain.	99hect.	5	25	84	382	1308	239 1	23	262 1
Bermerain......	647	10	24	82	1206	6302	92	17 2	109 2
Briastre........	687	4	21	79	980	8588	101 9	15	116 9
Capelle	507	8	28	83	368	4164	39	25	64
Escarmain	637	7	27	81	985	5689	85 6	32 4	118
Haussy	1609	5	19	85	3361	17235	87 7	19 6	107 3
Martin (St-).....	525	9	29	82	704	4511	114 5	3	117 5
Montrécourt	353	8	19	89	295	2358	168 8	23	191 8
Python (St-)	733	2	18	77	1941	9954	111 2	4	115 2
A réporter ..	5797hect.					60109			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1881.	NOMBRE des centimes communaux en 1882. annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report.....	5797hect.					60409			
Romeries	594	3	23	82	886	5838	116 3	57	173 5
Saulzoir........	1003	9	20	80	2326	15707	81 1	36 8	117 9
Solesmes.......	2306	»	20	89	6443	48018	56 3	16	72 3
Sommaing......	355	10	30	79	530	3160	71 1	3	74 1
Vendegies-s-Ecail	647	9	29	80	1235	7855	58 7	15	73 7
Vertain.........	574	4	24	85	1268	6059	105 9	28 4	134 3
Viesly	1054	6	19	78	3105	12236	141 5	36 2	177 7
Vaast (St-)......	435	6	14	73	1983	7123	95 8	3	98 8
Totaux......	12765hect.				27995	166105			

ARRONDISSEMENT D'AVESNES, 10 cantons, 153 commmunes.

Canton d'Avesnes-Nord.

Aubin (St-)......	1012hect.	6	6	92	478	5809	109 2	14	123 2
Avesnes-Nord ..	216	»	»	105	3150	54465	9	20	29
Bas-Lieu.......	761	3	3	102	436	5436	56 5	3	59 5
Beugnies.......	891	8	8	105	629	5726	58 5	37	95 5
Dompierre	1320	8	8	92	868	9383	72	8 5	80 5
Dourlers	874	7	7	99	729	6747	56 3	»	56 3
Felleries	1949	8	8	114	1846	15134	95 1	8 4	103 5
Flaumont et W..	570	4	4	109	367	3366	92 5	12 4	104 9
Floursies.......	464	8	8	106	200	2239	92 6	3	95 6
Hilaire (St-).....	1541	3	8	93	940	8465	60 8	23	83 8
Ramousies	946	9	9	115	565	3808	134	16 8	150 8
Semeries	1345	6	9	111	875	7151	94 7	4 5	99 2
Semousies......	308	6	6	93	230	2059	79	8	87
Taisnières-en-T..	849	10	10	100	756	7127	73 5	18	91 5
Totaux......	13046hect.				12059	133915			

Canton d'Avesnes-Sud.

Avesnelles	1270hect.	2	2	107	1894	16683	54 2	6 5	60 7
Avesnes-Sud ...	»	»	»	105	1486	Voir Avesnes-Nord.			
Beaurepaire	786	14	14	93	456	3865	81 9	»	81 9
Boulogne.......	869	7	7	101	455	5773	74 6	26 5	101 1
Cartignies......	2641	8	8	96	1655	16096	70 5	10 5	81
Etrœungt	2510	7	7	113	2634	23950	77	3	80
Grand-Fayt.....	879	11	11	93	569	6697	90	23	113
Petit-Fayt	816	10	10	95	351	4494	89 7	3	92 7
Floyon.........	1746	11	11	108	1110	10856	80 6	»	80 6
Haut-Lieu......	914	4	4	111	460	4520	96	3	99
La Roullies	540	9	9	116	472	4175	103	3	106
Marbaix........	662	7	7	97	731	5689	69 6	6 4	76
Sains	1617	8	8	105	3158	27389	139 9	24 3	164 2
Totaux....	15250hect.				15421	130487			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu: du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1881.	NOMBRE des centimes communaux en 1882: annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
			Canton de Bavai.						
Amfroipret.....	153 hect.	6	26	74	274	1542	108	3	111
Audignies......	355	2	23	75	194	1877	50	3	53
Bavai	353	»	24	73	1851	15729	13 6	20	33 6
Bellignies	511	4	28	77	890	6653	56 1	»	56 1
Bermeries.......	529	5	26	62	391	3380	68 8	3	71 8
Bettrechies.....	333	5	29	73	340	2987	83 5	3	86 5
Feignies	1876	9	21	85	2654	18893	52	25 3	77 3
Flamengrie (La).	201	6	30	70	293	1737	98 7	3	101 7
Gussignies......	341	7	29	80	491	3373	82 2	16	98 2
Hon-Hergies....	1102	4	28	77	1082	11259	109 4	20	129 4
Houdain	1211	2	26	73	980	11653	75 6	18	93 6
Longueville (La).	1736	5	21	77	1482	12676	30	10 4	40 4
Louvignies-Bavai	679	1	23	74	896	7684	35 7	20	55 7
Mecquignies	477	3	22	73	875	4243	65	3	68
Neuf-Mesnil	126	9	18	83	953	3408	58	20	78
Obies.........	538	4	22	77	1024	5275	57	3	60
Taisnières-s-Hon.	1610	4	26	77	1367	14805	39	23 5	62 5
Waast (St-).....	587	3	27	70	707	8126	39 8	3	42 8
Totaux......	12718 hect.				16444	135300			
			Canton de Berlaimont.						
Aulnoye........	446 hect.	1	14	83	818	9963	35	33	68
Aymeries	417	2	14	84	245	3013	29 4	3	32 4
Bachant........	937	5	14	89	935	6774	89	3	92
Berlaimont.....	1309	»	14	82	2681	20898	49	7	56
Boussières......	327	11	16	85	333	2490	41	3	44
Ecuelin	340	8	9	90	160	1559	92 6	3	95 6
Hargnies.......	514	7	18	80	544	3790	32	3	35
Leval..........	589	4	11	87	816	5539	65	6	71
Monceau-St-W..	592	5	9	88	551	4634	46 9	3	49 9
Noyelles	649	8	13	95	432	6676	35	3	38
Pont-sur-Sambre	1132	5	15	87	1503	11478	39 2	19	58 2
Rémy-Chaussée (St-)	517	6	8	88	520	3912	85	17	102
Sassegnies	414	3	17	85	393	3747	66 3	3	69 3
Vieux-Mesnil...	594	8	18	85	427	3001	75	3	78
Totaux......	8777 hect.				10358	87474			
			Canton de Landrecies.						
Bousies	979 hect	6	25	79	2660	16872	64 4	19 6	84
Croix	396	9	28	80	568	3164	87 1	11	98 1
Favril	1141	4	19	85	598	6230	71 8	»	71 8
Fontaine-au-Bois	768	4	23	83	1044	7068	49 7	»	49 7
Forest	887	9	28	84	1631	8064	121 4	10	131 4
A reporter...	4171					41398			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. Superficie totale.	Distance en kilomètre au chef-lieu du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1881.	NOMBRE des centimes communaux en 1882. annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report......	4171 hect.					41395			
Landrecies	2152	»	19	82	4183	39368	12 3	8	20 3
Maroilles........	2193	6	13	88	1957	28068	47	16	83
Preux-aux-Bois.	395	6	24	76	1732	5690	110 8	9 6	120 4
Prisches	2322	8	13	90	1359	12239	84	3	87
Robersart	230	5	24	77	250	2554	175	17 9	192 9
Totaux......	11463 hect.				15982	129314			
				Canton de Maubeuge.					
Assevent	487 hect.	4	21	89	468	1613	77 8	12	89 8
Beaufort	1276	8	11	96	1172	7579	63 3	18 5	81 8
Bersillies.......	282	6	24	93	185	1700	50 5	»	50 5
Bettignies	461	6	25	92	498	2544	77	36	113
Boussois	628	5	23	92	537	4291	65	»	65
Cerfontaine.....	386	5	19	91	434	2514	65	»	65
Colleret	1877	9	21	95	1106	10011	9	3	12
Damousies......	500	8	14	96	262	1706	82	»	82
Eclaibes........	488	10	10	97	317	2275	30	»	30
Elesmes........	623	4	23	91	504	4635	65 8	8 8	74 6
Ferrière-la-Gr..	1000	4	18	90	2668	20087	23 2	12	35 2
Ferrière-la-Petite	535	6	17	94	799	5263	48 7	3	51 7
Gognies-Chaussée	794	8	27	95	795	5028	65	3	68
Hautmont	1227	5	15	86	6973	73385	12	25	37
Jeumont	1020	10	29	96	2244	55555	9	7	16
Limont-Fontaine.	677	9	10	97	560	3814	9	33	42
Louvroil	590	2	17	89	2621	31907	24 9	»	24 9
Mairieux	648	5	23	92	483	4789	38	3	41 »
Marpent	482	8	25	94	876	5513	33 1	26	59 1
Maubeuge	1882	»	19	97	14398	122972	12 9	14	26 9
Obrechies	542	9	14	87	263	2109	23 3	3	26
Quiévelon	434	9	23	94	212	1242	152 4	3	155 4
Recquignies	616	6	23	94	740	7641	27	1 8	28 8
Rémy-Mal-Bâti (St-)	591	8	14	93	715	3491	65 8	23	88 8
Rousies	578	4	20	91	817	7111	32 3	20	52 3
Vieux-Rengt	1163	8	27	94	876	7423	46	3	49
Villers-sire-Nicole	845	8	27	95	1321	12221	35 8	4	39 8
Wattignies	631	10	12	99	218	1639	90 3	20	110 3
Totaux......	20963 hect.				42462	380058			
				Canton du Quesnoy-Est.					
Beaudignies	785 hect.	5	31	71	1172	6949	91 3	14 6	105 9
Engle-Fontaine .	407	7	26	74	1902	10564	76 2	7 2	83 4
Ghissignies.....	450	4	29	70	516	3919	97 2	15 9	113 1
Hecq	435	9	25	76	556	2108	118 5	21	139 5
Jolimetz.........	394	4	26	71	932	6343	63 2	3	66 2
A reporter...	2471 hect.					29883			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1881.	NOMBRE des centimes communaux en 1882. annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report....	2171 hect.					29883			
Locquignol	9755	8	22	75	634	36469	19 1	14	33 1
Louvignies-Quesnoy.	833	4	27	70	1193	7557	99 6	3	102 6
Neuville	314	8	31	75	562	2834	149	17	166
Poix	920	8	28	74	1668	9797	99	32 5	131 5
Potelle.........	400	3	27	70	222	2934	76 8	3	79 8
Quesnoy-Est....	1142	8	8	67	1825	32588	31 2	7 6	38 8
Raucourt.......	103	6	24	72	267	1258	138 6	»	138 6
Ruesnes........	665	4	33	70	498	4476	66 9	35	101 9
Salesches	458	8	30	74	566	4231	49 4	3	52 4
Vendegies-au-B.	989	10	29	77	943	6719	121 8	21	142 8
Totaux.....	18048 hect				13456	138446			

Canton du Quesnoy-Ouest.

Bry.......... .	284 hect.	9	31	63	358	2286	99 6	3	102 6
Eth............	278	10	32	62	329	3225	94	23	117
Frasnoy........	572	5	28	71	536	5676	16 6	26 6	43 2
Gommegnies....	1531	6	25	68	3487	19587	45 7	23	68 7
Jenlain	584	7	35	60	898	7681	41	23	64
Maresches......	472	7	35	58	955	6997	156 2	20 3	176 5
Orsinval	332	3	31	64	515	3634	76 7	3	79 7
Preux-au-Sart..	499	7	27	66	446	3702	59 3	14	73 3
Quesnoy-Ouest. .	»	»	30	67	1867	Voir Quesnoy-Est.			
Sepmeries......	596	7	35	60	872	5302	83 6	70	153 6
Villereau.......	561	3	27	68	1019	6875	77 2	»	77 2
Villerspol	1206	5	32	61	1400	11915	54 7	32	86 7
Wargnies-le-Grnd	555	8	31	64	937	7956	60 8	15	75 8
Wargnies-le-Petit	508	6	29	65	790	5537	61 4	18	79 4
Totaux.....	7978 hect.				14379	90373			

Canton de Solre-le-Château.

Aibes...........	916 hect.	8	19	100	333	2903	82	3	85
Beaurieux	729	3	17	106	256	2154	77	23	100
Berelles........	577	5	19	101	184	1592	92 4	3	95 4
Bousignies......	1200	15	29	105	800	5207	66 1	17 2	83 3
Choisies........	244	8	15	98	88	751	9	3	12
Clairfayt	739	3	16	107	342	2802	96 5	3	99 5
Cousolre	2069	12	26	102	2852	19414	9	26	35
Dimechaux	473	5	13	99	255	1685	49 6	3	52 6
Dimont	737	11	11	101	443	3034	70 8	18 2	89
Eccles	346	4	18	104	148	951	123 9	3	126 9
Fontaines (lez) ..	443	3	13	101	296	1784	25 7	3	28 7
A reporter..	8473 hect.					42277			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1881.	NOMBRE des centimes communaux en 1882. annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report...	8473 hect.					42277			
Hestrud........	600	6	20	119	400	2918	48 9	»	48 9
Liessies	1732	7	13	106	935	7158	57 7	12	69 7
Sars-Poteries. ..	777	5	10	103	2545	14262	75 5	34	109
Solre-le-Château	1367	»	14	103	2750	22987	9	13	22
Solrinnes	534	4	16	102	160	1523	89 1	3	92 1
Totaux....	13483hect.				12847	91125			

Canton de Trélon.

Anor	2205hect.	9	22	124	4500	29483	71 5	20	91 5
Baives	784	7	23	124	233	2274	83	3	86
Eppe-Sauvage ..	1666	10	25	124	633	7406	9	»	9
Féron..........	1324	8	12	117	586	6274	56 3	3	59 3
Fourmies.......	2276	9	17	115	11888	114399	11 8	48 8	60 6
Glageon........	1165	2	14	112	1802	14942	17	»	17
Moustier	709	10	20	124	186	2156	92 7	3	95 7
Ohain	1173	3	18	117	1200	7781	9	»	9
Rainsars.	605	12	8	114	262	2395	144	3	147
Trélon.	3949	»	16	114	3200	29308	78 6	»	78 6
Wallers	775	6	21	120	419	2978	46 5	3	49 5
Wignehies......	1352	10	15	108	3963	31799	24	28	52
Willies.........	412	9	10	111	297	2028	61 8	13 4	75 2
Totaux...	18365hect.				29169	253223			

ARRONDISSEMENT DE DOUAI, 6 cantons, 66 communes.

Canton d'Arleux.

Arleux.........	1110hect.	»	14	47	1688	16298	13	4 6	17 6
Aubigny-au-Bac.	516	7	14	47	977	5484	9	18	27
Brunemont	199	6	13	46	477	2480	29	»	29
Bugnicourt	628	4	11	44	785	6790	43 6	23 2	66 8
Cantin	931	5	8	41	1016	12033	50 3	»	50 3
Erchin	528	8	10	44	507	5032	58 3	16	74 3
Estrées.........	582	3	9	42	1024	6479	40	16	56 4
Fechain	514	12	17	43	1380	5555	49 9	8	57 9
Fressain	638	8	13	36	878	7009	37	21 5	58 5
Gœulzin	478	6	6	39	901	6909	34 7	»	34 7
Hamel..........	358	3	13	44	422	3508	31 8	»	31 8
Lecluse	496	7	13	46	1790	8638	9	»	9
Marcq	627	12	22	53	532	5709	38 1	4 8	42 9
Monchecourt....	679	10	15	50	1107	9521	39 1	7.	46 1
Villers-au-Tertre.	457	7	13	45	377	4115	44 2	37	81 2
Totaux...	8741hect.				13861	105560			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètre au chef-lieu du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1881.	NOMBRE des centimes communaux en 1882. annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
				Canton de Douai-Nord.					
Anhiers........	162hect.	8	8	28	451	2398	9	3	12
Douai-Nord.....	1674	»	»	33	10073	337277	10 1	20	30 1
Flines-lez-Raches	1959	12	12	28	4187	25873	17	»	17
Lallaing........	552	8	8	38	2072	8488	9	»	9
Sin.............	1175	3	3	35	5495	28038	9	13	22
Waziers........	432	3	3	39	1963	11244	9	18	27
Totaux......	5954hect.				23941	113348			
				Canton de Douai-Sud.					
Aniche..........	651hect.	14	14	45	5484	39770	14	8 8	22 8
Auberchicourt...	711	13	13	48	2255	11425	34 5	45	79 5
Dechy..........	906	4	4	36	1925	11218	9	»	9
Douai-Sud......	»	»	»	33	5666	Voir Douai-Nord.			
Ecaillon........	400	12	12	37	649	5213	50 3	10	60 3
Ferin...........	552	6	6	39	800	8548	36 6	10	46 6
Guesnain......	400	6	6	43	810	6631	34 3	18 3	52 6
Lewarde.......	390	7	7	40	1222	8304	33 1	20 3	53 4
Loffre..........	260	7	7	40	188	2768	49 7	3	52 7
Masny..........	715	10	10	44	1089	9510	42 5	19	61 5
Montigny.......	541	10	10	46	901	7791	17 4	10	27 4
Roucourt.......	318	7	7	42	340	3932	49 4	21 5	70 9
Totaux......	5844hect.				24299	118110			
				Canton de Douai-Ouest.					
Auby..........	706hect.	7	7	40	2049	17905	14	3	17
Courchelettes...	165	4	4	40	267	5744	26 2	5 8	32
Cuincy.........	693	4	4	37	1135	11287	30 1	9 1	39 2
Douai-Ouest....		»	»	33	11260	Voir Douai-Nord.			
Esquerchin.....	528	6	6	38	683	5899	39 5	2 6	42 1
Flers...........	712	5	5	38	1255	10982	34 6	13 3	47 9
Lambres.......	881	3	3	37	1082	15671	32 1	1 6	33 7
Lauwin-Planque	365	4	4	37	711	5229	34 4	6	40 4
Raches.........	485'	7	7	26	1526	10076	14 9	13	27 9
Raimbeaucourt..	1101	9	9	28	2363	15707	9	14 4	23 4
Roost-Warendin.	705	7	7	28	1978	10395	9	»	9
Totaux......	6341hect.				24309	108895			
				Canton de Marchiennes.					
Alnes..........	388hect.	4	23	37	659	3265	100 8	22	122 8
Bouvignies.....	879	5	15	48	1651	10235	34 1	23	57 1
Bruille-lez-March	433	6	14	47	1058	5104	66 8	10 3	77 1
Erre...........	588	9	18	43	1428	6409	38 5	23	61 5
A reporter...	2288hect.					25013			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu: du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1881.	NOMBRE des centimes communaux en 1882.: annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report.....	2288hect.					25043			
Fenain.........	578	8	17	42	2498	12148	45 2	25 5	70 7
Hornaing.......	895	10	20	40	1202	9223	31 2	3	34 2
Marchiennes-Vill.	2143	»	19	34	3432	27364	9	»	9
Marchiennes-Cgne	556	5	16	39	483	3445	51	3	54
Pecquencourt...	959	8	12	47	1405	11167	9	»	9
Rieulay........	174	5	16	39	503	2027	71	»	71
Somain........	987	6	15	40	5110	36270	43 1	11 8	54 9
Tilloy..........	550	4	24	38	466	3690	52 9	9 3	62 2
Villers-Campeau	245	7	16	40	213	3059	74 7	3	77 7
Vred..........	341	6	15	39	1684	4435	9	»	9
Wandignies et Ham..	629	4	24	38	955	5482	37 3	23 1	60 4
Totaux......	10345hect.				22747	143323			
Canton d'Orchies.									
Aix...........	655hect.	5	23	32	955	7220	70 7	21 5	92 2
Auchy.......	779	3	19	23	1364	10146	54 7	23 1	77 8
Beuvry........	1252	4	21	30	1879	14747	53 3	3 4	56 7
Coutiches......	1634	5	13	28	2005	14943	28	29 6	57 6
Faumont.......	957	10	12	21	1636	11392	9	20	29
Landas........	1195	5	22	31	2160	15530	79 7	3	82 7
Nomain........	1911	4	21	30	2377	20892	56 9	3	59 9
Orchies........	1091	»	17	26	3575	35426	9	10	19
Saméon........	882	8	26	34	1511	10506	85 2	23	108 2
Totaux......	10356hect.				17462	140802			
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES, 7 cantons, 82 communes.									
Canton de Saint-Amand (rive droite).									
Amand (St-) r. dr.	3343hect.	»	13	37	5745	91730	9	19 5	28 5
Bruille-St-Amand	785	7	17	44	1806	12336	39 9	10	49 9
Château-l'Abbay.	436	10	23	40	802	5272	72 6	1 5	74 1
Flines-l.-Mortag.	1435	10	23	40	1880	12189	9	14	23
Hasnon........	1262	5	18	39	3713	19445	9	»	9
Mortagne.......	216	8	21	38	1181	8855	9	»	9
Raismes........	3311	8	5	44	4702	39762	29	4 7	33 7
Totaux......	10788hect.				49829	189889			
Canton de Saint-Amand (rive gauche).									
Amand (St-) r. g.	» hect.	»	13	37	4971	Voir St-Amand (r. dr.)			
Bousignies.....	315	7	20	34	308	2746	9	3	12
Brillon.........	282	8	20	34	685	4465	45 2	3	48 2
Lecelles........	1614	4	16	33	2488	19380	14 1	15	29 1
A reporter...	2211hect.					26591			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1881.	NOMBRE des centimes communaux en 1882. annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report	2214 hect.					26591			
Maulde	515	7	20	37	872	5824	9	»	9
Millonfosse	345	3	16	38	531	4363	21	15	36
Nivelle	591	3	16	40	1070	7356	34 2	20	54 2
Rosult	811	6	19	34	1323	10904	55 8	8 5	64 3
Rumegies	759	8	20	29	1616	10067	37	3	40
Sars-et-Rosières.	257	7	20	31	546	3309	29	3	32
Thun	367	4	17	43	564	3711	57 4	28 7	86 1
Totaux.........	5856 hect.				11694	72125			
Canton de Bouchain.									
Abscon	726 hect.	8	19	42	2745	15540	45 8	19 6	65 4
Avesnes-le-Sec..	1038	6	20	55	1734	11308	76 3	23	99 3
Bouchain	1238	»	19	49	1685	23213	26 8	7	33 8
Denain	1147	10	11	49	14119	112810	26 1	3	29 1
Douchy	920	6	12	53	2249	15307	36 5	7	43 5
Emerchicourt...	511	7	26	49	322	4703	23 5	»	23 5
Escaudain	1022	8	15	44	3385	19661	51	19 8	70 8
Haspres	1220	11	17	57	2836	15861	9	»	9
Haveluy	469	14	14	50	1881	8063	28 4	20	48 4
Hélesmes	736	15	15	45	1306	7315	47 1	»	47 1
Hordain	565	3	20	52	1444	7633	49 5	23	72 5
Lieu-St-Amand..	510	2	18	51	913	6485	52 3	20	72 3
Lourches	264	7	15	51	3965	13930	9	»	9
Marquette	746	5	22	49	2425	11910	25 1	5 5	30 6
Mastaing	618	4	19	47	835	6307	53 5	23	76 5
Neuville-s.-l'Esc.	474	6	15	54	1271	8882	28	27 5	55 5
Noyelles-s.-Selle.	504	6	13	53	715	5860	60 3	3	63 3
Rœulx	402	6	16	49	1545	7833	37 3	46	83 3
Wasnes-au-Bac..	518	5	25	51	807	4245	99 5	31 3	130 8
Wavrechain-s-D.	236	11	12	50	436	4073	5	»	5
Wavrechain-s-F.	380	3	22	51	603	4056	57	3	60 »
Totaux......	14244 hect.				47521	314995			
Canton de Condé.									
Aybert (St-).....	419 hect.	6	18	57	347	4995	26 4	3	29 4
Condé	1839	»	14	51	4346	46539	9	10	19
Crespin	994	2	14	58	1900	20076	16	4	20
Escaupont	574	2	10	54	1320	10054	76 5	10 5	87
Fresnes	1177	2	10	49	6045	45866	9	»	9
Hergnies.	1075	6	18	47	3210	15657	15 4	3	18 4
Odomez	486	7	15	44	448	2907	112 4	8 5	120 9
Thivencelles	402	4	16	55	561	5520	24	6	30
Vicq	392	5	10	52	915	4859	22 6	23	45 6
Vieux-Condé....	1106	2	16	49	5681	30460	9	1 8	10 8
Totaux......	8468 hect.				24773	186933			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRADE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chéf-lieu du canton.	de la Sous-Pré-fecture.	de la Pré-fecture.	POPU-LATION	Principal des quatre contri-butions directes pour 1881.	NOMBRE des centimes communaux en 1882. annuels.	non an-nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
				Canton de Valenciennes-Est.					
Curgies	602 hect.	6	6	66	1181	9667	55	36	91
Estreux	524	7	7	57	639	6885	52 8	23	75 8
Marly...........	795	2	2	51	1652	19433	55 4	22 9	78 3
Onnaing	1260	6	6	55	3997	28147	43 5	23 5	67
Préseau........	621	7	7	57	2050	10421	104 4	14	118 4
Quarouble......	1216	8	8	55	2636	16884	26 3	28 5	54 8
Quiévrechain ...	465	12	12	61	1214	7809	45 6	12	57 6
Rombies	470	12	12	59	572	5065	51 4	3	54 4
Saultain	637	4	4	54	1008	9464	67 8	18	85 8
Sebourg	1408	10	10	60	1768	15819	54 3	13 1	67 4
Valenciennes-Est	1379	»	»	50	8119	337715	9 8	11	20 8
Totaux......	9377 hect.				24836	467279			
				Canton de Valenciennes-Nord.					
Anzin..........	352 hect.	2	2	48	9009	79485	11	10	21
Aubry	427	5	5	53	1110	5889	84 6	20	104 6
Bellaing	336	9	9	51	362	3619	71 9	»	71 9
Beuvrages......	294	4	4	48	1148	7373	55 »	3	58
Bruay	664	5	5	52	4392	22120	48 1	20	68 1
Petite-Forêt.....	453	1	4	4	1425	4909	78 9	24	102 9
Saulve (St-)	1191	2	2	2	2460	27026	36 5	»	36 5
Valenciennes-N..	»	»	»	50	9205	Voir Valenciennes-Est.			
Wallers........	2082	12	12	48	3693	23223	9	»	9
Totaux......	5799 hect.				32804	173644			
				Canton de Valenciennes-Sud.					
Artres	647 hect.	9	9	59	1019	8455	73 7	3	76 7
Aulnoy.........	609	3	3	52	1994	10444	79 2	20	99 2
Famars	468	5	5	55	742	6628	61 7	»	61 7
Haulchin.	510	9	9	53	1010	10705	34 6	7 4	42
Hérin..........	441	7	7	53	2179	11049	41 1	16	57 1
La Sentinelle....	381	7	7	55	2658	10508	15 7	15	30 7
Maing	1152	8	8	57	2136	15616	37 9	20 2	58 1
Monchaux	447	14	14	56	560	4547	93 2	3	96 2
Oisy	253	8	8	52	263	2235	99 2	»	99 2
Prouvy.........	435	8	8	53	771	7272	19	»	19
Quérenaing.....	426	8	8	58	505	4092	46 7	8	54 7
Rouvignies	321	8	8	53	285	2942	40	»	40
Thiant	826	12	12	54	1433	11033	38 4	16	54 4
Trith-St-Léger...	683	7	7	55	2312	26663	15	14	29
Valenciennes-S..	»	»	»	50	8759	Voir Valenciennes-Est.			
Verchain et Maugré .	953	14	18	59	1435	9923	54 4	14 2	68 6
Totaux......	8552 hect.				28061	142052			

Récapitulation par canton.

NOMS des ARRONDISSEMENTS. 1	NOMS des CANTONS. 2	POPULATION. 3	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1881. 4
	ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.		
Dunkerque	Bergues	15344	148390
	Bourbourg	14115	127331
	Dunkerque-Est	25318	479160
	Dunkerque-Ouest	27016	46622
	Gravelines	10964	70118
	Hondschoote	13694	106580
	Wormhoudt	15396	118906
	Totaux	121844	1097107
	ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.		
Hazebrouck	Bailleul Nord-Est	17750	137407
	Bailleul Sud-Ouest	14419	54437
	Cassel	14249	110654
	Hazebrouck Nord	15857	153826
	Hazebrouck Sud	14169	67161
	Merville	20574	128422
	Steenvoorde	14787	97206
	Totaux	111775	749113
	ARRONDISSEMENT DE LILLE.		
Lille	Armentières	37047	289614
	Bassée (La)	16408	105208
	Cysoing	18460	115032
	Haubourdin	29922	202380
	Lannoy	29508	170046
	Lille Nord-Est	41281	2607817
	Lille Centre	24361	55732
	Lille Sud-Est	22807	31353
	Lille Sud-Ouest	80712	»
	Lille Ouest	24459	99622
	Pont-à-Marcq	17999	130896
	Quesnoy-sur-Deûle	21005	151038
	Roubaix Est	64997	1151141
	Roubaix Ouest	42791	71171
	Seclin	25180	170097
	Tourcoing Nord	49625	666044
	Tourcoing Sud	44572	86124
	Totaux	591134	6103315
	ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.		
Cambrai	Cambrai Est	22005	350147
	Cambrai Ouest	24971	82494
	Carnières	29263	131426
	Cateau (Le)	32219	224603
	Clary	33741	152994
	Marcoing	25924	166992
	Solesmes	27995	166105
	Totaux	196118	1274761

Récapitulation par canton (suite).

NOMS des ARRONDISSEMENTS. 1	NOMS des CANTONS. 2	POPULATION. 3	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1881. 4
	ARRONDISSEMENT D'AVESNES.		
Avesnes	Avesnes Nord	12059	133915
	Avesnes Sud	15421	130487
	Bavai	16444	135300
	Berlaimont	10358	87474
	Landrecies	15982	129314
	Maubeuge	42462	380058
	Quesnoy Est	13456	138446
	Quesnoy Ouest	14379	90373
	Solre-le-Château	12847	91125
	Trélon	29169	253223
	Totaux	182577	1569415
	ARRONDISSEMENT DE DOUAI.		
Douai	Arleux	13861	105560
	Douai Nord	23941	118318
	Douai Sud	21299	118110
	Douai Ouest	24309	108895
	Marchiennes	22747	143323
	Orchies	17462	110802
	Totaux	123619	1030008
	ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.		
Valenciennes	Amand (St-) rive g.	11694	72125
	Amand (St-) rive d.	19829	189889
	Bouchain	47524	314995
	Condé	24773	186933
	Valenciennes Est	24836	167279
	Valenciennes Nord	32804	173644
	Valenciennes Sud	28064	142052
	Totaux	192518	1546917

Récapitulation par arrondissement.

ARRONDISSEMENTS. 1	POPULATION. 2	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1881. 3
Dunkerque	121844	1097407
Hazebrouck	111775	749113
Lille	591134	6103315
Cambrai	196118	1274761
Avesnes	182577	1569415
Douai	123619	1030008
Valenciennes	192518	1546917
Totaux	1519585	13370636

CONSEIL GÉNÉRAL.

Session extraordinaire du 5 février 1881.

Le Conseil général s'est réuni le 5 février 1881, en vertu du décret du 25 janvier précédent, à l'effet de délibérer : 1° Sur les modifications à apporter au contrat d'emprunt passé, le 7 novembre 1870, entre le Département et la Société anonyme le *Crédit du Nord*; 2° Sur les crédits à ouvrir pour la construction d'une caserne de gendarmerie à Lille; 3° Sur les autres affaires urgentes qui lui seraient soumises.

L'assemblée a pris dans cette session les délibérations suivantes :

Caserne de gendarmerie de Lille. — Un crédit de 600,000 fr. est voté pour la construction de cette caserne. Vœu que l'acquisition du terrain soit déclarée d'utilité publique.

Chemins de fer. — M. le Préfet rappelle au Conseil général la question de la subvention réclamée par l'Etat pour la construction de diverses lignes d'intérêt général. L'État réclamait primitivement 40,000 fr. par kilomètre. Cette demande a été réduite à 35,000 fr. puis à 30,000 fr. par une décision de M. le Ministre des Travaux publics. Le Département du Nord a offert 10,000 fr. Il importe qu'une solution intervienne, car pour les deux lignes d'Armentières à Tourcoing-Roubaix et de Valenciennes à Denain et Lourches, les études devraient être arrêtées si l'affaire n'était pas prochainement résolue. — A la suite d'un exposé de la démarche faite auprès de M. le Ministre des Travaux publics par la délégation du Conseil général, l'assemblée confie de nouveau aux sénateurs et députés du département ainsi qu'aux conseillers généraux qui désireront se joindre à eux la mission de s'enquérir de la vraie pensée de M. le Ministre sur cette question.

Emprunt de 1870. — *Modification au contrat.* — La Commission spéciale, nommée au scrutin de liste pour examiner la question, se compose de MM. Louis Legrand (de Lecelles), Des Rotours, Trystram, Massiet du Biest, Ch. Seydoux, Giroud, Ernest Legrand. — Le Conseil autorise M. le Préfet à accepter l'acte modificatif de l'emprunt de 1870 dont le texte est ainsi conçu :

« Entre les soussignés :

» M. Paul Cambon, officier de la Légion-d'Honneur, Préfet du département du Nord, agissant en vertu de la délibération du Conseil général, en date du

D'une part,

et M. Alexis Milius, administrateur délégué de la Société Anonyme du Crédit du Nord, au capital de vingt millions de francs, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'administration de la dite Société, en date du 15 janvier 1881, domiciliée à Lille, 11, rue des Jardins,

D'autre part.

» Il a été exposé et convenu ce qui suit :

EXPOSÉ :

» Par l'article 5 du contrat passé entre les parties contractantes le 7 novembre 1870, enregistré à Lille, le 31 janvier 1871, f° 92, case 2, autorisé par décret du gouvernement de la Défense Nationale du 12 octobre 1870, il a été stipulé qu'en cas d'émission complémentaire, elle sera réservée par privilège au second soussigné, et par l'article 2, il a été convenu également que le Crédit du Nord serait chargé du service de l'emprunt contracté.

» Le département du Nord, voulant modifier le chiffre des annuités à affecter annuellement à cet emprunt, en vertu du contrat prérappelé et éteindre aussi le privilège ci-dessus, a négocié avec le Crédit du Nord les modifications ci-après, qui ont été acceptées de part et d'autre.

» Article 1er.— Le Crédit du Nord reste chargé à forfait du paiement de l'intérêt du remboursement au pair, suivant le tableau d'amortissement, du timbre à six centimes pour cent, de l'impôt de 3 % sur le revenu, ainsi que du droit de transmission à raison de 20 centimes pour cent sur les obligations encore circulation de l'emprunt de 1870.

» Le département ne conservera à sa charge que le service en capital et accessoires des Titres à lots se trouvant entre les mains du public et dont le montant sera déterminé après chacun des tirages qui se feront comme par le passé par les soins du Département. Le montant de ces primes et le capital seront versés aux échéances entre les mains du Crédit du Nord.

» Il est expliqué que ni le Département, ni le Crédit du Nord n'entendent faire une spéculation sur les Impôts, que ce dernier prend à sa charge ; si les bases ou les taux de ces Impôts venaient à être modifiés, le Département recevrait du Crédit du Nord, ou lui paierait, suivant les circonstances, les différences qui en résulteraient sur l'ensemble des obligations restant à amortir de l'emprunt de 1870.

» Article 2. — Pour faire face aux charges prises ci-dessus à forfait par le Crédit du Nord, le Département s'engage à verser à cet établissement :

» 1° La somme de trois millions de francs, (fr. 3,000,000), à prélever sur le produit des sommes à rembourser par l'État le 1er janvier 1881 ;

» 2° Cinquante annuités de trois cent ving-sept mille deux cents francs (327,200 fr.), dout la première sera à l'échéance du 1er mai 1881, et la dernière à l'échéance du 1er mai 1930.

» Les 3,000,000 seront ramenés à la valeur du 1er novembre 1880 par l'addition de l'intérêt au taux de 4.15 °/0 l'an jusqu'au jour du versement effectif, qui devra être effectué le 1er mai 1881 au plus tard.

» Article3.—En représentation de partie desdites annuités, le Département créera des Bons de 500 francs portant intérêt à 4 p. °/0 l'an, soit 2 °/0 par semestre, sans amortissement jusqu'en 1905, et leur amortissement à partir de cette époque, se fera suivant le tableau A ci-joint. Toutefois le Département aura le droit de rembourser les dits bons par anticipation, après la vingt-cinquième année, sans qu'il soit dû de ce chef aucune commission ou indemnité quelconque, mais en prévenant le Crédit du Nord trois mois avant l'échéance du coupon.

» Ces bons seront à réaliser à partir de l'année 1892, suivant les besoins du service pris à sa charge par le Crédit du Nord, dans l'article 1, et déterminé par année dans le tableau ci-annexé B.

» Le montant des coupons à payer sur les Bons réalisés d'année en année, sera, jusqu'en 1905, à la charge du Crédit du Nord, qui en fera le prélèvement sur les sommes lui revenant annuellement du Département.

» Le Département remettra au Crédit du Nord le montant des dits Bons à réaliser d'année en année, calculé au taux de 96 °/0 valeur et jouissance du 1er novembre.

» Si l'émission était effectuée à un taux inférieur, le Département en supporterait la différence; mais si le Crédit du Nordobtenait soit à forfait, soit par voie de souscriptionou de vente un taux supérieur à celui de 96 °/0, la différence serait partagée entre lui et le Département dans la proportion fixée par l'article 4 du traité primitif, soit à raison de 2/3 pour le Département et le 1/3 pour le Crédit du Nord.

» Article 4. — Le traité ne sera définitif qu'après avoir reçu l'approbation des autorités compétentes.

» Article 5. — Tous les frais, quels qu'ils soient, auxquels pourraient donner lieu la réalisation du présent contrat, seront à la charge du Crédit du Nord; toutefois, il est entendu qu'il sera demandé au Gouvernement de vouloir bien, dans la loi approuvant le présent traité, le faire bénéficier de l'enregistrement au droit fixe. »

Fait double à Lille, le 15 janvier 1881.

Signé : Paul CAMBON. Signé : MILIUS.

Session d'avril 1881. (1)

Le Conseil général s'est réuni le 25 avril 1881, dans la salle

(1) ATTRIBUTIONS DES BUREAUX.

1er BUREAU. — Contributions, finances, comptes et budgets, cadastre, casernes, tribunaux, dépenses obligatoires, loyers et travaux de la Préfecture et des Sous-Préfectures, prisons, colonies pénitentiaires, octrois.

2e BUREAU. — Agriculture, commerce, industrie, postes et télégraphes, salubrité, circonscriptions territoriales et sections électorales, assistance publique, aliénés, objets divers.

3e BUREAU. — Instruction publique, cultes, beaux-arts, archives, subventions.

4e BUREAU. — Routes et chemins de toute catégorie, tramways, jury d'expropriation.

5e BUREAU. — Chemins de fer, ports et canaux, service hydraulique.

de ses séances, à l'Hôtel de la Préfecture, en vertu de la loi du 12 août 1876, qui fixe à ce jour l'ouverture de la 1re session de 1881.

M. Paul Cambon, Préfet, assiste à la séance.

M. le Président exprime les regrets de la mort de M. Van der Straeten, conseiller général du canton de Seclin, secrétaire du bureau de l'assemblée, et de M. Goudaert, conseiller général du canton d'Hondschoote.

M. Alain Chartier est proclamé secrétaire du Conseil général en remplacement de M. Van der Straetcn.

Dans cette séance et dans celles suivantes, le Conseil a pris les délibérations ci-après analysées :

Archives départementales. — Autorisation de vendre des papiers inutiles et d'affecter la moitié du produit au service des archives pour portefeuilles et reliures.

Assurance contre l'incendie. — Approbation des contrats d'assurance des casernes de gendarmerie de Maubeuge, Roubaix, Tourcoing, Berlaimont, Flers-Dorignies, de la préfecture et du palais de justice de Dunkerque.

Bois et forêts — Avis défavorable au projet d'aliénation et de défrichement d'une parcelle de 90 ares 22 centiares appartenant à la commune de Fourmies. — Avis favorable aux projets de défrichement de parcelles de bois appartenant aux bureaux de bienfaisance de St-Amand et de Steenvoorde.

Bourses. — Le Conseil, tout en réservant les droits acquis au profit des titulaires actuels, décide que l'article du budget sera modifié comme suit : *Bourses dans les collèges communaux*, et que les bourses ne seront dorénavant attribuées que pour les collèges communaux. Des demi-bourses sont accordées : à Dubois, fils d'un agent-voyer, au lycée de Lille ; à Caudmont, fils d'un instituteur, au lycée de Valenciennes ; à Vansteenberg, au collège de Dunkerque.

Canaux et rivières. — Le Conseil ajourne son avis sur la demande du vœu déposé par M. le sénateur Duclerc en faveur de la création d'un canal de l'Océan à la Méditerranée. — Vœu réitéré que les chômages aient lieu sur tous les canaux du Nord et de l'Est, à la même époque, de mai à juin, et pour une durée maximum de 30 jours. — Le Conseil donne son approbation au projet de construction du canal du Nord sur Paris, dressé par M. l'ingénieur en chef Flamant, et signale à la sollicitude des Pouvoirs publics la nécessité de donner aux houillères du Nord une satis-

faction égale à celle que recevront les houillères du Pas-de-Calais, et cela par la construction d'un embranchement de même section et de même profondeur que le canal lui-même. — Vœux : que les garde-corps du pont d'Haubourdin sur la Deûle soient prolongés jusqu'au hameau de Canteleu ; que le Gouvernement accepte l'offre de 300.000 fr. faite par la ville de Tourcoing pour la construction d'un embranchement déstiné à relier cette ville au canal de Ronbaix ; que le nombre de bateaux-toueurs affectés à la traversée de la Scarpe-Moyenne entre le fort de Scarpe et l'écluse des Augustins, à Douai, soit immédiatement augmentée de façon à donner satisfaction à tous les besoins ; que le tronçon du canal qui doit relier la Deûle à la Scarpe en contournant la ville de Douai soit décrété et exécuté dans le plus bref délai.

Caserne de gendarmerie. — Renouvellement du bail de la caserne d'Halluin.

Chemins de fer. — Le Conseil réitère les vœux qui ont pour objet : L'emprunt du territoire étranger pour le transport des marchandises ; l'établissement à Armentières d'un passage à niveau sur la ligne du Nord, vers Lille, en face du chemin des Murets, et d'une passerelle près du passage à niveau de la route nationale n° 42 ; l'établissement d'un service de messageries à la halte de Landas ; la création de trains rapides de Dunkerque, Calais et Boulogne à Lille ; le chauffage des voitures de toutes classes et l'entretien des compartiments de voyageurs ; la mise au service des voyageurs du train qui va de Watten à Bourbourg, vers midi ; la création d'un nouveau train partant de Lille pour Armentières vers neuf heures du soir ; la mise en correspondance à Lille des trains n° 504 de Tourcoing à Lille, et 727 de Lille à La Bassée et Béthune ; la correspondance du train 128, de La Bassée à Lille, avec le train 511, de Lille à Tourcoing et Mouscron ; l'établissement d'une halte à Rumilly ; l'établissement d'une halte à Villers-Plouich ; le prolongement jusqu'à Hazebrouck, avec arrêt à Bailleul, du train omnibus n° 181bis, de Lille à Armentières, qui arrive à cette gare à 8 h 38 du matin pour en repartir vers Lille à 10 h. 18 ; la suppression de l'impôt sur les transports par grande vitesse ; la diminution des droits de timbre sur les récépissés, et généralement de toutes les charges qui, directement ou indirectement, pèsent sur les transactions ; l'établissement de la halte de Petite-Synthe, le long du chemin d'intérêt commun dit Quaedestraete-sud ; la suppression des barrières à bascule ; l'agrandissement de la gare d'Armentières ; l'ouverture de la halte de Beuvry au service des marchandises ; l'établissement d'une passerelle pour piétons au P. N. de la route nationale n° 45, à Landrecies ; l'établissement d'un P. N. à l'extrémité de la rue du

Jolimetz, à Valenciennes; l'établissement d'une voie ferrée sur la rive Est du canal de Bergues intra-muros, à Dunkerque; l'abréviation des délais de transports par chemin de fer; le raccordement à établir entre la station de Gravelines et les quais du port de cette ville; l'établissement d'une nouvelle gare à Roubaix; le maintien des P. N. aux abords de Lille et l'établissement de passerelles pour piétons; les trains périodiques n°s 195 et 182bis circulant tous les jours entre Lille et Dunkerque, les billets d'aller et retour entre toutes les stations du Département, même sans réduction de prix; l'établissement de garde-corps sur les lignes de Lille à Valenciennes et de Somain à Tourcoing; l'établissement de la correspondance à Aulnoye du train 321 avec les trains 1051 et 746; l'établissement d'une halte au pont de Famars; l'affectation au transport des voyageurs du raccordement qui existe entre Beuvrage et Bruai; l'établissement d'une gare pour voyageurs et marchandises à St-André; l'établissement d'une station à la halte de St-Pierrebrouck, entre Bourbourg et Watten. — M. le préfet est prié de faire, de concert avec les sénateurs et députés, ainsi que les intéressés, une demande auprès de M. le ministre de la Guerre pour arriver à l'exécution de la ligne de Maubeuge à Fourmies. — Vœux : qu'une halte soit établie à Roost-Warendin et à Avesnes-lez-Aubert; que la ligne du Quesnoy à Bavai soit livrée à l'exploitation le plus tôt possible; qu'une station ou halte soit établie à Recquignies; qu'une gare ou halte ainsi qu'un service de marchandises à grande vitesse soient établis à Fives; que le prix du transport des animaux vivants soit diminué; que les délais de transport soient abrégés; que les tarifs soient uniformes sur toutes les lignes; que les deux lignes de Valenciennes à Denain et Lourches, et d'Armentières à Tourcoing et Roubaix, soient promptement exécutées par l'État, sans subvention départementale. Le conseil recommande tout particulièrement le vœu relatif à la construction du chemin de fer de St-Amand à Denain.—Acte est donné à M. le Préfet de la communication du projet de cahier des charges type pour la concession des chemins de fer d'intérêt local et des tramways. — Vœu pour la prompte exécution d'un chemin de fer partant de Dunkerque et desservant les cantons de Steenvoorde et d'Hondschoote; pour la réduction de tarif en faveur des instituteurs. — Vœux que le département soit représenté dans le comité consultatif des chemins de fer; que la ligne de Douai à Cambrai par Aubigny-au-Bac et celle d'Aubigny-au-Bac à Somain, par Aniches, soient livrées à l'exploitation le plus tôt possible.

Chemins de grande communication. — Approbation des plans d'alignements des chemins n°s 23 et 38 dans la traverse d'Estaires. —Autorisation de mettre en adjudication les travaux de reconstruc-

tion du pont sur la Moubeck au passage du chemin n° 67, et de construction du chemin n° 31 sur le territoire de Gognies-Chaussée. Maintien des contingents d'entretien du chemin n° 15 et du chemin n° 45.

Chemins d'intérêt commun.— Approbation du projet de travaux à exécuter sur le chemin n° 78, au territoire d'Houplin. — Fixation des alignements du chemin n° 42, dans la traverse de Fourmies. — Élargissement et fixation des limites du chemin n° 173, dans les traverses d'Alnes et de Tilloy. — Redressement et élargissement du chemin n° 32 bis. — Élargissement du chemin n° 48bis dans la traverse de Blaringhem. — Approbation des travaux d'amélioration du chemin n° 72bis. dans la traverse de Méteren. — Classement du chemin d'Estreux à Vicq dans le réseau de 1400 kilomètres. — Élargissement du chemin n° 209, dans la traverse d'Escarmain. — Approbation des projets de travaux de grosses réparations à exécuter sur les chemins n°s 13, 57, 80, 101, 65 et 102, sauf règlement des voies et moyens à la session d'août. — Répartition des travaux de la 3e annuité du réseau de 1400 kilomètres. — Approbation du projet de construction du pont sur la Lawe dépendant du chemin n° 122bis. — Le Conseil autorise les améliorations projetées du chemin n° 185 dans la traverse de Crespin, et décide que le rabais obtenu sur le devis primitif y sera affecté jusqu'à concurrence de fr. 1825. — Classement de divers chemins de l'arrondissement de Dunkerque dans le réseau de 1400 kilom.

Chemins vicinaux. — Acte est donné du rapport de M. le Préfet relatif au service d'inspection des chemins vicinaux et à la mission préparatoire confiée à M. l'ingénieur en chef Doniol. — Vœu pour la réouverture du chemin de Bierne à Bergues. — Approbation des tableaux de classements nouveaux dans le réseau subventionné. —Le conseil arrête l'état des communes qui ont voté la 4e journée de prestation pour pouvoir être admises au bénéfice de la subvention d'entretien.

Chemins stratégiques. — Le Conseil décide que la part contributive du département dans les chemins de l'arrondissement de Lille de la 2e catégorie sera de 60 %, et celle de l'État, de 40 %; que la partie comprise entre le village de Bondues et le Molinel, ainsi que la partie entre le hameau du Triez et Mouveaux ne feront pas partie du chemin n° 4; que la partie de la ligne stratégique entre la route nationale et le Molinel continuera à faire partie intégrante du chemin n° 3, lequel portera la dénomination de chemin de Wambrechies au Molinel.

Commission départementale. — Acte est donné du dépôt du rapport de la commission présenté en exécution de l'article 79 de la loi du 10 août 1871.

Commission météorologique du Nord.— Ajournement à la session d'août de la demande d'une subvention.

Communes. — Approbation d'un projet d'échange de terrains entre les communes de Roubaix et de Croix.

Concours d'animaux. — Le Conseil vote au budget rectificatif de 1881 une somme de 2573 fr. pour primes à décerner, par la société d'Hazebrouck, aux animaux reproducteurs des espèces bovine, ovine et porcine.

Conseil général. — Le Conseil autorise l'imputation d'une somme de 150 fr., sur le crédit des dépenses imprévues, pour le paiement du buste de la République, placé dans la salle de ses séances. — Le Conseil adopte un nouveau règlement intérieur préparé par le bureau du Conseil général.

Dessèchements. — Vœu que la convention élaborée entre le service de la navigation et le syndicat du dessèchement de la vallée de la Scarpe soit promptement approuvée, réalisée et exécutée, et que l'État se charge d'indiguer la riviérette et de dériver la Branche Jambon. — Vœu que l'État soit tenu d'endiguer simultanément l'Escaut, la Scarpe et les deux principaux affluents de cette rivière : la grande Traitoire et le Décours, sans préjudice de l'obligation pour le syndicat d'entretenir les digues actuelles desdits affluents. — Vœux ayant pour objet : l'amélioration de la Hayne avant son entrée dans la ville de Condé ; l'exhaussement des digues du Bas-Escaut depuis Condé jusqu'à la frontière belge ; la création d'un syndicat spécial pour l'Hogneau ; l'approfondissement et l'élargissement du canal du Jard ; la jonction de la Vergue à la Calonne et l'amélioration de cette rivière ; la création d'une artère de dessèchement sur la rive gauche de l'Escaut, vers le trieux de Fresnes et Odomez ; l'entente des services français et belges pour toutes les questions de cours d'eau communs aux deux pays ; l'intervention de l'État pour les 2/3 de la dépense dans tous les travaux d'amélioration agricole ; les inondations et les débordements de la Lys. — Vœux que l'État accorde une subvention à la 4e section des waeteringues pour l'exécution de travaux en vue de prévenir les inondations ; que l'État prenne des mesures immédiates pour la mise en état du canal dit de la cunette et assure, par des travaux, l'écoulement normal des eaux de la 4e section des waeteringues. — M. le Préfet est prié d'inviter MM. les Ingénieurs du service maritime et du service hydraulique à tenir avec MM. les Administrateurs de la 4e section des waeteringues, à des époques périodiques à déterminer, des conférences sur les moyens de prévenir les inondations. — Vœu pour l'étude d'un canal de Lille à la mer, et pour

l'amélioration de la rivière des Laies. — Vœu que l'administration avise aux moyens de rendre à la Marque son régime normal, déjà trop défectueux, et dont la construction d'un barrage fixe, à Wasquehal, constitue une aggravation dangereuse.

Douane. — Vœu que le bureau de Bry soit ouvert à l'importation des animaux des espèces bovine, ovine et porcine.

École de Châlons. — Le Conseil vote une somme de 150 fr. pour remboursement de frais de pension de deux élèves demi-boursiers, Decoop et Poulet.

Écoles normales. — Le Conseil approuve le projet de construction de l'école normale d'institutrices s'élevant à 451,507 fr. 39, exprime le vœu qu'un secours de 50,000 fr. soit alloué sur les fonds de l'État, vote le complément des ressources nécessaires soit 401,507 fr. 39, autorise M. le Préfet à faire les démarches nécessaires en vue de la réalisation de cette somme par l'emprunt à la caisse des lycées et collèges, et autorise la mise en adjudication des travaux. — Vote d'un crédit de 14,576 fr. 61 pour l'agrandissement de l'école normale d'instituteurs et ajournement d'un crédit demandé de 8,412 fr. 79 pour l'outillage de l'atelier des travaux manuels.

Églises et presbytères. — Avis favorables aux demandes de secours sur les fonds de l'État de 400 fr. pour réparations à l'église et au presbytère de Vieux-Reng, de 4,000 fr. pour la reconstruction du presbytère de Bouvines, de 493 fr. 67 pour réparations au presbytère d'Aubigny-au-Bac, de 1,500 fr. pour réparations à la toiture de l'église de Sainghin-en-Mélantois, de 1,398 fr. pour réparations à l'église et au presbytère de Pradelles, de 8,000 fr. pour l'achèvement du clocher de l'église de Radinghem. — Un secours de 1,000 fr. est voté pour la reconstruction de l'église d'Assevent. — Un secours de 500 fr. est voté pour la reconstruction de la toiture de l'église de Crèvecœur, et un vœu est émis pour l'allocation d'une subvention de 3,000 fr. sur les fonds de l'État.

Election des juges consulaires. — Approuvant le principe et l'économie générale du projet de loi sur les élections consulaires, le Conseil émet un avis favorable à son adoption, sous réserve des modifications suivantes : 1° Réduction à trois ans de la durée du domicile nécessaire à l'électorat ; 2° Réduction également à trois ans de la durée du domicile nécessaire à l'éligibilité ; 3° Extension de l'éligibilité aux anciens commerçants ayant été patentés pendant cinq ans, non seulement dans l'arrondissement, mais sur un point quelconque du territoire français, à la condition de présenter

trois années de résidence dans le ressort ; 4° Que les membres des tribunaux soient nommés pour deux ans, et toujours renouvelables par moitié, de telle sorte qu'il n'y ait d'élections que tous les deux ans ; 5° En cas de partage des voix au second tour de scrutin pour l'élection du président, le plus âgé sera proclamé président ; 6° répartition entre tous les patentés et proportionnellement à l'importance de leurs patentes, de l'impôt spécial perçu au profit des Chambres de Commerce.

Enfants de 1er âge. — MM. A. Legrand et Demeuninck sont désignés pour faire partie du comité départemental de protection des enfants du 1er âge.

Établissements hospitaliers. — Renvoi à l'examen de l'autorité supérieure du vœu pris en considération tendant à ce que les orphelinats, hospices et hôpitaux, tant du département que des communes, reçoivent un personnel laïque, choisi parmi les femmes veuves nécessiteuses du département, et à ce que les bureaux de bienfaisance, organisateurs des secours à domicile, etc., s'inspirent du même esprit de tolérance et de meilleure utilisation des ressources de la charité publique.

Fête nationale du 14 juillet. — Le Conseil autorise l'imputation sur le crédit de 5,000 fr., sous-chapitre 2, art. 12, du budget de 1881, d'une somme de 717 fr. 54, montant des frais d'illumination des bâtiments départementaux de Dunkerque et de Cambrai, en 1880.

Foires et marchés. — Avis favorable à la demande de la commune de Seboncour (Aisne) tendant à ce que ses 4 foires trimestrielles soient reportées au 1er mercredi des mois de février, mai, août et novembre.

Maisons d'école. — Le Conseil vote une somme de 38,038 fr. pour dépenses de maisons d'école et sollicite un secours de 270,550 fr. sur les fonds de l'État.

Monuments historiques. — L'attention de l'administration supérieure est appelée sur la nécessité de restaurer le beffroi de Comines.

Naturalisation. — Vœu que les étrangers qui ont servi en 1870 dans les armées françaises soient rangés dans la catégorie des étrangers ayant rendu à la France des *services importants* et, par conséquent, pouvant être naturalisés au bout d'un an ; que ce résultat soit atteint, soit par voie d'interprétation légale si la chancellerie y consent, soit par voie législative si légalement

l'article 2 de la loi du 29 juin 1867 s'oppose à une pareille extension, et que, dans tous les cas, la naturalisation soit prononcée *sans frais*.

Octrois. — Prorogation et révision des tarif et règlement des octrois de Coudekerque-Branche, Bailleul, Landresies, Douai. — Approbation de la demande du conseil municipal d'Aniche tendant à élever de 0,90 c. à 1 fr. la taxe par hectolitre sur les bières. — Approbation des modifications proposées aux règlement et tarif de l'octroi de Quesnoy-sur-Deule. — Délégation à la commission départementale pour statuer sur la demande de prorogation avec révision des tarif et règlement de l'octroi de Cambrai.

Œuvre des orphelins de la guerre. — Allocation d'une demi-bourse en faveur du jeune Dablemont, aveugle, élève à l'institution de Ronchin.

Pêche. — Avis favorable à la demande des sieurs Nutly et consorts, locataires de la pêche dans les marais d'Aubigny-au-Bac, tendant à se servir du filet dit traineau pour détruire les gros brochets qui dévorent les autres poissons.

Personnel. — Liquidation de la pension de retraite de la dame Bar, veuve d'un agent-cantonal de 1re classe à Haubourdin.

Postes. — Vœu pour la création d'un bureau à Ferrière-la-Grande.

Préfecture. — Le conseil décide que les contributions afférentes au bâtiment de la Préfecture feront l'objet d'un article spécial au budjet départemental, et règle une somme de 1185 fr. 45, reversée par M. Lizot, ancien Préfet du Nord. — Vote d'un crédit de 2500 fr. pour acquisition de rideaux destinés à l'hôtel de la Préfecture.

Prison cellulaire. — Ajournement de la question relative à la prison cellulaire.

Race chevaline. — Le conseil vote une somme de 500 fr. en faveur de la société des agriculteurs du Nord pour la fondation à Lille d'un *Stub-Book* du cheval de trait. — Vote d'un crédit de 1200 fr. et nomination d'une commission spéciale de huit membres, un par arrondissement, deux pour Lille, pour l'examen de toutes les questions relatives à la race chevaline. — Le Conseil décide que le concours de juments suitées de Bourbourg, se tiendra alternativement dans cette ville et dans celle de Bergues, et délègue à la commission hippique le soin de désigner où le concours aura lieu cette année. Cette commission est composée de MM. Potié,

A. Legrand, Boulangé, Macarez, L. Legrand (de Lecelles), Claeys, Bieswal et Baron de Bouteville. — Vœu que dans les concours et notamment au concours prochain de Versailles, les juments poulinières soient admises jusqu'à l'âge de dix ans.

Routes départementales.—Autorisation d'imputer sur le fonds de réserve une somme de 2000 fr. pour travaux à exécuter sur la route n° 22, entre Marcq-en-Barœul et Mouveaux. — Avis favorable au plan d'alignements de la route n° 9 dans la traverse d'Estaires et de la route n° 19 dans la traverse de Lannoy. — Classement comme annexe de la route départementale n° 23 du chemin d'accès à la station de St-Aubert. — Approbation en principe des travaux de curage et d'endiguement de l'Hogneau sur la route n° 7.

Sociétés de tir. — Une subvention de 350 fr. est accordée à la société de Condé.

Subventions. — Le Conseil alloue une subvention de 100 fr. une fois payée, en faveur de la société générale de protection pour l'enfance abandonnée ou coupable.

Sucres. — Vœu que la surtaxe insuffisante mise à l'importation des sucres étrangers, soit élevée de façon à compenser efficacement les primes d'importation.

Tabacs. — Le Conseil renouvelle le vœu que les 67 communes de l'arrondissement de Cambrai où le tabac se paie 8 fr. le kilo soient comprises dans la 2e zone où ce prix n'est que de 5 fr., ou tout ou moins, que le prix du tabac soit ramené dans ces communes dans des proportions d'augmentation moins sensibles. — M. Éliez est nommé membre de la commission de classement des demandes de débit de tabac.

Télégraphe. — Vœu que dans les localités où il existe un bureau, les dépêches soient remises à destination sur tout le territoire de la commune, sans aucune taxe supplémentaire.

Traités de Commerce. — Vœu que dans les traités généraux à longue échéance ne soient pas compris les tarifs concernant les céréales, les graines oléagineuses, les bestiaux, les laines, les produits de la betterave et de ses dérivés, en un mot, que les tarifs qui seront définitivement adoptés, soient susceptibles d'être remaniés à courte échéance, si toutefois leur adoption, telle qu'elle est proposée, ne donnait pas à l'agriculture la satisfaction qu'elle est en droit de réclamer.

Tramways. — Avis favorable à la demande présentée par la société Delattre et C[e], tendant à obtenir la concession, sans subvention ni garantie d'intérêt, d'un tramway à voie étroite et à traction de chevaux reliant les usines de Trélon à la gare qui doit être établie sur le chemin de fer de Maubeuge à Fourmies. — Délégation à la commission départementale pour la concession du tramway de Fourmies à Wignehies et pour la fixation du cautionnement. — L'affaire relative au tramway de Cambrai à Arras est renvoyée à la prochaine session. — Le Conseil n'est pas d'avis de demander, au nom du département, la concession du tramway à vapeur de Lille à Menin, mais il exprime le vœu que cette ligne soit concédée dans le plus bref délai à M. le comte Delamarre, demandeur en concession.

Tribunaux. — Le prix du loyer du tribunal d'Hazebrouck est fixé à 2,465 fr. à partir du 1[er] janvier 1881.

Session d'août 1881.

Le 22 août, à 3 heures de relevée, le Conseil général s'est réuni dans la salle de ses séances, à la préfecture, en vertu de l'article 23, § 2, de la loi du 10 août 1871.

M. Demeunynck, doyen d'âge, occupe le fauteuil de la présidence et déclare la session ouverte. Le plus jeune des membres présents, M. Outters, prend place au bureau comme secrétaire.

M. Paul Cambon, Préfet du Nord, assiste à la séance.

Après l'appel nominal, il est procédé à la constitution du bureau définitif. Sont proclamés : *président*, M. Testelin ; 1[er] *vice-président*, M. Louis Legrand (de Valenciennes) ; 2[e] *vice-président*, M. Trystram ; 1[er] *secrétaire*, M. Alain Chartier ; 2[e] *secrétaire*, M. Outters.

M. le Président. Messieurs, vous venez de me désigner pour la seconde fois, pour diriger vos travaux. C'est un honneur dont j'apprécie toute la portée. Je vous en remercie, et vous prie de croire que je ferai tout mon possible pour le mériter. Avant de passer à nos travaux ordinaires, je propose d'adresser nos remerciements au bureau provisoire. (Assentiment).

M. J. Rousseau, président de la commission départementale, dépose le rapport que la commission doit, en vertu de l'art. 79 de la loi du 10 août 1871, présenter sur l'ensemble de ses travaux depuis la session d'avril. — Acte est donné du dépôt de ce rapport.

Dans cette session, le Conseil général a pris les délibérations ci-après analysées. (1)

Agents-voyers. — Le Conseil décide que les commis-voyers du service vicinal participeront à la caisse de retraites.—Renvoi pour examen de la demande tendant à ce que les commis-voyers reçoivent des indemnités de déplacement.

Agriculture. — Vœu que la loi du 21 juillet 1881, sur la police sanitaire des animaux, soit mise à exécution immédiatement dans le département du Nord et spécialement l'art. 9 relatif à la péripneumonie.

Bourses. — Un quart de bourse à l'école des arts et métiers de Châlons est retiré aux jeunes Burette et Decoop. Le Conseil délègue à la commission départementale le soin d'attribuer ces parts de bourses. — Attribution d'une bourse à la Faculté de médecine à Lille, à Cuisinier, élève en médecine. —Attribution de deux bourses à l'école des Beaux-Arts à M. Ketels, peintre, et à M. Charlot, architecte. — Le Conseil décide que la note *bien* suffit pour pouvoir obtenir un complément de bourse qui serait justifié par la conduite, le travail et les progrès des élèves. — Une demi-bourse est accordée aux jeunes Montagne (collège de Tourcoing), Dehorter, (collège d'Avesnes) , Lory, (collège de Dunkerque). — Prolongation d'une demi-bourse pour une année au jeune Rigot.—Complément d'une demi-bourse à titre de récompense aux jeunes Foucquez et Delaby.—Le jeune Vauban, demi-boursier, est envoyé sur sa demande du lycée de Douai au lycée de Lille. — Le jeune Deveau, demi-boursier à l'institution Notre-Dame à Cambrai est envoyé au lycée de Douai. — Demi-bourses nouvelles accordées : *Lycée de Lille.* — Aux jeunes Fever, Dupont, Demeure, Guilluy, Colas et Rivière ; *Lycée de Douai*, au jeune Puvion ; *Lycée de Valenciennes* aux jeunes Lallemand, Menessier, Portet, Cambay et Pruvost. — Allocation d'une demi-bourse à l'école vétérinaire d'Alfort aux élèves Velkamp et Bernard et d'une demi-bourse complémentaire au jeune Dumoulin. — Le Conseil nomme une commission composée de MM. Desmazières, J. Dutilleul, A. Legrand, E. Moreau et Desmontiers, à l'effet d'exercer une surveillance spéciale sur les boursières du Département à la maison du Bon-Pasteur de Lille.

(1) Pour ce qui concerne les crédits de l'exercice 1882 voir le budget à la suite.

Budgets. — Le budget de l'instruction publique de 1882 est réglé à 542,598 fr. 68 de ressources, à 542,598 fr. 68 pour dépenses obligatoires et à 271,299 fr. 34 pour dépenses facultatives, soit ensemble 813,898 fr. 02, — Le budget rectificatif de 1881 s'élève à 193,522 fr. 66 de ressources et à 193,522 fr. 66 de dépenses. — Le compte départemental de 1880 est approuvé tel qu'il a été présenté par M. le Préfet. — Le budget rectificatif de 1881 du département est arrêté : en recettes à la somme de 19,040,488 fr. 71. et en dépenses à 18,860,850 fr. 73 c. — Le budget de 1882 es arrêté ainsi qu'il suit :

	Ordinaires.		Extraordinaires.		Ensemble	
Recettes....	4,791,065 fr.	»	3,294,355 fr.	38	8,085,420 fr.	38
Dépenses...	4,787,414	37	3,132,044	70	7,919,459	07
Excédent disponible	3,650 fr.	63	162,310 fr.	68	165,961 fr.	31

Cadastre. — Le Conseil décide que les travaux de renouvellement du cadastre seront portés en 1882 dans le canton de Cysoing. — La demande de la commune de Crèvecœur tendant à obtenir le remboursement des dépenses qu'elle a faites pour le renouvellement de son cadastre est accueillie. Le crédit nécessaire sera porté au budget quand les ressources départementales le permettront.— Vœu que le cadastre de la ville de Valenciennes soit renouvelé.

Caisse départementale des retraites. — La situation constate que la caisse possédait au 31 décembre 1880, 16,460 fr. de rente, que les pensions servies en 1880 ont donné lieu à une dépense de 49,765 fr. 74 et que les recettes réalisées se sont élevées à 53,618 fr. 35 c. — Acte est donné de la communication à M. le Préfet.

Canaux et rivières. — Vœu pour la prompte déclaration d'utilité publique du canal de jonction de l'Escaut à la Meuse et pour l'exécution de l'embranchement du Câteau. — Vœu qu'il soit créé une direction régionale des canaux du Nord de la France et que cette direction soit confiée à un inspecteur général ou à un ingénieur en chef-directeur. — Vœu réitéré pour la simultanéité et la concordance des chômages en mai ou en juin sur tous les canaux du Nord et de l'Est et pour une durée n'excédant pas 30 jours ; pour que le halage et le pilotage soient améliorés ; pour que des bureaux de jaugeage soient établis notamment à Denain ; pour que les solutions réclamées dans les sessions précédentes en ce qui concerne l'Escaut, la Scarpe, la Lys, la Sambre, soient rendues le plus tôt possible. — Vœux pour l'exécution d'urgence des travaux

projetés pour l'amélioration de la Scarpe inférieure ; pour la reconstruction des ponts établis sur la Basse-Colme et pour l'approfondissement du lit du canal. — M. Testelin, *président*, donne lecture d'une lettre qui lui a été adressée et par laquelle M. le ministre des travaux publics fait connaître qu'il ne négligera rien pour faire en sorte d'activer, autant que possible, l'instruction de l'affaire du grand canal du Nord. — Vœu que l'étude de l'élargissement du débouché de la Sambre à l'écluse de Solre-sur-Sambre (Belgique) soit soumise à la commission internationale ; que les travaux d'achèvement du pont de Frelinghien sur la Lys soient entrepris le plus tôt possible ; que dans leurs rapports annuels, MM. les ingénieurs dressent un tableau des tonnages moyens de 5 en 5 années ; qu'un service régulier de halage soit installé entre le Guindal et St-Omer ; que la subvention de la ville de Tourcoing pour l'embranchement du canal soit réduite à 300,000 fr. ; que les améliorations primitivement proposées pour le canal de Bourbourg soient approuvées ; que les améliorations de la Lys réclamées à Estaires, La Gorgue, Bac-St-Maur, Erquinghem et Armentières soient l'objet de toute la sollicitude de l'administration supérieure ; que la dérivation autour de Douai et les travaux de curage de la Basse-Deûle et d'approfondissement du canal de Seclin soient exécutés le plus tôt possible. — Le Conseil déclare être favorable au canal de l'Océan à la Méditerranée et est d'avis de faire procéder à l'enquête et aux études nécessaires. — Renvoi pour examen par le service d'études du canal maritime du vœu déposé en faveur du canal maritime de Lille à Dunkerque.

Cantonniers. — Vœu tendant à obtenir du Trésor, en vue d'assurer le paiement régulier des cantonniers, des avances de fonds sur produits éventuels départementaux.

Casernes de gendarmerie. — Le Conseil délègue à la commission départementale les pouvoirs nécessaires pour statuer sur la question du logement de la nouvelle brigade d'Iwuy, et de la caserne de Dunkerque. — Bail de 18 années moyennant un loyer de 1,700 fr. pour le logement de la brigade de Wattrelos. — Vœu pour la création de nouvelles brigades à Rosendael, Bousies, Wignehies, Gouzeaucourt et Lille, et rejet du vœu proposé en faveur de la transformation de la brigade à pied de Carnières en brigade à cheval.

Chambres de commerce. — Avis favorable à la demande de la ville de Bailleul d'être rattachée à la circonscription de la Chambre de commerce de Lille.

Champs de tir. — M. le Préfet est prié d'appeler l'attention de

l'autorité militaire sur les dangers que présente l'installation des champs de tir.

Chasse. — Vœu qu'une seule date soit fixée pour la fermeture de la chasse à tir, à courre, à cor et à cris.

Chemins de fer. — Le Conseil délègue aux trois commissaires ou à la commission départementale, s'il est nécessaire, le pouvoir d'autoriser l'enquête du chemin de fer à voie étroite de Denain au Catelet, d'approuver les modifications apportées au projet et de statuer définitivement après la déclaration d'utilité publique. — Le Conseil attache une importance capitale à la création d'une grande ligne de chemin de fer, permettant de réaliser de grandes vitesses et évitant les encombrements actuels, reliant l'Angleterre par le Pas-de-Calais au port de Marseille, d'une part, et à l'Italie par l'un des tunnels alpins, existants ou à créer, d'autre part. Il émet, en outre, le vœu que, dans l'étude du tracé, il soit tenu compte de l'importance exceptionnelle de l'arrondissement manufacturier de Lille et des bassins houillers du Nord et de Pas-de-Calais. — Le Conseil prend en considération la demande de MM. Chevalier, Lambert et Rey, pour la concession d'un chemin de fer d'intérêt local de Dunkerque à Lille par Bergues, Steenvoorde, Hazebrouck et Merville, nomme MM. Massiet du Biest, Outters et Duquenne, membres de la commission interdépartementale, chargée de procéder à l'examen et au règlement de toutes les questions relatives à l'établissement des lignes dont il s'agit, délègue à cette commission et à la commission départementale le pouvoir de décider, s'il y a lieu, de procéder à l'enquête des avant-projets, prie M. le Préfet d'étudier la question au point de vue budgétaire d'ici à la session d'avril 1882, et ajourne à cette session la discussion de la question de subvention afin, appuie énergiquement le projet de l'embranchement de Merville à Béthune et de Dunkerque à Bergues et Hondschoote. — Vœux : pour la prompte exécution des chemins de fer de Busigny à Hirson, du Câteau à Laon et de Valenciennes au Câteau ; pour l'établissement d'un train de voyageurs partant vers 10 heures du soir, de Cambrai pour Péronne ; pour l'établissement d'une halte à Aubencheul-au-Bac ; que les instituteurs et institutrices ne paient que quart de place sur toutes les lignes de chemins de fer ; qu'une halte soit établie à Sin-le-Noble ; que le Gouvernement ordonne une étude sur la question des tarifs spéciaux de chemins de fer présentée par le Président de la Chambre de commerce de Paris ; que le chemin de fer à voie étroite de St-Quentin à Cambrai par Masnières soit promptement exécuté ; que les travaux de la ligne d'Orchies à la frontière soient promptement exécutés. — Le

Conseil désigne MM. Mention, Fiévez et Giroud pour entendre les populations intéressées au prolongement de la ligne d'Aubigny à Aniches jusqu'à Aniches, prendre connaissance des résultats de l'enquête et des rapports des Ingénieurs, et présenter un avis fortement motivé sur ce qu'il sera expédient de décider. — Vœux : qu'une halte soit établie à Famars ; que le passage à niveau du Jolimetz à Valenciennes soit établi dans les conditions demandées dans les précédentes sessions ; que les hommes de peine accompagnant le bétail transporté par chemin de fer à destination des divers concours agricoles, soient admis à voyager gratuitement ; qu'il soit délivré aux exposants des billets avec réduction de 50 % valables pour toute la durée du concours ; qu'il soit accordé des trains spéciaux et directs, à partir des grands centres, soit Arras pour Paris et les environs, soit Lille pour les autres lignes ; que ces mêmes bénéfices soient étendus aux exposants de machines ou produits agricoles ; que l'arrêté préfectoral du 2 novembre 1880 sur la désinfection des wagons soit rigoureusement exécuté ; que cette désinfection soit faite dans les gares déterminées par des agents relevant de l'autorité préfectorale sous la surveillance du service sanitaire, lequel devant porter la responsabilité morale des ravages des maladies contagieuses, doit être mis en mesure de détruire les germes de ces maladies dans leur principal foyer ; que le prix de la désinfection soit abaissé autant que possible, à l'exemple de ce qui se fait en Allemagne et en Belgique ; que des billets d'aller et retour soient délivrés entre toutes les gares, même sans réduction de prix ; qu'il soit délivré à la gare de Gravelines des billets directs pour Lille et des billets d'aller et retour pour toutes les stations sur lesquelles il en est délivré aux gares de Dunkerque et de Calais ; que le train n° 33 de Paris à Cambrai corresponde avec le train n° 35, passant à Douai à 1 h. 55 du matin ; que les cahiers des charges-types des tramways et des chemins de fer d'intérêt local prescrivent le transport gratuit des facteurs des postes en service ; que le train de marée partant de Dunkerque et de Gravelines le soir arrive à Paris par le train qui y parvient à 4 h. 20 du matin au lieu de 5 h. 05. — Acte est donné du rapport de M. le Préfet sur les chemins de fer exécutés par l'État pour lesquels l'État réclame une subvention de 30,000 fr. par kilomètre au département qui en offre 10,000 fr. — Vœux qu'un poste de garde de nuit soit créé au passage à niveau de Berlaimont ; que la halte de Landas soit ouverte au service des messageries ; que la halte de Beuvry soit ouverte au service des marchandises ; qu'un train de voyageurs soit établi sur le chemin de fer de Comines à Lille, entre ceux de 7 h. du matin et de midi ; que deux haltes soient établies, l'une à Ste-Marguerite sur la ligne de Lille à Comines, l'autre à Erquinghem-Lys, sur la ligne

d'Armentières à Berguette ; que des mesures soient prises pour éviter les inondations produites par un aqueduc trop étroit construit par le chemin de fer à la gare de Marquillies ; qu'un train partant d'Aulnoye vers 4 h. du matin soit établi pour mettre la région en communication avec divers autres trains se dirigeant vers l'Est, la Belgique et Paris; qu'un train express de Calais à Charleville soit établit ; que la ligne du Quesnoy à Bavai soit immédiatement livrée à la circulation ; que la compagnie du Nord étudie un service plus rapide entre Hirson et Lille ; que le train partant de Lille à 5 h. 47 corresponde avec le train partant de Valenciennes à 6 h. 45 pour Aulnoye ; que le train partant de Maubeuge à 7 h. 31 du soir pour Bavai et Valenciennes soit mis en correspondance avec les trains arrivant de Paris et d'Avesnes quelques minutes après le départ de ce train ; qu'une barrière ordinaire avec gardien soit substituée à la barrière à bascule établie sur le chemin dit des Vaches, territoire de Wargnies-le-Petit, ligne de Valenciennes à Douzies ; que le départ du train d'Aulnoye pour Hirson ait lieu à 8 h. 30 du matin ; que le chemin de fer de Don à Templeuve, classé en première urgence soit exécuté le plus tôt possible ; qu'une gare soit créée à Fives-St-Maurice. — Le Conseil vote les résolutions suivantes au sujet de la suppression des passages à niveau de Fives et St-Maurice : les rampes projetées par la compagnie du Nord sont de nature à porter une atteinte grave aux intérêts de ces bourgs industriels, sans donner aucune satisfaction à l'intérêt général ; il y a lieu d'étudier un vaste projet de modifications de la gare de Lille, de ses abords et des lignes qui s'y raccordent, en vue de placer la gare de Lille dans des conditions permettant un meilleur trafic et donnant, aux besoins de l'avenir, les plus larges et les plus entières satisfactions ; qu'en attendant l'exécution d'un projet complet, il est nécessaire de maintenir les passages à niveau existants et d'y ajouter des passerelles afin de permettre aux piétons de franchir les voies pendant les nombreuses manœuvres des trains. — Vœux pour l'établissement au lieu dit le Petit-Ronchin d'une gare de marchandises et d'une halte pour voyageurs; pour le prolongement jusqu'à Valenciennes du train de Bruxelles à Quiévrain. — Le Conseil prend en considération la demande en concession d'un chemin de fer de Caudry à Fourmies, présentée par MM. Chevalier, Lambert et Rey et prie M. le Préfet d'examiner, d'ici à la session d'avril, si les ressources budgétaires permettraient au département d'intervenir de ses derniers dans les frais d'exploitation. — Vœu pour l'entretien du matériel, le confortable des véhicules et l'amélioration du service de l'éclairage. — Vœux : qu'un train soit établi de Lille à Armentières vers 9 h. du soir ; qu'un train direct soit créé entre Lille et Nancy ; pour l'unification des tarifs de

transports des animaux ; qu'un service de petite vitesse soit établi à la halte de Beuvry.—Le Conseil réitère les vœux ayant pour objet: le rétablissement du service de grande vitesse à la gare des Postes à Lille ; le voyage à prix réduit en faveur des instituteurs et institutrices ; la représentation de la région du Nord au comité consultatif des chemins de fer ; la révision de la loi du 22 août 1791 au sujet de l'emprunt du territoire étranger pour les tranports ; l'établissement de la gare pour voyageurs et marchandises à St-André ; la nouvelle gare du Nord à Roubaix ; l'abréviation des délais de transport ; la diminution des droits de timbre sur les récépissés et transports par grande vitesse ; le déplacement de la halte de Petite-Synthe et l'établissement d'un service de marchandises ; les questions relatives aux passages de la route nationale n° 42 du Bas-Chemin à Armentières sur la ligne de Paris à la frontière par Lille et Valenciennes ; l'ouverture d'un service de messagerie à la gare de Landas ; l'établissement de la correspondance à Aulnoye du train 321 avec les trains 1051 et 746 ; l'établissement d'une gare pour voyageurs et marchandises à Lille, à Fives et St-Maurice.

Chemins de grande communication. — Approbation des plans d'alignement du chemin n° 23 dans la traverse d'Outtersteene, commune de Bailleul; du chemin n° 7, dans la traverse d'Englos; du chemin n° 20 dans la traverse de Fourmies.—Renvoi pour instruction du vœu relatif à une modification du chemin n° 69 à Deûlémont. —Le Conseil classe comme annexe du chemin n° 47, avec une largeur de 12 mètres, le chemin d'accès à la station d'Aniches jusqu'à la cour des voyageurs autorise l'exécution des travaux, et accepte la subvention de 14,000 f. suivant les conditions imposées à la commune d'Aniches, qui devra en outre payer toutes les indemnités de terrains et de terrassements.—Répartition des dépenses de restauration et d'élargissement du pont d'Haspres sur le chemin n° 45 : État 25 %, département 60 % et communes 15 %.—Le Conseil décide qu'il n'y a pas lieu d'admettre le classement du chemin n° 11 comme route départementale. — Vœu que le chemin n° 69 soit rectifié dans la traverse de Deûlémont et qu'un pont soit établi sur la Deûle, de manière à ce que ce chemin rectifié aboutisse directement au point d'intersection du chemin n° 14 et de la route départementale n° 2. — Le Conseil approuve le programme proposé par M. l'ingénieur en chef pour la restauration et l'amélioration des chemins de grande communication et d'intérêt commun, et prend à cet égard les résolutions suivantes : Les annuités de remboursement seront imputées sur la plus-value des 12 centimes extraordinaires ; une loi sera demandée pour permettre l'emprunt

de 2,430,000 fr. nécessaire à cette fin sur les fonds crédités par la loi du 10 avril 1879 ; les travaux pour lesquels des votes antérieurs ont déjà été émis seront exécutés en 1882 ; M le Préfet sollicitera de M. le ministre de l'Intérieur une subvention de 30,800 fr. sur les fonds de la loi du 12 mars 1880 ; une commission composée de MM. E. Legrand, Sculfort, Dutemple, Bernard, Baron de Bouteville, Alain Chartier, Demeuninck, Claeys, Desmyttère, Duquesne, Bouchery, Desmazières, Dervaux et L. Legrand (de Lecelles) sera chargée dès à présent d'étudier un projet de répartition entre les différents arrondissements et cantons des dépenses proposées sur le nouvel emprunt ; vote de la somme de 13,900 fr. réprésentant le supplément de dépense annuelle nécessité par la réorganisation du service, ce qui porte la dépense totale à 206,700 fr. — Répartition des dépenses de grosses répartitions du chemin n° 31 entre le département (4/5) et la commune de Gognies-Chaussée (1/5).

Chemins d'intérêt commun — Autorisation de porter de 3 à 5 mèt. la largeur de la chaussée du chemin n°102, dans les traverses de Condé, Hergnies et Vieux-Condé, entre le passage à niveau de Vieux-Condé et la route nationale n° 48 à Condé, et d'y affecter le rabais de 2578 fr. 10 provenant des travaux primitifs. — Déclassement et modification du tracé du chemin n° 88. — Approbation de l'état présenté pour travaux à exécuter en 1881 montant à 762,419 fr. dont 67,045 fr. de subvention à réclamer à l'État en exécution de la loi du 12 mars 1880. — Approbation des projets de travaux de restauration à entreprendre en 1882 sur le nouveau réseau à l'exception des projets de St.-Rémy-Chaussée, Lynde et de Dhâteau-l'Abbaye dont la solufion est renvoyée à la session d'avril 1882. La commission départementale est déléguée pour décider sur les délibérations non parvenues, sous la réserve que ces délibérations soient conformes aux propositions du service vicinal. La commune de Fenain est autorisée à paver une lacune de 630 mèt au chemin n° 173 et pour une somme de 14,080 fr. au lieu d'une lacune de même longueur au chemin n° 163. — Une augmentation de crédit de 5000 fr. est votée pour le chemin n° 87 bis. Le Conseil ajourne toutes les demandes de nouveaux classements. — Approbation des travaux à entreprendre sur le chemin n° 194 dans la traverse de Boussières. — Approbation du projet de construction d'un pont sur la Peene-Becque, au passage du chemin n° 75. —Renvoi pour examen de la question relative aux bases de répartition des contingents d'entretien des chemins d'intérêt commun. — Le projet de redressement et d'élargissement du chemin n° 142 (stratégiqne n° 7) est déclaré d'utilité publique. — Révision des contingents communaux du chemin n° 64. — Sur la proposition

de M. le Préfet, le Conseil approuve le changement de direction du chemin stratégique n° 13 et prononce le déclassement de la partie du chemin n° 14. entre Cerfontaine et la Chapelle de Rocq. — La question de classement du chemin d'accès à la gare de Wargnies-le-Grand comme annexe du chemin n° 227 est renvoyée à la session d'avril. — Le Conseil n'accueille pas la demande de substitution d'un pavage à l'empierrement sur le chemin n° 209 dans la traverse d'Escarmain. Il donne à la commission départementale les pouvoirs nécessaires pour statuer sur la question de révision du chemin n° 38 et sur le projet d'exécution des travaux d'amélioration du chemin n° 197 dans la traverse d'Esnes. — Vœu que le Génie militaire lève l'interdiction sur la construction et l'entretien du chemin n° 227. — Répartition des dépenses d'entretien des chemins du nouveau réseau. — Approbation du projet de redressement et d'élargissement du chemin n° 174 aux territoires de Sars-et-Rosières, Lecelles, Rosult et Landas. — Augmentation du crédit afférent au chemin n° 2 de Pérenchies d'une somme de 9082 fr. 75 à emprunter à la caisse des chemins vicinaux, dont les annuités de remboursement seront supportées par le département et la commune dans la proportion prévue pour les travaux de construction des lignes nouvelles d'intérêt commun. — Allocation à la commune de Marcq d'une somme de 400 fr. pour la construction d'un aqueduc sur le chemin n° 66.

Chemins vicinaux ordinaires. — Approbation des états des travaux à exécuter en 1882 en vertu de la loi du 12 mars 1880. — Répartition des subventions à allouer en 1882, pour l'entretien des chemins, en faveur des communes qui ont voté soit une 4e journée de prestation, soit les 3 centimes spéciaux extraordinaires. — Renvoi pour examen des vœux tendant à admettre au réseau subventioné les chemins de Lienne (commune de Mardyck), de Ghyvelde (commune de Zuydchoote), de Blanc-Vert (commune de Petite Synthe), de Furnes (commune d'Hondschoote) et des Taupes (commune de St. Georges). — Renvoi à M. le Préfet d'un vœu relatif aux ressources à créer pour la construction d'un pont sur la Bourre dépendant du chemin n° 13, de Merville, admis au réseau subventionné. — Vœu tendant à obtenir la mise en pratique de la loi du 12 mars 1880 ayant pour but de venir en aide aux communes peu fortunées, en leur allouant des subventions proportionnelles à la valeur de leur centime pour la construction de leurs chemins. — Vœu qu'il soit établi des ponts sur le fossé des fortifications et sur la cunette pour relier directement le centre de Rosendael et le centre de Dunkerque. — La répartition à faire de la réserve du réseau subventionné des chemins vicinaux est renvoyée à la session d'avril. Les substitutions proposées pour les communes de Catillon et Semousies, sont votées. — Vœu que les communes

soient autorisées à appliquer à la confection de nouveaux chemins vicinaux, les économies réalisées dans la construction des chemins du réseau subventionné de leur commune. — Ajournement à la session d'avril du projet de classement et de redressement du chemin de Bondues à Linselles dit des Bois-Blancs.

Chemins ruraux. — Le Conseil autorise la commune de Jeumont a faire emploi sur ses chemins ruraux d'un reliquat de 942 fr. provenant des prestations en nature.

Colonie agricole de St-Bernard. — MM. Chombart et Albert Legrand sont nommés, par le Conseil général, membres de la commission de surveillance.

Commission départementale. — Sont proclamés membres : MM. Joets de Metershof, Claeys, Potié, Alain Chartier, Macarez, Eliez et Dervaux.

Communes. — Le Conseil prie M. le Préfet de faire connaître aux communes intéressées, qu'en cas de refus persistant de leur part, de construire et d'entretenir les écoles qui seront jugées nécessaires, il sera immédiatement procédé à l'étude définitive de la question d'érection en commune, en vue d'une solution favorable de la demande des habitants de Wez-Macquart.

Concours d'animaux. — Le Conseil confie à la commission de la race chevaline l'examen de la question de réorganisation des concours subventionnés par le département et de savoir s'il n'y a pas lieu de modifier l'organisation actuelle des concours d'animaux reproducteurs et d'instruments agricoles subventionnés par le département. — Vote d'un crédit de 2,000 fr. pour le concours d'animaux reproducteurs de Bergues, et vœu qu'une subvention de 1,500 fr. soit accordée sur les fonds de l'État pour le concours d'animaux gras.

Contributions directes. — Acte est donné de la communication concernant le recouvrement des contributions directes en 1881. — Le tableau du répartement des contributions de 1882 est arrêté tel qu'il est proposé par M. le Préfet.

Cours d'eau. — Vœu pour que les améliorations projetées pour l'Hogneau, au coude de Crespin, et pour le Hayne, à son arrivée à Condé, reçoivent une solution, et pour que les conférences internationales avec la Belgique soient continuées et que les décisions prises soient promptement exécutées, notamment en ce qui concerne le bief d'Antoing. — Il est décidé que la cause de la Scarpe est liée à celle de l'Escaut et de l'endiguement de ses rives,

et que les travaux seront exécutés simultanément. — Vœu que M. le Préfet accompagné des Sénateurs et des Députés du Nord, fassent les démarches nécessaires : 1° auprès de M. le Ministre des Travaux publics pour que l'État participe dans une part notablement plus large que le tiers, en ce qui concerne les dépenses d'améliorations à faire aux cours d'eau pour atténuer les effets désastreux des inondations, et que les questions de navigation soient promptement étudiées et les travaux exécutés dans les délais les plus courts ; 2° auprès de M. le Ministre de la Guerre pour que le Génie militaire soit instamment prié d'étudier un système de défense qui, tout en donnant pleine sécurité au pays, permettrait d'exécuter les amélioratons proposées pour le régime des eaux. — Vœu que tous les ponts établis sur la rivière de l'Yser, depuis Wormhoudt jusqu'à la frontière, soient reconstruits et élargis de manière à ne plus faire obstacle à l'écoulement des eaux. — Étude d'un programme pour le dessèchement de la vallée de la Marque. — Vœu en faveur d'un projet d'assainissement de de la Meteren-Becque. — Le Conseil appelle l'attention de l'administration sur un projet qui consisterait à canaliser la rivière des Laies.

Courses de chevaux. — Le Conseil décide de ne pas subventionner les courses de chevaux qui ont lieu à Lille, Roubaix, Dunkerque et Valenciennes.

Cultes. — Le Conseil, par 29 voix contre 22, vote la suppression d'un crédit de 25,500 fr. pour indemnité aux ministres du culte catholique et aux cultes dissidents.

Défrichements. — Avis favorable au défrichement de trois parcelles de la forêt communale d'Anor.

Dépenses. — Vœu qu'une commission soit créée en dehors des pouvoirs publics pour faciliter à la commission du budget le contrôle des dépenses de l'État.

Dessèchements. — L'administration est invitée à rechercher quels sont exactement les droits des Moëres au sujet du déversement de leurs eaux chez leurs voisins.

Eglises et presbytères. — Avis favorables aux demandes de secours sur les fonds de l'État, savoir : 7,839 fr. 30 pour construction d'un presbytère à Beaurain, 2,668 fr. pour réparations au clocher de l'église d'Écaillon, 9,000 fr. pour solder les dettes contractées pour la reconstruction de l'église de Steenwerck, hameau de la Croix-du-Bac, 300 fr. pour réparations à l'église d'Auby, 2,400 fr. pour construction d'un étage au presbytère d'Hautmont. — Allocation d'un secours de 2,500 fr. pour l'agran-

dissement de l'église de Templeuve, et avis favorable pour un secours de 4,500 fr. sur les fonds de l'État.— Vote d'un crédit de 3,000 fr. pour la reconstruction de l'église de Templemars et avis favorable pour un secours de 8,000 fr. sur les fonds de l'État. — Vote d'un crédit de 1,890 fr. pour l'achèvement de la tour de l'église d'Elincourt. — Vote d'un crédit de 2,000 fr. pour travaux de réparations à l'église de Louvignies-les-Quesnoy et avis favorable pour un secours de 5,000 fr. sur les fonds de l'État. — Vote d'un secours de 480 fr. pour la restauration de l'église de Ramillies et avis favorable pour un secours de 1,000 fr. sur les fonds de l'État. — Vote d'un crédit de 250 fr. pour réparations à l'église d'Englos, et avis favorable pour un secours de 800 fr. sur les fonds de l'État. — Vote d'un crédit de 3,000 fr. pour la reconstruction de l'église de Lederzeele et avis favorable pour un secours de 12,000 fr. sur les fonds de l'Etat.— Vote d'un crédit de 3000 fr. pour la reconstruction de l'église de Merville et délégation à la commission départementale pour la fixation du secours à demander à l'État. — Renvoi pour complément d'instruction de la demande de secours pour la restauration de l'Église de St-Géry, à Cambrai. — Vote d'un crédit de 3,000 fr. pour la reconstruction de l'église de Petite-Synthe, et avis favorable pour un secours de 15,371 fr. 86 sur les fonds de l'État. — Vote d'un crédit de 465 fr. 50 pour réparations à l'Église et au presbytère de St.-Hilaire, et avis favorable pour un secours de 4,000 fr. sur les fonds de l'État. — Vote d'un crédit de 3,000 fr. pour la reconstruction de l'église de Cattenières et avis favorable pour un secours de 12,000 fr. sur les fonds de l'État.

Elèves artistes. — Vote d'une indemnité de 1,000 fr. à M. Peene, sculpteur, 1er second, grand prix de Rome, pour lui permettre de continuer ses études artistiques à l'École nationale des Beaux-Arts.

Emprunt de 1870. — Le Conseil arrête à 393,491 fr. 67 le crédit inscrit au sous-chapitre 17, § 2, article 1er du budget de 1881 pour le service de l'emprunt et annule en recette et en dépense la somme de 540,000 fr. inscrite au budget extraordinaire pour le service de ce même emprunt.

Enfants assistés. — Le Conseil décide que l'examen de l'affaire relative à l'assimilation des orphelins pauvres aux enfants abandonnés et au paiement des frais occasionnés aux hospices de Lille par ces orphelins depuis le 1er janvier 1870 sera confiée à une commission composée de MM. le baron de l'Epine, Macarez, Mention, Demeuninck, Bieswal, Jonglez, Mahieu et Rousseau. — Vœu que le budget départemental, en ce qui concerne les enfants assistés, soit établi conformément à la législation actuelle, et que les communes dégrevées par cette mesure, soient invitées à reporter les ressources ainsi devenues disponibles sur les autres branches de l'assistance publique. — Le Conseil émet l'avis qu'aucune

modification ne soit apportée au mode de rétribution adopté pour les médecins-inspecteurs des enfants du 1er âge.

Etablissements de bienfaisance. Acte est donné à M. le Préfet de la communication d'une lettre ministérielle en réponse à un vœu tendant à la laïcisation des hospices, hôpitaux et orphelinats. L'administration supérieure ne saurait intervenir dans le choix que les commissions administratives sont appelées à exercer. — Le Conseil arrête la répartition de la somme de 10,000 fr. allouée sur les fonds de l'État en faveur des établissements de bienfaisance.

Etablissement thermal de St-Amand. — Dépôt du rapport annuel de la commission spéciale chargée de la surveillance de l'établissement. Cette commission reste composée de MM. Dervaux, J. Sirot et Louis Legrand (de Lecelles). — Le Conseil émet l'avis que les sources thermales de St-Amand soient déclarées d'utilité publique avec fixation d'un périmètre de protection.

Hôpital maritime. — Le Conseil vote des remerciements à la société centrale de médecine et à son rapporteur, M. le docteur Arnould, pour l'étude qu'elle a faite sur la création d'un hôpital maritime, et prie M. le Préfet de réunir des renseignements pour la prochaine session.

Hospices et hôpitaux. — Acte est donné de la communication relative à la situation en 1880.

Impositions communales extraordinaires. — Le Conseil fixe à 20 centimes le maximum des impositions extraordinaires.

Impôts. — Vœux réitérés pour la réduction à 0 fr. 25 du prix du timbre des récépissés des chemins de fer et l'abolition du droit sur les transports à grande vitesse, tant des marchandises que des voyageurs ; pour la suppression des octrois, et pour le dégrèvement des sucres employées au sucrage des vins, bières, cidres, poirés et hydromels. — Vœu tendant au dégrèvement des objets de consommation et notamment du café. — Le Conseil rejette les demandes en réduction de leur contingent mobilier formées par les communes de Nivelles, d'Aulnoye et de Bry. — Vœu réitéré pour la surélévation des droits qui frappent les sucres étrangers à leur entrée en France. — Vœux qu'un large dégrèvement soit opéré sur l'impôt qui pèse sur les propriétés non bâties ; pour l'abolition du timbre des quittances et pour le dégrèvement de l'impôt sur le pétrole.

Industrie minérale. — Acte est donné de la communication du rapport de M. l'Ingénieur en chef des mines.

Instruction primaire. — M. le Préfet est invité à faire étudier le vœu présenté en faveur de la création d'une 3e inspection pour l'arrondissement de Lille. — Le Conseil vote 2 centimes extraordinaires par suite de la gratuite absolue dans les écoles primaires (loi du 16 juin 1881). — Vœu qu'il soit établi la statistique des veuves d'instituteurs avec indication de leurs ressources du nombre de leurs enfants, etc., en vue de leur venir en aide. — Vote d'un crédit de 3,000 fr. pour indemniser de leur déplacement, les instituteurs et institutrices faisant partie des commissions d'examen des écoles primaires. M. le Préfet est prié de faire à cet égard des propositions pour la session d'avril 1882.

Liste du jury d'expropriation. — Formation de la liste pour l'exercice 1881-1882.

Livrets d'ouvriers. — Le vœu déposé pour l'abolition des livrets d'ouvriers est renvoyé à M. le Préfet pour prendre l'avis des Chambres et Tribunaux de commerce, des Chambres consultatives et des Conseils de prud'hommes du département.

Maisons d'école. — Allocation d'un secours de 75,200 fr. en faveur de 76 communes, et vœu qu'un secours de 813,100 fr. soit accordé sur les fonds de l'État pour dépenses de maisons d'école.

Marchés. — Avis favorable à l'établissement d'un marché mensuel aux bestiaax et aux denrées alimentaires à Fléchin (Pas-de-Calais.)

Ministères. — Vœu qu'une impulsion plus vigoureuse soit donnée dans les divers ministères à toutes les questions qui leur sont soumises, et que l'ouverture des bureaux ait lieu à une heure plus matinale.

Naturalisation. — Acte est donné à M. le Préfet de la communication d'une lettre ministérielle qui fait connaître que la Chancellerie, d'après une jurisprudence constante, exempte du paiement de droits de sceau les étrangers demandeurs en naturalisation qui justifient avoir porté les armes pour la France en 1870-1871.

Octrois. — Approbation de l'augmentation du droit sur la bière à l'octroi de Denain. — Prorogation et révision de l'octroi d'Hazebrouck. — Addition à l'octroi de St-Pol d'une nouvelle taxe sur les matériaux de construction. — Le Conseil délègue à la commission départementale le soin de décider sur la demande du Conseil municipal de Fourmies tendant à la création d'un nouveau bureau d'octroi.

Pêche. — Avis que la pêche soit interdite en 1882 dans les mêmes conditions qu'en 1881.

Pensions de retraite. — La pension de retraite de la dame Brambille, veuve d'un employé de 1re classe, est liquidée à 231 francs.

Ponts à péage, — Vœu que de nouvelles instances soient faites près de la commune de Ghyvelde, et s'il est impossible d'imposer sa quote-part d'office, de renoncer pour le moment au rachat du pont à péage situé dans cette localité. — La commission départementale est déléguée à l'effet de faire le nécessaire pour arriver au rachat des deux autres ponts du canal de Furnes.

Ports maritimes. — Le Conseil exprime les vœux suivants en ce qui concerne le port de Dunkerque : 1° que M. le Préfet nomme une commission chargée de lui faire un rapport qui serait soumis à l'assemblée départementale à la session d'avril, sur la question soulevée par le rapport de M. l'ingénieur en chef des ports du Nord au sujet du service des Waeteringues et de l'écoulement de leurs eaux à la mer ; 2° que le fonds d'entretien soit porté au chiffre fixé par le rapport de M. l'ingénieur en chef, ce chiffre ne paraissant que rigoureusement suffisant ; 3° que M. le Préfet presse la Chambre de commerce de Dunkerque de se mettre en mesure de présenter le plus tôt possible les projets d'outillage du port et d'exécuter immédiatement les parties de cet outillage qui peuvent être faites de suite ; 4° que M. l'ingénieur en chef soit invité à produire, le plus tôt possible, ses projets sur la nouvelle entrée du port ; 5° que M. l'ingénieur en chef soit invité à rechercher les moyens d'empêcher les vases provenant des dragages de nuire à la station balnéaire ; 6° que les études concernant l'agrandissement de la ville soient entreprises immédiatement et de concert entre le service militaire et le service maritime, de manière à ce que le programme des travaux du port puisse être exécuté dans la limite déterminée de dix années et n'éprouve du chef de la question d'agrandissement aucun retard ; 7° que des études soient entreprises sans retard sur la possibilité de joindre le port de Dunkerque au grand canal du Nord sur Paris et à celui de l'Escaut à la Sambre ; 8° que les compagnies des chemins de fer du Nord et de l'Est soient invitées à mettre leurs tarifs en rapport avec ceux qui résulteraient de l'emprunt des voies belges et allemandes sur tous les points où il y a un avantage, et, en cas de refus, que le Gouvernement autorise l'emprunt du territoire étranger par interprétation de la loi de 1791. — En ce qui concerne le port de Gravelines : 1° que le fonds d'entretien soit porté au chiffre fixé par M. l'ingénieur en chef ; 2° que la jonction de la gare au port par la conti-

nuation des rails du chemin de fer du Nord soit exécutée d'urgence; 3° que le dragage du bassin Vauban, d'abord, et celui du chenal et du port d'échouage soient entrepris sans retard ; 4° que le pont 63 bis soit rendu mobile ; 5° que faisant profiter le port de Gravelines des dispositions bienveillantes du décret du 15 janvier 1878, M. le ministre des travaux publics adopte les projets qui lui seront soumis pour la création d'un bassin entre le Petit-Fort-Philippe et la ville de Gravelines ; 6° que l'établissement d'un quai au Grand-Fort-Philipve soit décidé ; 7° que l'autorisation d'établir des hangars temporaires sur les quais soit accordée par l'autorité militaire ; 8° que le gril de carénage soit réédifié sans retard,

Postes et télégraphes. — Vœu pour la diminution du prix du transport des dépêches.

Prison cellulaire. — Le Conseil décide qu'il sera donné suite au projet de construction d'une prison cellulaire aux environs de Lille, dès que les finances du Département permettront d'en assurer la réalisation.

Race chevaline — Vœu pour le maintien à Bergues d'une station de deux étalons au moins (un carrossier et un cheval de trait), et pour l'allocation des subventions sollicitées par la société d'agriculture de Dunkerque sur les fonds de l'Etat et du Département.

Routes départementales. — Vœu qu'un pavage soit substitué à l'empierrement sur la route n° 23, aux abords de la gare du Quesnoy, entre les deux points k 12 et k 12-830, de même qu'aux abords de la gare de Bavai.

Salubrité publique. — Vœu que l'atelier d'équarrissage, à St-André sait déplacé ; qu'il soit formé dans les villes industrielles, des conseils locaux d'hygiène des manufactures, et que des lois sanitaires soient faites pour protéger les ouvriers entre l'insalubrité des ateliérs ; que le Gouvernement mette à l'étude et prenne le plus tôt possible l'initiative d'un projet de loi destiné à empêcher l'infection des cours d'eau de toute nature.

Sections électorales municipales. — Maintien des sectionnements établis. — Le Conseil arrête les sectionnements demandés par la commune de Marcq-en-Barœul et décide que la commune de Gysoing sera divisée en deux sections.

Sourds-muets et jeunes aveugles. — Des prolongations de demi-bourses sont accordées aux jeunes aveugles Quénet, de Dunkerque, et Sireuil, Malvina, de Condé.— Des demi-bourses complémentaires sont accordées aux sourds-muets Vital, d'Aulnoye, et Maréchal, d'Anor. — Les demi-bourses restant disponibles sont attri-

buées : Aux jeunes sourds-muets Dewez, de Villers-Outréau, et Dambrain, de Lille ; aux jeunes aveugles garçons Tison, de Wandignies-Hamage. Bernard, de Lille ; à la jeune sourde-muette André Elise, d'Aulnoye ; à la jeune aveugle Hautecœur, Célina, de Lille.

Sous-Préfectures. — Rejet du projet de l'agrandissement de la sous-préfecture de Cambrai au moyen de l'acquisition de la maison contiguë. Le vœu tendant à allouer une indemnité de logement au secrétaire de cette sous-préfecture est renvoyé à M. le Préfet pour examen.

Subventions.—Le Conseil décide de ne pas créér de bourses départementales à l'école des hautes études commerciales à Paris. — Rejet de la demande d'une subvention du département présentée par la société de patronage des orphelins d'Alsace-Lorraine.

Tabacs. — Vœu pour l'amélioration de la qualité du tabac inférieur. Vœu que les 67 communes de l'arrondissement de Cambrai comprises dans la 3e zone soient classés dans la 2e zone pour la vente du tabac. — Vœu pour l'amélioration de la situation des planteurs.— M. le Préfet est prié de demander à l'État une somme de 25,000 fr. destinée à venir en aide aux agriculteurs qui ont eu à souffrir des dégâts de grêle, etc., dans la culture du tabac. — MM. Chombart et Joets de Metershof sont délégués pour faire partie des commissions de délivrance des permis de culture.

Taxe personnelle. — Fixation pour l'année 1882.

Tramways. — Vœu pour le prolongement jusqu'au Calvaire de Wambrechies de la ligne projetée de la Grand'Place à la porte d'Ypres. — Acte est donné à M. Poullain de la Motte, ingénieur civil, de sa communication concernant un système de voies ferrées économiques sur les routes publiques pour tramways carrossables. — Le Conseil autorise la mise à l'enquête du tramway de Trélon et délègue à la commission départementale les pouvoirs nécessaires pour accorder la concession sollicitée par la société Delattre et Compagnie. — Le Conseil accorde à MM. Tissot et Guillain la concession d'un tramway de Fourmies à Wignehies et autorise M. le Préfet à signer la convention. — Le Conseil décide en règle générale que si, pour les affaires déléguées à la commission départementale, les dossiers sont complets au moment de l'une des sessions annuelles, c'est le Conseil général lui-même qui devra statuer. Il en sera de même s'il y a des difficultés pour la direction du tracé ou s'il y a des compétitions entre plusieurs demandeurs. — Le Conseil prend en considération la ligne projetée de Valenciennes à Quiévrain, et délègue à la commission départementale le soin de donner son avis après la clôture de l'enquête. Il autorise l'enquête du projet présenté par MM. Fresson et

Voruz pour la ligne de Blanc-Misseron à Condé et délègue à la commission départementale les pouvoirs nécessaires pour accorder la concession après instruction complète de l'affaire. — Le Conseil appuie la demande de MM. Dubar, Cazeneuve et Stiévenart d'un tramway de Lille à Lens. — M. le Préfet est prié de faire procéder par les soins de M. l'ingénieur en chef à une étude approfondie des chemins de fer d'intérêt local et des tramways, études d'où pourrait sortir un classement méthodique. — Le Conseil délégue à la commission départementale le soin de donner son avis, après l'enquête, sur les avant-projets de tramways de Douai à Aniche présentés par MM. Ridoux et Dumuis, par MM. Dumont et Dervigny et pour le tramway de Denain à Douai, par Lourches et Aniche, demandé par MM. Chevalier, Lambert et Rey. — Le Conseil décide qu'il ne demandera pas la concession, avec faculté de rétrocession, des lignes de Raismes et St-Amand et de Bruai à Condé, appuie la demande en concession de M. Fresson, au nom de la compagnie de Valenciennes, et délègue à la commission départementale le soin de donner son avis sur le projet après la clôture de l'enquête.—Vœu que la ligne de tramways desservant actuellement le pont-de-Canteleu soit le plus tôt possible prolongée jusqu'à la commune de Lomme. — MM. Legrand (de Lecelles), Joets de Metershof et Claeys sont nommés membres de la commission interdépartementale chargée d'examiner les questions relatives au tramway à vapeur de Douai à Henin-Liétard passant par Flers, Courcelles et Noyelles-Godault dont la concession est demandée par MM. Chevalier, Lambert et Rey. — Le Conseil délègue à la commission départementale les pouvoirs nécessaires pour donner son avis sur le projet de la ville de Roubaix relatif aux modifications à apporter aux tracés des lignes 3 et 4. — Le Conseil n'est pas d'avis de demander la concession, avec faculté de rétrocession, du tramway de Lille à Armentières et Houplines; la demande en concession de cette ligne de M. le comte Delamarre est prise en considération, et la commission départementale est déléguée pour émettre son avis après la clôture de l'enquête.

Tribunaux et Chambres de commerce. — Le Conseil désigne ceux de ses membres appelés à faire partie des commissions de révision des listes électorales consulaires.

Voirie urbaine. — Vœu que les villes industrielles et commerciales qui sont en mesure de justifier d'une augmentation annuelle égale au centième de leur population, pendant les dix dernières années, soient admises à présenter, dans la forme ordinaire des plans d'alignement, le tracé et le nivellement d'un réseau de voies publiques à établir sur toute l'étendue de leur territoire, tant dans la partie urbaine que dans la partie rurale.

BUDGET DÉPARTEMENTAL

EXERCICE 1882.

Budget ordinaire.

SOUS-CHAPITRE Ier.

Dépenses obligatoires.

	HOTELS DE PRÉFECTURE ET DE SOUS-PRÉFECTURES.		
Art. 1er	Entretien de l'hôtel et des bureaux de la préfecture . .	34,150	»
2.	Entretien des hôtels des sous-préfectures d'Avesnes, Cambrai, Douai, Hazebrouck et Valenciennes.	2,050	»
3.	Loyer des hôtels des sous-préfectures : de Dunkerque, 7,000 fr.; d'Hazebrouck, 3,000 fr.	10,000	»
	MOBILIER DES HOTELS DE PRÉFECTURE ET DE SOUS-PRÉFECTURES.		
4.	Préfecture. — Entretien.	9,000	»
5.	Sous-Préfectures. — Entretien et acquisitions	7,932	75
6.	Construction de l'école normale d'institutrices à Douai .	50,000	»
7.	Entretien du bâtiment de l'Ecole normale de Douai . . .	4,750	»
	CASERNEMENT DE LA GENDARMERIE.		
8.	Entretien des casernes appartenant au département . .	4,780	»
9.	Loyer des casernes au nombre de 40.	77,700	»
10.	Eclairage des casernes, remplacement des drapeaux, assurance des risques locatifs, ramonage	1,100	»
11.	Indemnité de literie aux militaires admis dans la gendarmerie.	3,000	»
	COUR D'ASSISES, TRIBUNAUX ET JUSTICES-DE-PAIX.		
12.	Entretien des bâtiments	2,800	»
13.	Loyer des bâtiments occupés par les tribunaux	2,465	»
14.	Entretien du mobilier de la cour d'assises et des tribunaux	1,800	»
16.	Menues dépenses de la cour d'assises et des tribunaux.	27,600	»
17.	Menues dépenses des justices de paix.	8,830	»
8.	Frais d'impression et de publication des listes pour les élections consulaires, des listes électorales et du jury.	4,000	»
	Total du sous-chapitre Ier	254,957	75

SOUS-CHAPITRE II.

Propriétés départementales immobilières.

Art. 1er.	Bâtiment des archives départementales : Entretien	650	»
2.	Entretien des prisons	3,500	»
3.	Traitement des architectes du département	5,000	»
4.	Assurance des propriétés départementales	2,766	03
5.	Contributions dues par les propriétés du Département	1,850	»
6.	Chauffage et éclairage des bâtiments	2,295	»
7.	Abonnement aux distributions d'eau des édifices départementaux	2,100	»
8.	Frais d'illuminations des édifices, les jours de fête	5,000	»
9.	Gages des concierges et garçons de bureaux de la préfecture	5,600	»
10.	Traitement des concierges des palais de justice	2,300	»
11.	Caserne de gendarmerie de Clary. — Acquisition, 3e annuité	1,800	»
	Total du sous-chapitre II	32,861	03

SOUS-CHAPITRE III.

Routes départementales.

§ 1er — ENTRETIEN.

Art. 1er	Route No	1, de Lille à Valenciennes	11,700	»
2.	—	2, de Lille à Ypres	17,000	»
3.	—	3, de Douai à Tournai	8,000	»
4.	—	4, de Cambrai à Tournai	12,500	»
5.	—	5, d'Avesnes à Philippeville	15,400	»
6.	—	6, de Landrecies à Chimay	31,000	»
7.	—	7, de Condé à Mons	8,000	»
8.	—	8, de Condé à Saint-Amand	8,800	»
9.	—	9, de Lille à Saint-Omer	38,000	»
10.	—	10, de Valenciennes à Bohain	37,000	»
11.	—	11, de Cambrai à Guise	14,000	»
12.	—	12, d'Avesnes au Quesnoy	16,500	»
13.	—	13, de Maubeuge à Maroilles	12,500	»
14	—	14, de Lille à Courtrai	26,000	
15.	—	15, de Dunkerque à Furnes	9,000	»
16.	—	16, d'Estaires à La Bassée	5,500	»
17.	—	17, d'Haverskerque à Aire	7,500	»
18.	—	18, de Béthune à Armentières	4,000	»
19.	—	19, de Roubaix à Saint-Amand	30,500	»
20.	—	20, de Cassel à la frontière	8,000	»
21.	—	21, de Bergues à Saint-Momelin	15,500	»
22.	—	22, de Lille à Tourcoing	8,500	»
23.	—	23, de Cambrai à Malplaquet	51,500	»
24.	—	24, d'Hélesmes à Denain	6,700	»
25.	—	25, Ceinture de Maubeuge	2,100	»
26.	—	26, Ceinture de Cambrai	3,500	»

§ 2. — GROSSES RÉPARATIONS.

Art. 1er Réserve pour travaux imprévus . . . . 10,000 »
2. Traitement des conducteurs, salaire des piqueurs, etc . 75,000 »
3. Frais d'impression, etc. . . . . 1,500 »
4. Indemnités fixes des ingénieurs . . . . 8,000 »
5. Indemnités extraordinaires aux ingénieurs et conducteurs . 3,000 »

Total du sous-chapitre III . . . . 506,200 »

SOUS-CHAPITRE IV.

Chemins vicinaux de grande communication.

NUMÉROS des articles.	NUMÉROS des Chemins.	ENTRETIEN.	TRAVAUX NEUFS.	TOTAL.
1	1	7,200	»	7,200
2	2	4,200	»	4,200
3	3	10,800	»	10,800
4	4	4,073	»	4,073
5	5	5,667	»	5,667
6	6	5,185	»	5,185
7	7	4,953	»	4,953
8	8	12,697	»	12,697
9	9	10,070	»	10,070
10	10	3,010	»	3,010
11	11	14,667	»	14,667
12	12	2,886	»	2,886
13	13	8,800	»	8,800
14	14	3,559	»	3,559
15	15	9,834	»	9,834
16	16	4,607	»	4,607
17	17	13,648	»	13,648
18	18	2,667	»	2,667
19	19	3,197	»	3,197
20	20	22,628	»	22,628
21	21	5,897	»	5,897
22	22	1,173	»	1,173
23	23	13,667	»	13,667
24	24	9,846	»	9,846
25	25	8,927	»	8,927
26	26	1,333	»	1,333
27	27	5,498	»	5,498
28	28	3,399	»	3,399
29	29	827	»	827

NUMÉROS des articles.	NUMÉROS des Chemins.	ENTRETIEN.	TRAVAUX NEUFS.	TOTAL.
30	30	3,980	»	3,980
31	32	5,199	»	5,199
32	33	5,333	»	5,333
33	34	2,403	»	2,403
34	35	9,477	»	9,477
35	36	6,775	»	6,775
36	37	333	»	333
37	38	10,000	»	10,000
38	39	6,093	»	6,093
39	40	5,000	»	5,000
40	41	5,797	»	5,797
41	42	10,180	»	10,180
42	43	6,903	»	6,903
43	44	2,872	»	2,872
44	45	9,119	»	9,119
45	46	6,466	»	6,466
46	47	5,663	14000	19,663
47	48	3,667	»	3,667
48	49	5,087	»	5,087
49	50	11,859	»	11,859
50	51	3,197	»	3,197
51	52	6,409	»	6,409
52	53	1,287	»	1,287
53	54	2,432	»	2,432
54	55	8,333	»	8,333
55	56	800	»	800
56	57	5,333	»	5,333
57	58	8,700	»	8,700
58	59	9,907	»	9,907
59	60	5,630	»	5,630
60	61	4,400	»	4,400
61	62	8,663	»	8,663
62	63	8,143	»	8,143
63	64	5,193	»	5,193
64	65	8,733	»	8,733
65	67	1,800	»	1,800
66	68	4,085	»	4,085
67	69	6,811	»	6,811
68	70	5,555	»	5,555
69	71	6,195	»	6,195
70	72	8,370	»	8,370
71	73	1,698	»	1,698
72	74	1,466	»	1,466
73	76	4,864	»	4,864
74	77	1,867	»	1,867
75	78	3,090	»	3,090
76	79	533	»	533
	Totaux . .	460,610	14,000	474,610

	Subvent. de l'État pour les chemins nos 2 et 5........	1,200 »
Art. 78 à 202.	Subvent. pour l'entret. des chem. d'intérêt commun	321,501 »
203 à 262.	Entretien du nouveau réseau de 1400 kilomètres de chemins d'intérêt commun	112,200 »
263 à 273.	Subvent. pour entretien des chemins d'intérêt commun dits stratégiques......................	37,114 »
274.	Subvent. pour les travaux des autres chem. vicin.	71,695 »
275.	Réserve pour travaux imprévus.	30,000 »
276.	Traitement des agents-voyers, y compris 62,300 francs sur les contingents communaux. . . .	234,800 »
277.	Dépenses diverses. — Recherche de matériaux .	4,000 »
	Dépenses des chemins vicinaux de grande communication imputables sur les contingents communaux, et souscriptions	326,570 »
	Dépenses des chemins d'intérêt commun imputables sur les contingents communaux, et souscrip. 474,678 » / Subvention de l'État . . . . 31,319 »	505,997 »

§ 2. — *Chemins de fer d'intérêt local.*

Art. 1er	Frais de contrôle des chemins de fer d'intérêt local . . .	6,649 96
	Total du sous-chapitre IV	2,126,336 96

SOUS-CHAPITRE V.

Enfants assistés.

Art. 1er	Dépenses du service intérieur . . . . / Dépenses du service extérieur pour un nombre moyen de 1312 enfants. . . . . / Mois de nourrice et pensions, secours, indemnités, frais de layettes, etc.	230,000 »
	Total du sous-chapitre V . . .	230,000 »

SOUS-CHAPITRE VI.

Aliénés:

Dépense pour un nombre moyen de 1,326 aliénés, frais de transport, etc. . . . . 523,000 »

SOUS-CHAPITRE VII.

Assistance publique.

Art. 1er	Secours de route et frais de transport pour les voyageurs indigents	1,600 »
2.	Indemnité pour la propagation de la vaccine	6,000 »
3.	Secours aux sociétés maternelles	5,000 »
4.	Protection des enfants du premier âge	34,000 »
5.	Subvention aux sociétés de secours mutuels	3,000 »
6	Bureaux d'assistance judiciaire	430 »
7	Bourses dans l'établissement destiné aux filles repenties	10,125 »
8.	Entretien de mendiants du Nord dans le dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon	6,000 »
9.	Secours aux malades indigents	1,000 »
10.	Allocation pour venir en aide aux incendiés nécessiteux	2,000 »
11.	Allocation pour le traitement des bègues indigents	2,000 »
12.	Entretien de sourds-muets et de jeunes aveugles dans les institutions de Lille et de Ronchin	59,000 »
13.	Subvention à la société de patronage des jeunes libérés	1,500 »
14.	Subvention en faveur de la Société de protection pour les engagés volontaires et autres militaires élevés dans des maisons d'éducation correctionnelle	500 »
15.	Secours en faveur des familles des marins pêcheurs morts ou présumés péris à la pêche de la morue	500 »
16.	Secours dans le cas d'extrême misère	4,000 »
17.	Société de sauvetage des naufragés	1,000 »
18.	Société des sauveteurs du Nord	300 »
19.	Subvention en faveur de la Société de l'enfance abandonnée	100 »
	Total du sous-chapitre VII	138,555 00

SOUS-CHAPITRE VIII.

Culte catholique.

Néant.

SOUS-CHAPITRE IX.

Archives départementales.

Art. 1er	Appointements du conservateur et des employés auxiliaires	12,550 »
2.	Dépouillement extraordinaire des archives, etc.	1,700 »
3.	Publication de l'inventaire	1,600 »
4.	Inspection des archives communales	500 »
	Total du sous-chapitre IX	16,350 »

SOUS-CHAPITRE X.

Encouragements aux lettres, aux sciences et aux arts.

Art.	Désignation	Détail	Montant
Art. 1er	Achat et reliure d'ouvrages administratifs pour la préfecture, etc		2,000 »
2.	Encouragements aux lettres, aux sciences et aux arts :		
	Subv. à la société des sciences de Lille. .	1,500 »	
	Id. id. d'émulation de Cambrai	500 »	
	Id. id. des sciences et des arts de Valenciennes . .	500 »	
	Id. id. des sciences de Douai.	500 »	
	Id. id. dunkerquoise	500 »	
	Id. id. d'émulation de Roubaix	300 »	
	Id. a l'institut industriel de Lille . .	29,200 »	52,300 »
	Id. à la faculté de droit de Douai . .	500 »	
	Id. à la société de médecine de Lille.	800 »	
	Id. à la société de géologie de Lille .	500 »	
	Id. à la société de géographie du Nord de la France.	500 »	
	Pensions d'élèves à l'école de médecine de Lille	4,000 »	
	Élèves artistes.	13,000 »	
Art. 3.	Subvention a la commission historique de Lille		1,000 »
4.	Entretien d'élèves aux écoles des arts-et-métiers de Châlons ou à l'école centrale des arts et manufactures.		1,800 »
5.	Service des observations météorologiques.		1,000 »
6.	Élèves sages-femmes envoyées à Paris		4,400 »
7.	École des maîtres-mineurs à Douai.		4,000 »
	Total du sous-chapitre X		66,500 »

SOUS-CHAPITRE XI.

Encouragements à l'agriculture et à l'industrie.

Art.	Désignation	Détail	Montant
Art. 1er	Chaire d'enseignement	4,600 »	
	Société d'agriculture	1,700 »	
	Comices agricoles.	5,000 »	
	Concours d'animaux reproductrs à Bergues.	2,000 »	
	Exposition d'agriculture	4,300 »	
	Sociétc d'horticulture de Valenciennes. .	500 »	34,100
	Concours régional et international de la société régionale d'horticulture du Nord.	1,000 »	
	Station agronomique, ...	2,000 »	
	Cercle horticole du Nord.	500 »	
	Société des agriculteurs du Nord.	2,500 »	
	Id. amélioration de la culture de la betterave.	3,000 »	
2.	Frais de tournées du professeur départemental d'agriculture		1,500 »
3.	Amélioration de la race chevaline		30,700 »
4.	Encouragement aux artistes vétérinaires		300 »
5.	Entretien d'élèves aux écoles d'Alfort, de Lyon ou de Toulouse		3,000 »
6.	Mesures contre les épizooties		5,000 »
7.	Primes pour la destruction des animaux nuisibles . . .		1,000 »
	Total du sous-chapitre XI . . .		75,600 »

SOUS-CHAPITRE XII.

Subventions aux communes.

Art. 1er Établissement de pompes à incendie	3,000	»
2. Subvention pour secours et pensions aux sapeurs-pompiers	1,000	»
3. Subvention pour traitement de malades indigents des communes privées d'établissements hospitaliers	6,000	»
4. Faculté de médecine et de pharmacie	11,500	»
5. Subventions pour construction ou reconstruction d'églises	20,000	»
Total du sous-chapitre XII	41,500	»

SOUS-CHAPITRE XIII.

Dépenses diverses.

Art. 1er Indemnités de logements aux aumôniers des prisons	1,200	»
2. Dépenses des conseils de salubrité	11,300	»
3. Mesures contre les épidémies	1,000	»
4. Indemnité de logement au colonel de gendarmerie et aux capitaines de gendarmerie en résidence à Douai et à Cambrai	3,500	»
5. Avances pour travaux d'intérêt public	30,000	»
6. Frais d'impression des délibérations du conseil général et des conseils d'arrondissement, etc	20,800	»
7. Secours à des veuves d'anciens employés de la préfecture.	7,400	»
8. Subvention à la Caisse des retraites	20,519	»
9. Indemnités aux employés de la préfecture pour travaux extraordinaires	7,200	»
10. Allocations aux employés de la préfecture et des sous-préfectures	34,000	»
11. Menues dépenses et frais de bureau du greffe du conseil de préfecture	2,400	»
12. Gratifications pour belles actions	1,400	»
13. Société de tir	1,000	»
14. Id. de la réserve de l'armée active et de l'armée territoriale	500	»
15. Allocation aux Sociétés de gymnastique	1,000	»
16. Dépenses de la commission départementale	2,000	»
17. Subside au Sporting Dunkerquois	300	»
18. Traitement des gardiens des pyramides de Denain et de Cysoing	250	»
19. Allocation aux vérificateurs des poids et mesures	3,250	»
20. Frais de surveillance du travail des enfants dans les manufactures	5,200	»
21. Frais de conservation et de garde des pierres lithographiques de la carte départementale de M. Raillard	335	95
22. Frais de division de cotes entre propriétaires et fermiers	7,000	»
23. Subvention de la Chambre de commerce de Dunkerque aux officiers et maîtres de ports, gardiens de fanaux, etc.	8,200	»
24. Réserve pour dépenses diverses et imprévues	10,000	»
Total du sous-chapitre XIII	179,754	95

SOUS-CHAPITRE XIV.

Dettes départementales.

Néant.

SOUS-CHAPITRE XV.

Instruction publique.

§ 1er.

Art. 1er Frais de bureau de l'inspecteur d'académie..........	1,200 »

§ 2.

Art. unique. Dépenses de l'instruction primaire sur le produit de 4 centimes spéciaux.......................	542,598 68
Total du sous-chapitre XV......	543,798 68

SOUS-CHAPITRE XVI.

Cadastre.

Subvention pour le renouvellement du cadastre . . .	55,000 »

Budget extraordinaire.

SOUS-CHAPITRE XVII.

Dépenses imputables sur le produit de centimes extraordinaires.

§ 1er.

Art. 1 à 13. Subvention pour travaux à exécuter sur les chemins de grande communication Nos 5, 8, 13, 17, 20, 24, 25. 31, 49, 52, 59, 60 et 67............	55,264 41
14. Subvention pour travaux à exécuter sur le chemin d'intérêt commun n° 4	11,379 »
15. Subvention pour les travaux des chemins vicinaux	155,305
16. Subvention aux communes pour le remboursement d'emprunts contractés à la caisse des chemins vicinaux............................	873,540 »
17. Sous-Préfecture de Douai. — Logement du concierge. — Travaux........................	1,450 »
18. Tribunaux. — Mobilier. — Acquisitions.........	5,704 95

Instruction publique.

§ 2.

Art. 1er Subventions aux communes pour acquisitions, constructions ou réparations de maisons d'école, de salles d'asile et de mobiliers scolaires..................	80,000 »
2. Bourses dans les lycées et collèges du département....	40,000 »
3 Bourses à l'École de Cluny..........................	800 »
4. Traitements et indemnités des employés de la division de l'instruction publique..........................	21,200 »
5. Supplément de traitement à l'Inspecteur d'Académie, au directeur de l'École normale et aux inspecteurs primaires	17,700 »

6. Frais de bureaux à 10 Inspecteurs primaires (300 fr. chacun)	3,000	.
7. Frais de tournées à M. le Directeur de l'enseignement primaire	1,200	»
8. Supplément de traitement à un maître-adjoint de l'Ecole normale de Douai chargé des écritures de l'économat.	500	»
9. Supplément de traitement au Directeur de l'école annexe (Ecole normale de Douai)	600	»
10. Supplément de traitement à M. l'aumônier de l'Ecole normale	500	»
11. Supplément de traitement à 8 maîtres-adjoints (300 fr. chacun)	2,400	»
12. Ecole normale de Douai. — Abonnement aux journaux scolaires et dépenses imprévues	500	»
13. Indemnité au secrétaire de l'académie	500	»
14. Traitement de l'Inspectrice départementale des salles d'asiles (1,500 fr.) et frais de tournées (1.000 fr.)	2,500	»
15. Bulletin de l'instruction primaire	2,000	»
16. Trente bourses au cours normale d'institutrices (Douai) 450 fr. chacune	13,500	»
17. Dix bourses au cours normal d'institutrices (Lille) 500 fr. chacune	5,000	»
18. Subvention à la directrice du cours normal d'asile	800	»
19. Huit bourses en faveur des aspirantes à la direction des salles d'asile	2,000	»
20. Certificats d'études. — Frais d'examen 1,000 fr., prix 2,000 fr	3,000	»
21. Subvention pour achat de livres d'école destinés aux élèves indigents des communes pauvres	3,000	»
22. Traitement de trois instituteurs suppléants (1,500 fr. chacun) et indemnités de déplacement (500 fr chacun) = 6,000 fr. dont la moitié serait demandée à l'État.	3,000	»
23. Traitement de deux institutrices suppléantes 1,200 fr. chacune et indemnité de déplacement, 500 fr. chacune = 3,400 dont la moitié serait demandée à l'État...	1,700	»
24. Fournitures et impressions diverses pour le service de l'instruction primaire	2.000	»
25. Secours à d'anciens instituteurs ou institutrices et à des parents d'anciens instituteurs ou institutrices qui sont dans le besoin	10,000	»
26. Indemnités aux instituteurs et institutrices admis à la retraite, aux élèves sortant de l'école normale et du cours normal, indemnités de déplacement, secours à des instituteurs qui, par suite de circonstances exceptionnelles, se trouvent dans le besoin et encouragements à ceux qui se sont le plus distingués	51,399	34
27. Crédit destiné à fonder des bibliothèques scolaires dans les communes qui n'en possèdent pas encore	2,000	»
28. Dépenses imprévues	500	»

§ 3.

Art. 1er. Service des emprunts départementaux, intérêts de l'emprunt	372,895	»
Total du sous-chapitre XVII	1,746,784	70

SOUS-CHAPITRE XVIII.

Dépenses imputables sur fonds d'emprunt.

§ 1er.

Art. 1 à 43.	Construction ou transformation de chemins d'intérêt commun	649,100 »

§ 2.

Art 1er	Construction d'une école normale de filles à Douai	300,000 »

§ 3.

Emprunt départemental de 2,430,000 fr. contracté pour l'achèvement des chemins de grande communication et de l'ancien réseau des chemins d'intérêt commun.

Art. 1 à 16.	Chemins de grande communication	88,400 »
17 à 55.	Chemins d'intérêt commun	316,600 »
	Total du sous-chapitre XVIII	1,354,100 »

SOUS-CHAPITRE XIX.

Dépenses imputables sur les produits éventuels extraordinaires.

Art. 1er.	Service de l'emprunt de 6,287,600 fr. autorisé par la loi du 30 juillet 1880 pour les travaux des chemins d'intérêt commun	9.100 »
2.	Service du même emprunt; emploi des versements à effectuer par le ministère de la guerre (chemins stratégiques)	22,060 »
	Total du sous-chapitre XIX	31,160 »

RÉCAPITULATION.

Dépenses ordinaires	4,787,414 37
Dépenses extraordinaires	3,132,044 70
Total	7,919,459 07

Le budget est liquidé avec un excédant de recettes de **165,961** fr. **31** cent.

POPULATION.

Mouvement pendant l'année 1880.

NAISSANCES.

ARRONDISSEMENTS.	ENFANTS			TOTAL.
	légitimes.	naturels reconnus	naturels non reconnus.	
Dunkerque	4354	76	176	4606
Hazebrouck	3301	21	150	3472
Lille	18612	595	2075	21282
Cambrai	4883	141	481	5505
Avesnes	4394	161	321	4876
Douai	3387	98	205	3690
Valenciennes	5548	147	356	6051
	44479	1239	3764	49482

Le nombre de naissances en 1880 a éprouvé une diminution de 629 sur celui de 1879. Cette diminution provient principalement d'un moins grand nombre d'enfants légitimes et d'enfants naturels non reconnus, dans l'arrondissement de Lille. Ce tableau montre que sur 100 naissances, l'arrondissement de Lille en a fourni environ 43, celui de Valenciennes 12; celui de Cambrai 11; Avesnes, 10; Dunkerque, 9; Douai, 8 et Hazebrouck, 7.

Division par sexe.

ARRONDISSEMENTS.	ENFANTS LÉGITIMES.		ENFANTS NATURELS.		TOTAL.	
	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.
Dunkerque.......	2239	2115	127	125	2366	2240
Hazebrouck.......	1693	1608	79	92	1772	1700
Lille.............	9540	9072	1391	1279	10931	10351
Cambrai.........	2483	2400	315	307	2798	2707
Avesnes..........	2283	2111	244	238	2527	2349
Douai............	1759	1628	153	150	1912	1778
Valenciennes	2796	2752	259	244	3055	2996
	22793	21686	2568	2435	25361	24121

Le rapport moyen entre les sexes est de 21 garçons pour 20 filles, comme l'ont déjà indiqué de nombreuses statistiques.

Division entre les villes et les campagnes.

En voici le résumé par arrondissement :

	POPULATION	
	urbaine.	rurale.
Dunkerque..............................	2869	1737
Hazebrouck	2165	1307
Lille..	19031	2251
Cambrai	3221	2284
Avesnes....................................	1338	3538
Douai.......................................	2178	1512
Valenciennes	3931	2120
	34733	14749

Sur 1000 naissances, on en trouve 701 pour les villes et 299 pour la campagne.

L'arrondissement de Lille est toujours la partie la plus agglomérée, et celui d'Avesnes celle où la population est la plus éparse.

Division par mois.

Janvier	4440	Mai.........	4410	Septembre...	3784
Février	4487	Juin.........	4209	Octobre.....	4038
Mars	4791	Juillet	4326	Novembre ..	3940
Avril........	4400	Août........	4227	Décembre ...	4420

La moyenne mensuelle a été de 4289. Les mois de janvier, février, mars, avril, mai, juillet et décembre ont dépassé cette moyenne, les autres mois ne l'ont pas atteinte. Il est à remarquer qu'en général les naissances sont plus nombreuses en hiver et au printemps, qu'en été et dans l'automne.

Naissances multiples.

Elles ont été de 557 en 1880, c'est-à-dire supérieures de 35 à celles de 1879.

Ces naissances ont produit 1,098 enfants, savoir : 588 garçons, dont 512 vivants et 76 mort-nés et 510 filles, dont 457 vivantes et 53 mort-nées. Ces naissances multiples, se sont décomposées ainsi : 196 ont donné des garçons ; 157 des filles, et 204 ont donné à la fois garçons et filles.

Il y a eu 2 naissances triples. Ensemble 6 enfants dont 3 garçons vivants, 1 garçon mort-né et 2 filles mort-nées.

Mort-nés.

Le nombre des enfants mort-nés ou décédés avant la déclaration de naissance a été de 2,414, savoir :

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION urbaine.	POPULATION rurale.	TOTAL.
Dunkerque	125	65	190
Hazebrouck.................	98	65	163
Lille........................	1029	115	1144
Cambrai	159	113	272
Avesnes	61	139	200
Douai......................	105	58	163
Valenciennes...............	201	81	282
	1778	636	2414

Ce nombre de 2,414 dépasse le 20e du chiffre total des naissances qui est de 49,482. L'arrondissement de Lille en comprend seul plus de la moitié par suite de sa grande population urbaine.

MARIAGES.

Les mariages, en 1880, ont été de 11,354, savoir :

ARRONDISSEMENTS	MARIAGES ENTRE :				TOTAL.
	Garçons et filles.	Garçons et veuves.	Veufs et filles.	Veufs et veuves.	
Dunkerque........	841	45	7	46	939
Hazebrouck........	639	31	57	26	753
Lille.	3892	209	15	197	4313
Cambrai..........	1322	37	96	39	1494
Avesnes...........	1354	37	70	38	1499
Douai.............	780	51	49	31	911
Valenciennes	1259	47	92	47	1445
	10087	457	386	424	11354

On trouve ainsi qu'en 1880, il y a eu 446 mariages de moins qu'en 1879. Cette différence a été donnée principalement par les arrondissements de Lille et de Valenciennes.

Les mariages se divisent ainsi :

Population urbaine	7,462
Population rurale.	3,892

Ils se divisent aussi par mois de la manière suivante :

Janvier......	817	Mai.........	1020	Septembre...	980
Février......	915	Juin.........	936	Octobre......	1013
Mars	828	Juillet.......	1029	Novembre ...	1078
Avril........	989	Août........	829	Décembre....	920

Se sont mariés : 10,544 garçons, 10,473 filles, 810 veufs et 881 veuves.

16,674 mariés, dont 8,563 hommes et 8,111 femmes ont signé leur nom.

Ceux qui ont signé d'une croix ou ont déclaré ne savoir écrire sont au nombre de 6666, dont 3107 hommes et 3559 femmes.

101 mariages ont été précédés d'actes respectueux.

Le nombre de mariages avec contrat a été de 3,853.

Il y a eu 1 mariage entre neveu et tante, 3 entre oncles et nièces, 33 entre beaux-frères et belles-sœurs et 83 entre cousines et cousins-germains.

Le nombre des mariages par lesquels des enfants naturels ont été légitimés, a été de 1,789, et celui des enfants naturels ainsi reconnus et légitimés de 2,166.

DÉCÈS

Décès par âge et par état civil.

	SEXE MASCULIN.				SEXE FÉMININ.				TOTAL.
	Garçons.	Hommes mariés.	Veufs.	TOTAL.	Filles.	Femmes mariées.	Veuves.	TOTAL.	
De 0 à 1 an ...	5674	»	»	5674	5223	»	»	5223	10897
De 1 à 5 ans....	2774	»	»	2774	2915	»	»	2915	5689
De 5 à 10 ans....	469	»	»	469	531	»	»	531	1000
De 10 à 15 ans....	249	»	»	249	324	»	»	324	573
De 15 à 20 ans....	285	11	»	296	497	35	1	533	829
De 20 à 25 ans....	535	50	2	587	462	185	3	650	1237
De 25 à 30 ans....	300	90	13	403	193	355	19	567	970
De 30 à 35 ans....	174	294	10	478	107	357	17	481	959
De 35 à 40 ans....	154	289	33	476	77	396	29	502	978
De 40 à 45 ans....	132	408	51	591	61	238	47	346	937
De 45 à 50 ans....	107	291	76	474	67	285	64	416	890
De 50 à 55 ans....	137	475	108	720	72	304	92	468	1188
De 55 à 60 ans....	135	602	129	866	67	357	157	581	1447
De 60 à 65 ans....	124	585	184	893	116	353	238	707	1600
De 65 à 70 ans....	142	531	291	964	108	312	373	793	1757
De 70 à 75 ans....	127	530	413	1070	120	316	515	951	2021
De 75 à 80 ans....	117	368	472	957	105	223	617	945	1902
De 80 à 85 ans....	69	186	424	679	85	89	642	816	1495
De 85 à 90 ans....	12	62	137	211	54	47	309	410	621
De 90 à 95 ans....	5	9	42	56	11	8	93	112	168
De 95 à 100 ans...	1	3	6	10	»	1	22	23	33
De 100 et au-dessus.	»	»	»	»	»	»	1	1	1
	11722	4784	2391	18897	11195	3865	3239	18295	37192

On peut faire sur ce tableau plusieurs remarques intéressantes : de 0 à 5 ans, la mortalité a été de 44 p. °/₀ du chiffre total des extinctions : les femmes mariées décédées de 20 à 35 ans ont été en nombre dépassant le double de celui des hommes mariés décédés au même âge. De plus, parmi les veuves de 55 ans et au-dessus, les décès ont été plus nombreux que parmi les veufs de même âge. Par compensation, les décès masculins l'ont emporté sur les décès féminins, parmi les gens mariés à partir de 40 ans.

Décès par arrondissement.

ARRONDISSEMENTS.	SEXE masculin.	féminin.	TOTAL.
Dunkerque	1783	1598	3381
Hazebrouck	1319	1450	2769
Lille	8586	8681	17267
Cambrai	1988	1855	3843
Avesnes	1881	1660	3541
Douai	1370	1277	2647
Valenciennes	1970	1774	3744
	18897	18295	37192

Les décès ont éprouvé en 1880, une diminution de 582, par rapport aux chiffres de 1879. Sur le nombre total des extinctions, l'arrondissementde Lille a près, à lui seul, plus de 45 °/₀.

Décès de la première année.

Les décès de la première année, déjà compris dans l'avant-dernier tableau, se sont produits de la manière suivante :

	GARÇONS.	FILLES.	TOTAL.
De la naissance à 7 jours inclusivement	546	327	873
De 8 à 15 jours inclusivemt	410	302	712
De 15 à 30 id.	516	425	941
D'un mois à 6 mois id.	2594	2166	4760
De 6 mois à 12 mois id.	1608	2003	3611
	5674	5223	10897

Il y a eu augmentation de 2170 relativement à l'année 1879, et cette augmentation s'est produite en plus grand nombre sur les garçons que sur les filles.

Dans cette mortalité du premier âge, on a compté 9,214 enfants légitimes et 1,683 enfants naturels.

Division entre les villes et les campagnes.

	POPULATION urbaine.	POPULATION rurale.
Dunkerque	2107	1274
Hazebrouck	1840	929
Lille	15070	1808
Cambrai	2245	1598
Avesnes	1000	2541
Douai	1543	1104
Valenciennes	2491	1253
	26630	10562

Sur 100 décès, la population urbaine en a donné environ 70 et la population rurale 30.

Division par mois.

Janvier	3334	Mai	3224	Septembre	3357
Février	3320	Juin	2850	Octobre	2834
Mars	3266	Juillet	2892	Novembre	2754
Avril	3368	Août	3227	Décembre	2766

La moyenne mensuelle des décès a été de 3099. Les 5 premiers mois, ainsi que le mois d'août et septembre ont fourni des nombres supérieurs à cette moyenne, les autres sont restés au-dessous. C'est en novembre que la mortalité a été la plus faible.

Comparaison des naissances et des décès

ARRONDISSEMENTS.	Naissances.	Décès.	Excédant des naissances.
Dunkerque................	4606	3381	1225
Hazebrouck................	3472	2769	703
Lille......................	21282	17267	4015
Cambrai..................	5505	3843	1662
Avesnes..................	4876	3541	1335
Douai.....................	3690	2647	1043
Valenciennes..............	6051	3744	2307
	49482	37192	12290

Les naissances ont excédé les décès de 12,290. L'excédant en 1879 ayant été de 12,337, la population a ainsi éprouvé une cause de plus-value de 47 individus.

JURY.

Aux termes de l'article 6 de la loi sur le Jury, en date du 21 novembre 1872, la liste annuelle du Jury comprend, pour les départements, un Juré pour 500 habitants, sans toutefois que le nombre des Jurés puisse être inférieur à 400, ni supérieur à 600. L'article 11 de cette loi dispose que la liste annuelle est dressée, pour chaque arrondissement par une commission composée du Président du Tribunal civil ou du Magistrat qui en remplit les fonctions, Président, des Juges de paix et des Conseillers Géné raux,

Conformément à l'art. 6 précité, M. le Préfet, sur l'avis de la Commission départementale et par un arrêté, en date du 2 juillet 1881, a réparti de la manière suivante, entre les cantons du département, le nombre de 600 Jurés à désigner :

Arrondissements.	CANTONS.	Population totale.	NOMBRE de Jurés.	
AVESNES	Avesnes-Nord	12,059	5	72
	— Sud	15,421	6	
	Bavai	16,414	6	
	Berlaimont	10,358	4	
	Landrecies	15,982	6	
	Le Quesnoy-Est	13,456	5	
	— Ouest	14,379	6	
	Maubeuge	42,462	17	
	Solre-le-Château	12,847	5	
	Trélon	29,469	12	
CAMBRAI	Cambrai-Est	22,005	8	77
	— Ouest	24,971	10	
	Carnières	29,263	12	
	Clary	33,741	13	
	Le Câteau	32,219	13	
	Marcoing	25,924	10	
	Solesmes	27,995	11	
DOUAI	Arleux	13,864	6	49
	Douai-Nord	23,941	9	
	— Ouest	24,309	10	
	— Sud	21,299	8	
	Marchiennes	22,747	9	
	Orchies	17,462	7	
	A reporter	502,344		198

Arrondissements.	CANTONS.	Population totale.	NOMBRE de Jurés.	
	Report......	502,314		198
DUNKERQUE....	Bergues..................	15,344	6	48
	Bourbourg	14,115	6	
	Dunkerque-Est............	25,318	10	
	— Ouest..........	27,016	11	
	Gravelines	10,961	4	
	Hondschoote..............	13,691	5	
	Wormhoudt	15,396	6	
HAZEBROUCK ...	Bailleul-Nord-Est...........	17,750	7	44
	— Sud-Ouest	14,419	6	
	Cassel	14,219	6	
	Hazebrouck-Nord...........	15,857	6	
	— Sud...........	14,169	5	
	Merville...................	20,574	8	
	Steenvoorde	14,787	6	
LILLE.........	Armentières	37,047	15	233
	Cysoing...................	18,460	7	
	Haubourdin	29,922	12	
	La Bassée	16,408	6	
	Lannoy....................	29,508	12	
	Lille-Centre	24,361	10	
	— Nord-Est............	41,281	16	
	— Ouest..............	24,459	10	
	— Sud-Est.............	22,807	9	
	— Sud-Ouest...........	80,712	32	
	Pont-à-Marcq	17,999	7	
	Quesnoy-sur-Deûle	21,005	8	
	Roubaix-Est...............	64,997	26	
	— Ouest............	42,791	17	
	Seclin	25,180	10	
	Tourcoing-Nord...........	49,625	19	
	— Sud	44,572	17	
VALENCIENNES..	Bouchain..................	47,521	19	77
	Condé	24,773	10	
	Saint-Amand (rive droite)...	19,829	8	
	— (rive gauche) ..	14,694	6	
	Valenciennes-Est..........	24,836	10	
	— Nord	32,804	13	
	— Sud..........	28,061	11	
	Totaux......	1,519,585		600

STATISTIQUE ÉLECTORALE.

Chambre des Députés.

Conformément au décret du 28 juillet 1881, il a été procédé le 21 août suivant, dans les 18 circonscriptions du département, à l'élection d'un même nombre de membres de la Chambre des députés.

Ci-après les résultats des opérations :

CANTONS.	NOMBRE d'inscrits.	NOMBRE de votants.	SUFFRAGES obtenus par les membres élus.	SUFFRAGES dissidents.	SUFFRAGES Voix perdues.	Membres élus.
ARRONDISSEMENT D'AVESNES.						
1re circonscription.						
Avesnes-Nord	3608					
Avesnes-Sud	4434					
Landrecies	4505	14775	10767	1695	2313	M. Guillemin.
Solre-le-Château	2978					
Trélon	7375					
	22597					
2e circonscription.						
Bavay	4094					
Berlaimont	3017					
Quesnoy-Est	4299	16007	10173	5183	651	M. de Marcère.
Quesnoy-Ouest	3595					
Maubeuge	7593					
	22598					
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.						
1re circonscription.						
Cambrai-Est	8602					
Cambrai-Ouest	3306	19606	11579	7727	300	M. Aug. Bernard.
Carnières	7829					
Marcoing	7248					
	26985					
2e circonscription.						
Clary	8970					
Le Câteau	6400	15677	9183	3250	3244	M. Cirier.
Solesmes	7309					
	22679					

CANTONS.	NOMBRE d'inscrits.	NOMBRE de votants.	SUFFRAGES obtenus par les membres élus.	SUFFRAGES dissidents.	SUFFRAGES Voix perdues.	Membres élus.
ARRONDISSEMENT DE DOUAI.						
1re circonscription.						
Douai-Nord	9112					
Douai-Ouest	3426	10119	8298	448	1373	M. Giroud.
Douai-Sud	3967					
	16505					
2e circonscription.						
Arleux	4077					
Marchiennes	6421	9898	8262	92	1544	M. Desmoutiers.
Orchies	5255					
	15753					
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.						
1re circonscription.						
Dunkerque-Est.	9803					
Dunkerque-Ouest...	2024	7180	6364	132	684	M. Trystram.
Gravelines	2714					
	14541					
2e circonscription.						
Bergues...........	3791					
Bourbourg....	3601	9327	7959	498	870	M Bergerot.
Hondschoote........	2964					
Wormhoudt.	4495					
	14851					
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.						
1re circonscription.						
Cassel	3669					
Hazebrouck-Nord...	5230	12865	6632	6140	93	M. Outters.
Hazebrouck-Sud....	2644					
Steenvoorde	3586					
	15129					
2e circonscription.						
Bailleul-Nord-Est...	4880					
Bailleul-Sud-Est ...	2183	10158	7715	2386	57	M Plichon.
Merville...........	5649					
	12712					

CANTONS.	NOMBRE d'inscrits.	NOMBRE de votants.	SUFFRAGES obtenus par les membres élus.	SUFFRAGES dissidents.	SUFFRAGES Voix perdues.	Membres élus.
		ARRONDISSEMENT DE LILLE.				
1re circonscription.						
Lille-Centre........	4486					
Lille-Nord-Est......	7093	12208	9329	2708	171	M. P. Legrand.
Lille-Ouest	4580					
	16159					
2e circonscription.						
Lille-Sud-Est.......	4765	12811	9244	3364	203	M. G. Masure.
Lille-Sud-Ouest	11805					
	16570					
3e circonscription.						
Roubaix-Est	12089	10868	5651	5188	29	M. Ach. Screpel.
Roubaix-Ouest	1328					
	13417					
4e circonscription.						
Armentières	7762					
Haubourdin........	6757	19317	12066	7130	121	M. Des Rotours.
La Bassée..........	4450					
Quesnoy-s/Deûle ...	4181					
	23150					
5e circonscription.						
Cysoing...........	5020					
Lannoy	5802	18844	9853	8806	185	M. Georges Brame.
Pont-à-Marcq	5200					
Seclin..	6828					
	22850					
6e circonscription.						
Tourcoing-Nord	6621	13764	7063	6561	140	M. Debuchy.
Tourcoing-Sud	10927					
	17548					
		ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.				
1re circonscription.						
Valenciennes-Est...	4303					
Valenciennes-Nord..	5518	12097	9843	139	2115	M. L. Legrand.
Valenciennes-Sud ..	9795					
	19616					
2e circonscription.						
Bouchain.........	11681					
Condé.............	6275	16620	13130	746	2744	M. Girard.
St-Amand (rive dr.).	6780					
St-Amand (rive g.)..	3087					
	27823					

CONSEIL GÉNÉRAL.

Canton de Seclin.

Élection du 19 *juin* 1881, *en remplacement de M. Van der Straeten, décédé.*

Inscrits : 6786. — Votants : 3507.

M.	Desmazières, (élu)	3295
	Divers et voix perdues	212

Canton d'Hondschoote.

Élection du 3 *juillet* 1881, *en remplacement de M. Goudaert, décédé.*

PREMIER TOUR DE SCRUTIN.

Inscrits : 2950. — Votants : 2171.

MM.	Boudeweel	1068
	Vanderheyde	842
	Hackein	253
	Divers	8

DEUXIÈME TOUR.

Inscrits : 2950. — Votants : 2434.

MM.	Boudeweel (élu)	1265
	Vanderheyde	1161
	Divers	8

Canton de Bavay.

Election du 27 *novembre* 1881, *en remplacement de M. Gravis, démissionnaire.*

Inscrits : 3992. — Votants : 2187.

M.	Darche-Levant (élu)	2151
	Divers	36

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.

Canton de Steenwoorde.

Élection du 26 *décembre* 1880, *en remplacement de M. Dufour, dont l'élection a été annulée.*

Inscrits : 3458. — Votants : 3064.

MM.	Verriele (élu)	1650
	Dufour	1365
	Bulletins nuls	49

Canton de Trélon.

Election du 6 mars 1881, en remplacement de M. Réal, démissionnaire.

Inscrits : 6975. — Votants : 4097.

MM.	Berteaux (élu)................................	2129
	Bastien..	1839
	Divers..	129

Canton de Dunkerque-Ouest.

Élection du 10 avril 1881, en remplacement de M. Bourdon, décédé.

Inscrits . 6172. — Votants : 2219,

M.	Vaucauwenberghe (élu)............	2161
	Voix perdues..............................	58

Canton de Seclin.

Élection du 18 septembre 1881, en remplacement de M. Desmazières, élu conseiller général.

Inscrits : 6779. — Votants : 4815.

MM.	Achille Leleu (élu)................	2924
	Collette fils............................	1868
	Voix perdues..........................	23

Canton d'Hazebrouck-Sud.

Election du 6 novembre 1881, en remplacement de M. Claudorez, décédé.

Inscrits : 3752. — Votants : 2395.

M.	Deram (élu)............................	2281
	Voix perdues..........................	114

STATISTIQUE DES VOIES DE COMMUNICATION.

CHEMINS DE FER (1).

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Dévelop-pement.	Longueurs en exploitation.
Lignes d'intérêt général.			
Réseau de la Compagnie du Nord.			
Paris à la frontière par Lille, et raccordement	Loi du 15 juillet 1845	47.304	47.304
Douai à la frontière par Valenciennes, et raccordement ..	Idem.	47.810	47.810
Lille à Calais et raccordement vers Roubaix	Idem.	59.783	59.783
Hazebrouck à Dunkerque	Idem.	39.503	39.503
St-Quentin à Erquelines	Décr. du 19 févr. 1852	60.617	60.617
Busigny à Somain	Idem.	48.743	48.743
Hautmont à la front. vers Mons	Décr. du 19 août 1854	11.409	11.409
Arras à Hazebrouck (ligne des houillères du Pas-de-Calais).	Décr. du 26 juin 1857	11.211	11.211
Lens à Le Forest	Idem.	2.015	2.015
Lille à la front. vers Tournai...	Décr. du 6 juill. 1862	12.534	12.534
Hirson à Anor	Idem.	1.447	1.447
Anor à la frontière	Idem.	5.899	5.899
Valenciennes à Aulnoye	Idem.	34.525	34.525
Aulnoye à Anor	Idem.	32.538	32.538
Cambrai à la front. vers Dour..	Loi du 15 juin 1872 .	50.336	32 336
Douai à Orchies et à la front...	Loi du 3 août 1875 ..	28.500	20.595
		494.171	468.269

(1) Le kilomètrage du réseau du Nord, qui avait depuis longtemps Paris pour origine unique, a été modifié.

Les grandes lignes seules sont mesurées à partir de Paris, et toutes les lignes transversales dans le département du Nord, ont Lille pour origine de kilomètrage.

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Développement.	Longeurs en exploitation.
Réseau de la Compagnie d'Anzin.			
Anzin à Somain............	Ordonn. des 24 oct. 1835 et 2 oct. 1846	18.525	18.525
Anzin à la front. vers Péruwelz.	Décr. du 24 oct. 1868	17.876	17.876
Embranchement houiller de cette ligne................	Décr. du 3 janv. 1875	990	»
		37.391	36.401
Réseau de la Compagnie de Picardie et Flandres.			
Cambrai à Douai............	Loi du 6 juillet 1875.	29.412	29.412
Aubigny-au-Bac à Somain et Abscon..................	Idem.	16.830	»
		46.242	29.412
Lignes concédées à des Compagnies diverses.			
Dunkerque à la frontière vers Furnes......	Décr. du 23 mai 1863	15.384	15.384
Hazebrouck à la frontière vers Poperinghe...............	Décr. du 19 déc. 1866	13.779	13.779
Armentières à la frontière vers Ostende.................	Décr. du 26 mai 1866	2.944	2.944
		32.107	32.107
Lignes concédées à la Compagnie du Nord-Est reprises par la Compagnie du Nord.			
Lille à Comines.............	Décr. du 22 mai 1869	14.850	14.850
Tourcoing à Menin..........	Idem.	12.349	12.349
Gravelines à Watten.........	Idem.	18.559	18.559
Armentières à Berguette.....	Idem.	15.754	15.754
Berguette à St-Omer........	Idem.	2.085	2.085
Dunkerque à Calais.	Idem.	17.007	17.007
Somain à Roubaix et Tourcoing	Idem.	13.593	13.593
Maubeuge à Fourmies et embranchement de Cousobre..	Idem	»	»
		124.197	124.197

DÉSIGNATION DES LIGNES.	DÉCLARATIONS d'utilité publique.	Dévelop-pement.	Longueurs en exploitation.
Lignes du réseau de la Compagnie de Lille à Valenciennes reprises par la Compagnie du Nord.			
Lille à Valenciennes et raccord	Décr. du 11 juill. 1864	43.912	43.912
Lille à Béthune	Décr. du 29 août 1863 et 8 mars 1865 ...	25.430	25.430
St-Amand à Blanc-Misseron....	Décr. du 26 oct. 1874	19.430	19.430
St-Amand à la frontière vers Tournai	Idem.	8.639	8.639
		97.411	97.411
Lignes d'intérêt local.			
Réseau de la Compagnie de Picardie et Flandres.			
Cambrai à Epehi	Décr. du 22 mai 1873	20.976	20.976
Marcoing à Masnières........	Déc. du 10 sept. 1876	2.354	2.354
		23.330	23.330
Lignes du réseau de la Compagnie de Lille à Valenciennes que la Compagnie du Nord s'est engagée à reprendre après construction.			
Don à Hénin-Liétard..........	Déc. du 14 janv. 1874	6.341	6.341
Valenciennes à Douzies-Maubeuge	Déc. du 14 nov. 1871	31.350	31.350
		37.691	37.691
Compagnie d'Achiet à Bapaume.			
Bapaume à Marcoing	Déc. du 20 janv. 1875	5.477	5.477

DÉSIGNATION DES LIGNES.	DÉCLARATION d'utilité publique.	Dévelop-pement.	Longueurs en exploitation.
Lignes ne servant qu'au transport du charbon ou des marchandises.			
Chemin de ceinture de la ville de Lille (exploitée par la Compagnie du Nord)	Déc. du 11 juin 1874.	6.447	6.447
Embranchement des mines de l'Escarpelle..............	» 24 fév. 1866.	896	896
Embranchement sur la fosse St-René, à Dechy.........	» 4 août 1869.	2.000	2.000
Chemin de fer des mines d'Aniches..................	» 18 fév. 1850.	4.070	4.070
Chemin de fer de Denain à Lourches	» 18 juin 1863.	5.000	5.000
		18.413	18.413
Embranchements industriels divers	»	25.000	25.000

RÉSUMÉ.

COMPAGNIES.	Développement.	Longueurs en exploitation.
Lignes d'intérêt général.		
Compagnie du Nord	494.474	468.269
Id. d'Anzin	37.394	36.404
Id. de Picardie et Flandres	46.242	29.412
Id. diverses	32.407	32.407
Id. du Nord (Lignes reprises à la Compagnie Nord-Est)	124.497	124.497
Id. du Nord (Lignes reprises à la Compagnie de Lille à Valenciennes	97.444	97.444
	831.522	787.797
Lignes d'intérêt local.		
Compagnie de Picardie et Flandres	23.330	23.330
Id. du Nord (Lignes reprises à la Compagnie de Lille à Valenciennes	37.694	37.691
Id. d'Achiet à Bapaume	5.477	5.477
	66.497	66.497
Intérêt général	831.522	787.797
Intérêt local	66.497	66.497
Totaux	898.019	854.294
Lignes ne servant qu'au transport des marchandises.		
Lignes diverses	18.443	18.443
Embranchements industriels divers	25.000	25.000
	43.443	43.443

Réseau complémentaire des chemins de fer d'intérêt général créé par la loi du 17 juillet 1879.

Les lignes du Nord comprises dans ce réseau sont le vantes :

D'Armentières à Lens par Don ;

D'Armentières à Tourcoing et à Roubaix ;

De Roubaix à la frontière belge, vers Audenarde ;.

De Valenciennes à Denain et Lourches par ou près Trith-St-Léger ;

De Denain à St-Amand ;

De Don à Templeuve ;

De Lille, La Madeleine à Lannoy par le Breucq l'Empempont et Flers ;

D'Hlrson à Busigny, avec embranchement vers Guise ;

De Solre-le-Château à Avesnes ;

De Valenciennes à Laon par ou près le Cateau.

TRAMWAYS.

DÉSIGNATION DES LIGNES.	DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE.	Développement.	LONGUEURS en exploitation
Tramways de Lille, *réseau urbain*	4 octobre 1873 — 12 mars 1875	30.130 »	18.606 »
Id. *id. suburbain*	Décret du 12 octobre 1877....	30.421 »	15.919 »
Tram^s de Roubaix, *id. urbain*...	Id. du 3 décembre 1875...	15.230 »	9.960 »
Id. *id. suburbain*	Déc. des 3 déc. 1875—26 av. 1880	4.510 »	1.140 »
Tramways de Tourcoing	Id. Id.	9.120 »	3.920 »
Id. de Valenciennes.....	Décret du 30 juin 1877.......	15.580 »	9.608 »
Id. de Dunkerque	Décret du 14 septembre 1875..	3.530 »	2.950 »
Id. de Cambrai à Catillon	Id. du 17 août 1880.......	34.500 »	26.302 »
		143.021 »	88.405 »

ROUTES NATIONALES.

Ces routes sont au nombre de quinze dans le département et ont une étendue totale de 592 kilomètres, 230 mètres. Nous en donnons ci-après le tableau :

Nos des routes.	Classe.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR en pavé.	LONGUEUR en empierrement.	Longueur dans le département.
			k. m.	k. m.	k. m.
2	1re	De Paris à Maubeuge et Bruxelles par Mons	27.147	9.763	36.910
16	2e	De Paris à Dunkerque	54.402	»	54.402
17	2e	De Paris à Lille et à Ostende	96.361	»	96.361
25	3e	Du Hâvre à Lille	15.611	»	15.611
29	3e	De Rouen à Valenciennes	58.441	»	58.441
39	3e	De Montreuil-sur-Mer à Mézières	30.051	10.292	40.343
40	3e	De Paris à Dunkerque et à Menin par Bruges et Ypres	32.970	1.304	34.274
41	3e	De St-Pol à Lille et Tournai	40.367	»	40.367
42	3e	De Lille à Boulogne	52.935	2.414	55.349
43	3e	De Bouchain à Calais	27.911	»	27.911
44	3e	De Châlons-sur-Marne à Cambrai	4.298	2.391	6.689
45	3e	De Marles à Valenc. et à Tournai	46.821	13.879	60.700
48	3e	De Valenciennes à Condé et à Gand	18.230	»	18.230
49	3e	De Valenciennes à Maubeuge et à Philippeville	25.621	17.078	42.699
50	3e	De Douai à Arras	3.946	»	3.946
		Totaux	535.112	57.118	592.230

La situation des routes nationales n'a pas sensiblement changé depuis l'année précédente ; elle reste médiocre et périclitante. L'hiver a été exceptionnellement rigoureux ; plusieurs dégels successifs ont causé aux routes de fortes dégradations.

La construction de zônes empierrées, qui embrasse aujourd'hui un développement de 319 kilomètres, 530 mètres, constitue une précieuse amélioration. Elle a permis de consolider les chaussées, de les élargir sur une foule de points où leur largeur était insuffisante pour la circulation, et de prévenir les débords, qui, autrefois, se manifestaient dans des proportions assez considérable pour compromettre le roulage

ROUTES DÉPARTEMENTALES.

Le département compte vingt-six lignes de cette nature ayant ensemble un développement de 513 kilomètres 590 mètres; elles sont ci-après indiquées :

Nos des routes.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR en pavé.	LONGUEUR en empierrement.	Longueur dans le département.
		k.	k.	k.
1	De Lille à Valenciennes	25.980	»	25.980
2	De Lille à Ypres	15.322	»	15.322
3	De Douai à Tournai	16.038	»	16.038
4	De Cambrai à Tournai	18.624	»	18.624
5	D'Avesnes à Philippeville	0.634	15.426	16.060
6	De Landrecies à Chimay	6.436	35.071	41.507
7	De Condé à Mons	9.025	»	9.025
8	De Condé à St-Amand	12.210	»	12.210
9	De Lille à St-Omer	46.322	»	46.322
10	De Valenciennes à Bohain	42.135	»	42.135
11	De Cambrai à Guise	18.663	»	18.663
12	D'Avesnes au Quesnoy	8.800	18.851	27.651
13	De Maubeuge à Maroilles	»	20.176	20.176
14	De Lille à Courtrai	22.302	»	22.302
15	De Dunkerque à Furnes	0.685	12.955	13.640
16	De La Bassée à Estaires	1.590	3.700	5.290
17	D'Hazebrouck à Aire	»	7.086	7.086
18	De Béthune à Armentières	2.230	2.650	4.880
19	De Roubaix à Tournai et St-Amand	43.567	»	43.567
20	De Cassel à la frontière	11.323	»	11.323
21	De Bergues à St-Momelin	4.057	17.887	21.944
22	De Lille à Tourcoing	9.112	»	9.112
23	De Cambrai à la frontière	32.770	20.533	53.303
24	D'Hélesmes à Denain	7.118	»	7.118
25	Ceinture de Maubeuge	0.280	1.525	1.805
26	Ceinture de Cambrai	0.460	2.047	2.507
	Totaux	355.683	157.907	513.590

Les chaussées pavées prédominent dans les arrondissements de Lille, Douai, Valenciennes et Cambrai, tandis que les chaussées empierrées sont situées principalement dans les arrondissements de Dunkerque, Hazebrouck et Avesnes.

Dans sa session d'août 1878, le Conseil général délibérant sur

les questions relatives à la révision du classement des voies de communication du département, a maintenu dans son état actuel le réseau des routes départementales.

CHEMINS DE GRANDE COMMUNICATION.

Ils sont au nombre de soixante-seize, ainsi que l'indique le détail ci-après :

Nos des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR en pavé.	LONGUEUR en empierrement.	Longueur totale.
		mètres	mètres	mètres
1	De Dunkerque à St-Omer par Loon	1263	18315	19578
2	De Dunkerque à Bourbourg	190	11890	12080
3	D'Hondschoote à Watten	17211	20861	38072
4	De Bergues à Furnes...........	390	11622	12012
5	De Bergues au pont de St-Folquin.	511	13142	13653
6	De Lille à Lannoy	8040	»	8040
7	De Lomme à Fournes............	9558	»	9558
8	De Douai à Seclin..............	29496	»	29496
9	De Mouveaux à Roubaix, à la frontière et la route nationale N° 17.	9176	2337	11513
10	De Douai à Bapaume............	6546	»	6546
11	De Cassel à Gravelines..........	4797	29605	34402
12	De Linselles à Quesnoy-sur-Deûle .	510	5824	6334
13	De Valenciennes à Somain	19373	»	19373
14	D'Armentières à Ypres	7113	»	7113
15	D'Esnes à Busigny	16085	»	16085
16	De Solesmes à Caudry..........	9734	»	9734
17	D'Hondschoote à Wormhoudt	2055	21921	23976
18	De Bailleul à Ypres.............	1000	3106	4106
19	De Sainghin à Pont-à-Marcq	9252	»	9252
20	De Solre à Rond-Buisson et Hirson.	1263	35141	36404
21	De St-Amand à Hélesmes	9455	»	9455
22	D'Englos à Haubourdin	1890	»	1890
23	De Bailleul à Estaires et Merville..	2106	19434	21540
24	De Gussignies à Avesnes.........	»	21664	21664
25	D'Arleux à Orchies.............	20018	»	20018
26	De Merville à Béthune	»	1770	1770
27	De Maubeuge à Solre-le-Château.	»	13381	13381
28	De Maubeuge à Binch	47	8618	8665
29	De Berlaimont à Aulnoye	»	1682	1682
30	De Carvin à Orchies............	9101	»	9101
32	D'Etrœungt à Prisches	»	13515	13515
33	D'Hazebrouck à Merris	2624	8032	10656

Nos des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR en pavé.	LONGUEUR en empierrement.	Longueur totale.
		mètres	mètres	mètres
34	D'Auberchicourt à Abscon.......	5114	»	5114
35	De Douai à St-Amand............	27222	»	27222
36	De Quesnoy-sur-Deûle à Tourcoing	20186	»	20186
37	De Lannoy à Néchin	580	»	580
38	De Bailleul à Estaires et au Seau..	1572	15566	17138
39	De Seclin à La Bassée...........	11962	»	11962
40	De Neuf-Berquin à Haverskerque .	571	9777	10348
41	D'Haubourdin à Carvin	10395	»	10395
42	De Solre-le-Château à Jeumont ..	»	16714	16714
43	De Landrecies à Solesmes........	15566	»	15566
44	De Ghyvelde à Hondschoote......	70	7764	7834
45	De Denain à St-Vaast, par Haspres et Villers-en-Cauchies	16812	»	16812
46	De Bourbourg à Lederzeele	»	17447	17447
47	D'Auberchicourt à Bugnicourt ...	11170	»	11170
48	De Lomme à Loos, p.la Planche-à-Q	3831	»	3831
49	De Denain à Mastaing	9030	»	9030
50	De Fresnes à Jenlain	15566	3144	18710
51	De Seclin à Pont-à-Marcq	5475	»	5475
52	Du Câteau à l'Arbre-de-Guise	1316	4979	6295
53	De Courchelettes	1118	»	1118
54	D'Etrœungt au Nouvion	»	4876	4876
55	De Bailleul à l'Abeele............	2566	9790	12356
56	De Béthune à Estaires	710	395	1105
57	De Caestre à Vieux-Berquin......	1018	6798	7816
58	D'Armentières à La Bassée	9693	6365	16058
59	De Caudry à Aubencheul-au-Bois.	12435	4121	16556
60	De Marquette à Neuville-St-Remy.	15138	»	15138
61	De Cassel à Lederzeele..........	4506	6589	11095
62	D'Estaires à Don	11929	570	12499
63	De Cambrai à Metz-en-Couture...	3376	9458	12834
64	D'Arras à St-Quentin...........	»	8209	8209
65	D'Etrœungt à Anor	376	11940	12316
67	De Steenvoorde à l'Hazewinde....	4395	»	4395
68	De Lomme à Quesnoy-sur-Deûle...	2707	4582	7289
69	D'Armentières à Halluin	713	12327	13040
70	De Vendegies à la pyram.de Denain	10213	»	10213
71	De Maubeuge à Erquelines.......	»	10207	10207
72	De Prisches au Nouvion	»	10144	10144
73	De Trélon à La Capelle	»	5821	5821
74	De Solre à Sivry	»	4192	4192
76	De St-Waast à la Guizette........	7375	»	7375
77	D'Oisy à Metz-en-C.(tr.de Mœuvres)	»	2380	2380
78	Ceint. de Valenciennes	165	3677	3842
79	Ceinture de Bergues	»	1236	1236
	Totaux...........	446975	460928	907903

Le service de ces chemins est confié à MM. les Ingénieurs des Ponts et Chaussées. Comme on le voit par les chiffres qui précèdent, l'étendue totale de nos grandes lignes vicinales se divise presque en égale part, quant au mode de construction en pavé ou

en empierrement. Les pavages se maintiennent généralement et n'ont besoin que d'être consolidés par des zônes latérales empierrées. Les empierrements se dégradent facilement sous les efforts d'un roulage pondérant et actif, et nécessitent, sur beaucoup de points, des rechargements.

CHEMINS VICINAUX D'INTÉRÊT COMMUN.

Le réseau des chemins d'intérêt commun a été augmenté d'une longueur de 1400 kilom. dont le classement est échelonné sur une période de 7 années commençant à 1880. (1).

Le nombre de ces chemins à l'état d'entretien était au 31 décembre 1880 de 148. Il est pour l'année 1882 de 194.

En voici l'énumération :

Nos	DÉNOMINATION.	LONGUEUR Pavage.	LONGUEUR Empierrement.	LONGUEUR TOTALE.
1	de Straenstraet, de la route départ. N° 15, à Téteghem	690	3700	4390
2	de Claperdyckstraet, de la même route à Uxem	»	9744	9744
3	de Bergues au Sprewkot	1800	8735	10535
4	d'Aubers au Fin de la Guerre	950	7852	8802
4 *bis*	de Salomé à Aubers	7874	»	7874
5	de Thun-l'Evêque à Cambrai	6580	»	6580
6	de Renescure à Noordpeene	»	4415	4415
7	de Trélon à Eppe-Sauvage et à la front.	»	9951	9951
8	de Maubeuge à Villers-sire-Nicole	»	4472	4472
9	de Bellignies a Bettrechies	»	1500	1500
10	d'Aubigny-au-Bac à Wasnes-au-Bac	6775	»	6775
11	de Douai à Roost-Warendin	3996	»	3996
12	d'Haubourdin à Wattignies	7090	»	7090
13	de Sequedin à Haubourdin	135	3650	3785
14	de Vendegies à Escarmain	7700		7700
15	de Bruille à Maulde	9663	»	9663
16	d'Hazebrouck à Vieux-Berquin	»	8687	8687
17	de Godewaersvelde à Flêtre et à Calcannes	69	7082	7151
18	de Lewarde à Fressin	4060	2970	7030
19	de Bourghelles à Baisieux	7900	»	7900
20	de Vred à Somain	4540	»	4540
22	d'Aubencheul à Hem-Lenglet	7500	»	7500

(1) Dans un but de simplification d'écritures, on a attribué aux nouvelles lignes qui ne sont que le prolongement naturel ou formant le complément d'anciennes lignes, le même numéro qu'à ces dernières, en ajoutant provisoirement à ce numéro le mot *bis*, afin d'éviter toute confusion, entre les deux réseaux pendant la période d'execution des travaux d'achèvement.

Pour les anciennes lignes susceptibles d'être réunies à d'autres, en vue également d'une simplification d'écritures dans l'avenir, on a de même appliqué un numéro *bis*, à l'une des nouvelles lignes, le mot *bis* étant aussi destiné à disparaître ultérieurement.

Nos	DÉNOMINATION.	LONGUEUR Pavage.	Empierrement.	TOTALE.
23	de Steenwoorde à Winnezeele.......	393	5520	5913
24	de Sailly à Baisieux................	6406	»	6406
25	de Catillon à Ribeauville............	»	5862	5862
26	de Ramillies à Escaudœuvres	460	750	1210
27	d'Avesnes au Nouvion et à Barsy.....	»	15561	15561
28	de Ribécourt à la chapelle d'Anneux..	61	8017	8078
29	de Clary à Troisvilles..............	8360	»	8360
29 *bis*	de Selvigny à Clary...............	3022	»	3022
30	de Bergues à Bambecque............	300	8965	9265
31	de Tourmignies à Avelin............	4490	»	4490
32	de Roost-Warendin à Auby	5281	»	5281
32 *bis*	de Roost-Warendin à Raches........	719	»	719
33	de Pecquencourt à Aniche..........	6325	»	6325
34	de Neuville à Noyelles	6145	»	6145
35	d'Ors à Basuel....................	»	3230	3230
35 *bis*	de Landrecies à Ors..............	»	2687	2687
36	de Ledringhem à Wormhoudt.......	»	5079	5079
37	de la Croix-de-Pierre à la Lys	5330	3375	8705
38	de Villereau à Orsinval............	660	19676	20336
39	de Roucourt à la route nationale N° 45	»	2568	2568
40	d'Esquerchin à Douai	4505	425	4930
41	de Fournes à Fromelles	3100	»	3100
42	de Fourmies au pont de Sains........	»	6280	6280
43	de Sommaing à Vendegies-s.-Ecaillon.	»	1000	1000
43 *bis*	d'Accès à la gare de Bourbourg	»	430	430
44	de Boeseghem à Aire..............	»	10014	10014
45	de Cassel à Oudezeele.............	»	5069	5069
46	de Noyelles à Fontaine-Notre-Dame ..	400	3730	4130
47	de Cobrieux à Bourghelles..........	2740	»	2740
48	d'Hazebrouck à Blaringhem.........	115	13510	13625
49	de Maubeuge à Taisnières-sur-Hon ..	»	9616	9616
50	de Noyelles à Ancoisne	3100	»	3100
51	d'Hazebrouck à Hondeghem.........	750	8172	8922
52	de Villers-Guislain à Gonnelieu à Epehi	280	4840	5120
52 *bis*	de Dunkerque à Loon..............	»	12600	12600
53	de Lederzeele à Watten............	185	6818	7003
54	de la Prévôté à Quesnoy-sur-Deûle ...	1120	3285	4405
55	de Rexpoëde à Hondschoote.........	110	5770	5880
55 *bis*	de Wormhoudt à Rexpœde..........	»	9370	9370
56	d'Esnes à Marcoing	1107	10643	11750
57	de St-André à la Lys (ch. de Messine)..	625	10389	11014
58	de Lille à Lambersart	3538	»	3538
59	d'Etreux à Saultain...............	2275	»	2275
59 *bis*	de Quiévrechain à Saultain.........	4352	»	4352
60	de Valenciennes à Orsinval	6700	»	6700
60 *bis*	de Watten à Bollezeele............	»	8686	8686
61	d'Haveluy à Wallers	2392	»	2392
61 *bis*	de Denain à St-Amand............	2726	»	2726
62	de Bois-Grenier à Wavrin..........	5545	2172	7717

Nos	DENOMINATION.	LONGUEUR Pavage.	Empierrement.	TOTALE.
64	de Bondues à Bousbecques	8445	»	8445
65	de Douai à Oisy	5242	2633	7875
66	de Marcq à Marquette	2025	»	2025
66 *bis*	de Villers-au-Tertre à Bouchain	2396	»	2396
67	de St-Souplet au Câteau	»	6976	6976
67 *bis*	de Busigny à la Haie-Mannerelle	3518	190	3708
68	de Wavrechain à Denain	4023	»	4023
69	de Wulverdinghe à Bollezeele	»	8500	8500
70	de Cuvillers à Bantigny	4260	»	4260
71	de Paillencourt à Hordain	7025	»	7025
72	de Dunkerque au p. de Leffrinckoucke	1400	3895	5295
73	d'Arnéke au Ménégat à Nordpeene	200	3318	3518
73 *bis*	de Craywick à Loon	»	5430	5430
74	d'Avesnes-le-Sec à Lieu-St-Amand	5266	»	5266
74 *bis*	de Ligny à Avesnes-le-Sec	6062	»	6062
75	de Zermezeele à Cassel et à Ledringhem	731	4487	5618
75 *bis*	de Petite-Synthe au Grand-Mille-Brugghe	»	9966	9966
76	de Niergnies à Cambrai	1280	70	1350
76 *bis*	de Cambrai à Beaurevoir	16292	»	16292
77	d'Estaires à Steenwerck	228	7692	7920
78	du bac de Wavrin	11520	»	11520
79	de Steenbecque à Ebblinghem	»	8700	8700
79 *bis*	A la gare de Steenbecque	»	2522	2522
80	de Beugnies à Sains	»	11370	11370
81	d'Hornaing à Marchiennes	8450	»	8450
82	de Demicourt à la route nat. N° 29	»	906	906
82 *bis*	de Demicourt à Mœuvres	»	2000	2000
83	d'Ohain à la frontière	»	2395	2395
84	de Bavai à la frontière	»	7061	7061
85	d'Haspres à Solesmes	9935	»	9935
85 *bis*	de la gare de Solesmes à St-Python	845	»	845
86	du Quesnoy au Câteau	4632	12643	17275
87	de Gommegnies à Roisin	4000	7606	11606
88	de Dunkerque au Rosendael	»	2225	2225
89	de Bailleul au Mont-Noir à la frontière	»	2784	2784
90	de Genech à Baisieux	9530	»	9530
91	de Leers à Tourcoig	7850	»	7850
92	du Câteau à Landrecies	»	10380	10380
93	de Seclin à Haubourdin	5150	»	5150
94	de Seclin à la Maisoncelle	11450	»	11450
95	de La Longueville au bois des Dames	»	8520	8520
97	de Montigny à Lallaing	4370	»	4370
98	de Maing à Famars et Valenciennes	611	2040	2651
99	d'Hasnon à Raismes	5950	»	5950
99 *bis*	de Marchiennes à Hasnon	3526	»	3526
100	de Ruesnes à Famars	19036	»	19036
101	de St-Aubert à la route dép. N° 7	2011	»	2011
102	de Condé à Bruille-St-Amand	6367	»	6367

Nos	DÉNOMINATION.	LONGUEUR Pavage.	Empierrement.	TOTALE.
103	de Busigny à Vaux	1806	»	1806
104	de Felleries à Avesnes	»	7840	7840
105	de Wallers à Hasnon	4800	»	4800
105 *bis*	de Fort-Mardyck à Petite-Synthe	»	3522	3522
106	de Solrinnes à Dimechaux	»	3000	3000
107	de Caëstre à Steenvoorde	300	5354	5654
107 *bis*	de Steenworde à Hondschote	»	13472	13472
108	de la Madeleine à la route dép. N° 14	2000	»	2000
109	de ceinture de Douai	7780	»	7780
109 *bis*	d'Accès à la gare de Dorignies	665	»	665
110	de Wattignies à Faches	3000	»	3000
111	d'Englefontaine à la Balance	752	4557	5309
111 *bis*	de Montay à Serain	12036	»	12036
112	de Roubaix à Mouscron	6325	»	6325
113	de Bergues à Dunkerque p. Steen-Dam	2900	5570	8470
114	de Renescure à Campagne	»	1984	1984
115	de l'Arbre-de-Guise à la Laurette, par Mazinghien	»	6120	6120
115 *bis*	de Cattenières à l'Arbre-de-Guise	3068	»	3068
116	de Quérenaing à Trith-St Léger	8172	»	8172
117	de Beaurain à Solesmes	2020	»	2020
118	d'Iwuy à Cattenières	12544	»	12544
119	d'Hélesmes à Escaudain	5453	»	5453
120	de Pont-à-Marcq à Mérignies	1350	»	1350
121	de Templeuve à Cysoing	2070	»	2070
122	de Merville à Estaires	956	5328	6284
122 *bis*	d'Estaires au Pont-de-Nieppe	»	670	670
123	d'Hantay et Salomé à La Bassée	4000	500	4500
124	de Vendegies-au-Bois à Ovillers	»	2419	2419
125	de Thérouanne à Cassel	»	3165	3165
126	de Marchiennes à Landas	5010	»	5010
128	de Steenvoorde à Wormhoudt	»	11501	11501
129	de Péronne à la gare de Fretin	7298	»	7298
134	d'Hazebrouck à Bailleul	»	7023	7023
135	de Steenwerck au Bac Saint-Maur	»	4988	4988
136	de La Gorgue à Laventie	»	4043	4043
151	d'Halluin à Tourcoing	5973	»	5973
152	de Wambrechies à Halluin	5739	»	5739
153	du Dronkart	6449	»	6449
158	d'Houplin à Carvin	6975	»	6975
161	de Mons-en-Pévèle à Auchy	10538	»	10538
169	de Masny à Fressies	6901	»	6901
173	de Bouchain à Brillon	1563	»	1563
176	de Quérenaing à Saint-Saulve	1825	»	1825
177	d'Abscon à Emerchicourt	4695	»	4695
179	de Condé à Blaton	4123	»	4123
185	de Fresnes à Crespin	5884	»	5884
195	d'Elincourt à Audencourt	926	2940	3866
197	d'Estourmel à Serain	1640	810	2450

Nos	DÉNOMINATION.	LONGUEUR Pavage.	Empierrement.	TOTALE.
199	de Mazinghien à Forest.............	195	10512	10707
200	de Carnières à Montrécourt..........	2149	»	2149
201	de Bantouzelle à Gouzeaucourt......	»	6021	6021
202	de Bantouzelle à Epehy............	49	6745	6794
203	de Graincourt à Gouzeaucourt......	293	11110	11403
204	de Gouzeaucourt à la Terrière......	2	9775	9777
205	de Malincourt à Maretz.............	4988	1524	6512
209	de Solesmes à Escarmain	5165	»	5165
210	de Briastre à Solesmes.............	205	2520	2725
212	de Capelles à Beaudegnies...........	1884	»	1884
213	de la Groise à Floyon, par Prisches..	»	9341	9341
215	de Maroilles à Prisches............	»	6153	6153
216	de la route nationе N° 49 à Fayt.....	»	6330	6330
222	d'Etrœungt à Felleries.............	»	10320	10320
223	de Bousies à la Forêt de Mormal	»	4161	4161
225	de Maubeuge à Hautmont..........	»	5021	5021
228	de Taisnières-sur-Hon à la ferme Bellevue.....................	»	5550	5550
	LIGNES STRATÉGIQUES.			
21 bis 8	de l'Arbrisseau à Mons-en-Barœul....	8677	»	8677
63 bis-2	de Wez-Macquart à Santes..........	5776	1340	7116
141-1	du Maisnil à Pérenchies............	2505	7325	9830
142-7	d'Emmerin à Loos et à Faches.......	8197	»	8197
143(3-1)	de Wambrechies au Molinel et à Hem.	15588	1030	16618
144-5	de la Madeleine à Marcq-en-Barœul.	9601	»	9601
145-9	du Moulin de Lesquin à Ronchin.....	10975	»	10975
146-10	de Lille à Sainghin-en-Mélantois	7820	»	7820
147-11	de Wattignies à Houplin...........	6390	»	6390
191-16	d'Estreux à Saint-Saulve...........	3951	»	3951
	TOTAUX..........	599643	623898	1223541

Ces chemins sont confiés aux soins de MM. les Agents-Voyers. Ils sont entretenus aux frais du département et des communes et avec le concours de l'Etat.

Le nombre et l'étendue des lignes de grande et de moyenne vicinalité se résument ainsi qu'il suit par arrondissement :

ARRONDISSEMENTS.	CHEMINS de grande communication.		CHEMINS d'intérêt commun.		TOTAL.	
	Nombre des lignes.	Étendue.	Nombre des lignes.	Étendue.	Nombre des lignes.	Étendue.
Dunkerque	8	163089	19	129767	27	292856
Hazebrouck	12	119531	25	163979	37	283510
Lille	17	157015	38	272651	55	429666
Cambrai	11	118578	38	245849	49	364427
Avesnes	13	159576	34	212621	47	372197
Douai	8	113085	18	90090	26	203175
Valenciennes	7	77029	22	108584	29	185613
Totaux	76	907903	194	1223541	270	2131444

CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES.

Conformément au système observé depuis l'application de la loi du 11 juillet 1868 sur l'achèvement des chemins vicinaux, ces chemins se divisent en deux classes distinctes, formant l'une le réseau subventionné, l'autre le réseau non-subventionné.

Le tableau ci-après indique par arrondissement la consistance de ces deux catégories de chemins :

ARRONDISSEMENTS.	RÉSEAU		TOTAL.
	subventionné.	non-subventionné	
Dunkerque	551867	169544	721411
Hazebrouck	625573	250867	876440
Lille	858451	208173	1066624
Cambrai	701922	287461	989383
Avesnes	855798	298470	1154268
Douai	434964	166775	601739
Valenciennes	435033	253214	688247
Total	4463608	1634504	6098112

Dépenses et ressources du service vicinal de l'exercice 1880.

	CHEMINS				
	de grande communication.		d'intérêt commun.		Ensemble.
DÉPENSES.					
Entretien	732,296	03	683,798	19	1,416,094
Grosses réparations	73,276	44	404,730	23	478,006
Travaux neufs	»	»	152,281	50	152,281
Acquisitions de terrains, etc	4,077	10	»	»	4,077
Dommages et dépenses diverses	»	»	6,572	89	6,572
Frais généraux. — Personnel	38,600	37	130,500	»	169,100
Total des dépenses	848,249	94	1,377,882	81	2,226,132
RESSOURCES.					
Revenus communaux et produits divers ordinaires	41,656	08	163,675	93	205,332
Prestations — en nature	27,921	54	108,055	54	135,977
Prestations — en argent	29,963	35	28,406	67	58,370
Centimes spéciaux	133,908	28	79,518	84	213,427
Impositions extraordinaires	»	»	»	»	»
Produits extraordinaires	82	»	2,708	35	2,790
Subventions industrielles	54,792	65	29,568	04	84,360
Souscriptions particulières	11,945	»	1,633	44	13,578
Fonds départementaux — ordinaires	538,556	58	473,183	»	1,011,739
Fonds départementaux — extraordinaires	»	»	37,145	»	37,145
Fonds de l'État	1,200	»	7,557	»	8,757
Emprunts à la caisse des chemins vicinaux	»	»	1,808,100	»	1,808,100
Ensemble	840,025	48	2,739,551	78	3,579,577
A déduire :					
Pour non-valeurs	61	»	564	10	625
Total des ressources	839,964	48	2,738,987	68	3,578,952

CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES.

Dépenses et ressources de l'exercice 1880.

	RÉSEAU subventionné.	RÉSEAU non subventionné.	Totaux.
DÉPENSES.			
Entretien	2,492,068 36	188,043 21	2,680,111 57
Grosses réparations	111,450 20	3,777 »	115,227 20
Constructions	1,925,264 76	29,395 88	1,954,660 64
Acquisitions de terrains	14,024 40	» »	14,024 40
Dommages et dépenses diverses	7,419 28	602 86	8,022 14
Frais généraux	70,991 07	153 98	71,145 05
Remboursements et intérêts d'emprunts	841,234 62	2,946 »	844,180 62
Total des dépenses	5,462,452 69	224,918 93	5,687,371 62
RESSOURCES.			
Ressources d'origine communale	4,480,520 15	249,921 54	4,690,441 69
Subventions industrielles et offres particulières	56,354 29	» »	56,354 29
Subventions du département et de l'État	1,052,145 40	26,934 60	1,079,080 »
Ensemble	5,589,019 84	276,856 14	5,865,875 98
A déduire :			
Dégrèvements et non-valeurs	107,535 06	4,637 32	112,172 38
Total des ressources	5,481,484 78	272,218 82	5,753,703 60

RESUME.

	DÉPENSES.	RESSOURCES.
Chemins de grande communication.....	848,249 94	839,964 48
Chemins d'intérêt commun.............	1,377,882 81	2,738,987 68
Chemins vicinaux ordinaires...........	5,687,371 62	5,865,875 98
Totaux............	7,913,504 37	9,444,828 14

La situation matérielle du service vicinal était au 31 décembre 1880 comme suit :

	A l'état d'entretien.	A l'état de viabilité.	En construction.	En lacune.	TOTAL.
Chemins de grande communication...	839,192	77,711	»	408,50	908,311,50
Chemins d'intérêt commun	864,410	99,404	6,659	11,097	981,570
Chemins vicinaux ordinaires :					
Réseau subventionné	4,004,187	59,405	106,566	293,450	4,463,608
Réseau non subventionné...........	210,791	68,550	547	1,354,616	1,634,504
Totaux......	5,909,580	305,070	113,772	1,659,571,50	7,987,993,50

CHEMINS DE FER.

Travaux d'entretien et de consolidation. — On poursuit le remplacement du ballast terreux et de mauvaise qualité par du ballast en cailloux ou en laitier, ainsi que la substitution des rails d'acier aux rails de fer.

Des travaux importants de consolidation ont été exécutés :

Au grand remblai de la gare d'Hazebrouck ; aux talus des tranchées de Roncq et d'Halluin, sur la ligne de Tourcoing à Menin, à la tranchée de Croix-Wasquehal, sur la ligne de Lille à Mouscron ; à la tranchée située entre Caëstre et Godewaerswelde, sur la ligne d'Hazebrouck à Poperinghe ; au Pont-Tournant de Gravelines sur l'Aa, ligne de Calais à Dunkerque, sur lequel la circulation des trains a été interrompue du 27 décembre 1880 au 15 mai 1881.

Mesures de sécurité. — La Compagnie du Nord prend des mesures pour l'installation du *block-system* depuis Paris jusqu'à Erquelines d'une part, et jusqu'à Roubaix d'autre part. Elle se propose d'appliquer ce mode d'exploitation sur 580 kilomètres de son réseau.

La dite Compagnie continue à munir le matériel des trains de voyageurs du frein à vide système Smith.

Le nombre des véhicules qui ont reçu, pendant l'année 1880, l'application de ce frein est de 428 dont : 93 locomotives ; 264 voitures à voyageurs ; 71 wagons de grande vitesse.

Ce qui porte le nombre total des véhicules ainsi aménagés à 943 : 201 locomotives, 542 voitures à voyageurs, 200 wagons de grande vitesse.

Accroissement du matériel. — Un nombre important de véhicules a été livré à la Compagnie du Nord dans le courant de l'année 1880 ; il s'élève à 2,366 dont 15 de grande vitesse et 2351 wagons de marchandises.

Au 1er janvier 1881, le nombre total des voitures et wagons appartenant à la Compagnie du Nord était de 37,165 (3,104 pour le service des voyageurs et 34061 pour celui des marchandises).

La consistance du matériel moteur s'est accrue de 57 machines-locomotives (3 de grande vitesse, 29 locomotives à 4 essieux accouplés, 20 locomotives-tenders et 5 petites locomotives de gare destinés à la manutention des wagons par cabestans à vapeur).

L'effectif des locomotives du réseau du Nord était de 1,153 au 1er janvier 1881.

Accroissement du réseau. — Il a été ouvert deux sections nouvelles en 1880, savoir :

Du Pont-de-la-Deûle à Orchies............	17 kilom.
De Saint-Amand à Maulde-Mortagne	9
Total......................	26 kilom.

Exploitation commerciale. — Le trafic s'est notablement accru en 1880 sur le réseau du Nord.

Les produits des stations exploitées par la Compagnie du chemin de fer du Nord se sont élevés, en 1880, à 37,923,178 fr. 03, ce qui correspond à une augmentation de près de 5,000,000 fr. sur les produits de l'année 1879, soit une différence en plus de 14 %.

Lignes nouvelles. — La ligne de Cambrai à Douai (Compagnie de Picardie et Flandres) a été mise en exploitation le 6 août 1881.

La section du Quesnoy à la frontière de la ligne de Cambrai à Dour a été mise en exploitation le 1er novembre 1881, par la Compagnie du Nord.

La ligne d'Orchies à la frontière vers Tournai sera livrée à l'exploitation en 1882.

La ligne de Lens à Armentières est en cours de construction. On espère pouvoir livrer à l'exploitation, vers le milieu de 1882, la partie de la ligne comprise entre Lens et Bauvin-Provin, et, au commencement de 1883, la partie de cette ligne comprise entre Bauvin-Provin et Armentières.

On espère pouvoir livrer à l'exploitation, vers la fin de 1882, la partie de la ligne de Valenciennes au Cateau, comprise entre Solesmes et Le Cateau, et, au milieu de 1883, la partie de cette ligne comprise entre Valenciennes et Solesmes.

Les travaux de la ligne de Busigny à Hirson sont commencés. Ils sont en pleine activité en La Capelle et Hirson. Le projet d'infrastructure du lot de Busigny à Etreux sera adjugé au commencement de 1882.

Produits des stations des chemins de fer d'intérêt général situés dans le département du Nord.

Exercices 1879 et 1880.

Chemins de fer de la Compagnie du Nord (ancien et nouveau réseau).

Nos d'ordre. 1880	Nos d'ordre. 1879	GARES par ordre d'importance des produits	NOMBRE de voyageurs en 1880.	PRODUITS. 1880. fr. c.	PRODUITS. 1879. fr. c.
1	1	Dunkerque	207,833	6,234,826 49	5,516,736 84
2	3	Somain	122,124	3,806,218 51	3,153,389 25
3	2	Lille	1,781,619	3,496,334 63	3,268,545 09
4	5	Valenciennes	301,661	2,549,687 81	1,934,074 24
5	4	Lille (Saint-Sauveur)	»	2,335,499 90	2,278,372 03
6	7	Douai	337,139	1,716,492 46	1,568,093 25
7	6	Roubaix	594,164	1,689,344 20	1,571,986 91
8	9	Lourches	25,194	1,336,610 45	1,011,798 50
9	8	Front. de Baisieux	146,916	1,225,655 33	1,015,153 79
10	10	Cambrai	198,070	1,039,092 30	1,000,570 23
11	12	Hautmont	73,465	868,606 65	701,814 90
12	11	Gare des Usines	»	844,453 20	883,520 45
13	16	Pont-de-la-Deûle	20,792	822,657 94	509,028 70
14	13	Tourcoing	360,107	788,098 89	700,358 68
15	14	Armentières	223,791	731,606 70	694,059 82
16	15	Maubeuge	154,547	706,843 03	589,227 46
17	19	Jeumont	30,310	503,603 14	386,702 80
18	22	La Madeleine	21,673	443,087 28	321,297 37
19	17	Avesnes	115,277	437,742 58	416,127 94
20	20	Fives	»	424,876 62	345,098 66
21	18	Fourmies	97,517	416,785 81	394,854 99
22	23	Blanc-Misseron	19,060	344,572 69	298,826 87
23	26	Le Câteau	45,794	330,393 29	291,393 27
24	24	Frontière d'Anor	19,276	316,538 07	297,402 01
25	25	Aulnoye	79,217	304,377 51	292,194 86
26	27	Hazebrouck	99,160	294,477 12	289,440 58
27	21	Raismes	27,161	267,394 17	337,675 45
28	28	Bergues	99,056	259,925 02	243,190 13
29	29	Landrecies	37,707	234,324 91	218,439 99
30	30	Seclin	78,949	205,636 60	216,710 85
31	32	Caudry	36,092	194,384 43	189,954 78
32	34	Sains	50,434	191,089 95	175,684 39
33	31	Le Quesnoy	57,716	186,752 55	210,658 47
34	35	Anor	52,454	183,739 14	160,986 22
35	33	Croix-Wasquehal	67,151	182,255 98	183,861 79
36	36	Busigny	60,111	157.815 35	140,225 97
37	»	Solesmes	33,117	148,812 20	135,111 08
38	37	Bailleul	56,423	126,727 82	119,405 78
39	40	Feignies	15,319	115,328 34	97,529 58
40	39	Bouchain	27,512	108,649 64	103,247 15
41	41	Baisieux	33,996	102,678 53	96,288 20
42	38	Montigny	34,926	94,769 42	105,364 05

Nos d'ordre. 1880	1879	GARES par ordre d'importance des produits.	NOMBRE de voyageurs en 1880.	PRODUITS. 1880.	1879.
				fr. c.	fr. c.
43	45	Iwuy	25,056	86,158 07	73,493 13
44	43	Watten	34,438	85,930 60	79,308 34
45	44	Bertry	18,184	84,324 14	76,526 59
46	42	Cassel	29,508	83,804 55	80,108 92
47	46	Strazeele	16,532	83,646 27	71,734 68
48	49	Esquelbecq	32,126	64,688 77	60,178 32
49	48	Onnaing	28,445	63,653 11	66,287 64
50	47	Cattenières	12,588	62,853 20	70,323 96
51	50	Steenwerck	17,981	51,885 88	51,811 67
52	55	Pérenchies	30,522	48,492 60	37,467 38
53	53	Ascq	42,223	45,859 56	39,464 18
54	51	Arnèke	17,077	45,530 56	40,683 22
55	»	Saint-Aubert	18.241	43,781 44	38,695 24
56	52	Wallers	17,489	40,565 88	39,604 89
57	54	Artres	10,720	40,138 07	37,541 18
58	56	Dompierre	19,981	32,469 14	34,492 81
59	58	Ebblinghem	11,996	31,045 59	25,289 77
60	59	Thiennes	5,861	28,612 57	21,045 63
61	57	Phalempin	19,922	25.280 78	28,414 95
62	»	Salesches	7,627	22,565 29	14,613 82
63	60	Steenbecque	5,867	20,541 44	17,780 41
64	»	Rieux	15,475	16,868 50	13,624 02
65	61	Wattignies	6,288	2,955 80	311 67
66	»	Bavay (4 mois)	8,300	45,525 50	»
67	»	Naves (2 mois)	691	229 07	»
		Totaux...	6,292,465	37,923,178 03	33,483,232 82

Ancien réseau (Convention du 30 décembre 1875).

1	»	Raches (1 mois)	790	1,700 92	»
2	»	Flines (1 mois)	919	1,645 41	»
3	»	Coutiches (1 mois)	127	86 10	»
		Totaux...	1,836	3,432 43	»

Chemin de fer de Lille à Béthune.

1	1	Haubourdin	21,176	245,388 43	195,766 22
2	2	La Bassée	36,708	194.745 95	177,179 82
3	3	Don-Sainghin	26,831	166,096 94	148,695 70
4	4	Loos	15,246	88,379 41	75,896 38
5	5	Wavrin	23,309	58,844 78	42,967 81
6	6	Lille (porte d'Arras)	8,926	28,830 43	29,634 83
7	8	Santes	5,510	20,217 24	17,479 23
8	7	Marquillies	10,933	15,929 27	18,029 30
9	9	Lille (porte des Postes)	»	1,228 99	512 40
		Totaux...	148,639	849,661 44	706,161 69

Nos d'ordre. 1880	Nos d'ordre. 1879	GARES par ordre d'importance des produits.	NOMBRE de voyageurs en 1880.	PRODUITS 1880.		PRODUITS 1879.	
		Chemin de fer de Lille à Valenciennes.					
1	1	Fresnes	14,686	626,071	59	571,537	99
2	2	St-Amand	62,702	241,689	44	227,402	76
3	4	Bruai (Nord)	»	189,135	45	139,854	40
4	3	Orchies	57,356	147,904	23	143,098	62
5	5	Raismes-Vicoigne	13,834	109,391	16	72,986	66
6	6	Templeuve	29,564	58,229	62	57,161	73
7	7	Rosult	13,881	19,800	67	17.179	80
8	8	Fretin	19,122	18,702	40	14,438	62
9	12	Nomain	7,013	13,005	28	9,834	04
10	10	Lesquin	8,521	12,786	75	10,507	35
11	9	Odometz	5,658	11,748	44	12,529	27
12	11	Landas	7,231	9,483	49	10,288	74
13	13	Beuvrages	3,785	3,431	75	2,366	57
14	14	Vicq	926	604	80	655	02
15	15	Fontaine-Bouillon	583	457	86	453	34
16		Maulde-Mortagne(3mois)	2,534	4,359	47		
17		Lecelles (3 mois)	667	524	14		
		Totaux...	245,063	1,467,326	56	1,290.294	91
		Chemins de fer du Nord-Est.					
1	1	Gravelines	39,254	363,704	82	349,871	41
2	2	La Gorgue-Estaires	38,906	208,839	33	170,727	29
3	3	Merville	31,023	171,410	07	164,263	98
4	4	Bourbourg	47,227	122,539	04	110,121	89
5	5	Quesnoy-sur-Deûle	33,947	109,882	53	100,341	88
6	6	Comines (France)	35,553	107,433	09	95,584	32
7	7	Marchiennes	19,905	57,431	33	59,724	92
8	9	Roubaix-Wattrelos	3,130	55,859	31	40,725	26
9	23	Halluin	22,351	51,687	67	8,366	10
10	8	Lannoy	21,066	50,967	47	47,092	18
11	21	Tourcoing-Mouveaux	10,696	31,948	35	6,440	27
12	11	Cysoing	21,777	29,261	71	20,961	43
13	13	Wambrechies	9,150	23,708	35	11,882	15
14	10	St Pierre-Brouck	5,434	16,993	70	21,973	98
15	22	Roncq	16,275	13.641	99	2,477	35
16	12	Loon	8,363	13,584	02	16,233	33
17	15	Blaringhem	7,007	13,575	90	5,763	40
18	14	Fenain	7,374	6,756	15	7,463	82
19	16	Tressin	12.298	6,511	97	5,219	32
20	17	Beuvry-lès-Orchies	6,262	4,113	80	4,049	63
21	18	Genech	4,811	3,276	77	2,687	76
22	19	Petite-Synthe	3,425	2,484	»	2,629	11
23	20	Nomain-Ouvignies	1,639	1,074	30	1,063	04
		Totaux...	406,863	1,466,682	67	1,255,663	82

RÉCAPITULATION.

	Voyageurs.	1880.	1879.
Chemins de fer de la Cie du Nord (ancien et nouveau réseau)....	6,292,465	37,923,178 03	33,483,232 82
Ancien réseau (Convention du 30 déc. 1875).	1,836	3,132 43	» »
Chemin de fer de Lille à Béthune............	148,639	819,661 44	706,164 69
Chemin de fer de Lille à Valenciennes.... ...	245,063	1,467,326 56	1,290,294 91
Chemins de fer du Nord-Est................	406,863	1,466,682 67	1,256,663 82
Totaux.........	7,094,866	40,213,598 46	35,479,689 42
Augmentation ..	....	4,733,909 04	

L'exploitation des chemins de fer d'intérêt local a donné les résultats indiqués ci-après, pendant les années **1879** et **1880**.

COMPAGNIES EXPLOITANTES.	STATIONS.	Nombre de Voyageurs	RECETTES TOTALES 1879.	RECETTES TOTALES 1880.
			fr.	fr.
Picardie et Flandres.	Cambrai.........	34,803	259,163 20	161,607 »
	Marcoing.........	17,556	34,783 05	31,844 25
	Gouzeaucourt	17,127	35,933 80	28,773 65
	Masnières (*a*).....	2,506	» »	15,290 20
Achiet à Bapaume.	Marcoing	4,865	53,448 10	19,927 10
	Flesquières	4,273	3,754 35	1,774 05
Nord.	Valenciennes (*b*) ..	23,689	» »	53,853 55
	Marly (*b*).........	14,205	» »	42,916 59
	Saultain (*b*)......	6,603	» »	13,143 11
	Curgies (*b*).......	13,695	» »	26,550 69
	Wargnies-l-Gr. (*b*)	9,460	» »	23,550 97
	St-Waast-l-Vallée*b*	9,472	» »	8,167 80
	Bavai (*c*).........	8,300	» »	45,525 50
	La Longueville (*c*)	2,712	» »	2,936 62
	Douzies (*c*)	2,284	» »	2,613 67
	Maubeuge (*c*).....	5,224	» »	12,209 10
	Don-Sainghin.....	4,508	733 75	5,459 »
	Bauvin-Provin....	11,735	5,006 10	51,024 03
	Totaux....	193,017	392,822 35	547,166 88
	Augmentation..	»	» »	154,344 53

(a) 8 mois d'exploitation.
(b) 11 id.
(c) 4 id.

PORTS MARITIMES.

Le département du Nord possède deux ports, ceux de Dunkerque et de Gravelines, les seuls qui existent en France sur la mer du Nord.

Les renseignements ci-après feront connaître la consistance, l'étendue et l'importance du service de ces établissements.

Le service spécial des ports, phares et balises du Nord, comprend tout le développement des plages françaises de la mer du Nord sur une longueur de 32 à 33 kilomètres, ainsi que le balisage et l'éclairage de toute la zône du littoral s'étendant depuis la limite des eaux françaises à 16 ou 17 milles au large jusque par le travers de la pointe de Walde à 6 ou 7 milles au large sur une longueur totale de 30 milles marins ou 55 à 56 kilomètres en allant à peu près du N.-E. au S.-O.

Ce service comprend aussi l'entretien et l'amélioration de toutes les parties des ports, ainsi que les manœuvres continues des écluses et des canaux constituant les artères de débouché à la mer qui servent à l'évacuation des eaux du pays et à la communication régulière entre les voies navigables de l'intérieur et les ports maritimes.

L'éclairage des ports, rades et passes navigables du Nord comporte un phare et des feux de marée à Gravelines ; un phare, un feu sur la tour du Leugenaer et des feux de marée à Dunkerque ; enfin, trois feux flottants, dont deux, le Dyck et le Snouw, jalonnent l'entrée Ouest de la rade, et le troisième, le Ruytingen, signale l'extrémité du banc Out-Ruytingen et la route à suivre pour éviter les bancs de Flandre en allant à Calais.

Le balisage comporte l'emploi de 30 bouées en place à la mer et de 38 bouées de réchange. Un bateau à vapeur, le *Baliseur N° 2* pourvoit au ravitaillement des feux flottants et au renouvellement périodique des bouées.

Le service des ports est divisé en deux arrondissements sous la direction d'un Ingénieur en chef résidant à Dunkerque ; savoir :

Le 1er arrondissement comprenant l'entretien du port de Dunkerque, les grosses réparations, les manœuvres d'eau nécessaires aux desséchements, l'éclairage et le balissage de la rade et des bancs de Flandre et les travaux d'amélioration ;

Le 2e arrondissement comprenant les travaux de restauration du port de Dunkerque et le service du port de Gravelines avec les

manœuvres des ouvrages à la mer destinés aux dessèchements et à l'hygiène du littoral.

Dunkerque est à la fois port militaire et port de commerce. La marine de l'Etat y possède un bassin à flot et de vastes établissements. Ce bassin a été remis à l'administration civile et reçoit les bâtiments de la marine marchande concurremment avec les autres bassins du port.

Gravelines, ce port de 3e ordre, situé à l'embouchure de l'Aa, se compose d'un chenal extérieur, d'un chenal intérieur, d'un port d'échouage et d'un bassin à flot. Leur longueur totale est d'environ 4,300 mètres et leur largeur moyenne de 50 à 60 mètres. Le tirant d'eau est de 5 m. en vives eaux et 4 m. en mortes eaux.

Les travaux d'amélioration du port de Dunkerque autorisées par la loi du 14 décembre 1875 sont à peu près achevés. La ville de Dunkerque avait été admise à faire l'avance d'une somme de 12,600,000 fr. pour leur exécution. Cette somme lui a été remboursée par l'État en janvier 1881. Les dépenses faites jusqu'en 1881 ont été de 11,838,708 fr. 31 c. Le crédit de 1881 est de 1,676,500 fr.

Les travaux de restauration des ports de Dunkerque et de Gravelines ordonnés par une seconde loi du 14 décembre 1875 sont en cours d'exécution. Les avances que le département et la Chambre de commerce de Dunkerque avaient été admis à faire et qui s'élevaient à la fin de 1880 à 4,800,000 fr., leur ont été remboursées par l'État en janvier 1881. Les dépenses s'élevaient au 31 décembre 1880 à 3,698,782 fr. 99 c. Et le crédit de 1881 est de 817,852 fr. 67 c.

Mais ces dépenses quoique considérables seront loin de suffire pour compléter les installations du port de Dunkerque et lui donner l'importance qui lui est due par sa situation. Une loi du 31 juillet 1879 a déclaré d'utilité publique des travaux complémentaires d'amélioration et d'extension du port et leur a affecté une somme totale de 50 millions. Ils ont été commencés à la fin de l'année dernière. La dépense faite en 1880 a été de 130,102 fr. 48 c. et un crédit de 6,300,000 fr. a été ouvert en 1881 pour ces travaux.

Des travaux d'amélioration ont aussi été autorisés à Gravelines par décrets du 16 septembre 1867, du 18 janvier 1871 et par diverses décisions. Ils sont aujourd'hui terminés à l'exception de deux : la construction d'une digue avec jetée en charpente à l'ouest du chenal, dont la dépense autorisée est de 558,890 fr. 42 c., et la réparation d'affouillements à l'écluse 63bis, dont la dépense autorisée s'élève à 80,000 fr.

Le mouvement commercial de nos ports est resté en 1880 dans des conditions normales.

Le nombre des navires entrés et sortis à Dunkerque, a été de 6,006, jaugeant ensemble 1,717,726 tonneaux et portant 1,496,516 tonnes de marchandises. Il y a eu sur 1879, augmentation de 290 navires, de 67,380 tonneaux de jauge, et de 40,144 tonnes de marchandises.

Le tonnage moyen a été de 286.

A Gravelines, les navires entrés et sortis ont été au nombre de 661, jaugeant ensemble 86,682 tonneaux et portant 41,193 tonnes de marchandises. Il y a diminution sur 1879, de 9,492 tonnes de marchandises, mais augmentation de 44 navires et de 18,901 tonneaux de jauge.

Le nombre des navires entrés et sortis s'est divisé comme suit :

	Français.	Étrangers.
A Dunkerque.	2,179	3,827
A Gravelines.	499	162
	2,678	3,989

Le nombre des navires affectés à la pêche à la morue d'Islande a été à Dunkerque de 133, de 12,036 tonneaux de jauge, montés par 1,966 marins, et à Gravelines de 21, de 1,306 tonneaux de jauge, avec 253 hommes d'équipage. Les produits ont été pour les premiers de 74,492 quintaux d'une valeur de 3,200,400 fr. et pour les seconds de 7,027 quintaux évalués 301,890 fr.

La pêche côtière occupait à Dunkerque 83 bâtiments de 437 hommes d'équipage et à Gravelines 92 navires montés par 736 marins. Leur produit a été : pour Dunkerque de 6,625 quintaux métriques d'une valeur de 662,558 fr.; pour Gravelines de 27,860 quintaux métriques, valant ensemble 821,624 fr.

Le nombre des navires construits ou réparés et lancés en 1880 a été, à Dunkerque, de 5 jaugeant ensemble 554 tonneaux, à Gravelines, de 4 d'une capacité totale de 96 tonneaux.

Les navires naufragés ou échoués ont été au nombre de 7 dans les parages de Dunkerque où aucune perte d'hommes n'a eu lieu. Il n'y a pas eu de naufrages dans la circonscription de Gravelines.

NAVIGATION A VAPEUR SUR MER.

Les bateaux à vapeur français naviguant sur mer, qui ont leur station à Dunkerque, sont au nombre de 32, savoir :

NOMS des Navires.	Force en chevaux.	Capacité — Tonneaux.	STATIONS.	PASSAGERS. Maximum.	PASSAGERS. Transportés en 12 mois.
Albert	237	269	Hâvre, Lorient, Bordeaux.	60	»
Jean-Bart....	136	419	Bordeaux.	12	17
Flandre	59	120	Rotterdam.	12	»
Nord........	400	630	Bordeaux.	10	18
Newa.......	279	207	Hâvre.	2	15
Dunkerquois.	518	195	Dunkerque.	Service du remorquage.	
Marine......	171	92	Idem.	Id.	
Progrès.....	438	82	Idem.	Id.	
Mouche	45	21	Idem.	Id.	
Baliseur N° 2.	59	69	Idem.	Service du balisage.	
Gravelinois..	49	32	Dunkerque, Calais.	»	»
Charles (chpe)	17	18	Bourbourg et St-Omer.	Remorquage de bélandres.	
Émile (chpe).	12	35	Idem.	Id.	
Ville de Lille.	420	735	Baltique. Méditerran., Afrique, Bordeaux, Hâvre.	8	105
Courrières ..	230	309	Hâvre, Lorient, Bordeaux.	7	36
Ville de Camb.	420	735	Baltique, Méditerran., Afrique, Bordeaux, Hâvre.	8	65
Ville de Dunk.	506	667	Idem.	7	35
Abeille n° 2.	84	33	Dunkerque, bancs du large.	Rem. de chalands charg. de vases.	
Etincelle (chpe)	12	4	Dunkerque et canaux dépendant du port.	Rem. de chalands charg. de vases.	
Hébé (chalpe)	3	4	Navigation de plaisance.	8	25
Courageuse..	58	70	Dunkerque.	Dragages.	
Aurore......	120	273	d°	Rem. de chalands. charg. de vases.	
Marie.......	45	200	d°	Dragages.	
Marie-Gabriel	23	13	d°	Transpt. d'eau douce pr la marine	
Lucien	130	34	d°	Rem. de chalands. charg. de vases	
Cadegal.....	432	554	Bilbao.	»	»
Pilote.......	46	7.9	Dunkerque.	Se du pilotage.	
Persévérante.	58	200	d°	Dragages.	
Marie.......	400	533	Bordeaux, Hâvre.	8	4
Émile.......	95	128	Côte anglaise.	4	»
Roub.-Tourc.	171	179	Cardiff.	10	•
Galindo......	680	662	Bilbao.	4	2

BATEAUX A VAPEUR ÉTRANGERS AYANT AUSSI LEUR STATION A DUNKERQUE.

1° De Dunkerque à Londres par la Tamise, sir Robert Peel et lord John Russell ; Blonde, Blanche.

2° De Dunkerque à Hull, service régulier le mercredi, Zebra ou Falcon.

3° De Dunkerque à Leith-Edimbourg, steamers Marie Stuart King-Horn, Windsor, Osborne.

4° De Dunkerque à Goole, un départ par semaine, steamers Annie, John Wells.

5° De Dunkerque à Grangemouth ; Amelia; Bertha.

6° De Dunkerque à Rotterdam, steamer Rokabell, tous les samedis.

7° De Dunkerque à Liverpool tous les 10 jours et plus tôt si nécessaire ; steamers Tern ou Lestris.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

Les canaux et rivières canalisées existant sur le territoire du département du Nord sont au nombre de 24 et forment ensemble un développement de 52 myriamètres 8,614 mètres. Voici leur nomenclature et leur description.

N° 1. *Rivière de Aa.* — La rivière d'Aa, navigable à partir de Saint-Omer, et débouchant dans le port de Gravelines, forme la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais, depuis Saint-Momelin jusqu'à la mer. Sa longueur, est de 28 kilom. 396 mètres.

N° 2. *Canal de la Haute-Colme.* — Ce canal, formé par une dérivation de l'Aa, se sépare de celle-ci à Watten et se dirige sur Bergues, où il verse ses eaux dans le canal de Bergues. Sa longueur est de 24,660 mètres.

N° 3. *Canal de la Basse-Colme et becque d'Hondschoote.* — La Basse-Colme, qui réunit les villes de Furnes et de Bergues tombe dans le canal de Bergues. Sa longueur depuis la Belgique jusqu'au sas de Bergues, est de 11,366 mètres. La Becque d'Hondscoote a une longueur de 2,146 mètres.

N° 4. *Canal de Bourbourg.* — Ce canal, qui est une autre dérivation de l'Aa, commence à l'écluse du Guindal, au-dessous du village de St-Nicolas, et se dirige sur Bourbourg et sur Dunkerque,

où il débouche dans les bassins du port par l'écluse de l'arrière-port. Sa longueur est de 20,929 mètres.

N° 5. *Canal de Furnes.* — Ce canal est creusé parallèlement à la côte. Sa longueur dans le département du Nord, depuis la frontière de Belgique jusqu'à l'écluse octogone à Dunkerque, est de 13,210 mètres.

N° 6. *Canal de Bergues.* — Ce canal reçoit à Bergues les eaux de Haute et Basse-Colme, ainsi que celles des 2e et 3e sections des Waeteringues, et les déverse à la mer à Dunkerque. Sa longueur est de 8,091 mètres.

N° 7. *Canal de Neuf-Fossé.* — Ce canal qui forme la jonction de la Lys à l'Aa part d'Aire et aboutit à St-Omer. Sa longueur totale est de 17 kilom. 950 mètres. — Aux Fontinettes, se trouvent cinq sas superposés rachetant une chute de 13.13. — On y construit en ce moment un ascenseur hydraulique à l'aide duquel cette chute sera franchie par les bateaux en 4 ou 5 minutes.

N° 8. *Rivière de la Lys.* — La longueur de cette rivière, depuis Aire jusqu'à Menin est de 71 kilom. 902 mètres. A partir d'Armentières, elle forme la séparation de la France et de la Belgique.

N° 9. *Canal de la Nieppe.* — Ce canal, qui est une dérivation de la Lys, se dirige vers l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck et se joint au canal d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois. Sa longueur est de 9,126 mètres.

N° 10, *Canal d'Hazebrouck.* — Il s'étend d'Hazebrouck à la Motte-au-Bois, où il se joint au canal de la Nieppe. Sa longueur est dc 5,778 mètres. Ce canal n'a point d'écluse.

N° 11. *Canal de Préaven.* — Ce canal commence à la jonction de la Nieppe et du canal d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois, et communique à la rivière de la Bourre, au-dessus de l'écluse du Grand-Dam. Sa longueur est de 2.180 mètres.

N° 12. *Rivière de la Bourre.* — La Bourre canalisée a son origine au canal de Préaven, et son confluent dans la Lys à Merville. Sa longueur est de 7,370 mètres. Les canaux de la Nieppe, d'Hazebrouck, de Préaven et de la Bourre occupent l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck, se lient et forment un système de navigation secondaire et purement local, communiquant par ses deux extrémités avec la Lys.

N° 13. *Rivière de la Lawe.*— Cette rivière n'a qu'une très petite partie de son cours dans le département du Nord, sur le territoire

de La Gorgue, où elle débouche dans la Lys. Sa longueur, depuis la limite du département du Pas-de-Calais jusqu'à son confluent, est de 2,293 mètres.

N° 14. *Canal de la Haute-Deûle.*— Ce canal commence à l'écluse du fort de Scarpe, arrose successivement l'arrondissement de Douai, le département du Pas-de-Calais et l'arrondissement de Lille. Sa longueur, dans le département, est de 30,547 mètres.

N° 15. *Rivière de la Basse Deûle.* Cette rivière, qui fait suite à la Haute-Deûle, commence à l'écluse Saint-André et débouche dans la Lys, à Deûlémont. Sa longueur est de 16,714 mètres.

N° 16. *Canal d'Aire.* — Ce canal, construit en 1823, a son origine sur la Deûle, à Bauvin, et sort du département du Nord à La Bassée, où il entre dans le département du Pas-de-Calais. Sa longueur entre Bauvin et Aire est de 41,145 mètres, dont sur le département du Nord 4,530 mètres.

N° 17. *Canal de Roubaix.* — Ce canal commence à la Basse-Deûle, au village de Marquette, près Lille, traverse le territoire de Roubaix et s'étend jusqu'à la limite de l'arrondissement de Lille et du royaume de Belgique. Ce canal, qui était resté longtemps à l'état d'impasse entre ses deux extrémités et Roubaix, est livré à la navigation depuis le 1er janvier 1877. Il a une longueur de 20,038 m.

N° 18. *Rivière de Scarpe.* — Cette rivière a sa source dans le département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à Courchelettes, traverse Douai, Marchiennes et St-Amand, et se jette dans l'Escaut à Mortagne. Sa longueur, dans le département, est de 43,058 mètres.

N° 19. *Rivière de l'Escaut.* — L'Escaut, qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse les arrondissements de Cambrai, et de Valenciennes, et sort du département du Nord, à Mortagne, pour se diriger sur Tournai. Sa longueur, dans le département, est de 63,065 mètres.

N° 20. *Canal de Saint-Quentin.* — Ce canal fait communiquer l'Escaut avec la Somme, la mer du Nord avec la Méditerranée et l'Océan. Son développement, de Cambrai à la Fère, est de 96,349 mètres. Sa longueur, dans le département du Nord, est de 26,049 mètres.

N° 21. *Canal de la Sensée.*—Ce canal, qui a son origine au bassin rond, sur l'Escaut, fait communiquer l'Escaut avec la Scarpe au moyen de trois écluses placées à Fressies, Gœulzin et Férin. Il fait

suite au canal de St-Quentin, dont il est le complément nécessaire. La longueur est de 25,000 mètres. La navigation est très-active sur ce canal.

Nº 22. *Canal de Mons à Condé.*—La longueur totale de ce canal est de 25,280 mètres. Son étendue, dans le département du Nord, est de 5,058 mètres.

Nº 23. *Rivière de la Sambre canalisée.*—Cette rivière est la seule voie navigable dans l'arrondissement d'Avesnes. Sa longueur, depuis Landrecies jusqu'à la frontière, est de 54,253 mètres.

Nº 24. *Canal de jonction de la Sambre à l'Oise.* — Ce canal fait suite à la Sambre canalisée. Il a une longueur totale de 67,235 mètres, dont 13,202 dans le département.

Situation du service de la navigation intérieure.

Les voies navigables du Département sont généralement dans un état satisfaisant; elles sont entretenues avec soin par MM. les ingénieurs qui y exécutent en même temps les améliorations qui y sont nécessaires, dans la mesure des fonds alloués par l'Administration supérieure.

Le mouvement commercial des transports par eau s'est encore accru en 1880. Il avait été en 1879 de 9,898,497 tonnes et s'est élevé, en 1880, à 10,616,407 tonnes, soit une augmentation de 717,910 tonnes.

En somme, le mouvement des transports par eau a été, en 1880, de 10,616,407 tonnes, suivant le détail ci-après :

	Tonnage moyen.
Canal de Mons.	773,169
Escaut	1,389,839
Canal de St-Quentin	2,041,669
Sambre.	521,885
Canal de jonction de la Sambre à l'Oise .	485,269
Canal de la Sensée	1,196,091
Scarpe moyenne	1,291,274
Scarpe-Inférieure	241,204
Haute-Deûle	1,219,734
Basse-Deûle	355,891
Canal de Roubaix	125,640
La Lys	146,805
Canaux d'Hazebrouck.	11,137
Canal de la Haute-Colme.	102,288
Canal de Bourbourg	563,348
Canal de Bergues	81,744
Canal de Furnes	50,005
Canal de la Basse-Colme	19,405
	10,616,407

La loi du 14 juillet 1875 a affecté une somme de 5.900,000 fr. à l'amélioration des voies navigables du bassin de l'Aa, de manière à porter leur mouillage à 2m00 et à permettre la circulation des bateaux de 1m80 d'enfoncement.

Ces ressources ont été augmentées de 2,748,000 fr. par la loi du 22 mars 1880, les premiers fonds n'ayant pas suffi pour exécuter l'ensemble des travaux projetés.

L'entreprise touche à sa fin.

L'amélioration des autres lignes du réseau du Nord se poursuit conformément au programme qui a fait l'objet de la loi du 5 août 1879

Un décret du 6 mars 1880 a autorisé la rectification du canal de la Haute-Colme dans la traversée de Bergues. La dépense est évaluée à 427,000 fr.

Un autre décret du 26 juillet 1881 a autorisé la transformation de ce canal en ligne de grande navigation. La dépense est évaluée à 2,450,000 francs.

Un décret de 3 août 1880, a autorisé l'amélioration dn canal de la Deûle. La dépense est évaluée à 3,418,000 francs.

Un décret du 18 octobre suivant a déclaré d'utilité publique l'amélioration du canal de Seclin. La dépense est évaluée à 315,000 francs.

Un décret du 17août 1880, à autorisé l'amélioration de la Lys. La dépense est évaluée à 1,077,000 francs.

Un décret du 3 août 1880 a autorisé une dépense de 720,000 fr. pour travaux complémentaires à exécuter sur le canal de Roubaix

Un décret du 9 décembre 1880, a autorisé une dépense de 557,000 pour le perfectionnement de la Scarpe Moyenne.

Une allocation de 1,425,000 fr. a été accordée au canal de la Lenne par décret du 9 décembre 1880.

Un décret du 14 novembre 1881 a déclaré d'utilité publique les travaux à exécuter en vue de l'amélioratton de la Scarpe inférieure. La dépense est évaluée à 2,560,000 fr., y compris une subvention de 135,000 fr. accordée au syndicat de la vallée de la Scarpe.

Une loi du 27 juillet 1880 a affecté 8,240,000 fr. pour l'amélioration de la ligne navigable de Mons à Paris. Les travaux sont en cours d'exécution.

Un projet montant à 100,000 fr. pour l'établissement d'une ligne télégraphique le long des voies navigables entre la Belgique et Paris a été approuvé le 24 juillet 1880.

Un service spécial d'Ingénieurs est chargé de procéder, selon le vœu émis en 1878 par le Conseil général, aux études d'un canal à grande section du Nord sur Paris destiné à mettre le commerce et l'industrie du pays en mesure de soutenir leurs intérêts contre la concurrence étrangère. L'avant-projet a été présenté et a été soumis à l'enquête d'utilité publique. Les dires de l'enquête dans le Département du Nord sont unanimes pour demander que le canal

du Nord ait une largeur de 17 mètres au plafond, 2^m^50 au moins de profondeur utile et des écluses jumelles.

Un autre service spécial est chargé des études d'un canal de jonction de la Meuse à l'Escaut. L'avant-projet a été soumis à l'enquête d'utilité publique qui a été entièrement favorable. L'exécution du projet est vivement sollicitée.

SERVICE HYDRAULIQUE.

La situation géographique du département, la grande richesse de son agriculture et l'immense développement de son industrie, donnent une grande importance aux attributions de ce service qui comprend :

Les desséchements, les curages, les irrigations, les usines à eau, le drainage, la surveillance de la pêche le service hydrométrique et d'annonce des crues.

Desséchements. — Les desséchements terminés et à l'état d'entretien dans le département sont ceux ci-après :

		Superficie.
Waeteringues de l'arrondissement de Dunkerque.	1re section	9298
	2e —	10189
	3e —	8509
	4e — (y compris 8,750 hect. environ situés en Belgique). . .	10884
Les Moëres		2091
Près Duhem, territoire d'Armentières.		76
Vallée de la Scarpe, arrondissements de Douai et de Valenciennes		10792
Vallées de la Hayne et de l'Escaut		3697
Prairies de Château-l'Abbaye et de Mortagne.		120
Marais de Bruay et de l'Épaix		340
Prairies de Flines-lez-Mortagne.		140
Vallée de la Naville.		416
Vallée de la Vergne.		113
Vallée de la Haute-Sambre, rive gauche.		64
— — rive droite		723
Vallée de la Moyenne-Sambre.		74
— Basse-Sambre.		»
Marais de la Haute-Deûle		1223
Marais de Bourlain et de Trith		189
Marais de Lauwin-Planque		250
	Total	59188

Les desséchements établis sont au nombre de quatorze ; ils comprennent une superficie de 59,188 hectares ; ils fonctionnent régulièrement et d'une manière convenable.

Les principaux sont ceux des Waeteringues, des vallées de la Scarpe, de la Hayne et de l'Escaut, et de la Haute-Deûle.

Les Waeteringues doivent être considérées à deux points de vue car elles comportent deux opérations inverses et d'une égale importance : le desséchement par l'évacuation des eaux surabondantes à la mer et l'alimentation du pays waeteringué où l'eau douce fait complètement défaut au moment des sécheresses.

Dans ces dernières années, le territoire des Waeteringues a beaucoup souffert de l'abondance et de la persistence des crues ; la première et la quatrième section laissent à désirer sous le rapport de l'écoulement des eaux. Pour la première, on espère que l'amélioration générale de la navigation du bassin de l'Aa fournira prochainement à l'association les moyens de réaliser la création de débouchés directs à la mer dans le chenal de Gravelines.

La seconde section exécute le dessèchement mécanique du bassin du Roodkamer-dyck et l'amélioration du Longhegracht ; l'État paiera le tiers de la dépense de ces travaux.

La quatrième section est celle qui laisse le plus à désirer sous le rapport du desséchement. Le grand bassin situé au nord de la Basse-Colme se desséche uniquement par le canal des Moëres qui aboutit à Dunkerque au canal de la Cunette lequel verse ses eaux à la mer. La construction de l'écluse à la mer du bastion 28 à l'extrémité des nouveaux fronts de l'est des fortifications, améliorera les conditions actuelles du desséchement du bassin dont il s'agit, mais ne lui permettra pas d'assurer la continuité des écoulements qui s'opèrent par le canal des Moëres lesquels resteraient soumis aux intermittences résultant des mouvements de marée ; or, pour compléter l'amélioration de son territoire, la 4e section a installé au pont de Steendam deux pompes pouvant débiter ensemble jusqu'à 350 mètres cubes par seconde. Le canal des Moëres étant barré, l'eau est prise en amont et rejetée en aval où son niveau peut s'élever jusqu'à 2^{m}50 au-dessus de celui d'amont. L'eau est ainsi emmagasinée dans le canal même, qui fait fonction de réservoir, depuis le pont de Steendam jusqu'à Dunkerque, et la quantité qu'il peut ainsi recevoir, en élevant son niveau de 2^{m}50, est d'environ 110,000 mètres cubes, ce qui correspond à une durée de marche de machines de 6 heures environ. Lorsque la marée est basse, cette énorme masse d'eau est évacuée rapidement par l'ouverture des écluses à la mer. On espère rendre ainsi le desséchement continu, quel que soit l'état de la mer, et indépendant des manœuvres du service des ports.

L'association des vallées de la Hayne et de l'Escaut est une de celles qui fonctionnent dans les meilleures conditions, mais elle aura à pourvoir à l'approfondissement du canal du Jard quand la Belgique aura complété l'amélioration de l'Escaut.

Des travaux d'amélioration sont nécessaires dans la vallée de la Scarpe. Le rachat de la Scarpe inférieure ayant été effectué, le syndicat sera sans doute bientôt en mesure d'entreprendre les travaux, qui sont subventionnés par l'État.

Les curages de cours d'eau se font toujours avec soin chaque fois que le besoin en est signalé. Ceux effectués en 1879 ont embrassé une étendue de 804,183 mètres.

M. le Ministre des travaux publics a approuvé le 8 juillet 1881 les instructions et règlements du service hydrométrique et d'annonce des crues des bassins de la Sambre, de l'Escaut et de l'Yser. Les observations hydrométriques et météorologiques ont été commencées en 1881; les lignes téléphoniques devant relier plusieurs stations hydrométriques au réseau des lignes télégraphiques seront construites en 1882.

La commission instituée par les gouvernements français et belge pour examiner, suivant le programme adressé le 23 mars 1881 par M. le ministre des travaux publics à M. le ministre des affaires étrangères, différentes questions qui se rapportent à l'amélioration des cours d'eau communs à la France et à la Belgique, a soumis aux deux gouvernements les mesures qu'elle propose d'adopter pour que les cours d'eau non navigables qui servent de frontière soient remis en bon état es entretenus, et pour que la vidange du bief de partage du canal belge de Pommerœul à Antoing n'occasionne pas de débordements sur le territoire français. Les questions concernant la partie de la Lys qui est mitoyenne entre la France et la Belgique sont examinées par une sous-commission composée de M. l'Ingénieur en chef des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais et de M. l'ingénieur en chef de la Flandre occidentale. L'amélioration du régime de 'Escaut, de la Hagne, du canal de Mons à Condé et de l'Espierre, et la transmission des avis et avertissements des crues des cours d'eau communs aux deux pays sont à l'étude.

La Commission internationale est composée ainsi qu'il suit :

Membres français : MM. Derôme, ingénieur en chef du service de la navigation entre la Belgique et Paris, à Compiègne; Bertin, ingénieur en chef du service spécial des canaux du Nord et du Pas-de-Calais, à Douai; Doniol, ingénieur en chef du service hydraulique, à Lille; Peslin, ingénieur en chef des mines du

du département du Nord, à Douai; Meurein, chimiste à Lille, inspecteur de la salu-brité et vice-président du Conseil Central d'hygiène du Nord.

Membres belges : MM. Morelle, inspecteur général des ponts et chaussées, à Bruxelles; Leclercq, inspecteur général des chemins vicinaux et de l'agriculture, membre du Conseil supérieur d'hygiène public, à Bruxelles; Honorez, inspecteur provincial de la voirie vicinale dans le Hainaut, à Mons; de Raeve, ingénieur en chef, directeur des ponts et chaussées dans la province de Hainaut, à Mons; Piens, ingénieur en chef, directeur des ponts et chaussées dans la province de la Flandre occidentale, à Bruges.

La commission intercommunale créée par arrêté préfectoral du 7 juin 1881 à l'effet de poursuivre la solution des questions que comporte l'épuration des eaux de l'Espierre est composée ainsi qu'il suit :

M. le Préfet du Nord, *Président*. MM. Moreau, Flipo et Ryo, *membres désignés par la ville de Roubaix*. MM. Hassebroucq, Dubrulle et Merlin, *membres désignés par la ville de Tourcoing*. MM. les Présidents des Chambres de Commerce de Roubaix et Tourcoing, et M. Isaac Holden.

Ont été adjoints à la commission avec voix consultative seulement : MM. l'ingénieur en chef du Département, le Doyen de la Faculté des sciences, à Lille, l'inspecteur de la salubrité publique, l'ingénieur ordinaire des mines en résidence à Lille, l'ingénieur ordinaire du service hydraulique de l'arrondissement, et le chef de la division des travaux publics à la Préfecture.

STATISTIQUE DE L'INDUSTRIE MINÉRALE

HOUILLES.

Le tableau qui suit donne le détail de la production par Compagnie pendant l'année 1880.

NOMS des Mines.	Étendue de la surface concédée	NOMS des Compagnies exploitantes.	NOMBRE de machines. d'extraction et divers.	NOMBRE de machines. d'aérage.	Ouvriers employés.	NOMBRE de chevaux.	QUANTITÉS extraites.
	hectares.						quint métr.
Anzin	11857	Cie d'Anzin	81	9	8286	309	1443560
Denain	1343	Id	6	»	452	12	69118
Raismes.....	4849	Id	10	1	1521	45	230655
St-Saulve....	2200	Id	8	2	959	40	152500
Fresnes	2073	Id	4	1	343	16	53530
Vieux-Condé.	3996	Id	22	»	1998	40	433776
Odomez	316	Id	»	»	11	»	464
Aniche	11850	Cie d'Aniche	40	6	3319	111	606030
L'Escarpelle .	4721	- de l'Escarplle	17	4	1275	56	285681
Douchy......	3419	- de Douchy...	17	1	1119	42	193610
Vicoigne.....	1320	- de Vicoigne..	9	»	580	22	116278
Escaupont...	110	- de Thivencelles et Fresnes-M.	6	»	265	7	46201
Thivencelles.	987	- de Thivencelles et Fresnes-M.	6	1	204	4	30195
Azincourt....	2182	- d'Azincourt..	5	2	277	7	39150
Marly	3313	- de Marly	2	»	31	»	811
Crespin	2842	- de Crespin...	2	»	19	1	»
Hasnon	1488	- d'Anzin	»	»	»	»	»
Bruille	403	- de Vicoigne..	»	»	»	»	»
Château-l'Abb	916	Id	»	»	»	»	»
St-Aybert....	455	- de Thivencelles et Fresnes-M.	»	»	»	»	»
Annœullin...	920	- d'Annœullin.	»	»	»	»	»
Totaux...	61548	....	235	27	20659	715	3704589

Le nombre des fosses en exploitation dans la dernière campagne a été de 46 dont 19 appartenant à la Compagnie d'Anzin, 9 à celle d'Aniche, 5 à celle de l'Escarpelle, 5 à celle de Douchy, 3 à celle de Vicoigne, 2 à celle de Fresnes-midi, 2 à celle d'Azincourt et 1 à celle de Marly; 4 autres étaient en creusement ou en préparation.

Ainsi que l'indique le tableau ci-dessus, la production de la houille a été, en 1880, de 3,701,589 tonnes. Cette quantité est supérieure de 428,076 tonnes à celle de 1879. Il y a augmentation du chiffre de l'extraction pour toutes les Compagnies houillères sauf celle de Vicoigne.

Le nombre des ouvriers du fond a été, en 1880, de 16,098 et celui des ouvriers du jour de 4561. Il avait été en 1879 de 15,243 pour les ouvriers du fond et de 4,247 pour les ouvriers du jour. Le nombre d'ouvriers mineurs qui avait légèremeut fléchi en 1879, est revenu à peu près au chiffre de 1878.

Le total des salaires payés en 1880 a été de 20,077,772 fr., ce qui correspond à 971 fr. 86 de salaire moyen par ouvrier du fond et du jour. En 1879, le total des salaires a été de 18,187,355 fr. ce qui correspond à 933 fr. 16 c. de salaire moyen par ouvrier du fond et du jour. Il y a donc une augmentation sensible.

Le compte-rendu de la situation par le service des mines contient en outre les renseignements suivants :

Compagnie d'Anzin. — Cette compagnie a eu, en 1880, 19 fosses en activité de même que l'année précédente. La production journalière par fosse a été notablement augmentée. Elle a atteint le chiffre de 880 tonnes à la fosse Renard. Les travaux de foncement et de réparation de la fosse Lambercht ont été poursuivis avec activité. L'exploitation régulière pourra y commencer très prochainement.

Compagnie d'Aniche. — Cette Compagnie a eu 9 fosses en exploitation, soit le même chiffre que l'année précédente. Les travaux de reconnaissance de la fosse Roucourt ont été poursuivis activement au moyen de la perforation mécanique.

Compagnie de l'Escarpelle. — Cette compagnie a eu 5 fosses en activité. La fosse n° 3 mise en chômage en 1877 pour réparations au puits, a été remise en exploitation au milieu de l'année 1879.

Compagnie de Douchy. — Cette Compagnie a eu 5 fosses en ac tivité ; 2 des fosses servant précédemment à l'extraction ont ét consacrées au service de l'aréage.

Compagnie de Vicoigne. — Trois des fosses de cette Compagnie ont été en activité, en 1880 ; la quatrième est restée en chômage d'une manière permanente, de même que les années précédentes.

Compagnie de Fresnes-Midi. — Cette Compagnie a eu 2 fosses en extraction, la fosse Soult dans la concession d'Escaupont et la fosse St-Pierre dans la concession de Thivencelles.

Compagnie d'Azincourt. — Cette Compagnie a eu 2 fosses en activité. La seule où l'exploitation ait été régulière est la fosse St-Roch ; à la fosse St-Édouard l'extraction n'a pu être qu'intermittente, vu l'irrégularité du gisement.

Compagnie de Marly. — Les travaux de la fosse St-Saulve, de cette Compagnie, ont été poursuivis sans donner de meilleurs résultats que l'année précédente. Cette fosse doit être prochainement abandonnée.

Compagnie de Crespin. — Les travaux de foncement de l'avaleresse de Quiévrechain, ont été recommencés dans le cours de l'année 1879.

Travaux de recherches. — Il n'a été exécuté pendant le courant de l'année aucun travail de recherche par des Compagnies autres que celles qui sont concessionnaires et que nous venons de passer en revue.

Concessions inexploitées. — Les concessions de Saint-Aybert, de Bruille, de Château-l'Abbaye et d'Hasnon sont restées inexploitées pendant tout le cours de 1880, de même que pendant le cours des années précédentes. La concession d'Annœulin abandonnée en juin 1879, par suite de l'épuisement du gisement, est restée inexploitée.

Demandes en concession. — Aucune demande en concession ou extension de périmètre n'est en instance devant l'Administration.

Accidents. — Les accidents survenus en 1880, dans les mines de houille, ont occasionné la mort de 12 ouvriers, ce qui correspond à une victime pour 1721 ouvriers. La proportion avait été en 1879 de une victime pour 822 ouvriers et en 1878, de une victime pour 1,010 ouvriers.

MINES DE FER.

Les mines de fer concédées dans le département sont au nombre de six. Aucune n'a été exploitée en 1880.

MÉTALLURGIE.

USINES A FER.

Le tableau suivant donne le résumé de la production des usines à fer du département pour les années 1879 et 1880.

NATURE DES PRODUITS.	1879.		1880.	
	QUANTITÉS.	PRIX.	QUANTITÉS.	PRIX.
Fonte d'affinage	170 147 tonnes	62 f. 88	223.424 tonnes	68.22
Fers marchands	150.214	165 »	237.498	170 »
Rails	17.482	170 »	24.848	175 »
Fers spéciaux	60.787	160 »	58.952	165 »
Tôles	25.766	230 »	23.058	250 »
Acier Bessemer	31.458	220 38	42.865	220 95

USINE A ZINC D'AUBY.

Cette usine a produit en 1880, 8,368 tonnes de zinc brut, vendues au prix moyen de 421 fr. 70.

En 1879, la production avait été de 7,667 tonnes.

APPAREILS A VAPEUR.

Etat des appareils qui ont fonctionné dans le département pendant l'année **1880.**

DÉSIGNATION.	Nombre d'établissements.	CHAUDIÈRES motrices	CHAUDIÈRES calorifères.	Récipients de vapeur.	MACHINES Nombre.	MACHINES Force en chevaux
Mines et Carrières.........	219	161	»	1	326	10364
Usines métallurgiques.......	365	890	»	17	716	15017
Agriculture	253	297	»	3	298	1326
Industries alimentaires......	916	1588	588	2629	1522	16326
Industries chimiques et tanneries	246	370	72	240	323	4181
Tissus et vêtements.........	761	1545	285	2089	989	12205
Papeteries, teintureries et imprimeries...............	147	190	206	777	180	3196
Objets mobiliers et d'habitat.	188	193	»	3	191	1133
Bâtiments et travaux.......	180	237	5	9	224	2933
Établissements de l'État.....	6	11	1	2	10	300
TOTAUX........	3281	5782	1157	5770	4779	96981

Ont chômé pendant l'année 1880, 193 chaudières motrices, 27 calorifères, 104 récipients, et 157 machines d'une force totale de 4,158 chevaux.

SANTÉ PUBLIQUE.

D'après la liste générale arrêtée le 1[er] août 1877, le nombre des personnes autorisées à exercer l'art de guérir dans le département est de 1013, dont :

Docteurs en médecine, 249 ; officiers de santé, 228 ; sages-femmes reçues par les écoles spéciales, 169 ; sages-femmes reçues par le jury médical, 122 ; pharmaciens de 1[re] classe reçus par les écoles spéciales, 96 ; pharmaciens de 2[e] classe reçus par le jury médical, 147 ; herboristes, 2.

VACCINE.

Le compte-rendu du service des vaccinations, en 1880, contient les renseignements ci-après :

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	Naissances.	Vaccinations.	Revaccinations.	VARIOLE Après vaccination.	VARIOLE Sans vaccination.	Morts	Défigurés.	Moyenne des vaccinations.
									%
Avesnes	182.577	3.704	2.673	93	»	»	»	»	»
Cambrai	196.118	5.505	3.861	151	32	»	»	»	»
Douai	123.619	3.696	2.718	1.104	28	8	1	2	»
Dunkerque	121.844	4.606	2 539	1.175	39	6	7	6	»
Hazebrouck	111.775	3 029	3.482	909	137	111	43	7	114.00
Lille	591.434	19.256	12.508	4.366	644	115	197	129	64 00
Valenciennes ...	192 518	6.070	4.474	105	19	1	1	3	73.00
Totaux	1.519.585	45.866	32.255	7.903	896	241	249	147	73.36

Les vaccinations ont été un peu moins nombreuses en 1880 qu'en 1879. Elles avaient même alors déjà fléchi. Par suite de cas de variole qui se sont produits dans le cours de l'année et qui ont atteint notamment des sujets vaccinés, les revaccinations se sont élevées à un nombre de 7903. Il avait été de 2549 en 1879.

Les arrondissements dans lesquels les vaccinations ont été proportionnellement les plus nombreuses sont ceux de Douai, Dunkerque, Hazebrouck et Lille. Les autres arrondissements sont restés au-dessous de la moyenne.

L'Administration et le Comité central de vaccine poursuivent leurs efforts et leurs encouragements afin de faire comprendre aux populations l'utilité de cette opération contre l'éventualité d'une maladie qui exerce particulièrement ses ravages sur les jeunes âges.

Dans sa séance du 18 juillet 1881, le Comité central de vaccine a demandé que la vaccine devint obligatoire dans toute la France, que la source du vaccin pût être renouvelée le plus souvent possible afin de revivifier ce virus, dont la dégénérescence devient de plus en plus manifeste ; que la rémunération de trente centimes pour la vaccination des indigents soit raisonnablement augmentée; qu'un service de contrôle de la vaccine et plus particulièrement de la variole soit établi, et que la somme de cinq francs attribuée pour la propagation de la vaccine soit augmentée.

Des récompenses ont été accordées aux vaccinateurs qui se sont distingués en 1880 par leur zèle pour la propagation de la vaccine.

Le Comité a dû remplacer par des médailles de vermeil, six médailles d'or, sur les sept qui sont annuellement distribués, le budget des finances ne lui permettant pas cette dépense.

La médaille d'or a été décernée à M. le docteur Hautefeuille en résidence à Gravelines.

Les six médailles de vermeil ont été attribuées aux dames Dalle-Emélima, sage-femme, à Bavai; Fasciaux, Julie, idem, à Abancourt; Got-Fontaine, idem, à Erre; Branly-Decreus, idem, à Armentières; Godefrind-Leroy, idem, à Lille; Blotiaux-Bail, idem, à Aulnay.

Une médaille d'argent de 1re classe a été décernée à M. Frelier, vétérinaire, à Lille. Une prime de 50 fr. a été attribuée à la dame Sauvage-Lavable, à Lille.

Des récompenses ont en outre été accordées : 13 médailles d'argent de 1re classe, avec rappel de médaille d'or ; 60 médailles d'argent de 1re classe ; 63 médailles d'argent de 2e classe.

SAGES-FEMMES.

Le département entretient quatre bourses à l'école d'accouchement de Paris, les élèves qui sortent de cette école avec le titre de capacité s'établissent d'une manière utile dans les campagnes et même dans les villes. Un crédit de 1,500 fr. est en outre inscrit au budget départemental pour le traitement du professeur du cours d'accouchement à la Faculté de médecine de Lille.

ALIÉNÉS.

Nous indiquons ci-après le mouvement de la population des asiles affectés au traitement des malades de cette catégorie dans le département pendant l'année 1880.

	ARMENTIÈRES (hommes).	BAILLEUL (femmes).	LOMMELET (hommes).	TOTAL.
Aliénés existant au 1er janvier	590	1036	528	2154
Admis pendant l'année......	191	207	136	534
	781	1243	664	2688
Sortis ou décédés pendant l'année	190	172	100	462
Restant le 31 décembre 1880.	591	1071	564	2226

Dont : Hommes 1155

Femmes 1071

Il y a en 1860 augmentation sur 1879 de 37 hommes et de 35 femmes.

Ces 2226 aliénés qui ont séjourné en 1880 dans les asiles se divisaient ainsi qu'il suit, suivant la nature des affections dont ils étaient atteints :

	Hommes.	Femmes.	TOTAL.
Folie simple	658	870	1528
Folie compliquée d'épilepsie	126	73	199
Folie paralytique...	59	25	84
Démence sénile et démence organique ..	86	30	116
Idiotie et crétinisme	226	73	299
	1155	1071	2226

Plus des deux tiers des malades sont atteints de folie simple. — Les cas de folie compliquée et de démence sénile ou organique forment un septième du total. — Le surplus de la population des asiles se compose de crétins et d'idiots dont le nombre est beaucoup plus grand parmi les hommes que parmi les femmes.

Épidémies.

EXTRAIT du rapport de M. le Docteur PILAT, *sur les épidémies qui ont régné dans le département du Nord pendant l'année* **1880**.

L'année 1880, au point de vue des épidémies, n'offre rien de bien saillant qui puisse la distinguer des années précédentes. Dans deux arrondissements, ceux de Douai et de Dunkerque, les médecins des épidémies déclarent qu'il n'y a pas eu dans leur ressort, de maladie épidémique déclarée à l'administration. A Valenciennes et à Cambrai, les médecins des épidémies ont fourni un tableau statistique sans entrer dans aucun détail sur les circonstances étiologiques qui ont favorisé le développement des maladies qu'ils ont observées.

Il n'en est pas de même à Hazebrouck. M. Decool a fourni un rapport très circonstancié sur les épidémies de variole et de fièvre typhoïde qui ont régné dans son arrondissement. Le tableau statistique de l'arrondissement d'Avesnes parait insuffisant.

Les épidémies qui ont sévi en 1880 dans le département ont été les mêmes que celles des années précédentes. Au premier rang se trouvent la fièvre typhoïde, la variole, la rougeole, la scarlatine et l'entérite cholériforme chez les enfants. Ces affections se sont montrées tout particulièrement dans les arrondissements de Lille et d'Hazebrouck.

Fièvre thyphoïde. — La fièvre typhoïde est la maladie la plus répandue dans le pays. Les arrondissements de Lille, Hazebrouck et Valenciennes sont ceux où cette épidémie a régné avec le plus d'intensité. Dans cette dernière ville, elle se montre souvent dans la garnison et fournit un contingent assez élevé dans le chiffre de la mortalité générale.

Les communes les plus fréquemment affectées et celles où la maladie est à l'état endémique ont leur sol coupé par des canaux à courant peu rapide ou bien recouvert une partie de l'année par des eaux stagnantes et marécageuses. Là, les habitations sont généralement dans de mauvaises conditions d'aération et de propreté; là encore, des fumiers déposés dans leur voisinage, altérent les eaux alimentaires en laissant filtrer dans la couche supérieure du sol leurs parties les plus liquides. Telles sont, pour l'arrondissement d'Hazebrouck, les conditions hygiéniques dans lesquelles se trouvent les communes de Hondeghem, Lynde et Staple ; et pour

celui de Lille, les communes d'Houplines, d'Erquinghem-Lys, Wattrelos et Linselles. Dans cette dernière commune où la maladie est en quelque sorte endémique, les habitations sont dans de bonnes conditions apparentes de salubrité, mais le sol est essentiellement humide dans la partie basse de la commune.

L'apparition de la fièvre typhoïde par importation a éte signalée à Cassel. Il n'existait aucun cas dans la ville lorsqu'une personne de Paris, qui avait visité un typhique avant son départ fut atteint peu après son arrivée et communiqua la maladie à d'autres personnes avec lesquelles elle avait été en contact.

Variole. — La contagion de cette maladie, qui fait le plus de ravages dans le Nord, n'est récusée par personne. Elle a paru évidente dans les épidémies qui ont régné dans les communes de Nieppe, Bailleul, Steenwerck, Vieux-Berquin, Cassel, Armentières et Houplines où les rapports entre les habitants sont journaliers et fréquents.

Les communes de Nieppe et Bailleul ont eu une mortalité considérable ; à Bailleul, sur 144 décès, les enfants en dessous de dix ans en fournissent 124, beaucoup d'entre eux n'avaient pas été vaccinés.

La dégénérescence du vaccin peut-être considérée comme une des causes de la réapparition fréquente des épidémies de variole dans le département.

En effet, la préservation par le vaccin n'est pas indéfinie. Cette préservation va en s'affaiblissant, à mesure que l'on s'éloigne de l'époque de la 1re transmission et il arrive même un moment, variable suivant les individus, où toute vertu préservatrice disparait.

Scarlatine. — La scarlatine ne s'est montrée qu'exceptionnellement pendant l'année 1880 dans le département. A Halluin, Quesnoy-sur-Deûle, Wambrechies et Sainghin, où elle a été observée, elle n'a causé qu'un petit nombre de décès.

Rougeole. — La rougeole a sévi surtout dans l'arrondissement d'Avesnes, où elle a envahi une quinzaine de communes. C'est dans les quartiers pauvres, là ou les conditions hygiéniques sont mauvaises qu'elle a généralement débuté pour de là rayonner sur les autres quartiers.

A Avesnes principalement, les écoles et les pensionnats ont formé des foyers et ont été des causes de propagation. A Lille, la mortalité a été assez marquée, on a constaté le décès de 225 enfants au-dessous de 10 ans.

Coqueluche. — Là où la rougeole a régné, on a observé souvent à sa suite de nombreux cas de coqueluche, mais cette affection ne s'est guère montrée à l'état épidémique. Lille compte une mortalité de 130 enfants également au-dessous de 10 ans.

Entérité choleriforme des jeunes enfants. — A Esne, arrondissement de Cambrai, et à Lille, lors des grandes chaleurs des mois de juillet et août 1881, la maladie fit son apparition, et frappa surtout les enfants de 4 mois à 4 ans de la classe ouvrière dont l'alimentation et les habitations laissent beaucoup à désirer.

Épizooties.

Extrait du rapport de M. POLLET, médecin vétérinaire départemental, sur les épizooties qui se sont produites en 1880 *dans le département,*

Fièvre aphteuse. — De toutes les maladies contagieuses qui ont sévi dans le département du Nord, la fièvre aphteuse est celle qui a attaqué le plus grand nombre d'animaux. C'est vers le commencement du mois de juillet que les premiers avant-coureurs de cette épizootie, qui devait s'étendre sur une grande partie du territoire, sont venus du marché de la Villette. Les prairies de Lambersart les ont reçus avec leurs funestes présents. Bientôt les bœufs comtois, normands et autres qui peuplaient ces herbages depuis le mois d'avril, furent infectés et la contagion s'est ensuite répandue dans le département par de nouveaux arrivages du marché de Paris.

La fièvre aphteuse, depuis son invasion dans le département, jusqu'à la fin du mois de décembre, a sévi dans 1122 exploitations appartenant à 259 communes. Elle a attaqué 7344 animaux de l'espèce bovine, 3147 moutons et 450 porcs, soit ensemble 10941 animaux. La perte en argent s'est élevée à 373,594 fr La mortalité a été toutefois presque insignifiante, elle est à peine évaluée à 1/500. Les arrondissements les plus éprouvés ont été celui de Cambrai qui a eu 2584 cas de cocotte répartis dans 52 communes, puis vient celui de Valenciennes qui en a compté 2244 dans 43 communes, ensuite celui d'Hazebrouck, avec 2066 cas dans 24 communes ; enfin, celui de Lille ayant eu 1845 cocottés disséminés dans 61 communes. Les arrondissements d'Avesnes et de Douai ont

présenté ensemble à peu près le même chiffre d'animaux atteints. Le moins éprouvé a été l'arrondissement de Dunkerque qui n'en a compté que 443 dans 38 communes.

On est unanime à reconnaître que la fièvre aphteuse est une des maladie contagieuses qui ont la plus grande subtilité à se transmettre.

Péripneumonie. — Cette maladie semble avoir fait élection de domicile dans le département, principalement dans les arrondissements de Douai, de Valenciennes et de Lille. Ces arrondissements possèdent un grand nombre de fabriques de sucre, des distilleries de betteraves et de brasseries qui fournissent de quantités énormes de pulpes et de drèches. Ces aliments servent à l'engraissement d'un nombreux bétail tassé dans les étables jusqu'à renfermer dans chaque exploitation 100, 200, 300 et même 400 têtes renouvelées deux fois par an. Quoi d'étonnant, alors, que les victimes de la péripneumonie soient comptées par centaines, quand sa virulence vient à pénétrer dans ces troupeaux compactes ! La péripneumonie a sévi sur 719 animaux de l'espèce bovine appartenant à 189 exploitations dépendant de 73 communes. La perte en argent est évaluée à 128,300 fr.

Morve. — On a constaté, en 1880, que 90 chevaux ont été déclarés atteints ou suspects d'avoir été atteints de la morve. De ce nombre 6 sont morts et 70 ont été abattus. La perte en argent s'élève à 44930 francs. L'arrondissement de Lille a été le plus affligé par cette maladie. On lui compte 40 chevaux malades. L'arrondissement de Douai vient ensuite ; il accuse 25 cas.

La Rage. — Cette maladie a sévi dans 24 communes du département. On a abattu 34 chiens enragés et 151 suspects d'avoir été mordus. Parmi les autres espèces d'animaux, on a sacrifié 11 volailles, 1 cheval et 4 porcs. Des 18 personnes mordues par des chiens enragés, une seule a présenté les caractères de l'hydrophobie.

Le Charbon. — Le charbon est rare dans le département du Nord, cependant, à Avesnes on l'a constaté sur 17 animaux de l'espèce bovine dans 8 exploitations appartenant à 3 communes différentes.

La Clavelée. — Cette affection n'apparaît dans le département que tout à fait exceptionnellement ; elle s'est manifestée néanmoins dans la commune de Wandignies (arrondissement de Douai); sur 8 malades, 5 sont morts et 3 ont guéri.

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

Classe de 1880.

Le nombre de jeunes gens maintenus sur les listes du tirage par le conseil de révision a été, par subdivision de région, arrêté comme suit :

Subdivision de Lille (arrond.)	4,071
id. de Valenciennes (arrond.) . . .	1,686
id. de Cambrai (arrondissements de Cambrai et de Douai)	2,393
id. d'Avesnes (arrondissement) . . .	2,081
id. de Dunkerque (arrondiss. de Dunkerque et d'Hazebrouck)	1,869
Total. . . .	12,100

Ces jeunes gens ont tous été examinés par le conseil de révision. 889 d'entre eux ayant été exemptés pour infirmités, la liste départementale du recrutement s'est trouvée réduite à 11,211 hommes, que le conseil a répartis de la manière suivante :

Première partie de la liste du recrutement — Jeunes gens déclarés propres au service militaire.

Service actif. 5,707

Deuxième partie. — Dispensés en vertu de l'article 17 de la loi du 27 juillet 1872 :

Aînés d'orphelins, fils de veuve	754	2,121
Aînés de deux frères concourant au même tirage	13	
Frères de militaires.	1354	

Troisième partie. — Jeunes gens conditionnellement dispensés en vertu des articles 19 et 20 :

Élèves de l'école polytecnique et de l'école forestière	8	
Voués à l'enseignement	123	
Artistes ayant remporté les grands prix de l'Institut	»	
Élèves ecclésiastiques du culte catholique . .	80	
Élèves des autres cultes salariés par l'État . .	2	1,431
Jeunes gens auxquels il a été fait application de l'art. 21 de la loi :		
Engagés volontaires de 5 ans.	760	
Engagés conditionnels d'un an	344	
Inscrits maritimes	114	
Quatrième partie. — Jeunes gens classés dans le service auxiliaire		864
Cinquième partie. — Jeunes gens ajournés à un an . . .		1,088
Total de la liste du recrutement. . .		11,211

Détails sur l'instruction des jeunes gens inscrits sur les listes de tirage.

Ne sachant ni lire ni écrire.	1,889
Sachant lire seulement	222
Sachant lire et écrire	1,977
Ayant une instruction primaire complète	7,519
Ayant obtenu le diplôme ou le brevet institué par la loi du 21 juin 1865.	»
Bacheliers ès-lettres, bacheliers ès-sciences.	107
Dont on n'a pu vérifier l'instruction	386
Total.	12,100

Indication de la taille des jeunes jens du service actif.

Ayant moins de 1 m. 54.	»
Ayant de 1 m. 54 à 1 m. 62	972
Ayant de 1 m. 63 à 1 m 66	1,668
Ayant de 1 m. 67 à 1 m. 69	1,117
Ayant de 1 m. 70 à 1 m. 72	928
Ayant au-delà de cette dernière taille (1 m. 73 et au-dessus	935
Dont on n'a pu connaître la taille.	87
Total.	5,707

Parmi les jeunes gens classés dans le service auxiliaire et ajournés à un nouvel examen, 13 étaient atteints de maladies de la peau, 15 de maladies du cuir chevelu, 51 de myopie, 68 de strabisme, 23 de surdité légère, 27 de perte des dents, 2 d'autres maladies de la bouche, 12 de bégaiement, 24 de goître, 186 de hernie, 64 de maladies génito urinaires, 102 d'affections des membres et 277 d'infirmités diverses, soit un total général de 864.

Renseignements généraux sur les opérations du recrutement.

Les tableaux de recensement ont été, comme d'ordinaire, établis avec soin et régulièrement publiés.

Lors de la vérification des tableaux, le nombre des inscriptions retranchées a été de 25 et celui des inscriptions ajoutées, de 20.

Les fils et petits-fils d'étrangers ont été au nombre de 1,296. Parmi eux : 970 n'avaient pas été inscrits sur les tableaux par les maires, en raison de leur origine, 2 ont été rayés après le tirage et 324 ont réclamé ou accepté la qualité de Français.

Sur ces 324 jeunes gens, 163 ont été compris dans la première partie du contingent, 33 exemptés pour infirmités, 24 ajournés à un nouvel examen, 24 déclarés propres à un service auxiliaire, 62 dispensés en vertu des articles 17 et 20 de la loi et 18 annotés comme réclamant le bénéfice des articles 19 et 21.

Un certain nombre de jeunes gens ont été inscrits pour n'avoir pas rempli les formalités prescrites par la loi du 16 décembre 1874.

Les omis des classes précédentes, au nombre de 52, ont concouru au tirage de la classe de 1880.

D'après les renseignements que nous empruntons aux tableaux du recrutement, le nombre des jeunes gens sachant lire et écrire, était de 9,825 sur 12,100 inscrits, ou 81 %. — Ce rapport est supérieur à celui de 1879 de 1 %. — L'application, de plus en plus régulière des lois sur le travail des enfants dans les manufactures, contribuera à rendre plus sensibles encore les améliorations qui seront obtenues à cet égard.

Les opérations du tirage au sort se sont accomplies dans le plus grand ordre, aucune irrégularité n'a été signalée.

L'itinéraire du Conseil de révision a été exactement suivi, sans qu'il se soit produit le moindre retard et qu'aucun incident soit venu troubler le calme des séances.

Deux médecins militaires ont assisté le Conseil pendant toute la tournée. Ils ont opéré, tour à tour, et se sont convenablement acquittés de leur mission.

Les séances ont été au nombre de 64. — Le Préfet a présidé toutes les séances qui ont eu lieu en dehors de la ville de Lille.

La tournée a eu lieu en 64 jours. 46 membres du Conseil général et 49 membres des Conseils d'arrondissement ont assisté aux opérations.

Le nombre des hommes visités par les médecins, a été de 10,410 et celui des jeunes gens sur lesquels le Conseil de révision a statué, de 12,100.

Sur les 12,100 hommes convoqués, 11,910 se sont présentés; 75 ne se sont présentés, ni ne se sont fait représenter. 115 ont été autorisés à se faire visiter au lieu de leur résidence.

Le nombre des exemptés pour infirmités a été de 970, y compris 81 ajournés des classes précédentes. Ce nombre représente 7 °/₀ du chiffre des inscrits.

Le nombre des exemptés avait été de 856 pour la classe de 1879. Le nombre des ajournés qui avait été de 887 en 1880 est de 1088 cette année. Les engagés volontaires pour 5 ans des classes de 1878 à 1881, au nombre de 760 ont été classés, savoir : 591 dans l'armée de terre et 169 dans l'armée de mer.

Les jeunes gens classés dans le service auxiliaire, ont été au nombre de 1,190, dont 864 appartenant à la classe de 1880 et 326 ajournés des classes de 1878 et 1879.

Les 349 ajournés de 1878 et les 887 ajournés de 1879, ensemble 1,236 ont été reconnus, d'après les décisions du Conseil : 296 propres au service armé, 326 classés dans le service auxiliaire, 81 exemptés pour infirmités et 533 ajournés à une troisième visite.

SAPEURS-POMPIERS MUNICIPAUX.

Les corps des sapeurs-pompiers sont nombreux dans le département. Nous indiquons ci-après l'état de leur matériel. — **1880**.

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE de communes pourvues de pompes.	NOMBRE de pompes possédées par les communes.
Dunkerque	16	41
Hazebrouck	19	42
Lille	99	194
Cambrai	55	71
Avesnes	62	84
Douai	41	61
Valenciennes	67	97
Totaux	359	590

Cette situation indique 1 pompe de plus que l'année précédente et une commune de plus pourvue de pompe.

Lille compte un bataillon composé de six compagnies d'un effectif total de 500 hommes.

Depuis plusieurs années, un crédit de 1000 fr. est inscrit au budget départemental pour venir en aide aux communes dans le paiement des secours et pensions auxquels les sapeurs-pompiers, leurs veuves et leurs enfants peuvent prétendre en vertu de la loi du 5 avril 1851 en cas de blessures ou de maladies reçues ou contractées dans le service.

PRISONS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Il existe dans le département :

1° Une maison centrale de correction pour les condamnés à l'emprisonnement au-dessus d'un an, à laquelle est annexé un quartier correctionnel, affecté aux condamnés, ayant à subir des peines de deux mois à un an.

2° Six maisons d'arrêt et de correction dans les chefs-lieux d'arrondissements de Lille, Avesnes, Cambrai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes, et une maison d'arrêt, de justice et de correction dans celui de Douai.

3° 52 chambres de sûreté pour les prisonniers arrêtés ou de passage, dans les localitées dotées d'une brigade de gendarmerie.

4° Une colonie agricole située près de la maison centrale de Loos et destinée aux jeunes détenus condamnés ou envoyés en correction par les tribunaux.

La maison centrale de Loos, établie dans les bâtiments de l'ancienne abbaye, en vertu d'une ordonnance royale du 6 août 1817, possède de vastes locaux distribués en dortoirs, réfectoires et ateliers, où une population d'environ 1,400 adultes est employée à diverses industries, telles que le tissage, la grosse vannerie, l'ébénisterie, la cordonnerie, le peignage du lin, etc., etc.

Les jeunes détenus de la colonie pénitentiaire sont appliqués à l'exploitation de terrains loués par le Gouvernement dans l'enclos de l'ancienne abbaye et à diverses professions industrielles.

POPULATION DES PRISONS DU DÉPARTEMENT.

MAISON CENTRALE DE LOOS.

Le nombre des détenus était au 31 décembre 1889 de. 1,201 savoir :

Correctionnels à plus d'un an d'emprisonnement	1,008	1,201
Quartier correctionnel	193	

Les détenus de la maison centrale provenaient des départements ci-après :

Nord, Aisne, Ardennes, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme.

Colonie agricole de St-Bernard.

Les jeunes détenus étaient au nombre de 384 au 31 décembre 1880, savoir :

Condamnés en vertu des articles 67 et 69 du C. P.,	à moins de deux ans. .	1	1
	à plus de deux ans. . .	»	
Acquittés, mais retenus en vertu de l'article 66 du Code pénal.			375
Détenus par voie de correction paternelle			8
Total			384

MAISONS D'ARRÊT, DE JUSTICE ET DE CORRECTION ET CHAMBRES DE SURETÉ.

Population au 31 décembre 1880.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Lille.	252	96	348
Avesnes.	127	23	150
Cambrai	58	10	68
Douai	142	33	175
Dunkerque	76	15	91
Hazebrouck.	61	17	78
Valenciennes	59	15	74
Chambres de sûreté	»	»	»
Totaux	775	209	984

Ce nombre de 984 détenus se décompose ainsi qu'il suit :

	Hommes.	Femmes.	Total.
Prévenus et accusés	151	24	175
Condamnés à un an et au-dessous	449	155	604
Détenus de diverses catégories .	137	20	157
Enfants	38	10	48
Totaux . .	775	209	984

Récapitulation.

Maison centrale.	1,201
Maisons d'arrêt et chambres de sûreté . . .	984
Colonie agricole de St-Bernard	384
Total de la population des prisons . .	2,569

ADMINISTRATION COMMUNALE.

IMPOSITIONS EXTRAORDINAIRES.

Toutes les communes du département sont obligées de recourir à des impositions extraordinaires, pour couvrir les dépenses de leur service ordinaire, et pour faire face à des travaux urgents ou d'autres objets d'intérêt local.

Ces impositions dont la quotité est indiquée au tableau statistique ont eu pour objet, en 1880:

1° Le traitement des gardes-champêtres ;
2° Le service des dépenses municipales ordinaires,
3° Le service ordinaire du culte paroissial ;
4° Le service ordinaire de l'instruction publique ;
5° Le service des chemins vicinaux ;
6° Des travaux et autres dépenses extraordinaires d'intérêt communal.

Les communes qui ont voté des ressources pour travaux et dépenses extraordinaires, sont au nombre de 437 et la quotité des centimes qu'elles y ont affectés est indiquée ci-après : De 1 à 5 centimes, 42 communes; de 5 à 10, 5; 58 de 10 à 15, 63; de 15 à 20, 121; de 20 et au-dessus, 153.

OCTROIS.

Les communes comptent en outre parmi leurs ressources les produits des octrois. Nous indiquons ci-après les localités dans lesquelles des octrois sont établis et le montant du revenu net fourni par cette nature d'impôt sur les consommations afférentes à l'année 1880.

Arrondissement de Dunkerque.

Bergues	56,364
Bourbourg-Ville	18,475
Bourbourg-Campagne	9,653
Coudekerque-Branche	5,641
Dunkerque	612,092
Gravelines	49,773
Hondschoote	14,027
Saint-Pol	7,453
Total	773,477

Arrondissement d'Hazebrouck.

Bailleul	90,968
Cassel	20,441
Estaires	47,499
Hazebrouck	101,609
La Gorgue	13,385
Merville	49,556
Morbecque	8,897
Nieppe	16,876
Steenvoorde	11,619
Vieux-Berquin	7,895
Total	374,745

Arrondissement de Lille.

Annœullin	13,443
Armentières	371,153
La Bassée	17,230
Bois-Grenier	3,141
Chapelle-d'Armentières	11,648
Comines	18,194
Erquinghem Lys	4,745
Halluin	49,391
Haubourdin	27,831
Houplines	19,544
La Madeleine	35,514
Lannoy	12,513
Lille	3,976,492
Lomme	15,123
Loos	21,558
Roncq	15,896
Quesnoy-sur-Deûle	14,282
Roubaix	1,502,108
Seclin	24,398
Tourcoing	724,421
Wambrechies	15,788
Total	6,894,383

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai	361,081
Le Câteau	106,544
Solesmes	36,387
Total	504,012

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes	88,158
Bavai	11,260
Cousolre	6,342
Fourmies	89,648
Hautmont	44,094
Landrecies	37,925
Maubeuge	153,637
Louvroil	11,984
Le Quesnoy	41,427
Sars-Poteries	600
Solre-le-Château	13,788
Wignehies	15,960
Total	509,823

Arrondissement de Douai.

Aniche	30,351
Douai	452,140
Flines	4,837
Orchies	10,295
Total	497,623

Arrondissement de Valenciennes.

Amand (St-)	56,148
Anzin	90,494
Condé	45,013
Fresnes	36,386
Lourches	20,412
Denain	108,416
Valenciennes	428,777
Vieux-Condé	26,102
Total	811,748

Récapitulation par arrondissement.

Dunkerque	773,477
Hazebrouck	371,745
Lille	6,894,383
Cambrai	504,012
Avesnes	509,823
Douai	497,623
Valenciennes	811,748
Total	10,362,811

Le produit des octrois avait été, en **1880**, de **10,362,811** fr. environ. — Il y a eu augmentation de **876,911** fr. sur le produit de **1879** qui avait été de 9,790,100 fr.

Le produit de **1880**, comparé à la population, donne, pour les villes et communes soumises à cet impôt, une taxe moyenne d'environ 13 fr. par habitant.

Taxe municipale sur les chiens.

La taxe municipale sur les chiens est réglée comme suit pour le département du Nord, par décret du 9 janvier 1856 :

Dans la ville de Lille.	chiens d'agrément ou servant à la chasse	10 »
	chiens de garde	2 »
Dans les autres communes.	chiens d'agrément ou servant à la chasse	8 »
	chiens de garde	2 »

ASSISTANCE PUBLIQUE.

HOSPICES ET HOPITAUX.

Population, Ressources et Dépenses des établissements hospitaliers pendant l'année 1880.

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RESSOURCES de toute nature. 1880	DÉPENSES de toute nature. 1880	EXCÉDANT des recettes de 1879.
	Malades.	Vieillards.	Enfants.	TOTAL.			
				Arrondissement de Dunkerque.			
Bergues	28	72	50	150	58622	81312	53813
Bollezeele	8	42	»	50	28068	19538	1451
Bourbourg	18	48	39	105	41256	32825	13592
Dunkerque	113	218	90	421	151347	149993	8535
Esquelbecq	»	8	»	8	3650	4418	2284
Ghyvelde	4	14	»	18	17000	19470	7592
Gravelines	»	20	»	30	8452	8479	3004
Hondschoote	6	38	5	49	7192	7641	1352
				Arrondissement d'Hazebouck.			
Bailleul { Hospice	»	100	25	125	25932	27067	»
Bailleul { Hôpital	46	»	»	46	16627	14311	»
Cassel { Hospice	»	36	»	36	16423	9487	»
Cassel { Pauvre-Ecole	»	»	36	36		6610	
Estaires	»	40	»	40	9302	10003	871
Haverskerque	»	12	»	12	4200	4200	»
Hazebrouck	14	80	55	149	45939	32927	187
La Gorgue	»	19	»	19	4560	4696	845
Merville	»	17	»	17	17165	12958	3157
Morbecque	»	20	»	20	3693	4777	1703
Nieppe	5	16	2	23	9375	12458	7724
Steenbecque	6	23	»	29	1304	1301	»
Steenvoorde	»	44	»	44	15760	16415	2725
Steenwerck	10	51	5	66	21903	20109	1723
Vieux-Berquin	»	22	»	22	3829	4215	820
				Arrondissement de Lille.			
Armentières	75	75	95	245	104271	102418	20316
Bondues	»	56	8	64	20089	16136	7434
Bousbecque	»	21	»	21	1998	2299	345
Comines (hôpital)	28	64	»	92	28766	25602	86 6
Cysoing	»	16	»	16	2720	2618	»
Erquinghem-Lys	»	13	»	13	3123	3067	»

ETABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS. Malades.	Vieillards.	Enfants.	TOTAL.	RESSOURCES de toute nature 1880.	DÉPENSES de toute nature 1880.	EXCÉDANT des recettes de 1879.
Halluin	»	34	»	34	8709	9613	984
Haubourdin	8	25	10	43	46283	15313	4256
Herlies	»	10	»	10	2974	2974	»
Houplines	»	21	»	21	8134	7748	798
La Bassée	6	30	25	61	22953	25853	3066
La Chapelle-d'Arment	2	»	»	2	3481	3783	303
Lannoy	»	16	»	16	32809	29423	4512
Lille — Hospice-Général	»	886	100	936	2357895	2635957	»
Lille — Hôp. St-Sauveur	288	»	»	288			
Lille — Vx.-Hommes et Bleuets	»	95	56	151			
Lille — Hospice Gantois	»	178	»	178			
Lille — Hospice Stappaert	»	»	60	60			
Lille — Hôpit. Ste-Eugénie	387	»	»	387			
Lille — Maison de santé	40	»	»	40			
Lille — Fn Baës (vx ménes)	»	10	»	10			
Linselles	»	40	»	40	16370	17884	3144
Loos	»	17	»	17	170[illegible]2	7883	37701
Marcq-en-Barœul	»	31	»	31	11897	11767	207
Quesnoy-sur-Deûle	»	36	»	36	8249	9409	1909
Ronçq	»	24	»	24	9018	9162	271
Roubaix — Hosp. civil	»	145	83	228	253426	241919	16601
Roubaix — Hôpital	160	»	»	160			
Seclin (hôpital)	80	78	»	158	97197	123232	70047
Templeuve	2	24	»	26	5467	5164	112
Tourcoing — Hosp Génér	»	133	»	133	159268	95879	413
Tourcoing — Hôpital	72	»	»	72	30534	30534	»
Wambrechies	»	37	»	37	8666	8385	1347
Wattrelos — Hospice	»	54	40	94	20374	21568	5023
Wattrelos — Hôpital	24	»	»	24	8200	7523	»

Arrondissement de Cambrai.

ETABLISSEMENTS.	Malades.	Vieillards.	Enfants.	TOTAL.	RESSOURCES 1880.	DÉPENSES 1880.	EXCÉDANT 1879.
Cambrai — Hosp. Général	»	200	75	275	174629	155235	276731
Cambrai — Hôp. St-Julien	107	»	»	107	86395	90265	25980
Cambrai — Hice Vanderburch	»	»	100	100	84729	92236	63281
Le Câteau (hôp. Paturle)	28	»	»	28	13621	17629	4153

Arrondissement d'Avesnes.

ETABLISSEMENTS.	Malades.	Vieillards.	Enfants.	TOTAL.	RESSOURCES 1880.	DÉPENSES 1880.	EXCÉDANT 1879.
Avesnes	40	60	»	100	36058	35412	29982
Bavai	»	14	»	14	6739	5096	1676
Landrecies	3	60	»	63	29282	17994	3988
Le Quesnoy	102	45	22	169	51108	40102	11784
Maubeuge	34	40	44	118	67295	67301	55740
Solre-le-Château	»	2	»	2	792	553	2564

Arrondissement de Douai.

ETABLISSEMENTS.	Malades.	Vieillards.	Enfants.	TOTAL.	RESSOURCES 1880.	DÉPENSES 1880.	EXCÉDANT 1879.
Douai — Hosp.-Général	»	500	30	530	347103	358560	228476
Douai — Hôtel-Dieu	110	»	»	110			
Orchies	20	48	22	90	44923	48350	8000

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS. Malades.	Vieillards.	Enfants.	TOTAL.	RESSOURCES de toute nature. 1880	DÉPENSES de toute nature. 1880.	EXCÉDANT des recettes de 1879.
Arrondissement de Valenciennes.							
Bouchain	»	30	»	30	25296	19938	842
Condé, hce des vieillards	»	»	»	»	»	»	»
Condé, hosp. des veuves	»	20	»	20	6036	2806	2613
St-Amand, Hospice....	10	70	18	98	42336	44799	16439
St-Amand, Orphelins..	»	»	24	24	18218	18535	- 2427
Valenciennes, Hosp.-Général.	»	400	30	430	381652	128915	145203
Valenciennes, Hôtel-Dieu ...	122	»	»	122		53569	
Valenciennes, Hôtellerie	»	9	»	9		26389	
Valenciennes, Chartriers....	»	50	»	50		33382	
Valenciennes, Orphelins.....	»	»	8	8		6637	
Totaux....	2306	4607	1167	8080	5217768	5242026	1178649

Dans le courant de l'année 1881, un hospice a été créé à Lomme et à Reneseure.

Les établissements hospitaliers, au nombre de 82, sont situés dans 60 villes et communes. La population des hospices et hôpitaux est à la population générale du département, dans la proportion de 1 pour 187 habitants.

Par délibération du 4 septembre 1866 et conformément à l'art. 3 de la loi du 7 août 1851, le Conseil général a désigné les hospices et hôpitaux ci-après dans lesquels les malades et incurables indigents des communes privées d'établissements hospitaliers peuvent être admis moyennant un prix de journée, savoir :

Arrondissement de Lille: Lille, Roubaix, Seclin, Armentières et Tourcoing ;

Arrondissement d'Avesnes: Maubeuge et Le Quesnoy ;

Arrondissement de Cambrai : Cambrai ;

Arrondissement de Douai: Douai ;

Arrondissement de Dunkerque: Dunkerque et Bergues ;

Arrondissement d'Hazebrouck : Hazebrouck, Bailleul, Cassel et Merville ;

Arrondissement de Valenciennes : Valenciennes et Saint-Amand.

Depuis plusieurs années, le département inscrit à son budget un crédit pour aider les communes pauvres à placer leurs malades ou incurables dans un hôpital ou hospice voisin. Cette mesure produit de bons résultats et permet de faire profiter les campagnes

des dispositions de la loi du 7 août 1851. L'administration s'attache à ne l'appliquer qu'en faveur des malades appartenant à des communes pauvres qui ne peuvent, à défaut de ressources, leur procurer les soins nécessaires.

Un crédit est également ouvert au budget départemental pour secourir les indigents sans domicile de secours connu, qui tombent malades dans des communes privées d'établissements hospitaliers.

ENFANTS ASSISTÉS.

Cette catégorie d'indigents se compose d'enfants trouvés, abandonnés et orphelins pauvres. Ces enfants sont confiés aux soins et à la tutelle des Commissions administratives des hospices des villes de Dunkerque, Lille, Cambrai, Douai et Valenciennes. Ils sont élevés en nourrice jusqu'à l'âge de douze ans aux frais de l'État et du département avec le concours des communes, et restent après cet âge à la charge des établissements hospitaliers.

Le nombre comparatif des pupilles de l'assistance publique en 1879 et 1880, s'établit comme suit :

	31 DÉCEMBRE	
	1879.	1880.
Enfants trouvés....	12	11
Enfants abandonnés	540	496
Orphelins pauvres	133	134
	685	641
A quoi viennent s'ajouter :		
Les pupilles de 12 à 21 ans	842	810
Les enfants secourus temporairement..	627	671
Total	2154	2122

Il en résulte une diminution de 45 sur les premières classes et qui porte principalement sur la catégorie des *abandonnés*, une diminution de 32 sur la seconde et une augmentation de 44 sur la troisième. — Il y a donc 32 enfants assistés de moins qu'en 1879.

La situation des pupilles de l'Assistance publique est satisfaisante. Placés dans des familles honnêtes, laborieuses, présentant toute garantie sous le rapport de la moralite, ils y trouvent non seulement ce qui importe à leur existence matérielle, mais aussi presque toujours des sentiments de réelle affection.

Le concours des Comités de patronage est indispensable à l'Ins-

pecteur des enfants assistés ; malheureusement, ce n'est guère que dans les arrondissements de Cambrai, Douai et Dunkerque que l'œuvre fonctionne d'une manière assez régulière. Il serait cependant nécessaire que la surveillance prescrite s'exerçât dans les communes où elle fait defaut et où un grand nombre d'enfants se trouvent réunis.

La mortalité des enfants a été, en 1880 : pour les enfants d'un jour à 12 ans : 78 enfants sur 1,036, soit 7,14 p. %; pour ceux de 12 à 21 ans : 6 enfants sur 940, soit 0,63 p. %, et pour les enfants secourus temporairement : 107 sur 978, soit 10,93 p. %. Ces résultats comparés à ceux de 1879 accusent une augmentation de 4,76 p. % sur la population totale des enfants assistés. En ce qui concerne les enfants de premier âge, c'est-à-dire de 1 jour à 1 an, la moyenne de la mortalité a considérablement augmenté, de 39,44 p. % qu'elle avait été en 1879 pour les enfants *abandonnés* et de 15,27 p. % pour les enfants *secourus temporairement*, elles est élevée à 56 p. % pour les premiers et à 29,11 p. % pour les seconds en 1880.

Les dépenses du service se sont élevées en 1880 à 239,391 fr. 84 et se sont ainsi réparties :

Dépenses intérieures	62,341 78
Dépenses extérieures	177,520 97
Ensemble	239,862 75

BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Ces établissements sont au nombre de 639 dans le département. Le nombre des communes étant de 663, il en résulte que 24 d'entr'elles sont privées de bureaux de secours.

Le nombre des individus régulièrement secourus s'est élevé en 1880 à 238,605.

Les veuves et les chefs de famille surchargés d'enfants en bas âge reçoivent, dans beaucoup de communes, des secours en nature, des secours de loyer, et dans certains cas quelques secours en argent

Les vieillards, les infirmes et les orphelins sont placés en pension, autant que possible, dans les communes où ils ont droit à l'assistance publique et de préférence chez leurs parents.

Les malades indigents sont soignés à domicile par des médecins que les administrations charitables rétribuent à cet effet, et reçoivent, en outre, de ces administrations les secours spéciaux que leur état réclame. Quelquefois, les malades sont placés dans les hôpitaux des villes voisines aux frais du bureau de bienfaisance.

Les ressources et les dépenses de ces établissements, pendant l'année 1880, ont été les suivantes :

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE d'établissements.	RESSOURCES.	DÉPENSES.	FONDS LIBRES.
Dunkerque	61	372.587	379.235	213.855
Hazebrouck........	53	376.396	305.208	52.375
Lille.............	129	1.678.471	1.717.599	280.691
Cambrai..........	108	653.596	585.392	425.331
Avesnes...........	143	831.789	722.967	208.079
Douai.............	64	387.184	308.637	99.753
Valenciennes.......	81	556.629	560.518	244.856
TOTAUX......	639	4.856.652	4.579.556	1.524.940

SECOURS EN CAS D'EXTRÊME MISÈRE.

Un crédit pour cette destination est inscrit au budget départemental. Par l'emploi opportun de ce secours, l'administration parvient à localiser de plus en plus les indigents dans leurs communes respectives et prévient ainsi la mendicité et le vagabondage. Elle ne néglige rien, d'ailleurs, pour recommander d'assurer partout du travail et des secours, dans de sages limites, aux individus qui prétendent ne pouvoir trouver leur subsistance. La charité publique et la charité privée rivalisent de zèle pour seconder les efforts de l'autorité.

MONTS-DE-PIÉTÉ.

Résumé des opérations de l'année 1880

VILLES dans lesquelles les établissements sont situés.	ENGAGEMENTS.		DÉGAGEMENTS.		VENTES.	
	Nombre d'articles.	Sommes prêtées.	Nombre d'articles.	Sommes qui avaient été prêtées.	Nombre d'articles.	Produits.
Dunkerque	41607	445216	38119	423197	2634	29602
Lille { Mont-de-piété	173090	1256017	173093	1254240	4790	68301
Lille { fond. Masurel	3456	59185	3534	61172	204	2868
Roubaix	51303	433142	51000	416297	1733	30919
Cambrai	12095	69661	10477	55078	392	3986
Douai	23319	135488	22994	131634	1784	15978
Valenciennes	34680	273935	33656	272125	1607	19578
Totaux.... .	339550	2672644	332873	613743	13144	171232

La valeur moyenne par article des engagements a été de 7 fr.89 en 1879. et de 7 fr. 87 en 1880. Celle des dégagements a été de 7 fr. 83 en 1879 et de 7 fr. 63 en 1880. Le produit moyen des gages vendus s'est élevé à 11 fr. 91 en 1879 et à 13 fr. 03 en 1880.

Les bénéfices réalisés par ces établissements en 1880 se sont élevés : à Dunkerque, à 4,812 fr. 28 c., Lille, 12,197 fr. 49 c., Roubaix à 10,000 fr.; Cambrai, 12 fr. 82 c. Douai à 2,870 fr. 94 c.,

Le Mont-de-Piété de Valenciennes a éprouvé une perte de 1,987 fr. 58.

L'intérêt des prêts est fixé, savoir : à Dunkerque, 12 p. °/₀; à Lille, 9 p. °/₀; à Roubaix, 12 1/2 p. °/₀; à Cambrai, 12 p. °/₀; à Douai, 10 p. °/₀; à Valenciennes, 7 1/2 p. °/₀.

CAISSES D'ÉPARGNE.

Les caisses d'épargne étaient, dans le département, en 1880, au nombre de 27, réparties entre les arrondissements ainsi qu'il suit :

Dunkerque, 4; Hazebrouck, 6; Lille 6 ; Cambrai, 5 ; Avesnes, 4 ; Douai, 1 ; Valenciennes, 1.

Il y existait en outre 40 succursales, en sorte que le nombre des dépôts était porté à 67. Le nombre des succursales s'est accru en 1880 de deux : celle de Sains, dépendant de la caisse d'Avesnes, et celle d'Arleux, dépendant de la caisse de Douai.

Le mouvement des caisses d'épargne a donné en 1880 les résultats consignés dans le tableau suivant :

VILLES où sont situées les Caisses d'épargne.	NOMBRE DE LIVRETS existant au 1er janvier 1880.	ouverts pendant l'année.	reçus par transfert	soldés pendant l'année.	restant au 31 déc. 1880.	SOLDE DÛ aux déposants au 1er janvier 1880.	VERSEMENTS effectués pendant l'année 1880.	CREDITS des livrets ouverts par suite de transferts. en 1880.	INTÉRÊTS alloués aux déposants.	ARRÉRAGES de rentes perçus par les caisses.	REMBOURSEMENTS effectués pendant l'année tant en rentes qu'en argent.	SOLDE DÛ aux déposants au 31 décembre 1880.
Armentières ...	2122	637	13	291	2481	702627	211586	4234	25930	»	150842	793535
Avesnes.......	6312	691	22	285	6740	1268705	476244	8425	47549	»	472304	1328619
Bailleul	3056	368	6	166	3264	1366879	327773	2312	50534	444	295195	1452748
Bergues.......	3945	371	3	168	4151	1338561	391490	1599	50505	»	342324	1439831
Bourbourg	1849	266	3	141	1974	441922	142626	1313	16809	50	127207	475514
Cambrai	13186	1561	37	1082	13702	3474235	955712	8633	113684	»	904706	3347555
Cassel	1147	241	10	146	1252	500140	146002	4472	18293	1894	133979	536822
Câteau (Le)....	1691	267	7	163	1802	225581	114180	1727	9154	»	67727	282914
Clary	1955	174	2	19	2112	276200	92968	775	10427	»	75426	304945
Comines.......	1198	216	1	133	1282	704486	145363	1024	26345	»	145555	731663
Douai.........	19477	2309	50	992	20844	6155825	1429211	14308	228891	150	1393080	6435306
Dunkerque	12425	1233	34	328	13364	3608149	1144164	9250	133799	560	1186788	3709135
Estaires.......	586	104	3	54	639	148041	64432	1186	5607	»	42946	176320
Etrœungt......	1056	74	1	37	1094	242087	130491	16	8388	»	144891	236092
Gravelines	1261	198	1	68	1392	299268	138385	509	11003	»	103181	345984
Hazebrouck....	2408	291	8	166	2541	798610	210624	1490	30075	»	205568	835231
Iwuy	916	100	»	95	921	266113	61516	»	8930	»	77143	259716
La Bassée.....	750	145	2	72	825	295678	59404	624	10980	323	42989	324021
Landrecies	1549	215	2	172	1594	358494	121275	1061	12381	»	112609	380600
Lille..........	31173	5068	135	3225	33151	8865117	2102953	32554	332518	1650	2008549	9326243
Maubeuge.....	9613	1006	26	500	10145	2403163	743932	9732	89996	»	686950	2559872
Merville.......	585	59	2	31	615	174443	48164	525	6115	»	44375	184871
Roubaix.......	14076	2602	9	1518	15169	4602562	1090760	2349	172153	818	964609	4904038
Solesmes......	1180	242	3	162	1263	299014	107291	1154	10981	»	96000	322441
Steenvoorde ...	943	159	2	44	1060	323417	92087	332	12783	»	55585	373033
Tourcoing.....	7314	1086	»	575	7825	3877517	853985	»	147558	»	641583	4237476
Valenciennes...	20333	2992	59	1662	21722	4999400	1521289	15422	176515	»	1294504	5418123
TOTAUX....	162076	22675	441	12268	172924	47716531	12923907	125026	1767900	5889	11816605	50722648

Le service des caisses d'épargne a continué son mouvement ascendant en 1880. Le solde dû aux déposants qui, au 31 décembre 1879, était de 47,717,795 fr. en augmentation de 3,152,178 fr. sur 1878, s'est élevé au 31 décembre 1880 à 50,722,648 fr. Il s'est ainsi accru de 3,004,853 fr.

Les versements qui avaient été en 1879 de 12,620,870 fr. ont produit en 1880 une somme de 12,923,907 fr.

Le nombre des versements a été de 155,473 et celui des remboursements de 53,359. Il résulte sur 1879, une différence en moins de 2,183 pour les premiers, et en plus, de 7239 pour les seconds.

La division des livrets et des crédits par classes de quotité était au 31 décembre 1880 celle ci-après :

		Livrets.	Crédit	
500 fr.	et au-dessous	124,595	10,969,706	29
501	à 800.	17,915	10,856,759	44
801	à 1000.	14,818	12,862,340	39
1001	et au-dessus.	15,487	15,663,615	51
1001	(non réductible). . . .	109	370,226	41
	Totaux	172,924	50,722,648	04

Les comptes nouveaux ouverts pendant l'année et dont le nombre a été de 22,675 se divisent comme suit par classes de déposants :

	Livrets.	Crédits.	
Ouvriers	4,273	816,239	79
Domestiques.	1,420	212,879	80
Employés	731	143,822	»
Militaires et Marins	501	45,004	03
Professions diverses.	4,487	1,082,417	60
Mineurs.	11,247	602,632	20
Sociétés de secours mutuels . .	16	8,395	65
Totaux	22,675	2,911,391	07

Le compte des rentes sur l'Etat achetées au nom des déposants s'établit d'après le détail suivant :

325 déposants avaient laissé aux caisses d'épargne, au premier janvier 1880, 334 inscriptions, montant ensemble à 6,614 fr. 470 autres titres de rente, d'une valeur totale de 11,465 fr. ont été achetés pendant l'année, tant d'office que sur demandes au nom

de 472 déposants ; 6 autres, s'élevant à 150 fr., sont arrivés par transfert. — Ensemble 810 titres montant à 18,229 fr.

498 titres, montant ensemble à 13,161 fr., ont été retirés par 498 personnes. — 12 autres titres montant à 82 francs ont été déposés à la Caisse des dépôts et consignations.

Il est resté aux caisses, au 31 décembre 1880, 300 incriptions appartenant à 292 titulaires, et d'une valeur de 4.986 fr

La fortune particulière des Caisses d'épargne du département était au 31 décembre 1880, de 1,555,785 fr. 39 c. dont en fonds de dotation 1,426.707 fr. 79 et en fonds de réserve 129,077 fr. 60.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

SOCIÉTÉS APPROUVÉES.

Opérations de l'année 1880.

Au 31 décembre 1880, le nombre et le personnel de ces sociétés étaient répartis ainsi qu'il suit :

ARRONDISSEMENTS.	Nombre de Sociétés.	Nombre des Membres participants.		Nombre des Membres honoraires.	TOTAL.
		Hommes	Femmes.		
Dunkerque	4	827	7	255	1089
Hazebrouck	23	3519	32	190	3741
Lille	152	21601	2060	4430	28091
Cambrai	6	764	27	426	1217
Avesnes	5	812	348	237	1397
Douai	16	1756	837	770	3463
Valenciennes	19	5994	338	941	7270
Totaux	225	35270	3649	7249	46168

En 1880, il y a eu, sur 1879, une augmentation de sociétés, une diminution de 95 membres participants, hommes, une diminution de 118 membres participants, femmes, et une augmentation de 78 membres honoraires.

L'avoir des Sociétés qui était de 2,472,002 fr. 95 c. au 31 décembre 1879, s'est élevé au 31 décembre 1880 à 2,585,687 fr. se décomposant comme suit :

En capitaux placés........................	613,479 fr.	»
A la caisse des retraites.................	1,972,208	»
Total égal..........	2,585,687	»

Depuis longtemps, le Conseil général vote un crédit annuel de 3.000 francs pour encouragements aux Sociétés de secours mutuels.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Enseignement supérieur.

Comme nous l'avons fait connaître dans la première partie de cet Annuaire, il existe :

A Douai, une Faculté des lettres et une Faculté de droit ;

A Lille, une Faculté des sciences et une Faculté mixte de médecine et de pharmacie.

Enseignement secondaire.

L'état ci-après indique le nombre des élèves des lycées nationaux et des collèges communaux, au 19 novembre 1881, date de la rentrée des classes dans les établissements publics d'instruction secondaire.

VILLES où les établissements sont situés.		Pension-naires.	Demi-pension-naires.	Externes.	TOTAL.
LYCÉES..	Lille............	272	189	437	898
	Douai............	295	41	169	505
	Valenciennes......	169	84	222	475
COLLÈGES	Dunkerque	98	19	133	250
	Bailleul	90	4	84	178
	Cassel	3	1	40	44
	Estaires	50	3	72	125
	Hazebrouck	15	»	132	147
	Armentières	40	24	176	240
	Tourcoing	136	48	278	462
	Cambrai	136	17	158	311
	Le Câteau.........	28	2	94	124
	Avesnes..........	59	17	80	156
	Maubeuge........	30	13	66	109
	Le Quesnoy.......	103	»	40	143
	Landrecies	60	4	45	109
	Saint-Amand......	15	»	61	76
	Condé	47	13	62	122
	Totaux......	1646	479	2349	4474

Instruction primaire.

Extrait du rapport sur la situation du service, par M. Carré, inspecteur d'académie.

Ecoles. — A la fin de l'année scolaire 1879-1880, le département du Nord comptait 1,649 écoles : 1,328 publiques et 321 libres ; soit 17 de plus que l'année précédente, 16 publiques et 1 libre. Les 1,328 écoles publiques comprenaient : 617 écoles spéciales aux garçons (554 laïques, 63 congréganistes) ; 562 spéciales aux filles (290 laïques, 272 congréganistes) ; 149 mixtes (143 laïques, 6 congréganistes), parmi lesquelles 138 étaient dirigées par des instituteurs, 11 seulement par des institutrices. Les 321 écoles libres comprenaient : 69 écoles spéciales aux garçons, (23 laïques, 46 congréganistes) ; 240 spéciales aux filles 62 laïques, 178 congréganistes) dont 20 tenant lieu d'écoles publiques ; 12 mixtes, 11 laïques et 1 congréganiste. 3 communes n'avaient pas d'école, 15 étaient également réunies à d'autres communes voisines pour l'entretien d'une école publique. 41 communes de plus de 500 âmes, contrairement aux prescriptions de la loi du 10 avril 1867, n'avaient pas encore d'école spéciale de filles ou d'école libre de filles tenant lieu d'école publique ; par contre, 12 communes d'une population inférieure à 500 âmes, avaient établi, sans y être contraintes par la loi, des écoles spéciales de filles.

Salles d'asile. — Aux 1,649 écoles publiques et libres que compte le département, il convient d'ajouter 333 salles d'asile : 203 publiques, 130 libres, soit 18 en plus que l'année précédente dont 17 publiques et 1 libre. 90 étaient dirigées par des laïques, 243 par des congréganistes.

Population scolaire. — 231,253 enfants ont fréquenté l'école pendant l'année scolaire 1879-1880, soit 7,046 de plus qu'en 1878-79 Ils se répartissent de la manière suivante : 1° âgés de moins de 6 ans, 15,075, soit 1,601 de moins que l'année précédente ; 2° âgés de 6 à 13 ans, 197,976, soit 9,206 en plus et 3° âgés de plus de 13 ans. 18,202, soit 441 en moins ; 193,619 ont été reçus dans les écoles publiques, dont 104,941 garçons et 88,678 filles ; 37,634 dans les écoles libres, dont 10,666 garçons et 26,968 filles ; soit, dans les écoles publiques 90 pour 100 de la

population des garçons, et plus de 76 pour 100 de la population des filles. 123,956 ont été instruits par des laïques, dont 84,800 garçons et 39,156 filles; 69,663 par des congréganistes, dont 20,141 garçons et 49,522 filles; ce qui donne, dans les écoles laïques, une proportion de 80 pour 100 en ce qui concerne les garçons et de 44 pour 100 en ce qui concerne les filles. 134,129 ont été reçus dans les écoles publiques à titre gratuit et, à titre payant, 59,490; 14,592 gratuits dans les écoles libres et 23,042 payants. De leur côté, les salles d'asiles publiques et libres ont reçu ensemble 64,014 enfants des deux sexes, soit 4,750 de plus que l'année précédente. Ils se répartissent de la manière suivante : 29,964 garçons et 34,050 filles; 47,928 dans les asiles publics et 16,086 dans les asiles libres; 18,125 payants et 45,889 gratuits. A la population des écoles et des salles d'asile, il faut ajouter encore celle de 222 cours publics d'apprentis, tenus à des heures déterminées pour des enfants occupés dans des usines ou manufactures. Tous ces cours sont dirigés par des maîtres de l'enseignement public dûment autorisés. Ils ont reçu 11,361 enfants (7,346 garçons et 4,015 filles). En général, ces cours donnent peu de résultats, quelques enfants cependant y apprennent à lire, à écrire et à compter. En résumé, si l'on fait le total des enfants de tout âge qui ont reçu l'instruction dans le département du Nord pendant l'année scolaire 1879-80, on arrive au chiffre de 306,623, soit relativement à l'année précédente, 4,985 en plus.

Cours d'adultes. — Pendant l'hiver 1880-81, il a été ouvert 509 cours d'adultes, dont 408 pour les hommes (405 publics 3 libres), et 101 pour les femmes tous publics. Les premiers ont réuni 15,567 garçons (15,385 dans les cours publics, 182 dans les cours libres); les seconds 2,923 jeunes filles : en somme 18,490 auditeurs. Le nombre des cours avaient été, pendant l'hiver précédent, de 528 et le chiffre des auditeurs de 17,595 : soit 19 cours en moins et 895 auditeurs en plus en faveur de l'année courante. En somme, l'institution se maintient; mais elle ne progressera que si elle se transforme et si les cours d'adultes prennent un caractère plus pratique et sont mieux adoptés à la profession de ceux qui les fréquentent.

Bibliothèques scolaires. — On comptait dans le département du Nord, au 31 décembre 1880, 551 bibliothèques scolaires, soit 31 de plus que l'année précédente à la même date. Ces bibliothèques renfermaient 70,434 volumes destinés à être prêtés aux familles, soit une augmentation de 5,913 sur l'année précédente. Pendant l'année 1880, les Conseils municipaux ont voté, en faveur des bibliothèques scolaires, 10,042 fr. Des particuliers ont fait des

dons s'élevant à 8,097 fr. 45. Le département a distribué des livres pour 2,621 fr. 25 c., soit ensemble 20,760 fr. 70. Ce total avait été l'année précédente de 23,764 fr. 13, soit une diminution de 3,003 fr. 43. Cette institution ne produira vraiment tous les résultats qu'on est en droit d'en attendre que le jour où, le goût de la lecture s'étant propagé, les bibliothèques trouveront des ressources pour leur entretien et leur développement dans les cotisations de ceux qui viennent leur demander des ouvrages. C'est à quoi doivent tendre les efforts des instituteurs. L'État, de son côté, a fait des concessions à 17 bibliothèques. Le nombre des prêts, relativement à l'année précédente, s'est élevé de 94,062 à 102,865, soit une augmentation de 8,803.

Caisses d'épargne scolaires. — Au 31 décembre 1880, le département du Nord comptait 881 caisses d'épargne scolaires, soit 16 de plus que l'année précédente. Depuis leur fondation, ces caisses avaient reçu en dépôt 959,820 fr. 17 possédés par 43,504 enfants ; elles avaient encore à cette date 695,825 fr. 28 possédés par 30,832 enfants. Parmi ces enfants, 28,215 avaient un livret de la grande caisse d'épargne ; 2,617, dont les dépôts n'atteignaient pas un franc, en étaient encore dépourvus.

Personnel enseignant. — Pour diriger les 1,328 écoles publiques, le département du Nord comptait, à la fin de l'année scolaire, 754 instituteurs titulaires (63 congréganistes et 691 laïques) et 573 institutrices titulaires (295 laïques et 279 congréganistes. Tous les instituteurs et institutrices laïques, ainsi que les instituteurs congréganistes, étaient pourvus de brevets ; 196 institutrices congréganistes exerçaient sans brevet. Le personnel comprenait en outre : 776 adjoints dont 534 laïques, parmi lesquels 35 non brevetés et 242 congréganistes, parmi lesquels 33 seulement possédaient le brevet — ainsi que 765 adjointes, dont 220 laïques, dont 16 seulement non brevetées et 545 congréganistes, parmi lesquelles 45 seulement étaient pourvues de brevet. Le nombre des adjoints dépasse, comme on le voit celui des titulaires; cette situation exceptionnelle, due aux grandes agglomérations qui existent dans le Nord nécessitera des mesures particulières pour assurer leur recrutement. 131 instituteurs, 68 titulaires et 63 adjoints, et 169 institutrices, 88 titulaires et 81 adjointes, étaient pourvus du brevet complet ou de premier ordre.

Les 321 écoles libres étaient dirigées par 68 instituteurs, dont 29 laïques et 39 congréganistes et 253 institutrices, dont 67 laïques et 186 congréganistes. Le personnel des écoles libres comprenait en outre : 178 adjoints, dont 30 laïques, parmi lesquels 18 brevetés et 148 congréganistes dont 48 seulement pos-

sédaient le brevet. — Ainsi que 611 adjointes, dont 100 laïques, parmi lesquelles 58 brevetées, et 511 congréganistes, dont 140 étaient pourvues de brevet. De leur côté, les salles d'asile occupaient 333 directrices, dont 90 laïques et 243 congréganistes. Elles étaient aidées par 239 sous-directrices. 79 directrices seulement et 51 sous-directrices possédaient le certificat d'aptitude à l'enseignement des salles d'asile. 12 directrices et 3 sous-directrices étaient pourvues du brevet de capacité pour l'instruction primaire.

Examens pour le brevet de capacité. — *Aspirants.* — Pendant les deux sessions de 1880, les Commissions d'examens pour le brevet primaire siégeant l'une à Lille, au mois de mars, l'autre à Douai, au mois de juillet, ont examiné 427 aspirants au brevet obligatoire et 134 au brevet facultatif, partiel ou complet; 193 ont obtenu le brevet obligatoire, 58 ont ajouté au brevet simple ou au brevet facultatif qu'ils possédaient déjà, la mention d'une ou de plusieurs matières facultatives; enfin, 7 ont obtenu les trois premières séries qui constituent le brevet complet. 11 candidats, 1 pour l'allemand, 10 pour l'anglais, ont, en outre, obtenu la mention facultative des langues vivantes.

Aspirantes. — 548 aspirantes se sont présentées au brevet de second ordre et 241 au brevet facultatif ou au brevet de premier ordre. 346 ont obtenu le brevet de deuxième ordre; 73 ont ajouté à leur brevet de deuxième ordre la mention d'une ou de plusieurs matières facultatives, 86 ont obtenu le brevet de premier ordre, qui est pour elles le brevet complet. 13 aspirantes, 9 pour l'anglais, et une pour l'allemand et l'anglais, ont en outre obtenu la mention facultative des langues vivantes. Il y a lieu de remarquer que si les aspirants ne prennent guère le brevet de capacité que pour devenir instituteurs, il n'en est pas de même des aspirantes. Bon nombre d'entre elles viennent demander à la Commission non un diplôme qui leur ouvre la carrière de l'enseignement, mais un titre honorable attestant les efforts qu'elles ont faits et le degré d'instruction qu'elles ont atteint. En attendant l'organisation de l'enseignement secondaire des jeunes filles dont ce fait prouve la nécessité, on ne peut que les féliciter de prendre le seul diplôme qui soit à leur portée.

Degré d'instruction. — 160,746 enfants (85,894 garçons et 74,852 filles) fréquentaient les écoles au mois de décembre 1880, et ils se répartissaient de la manière suivante dans les divers cours déterminés par l'organisation pédagogique du département : 71,715 (37,576 garçons, 43,75 p. % et 34,139 filles, 45,61 p. %)

suivaient le cours préparatoire, c'est-à-dire apprenaient encore à lire et à écrire. 54,515 (28,910 garçons, 33,65 p. % et 25,605 filles, 34,21 p. %) suivaient le cours élémentaire, c'est-à-dire savaient déjà lire, écrire et compter. 30,643 (16,918 garçons, 19,70 p. % et 13,725 filles, 18,33 p. %) suivaient le cours moyen, c'est-à-dire possédaient une certaine instruction et se préparaient à l'examen pour le certificat d'études. 3,873 (2,490 garçons, 2,90 p. % et 1,383 filles, 1,85 p. %) suivaient le cours supérieur, c'est-à-dire avaient ou auraient pu avoir leur certificat d'études et perfectionnaient leur instruction.

Certificats d'études. — Les examens qui viennent de s'achever ont montré que cette année encore, l'institution du certificat d'études est en progrès. Le nombre des candidats ne cesse de s'accroître : 2,677 garçons se sont fait inscrire cette année ; le nombre des inscriptions n'était que de 2,619 l'an dernier ; 2,570 au lieu de 2,425 se sont présentés ; 1,621 au lieu de 1,285 ont été définitivement reçus. La progression n'a pas été moins considérable pour les filles : le nombre des inscriptions s'est élevé de 1,595 à 1,712 ; celui des élèves présentées, de 1,501 à 1,638 ; celui des élèves définitivement reçues, de 1,056 à 1,145.

Résumé. — Le service de l'instruction primaire a été l'objet d'importantes améliorations pendant l'année 1880 : 17 nouvelles écoles ont été créées, ainsi que 18 salles d'asile. 3 communes de plus de 500 habitants se sont conformées aux prescriptions de la loi de 10 avril 1867, en créant une école spéciale de filles. 32 postes d'adjoints et 27 postes d'adjointes ont été créés dans des écoles déjà existantes, en vue de dédoubler des classes trop nombreuses pour un seul maître ou une seule maîtresse. 1,881,209 fr. ont été dépensés pour construction ou amélioration des locaux scolaires et 86,006 fr. pour acquisition ou amélioration de mobiliers scolaires. Comme conséquence toute naturelle de ces sacrifices, le nombre des enfants qui ont fréquenté l'école s'est accru, par rapport à l'année précédente, de 7,046 et le nombre des certificats d'études primaires s'élève d'année en année.

STATISTIQUE FINANCIÈRE.

Les revenus publics de l'État réalisés en **1877** dans le départe-ment se sont élevés à la somme de **144,949,805** fr. **84**, suivant le détail ci-après :

Contributions directes	16,101,836	31 (1)
Taxes assimilées aux contributions directes	1,334,950	57
Enregistrement, timbre et domaine	23,616,941	39
Produits des fôrêts	1,730,208	50
Douanes et sels	26,229,919	75
Contributions indirectes	51,422,669	73
Postes	4,280,489	54
Impôt de 3 °/₀ sur le revenu des valeurs mobilières	749,026	51
Produit de la télégraphie privée	669,743	68
Produits universitaires	236,460	»
Retenues et autres produits affectés aux pensions civiles	853,834	70
Produits divers	1,900,334	91
Ressources spéciales	15,763,390	25
Total	144,949,805	84

L'ensemble des départements a produit au Trésor, en **1877**, un revenu total de **3,164,339,793f.03**. Le département du Nord a fourni dans ce produit un contingent de **144.949,805f.84**, équivalant à plus d'un vingtième des ressources totales de l'État.

Le département du Nord est celui, sauf le département de la Seine, qui fournit la plus importante recette au Trésor.

Mais si on met à part le département de la Seine, qui entre dans la masse du revenu pour une somme exceptionnelle de **771,267,915** fr. **12**, on voit que le produit des autres départements est de **2,393,071,877** fr.**91** et que l'apport du Nord est de plus d'un *quinzième* de ce total.

(1) Cette somme ne comprend que la partie des contributions directes qui appartient au Trésor. Le produit des centimes additionnels affectés aux dépenses du département et dont le montant est de 13,242,697 fr. 65, est porté au compte des ressources spéciales. Le produit total des contributions directes dont le détail est donné ci-après s'élève ainsi à 29,404,533 fr. 96 c.

Le développement des revenus du département, en ce qui concerne les contributions directes, s'établit comme suit :

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Les rôles de l'exercice se sont élevés en totalité à 29,404.533 fr. 96, savoir :

Contribution foncière	11,198,665 55
Personnelle et mobilière	3,878,287 06
Portes et fenêtres	3,662,448 68
Patentes	10,640,120 32
Taxes du premier avertissement aux contribuables	25,042 35
Total	29,404,533 96

Ces chiffres présentent une augmentation de 587,367 fr. 45 avec ceux de l'année 1876.

Le nombre des patentés a été en 1877 de 79,757. Ce nombre représente le 23e des patentés de tous les départements dont le chiffre s'est élevé, en cette même année, à 1,835,978.

La quotité des centimes additionnels imposés en addition au principal des quatre contributions dans le département se résume ainsi :

Contribution foncière. — Fonds de secours et de non valeurs, 2 ; centimes départementaux, 49,5 ; centimes communaux, 67,9.

Total, 119,4.

Contribution personnelle et mobilière. — Centimes généraux, 17 ; fonds de secours et de non-valeurs, 3,6 ; centimes départementaux, 49,5 ; centimes communaux, 53,9 ;

Total, 124,0.

Portes et fenêtres. — Centimes généraux, 15,8 ; fonds de secours et de non-valeurs. 3, 1 ; centimes départementaux, 24,7 ; centimes communaux, 50,7 ;

Total, 94,3.

Patentes. — Centimes généraux, 14,6 ; centimes généraux extraordinaires, 43 ; fonds de secours et de non-valeurs, 5 ; centimes départementaux, 25,2 ; centimes communaux, 44, 0 ;

Total ; 131,4.

CONTRIBUTIONS DIRECTES DE 1881.

Nous croyons utile d'indiquer ici le principal de chacune des quatre contributions par arrondissement :

Arrondissements	CONTRIBUTIONS foncière. (1)	personnelle et mobilière.	des portes et fenêtres.	des patentes.	TOTAL.
Dunkerque ..	498,496	153,869	150,305	294,437 10	1,097,107 10
Hazebrouck..	442,705	99,481 »	106,324	100,602 64	749,112 64
Lille.........	1,789,872	902,263 22	1,133,707	2,277,472 98	6,103,315 20
Cambrai	605,163	179,540 »	160,524	329,533 81	1,274,760 81
Avesnes	744,495	246,176 »	175,883	432,861 40	1,569,415 49
Douai.......	506,066	151,336 »	139,463	283,142 85	1,030,007 85
Valenciennes	703,769	222,198 50	191,669	429,280 10	1,546 916 60
Totaux..	5,290,566	1,924,863 72	2,087,878	4,097,330 97	13,370,634 69

PERCEPTIONS.

Les perceptions des contributions directes du département sont au nombre de 128. Elles sont divisées en cinq classes d'après leurs

(1) Y compris 67,411 fr. formant le principal afférent aux Bois de l'État qui, aux termes de la loi, contribuent aux impositions départementales et communales.

produits, savoir : 1[re] classe, de 8,001 francs et au-dessus ; 2[e], de 5,001 à 8,000 ; 3[e], de 3,601 à 5,000 ; 4[e], de 2,401 à 3,600 ; 5[e], de 2,400 et au-dessous.

Voici le tableau de ce classement pour l'année 1881 :

N[os] d'ordre	DÉSIGNATION des Perceptions.	Arrondissements.	N[os] d'ordre	DÉSIGNATION des Perceptions.	Arrondissements.
	1[re] *Classe.*		39	Pont-à-Marcq..........	L
			40	Gouzeaucourt.........	C
			41	Haussy	C
			42	Landas...............	D
1	Lille (4[e] division)......	L	43	Orchies	D
2	Tourcoing	L	44	Lannoy	L
3	Lille (extra-muros)...	L	45	Famars...............	V
4	Halluin...............	L			
5	Roubaix-Est...........	L		**2[e] *Classe.***	
6	Roubaix-Ouest	L			
7	Lille (1[re] division)......	L	46	Cuincy...............	D
8	Dunkerque	Dk	47	Templeuve............	L
9	Fourmies.............	A	48	Ligny................	C
10	Haubourdin...........	L	49	Cysoing..............	L
11	Valenciennes..........	V	50	Onnaing..............	V
12	Denain...............	V	51	Somain...............	D
13	Anzin................	V	52	Fournes..............	L
14	Maubeuge.............	A	53	Câtillon	C
15	Armentières..........	L	54	Iwuy	C
16	Lille (2[e] division)......	L	55	Hazebrouck	H
17	Lille (3[e] division)......	L	56	Méteren	H
18	Croix	L	57	Raches...............	D
19	Douai................	D	58	Annœullin............	L
20	Cambrai..............	C	59	Inchy................	C
21	Saint-André..........	L	60	Villers-Pol...........	A
22	Raismes..............	V	61	Bouchain.............	V
23	Clary	C	62	Bourbourg............	Dk
24	Douchy...............	V	63	Steenwerck...........	H
25	Aniches	D	64	Houplines	L
26	Avesnes-lez-Aubert....	C	65	Sin le-Noble	D
27	Solesmes...........	C	66	Englefontaine.........	A
28	Teteghem	Dk	67	Seclin	L
29	Masnières	C	68	Bavai................	A
30	Condé	V	69	Avesnes..............	A
31	Marcq-en-Barœul......	L	70	Sains	A
32	Mons-en-Pévèle	L	71	Comines..............	L
33	Le Câteau	C	72	Ebblinghem...........	H
34	Wormhoudt	Dk	73	Le Quesnoy......... .	L
35	Marly................	V	74	Arleux...............	D
36	Rouvignies	V	75	Lecelles.............	V
37	Landrecies............	A	76	Berlaimont	A
38	Quesnoy-sur-Deûle	L	77	Beauvois	C

Nos d'ordre	DÉSIGNATION des Perceptions.	Arrondissements.
78	Fresnes	V
79	Annappes	L
80	Eecke	H
81	Neuville-Saint-Remy	C
82	Saint-Amand	V
83	Gommegnies	C
84	Walincourt	C
85	Santes	L
86	La Bassée	C
87	Baisieux	L
88	Bugnicourt	D
89	Maroilles	A
90	Solre-le-Château	A
91	Morbecque	H
92	Arnêke	H
93	Hondschoote	Dk
94	Abancourt	C
95	Cassel	H
96	Steenvoorde	H
97	Rexpoëde	Dk
98	Trélon	A
99	Jeumont	A
100	Vendegies	A
101	Bollezeele	Dk
102	Merville	H
103	Petite-Synthe	Dk
104	Gravelines	Dk
105	Mœuvres	C
106	Wattignies	L
107	La Longueville	A
	3e Classe.	
108	Bailleul	H
109	Estaires	H
110	Villers-sire-Nicole	A
111	Cartignies	A
112	Bergues	Dk
113	Estourmel	C
114	Cauroir	C
115	Marchiennes	D
116	Ennetières	L
117	Etrœungt	A
118	Pitgam	Dk
119	Looberghe	Dk
120	Beaufort	A
121	Pont-sur-Sambre	A
122	Quaedypre	Dk
123	Pecquencourt	D
124	Cousolre	A
	4e Classe.	
125	St-Waast	A
126	Watten	Dk
127	Eppe-Sauvage	A
128	Dourlers	A

AGRICULTURE.

RÉCOLTES.

L'économie rurale est portée à un très haut degré dans le département du Nord. Il fournit à la culture une étendue de 486,128 hectares, dont 361,075 en terres labourables, sur une superficie totale de 569,389 hectares.

Les récoltes en grains et farineux ont donné en 1880 les produits indiqués ci-après :

NATURE des grains récoltés.	Nombre d'hectares ensemencés.	Quantité moyenne de semence par hectare.	Produit par hectare en 1880.	Produit total de chaque espèce de grains en 1880.	Poids moyen d'un hectolitre de chaque espèce de grains de la récolte de 1880.
		Hect.	Hect.	Hect.	Kilog.
Froment	138290	1,81	24,02	3321715	77
Méteil	1025	1,76	22,11	22663	74
Seigle	11152	2,14	20,84	232418	71
Orge	10746	1,98	38,39	412533	60
Sarrasin	5	1,70	15, »	75	70
Avoine	44804	2,75	48, 8	2157146	45
Autres menus grains.	12375	2,25	21,23	262732	77
Totaux....	218397			6,409,282	

Les ensemencements ont été difficiles à effectuer à cause des gelées trop précoces qui ont interrompu le travail et retardé le transport des betteraves. Les grandes pluies qui ont suivi ont entravé les semailles en rendant la terre moins maniable. La levée a été imparfaite sur certains semis. En résumé, les semailles ont été généralement faites dans des conditions laissant à désirer.

Voici maintenant le tableau approximatif des consommations annuelles de grains dans le département :

NATURE des GRAINS.	QUANTITÉ APPROXIMATIVE d'hectolitres de grains annuellement nécessaire				TOTAL des besoins annuels.
	pour la nourriture des habitants.	pour la nourriture des animaux domestiques.	pour les semences.	pour les distilleries brasseries et autres usages.	
Froment	3.604.416	8.312	250.304	5.309	3.865.342
Méteil	497.346	58	1.804	»	499.208
Seigle	151.959	219.854	23.766	398.153	793.732
Orge	»	34.567	21.277	895.457	951.301
Sarrasin	»	400	9	»	409
Avoine	»	2.461.857	123.212	8.729	2.593.798
Maïs	»	»	»	»	»
Millet	»	»	»	»	»
Autres menus grains	182.350	155.623	27.845	200	366.018
Totaux	4.133.071	2.880.371	448.217	1.307.848	8.769.508

D'après ces tableaux, les grains récoltés en 1880 ont donné un nombre d'hectolitres de 6,409,282

Les besoins de la consommation étant de . . . 8,769,508

Il en résulte une insuffisance de. 2,360,226

Égale à plus de 36 p. % des produits.

POMMES DE TERRE.

Il a été ensemencé en pommes de terre, pendant l'année 1880, un nombre de 25,186 hectares 50 centiares qui ont produit, chacun, en moyenne 133 hectolitres 55 l., ce qui fait pour la totalité 3,364.057,

La consommation de ce tubercule dans le département est évaluée de la manière suivante :

Pour la nourriture des habitants. .	2,233,790	3,267,297
Pour celle des animaux domestiques	633,443	
Pour les semences.	400,064	
Pour les distilleries, etc.	»	

Les produits de 1880 présentent conséquemment un déficit de 96,760

AUTRES CULTURES.

NATURE DES RÉCOLTES.	NOMBRE d hectares ensemencés ou plantés.	PRODUIT MOYEN PAR HECTARE. en 1880.	PRODUIT TOTAL. en 1880.
		q. k.	q k.
Betteraves	42.921	468.04	20.088.541.58
Houblon	1.279	14 »	18.502 50
Colza (graines)	5.289	19.21	101.598.80
Chanvre (filasse)	195	7 »	1.536.55
Lin (filasse)	8.019	7.72	61.904.44
Garance	»	»	»
Tabac	526	24.32	12.799.61
Foin	50.156	38.58	1.935.016.16
Trèfle	21.773	51.06	1,111.750.31
Luzerne	9.163	53.07	486.295.83
Sainfoin	1.807	45.39	82.019.73
	141.128		

FOIRES ET FRANCS MARCHÉS.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Bergues, le lundi après le dimanche des Rameaux, trois jours; le lundi après le dimanche de Quasimodo, trois jours; le lundi après le dimanche de la Trinité, trois jours; le lundi après la Saint-Luc, ou le même jour, si c'est un lundi, trois jours. — ***Bourbourg***, le 25 juin, le lundi après le troisième dimanche de septembre, le mardi avant le dimanche gras; le mardi avant la fête de l'Ascension; franc marché le premier mardi de chaque mois. — ***Dunkerque***, le 1er janvier, quinze jours; le dimanche le plus près du 24 juin, dix jours. — ***Esquelbecq***, le dernier mercredi des mois d'avril et de juillet, un jour. — ***Gravelines***, le 15 août, neuf jours. — ***Herzeele***, le 15 août, un jour. — ***Hondschoote***, le vendredi après la Pentecôte, un jour; le premier vendredi de chacun des mois d'avril, mai, octobre et novembre, pour les bestiaux, un jour; le deuxième dimanche de juillet, cinq jours. — ***Warhem***, le dernier dimanche de juin et les quatre jours suivants. — ***Wormhoudt***, le mercredi avant la Pentecôte, un jour; le mercredi après la Saint-Jean-Baptiste, un jour; le mercredi après le 8 septembre, un jour; les 15 mars, 15 avril, 15 octobre et 15 décembre, pour les chevaux, vaches, etc.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Bailleul, le dernier mardi d'avril et le deuxième mardi de septembre. — ***Caestre***, le dernier mercredi d'avril, le premier vendredi qui suit le 1er décembre, un jour. — ***Cassel***, les 1er, 3e, 5e, 7e, 9e et 14e jeudis de l'année, un jour; le Jeudi-Saint, un jour; le jeudi après la Trinité, huit jours; le premier jeudi d'août, un jour; le dernier jeudi d'octobre, un jour; le dernier jeudi de novembre, un jour. — ***Estaires***, le quatrième jeudi de juillet, deux jours; le premier jeudi d'octobre, deux jours; le 20 juin et le 15 décembre pour les chevaux. — ***La Gorgue***, le premier mardi de mai, deux jours; le premier mercredi d'octobre, deux jours. — ***Hazebrouck***, le premier lundi de février, un jour; le lundi de la mi-carême, un jour; le troisième lundi d'avril, un jour; le premier lundi de mai, un jour; le lundi après

le 12 juin, un jour; le premier lundi d'août, un jour; le premier dimanche après l'Assomption, neuf jours; le premier lundi d'octobre, un jour; le lundi de la Toussaint, un jour; le premier lundi qui suit le premier mercredi de chaque mois, un jour pour les bestiaux. — *Merville*, le deuxième mercredi de septembre, un jour; franc marché le deuxième mercredi de chaque mois; une foire aux chevaux le 24 décembre de chaque année. — *Morbecque*, le mardi qui suit le premier lundi de mai, un jour; le mardi qui suit le premier lundi d'août, un jour; le troisième dimanche de septembre, un jour; le 21 novembre, un jour. — *Renescure*, marché aux bestiaux le mercredi des cendres et le 19 juillet. — *Steenvoorde*, le premier samedi de mai, un jour; le premier samedi d'octobre, un jour; le deuxième samedi de novembre, un jour. — *Steenwerck*, le troisième vendredi d'avril, un jour; le 24 juin, quatre jours; le 1er juillet, un jour; le 20 novembre; un jour. — *Vieux-Berquin*, troisième samedi d'avril, troisième samedi de novembre.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Armentières, le deuxième lundi d'avril, un jour; le deuxième lundi de juillet, un jour; le deuxième lundi de septembre, un jour; le premier lundi de novembre, un jour; franc marché le premier lundi de chaque mois; le premier dimanche de mai, dix jours. — *La Bassée*, le 19 janvier, deux jours; le 19 avril, deux jours; le 19 juillet, deux jours; le 19 octobre, deux jours; franc marché, le deuxième lundi de chaque mois. — *Comines*, le premier jour de marché après la Saint-Denis, un jour. — *Cysoing*, le mardi après l'Ascension, neuf jours; franc marché les 1er et 3e mardis de chaque mois, un jour. — *Haubourdin*, le 21 janvier, un jour; le 21 avril, un jour; le 21 juillet, un jour; le 21 octobre, un jour. — *Lannoy*, le deuxième dimanche d'octobre, quatre jours. — *Lille*, le 26 août, quinze jours. — *Mons-en-Pévèle*, le 3e jeudi de chaque mois pour les bestiaux. — *Roubaix*, le lendemain du dimanche de Quasimodo jusqu'au samedi inclusivement; le mardi après le premier dimanche de septembre, deux jours; franc marché le samedi, de quinze jours en quinze jours. — *Seclin*, le troisième lundi de mai, un jour; le troisième lundi de novembre, un jour; franc marché le troisième lundi de chaque mois, un jour. — *Templeuve*, le troisième mardi des mois de janvier, mai, juillet, septembre et novembre. — *Tourcoing*, le dimanche qui suit le 25 juillet, ou le même jour, s'il tombe un dimanche, dix jours; franc marché le premier lundi des mois de mars, juin, septembre et décembre, un jour. — *Wavrin*, marché aux bestiaux le troisième

samedi de chaque mois. — Lille *(Wazemmes)*, le deuxième lundi des mois de mars, avril, septembre, octobre et décembre.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Avesnes-lez-Aubert, le premier lundi d'octobre, un jour pour les bestiaux. — *Cambrai*, le 28 octobre, neuf jours; franc marché le 24 de chaque mois, un jour. — *Le Câteau*, le 22 septembre, neuf jours; franc marché le 22 de chaque mois; un jour. — *Câtillon*, franc marché le 10 de chaque mois. — *Caudry*, le 26 de chacun des mois de janvier, avril, juillet et octobre, pour les bestiaux. — *Clary*, le 6 de chacun des mois de janvier, juillet et septembre. — *Crèvecœur*, le 25 juin, un jour. — *Gouzeaucourt*, le 8 de chaque mois, un jour. — *Honnecourt*, le 22 mars, un jour; le 22 juillet, un jour. — *Iwuy*, le premier jeudi de chaque mois: marché aux bestiaux. — *Maretz*, le premier de chacun des mois de mars, juin, septembre et décembre, un jour. — *Solesmes*, franc marché le premier mercredi de chaque mois.— *Walincourt*, le 12 avril, un jour; le 23 octobre, un jour.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Anor, le premier lundi des mois de mars, d'avril, de septembre et d'octobre, un jour, le premier lundi des mois de janvier, février, mars, juin, juillet, août, novembre et décembre, un jour. — *Avesnes*, le mercredi après le dimanche de Quasimodo, un jour; le premier dimanche d'août, neuf jours; le 1er septembre, un jour, franc marché et foire aux bestiaux le 8 de chaque mois. — *Bavai*, le 15 août, quatre jours; franc marché le 9 de chaque mois, un jour; le 17 de chaque mois pour les chevaux. — *Berlaimont*, le 17 de chaque mois, un jour. — *Cartignies*, foire le 1er mercredi du mois de mars, avril, octobre, novembre.— *Cousolre*, le 18 de chaque mois, un jour. — *Etrœungt*, franc marché le dernier lundi de chaque mois, un jour. — *Felleries*, le premier mercredi de chaque mois. — *Fourmies*, le premier lundi de chaque mois, un jour.— *Gommegnies*, le 15 de chaque mois de mars, septembre et octobre. — *Hautmont*, le 1er mardi de chaque mois un jour, foire aux bestiaux. — *Landrecies*, le quatrième jeudi de carême, un jour; le jour de Saint-Luc (18 octobre), un jour; le troisième mardi de chaque mois, un jour. — *Maroilles*, franc marché le premier lundi de chaque mois, un jour. — *Maubeuge*, le 28 de chaque mois, un jour; le 19 mars, un jour. — *Prisches*, le 3 février, un jour; le 12 mai, un jour, le deuxième lundi de septembre, un jour; le 26 novembre, un jour. — *Le Quesnoy*, le 25 octobre, huit jours; franc marché les 12 et 29 de chaque mois,

un jour. — *Sains*, le 7 de chaque mois. — *Solre-le-Château*, le 1er mars, un jour; le 1er octobre, un jour; le premier mardi de chaque mois, un jour. — *Trélon*, le dernier lundi de chaque mois, un jour. — *Wignehies*, le dernier mardi de chaque mois.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Douai, le 1er juin, cinq jours; le 1er octobre, quinze jours; franc marché le premier mercredi de chaque mois, un jour. — *Marchiennes*, le dernier samedi des mois de janvier, avril, juillet et octobre, un jour. — *Orchies*, le lendemain de la Trinité, un jour; le dimanche après la Nativité, un jour; le lundi qui précède le dernier mercredi de janvier, un jour; le premier lundi de chaque mois, un jour.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Saint-Amand, le lundi de la Pentecôte, dix jours. — *Bouchain*, franc marché le premier vendredi de chaque mois, un jour. — *Condé*, le 1er octobre, neuf jours. — *Fresnes*, le quatrième lundi de chaque mois. — *Hasnon*, le premier jeudi de chaque mois. — *Valenciennes*, le 15 septembre, dix jours; franc marché les 10, 20 et 30 de chaque mois pour les chevaux, et les lundis pour les bestiaux.

MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Armbouts-Cappel, dimanche et jours de fête. — *Bergues*, lundi et vendredi; le lundi pour les grains. — *Bollezeele*, mercredi. — *Bourbourg*, tous les mardis pour les grains, graines, comestibles et menues denrées; — les 1er et 2e mardis de chaque mois pour chevaux et bestiaux; — tous les mardis des mois de mars, avril et mai pour les bestiaux. — *Brouckerque*, dimanche. — *Capellebrouck*, dimanche. — *Dunkerque*, mercredi et samedi; samedi pour les grains. — *Esquelbecq*, dimanche, mercredi et samedi. — *Ghyvelde*, jeudi. — *Gravelines*, mercredi et vendredi. — *Herzeele*, dimanche. — *Hondschoote*, mardi et vendredi. — *Les Moeres*, dimanche et mercredi. — *Looberghe*, jeudi. — *Loon*, jeudi. — *Pitgam*, dimanche. — *Rexpoede*, jeudi et dimanche. — *Volkerinckhove*, jeudi. — *Warhem*, dimanche. — *Wormhoudt*, mercredi.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Bailleul, mardi pour les grains. — *Caestre*, dimanche pour les légumes. — *Cassel*, jeudi pour les grains. — *Estaires*, mercredi et jeudi ; jeudi pour les grains. — *Hazebrouck*, lundi et vendredi ; lundi pour les grains. — *Houtkerque*, mercredi. — *Merville*, tous les jours ; mercredi pour les grains. — *Rubrouck*, le vendredi pour le beurre et les œufs. — *Steenvoorde*, samedi pour les grains — *Steenwerck*, vendredi pour les menues denrées et grains. — *Vieux-Berquin*, samedi pour les légumes, fruits et menues denrées.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Annœullin, mardi pour les fruits, légumes, comestibles, graines et céréales. — *Armentières*, dimanche, lundi, vendredi ; lundi pour les grains. — *La Bassée*, mardi, jeudi et samedi ; jeudi pour les grains. — *Comines*, lundi et jeudi. — *Cysoing*, mardi pour les comestibles et graines. — *Fournes*, vendredi. — *Halluin*, samedi. — *Haubourdin*, mardi et samedi. — *Lannoy*, mardi, jeudi et samedi ; jeudi pour les grains. — *Lille*, tous les jours ; mercredi pour les grains. — *Linselles*, vendredi. — *Loos*, jeudi. — *Mons en-Pévèle*, jeudi. — *Pont-à-Marcq*, vendredi. . — *Quesnoy-sur-Deûle*, jeudi. — *Roubaix*, mardi, jeudi, samedi et dimanche ; mardi après midi pour les bestiaux. — *Seclin*, lundi. — *Templeuve*, le samedi pour les porcs, veaux, œufs, volailles, etc. — *Tourcoing*, lundi, jeudi et dimanche ; jeudi pour les grains ; le mardi de chaque semaine pour la vente des bestiaux. — *Wattrelos*, dimanche. — Lille (*Wazemmes*), mardi et vendredi. — *Willems*, vendredi.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Busigny, samedi. — *Cambrai*, tous les jours, mercredi et samedi pour les grains. — *Catillon*, mercredi. — *Clary*, samedi. — *Elincourt*, jeudi. — *Le Câteau*, mardi, jeudi et samedi ; les mêmes jours pour les grains. — *Maretz*, vendredi pour les légumes, beurre, fromage, œufs et autres comestibles. — *Masnières*, vendredi. — *Quiévy*, mercredi. — *Solesmes*, samedi. — *Walincourt*, vendredi.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Avesnes, lundi, mercredi et vendredi. — *Bavai*, mardi

vendredi.—*Berlaimont*, mardi et samedi.— *Cartignies*, mercredi. — *Etrœungt*, jeudi. — *Ferrière-la-Grande*, jeudi. — *Fourmies*, mercredi et samedi. — *Jeumont*, jeudi. — *Glageon*, jeudi. — *Gommegnies*, jeudi. — *Hautmont*, mardi et vendredi. — *Landrecies*, lundi, jeudi et samedi; lundi et jeudi pour les grains. — *Maroilles*, mardi et vendredi. — *Maubeuge*, tous les jours; samedi pour les grains. — *Maubeuge-sous-le-Bois*, mardi et vendredi. — *Le Quesnoy*, mardi et vendredi. — *Prisches*, lundi. — *Sains*, jeudi pour les légumes et comestibles. — *Sars-Poteries*, jeudi et lundi. — *Solre-le-Château*, mardi et vendredi. — *Trélon*, lundi. — *Wignehies*, mardi.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Aniche, mardi et vendredi. — *Arleux*, lundi. — *Auberchicourt*, mardi. — *Douai*, tous les jours; mardi, jeudi et samedi pour les grains, mercredi pour les bestiaux. — *Fenain*, mardi. — *Flers*, vendredi. —*Marchiennes*, mercredi pour les fruits et samedi pour grains et autres produits.— *Orchies*, lundi et vendredi; lundi pour les grains. — *Sin-le-Noble*, mardi et vendredi pour les légumes.— *Somain*, jeudi, lundi pour les légumes, le beurre, les fruits et autres comestibles.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Abscon, mercredi pour les légumes et comestibles.—*St-Amand*, tous les vendredis pour les bestiaux, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les menues denrées. — *Bouchain*, mardi et vendredi; vendredi pour les grains. — *Curgies*, mardi de chaque semaine pour les bestiaux et jeudi pour les denrées. — *Condé*, mercredi et samedi. — *Denain*, mardi, jeudi et samedi. — *Escaudain*, vendredi pour les légumes, fruits et comestibles. —*Fresnes*, marché aux bestiaux tous les lundis, excepté le premier lundi d'août, le troisième lundi de septembre et les lundis qui ont pour date **10**, **20** ou **30** du mois. — *Hasnon*, tous les jeudis. — *Lourches*, mercredi et vendredi. — *Marquette*, jeudi. — *Raismes*, jeudi pour les fruits, légumes, comestibles et menues denrées.— *Trith-St-Léger*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, œufs, beurre, volaillés, etc. — *Valenciennes*, mercredi et samedi pour les grains et fourrages; lundi pour les chevaux et bestiaux.

Les marchés du département qui sont les mieux approvisionnés en grains sont ceux de Bergues, Lille, Douai, Cambrai et Valenciennes.

Troisième partie.

TABLEAU NOMINATIF

DES

PRÉSIDENTS, VICE-PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES

DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

Depuis 1801

ANÉES	MODE de NOMINATION.	PRÉSIDENTS.	VICE-PRÉSIDENTS,	SECRÉTAIRES.
		MM.		MM.
1801	Elections.	De Warenghien.......	....	Emmery.
1802	Elections.	De Warenghien.......	....	Emmery.
1803	Elections.	De Warenghien.......	....	Farez.
1804	Elections.	De Warenghien.......	....	Farez.
1805	Elections	De Warenghien.......	....	Farez.
1806	Elections.	De Warenghien.......	....	Michel.
1807	Elections.	De Warenghien.......	....	Michel.
1808	Elections.	De Warenghien.......	....	Michel.
1809	Elections.	De Warenghien.......	....	Michel.
1810	Elections.	Gossuin.............	....	Michel.
1811	Elections.	Gossuin.............	....	Dhaubersart.
1812	Elections.	Gossuin.............	....	Dhaubersart.
1813	Elections.	Gossuin.............	....	Dhaubersart.
1814	Elections.	Gossuin.............	....	Marquis de La Coste.
1815	Elections.	Gossuin.............	....	Marquis de La Coste.
1816	Elections.	Gossuin.............	....	Marquis de La Coste.
1817	Elections.	Potteau d'Hancarderie.	....	Marquis de La Coste.
1818	Elections.	Potteau d'Hancarderie.	....	Marquis de La Coste.
1819	Elections.	Gossuin.............	....	Marquis de La Coste.
1820	Elections.	Potteau d'Hancarderie.	....	Marquis de La Coste.
1821	Elections.	Potteau d'Hancarderie.	....	Marquis de La Coste.
1822	Elections.	Comte de Muyssaert....	....	Marquis de La Coste.
1823	Elections.	Comte de Muyssaert....	....	Marquis de La Coste.
1824	Elections.	Comte de Muyssaert....	....	Marquis de La Coste.
1825	Elections.	Comte de Muyssaert...	....	Marquis de La Coste.
1826	Elections.	Comte de Muyssaert....	....	Marquis de La Coste.
1827	Elections.	Comte de Muyssaert....	....	Fiezau de La Martel.
1828	Elections.	Comte de Muyssaert....	....	Fizeau de La Martel.
1829	Elections.	Comte de Muyssaert....	....	Béthune-Houriez.
1830	....	....		....
1831	Elections.	Barrois-Virnot	....	Farez.
1832	Elections.	Farez...............	....	Lorrain, fils.
1833	Elections.	De Brigode..........	....	Lorrain, fils.
1834	Elections.	Ferrier.............	....	Lorrain, fils.
1835	Elections.	Ferrier.............	....	Lorrain, fils.
1836	Elections.	Ferrier	....	Leroy de Béthune.
1837	Elections.	Ferrier	....	Leroy de Béthune.

ANNÉES	MODE de NOMINATION.	PRÉSIDENTS.	VICE-PRÉSIDENTS.	SECRÉTAIRES.
		MM.	MM.	MM.
1838	Elections.	Ferrier		Marchant.
1839	Elections.	Comte de Montozon		Marchant.
1840	Elections.	Ferrier		Marchant.
1841	Elections.	Ferrier		Marchant.
1842	Elections.	Ferrier		Marchant.
1843	Elections.	Ferrier		Marchant.
1844	Elections.	Ferrier		Marchant.
1845	Elections.	Ferrier		Marchant.
1846	Elections.	Delespaul		Marchant.
1847	Elections.	Delespaul		Marchant.
1848 1re Sess.	Elections.	Marchant		Lestiboudois.
1848 2e Sess.	Elections.	Marchant		Lestiboudois.
1849	Elections.	Marchant		Lestiboudois.
1850	Elections.	Danel		De Clebsattel.
1851	Elections.	Danel		De Clebsattel.
1852	Décret	Marchant	Danel	De Clebsattel.
1853	Décret	Marchant	Danel	De Clebsattel.
1854	Décret	Marchant	Danel	De Clebsattel
1855	Décret	Marchant	Danel	De Clebsattel.
1856	Décret	Marchant	Danel	De Clebsattel.
1857	Décret	Marchant	Danel	De Clebsattel.
1858	Décret	Marchant	Danel	De Clebsattel.
1859	Décret	Marchant	Danel	De Clebsattel.
1860	Décret	Comte Mimerel	Danel et Comte Dubois.	De Clebsattel et Mailliet.
1861	Décret	Comte Mimerel	Danel et Comte Dubois	De Clebsattel et Mailliet.
1862	Décret	Comte Mimerel	Danel et Comte Dubois.	De Clebsattel et Mailliet.
1863	Décret	Comte Mimerel	Danel et Comte Dubois.	De Clebsattel et Mailliet.
1864	Décret	Comte Mimerel	Danel et Comte Dubois.	De Clebsattel et Mailliet.
1865	Décret	Comte Mimerel	Danel et Comte Dubois.	De Clebsattel et Mailliet.
1866	Décret	Comte Mimerel	Danel et Comte Dubois.	De Clebsattel et Mailliet.
1867	Décret	Comte Mimerel	Danel et Comte Dubois.	De Clebsattel et Mailliet.
1868	Décret	Comte Mimerel	Danel et Seydoux	De Clebsattel et Mailliet.
1869	Décret	Comte Mimerel	Danel et Seydoux	De Clebsattel et Mailliet.
1870	Elections.	Danel		Mailliet.
1871	Elections.	Danel	Plichon et J. Brame	Mailliet et Saint-Léger.
1872	Elections.	Danel	Plichon et J. Brame	Mailliet et Desrousseaux.
1873	Elections.	Danel	Plichon et J. Brame	Mailliet et Desrousseaux.
1874	Elections.	Plichon	J. Brame et Mailliet	Desrousseaux et L. Legrand (de Lecelles).
1875	Elections.	Plichon	J. Brame et Mailliet	Desrousseaux et L. Legrand (de Lecelles).
1876	Elections.	Plichon.	J. Brame et Mailliet	Desrousseaux et L. Legrand (de Lecelles).
1877	Elections.	Plichon	J. Brame et Mailliet	Desrousseaux et L. Legrand (de Lecelles).
1878	Elections.	Plichon	Mailliet et L. Legrand (de Lecelles).	Roussel-Defontaine et Van der Straeten.
1879	Elections.	Plichon	Mailliet et L. Legrand (de Lecelles).	Roussel-Defontaine et Van der Straeten.
1880	Elections.	Testelin	Seydoux et L. Legrand. (de Valenciennes).	Van der Straeten et Duponchel.
1881	Elections.	Testelin	L. Legrand (de Valenciennes) et Trystram.	Alain Chartier et Outters.

NÉCROLOGIE.

Le Cardinal RÉGNIER,

Archevêque de Cambrai,

Les premiers jours de l'année 1881 ont été marqués par un grand deuil pour l'Église de Cambrai ; le 4 janvier, est mort le cardinal Régnier, qui était, depuis 31 ans, archevêque de ce diocèse.

René-François Régnier était né le 17 janvier 1794, à Saint-Quentin, village du canton de Beaugé (Maine-et-Loire), de parents, honnêtes journaliers, qui vivaient dans une modeste aisance. Sa piété et son intelligence déterminèrent le curé de son village à lui donner les premières leçons de latin, et, à défaut du séminaire où il ne put trouver place, le jeune René fut envoyé au Prytanée militaire de la Flèche. Il y remporta de brillants succès dans ses études ; et un général, qui passait l'inspection des élèves, lui dit un jour devant ses condisciples : « Jeune homme, l'État se charge de votre éducation, si vous voulez devenir militaire. » — Je vous remercie, général, répondit le jeune Régnier, je veux être prêtre. Quelque temps après, il était au séminaire d'Angers ; il fut ordonné prêtre le 19 décembre 1818.

Durant les cinq années qui suivirent son ordination, il professa la philosophie au collège de Beaupréau. Le 16 avril 1823, il fut nommé proviseur du lycée d'Angers, et il exerça cette charge importante jusqu'au 26 juillet 1830, date où il donna sa démission pour s'occuper de fonctions plus purement ecclésiastiques. Le maire d'Angers, dans un discours prononcé à la distribution des prix du lycée de cette ville, en 1868, après avoir parlé d'une manière générale des prélats, des hommes de guerre, des savants dont s'honore le lycée, s'exprima en ces termes : « Je ne veux pas » dire les noms, je suis loin de les connaître tous ; mais qu'il me » soit permis d'en citer un plus intimement uni à notre lycée, » l'abbé Régnier.

» L'abbé Régnier est resté dans ma mémoire, comme une » figure représentant le mieux l'enseignement dans toute sa » dignité. Il était jeune encore quand le collège lui fut confié ; » mais ses traits avaient déjà pris l'expression sérieuse et attentive » du maître qui enseigne et du chef qui dirige.... »

Nommé chanoine titulaire d'Angers en 1830 et proposé comme vicaire-général du même diocèse, Mgr Régnier fut nommé à ces dernières fonctions le 28 avril 1832. L'évêque, Mgr Montalent, étant très avancé en âge, la charge de l'administration du diocèse incomba en grande partie à l'abbé Régnier jusqu'à la mort de Mgr Montalent arrivée en 1842. L'abbé Régnier était encore vicaire général sous le successeur de Mgr Montalent, lorsqu'au mois de juin 1842 il fut nommé évêque d'Angoulême.

Il exerça dans ce diocèse un actif et fécond apostolat durant huit ans et au mois de mai 1850, après la mort du cardinal Giraud, il fut nommé archevêque de Cambrai. Le nouvel archevêque, préconisé le 30 septembre, arriva le 19 décembre dans la ville archiépiscopale.

Nous n'avons pas à parler ici de son long et fécond épiscopat, qui dura plus de trente ans, ni de tout ce qui s'est fait, depuis 1850 jusqu'en 1881, en institutions religieuses, de bienfaisance et d'instruction, sous l'administration de Mgr Régnier. Nous nous contenterons de rappeler qu'il fut créé cardinal en 1873.

Il était arrivé à l'âge de 86 ans, sans presque rien éprouver des atteintes de la vieillesse. Trois ou quatre mois avant sa mort, il commença à se sentir plus faible. Toutefois, il s'occupa encore de l'administration de son diocèse.

Le 24 décembre, il présida son conseil, et dit, en parlant de quelques affaires moins urgentes : « Ceci peut attendre jusqu'après ma mort. »

Dès lors, on put prévoir une fin prochaine. Il reçut les derniers sacrements le 29 décembre, des mains de son évêque auxiliaire, Mgr de Lydda. Malgré la diminution graduelle de ses forces, sa présence d'esprit était complète : il avait encore des paroles pleines d'esprit et d'amabilité, et des prières étaient presque toujours sur ses lèvres. Il s'éteignit doucement le 4 janvier, à une heure quarante minutes du matin, sans aucune agonie, sans aucun effort.

Ses funérailles eurent lieu dans la cathédrale de Cambrai, le 11 janvier, en présence de toutes les autorités du département et d'un immense concours de prêtres et de laïques. L'oraison funèbre fut prononcée un mois après, par Mgr Mermillod, évêque de Genève.

M. KUHLMANN,

Ancien Conseiller général.

La mort de M. Kulhmann a fait perdre à la France l'une de ces illustrations scientifiques. Le département du Nord doit conserver le souvenir de cet homme éminent, qui n'était pas seulement un économiste intelligent, un commerçant habile et un industriel de premier ordre, mais aussi un savant du plus grand mérite.

Né à Colmar en **1803**, Charles-Frédéric Kulhmann fit ses premières études au collège de sa ville natale, puis au lycée de Nancy. Appartenant à une honorable famille bourgeoise, mais privé prématurément de son père, il dut se créer lui-même un avenir par le travail et il acquit, dès son bas âge, les habitudes laborieuses qu'il conserva toute sa vie.

Voulant se consacrer à la teinture, industrie qui était alors l'une des sources les plus importantes de la prospérité de l'Alsace, il alla suivre les cours de chimie de la Faculté de Strasbourg et entra ensuite à Paris, au laboratoire de Vauquelin, où il resta trois ans,

Le savant M. Delezenne, qui était allé chercher à Paris un professeur pour le cours public de chimie qu'on venait de fonder à Lille, connut, par Vauquelin, le jeune Kulhmann, qui, en **1823**, vint professer la chimie à Lille.

Ce qu'il a été comme professeur de chimie de **1823** à **1854**, tous les savants l'ont apprécié. Il suffit de rappeler qu'il compta au nombre de ses élèves, MM. Mathieu, Plessis, Desespringale et Corenwinder.

Comme industriel, il a rendu d'éminents services au département du Nord. A peine arrivé à Lille, il y importa l'industrie des arts chimiques, qui avant lui, y était complètement inconnue. Il se fit architecte, dessina des plans, construisit des chambres de plomb, des fours à potasse, des raffineries de noir animal, et contribua ainsi puissamment à développer l'industrie à Lille et dans toute la région,

Ce qui caractérise M. Kulhmann, c'est l'union intime de la science et de l'industrie, ce sont les progrès que ces études firent faire aux diverses industries chimiques : teinture, blanchiement, sucrerie, fabrication de l'acide sulfurique, de la baryte, de la

soude, de la potasse, du salpêtre, des engrais artificiels, du noir animal, toutes les industries chimiques ont profité de ses découvertes et de ses savants travaux.

Le monde savant témoigna qu'il comprenait le mérite de M. Kulhmann. Dès 1824, l'année qui suivit son arrivée à Lille, M. Kulhmann fut nommé membre de la Société des Sciences de cette ville; en 1847, il fut élu membre correspondant de l'Institut ; en 1867, il fut appelé au sein de la Commission de l'Exposition universelle; en 1869, il fut choisi comme membre du Conseil supérieur du Commerce; et en 1874, l'Association française pour l'avancement des sciences, lorsqu'elle se réunit à Lille, l'élut président du comité local d'organisation, comme étant la plus haute personnification de la science à Lille. Ses concitoyens lui confièrent le mandat de conseiller général. Il avait été nommé successivement chevalier, officier et commandeur de la Légion d'honneur, il était décoré d'ordres de Russie, de Prusse, d'Autriche, de Portugal, de Perse et de plusieurs autres contrées.

Sa santé, si robuste jusqu'à l'avant-dernière année de sa vie, s'était affaiblie en 1880, et il avait dû renoncer à diriger par lui même, ses usines et ses grandes entreprises commerciales.

Il expira au milieu des siens, le 27 janvier 1881. Un nombre considérable de personnes lui rendirent les devoirs funèbres et témoignèrent de l'estime dont M. Kulhmann jouissait à Lille et dans toute la contrée, et de son mérite comme homme, comme industriel et comme savant.

M. Charles VAN DER STRAETEN,

Secrétaire du Conseil général.

Le Conseil général du Nord a éprouvé, le samedi 2 avril, une perte qui marquera douloureusement dans ses annales; un de ses secrétaires lui a été subitement ravi par la mort, à l'âge de 45 ans, lorsqu'on pouvait encore espérer de lui de longs et utiles services.

Né à Lille, le 30 décembre 1836, Charles-Henri-Auguste Van der Straeten, appartenait à l'une des plus anciennes familles du pays, dont la descendance mâle vient de s'éteindre en sa personne.

Après d'excellentes études faites au collège libre de Marcq, Charles Van der Straeten se livra à des travaux historiques et à son goût pour les livres et les œuvres d'art. Non seulement il avait réuni une bibliothèque qui offrait des raretés et un cabinet de céramique abondant en œuvres de choix, mais il avait amassé des matériaux pour plusieurs ouvrages d'érudition, l'Histoire de Seclin et celle de l'Hospice fondé près de la même ville par Marguerite, comtesse de Flandre. Il rendit d'importants services comme membre de la commission historique du département et comme membre de la commission des archives.

La ville et le canton de Seclin auxquels il appartenait par sa famille et ses propriétés et où il avait en quelque sorte créé une commune, celle de Vendeville, voulurent reconnaître le dévouement et l'intérêt qu'il leur portait, en lui confiant les fonctions de conseiller d'arrondissement et plus tard celles de conseiller général.

Dans le Conseil général, il fit preuve de qualités qui le firent apprécier de ses collègues, surtout en ce qui concernait l'instruction publique, sujet dont il ne cessa de s'occuper avec une sollicitude toute spéciale. Maire de Vendeville, ancien consul d'Espagne, membre du Conseil départemental d'instruction publique, il était en outre administrateur délégué des mines de Carvin.

La veille de sa mort, il avait assisté à une réunion du Conseil des mines, et il avait montré toute son activité et toute sa gaîté ordinaires. Le 2 avril, il succomba presque subitement à une des crises hépatiques, auxquelles il était sujet depuis quelques années déjà, mais dont personne ne soupçonnait la gravité, qui se révéla ainsi d'une manière foudroyante.

Les funérailles eurent lieu le mardi 5 avril. Les coins du poële étaient tenus par MM. Bouffet, secrétaire-général, remplaçant M. le Préfet du Nord empêché, Carré, Inspecteur d'académie et vice-président du Conseil départemental de l'Instruction publique, Daubresse, directeur des mines de Carvin, l'abbé Dehaisnes, archiviste du département et président de la Commission historique, et l'adjoint au maire de Vendeville. Dans l'assistance, qui était très nombreuse, on remarquait un grand nombre de conseillers généraux et l'ensemble des notabilités de la ville de Lille et du canton de Seclin.

Au cimetière, des discours furent prononcés par M. Seydoux, vice président du Conseil général, et M. Daubresse, directeur des mines de Carvin. M. le Préfet, qui présidait la veille le Conseil de revision à Seclin, avait ouvert la séance par des paroles de regret consacrées à la mémoire de M. Van der Straeten. Nous reproduisons ces allocutions :

Paroles de M. LE PRÉFET,

» Messieurs les maires, nous comptions rencontrer ici M. Van
» der Straeten, maire de Vendeville et conseiller général du canton
» de Seclin. Un coup imprévu vient de l'enlever à l'affection de
» sa famille, de ses amis, de ses collègues et de tous les habi-
» tants de ce canton dont il était le représentant dévoué depuis
» plusieurs années. Il laisse ici d'unanimes regrets ; il connaissait
» à fond vos intérêts, il savait les défendre avec une énergie, une
» activité et une persévérance à laquelle je dois rendre hommage,
» car, j'étais le témoin et le confident de ses efforts. Il fut, de
» votre part, l'objet de la manifestation la plus honorable pour
» lui ; il y a quelques mois vous me demandiez tous de le proposer
» à M. le ministre de l'intérieur pour la décoration de la Légion
» d'honneur, et pour répondre à vos désirs j'avais l'intention de
» faire cette proposition au mois de juillet prochain. Je n'aurai
» malheureusement pas besoin de donner suite à ce projet. Je
» m'associe du fond du cœur à vos regrets et je suis sûr d'être
» votre interprête en les exprimant ici au nom du canton de
» Seclin. »

Paroles de M. SEYDOUX :

» Appelé d'une manière inattendue à prendre la parole, je viens
» au nom de mes collègues du Conseil général adresser un court
» et suprême adieu à celui qui hier encore était parmi nous plein
» d'entrain et de vie et qu'une mort foudroyante vient d'enlever
» tout à coup à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis,
» à l'estime et à l'amitié de ses collègues.

» Dès 1870, et après avoir fait partie du Conseil d'arrondisse-
» ment de Lille pendant plusieurs années, Charles Van der Straeten
» fut élu membre du Conseil général par le canton de Seclin.

» Instruit et travailleur, d'un esprit vif et libéral, ami des arts
» et des lettres, Charles Van der Straeten prit bientôt une place
» importante au Conseil général, dont il fut successivement nommé
» deuxième, puis premier secrétaire.

» Il fit sa spécialité de toutes les questions qui se rattachent à
» l'instruction publique, cette branche si importante des attribu-
» tions du Conseil général, et ses rapports remarquables demeu-
» rent, aux archives du département, les témoins de la part dis-
» tinguée qu'il prit à nos travaux.

» Le Conseil général du Nord perd en Charles Van der Straeten
» un membre actif et dévoué, et nous perdons en lui un collègue
» affable et obligeant dont le souvenir vivra parmi nous.

» Puisse sa famille voir dans l'hommage bien incomplet que « nous rendons aujourd'hui à sa mémoire le témoignage de notre » respectueuse sympathie. »

Paroles de M. Daubresse :

Messieurs,

» Dans le grand deuil qui nous réunit aujourd'hui, j'ai voulu, » en mon nom et au nom de tous les employés et ouvriers, refou- » lant, pour un instant, la sombre émotion qui m'oppresse, essayer » d'exprimer, sur le bord de cette tombe, si soudainement ouverte, » mes sentiments de haute estime et de longue et profonde affec- » tion pour l'homme éminent qui fut à la tête du conseil d'admi- » nistration des mines de Carvin.

» Devoir douloureux, mais dette sacrée !

» M. Van der Straeten vient de mourir brusquement ayant à » peine atteint l'âge mûr, et quand tout lui présageait une heureuse » et longue série d'années.

» Quelques minutes ont suffi pour éteindre cette belle et vaste » intelligence.

» Doué d'un caractère aimable, d'une aménité exquise, d'une » inépuisable obligeance et d'une grande loyauté, il sut se faire » aimer de tout le personnel des mines de Carvin, où il laisse un » vide profond et d'universels regrets.

» Puissent ces regrets adoucir l'immense douleur de sa famille » éplorée.

» Adieu, cher monsieur Van der Straeten, votre mémoire restera » vivante parmi nous. »

Émile SALOMÉ,

Peintre.

La mort frappe parfois des coups si imprévus, si terribles, que des accusations monteraient du cœur contre le ciel, si on ne savait que la mort est la loi commune et que l'homme est fait pour un monde meilleur, où sont récompensés les vertus et les mérites. Salomé était jeune encore, robuste, et destiné, semblait-il, à un long avenir : il est enlevé en un instant, à la fleur de l'âge ! Son talent était arrivé à sa maturité : ses œuvres étaient appréciées de

tous : et la mort lui fait tomber des mains le pinceau avec lequel il préparait la veille une charmante étude ! Il avait, avec ses confrères, organisé une riche exposition de peinture, dont ses œuvres n'étaient pas l'un des moins remarquables ornements : et ces œuvres y furent exposées couvertes d'un voile funèbre ! Il faisait de longs projets d'avenir ; quelques jours avant de nous être ravi, il nous parlait d'un nouveau séjour à Capri, le site aimé de sa jeunesse, et il dort maintenant dans la tombe !

Émile-Louis Salomé est né à Lille, le 13 décembre 1833, d'une famile d'origine bailleuloise. Élève des Écoles académiques de Lille, il débuta par un tableau de genre, *Le Faiseur de balais du Mont-Noir*, reproduisant une scène de son pays d'origine, où il devait puiser ses meilleurs inspirations. Il alla bientôt étudier l'art, sous un ciel bien différent. Il passa quatre années en Italie, étudiant les maîtres, et surtout la nature et la lumière sur les bords enchantés du golfe de Naples et de la charmante île de Capri.

Il rapporta, de l'Italie, de sérieuses études qui attirèrent sur lui l'attention des critiques d'art. Les éloges lui furent plus tard unanimement décernés pour plusieurs toiles, dont il trouva les sujets à Bailleul et dans le voisinage. Le *Trappiste médecin*, les *Bonnes gens des Flandres*, la *Maison de Thérèse*, révèlent un pinceau ingénieux, habile à discerner età saisir au vif les types originaux, et à les reproduire avec une vérité, une finesse et un coloris qui avaient fait dire que Salomé était le peintre de la Flandre française. Ses portraits sont pleins de vie et portent l'empreinte d'un talent tout à fait personnel.

Que d'œuvres remarquables n'attendait-on pas encore de lui ! Trois jours avant sa mort, il faisait une étude en pleine campagne, non loin du château de l'un de ses amis, où il passait quelques jours : confiant dans sa robuste santé, il brossa son croquis, sans prendre garde au vent qui refroidissait sur son corps ses vêtements humides de sueur. Dès le même soir, il ressentait les atteintes d'une pleurésie. Le jeudi 25 août, un rhumatisme remonté au cœur l'enlevait à sa famille, à ses amis et aux arts.

Ses restes furent rapportés à Lille, chez son beau-frère, M. Vanderwynck. C'est de là que partit le cortège funèbre. Les coins du poële étaient tenus par MM. Géry-Legrand, maire de Lille, Deligne, vice-président de la Soéiété des Sciences, Herlin, président de la Commission du musée de peinture, Pluchart et Schoutetten, membres de la même Commission, et Gaston Lecreux, ami intime du défunt. M. le Préfet du Nord, M. de Cléry, représentant le général commandant la division militaire, M. Carolus Duran et un nombre immense d'artistes et d'amis du défunt assistaient à cette triste cérémonie.

M. BOURDON,

Vice-Président du Conseil d'arrondissement de Dunkerque.

Le **14** janvier **1881**, la ville de Dunkerque a fait une perte douloureuse dans la personne de M. Bourdon, vice-président du Conseil d'arrondissement.

La haute position qu'occupait M. Bourdon, les nombreux services qu'il avait rendus et ses qualités personnelles reçurent un hommage public comme on en a vu rarement à Dunkerque : une foule nombreuse et sympathique assistait à ses funérailles.

Nous nous faisons un devoir de rappeler ici la mémoire de M, Bourdon, en reproduisant les paroles, que M. Gaspard, au nom du Conseil d'arrondissement, dont il est le président, prononça devant la tombe encore entr'ouverte du défunt.

» Notre ville, a appris sans étonnement, la mort de M. Bourdon.
» Chacun de nous suivait avec anxiété les progrès du mal qui
» l'avait atteint au mois de juillet dernier. Nous savions tous
» qu'il devait être bientôt ravi à l'amitié de ses collègues et aux
» sympathies de tous ceux qui l'ont connu.

» L'homme que nous accompagnons à sa demeure dernière a
» occupé pendant quarante années toutes les fonctions publiques
» qui pouvaient être données par l'élection, c'est-à-dire par le
» libre arbitre de ses concitoyens spécialement consultés.

» Il était entré jeune dans la vie militante du négociant ; l'intel-
» ligence dont il fit preuve dans les actes de sa carrière commer-
» ciale le fit remarquer de ses concitoyens.

» Nommé conseiller municipal en l'année **1840**, il prend une
» part active à toutes les améliorations et à toutes les créations
» utiles à notre cité.

» En cet instant solennel où nous devons vous rappeler les
» bonnes actions de celui que nous avons perdu, il nous est permis
» de dégager des nombreux rapports qui dénotaient un dévoue-
» ment éclairé à la chose publique, les vœux qu'il exprimait de
» voir notre cité dotée d'un établissement hospitalier qui répondit
» aux exigences les plus scrupuleuses de la charité.

» Ceux de nos concitoyens qui assistaient à ses obsèques ne peu-
» vent attendre de nous que l'expression des regrets que devait
» formuler le Conseil d'arrondissement dont M. Bourdon faisait par-
» tie depuis 1849, et où il a rempli pendant 25 ans les fonctions de
» secrétaire et plus tard celles de président. Nulle part, ces regrets
» ne se produisirent avec plus de vivacité que dans le sein du
» Conseil d'arrondissement.

» Notre assemblée ressentait déjà un vide pénible quand, par
» un sentiment spontané chez chacun de nous, nous lui décer-
» nions le titre de président alors que le soin de sa santé le tenait
» déjà loin de notre ville.

» C'est que, non seulement nous connaissions son aptitude » pour le travail, nous savions qu'il s'était toujours chargé avec » empressement des missions les plus délicates. Nous espérions » toujours trouver en lui un aide expérimenté pour résoudre les » questions qui avaient trait à nos ports, à nos voies de navigation » et de dessèchement dans le sens que réclamait l'intérêt de » l'agriculteur et du commerçant.

» Nous savions que s'il avait eu des collègues d'un caractère, » d'une opinion différente de la sienne, une parfaite courtoisie, » une aménité irréprochable auraient rendu les discussions toujours » utiles à la prospérité publique, sans que l'amour-propre le plus » susceptible eut à redouter une blessure.

» MM. les membres de la Chambre de Commerce ont déjà eu la » satisfaction, il y a deux mois, de témoigner à M. Bourdon le » respect qu'ils avaient pour les services qu'il avait rendus, grâce » à ces lumières spéciales, à cette compétence obtenues par une » longue existence passée dans les agitations du travail.

» Aujourd'hui, il leur appartient d'énumérer les actes de sa vie » qui seront rappelés dans les fastes de la Chambre de Commerce » de Dunkerque.

» Le Président de la République française, en décernant à » M. Bourdon le titre de chevalier de l'Ordre de la Légion d'hon- » neur a voulu consacrer cette existence si bien remplie. Nous » avons applaudi à cette approbation qui venait du gouvernement » comme à l'éloge suprême que le pays adressait à notre conci- » toyen de son vivant.

» Le jour où il est entré dans cette période de souffrances qui » est le triste vestibule du sanctuaire de la mort, il a eu du moins » ce contentement que le port de Dnnkerque approchait rapide- » ment de l'idéal qu'il avait toujours poursuivi.

» Il a pu se rappeler les exaltations de Vauban, s'écriant à » propos de la grandeur de la cité maritime dont il était, s'il est » possible de le dire, le second fondateur : *Taceat miracula* » *Memphis*. Les merveilles de l'Egypte ne sont rien à coté des » splendeurs de la ville transformée sous la direction de l'illustre » ingénieur de Louis XIV.

» Avant de nous quitter pour toujours, alors qu'il se sentait » mortellement atteint, avec l'aide de sa vigilante et inconsolable » compagne, avec le secours de la religion, il a pu regarder » l'infini sans effroi. Il savait que la vie matérielle se termine » comme elle a commencée, par la volonté de Dieu, et que mourir » c'est retourner dans le sein de Dieu. »

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

Académie de Douai............. 406
Académie de musique de Lille... 265
Administration académique........ 406
— communale... 83 et 433
— départementale 36 et 319
— des bureaux de bienfaisance......... 123
— des hospices (personnel).......... 124
— diocésaine......... 145
— militaire. Intendance 195
— municipale ... 83 et 433
— des forêts......... 231
— des postes et télégr. 232
— financières........ 202
Adresses des sénateurs du Nord, à Paris....... 7
— députés............. 16
Agents consulaires étrangers en résidence dans le département.... 283
Agents sanitaires............... 77
Agents-voyers chargés du service des chemins d'intérêt commun et vicinaux ordinaires............. 61
Agriculture................. 273 et 456
Algérie (Administration départementale)...................... 32
Aliénés.................... 132 et 421
Anciens préfets du département.... 33
Annonces judiciaires............. 273
Appareils à vapeur.......... 65 et 418
Architectes départementaux....... 65
— des communes, hospices et autres établissements publics.............. 66
— examens à passer....... 68
Archives communales............ 47
— du département......... 47
Artillerie......................... 193
Art vétérinaire.................... 278
Asiles d'aliénés............. 132 et 421
Assistance judiciaire.............. 184
— publique............... 435
Associations charitables........... 138
— syndicales.— Dessèchements.............. 68
Association pour la construction de maisons d'ouvriers à Douai...... 144
Association pour l'extension de la culture du lin....... 281
— philotechnique du Nord. 247
Aumôniers des prisons............ 81
Avocats à la cour d'appel.......... 163
— (*Voyez* Tribunaux de 1re instance)................. 163
Avoués près la cour d'appel....... 163
— (*Voyez* Tribunaux de 1re instance).

Banque de France.—Succursales. 282
Bibliothèques publiques.... 252 à 257
Bourses de commerce............. 283
Budget départemental............ 350
Bureaux de bienfaisance (nombre d'indigents et ressources) 438
— de bienfaisance (personnel) 123
— de conditionnement à Roubaix et à Tourcoing..... 280
— de la Préfecture (personnel) 41
— de recrutement.......... 191

Cadastre................ 213 et 297
Caisses d'épargne......... 134 et 441
Caisse de retraites pour la vieillesse. 137
Caisse de secours à Dunkerque, en faveur des familles des marins morts ou présumés péris à la pêche à la morue.............. 143
Canal du Nord.................. 59
— de la Meuse à l'Escaut....... 59
Canaux et rivières.......... 287 et 405
Canonniers sédentaires........... 199

Cercle horticole du Nord........... 251
Chambres consultatives d'agriculture 273
— = des arts et manufactures................. 279
Chambres de commerce........... 278
Chambre des Députés......... 8 et 371
Chanoines...................... 146
Chemins de fer.=Service de contrôle de l'exploitation des chemins de fer du Nord............ 55
— Service du contrôle des travaux... 57 et 58
— Cie du Nord 63, 376 et 395
— Cie de Lille à Valenciennes et ses extensions............ 64
— du Nord-Est........ 64
— Personnel...... 55 et 58
— Cie de Picardie et Flandre.......... 64
— Cie du Cambrésis... 65
Chemins de grande communic.384 et 394
— d'intérêt commun... 386 et 394
— vicinaux 394
Collèges communaux.. 113 à 117 et 145
Collège municipal de jeunes filles.. 119
Colonie agricole de Saint-Bernard .. 82
Comices agricoles de Lille, Avesnes, Maubeuge, Valencienn. et Cambrai 276
Comité flamand de France......... 250
Comités consultatifs 134
— de vaccine............... 78
Comité linier du Nord............. 281
Commandement du 1er corps d'armée et de la 1re division militaire 188
Commerce....................... 278
Commissaires de police............ 105
— de surveillance administrative près les chemins de fer. 56
Commissaires et inspecteurs spéciaux aux stations de chemins de fer et à la frontière................ 106
Commissaires-priseurs (*Voyez* Tribunaux de 1re instance)......... 163
Commission départemale permanente 40
— départementale des bâtiments civils......... 65
— des prisons............ 80
— historique du département du Nord........ 237
— météorologique du Nord. 240
— sanitaire de Dunkerque. 77
— d'assainissement des logements insalubres de la ville de Lille......................... 76
Commissions administratives des hospices 123
— cantonales d'hygiène publique......... 76
— cantonales de statistique. 284
Commission d'examen des candidats aux bourses dans les lycées et collèges....................... 117
Commission d'examen pour l'enseignement primaire. 118
Commission d'examen chargée de constater l'aptitude des personnes qui aspirent à diriger les écoles maternelles..................... 118
Commission d'examen des aspirants aux bourses de l'enseignement primaire supérieur............. 118
Communautés religieuses.... 151 et 146
Communes (tableau des)...... 89 et 297
Conditions des soies et laines à Roubaix et Tourcoing............... 280
Congrégations et communautés religieuses de femmes 151
Conseil académique............... 106
— des ministres............. 1
— d'État.................. 17
— départemental de l'instruction publique.......... 117
— de préfecture............ 36
Conseil général du département............ 38, 319, 374 et 465
Conseils d'arrondissement et sous-préfectures....... 48 et 374
— de guerre.............. 195
— de prud'hommes......... 186
— d'hygiène publique et de salubrité............ 74
— municipaux des villes du département.......... 83
Consommations diverses(tableau des) 456
Consulats 283
Contributions directes....... 213 et 153
— indirectes........... 228
Corps d'armée (1er)............... 188
Corps des ponts et chaussées (personnel)....................... 54
Cour d'appel de Douai............ 161
Cours d'eau non navigables 72
Crues (annonce des) service spécial. 59
Culte catholique.................. 145
Culte israélite 164
— protestant.................. 160

Décès en 1880 365
Département du Nord............ 33
— Aspect.............. 285
— Division du territoire.. 291
— Météorologie......... 290
— Superficie........... 294
— Topographie......... 285
Desséchements............... 68 et 410
— Moëres......... 68 et 410
Diocèses 30
Diocèse de Cambrai.............. 145
Députés.................... 8 et 371
— du Nord. — Adresses à Paris. 16
Direction de l'enregistrement et des domaines 215
— des contributions directes. 213
— de l'enseignem. primaire du département du Nord 46
Direction des contributions indirect. 228
— des postes et télégraphes. 232
— des tabacs.............. 230
— des travaux municip. de Lille 63
Directions d'artillerie 193
Direction du génie 194
Division du diocèse............... 147
— du territoire............. 291
Documents statistiques............ 285
Douanes. Direction de Lille. 217
— — Dunkerque .. 220
— — Valenciennes 222
— — Charleville .. 227

Eaux et boues de St-Amand 79
Ecole d'artillerie de Douai....... 193
Ecole des maîtres-mineurs de Douai 60
Ecole normale primaire du département établie à Douai 119
Ecole primaire supérieure de garçons à Lille 119
— primaire supérieure de filles.. gratuite................. 120
Ecoles académiques 266
— spéciales communales 265
Ecrits périodiques publiés dans le département du Nord et journaux politiques..................... 271
Enfants assistés............. 131 et 439
Enregistrement et domaines 215
Enseignement primaire du département du Nord................. 46
Enseignement primaire ...... 118 et 446
— secondaire..... 110 et 445
— supérieur..... 106 et 445
Epidémies.................. 74 et 422
Epizooties.................278 et 424

Etablissements et services de bienfaisance.... 123 et 438
— libres d'instruction secondaire....... 121
Etat-major des places du département.......................... 190
Etat des divers sols du département 296
Evêchés.......................... 30
Exploitation télégraphique 232

Faculté de Droit de Douai....... 107
Faculté de médecine et de pharmacie de Lille................. 108
Faculté des sciences de Lille....... 109
Faculté des lettres de Douai....... 110
Facultés libres.................... 120
Foires 459
Forêts (administration des)........ 231
Fourneaux économiques valenciennois.......................... 144

Gendarmerie................... 197
Génie.......................... 194

Haras........................ 277
Hôpitaux et hospices .... 123 et 435
Hôpitaux militaires............... 195
Hospices et hôpitaux......... 123 et 435
Houilles (mines de).............. 414
Huissiers (Voir tribunaux de 1re instance).
Huissiers près la Cour d'appel 163

Impositions extraordinaires communales 433
Imprimerie...................... 270
Industrie. — Commerce 278
Industrie houillère 414
Industrie métallurgique........... 417
Industrie minérale 414
Inscription maritime.............. 200
Inspecteurs primaires 118
Inspection départementale de salubrité......................... 76
Inspection du travail des enfants dans les manufactures......... 281
Institut industriel et agronomique. 121
Institut Fénelon. — Collège municipal de jeunes filles............. 119
Institution de sourds-muets et de jeunes aveugles à Lille.......... 123
Instruction primaire..........106 et 445
Instruction publique ....106 et 445
Intendance militaire.............. 195

Jardins botaniques et zoologique.. 264
Journaux et écrits périodiques publiés dans le département du Nord.. 271
Jury.......................... .. 369
Justices de paix Avesnes.......... 177
— Cambrai......... 174
— Douai............ 180
— Dunkerque 164
— Hazebrouck....... 166
— Lille 169
— Valenciennes...... 182

Librairie 270
Lycée de Douai..............111 et 445
Lycée de Lille..............110 et 445
Lycée de Valenciennes...... 112 et 445

Maison centrale de détention de Loos .... 80 et 431
Maisons d'arrêt du département 80 et 431
Maison de justice de Douai.... 81 et 431
Maison militaire.................. 1
Mairies .... 83 à 103
Manufactures de l'État............ 230
Marais.......................... 289
Marais de Bourlain et de Trith-Saint-Léger........................ 71
Marais de la Haute-Deûle.......... 69
Marais de l'Epaix et de Bruay...... 71
Marchés.......................... 459
Mariages en 1880 364
Marine et colonies................ 200
Marins morts ou présumés péris à la pêche à la morue (Caisse de secours en faveur des familles..... 143
Médecins des prisons 81
Métallurgie....................... 417
Météorologie...................... 290
Mines (personnel, statistique). 60 et 414
Mines de fer...................... 417
Mines de houille.................. 414
Ministères................. 19 à 31
Ministres Secrétaires d'Etat........ 1
Moëres..................... 68 et 410
Monastère du Bon-Pasteur......... 82
Monts-de-Piété .... 133 et 440
Mouvement de la population en 1880 361
Mouvement de la population des asiles d'aliénés................. 421
Musées..................... 257 à 264

Naissances en 1880............ 364
Navigation à vapeur...... 54 et 404
Navigation intérieure........ 55 et 405
Nécrologie........................ 467
Notaires (*Voyez* tribunaux de 1[re] instance)............ 163

Notice topographique et statistique sur le département............. 285

Observations hydrométriques. — Service spécial............. 59
Octrois. Communes où ils sont établis et personnel des employés...... 104
Octrois. Produits................. 433
Ordre politique............... 1 à 29
Orphelinat de garçons de Sainte-Gabrielle........................ 140
Œuvre de la Crèche, à Dunkerque. 143
— des crèches, à Lille........ 143
— des invalides du travail.... 139
— des orphelins de la guerre.. 139
— de secours aux blessés militaires......................... 139
— des vieillards indigents 140
Oratoire anglican................. 160
Organisation administrative du département du Nord............. 33
Organisation financière 202
— judiciaire............ 161
— militaire 188
— municipale 83

Payeur du département......... 203
Percepteurs des contributions directes............................ 203
Perceptions (état de classement des) 453
Personnel des administrations des hospices et des bureaux de bienfaisance.......................... 123
Personnel des C[ies] de chemins de fer 63
— des employés des octrois. 104
— du corps des ponts et chaussées..................... 54
Poids et mesures. — Vérification ... 237
Police de la pharmacie 77
Police sanitaire des ports......... 77
Ponts et chaussées 54
Population. Mouvement en 1880.... 361
Ports maritimes............. 53 et 404
Postes et télégraphes . (*Voir* aussi le tableau des communes, p. 89)... 232
Poudres et salpêtres 64
Prairies de Château-l'Abbaye et de Mortagne...................... 71
Prairies de Flines-lez-Mortagne 71
Préfecture....................... 44
Préfectures et évêchés 30
Prés Duhem 70
Président de la République........ 1
Prêt du linge à domicile aux indigents........................... 142
Prisons.................... 80 et 431

Protection des enfants du premier âge.......................... 131
Produits des stations des chemins de fer.......................... 397

Raffinerie de salpêtre de Lille ... 64
Recensement général de la population en 1880.............. 364
Receveurs particuliers des finances. 202
Récoltes en 1880................. 456
Recrutement de l'armée et réserve.................. 191 et 426
République française............ 1
Rivières.................... 287 et 405
Rivière des Laies et courant des Breux...................... 73
Rivière de l'Helpe-Mineure......... 73
Routes départementales........... 383
Routes nationales................ 382
Ruisseaux...................... 289
Ruisseaux de l'Espierre, du Trichon et du Riez-St-Joseph............ 73

Sages-femmes.................. 420
Salubrité publique (inspection)... 76
Santé publique............. 74 et 419
Sapeurs-pompiers.......... 105 et 430
Sciences et arts.................. 237
Secours mutuels........... 138 et 444
— publics................... 124
Secrétariat général de la Préfecture 36
Séminaires diocésains............ 446
Sénat.......................... 2
Sénateurs du Nord — Adresses à Paris.......................... 7
Services de santé................ 74
Service des contributions indirectes. 228
— des douanes.............. 217
Services spéciaux d'études des canaux de navigation projetés dans le département............... 59
Services spéciaux d'études et travaux des chemins de fer à exécuter par l'Etat...................... 58
Service des routes, des irrigations et des dessèchements.............. 52
Service des ports........... 53 et 401
— poudres et salpêtres....... 64
— des tabacs............... 230
— hydraulique......... 52 et 410
— des ponts et chaussées..... 51
— spécial de la navigation de la Belgique sur Paris............ 54
Service spécial de la navigation intérieure du Nord et du Pas-de-Calais................... 54 et 405
Service spécial des ports maritimes. 53
Service spécial d'observations hydrométriques et d'annonces des crues dans les bassins de la Sambre, de l'Escaut et de l'Yser..... 59
Service sanitaire des maladies contagieuses épizootiques........... 278
Service municipal des eaux des villes de Roubaix et de Tourcoing...... 281
Services publics et départementaux. 51
Service vicinal............. 61 et 384
Société archéologique d'Avesnes ... 251
Société centrale de médecine du département, à Lille.............. 248
Société des agriculteurs du Nord ... 275
Société d'agriculture de Dunkerque. 275
— de Bourbourg. 275
— de Bailleul ... 276
— d'Hazebrouck. 276
Sociétés d'agriculture............. 275
Société d'agriculture, des sciences et des arts de Valenciennes...... 243
Société d'architecture du départem. 251
— de la Miséricorde à Bergues. 144
— de charité maternelle...... 140
— d'émulation de Cambrai.... 250
— de patronage des jeunes condamnés libérés......... 82
— des Amis des arts, à Douai.. 250
Sociétés de secours mutuels.. 138 et 444
Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts..................... 245
Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille............. 242
Société centrale d'agriculture, sciences et arts du département, établie à Douai....................... 241
Société de secours aux blessés militaires....................... 138
Société des vieillards indigents 140
— industrielle du nord de la France................ 248
— du prêt du linge à domicile aux indigents malades.. 142
Société charitable de Saint-François-Régis.......................... 144
Sociétés médicales............... 249
Sociétés savantes 237
Sociétés de géographie............ 246
Solre et canal de Bourgogne 72
Sols du département.............. 296
Sourds-muets (institution de) 123
Sous-préfectures 48
Stations des chemins de fer. — Produits 397

Statistique électorale.............. 371
— de l'industrie minérale.. 414
— des voies de communication 376
Statistique financière............. 451
Subsistances militaires............ 196
Superficie du département......... 294
Surveillance administrative 56
Syndicat de Berlaimont............ 72
— de Maubeuge............ 72
— des filateurs de coton du Nord................. 282

Tabacs 230
Tableau alphabétique des communes................. 89 et 297
Tableau des circonscriptions de perceptions 204
— du mouvement de la navigation sur les canaux et rivières du département du Nord................. 405
— statistique des communes par canton 297
Tableau des distances.............. 297
Taxe municipale sur les chiens..... 434
Télégraphie 232
Théâtres 265
Topographie du département 285
Tramways.............. 58, 65 et 381
Travail des enfants dans les manufactures......................... 281
Travaux municipaux de la ville de Lille.......................... 63
Trésorerie générale des finances... 202
Trésor public 202

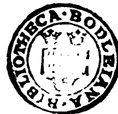
Tribunal des conflits.............. 48
Tribunaux de commerce 185
Tribunaux de première instance :
Avesnes........................ 176
Cambrai........................ 173
Douai.......................... 179
Dunkerque 163
Hazebrouck..................... 165
Lille........................... 168
Valenciennes 181

Tribunaux de simple police (*Voyez* tribunaux de 1re instance).

Union géographique du Nord de la France 246
Usines à fer et à zinc............. 417

Vaccine................... 78 et 449
Vaccine. — Comité central du département 78
Vallée de la Basse-Sambre 72
— de la Haute-Deûle.......... 69
— de la Haute-Sambre 71
Vallée de la Hayne et de l'Escaut... 70
— de la Naville.............. 71
— de la Scarpe............... 70
— de la Vergne............... 71
Vallées........................... 286
Vétérinaires 278

Waeteringues........... 68 et 440



Lille Imp. L. Danel.



